Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
201
3 C
8

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ

PENDANT LE XVe SIÈCLE

AVEC DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR

L'ABBÉ J.-B. CHRISTOPHE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON ET DE NÎMES,
CURÉ DU DIOCÈSE DE LYON, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ET DU CERCLE LITTÉRAIRE DE LYON

> Maxima quæque ambigua sunt, dum alii quoquomodo audita pro compertis habent, alii vera in contrarium vertunt; et gliscit utrumque posteritate.
>
> TACITI ANNALIUM lib. III, c. XIX.

TOME PREMIER.

LYON
BAUCHU ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS.
Place Bellecour, 6.

PARIS
A. BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue des Saints-Pères, 66.

1863

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DÉPARTEMENTS
201
3 C.
8

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA PAPAUTÉ

PENDANT LE XVe SIÈCLE.

Digitized by Google

Droits de reproduction et de traduction réservés

BAUCHU ET Cie.

Lyon — Typ. d'A. Vingtrinier.

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ

PENDANT LE XVe SIÈCLE

AVEC DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR

L'ABBÉ J.-B. CHRISTOPHE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON ET DE NÎMES, CURÉ DU DIOCÈSE DE LYON,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ET DU CERCLE LITTÉRAIRE DE LYON.

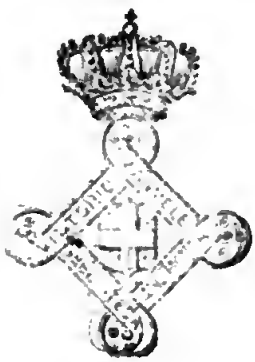

Maxima quæque ambigua sunt, dùm alii quoquomodo audita pro compertis habent, alii vera in contrarium vertunt; et gliscit utrumque in posteritate.

TACITI ANNALIUM lib. III, c. XIX.

TOME PREMIER.

1195

LYON
BAUCHU ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Place Bellecour, 6.

PARIS
A. BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue des Saints-Pères, 66.

1863

Digitized by Google

AU CLERGÉ
DU DIOCÈSE DE LYON.

Mes chers et honorés Confrères,

J'ai dédié à notre vénérable Archevêque mon premier ouvrage sur la Papauté, je viens vous offrir le second. De ma part, cet hommage est tout à la fois et l'expression de ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous avez fait à l'Histoire du XIVe siècle, et une justice solennellement rendue à la haute réputation de mérite qui vous distingue dans le monde comme corps sacerdotal. J'ai traité bien des matières obscures et délicates, j'aime à me flatter d'y avoir porté quelque lumière, un peu d'équité et de n'avoir pas été en cela inutile à l'Eglise Concluons tous ensemble de cet essai qu'il faut raconter nous-mêmes notre histoire et ne plus permettre à des laïques sans foi de travestir impunément nos annales avec leurs systèmes

Digitized by Google

et leurs passions. Il y a beaucoup à faire encore, j'ai fini la tâche que je m'étais imposée; c'est à vous à continuer l'œuvre de la réhabilitation. Ce que je souhaite aux nobles talents qui en auront le courage, c'est de faire plus et surtout mieux que moi.

Digitized by Google

APPROBATION.

Nous avons fait examiner le livre manuscrit intitulé : *Histoire de la Papauté pendant le XVe siècle, par M. l'abbé Christophe, curé de Notre-Dame de Fontaines;* d'après le compte qui nous a été rendu, nous ne pouvons qu'autoriser l'impression dudit ouvrage.

Lyon, le 5 octobre 1862.

† L.-J.-M. cardinal DE BONALD,
archevêque de Lyon.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Il y a environ dix ans que je fis paraître l'*Histoire de la Papauté pendant le XIVe siècle*. Le public accueillit, avec une faveur dont je n'aurais osé me flatter, mon début dans la carrière historique. En moins de dix mois, vingt-quatre articles, soit à la capitale soit dans la province, rendirent compte de mon œuvre. La plupart de ces articles, quoique écrits à des points de vue divers et renfermant certaines réserves, se montrèrent bienveillants à la fois pour l'auteur et pour le sujet qu'il avait choisi ; ce qui prouve que les papes sont encore populaires en France, et que, pour être leur historiographe, le caractère de prêtre n'y inspire pas trop de défiance. Trois ou quatre seulement de ces articles exprimèrent peu de sympathie pour la Papauté ; les auteurs prirent évidemment occasion de mon livre pour répéter, sur le caractère, l'existence et l'avenir de cette institution, les fastidieuses et banales déclamations de l'école voltairienne.

Pendant tout le temps que dura la petite émo-

tion littéraire excitée par mon livre, je me fis une loi du silence le plus profond, écoutant tout le monde et ne répondant à personne. J'aurais craint de contrarier l'opinion, de l'obliger à se fixer sur tel point plutôt que sur tel autre, tandis que je tenais à avoir son avis librement exprimé sur l'ensemble de mon œuvre historique. Mais aujourd'hui que le calme s'est fait autour d'elle, je crois pouvoir, sans blesser mes critiques et sans montrer trop d'outrecuidance, dire ma façon de penser sur ce qui a été écrit de moi. Je dis : sans blesser mes critiques, parce que je n'ai pas la plus légère intention de disputer avec eux et que je n'en nommerai aucun. Je dis : sans montrer trop d'outrecuidance, parce que personne ne peut trouver mauvais qu'un auteur, dont l'esprit a exercé, dix années durant, son active attention sur un sujet, ait un sentiment arrêté sur la matière de son travail.

Je commence par les articles défavorables à la Papauté. Dans ces articles, la Papauté est représentée comme une institution qui, à l'endroit des événements racontés dans mon livre, affectait les formes des pouvoirs politiques, tendait à se séculariser, avait perdu l'esprit de son origine et était en décadence. En général, quand il s'agit de l'Eglise, on oublie trop souvent qu'elle n'est point une société exclusivement spirituelle, mais une société mixte, qui renferme une âme et un corps, comme les membres qui la composent, une société qui tient du ciel et de la terre, qui a des intérêts temporels à défendre, à l'heure même où elle poursuit un but divin. De là, chez elle, cette alliance étonnante de principes immuables comme l'éternité, et de formes mobiles comme le temps. Sous le rapport du symbole,

de l'enseignement, de la hiérarchie, l'Eglise est aujourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera demain. Sous le rapport de son existence au milieu de la société humaine, elle suit la marche des siècles, et revêt des physionomies diverses, selon le caractère et le besoin des époques. Il suffit de lire son histoire pour se convaincre que non seulement il en est ainsi, mais encore qu'il ne saurait en être autrement.

A son origine, et lorsqu'elle se développait péniblement sous la tyrannie des Césars, il est évident que ses chefs ne pouvaient exercer aucune puissance temporelle. Mais lorsque l'édifice romain s'écroula sous ses pieds, et qu'au milieu des débris dispersés de l'ordre ancien, elle se trouva seule debout, seule organisée, seule vénérable, en face des peuples à protéger, de la barbarie à éclairer, il est évident que la puissance temporelle dut lui arriver naturellement, que, devenue dépositaire des espérances de la vie présente, comme de la vie future, elle dut remplir, au milieu du monde, un rôle tout autre que celui qu'elle jouait dans les catacombes. Aussi, voyons-nous, à partir de ce moment, les souverains pontifes placés à la tête de la société civile et de la société religieuse, et exercer le double emploi de les diriger avec une autorité que personne ne songe à leur contester. Dans mon introduction, j'ai assez clairement établi la légitimité de ce fait, pour ne pas être obligé d'y revenir. Mais la dignité pontificale une fois devenue puissance temporelle, il a bien fallu qu'elle prît les allures des royautés terrestres. C'était la force des choses. Les peuples ne s'étonnèrent donc point de voir les papes tenir le sceptre de la même main qui por-

tait la houlette du pasteur, s'entourer d'une cour, et traiter avec les autres princes d'intérêts qui ne se rattachaient point d'une manière directe au gouvernement spirituel des âmes. Il est peut-être permis de regretter que la Papauté ait été si souvent et si intimement mêlée aux affaires du siècle, mais je le demande à tous ceux qui ont fait des études historiques sérieuses, était-il possible qu'il en fût autrement? Ne portons pas nos utopies dans l'histoire, et sachons rendre justice à ce que le besoin des temps, la nécessité des choses et la raison des peuples ont établi. On s'est plu et l'on se plaît encore à reprocher à la Papauté, dans l'exercice de son pouvoir temporel, des actes répréhensibles, mais les erreurs sont partout, ici-bas, où il est question des œuvres de l'homme, et il est de la sagesse de faire la part de l'infirmité humaine. Les fautes ne prouvent rien contre la légitimité d'un pouvoir.

Il y a, ce semble, de la niaiserie à rappeler l'exemple de saint Pierre et de saint Paul, à propos des souverains pontifes du XIVe siècle, et à faire de la vie des premiers une critique de la conduite des seconds, comme s'il pouvait exister, entre la position de Jean XXII, de Clément VI par exemple, et celle des deux chefs du Collége apostolique, la moindre ressemblance. C'est de plus une grande erreur de dire que la Papauté au XIVe siècle soit en décadence, parce qu'elle n'a pas la physionomie de la Papauté primitive. Une institution est en décadence quand elle cesse d'agir d'après la force de son principe et ne va plus à son but; mais la Papauté au XIVe siècle se trouve-t-elle dans ce cas? Peut-on dire qu'elle n'est plus le centre de l'unité, qu'elle ne s'intéresse plus à l'intégrité de la foi, qu'elle

ne veille plus au maintien de la bonne discipline, qu'elle ne travaille plus au salut des âmes? non certes. Elle est, à la vérité, déplacée de son siége naturel cette Papauté, et dans cette situation qui nuit quelque peu à sa puissance d'opinion, elle lutte tour à tour contre la turbulence des factions, la protection intéressée des Valois, l'opposition des empereurs d'Allemagne, la corruption des mœurs, les désordres du schisme. Mais dans ces phases diverses, je vois des épreuves, et je n'aperçois aucun signe de décadence. Nous allons la voir bientôt cette Papauté, débarrassée par le concile de Constance des obstacles qui entravaient sa marche, reprendre un nouvel et glorieux essor, relever les ruines de son pouvoir temporel, vaincre les dernières oppositions du schisme, porter son action réparatrice dans toutes les parties du gouvernement de l'Eglise, enfin protéger seule et avec un invincible courage l'indépendance de la chrétienté. Est-ce là de la décadence? je le demande.

Mais si la Papauté au XIVe siècle était déjà sur son déclin, comment se fait-il qu'elle n'ait pas succombé depuis longtemps? Comment se fait-il au contraire que, en raison inverse des autres institutions que la décadence annule, elle ait produit d'aussi grandes choses que dans le progrès de sa force? Comment se fait-il qu'elle ait triomphé de la réformation, rangé sous son sceptre les deux Amériques, la plupart des îles de l'Océanie, résisté au philosophisme et aux tempêtes de la Révolution française, et qu'au XIXe siècle, elle soit encore aussi vigoureuse, aussi inexpugnable pour ses ennemis, aussi confiante dans ses destinées, qu'aux jours de sa plus grande splendeur? Elle essuie en ce moment une des

plus rudes attaques qui aient jamais été dirigées contre elle. L'esprit révolutionnaire veut arriver au renversement de sa puissance spirituelle par la ruine de son pouvoir temporel. Mais quoique les autres royautés italiennes aient disparu au souffle de l'ouragan, celle du pape reste debout dans sa capitale, entourée des sympathies du monde entier, donnant des spectacles d'une incomparable grandeur, enchaînant sur les marches de son trône tous les efforts de la politique européenne. Le seul résultat que l'esprit révolutionnaire ait tiré jusqu'ici de l'épreuve à laquelle il a soumis cette royauté, c'a été de mettre à découvert la large et puissante place qu'elle occupe dans le monde. Est-ce là de la décadence?

Passons aux articles favorables à la Papauté ainsi qu'à l'historien. Tous ces articles ne doivent pas être placés sur la même ligne. Quelques-uns ont été rédigés sur la simple lecture de la préface, d'autres, sur celle de l'introduction. Il va sans dire que je n'ai pris au sérieux ni les critiques ni les éloges contenus dans de tels articles. Mais j'avoue que le plus grand nombre ont été écrits par des hommes compétents et après une méditation attentive du livre. Mon devoir est de remercier les auteurs de ces articles, soit pour l'honneur qu'ils m'ont fait en s'occupant de mon ouvrage, soit pour les observations aussi solides que bienveillantes qu'ils m'ont adressées. Plusieurs de ces observations m'ont été utiles, et je compte bien y faire droit, si la Providence m'accorde de donner au public une seconde édition. Mais il en est quelques-unes auxquelles j'éprouve le besoin d'opposer mes propres observations, parce que mes critiques ne m'ont pas paru être tout à fait dans la vérité.

Digitized by Google

1° On m'a reproché d'être trop ultramontain, de m'être placé sous l'influence de Joseph de Maistre, ce qui a nui en moi à l'écrivain et même à l'homme religieux. Je surprendrais, à coup sûr, agréablement mes lecteurs si je leur disais que j'ai été pourtant accusé confidentiellement d'être gallican. Qui faut-il croire? Pour ma part, je crois qu'on peut ramener les choses au sérieux et concilier des manières de voir si opposées. Il est posible que, en exprimant mon opinion ultramontaine, je me sois servi de termes trop forts dont se sont effarouchés les gallicans, et que dans l'appréciation de certains faits, j'aie porté une liberté d'esprit dont se sont émus, à leur tour, les ultramontains. Je rassurerai d'abord ces derniers en leur disant que je ne suis point gallican, et que, si dans mes jugements, je me suis quelquefois écarté de la rigueur de notre opinion, c'est que je me suis souvenu que l'historien, qui suit le mouvement du monde et s'occupe des faits, a un autre rôle à jouer que le théologien qui, dans la tranquille solitude de son cabinet, déduit les conséquences d'un principe. Je rassurerai ensuite les gallicans en leur disant que, si j'ai stigmatisé avec une indignation qui sent bien un peu son Juvénal, leur système de libertés religieuses, je n'ai point prétendu condamner (ce qui n'est point en mon pouvoir), une opinion que l'Eglise ne défend point de tenir dans certaines limites; j'ai voulu simplement montrer qu'il est ridicule, après les enseignements de l'histoire, de s'obstiner à vouloir créer en faveur du pouvoir séculier, trop souvent l'adversaire de l'Eglise, des droits contre l'autorité du pouvoir pontifical qui a la mission divine de régir l'Eglise et de la défendre.

Digitized by Google

2° On m'a reproché « d'avoir fait plutôt l'histoire des papes que de la Papauté au XIVe siècle, de me tenir complètement dans le cadre d'un simple récit, sans faire ressortir énergiquement le caractère général que les faits impriment à l'institution même de la papauté. » J'avouerai ingénument que je ne saisis pas très-bien, à travers le vague de cette phrase, la vraie pensée du critique. A-t-on voulu dire, qu'absorbé dans le récit des faits, je ne me suis point assez appliqué à faire ressortir la situation et l'action de la Papauté? S'il en était ainsi, j'aurais complètement manqué mon but, car c'est précisément celui que je m'étais proposé. Mais j'ose me flatter de n'avoir pas été si malheureusement inspiré. Mes lecteurs ont pu en juger.

D'abord, j'amène la Papauté jusqu'à l'entrée du XIVe siècle par une introduction où je résume les événements les plus saillants qui ont contribué à la développer et à la grandir pendant les treize cents ans qui précèdent. Arrivé là, je montre comment, d'un côté, l'insuffisance de la puissance des papes, comme souverains, de l'autre, l'ambition des vassaux, la turbulence des barons, l'esprit de révolte du peuple romain, obligent les pontifes à fuir de Rome d'abord, puis à chercher un asile, pendant soixante-dix ans, hors de l'Italie.

Après avoir établi la Papauté dans cette position nouvelle et singulière, je mets en lumière les efforts qu'elle fait pour se créer des finances, briser l'opposition de l'Empire d'Allemagne, déjouer la politique intéressée et sournoise des rois de France, lutter contre l'anarchie de Rome, reconquérir ses domaines. Puis, je montre comment, malgré l'éclat qu'elle reçoit de ses

succès, des grands et saints personnages qui la représentent et des événements qu'elle dirige, son séjour prolongé dans une terre étrangère nuit à sa grandeur, à son influence, à sa puissance d'opinion, et comment les intelligences élevées d'alors la poussaient, comment elle-même aspirait à retourner au siége naturel de sa domination. Elle finit par s'y replacer, et le grand schisme d'Occident suit de près cette restauration.

Je montre comment cette longue et douloureuse épreuve de l'Eglise a été une conséquence du séjour des papes à Avignon. Je crois être le premier historien qui ait signalé les antipathies et les sympathies nationales, créées par le déplacement presque séculaire de la Papauté, comme ayant été la cause principale de la division de la chrétienté. Personne non plus n'avait dit avant moi que l'extinction du schisme au concile de Constance avait été et n'avait pu être que le résultat d'un concours spontané de nobles sacrifices. Mais avoir fait ressortir toutes ces choses, n'est-ce pas avoir mis en relief le caractère général imprimé par les faits du XIVe siècle à l'institution de la Papauté?

Maintenant, a-t-on voulu dire que j'ai trop accordé au récit, trop peu aux réflexions, en un mot, que je n'ai point assez introduit d'éléments philosophiques dans mon livre? Je tendrais à croire que telle a été la pensée de mon critique, car il ajoute plus loin : « Qu'il m'aurait été facile de sortir de l'ornière de la narration, soit par une appréciation philosophique des faits, soit en terminant par un vaste coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble des événements. » Je suis encore ici en mesure de me justifier. Je

sais qu'il existe une école, laquelle, quand il s'agit d'histoire générale, fait consister la manière de l'écrire bien moins, dans une narration détaillée et suivie, que dans une exposition sommaire et longuement raisonnée des faits. Mon critique semble avoir été nourri à cette école. Je déclare que je n'y appartiens point. Qne la méthode qu'on indique soit applicable à cette portion morale de l'histoire qui comprend des faits invisibles, sans nom, sans date, impalpables et seulement saisissables par la pensée, comme la civilisation, le développement du génie particulier d'un peuple, de la liberté d'une nation, à la bonne heure. D'illustres exemples nous prouvent que l'histoire, lorsqu'elle est abordée à ces points de vue, devient l'objet de travaux à part, ayant une autonomie spéciale. Tels sont le Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet; les Considérations sur la grandeur des Romains, par Montesquieu; les Réflexions sur les divers génies du peuple romain, par Saint-Evremond; le Plan du gouvernement des anciens Romains, par de Beaufort, et plus récemment, la Philosophie de l'histoire, par M Schlegel, l'Histoire de la civilisation, par M. Guizot, ouvrages dont il serait banal de faire l'éloge, et qui sont le complément nécessaire des grandes histoires.

Mais je dis que la méthode dont il s'agit ne convient point à l'histoire des faits sensibles, individuels, des faits accomplis par une suite de personnages dans la sphère d'une institution qui vit et agit par eux. Ici, je m'en rapporte aux anciens qui sont en ce point nos maîtres comme en beaucoup d'autres. Or, les anciens voulaient que l'histoire, ainsi considérée (il n'en

connaissaient, du reste, pas d'autre), fût écrite, *ad narrandum non ad probandum*. Les anciens, comme on le voit, étaient loin de regarder la narration comme quelque chose de vulgaire, de méprisable, comme une *ornière*, par exemple; ils en faisaient, au contraire, le point capital de l'histoire, l'*omne tulit punctum*. Ce n'est pas, toutefois, qu'ils fermassent la porte aux réflexions philosophiques, ils les admettaient pour éclairer la marche du récit, mais avec sobriété, de crainte d'en ralentir le mouvement ou d'en déranger l'harmonie.

Sans doute il ne faut point raconter les événements accomplis au sein de la société humaine, comme on retrace les effets de la nature, les tremblements de terre, les éruptions des volcans, les explosions des orages. Ces effets ne sont que des accidents provoqués par des causes purement physiques, et il n'est besoin que de les décrire. Il en est autrement des faits sociaux; produits par des êtres intelligents et libres, il ne suffit pas de les énoncer, il faut de plus en faire ressortir la valeur morale et l'influence. Mais pour cela est-il nécessaire d'appeler à son aide les appréciations philosophiques spéciales, les tableaux rétrospectifs? nullement. La philosophie des faits historiques est dans les faits mêmes, dans les relations qui les rapprochent, les liens qui les unissent, les causes diverses qui les enfantent, les résultats qui en sont la conséquence. Donc, montrer, par une exposition logique de ces faits, le point d'où il partent et le point où ils aboutissent; mettre en lumière, par un récit sagace, la nature distincte et la physionomie propre de chacun de ces faits, voilà la vraie philosophie de l'histoire.

Certes, on ne reprochera pas à Tacite de n'avoir pas fait suffisamment ressortir l'arrogance de la tyrannie césarienne, inaugurée par Auguste et continuée par ses successeurs, l'odieux de cette personnification du pouvoir le plus immense qui ait jamais été, tantôt dans un insensé, tantôt dans un tigre, quelquefois dans tous les deux en même temps, puis, la dépression graduelle des caractères sous l'empire de ce régime corrompu et corrupteur. On découvre de l'œil, on touche du doigt, à chaque page du récit de l'historien, cette arrogance, cet odieux, cette abjection. Tacite, toutefois, se tient constamment dans le cadre d'une simple narration, il n'a recours ni à des appréciations spéciales, ni à des aperçus rétrospectifs.

Disons-le, l'invention de ce qu'il plaît d'appeler aujourd'hui la philosophie de l'histoire est due à notre siècle où le goût des phrases à effets et la manie des systèmes se sont emparés des esprits. Nos grands maîtres, dans le genre, ne l'ont point employée. Les écrivains secondaires seuls l'ont regardée comme un progrès.

Deux inconvénients découlent de cette méthode, le premier c'est de détruire l'agrément du récit, en l'interrompant pour disserter, puis de fausser l'action des personnages, en transformant la scène où s'agitent les intérêts et les passions des hommes en une froide école de sophistes. Le second, de substituer des vues personnelles aux desseins de la Providence, des idées systématiques au sens naturel des événements, enfin, d'imposer au lecteur des opinions auxquelles il n'aurait pas pensé, si on l'avait placé en face d'un récit simple et fidèle des faits. L'historien a le droit de diriger

le lecteur, non celui de le violenter ou de le séduire.

On m'a objecté M. Léopold Ranke qui a fait lui aussi un livre sur la Papauté, et l'on a dit que cet écrivain supérieur ne nous avait pas habitué à la méthode que j'ai suivie. Je remercie mon critique de m'avoir fourni l'occasion de faire l'éloge du célèbre professeur berlinois, tout en précisant, à mon point de vue et selon ma conviction, le caractère vrai de son travail. Le calme, l'impartialité, la justice à l'endroit de l'Eglise catholique, que tout le monde a pu admirer dans l'Histoire de la Papauté aux XVIe et XVIIe siècles, ne constituent pas peut-être le mérite le plus distingué de cette œuvre, il faut y considérer avant tout la profonde science, l'emploi discret de l'érudition, l'intelligence du sujet, l'art merveilleux avec lequel tant de matières diverses ont été ordonnées dans un cadre restreint, l'étendue et la justesse des aperçus. M. Ranke a poussé l'art de généraliser et de faire parler les faits à un point inconnu jusqu'à lui. Mais avec cela peut-on affirmer qu'il ait écrit une histoire proprement dite de la Papauté, dans les siècles où il la prend? Ne serait-il pas plus juste de dire qu'il a tracé une suite d'études ou de leçons sur l'histoire de la Papauté? J'avoue que c'est là l'opinion qu'a fait naître en moi la lecture de son livre, opinion que la forme même de la rédaction est de nature à corroborer.

Si M. Ranke se laisse parfois aller au charme de raconter, il sait vite s'arrêter et se borne à quelques traits isolés et saillants. En général, il s'occupe de rassembler un certain nombre de faits particuliers, parallèles, recueillis çà et là, pour en tirer une conclusion qu'il s'est plu à

indiquer d'avance. Il faut au savant professeur de grandes idées, et quand il s'en est formé quelques-unes de telles à l'étude des documents historiques, il groupe autour d'elles toute une série d'événements qui semblent s'être accomplis tout exprès pour les vérifier. Cela est ingénieux, séduisant sans contredit, mais cela n'est pas l'histoire qui, encore une fois, doit être écrite *ad narrandum non ad probandum*. Le livre de M. Ranke est une œuvre à part, qu'il faut admirer, qui se distinguera toujours, entre toutes les études historiques, comme une œuvre de génie, mais qui ne saurait être prise pour modèle sans un grave péril de fausser l'histoire.

J'arrive à des observations d'un tout autre genre. On m'a reproché d'avoir cherché à justifier les peines infligées aux hérétiques pendant le moyen âge. On m'a accusé d'avoir, en cette occasion, cédé à un esprit de fanatisme contre lequel on ne saurait s'élever trop fortement au nom de l'humanité. A ce propos, je ne voudrais pas laisser perdre, pour mes lecteurs, une gentillesse que s'est permise à mon égard *le Siècle*. Ce facétieux journal, dans un article du 20 décembre 1852, sur *la liberté*, dit que le *curé Christophe* (sic) *a écrit avec le tison éteint de l'inquisition et que sa doctrine exhale une forte odeur de chair grillée*. A défaut d'esprit, la phrase ne manque pas de pittoresque, elle a dû égayer vivement, aux dépens du curé Christophe, les partisans de la liberté illimitée de parler et d'écrire, et j'éprouve un réel plaisir à l'encadrer ici.

Cette petite citation accordée à mes lecteurs, je demanderai à mes critiques sérieux, en quoi j'ai manqué à l'humanité, lorsque je me suis refusé à blâmer nos pères d'avoir placé, dans

leur législation, l'hérésie au rang des crimes capitaux? S'ils manquaient d'instruction nos pères, ils avaient le bon sens, et ils comprenaient, mieux qu'on ne le fait aujourd'hui, que l'ordre matériel repose sur l'ordre moral; conséquemment ils défendaient les bases de l'établissement civil en ne souffrant pas que la religion fût impunément ébranlée. Les partisans de la tolérance absolue verront en cela un paradoxe assurément. Eh! bien, qu'ils montrent une bonne fois, non point avec les mots creux et retentissants de *fanatisme*, d'*ignorance*, de *barbarie*, de *doctrine monstrueuse*, mais par les raisonnements d'une logique calme et désintéressée : 1° que les erreurs de l'entendement par lesquelles on attaque les principes de la religion et de la morale sont innocentes; 2° que la société n'a rien à redouter de la manifestation de ces erreurs et que la justice humaine ne doit point en punir les auteurs.

Vous dites : les opinions sont libres, je le dis avec vous, mais il importe alors de préciser le sens du mot *opinion*. Entendez-vous par opinion, une manière toute personnelle de raisonner sur des questions secondaires, obscures et à l'égard desquelles aucune autorité ne s'est prononcée? Nous sommes d'accord; vous avez pleinement le droit de professer tel sentiment qu'il vous plaira. Poussez-vous plus loin la signification du mot *opinion*; entendez-vous que soutenir que Dieu n'existe pas ou bien qu'il est le mal, que l'homme est à l'égal de la brute, que la propriété est le vol, qu'il n'y a aucune distinction entre le juste et l'injuste, etc..., n'est que professer de pures opinions? Je dis incontinent que vous abusez du terme, que vous n'êtes pas libre d'avoir un avis contraire à celui de la raison commune, que vos

opinions ne sont que d'atroces erreurs, et que si vous vous permettez de les divulguer vous vous rendez coupables envers la société dont vous sapez évidemment les principes constitutifs et que vous menacez d'affreux bouleversements. Et ne dites point que j'allègue des périls imaginaires. L'histoire est là pour montrer que les attentats à la vérité religieuse et morale ont troublé de tout temps le repos de la société civile. Nous verrons bientôt que l'hérésie de Jean Huss couvrit de sang et de débris la Bohême et ébranla l'Europe. Tout le monde connaît les excès des Anabaptistes en Westphalie et le drame épouvantable dont la ville de Munster fut le théâtre. Est-il besoin de rappeler les ravages des huguenots? Nous sortons à peine des ruines d'une révolution qui a suffisament révélé au monde de quoi était capable le dévergondage philosophique du dernier siècle; et tout récemment le socialisme, ce système qui doit un jour procurer tant de bien-être à l'humanité, ne voulait-il pas, si on l'avait laissé faire, se donner, avant le plaisir de faire des heureux, celui du pillage, du meurtre et des plus abominables débauches?

Vous me direz alors : Châtiez les actions, à la bonne heure, mais respectez les doctrines. Oui, respectez les doctrines, même les plus éversives, tant qu'elles ne vont pas au-delà d'une manière de voir individuelle, mais dès l'instant qu'on les produit au jour, avec l'intention de séduire les esprits, de corrompre les cœurs, elles deviennent des actions dont les tribunaux peuvent et, dans certains cas, doivent atteindre la perversité par le châtiment. Car enfin, quand plus tard, une foule d'hommes égarés se livreront à l'incendie, aux dévastations, au massacre, quel sera le mo-

bile de leur conduite? Ne sera-ce pas les doctrines affreuses par lesquelles vous vous efforcez de légitimer tous les excès? Ces doctrines sont donc responsables de ce qu'elles doivent produire. Quoi! vous punirez le vol et vous laisserez des sophistes saper tranquillement par des écrits ou des discours le droit de propriété? Vous réprimerez sévèrement l'homme qui se sera permis d'outrager une cérémonie religieuse, et vous épargnerez celui qui, dans une brochure, un journal, livrera au ridicule les choses les plus sacrées de la religion? Mais ces deux hommes n'ont-ils pas commis des actes semblables? Mais, s'il y en a un plus coupable que l'autre, n'est-ce pas celui qui, par une théorie ou des déclamations impies, aura enflammé les passions de l'autre?

Vous vous soulevez contre la législation du moyen âge à l'endroit des erreurs de l'esprit, comment se fait-il pourtant, qu'il n'y ait encore aujourd'hui aucun gouvernement qui tolère le droit illimité de tout écrire et de tout dire, et qui se repose exclusivement sur le bon sens public du soin de faire justice de certaines doctrines? Vous me répondrez : Mais au moins on ne brûle pas les auteurs des écrits dangereux. C'est vrai, mais êtes-vous plus avancé pour cela? On ne brûle pas les novateurs, mais on fait saisir leurs publications par la police, on les traduit devant le tribunal correctionnel, on leur inflige des amendes et quelquefois la prison. Pourriez-vous me dire quelle différence il y a entre ce que nous faisons et ce que faisaient nos pères? Pour moi je n'en vois qu'une seule, c'est que la législation de ceux-ci infligeait des peines épouvantables, tandis que la nôtre ne frappe les conpa-

bles que de peines relativement légères, ce que l'on doit attribuer uniquement à la douceur de nos mœurs et non à l'esprit de la législation. La loi présente est donc répressive comme la loi ancienne, et sous ce rapport, elle part du même principe et tend au même but. Dans le fond, qu'importe le bûcher ou l'amende? Si vous admettez que chacun a le droit de divulguer toutes les rêveries de son imagination, une amende de cent francs, ou une prison d'un mois est tout aussi bien un acte arbitraire et révoltant que la peine du feu. Et si vous admettez qu'il y ait des cas où un gouvernement soit en droit d'arrêter un sophiste dangereux, il n'y a pas de raison pour qu'il ne puisse lui infliger la peine la plus grave, sans manquer à la justice et à l'humanité. Je ne vois pas de milieu dans ce dilemme. Mettez à part l'*autodafé*, vous trouverez que la jurisprudence moderne pense et juge de la même manière que celle du moyen âge, et tribunal pour tribunal, j'aime autant l'inquisition que la police correctionnelle ou la cour d'assises. Je n'ai donc pas eu tort de ne pas blâmer, au point de vue de nos pères, les peines infligées aux novateurs du XIVe siècle.

J'éprouvais le besoin de répondre aux observations qui m'avaient été adressées, il me semble que je viens de le faire catégoriquement, et à cet égard, j'aime à me flatter que mes critiques ne me sauront pas trop mauvais gré. Maintenant, il faut bien parler du nouvel ouvrage que je livre aujourd'hui au public. Quoique son titre soit identique à celui de son aîné, je commence par dire que je n'ai jamais eu l'intention de le donner comme une continuation du premier. Ces deux œuvres sont parfaitement indépendantes l'une

de l'autre, elles ont leur individualité propre, leurs principes, leurs conclusions, leur cadre, leur caractère spéciaux. Dans le fait toutefois elles se complètent l'une par l'autre, puisqu'elles ont pour objet deux époques qui se lient nécessairement. J'avais été entraîné à écrire l'histoire du XIVe siècle par des études que je croyais ne devoir servir qu'à une simple dissertation, je me suis trouvé engagé à composer l'histoire du XVe siècle par les nombreux matériaux que la clôture de mon premier livre laissait entre mes mains sans emploi. J'ajouterai que tout naturellement par le concile de Pise, celui de Constance et tout ce qui se rattachait au fait de ces assemblées, je me sentais jeté dans le courant politique et religieux du XVe siècle. Tout autre que moi aurait cédé à la tentation d'écrire encore un livre. Une partie de mes recherches était faite, je me trouvais sur la voie de celles qui me manquaient encore, il ne me restait guère que la peine d'ordonner mes matériaux et de rédiger. D'ailleurs, les événements de cette époque, outre leur importance, avaient ce caractère de grandeur et d'éclat qui attache ; or, après le désir d'être utile, ce qui stimule un historien c'est la satisfaction personnelle qu'il éprouve à écrire. Enfin, il y avait la nouveauté du sujet, car, je ne sache pas que la Papauté du XVe siècle ait été jusqu'ici l'objet d'aucune monographie.

Je vais dire comment je me suis acquitté de ma tâche. Le premier fait qui s'offrait à moi était le pontificat réparateur de Martin V. Je devais, en l'esquissant, mettre en relief la valeur personnelle d'un pontife qui n'est point assez connu, et il me semble que j'ai atteint ce but. Venait après cela la guerre des hussites, suivie par le concile

de Bâle. De ces deux épisodes si pleins de passions, de mouvements, si dramatiques, nous n'avions jusqu'ici que les récits des histoires générales et celui de Lenfant ; récits savants et exacts, mais récits froids, incomplets, sans liaison, récits où les faits intermédiaires sont supprimés, où rien n'est préparé et où tout semble arriver à l'improviste. Il était impossible, d'après de tels récits, de se former une idée juste de la nature et de la portée de deux événements qui agitèrent si prodigieusement l'Europe et l'Eglise. J'avoue, pour mon propre compte, que le concile de Bâle, en particulier, m'avait toujours paru une énigme inextricable. Je ne pouvais m'expliquer l'explosion subite d'une assemblée révolutionnaire, poussant tout à l'extrémité, au début d'une paix qu'on avait eu tant de peine à rétablir, lorsqu'il y avait tant de ménagements à garder pour maintenir le calme dans les esprits. J'ai essayé d'éclaircir ce mystère, en cherchant la raison des faits dans l'état moral de cette époque, la politique des gouvernements, mais surtout dans les opinions régnantes. Il était à peu près généralement admis alors, par une fausse intelligence des décrets de Constance, que le pape est inférieur à un concile, canoniquement assemblé pour représenter l'Eglise universelle. La raison qu'on en donnait était que l'autorité du pape doit céder à celle de l'Eglise. Les plus grands esprits étaient séduits par cette doctrine ; tout comme s'il était possible de parler de l'Eglise et du concile général sans parler du pape ; tout comme si l'Eglise et le concile général pouvaient exister sans le pape ; tout comme si le pape n'était pas la tête de l'Eglise, lors qu'elle est réunie comme lorsqu'elle est dispersée, et s'il était possible de l'en séparer

Cette opinion, qui établissait ainsi, à un cas donné, deux pouvoirs rivaux dans la société des fidèles, devait naturellement la bouleverser. L'explication de tout ce qui s'est fait à Bâle d'étrange est là dedans.

Le concile de Bâle avait été une révolution contre l'autorité pontificale, le concile de Florence fut une réaction en faveur de cette autorité. Et que l'on ne dise pas que cela tint à ce que cette assemblée fut célébrée en Italie et sous la présidence d'Eugène IV. Elle aurait eu ce même caractère ailleurs et sous la présidence d'un simple légat. Les éléments qui composaient cette assemblée étaient pourtant des éléments d'opposition. Ce n'était pas des Grecs qu'on aurait pu attendre de vives sympathies pour la suprématie du pape, eux qui ne la reconnaissaient pas depuis longtemps. Quant à la partie du concile de Bâle qui y vint figurer, personne n'ignore qu'elle comptait les représentants les plus illustres de l'opinion qui proclamait la supériorité du concile sur le pape. Mais et les schismatiques grecs et les réformateurs de Bâle, à Florence, ressentaient également le besoin, qu'éprouvent des hommes de bonne foi que l'expérience a éclairés, de revenir sur leurs pas et de rétablir les principes. Il ne faut donc pas s'étonner d'entendre sortir de la bouche d'une assemblée qui représentait deux révolutions contre la Papauté, la profession de foi la plus précise, la plus solennelle, la plus magnifique qui eût été jusque-là proférée en faveur de la suprématie pontificale.

Au concile de Florence se rattache un des faits les plus intéressants de l'histoire religieuse et politique du XVe siècle, et en même temps un des plus glorieux pour la Papauté, je veux parler

de la lutte de l'Occident contre l'empire des Osmanlis. Ce fait a été sans doute supérieurement raconté par l'historien des croisades, mais préoccupé des vues générales avec lesquelles il avait commencé son livre, l'auteur s'est étudié surtout à montrer le caractère défensif de cette dernière phase du grand duel du christianisme et de l'islamisme. Il n'a point, à mon avis, assez fait ressortir la part que la Papauté y a prise. Je me suis au contraire appliqué à mettre en lumière ce côté saillant. Oui, malgré le besoin évident pour tous d'opposer des bornes aux envahissements d'une puissance qui menaçait l'indépendance d'une partie de l'Europe, les princes chrétiens ne firent, au XVe siècle, aucun effort généreux; les frais de la résistance retombèrent entièrement sur les souverains pontifes qui, secondés par quelques guerriers isolés, déployèrent seuls du zèle, de l'énergie et de la constance. Ainsi, chaque fois qu'ils voulurent se retourner contre l'Occident, si les Turcs sentirent d'invincibles obstacles, en Europe, en Asie et dans la Méditerranée, c'est grâce aux papes qui ne s'endormirent jamais sur les projets de ces ennemis du nom chrétien. Il faut qu'on le sache aujourd'hui qu'on tend à devenir dédaigneux envers la Papauté.

On avait contracté, à Florence, l'obligation de protéger l'empire grec contre les Ottomans. La réunion n'avait guère eu lieu qu'à cette condition, il fallait tenir ses engagements. Le premier acte qui ouvrit la lutte fut la bataille de Varna. Le bonheur ne l'accompagna pas. Ce ne fut point toutefois la faute de la Papauté; si une campagne, commencée par des victoires, se termina par une grande défaite, elle avait fait ce qu'elle

pouvait. Mais il y eut trop de volontés où il n'y en aurait fallu qu'une seule, et celle de la Papauté était trop éloignée pour être souveraine dans cette occasion.

Le désastre de Varna amena la chute de Constantinople. Ce n'est pas que cette catastrophe, arrivée neuf ans plus tard, n'eût pu être prévenue, même après la défaite des Hongrois. Si elle l'avait voulu, l'Europe chrétienne aurait pu prendre une rude revanche. Mais l'Europe chrétienne en était arrivée à ce point d'indifférence de ne pouvoir être réveillée que par un coup de tonnerre. Comme de 1444 à 1452 les Turcs semblèrent avoir oublié les chrétiens de l'Occident, ceux-ci, s'abandonnant à une fausse sécurité, laissèrent Mahomet II préparer sa grande conquête. J'ai donné à la prise de Constantinople plus de développement qu'à aucun autre événement du même genre, parce que c'est le plus important du siècle, parce qu'il touche à la Papauté par tous les bouts, parce qu'il remua profondément l'Europe, enfin, parce qu'il absorba, pour le réparer, l'attention de trois pontifes. C'est en parcourant la volumineuse correspondance de Nicolas V, de Calixte III et de Pie II surtout qu'on peut se faire une idée des efforts tentés, par la Papauté, pour armer l'Occident contre l'Orient, et du mouvement qu'elle excitait dans les cours de l'Europe. Elle fut au moment de réussir sous Pie II, et si Mahomet ne poussa pas alors plus loin ses agressions contre l'Occident, on doit l'attribuer à la crainte que lui avait inspirée le prodigieux armement opéré par ce pontife.

Le règne de Pie II a été la grande époque de la lutte de la Papauté du XVe siècle contre les

Turcs. Paul II et Sixte IV la continuent, mais avec beaucoup moins d'énergie, jusqu'à ce que la mort de Mahomet II la suspende tout à fait. C'a été le but de mes recherches sur ce point de montrer combien les papes du XVe siècle ont déployé une politique bienfaisante et tutélaire, et combien les diverses nationalités de l'Europe chrétienne leur sont redevables.

Ce que j'ai fait pour la lutte de l'Occident avec l'Orient, je l'ai fait aussi en ce qui concerne la réforme de l'Eglise. Quand on lit les histoires écrites, je ne dirai pas seulement, par les protestants, mais encore par des catholiques, on en rapporte cette opinion que la Papauté du XVe siècle n'a pas été favorable à la réforme, que tous les efforts qui furent alors tentés dans ce but échouèrent par son mauvais vouloir, et qu'elle n'y mit à aucun instant sérieusement la main. C'est là une erreur, comme tant d'autres, qui s'est accréditée, à force d'être répétée. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble avoir mis au jour assez de faits pour prouver aux hommes de bonne foi que, avant Sixte IV, ce ne furent point les papes qui entravèrent l'œuvre de la correction, mais le mauvais esprit et les fausses opinions qui régnaient, soit dans les cours, soit dans une notable portion du clergé, et menaçaient du schisme sitôt qu'il était question de réforme.

Dans ma course rétrospective à travers une époque déjà si loin de nous, j'ai trouvé plus d'un point de contact avec la nôtre, car l'homme ressemble toujours à l'homme. Il était de la sagesse sans doute de m'aider de l'expérience de ce que j'ai vu par moi-même pour juger ce que j'étais obligé d'apprendre par le témoignage des historiens, mais il était de la prudence aussi de m'in-

terdire tout rapprochement, toute allusion même. On ne rencontrera, je l'espère, en me lisant, rien de semblable. Il ne convient pas de porter, dans le récit du passé, les préoccupations et les préventions des temps présents, ce serait s'exposer, en voulant instruire les vivants, à manquer d'équité envers les morts.

En esquissant le XIVe siècle, je n'avais touché qu'en passant, et à propos d'un grand écrivain, le mouvement littéraire qui s'était produit à cette époque, parce que ce mouvement était encore faible et que la Papauté y était restée à peu près étrangère. Mais il ne devait pas en être ainsi au XVe siècle, car alors, l'heure de la renaissance a sonné, et la Papauté dirige le progrès des lumières. J'ai donc dû, à côté de l'exposition des faits historiques, réserver une large part au développement littéraire. Le premier et le principal tableau que j'avais à en tracer, je l'ai placé immédiatement après la chute de Constantinople, soit parce que c'est le moment où la renaissance prend son plus éclatant essor, soit parce que je me trouvais mieux posé dans cette circonstance pour réunir sous un point de vue d'ensemble les personnages et les faits qui se rattachent à cette brillante révolution de l'esprit humain, soit, parce que Nicolas V qui régnait alors en a été le plus actif moteur comme le plus illustre patron. Mais fidèle à la règle que je me suis imposée de ne considérer chaque chose que dans la mesure du rapport qu'elle peut avoir avec mon sujet, j'ai évité de faire de trop fréquentes et trop longues excursions dans la vie comme dans les travaux littéraires des humanistes de cette époque.

Les sources auxquelles j'ai puisé pour éclaircir tant de faits divers sont de plusieurs sortes. D'abord je me suis servi des documents que tout le monde a sous la main, et dont les uns se trouvent épars dans les collections, les autres rassemblés dans les annalistes. Ces documents ont servi à jeter les fondements de mon travail. J'ai rencontré, comme je l'avais fait pour mon premier ouvrage, dans les vieilles chroniques, des matériaux rudes et informes, mais précieux. Les lettres des papes, des princes, des cardinaux, les recueils qui contiennent la correspondance des savants, soit entre eux, soit avec les grands personnages du temps, en particulier ceux de Poggio Braccciolini, de Léonardo Bruni d'Arezzo, de Francesco Filelfo, d'Æneas Sylvius, d'Ambrogio Traversari, du cardinal de Pavie, de Pierre Martyr Anglerio, m'ont fourni des lumières spéciales, tant pour l'appréciation morale des hommes que pour l'intelligence de certains faits. Je dois dire aussi que plusieurs travaux biographiques, dus à des savants judicieux, m'ont été d'un utile secours.

Mais en vain eussé-je compulsé tous les livres de nos bibliothèques françaises, je n'aurais pu y trouver la somme des renseignements qui m'étaient nécessaires pour résoudre les graves questions que j'avais à traiter. Au XVe siècle, la Papauté a cessé d'être française pour reprendre, avec son siége primitif naturel, une politique et un caractère italiens. C'était donc en Italie qu'il fallait aller chercher mon dernier mot sur les personnes et les choses, et étudier la forme définitive qu'il convenait de donner à mon livre. Je me suis dirigé vers cette contrée, et je l'ai, je puis le dire, parcourue pas à pas,

scrutant les lieux auxquels pouvait se rapporter un souvenir célèbre et où s'était accompli quelque grand événement, interrogeant les archives et les bibliothèques si riches et si bien tenues des villes. J'ai pris la peine de dépouiller, au couvent de la Cava et à l'abbaye du Mont-Cassin, les catalogues des soixante mille diplômes que possède chacun de ces deux grands centres bénédictins. J'ai relevé sur les manuscrits tout ce qui avait quelque rapport à mon sujet. Les magnifiques dépôts manuscrits des bibliothèques Laurentienne et Magliabecchi à Florence, m'ont fourni plusieurs documents entièrement neufs. J'ai compulsé, à Venise, les premiers volumes de l'énorme chronique de Sanuto, à Milan, la correspondance de Francesco Sforza, avec ses ministres à Rome, sous Calixte III, Pie II et Paul II. Il y a dans cette correspondance des pièces intéressantes et propres à jeter une vive lumière sur la politique italienne vers le milieu du XVe siècle. A Turin, j'ai pu pénétrer dans les archives de l'Etat et suivre, d'un bout à l'autre, le volumineux bullaire de Félix V.

Mais c'est Rome qui m'a offert, sans contredit, les plus amples renseignements. Nulle part on ne rencontre des collections aussi importantes et aussi nombreuses de manuscrits et d'imprimés en tous genres. Outre la bibliothèque du Vatican, qui renferme les pièces officielles de l'administration romaine, la correspondance des papes avec les Gouvernements, les journaux de la cour, ainsi qu'une foule de chroniques, d'éphémérides, de biographies et de récits spéciaux. Il y a plusieurs autres bibliothèques et archives, appartenant à de grandes familles, et dont les richesses ont été accu-

mulées de siècle en siècle. Parmi ces dépôts particuliers, je citerai, comme étant les plus remarquables, ceux des palais Corsini, Barberini, Chigi. Quelques-uns de ces dépôts sont libéralement ouverts au public, et l'on y trouve un grand avantage à y faire des recherches. M. Léopold Ranke s'applaudit, dans sa préface, des lumières qu'il a puisées dans ces galeries particulières; il va même (ce qui est beaucoup dire), pour l'étendue et l'importance historique, jusqu'à donner la préférence à quelques-unes de ces galeries sur celle du Vatican. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'elles fournissent des éclaircissements authentiques et suffisants. Pour mon compte, j'en ai retiré de très-propres à jeter un jour nouveau sur plus d'un personnage de mon histoire.

J'ai lu avec fruit quelques-uns des manuscrits de la bibliothèque *Casanatense*, de la bibliothèque Angélique et de celle de l'Oratoire. La bibliothèque Angélique conserve le manuscrit du cardinal Egidius de Viterbe et trois gros volumes de pièces concernant le concile de Bâle. Le temps ne m'a pas permis de m'assurer si toutes ces pièces étaient inédites. Il m'a également manqué pour relever *in extenso*, à la galerie Barberini, plusieurs pièces considérables du manuscrit intitulé : *Romanæ curiæ reformatio facta tempore Pii II*, et j'ai dû me contenter d'une simple analyse.

En général, toutes les bibliothèques de Rome contiennent, sur les conclaves, des récits qui paraissent spéciaux mais qui se répètent un peu les uns les autres. Il y a aussi de nombreuses notices sur Alexandre VI et César Borgia. Gordon et Masse ne paraissent pas avoir connu aucune de ces notices, mais, selon toutes les apparences,

elles ont été habilement dépouillées et résumées par Tomaso Tomasi, qui n'est ni toujours exact ni toujours impartial et qui a servi de guide à l'historien anglais. Burchard se trouve partout, on en voit également des copies dans toutes les grandes bibliothèques de l'Italie.

Il y a aussi, en abondance, dans les dépôts manuscrits de la Péninsule, des tableaux statistiques, des registres de recettes et de dépenses, mais qui concernent les siècles postérieurs au XVe. Il a passé sous mes yeux, soit à Rome, soit à Florence, plusieurs nonciatures avec les instructions qui les accompagnent. Je m'en suis servi pour éclaircir quelques faits de la lutte des papes avec les Turcs.

Maintenant qu'il me soit permis d'adresser à qui elle est due l'expression de ma gratitude. A part les petits obstacles que tout étranger doit s'attendre à surmonter à la porte de certaines archives, quand il veut y pénétrer un peu profondément, j'ai rencontré partout un bienveillant accueil, parfois d'ardentes sympathies pour mes travaux historiques, et de ces attentions délicates qui montrent que la confraternité de la science est partout comprise. C'est principalement à la Cava et au Mont-Cassin que j'ai eu à m'applaudir de ces sympathies et de ces attentions. J'ignore si le vent des révolutions a respecté les savants religieux que j'ai vus dans ces deux couvents, mais en quelque endroit qu'ils se trouvent, si ces lignes peuvent arriver jusqu'à eux, qu'elles leur disent combien je suis reconnaissant de leurs bons offices et de leur cordiale hospitalité.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA PAPAUTÉ

PENDANT LE XVe SIÈCLE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ

PENDANT LE XVe SIÈCLE.

LIVRE PREMIER.

—

SOMMAIRE.

Caractère de Martin V. — Dernier mot sur le concile de Constance. — Tableau de l'Europe, de l'Italie et de Rome, à la fin de cette assemblée. — Jeanne II de Naples. — Carracciolo. — Philippe-Marie Visconti. — Braccio de Montone. — Ce condottière aspire à la conquête de Rome. — Sforza Attendolo. — Difficultés de la situation pour Martin V. — Habileté de ce pontife. — Ses efforts pour éteindre le schisme. — Isolement de Pierre de Lune à Paniscola. — Martin V essaie en vain de réconcilier la France et l'Angleterre. — Il quitte Constance et revient en Italie. — Complication politique dans le royaume de Naples, intervention de Martin V. — Soumission de Balthazar Cossa. — Ambition de Braccio de Montone. — Lutte de ce condottière avec Sforza. — Martin V traite avec Braccio avec l'aide des Florentins. — Braccio ramène Bologne à l'obéissance envers le Saint-Siége. — Martin V chansonné à Florence se tourne du côté de Milan. — Il revient à Rome. — Il se décide à déposséder Jeanne II et à lui substituer Louis duc d'Anjou. — Son entente avec Sforza. — Progrès de Louis et de Sforza contre Jeanne. — Cette reine a recours à Alphonse V,

roi d'Aragon, qui vole à sa défense. — Adoption d'Alphonse par Jeanne. —Braccio de Montone au service de la reine.— Les affaires de Jeanne se relèvent. — Mécontente d'Alphonse, elle se réconcilie avec le pape, et adopte Louis d'Anjou. — Danger de la situation d'Alphonse; il retourne en Aragon. — Braccio de Montone redevient redoutable à l'Eglise, il assiége Aquila. — Jeanne envoie Sforza au secours de cette place. — Mort de Sforza.— Jacopo Caldora marche contre Braccio.—Défaite et mort de Braccio. — Mort de Pierre de Lune. — Election de l'antipape Clément VIII. — Mission du cardinal Pierre de Foix en Aragon, pour terminer le schisme. — Obstacle qu'oppose à cette mission Alphonse V. — Triomphe de Pierre de Foix. — Abdication de Clément VIII et fin du grand schisme. — Nouvelle révolte de Bologne. — Jacopo Caldora marche contre cette ville. — Martin V rentre en possession de presque tout le domaine ecclésiastique. — Ce pape relève Rome de ses ruines. — Son zèle pour la restauration de la bonne discipline, sa fermeté. — Mission du cardinal Albergati en France. — Déplorable état de ce royaume. — Jeanne d'Arc.

Ce fut un admirable esprit de conciliation qui inspira aux électeurs du conclave de Constance le choix du pontife qui prit le nom de Martin V. Othon Colonna était bien, de tous points, l'homme qui convenait le mieux dans les circonstances délicates où l'on se trouvait, pour attirer au nouvel ordre de choses les sympathies jusque là si divisées des nations catholiques. La France retrouvait en lui le descendant d'une famille toujours amie de ses rois; l'Allemagne, un représentant de cette grande maison Colonna qui avait tant fait pour l'Empire; l'Italie, un nom populaire et respecté; l'Angleterre et l'Espagne ne pouvaient lui être opposées. D'autre part, les qualités personnelles de l'élu étaient au niveau de la faveur qui avait accueilli son élévation. Créé cardinal par Innocent VII, Othon Colonna, peu remarquable avant cette promotion, se trouva du petit nombre de

ceux que les grandes dignités rendent meilleurs, dont elles élèvent les idées et développent la valeur (1). Le fonds de son caractère était la modération, il y joignait une modestie qui allait jusqu'à une extrême défiance de lui-même, et qui le tenait à l'écart de toutes les affaires publiques dont sa dignité ne lui faisait point un devoir (2). Du reste, si cette réserve exagérée dérobait à la vue du monde ses rares talents, elle l'affranchissait des désagréments qui suivent les grandes influences, l'envie et la rivalité. Homme de paix et de conciliation, Othon Colonna aimait la neutralité. Au sein du consistoire orageux où Grégoire XII voulut, contre ses serments, faire une promotion de cardinaux, on avait vu Colonna s'efforcer d'adoucir ses collègues en même temps qu'il tentait de fléchir le pape. Pendant la tenue du concile de Constance, lorsque la diversité d'obédience, les rivalités nationales, les oppositions d'intérêts, soulevaient les plus violentes contentions, Othon Colonna était demeuré constamment maître de lui-même, n'inclinant vers aucun parti et se ménageant ainsi, à l'égard de tous le noble rôle de médiateur. Cette sage conduite l'avait rendu infiniment agréable à ses collègues, à l'empereur Sigismond et à tous les Pères du concile. Avant même que le choix du conclave se fût arrêté sur sa personne, les voix presque unanimes des nations désignaient le cardinal de Saint-Georges au voile d'or comme l'homme

(1) Humanior quam antea factus. (Naucler, Generat. XLVIII.)

(2) In rebus publicis non multum se immiscens nisi quantum dignitatis suæ onus requirebat. Vita Martini V, ex Ms. Patavino, Murat., script., t. III, part. II, p. 859.— Naucler, loc. citato.

qui, par sa prudence, était le plus propre à guider la barque de Pierre vers le port tranquille de l'unité (1).

L'élection de Martin V mit fin à l'étonnante dictature que le concile de Constance avait exercée sur la société chrétienne. Ce fait d'une assemblée d'évêques, de prêtres, de laïques même, disposant en souveraine de la tiare, suppléant à l'autorité douteuse de ceux qui se disaient les représentants de Dieu sur la terre, par une autorité émanant directement de Dieu, et concentrant dans ses mains tous les pouvoirs apostoliques, ce fait avait été jusque là inouï dans l'histoire de l'Église. Aujourd'hui que ce fait semble avoir développé toutes ses conséquences, on est tenté de se demander s'il a été un bien ou un mal. Si l'on se contente de juger cette dictature au point de vue des circonstances où elle s'exerça, en la voyant terminer les divisions d'un long schisme, dissiper les nuages qui s'étaient formés autour de la chaire de Pierre, retremper les ressorts de la discipline, on n'hésitera pas à dire qu'elle fut un bien. Mais si l'on considère que l'intervention du pouvoir laïque dans les affaires de l'Église date de cette dictature, que la Papauté en sortit amoindrie dans sa puissance d'opinion, que c'est de là que sont nées ces étranges idées qui limitent l'autorité du vicaire de J.-C. et le soumettent à une autorité factice, indépendante de la sienne, idées qui ont depuis partagé les écoles, troublé les meilleurs esprits et créé une déplorable opposition au Saint-Siége, il semble que cette dictature fut un mal. Étrange destinée des œuvres de l'homme

(1) Vita Martini V. ubi supra, p. 859 et 860.—Gonzalo Ilescas Historia pontificale, lib. VI, p. 75.

qu'elles participent de la condition de sa nature mêlée de puissance et de fragilité ! Ne nous en étonnons donc point. Si la société religieuse ressemble aux individus qui la composent, si elle a comme eux ses moments de langueur et de perturbation, il lui faut aussi comme à eux des remèdes proportionnés à son état de souffrance. Eh bien ! la dictature du concile de Constance fut pour la société chrétienne un grand remède à un grand mal. Mais de même que les remèdes violents, tout en expulsant la maladie, laissent quelquefois dans les tempéraments de fâcheuses altérations qui en amoindrissent la vigueur, de même la dictature du concile de Constance, tout en mettant fin à d'immenses scandales, ébranla la constitution de l'Église, en dérangea un instant l'harmonie, et déposa, dans les esprits, des semences de troubles qui ne sont point aujourd'hui encore entièrement étouffées.

En remettant les rênes de l'Église à Martin V, le concile de Constance laissait ce pontife en face d'une situation politique embrouillée et dont les difficultés allaient se présenter à la fois. En Orient, les Turcs, sous Mahomet I, poursuivaient leurs envahissements. Débordé de tous côtés par ces terribles ennemis, ce qui restait de l'antique domination romaine ne méritait même plus le nom d'Empire. Et si le nom subsistait encore, c'était grâce à la diversion inattendue opérée par l'apparition du Tartare Timur-Beck; aux troubles qui avaient suivi la mort de Bajazet; enfin à la crainte qu'inspirait encore un retour offensif des nations chrétiennes de l'Occident.

En Occident, la France vaincue à Azincourt, à demi

conquise par les Anglais, gouvernée par un monarque insensé, ruinée par une reine débauchée et des ministres avides, ravagée par les Compagnies, divisée par les rivalités des Bourguignons et des Armagnacs, ne comptait presque plus au nombre des puissances et se débattait dans les convulsions de l'agonie. L'Espagne prospérait, il est vrai, sous Alphonse V, roi d'Aragon, et Jean II, roi de Castille, mais Pierre de Lune, toujours retiré dans le château de Paniscola, et soutenu par l'Écosse et le comte d'Armagnac, était là comme une menace permanente dont un prince ambitieux comme Alphonse pouvait exploiter la terreur au profit de ses vues personnelles. Dans le nord déjà grondait l'orage du hussitisme qui allait bientôt agiter la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Pologne et ébranler l'Empire.

En Italie, Gênes et Florence étaient travaillées par des dissensions qui devaient forcer la première de ces républiques à vendre de nouveau son indépendance. Venise jusque-là, moins occupée du continent que de ses conquêtes maritimes, affermissait sa domination dans le patriarchat d'Aquilée, l'Istrie et la Damaltie. A Milan, le fils de Gian-Galeazzo, Philippe-Marie, relevait la formidable puissance de son père. Personnage réunissant dans son caractère et sa conduite les contrastes les plus bizarres. Dépourvu de talents militaires et passionné pour la guerre; avide d'argent et ne manquant point de libéralité; fuyant le commerce des hommes et vivant d'intrigues; timide jusqu'à la pusillanimité, tremblant devant son ombre, lorsqu'il se prenait à penser à la mort, et toutefois hardi jusqu'à la témérité lorsqu'il s'agissait d'embrasser un parti politique. Du reste, soup-

çonneux, égoïste et cruel comme un Visconti, infidèle à l'amitié, implacable dans sa haine, ne voyant pour but que l'intérêt ou la vengeance; prince sans grandeur, politique sans foi, conquérant sans gloire, né seulement pour troubler le repos des peuples (1).

Depuis la mort de Ladislas, la prépondérance de Naples n'était plus à craindre. Œuvre non d'un peuple mais d'un seul homme, elle avait disparu avec lui. A la place de l'ambitieux et actif successeur de Charles de Duras, régnait une femme, Jeanne, deuxième du nom, sœur de Ladislas et veuve de Guillaume d'Autriche. D'un caractère vain et léger, d'une capacité au-dessous du médiocre, peu appliquée aux affaires, s'abandonnant à l'âge de quarante-cinq ans à des galanteries qui lui ont acquis une honteuse célébrité, cette reine n'était pas faite pour renverser la balance politique de la Péninsule (2). Mariée récemment à un seigneur français, Jacques de la Marche, elle ne montrait à son époux ni affection ni déférence. Sa cour était pleine d'orgies et d'intrigues; les favoris seuls y gouvernaient l'Etat. Le premier de ces indignes courtisans avait été Pandolfo Alopo, un vil cocher, dont l'unique mérite était une belle figure; Jules César de Capoue, comte d'Altavilla, lui avait succédé, puis avait été remplacé par Giani Carrac-

(1) Voir les principaux traits de ce portrait dans Æneæ Sylvii commentariis de rebus Basileæ gestis, editis à Catalano, 4° Firmo 1803, p. 46.

(2) Incredebile quidem dictu est, quantos æstus receperit reginæ animus, quum insanis amoribus perditissime deserviret. (Paul. Jov. de vita magni Sfortiæ, c. XXIII.)

ciolo, comte d'Avellino, moins méprisable qu'eux, parce qu'il avait quelques talents, mais tout aussi immoral, et tout aussi disposé à sacrifier le bien public à son infâme crédit (1).

A Rome, les choses persévéraient dans le désordre où les avait laissées la mort de Ladislas. A cette époque, le peuple, retrouvant un peu d'énergie, avait brisé au capitole les armes de ce prince, celles du sénateur nommé par lui, et forcé la milice napolitaine d'évacuer la ville. Mais Jeanne était restée maîtresse du Château Saint-Ange (2).

Le cardinal Isolani, qui vint commander pour l'Église, n'essaya point de l'y forcer, il en eut besoin même pour résister à d'autres ennemis, et Jeanne qui, au début de son règne, sentait déjà qu'elle aurait de grands torts à faire oublier au nouveau pontife, se montra disposée à prendre en main la défense des intérêts ecclésiastiques (3).

Les Romains n'échappaient au joug de la tyrannie que pour passer sous celui de l'anarchie (4). Le régime des conservateurs qui avait remplacé celui du sénateur établi par Ladislas, fut bientôt forcé de céder à une nouvelle institution dite des *Padroni* de Rome. Toutefois, le cardinal Isolani avait pu, en 1416, substituer aux *padroni*

(1) Poggio libr. III, de varietate fortunæ, p. 102.

(2) Antonii Petri Diar. Rom., ap. Murat., Script., t. XXIV, p. 1045.

(3) Tristani Carraccioli opuscula, Hist. Murat., Script., t. XXII, p. 25.

(4) Roma... obsessa latronibus, ac orbata pontifice, factionum libidini serviebat. (Paul. Jov. de vita magni Sfortiæ, c. XIV.

l'ancien Sénatoriat qu'il fit exercer d'abord par Giovanni de Floribus di Narni, puis par Riccardo Alidosi auquel succéda Giovanni Alidosi. Au moment où Martin V fut élu, Ruggiero di Antignola de Pérouse représentait le sénat. Mais alors, d'un côté, la turbulence des Romains, de l'autre, les tentatives des grands barons pour usurper le pouvoir, mirent la chose publique dans un tel danger, que le nouveau pape ne vit rien de mieux à faire que de confier, à la reine de Naples, et la garde de Rome et celles des autres villes qui appartenaient à l'Église, jusqu'à ce qu'il pût revenir en Italie (1).

Le domaine pontifical en était revenu à l'état où l'avait trouvé, soixante ans auparavant, le grand Egidius Albornoz. Presque partout les tyrans avaient substitué leur autorité à celle du Saint-Siége. Bologne s'était remise en liberté; Orvieto était entre les mains de Corrado della Carrara; Braccio de Montone occupait l'Ombrie et Pérouse (2).

Ce dernier n'était ni un prince ni un seigneur. Sorti des rangs du peuple, ses talents seuls avaient fait sa fortune. Condottière, il régnait sur une armée d'aventuriers comme lui qu'il subjuguait, par la supériorité de son génie militaire, et qui s'étaient dévoués à son service pour vaincre et s'enrichir. Jean XXIII, en partant pour Cons-

(1) Antonii Petri Diar. Rom., p. 1046.—Bonincontrii, Annales. Murat., t. XXI, p. 115. —Vitale Storia diplom. de' senatori di Roma, t. II, p. 384 et seq.

(2) Commentarii histor. di Monaldo Monaldeschi, 4°, Venetia, 1584, p. 128.

tance, lui avait confié Bologne, et longtemps l'Église n'avait eu qu'à se louer de son zèle; mais Jean XXIII déposé, Braccio se crut libre de ses engagements et chercha à se créer une principauté. Vainqueur de Charles Malatesta, devenu maître d'une partie du domaine ecclésiastique, il ne mettait plus de bornes à son ambition et aspirait à la seigneurie de Rome même (1). Il se présenta devant ses murs le 3 juin 1417. Lorsque le légat Isolani lui demanda le motif de cette brusque agression, Braccio répondit avec insolence : « Le même que les souverains pontifes, l'honneur de commander à la capitale du monde. » Ce fut en vain que le cardinal s'efforça de le détourner d'un projet si injuste, que les Romains essayèrent de traiter, le condottière entra le 16 juin dans la ville, comme en triomphe, sous le nom faussement modeste de *défenseur de la cité* (2). Braccio créa un sénateur de son choix et prit en main les rênes du gouvernement.

Il ne put toutefois se rendre maître du château Saint-Ange. Isolani qui s'y était retiré sous la protection des Napolitains, repoussa énergiquement ses attaques, en attendant les secours qu'il avait demandés à la reine Jeanne. Bientôt Sforza Attendolo, grand connétable du royaume, accourut à la tête d'une armée. C'était le fils d'un paysan de Cotignola, soldat de fortune comme

(1) Bonincontrii, Annal. Murat., t. XXI, p. 111. — Campanus in vita Bracchii, Murat., t. XIX, libr. III, ad calcem et lib. IV, p. 541. Roma erat quæ invictum animum ingenti cupiditate sollicitum habebat., p. 545.

(2) Almæ urbis Romæ defensor.

Braccio, qui ne devait qu'à son épée sa haute élévation et dont le nom était promis à la plus grande gloire. Braccio, avec une popularité équivoque et une armée affaiblie par la contagion, ne crut pas devoir attendre son adversaire et il évacua la ville deux mois après y être entré (1). Rome était délivrée, mais Braccio ne renonçait pas à l'asservir, et jusqu'à ce que l'occasion lui fût donnée de le faire, il s'occupa d'autres conquêtes sur les terres de l'Église.

Devant une situation si grave et si complexe, il fallait un pontife d'une intelligence, d'une sagesse, d'une fermeté de caractère, d'une activité peu communes. Martin V ne fit point repentir les électeurs du choix qu'ils avaient fait de lui. Dès les premiers moments, il déploya une sagacité, une expérience des affaires, une résolution, une sûreté de coup-d'œil, une énergie qui étonnèrent ceux qui n'avaient cru voir dans le cardinal Colonna, qu'un prélat insouciant ou médiocre (2). Son activité se communiquait à tout ce qui l'entourait. Il dormait et mangeait à peine ; sa vie semblait absorbée dans le travail. Ses moindres démarches étaient réfléchies ; sa prudence sans pareille. Aucun de ses prédécesseurs, dit un de ses biographes, ne porta cette vertu plus haut que lui ; elle

(1) Campanus in vita Bracchii, p. 545, et seq.— Leodrisii Cribelli de vita Sfortiæ. Murat., t. XIX, p. 679. — Pompeo Peltini dell' Historia di Perugia, 4°, t. II, libr. II, dell. part. II, p. 229.— Corio Storia di Milano, édition de Padoue, 4°, p. 615. — Bonincontrii, Annales, p. 215.

(2) In pontificatu ita opinionem de se prius habitam redarguit, ut sagacitas in eo summa reperiretur. (Leonard. Aretin. Comment. Murat., t. XIX, p. 936).

éclatait surtout dans le conseil, soit qu'il s'agît d'un parti à prendre, d'un péril à éviter, d'une circonstance à saisir. Sa parole était brève et sentencieuse. Sa discrétion ne se laissait jamais prendre en défaut. Il ne disait que ce qu'il voulait bien qu'on sût, et l'habileté avec laquelle il savait détourner les questions captieuses, décourageait bien vite ceux qui avaient la prétention de le pénétrer (1).

Martin V, tout d'abord, s'occupa d'éteindre les dernières étincelles du schisme, et envoya le cardinal Alemano dei Adimari, en Espagne auprès de l'obstiné Pierre de Lune, afin de l'engager à la soumission. Six cardinaux restaient encore à cet antipape; quatre d'entre eux, Martin-Jean Murillo, Charles d'Urier, Alphonse Carillo et Pierre Fonseca, avec quelques autres prélats de Paniscola, joignirent leurs instances à celles du légat pour vaincre l'obstination du pontife aragonais. Mais l'opiniâtre vieillard, déterminé à régner, répondit à tous les arguments : « Je ne suis point obligé de céder pour éviter un scandale qui n'est autre que le scandale des pharisiens, des schismatiques et des infidèles. La voie qu'on a prise pour arriver à l'union de l'Église n'est qu'une voie obscure, douteuse et nulle. L'élection de mon rival est fausse. Mais si tout ce que j'ai ouï dire de l'humilité, de la douceur et des autres vertus de Martin est vrai, j'aurai avec lui une conférence et nous réussirons, je le pense, à nous entendre. » Quelque temps après, des nonces de Pierre de Lune arrivèrent à Nantua.

(1) Id. loc. cit. — Philippi Bergomensis Chronic. supplem., libr. XV, p. 354. Edit. de Paris 1535.

On ne dit ni le nombre, ni le nom, ni la qualité de ces nonces; on sait seulement qu'ils étaient envoyés pour s'entendre avec le comte de Savoie, Amé VIII, les évêques de Langres, de Bayeux et François de la Palu, seigneur de Varambon, représentants du duc de Bourgogne (1). C'était, tout porte à le croire, une simple conférence que l'on venait négocier, par cette mission mystérieuse qui n'avait rien de sérieux et n'eut aucune suite. Mais celle du légat Alemano ne resta pas sans effet. Désillusionnés par tant de subterfuges, les quatres cardinaux nommés abandonnèrent l'obédiennce de Pierre de Lune, vinrent faire leur soumission à Martin V qui les reçut avec transport et confirma leurs titres. Le comte d'Armagnac, qui avait jusque là résisté aux décrets du concile de Constance, céda enfin. A son tour, l'Ecosse se rendit à la persuasion de deux internonces envoyés par Martin V. Ainsi, à l'exception du rocher de Paniscola, la chrétienté entière reconnut le pape élu à Constance (2). Le succès du cardinal Alemano aurait été complet si Alphonse, roi d'Aragon, comme on l'en priait, eût voulut employer la voie des armes pour forcer Pierre de Lune dans Paniscola. Mais ce monarque, profondément politique et déjà mécontent de Martin V parce qu'il n'avait point consenti à la remise du cens que les rois d'Aragon devaient au Saint-

(1) Guichenon, Histoire de la royale maison de Savoie, t. II, p. 33.

(2) Raynald., ann. 1418, n° 12 et seq. —Vita Martini V, ex ms. Vat. et ex additamentis ad Ptolomœum lucensem. Murat., Script., t. III, part. II, p. 860, — Gonzalo Ilescas, Hist. pont., libr. VI, p. 78.

Siége pour la Sicile et la Sardaigne, refusa de prendre ce parti, et le schisme conserva une racine dangereuse (1).

Martin V fut moins heureux dans la tentative qu'il fit pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Déjà, dès le mois de février 1418, il avait envoyé dans ce but le cardinal Amédé de Saluces. Quelques semaines après, à ce premier légat il en adjoignit deux autres, Jordano dei Orsini et Guillaume Filastre. Ces représentants du Saint-Siége furent accueillis avec les plus grands honneurs en France et en Bourgogne. Pour parvenir à rapprocher la France de l'Angleterre, il fallait avant tout apaiser les mésintelligences qui, en France, divisaient le roi et le Dauphin, d'une part, la reine Isabeau et le duc de Bourgogne, de l'autre. Les trois cardinaux se rendirent à Montereau où des conférences avaient été indiquées et où les ambassadeurs des parties intéressées avaient déjà été envoyés. Ils firent tant par leurs bons offices que la paix fut consentie de part et d'autre, « *Par condition que chacune des parties reporteroit par écrit devers ses souverains le traité tel comme ils l'avoient fait, et s'il ne leur étoit agréable, chacune des parties demeureroit en tel état comme devant, sans avoir ni paix ni trève.* »

Le conseil du duc de Bourgogne fut d'avis de ratifier cette convention; la majorité du conseil du roi voulait bien l'accepter aussi, mais trois membres, le connétable de France, comte d'Armagnac, le chancelier et le

(1) Ferreras, Hist. générale d'Espagne, t. VI, part. IX, p. 227 et suiv.

prévôt de Paris l'eurent pour désagréable, et dirent qu'on ne devait point y apposer le sceau royal; que ceux qui conseillaient une telle paix étaient des traîtres. Leur opposition prévalut et l'anarchie continua dans l'Etat (1). Les gens du peuple, informés de cette opposition, en ressentirent un violent dépit, et, regardant le connétable et ses adhérents comme les ennemis du royaume, conçurent contre eux de sinistres projets. Ils ne tardèrent pas à les accomplir. Peu de temps après, le duc de Bourgogne ayant trouvé le moyen de s'emparer de la capitale, une terrible émeute éclata contre les Armagnacs. Le comte et ses partisans sont jetés en prison. La populace furieuse les poursuit dans cet asile que les lois ne protégent plus; on les égorge par centaines et on traîne leurs cadavres par les rues. Jean-sans-Peur prit les rênes du gouvernement, au nom du roi, innocent de ces excès, et dont l'imbécillité complétait les malheurs publics.

Le cardinal des Orsini avait été le témoin de ces horribles exécutions; elles ne le firent point renoncer à sa mission pacifique et il partit de Paris pour aller négocier avec les Anglais un traité de paix ou du moins une longue trêve. Mais il revint bientôt apprendre qu'il les avait trouvés orgueilleux et hautains, et ne doutant point d'achever la conquête du royaume de France avec l'aide des factions qui le divisaient. « Dieu,

(1) Raynald., anno 1418. n° 24 et seq.—Chronique de Monstrelet, livr. I, c. cxciv. — Jean Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI, ann. 1418.— Le Religieux de Saint-Denys, l. XXXIX, c. VII.

lui avait dit Henri V, m'a inspiré de venir dans ce royaume, pour en châtier les sujets et en avoir la seigneurie comme vrai roi (1). » Attila n'aurait pas mieux parlé.

Quand on considère l'abîme de maux dans lequel se trouvait alors plongée la France, naguère si florissante, on se prend à regretter le temps où une menace d'excommunication, de la part du pape, faisait trembler des ennemis orgueilleux ou des sujets rebelles. Mais pour le malheur des peuples et des rois, cette puissance tutélaire, Rome avait achevé de la perdre dans le schisme, et il ne restait plus à ses légats que celle de l'habileté personnelle, moyen bien insuffisant lorsqu'il s'agit d'imposer silence aux grandes passions.

Cependant Martin V, n'étant plus retenu par les opérations du concile, se préparait à quitter Constance. L'empereur Sigismond désirait qu'il se montrât à l'Allemagne. Les Français, de leur côté, le sollicitaient de visiter leur pays si longtemps l'asile de la Papauté. Mais le pontife se décida pour l'Italie où l'appelaient et le Siége de Pierre, et les cris des provinces opprimées par les tyrans, et le besoin de pacifier Rome déchirée par les factions.

Le 16 mai 1418 (2), il partit de Constance suivi de quinze cardinaux, passa par Schaffouse, et s'arrêta trois mois à Genève. Là, des députés avignonnais lui appor-

(1) Jean Juvénal des Ursins, loc. cit. — Monstrelet, livr. II, c. CXCVI et CXCVIII. — Le Religieux de Saint-Denys, liv. XXXIX, c. VII et VIII.

(2) Monstrelet, dit le II juin, c. CC.

tèrent la soumission du comtat Venaissin (1). Son séjour dans cette ville lui fournit l'occasion de prononcer une sentence arbitrale importante. Sur la requête du clergé, des syndics et des citoyens, il confirma à l'évêque, alors Jean de Rochetaillée, la souveraineté de Genève, contre la requête d'Amé VIII, comte de Savoie, qui réclamait cette souveraineté auprès du pape (2). Le 3 septembre, il se remit en marche, traversa la Savoie, le Piémont, visita successivement Suze, Turin, Pavie, Milan, Brescia, laissant partout des traces de sa libérale piété, et arriva au mois de novembre à Mantoue où il se reposa le reste de l'année. De grands honneurs l'avaient accueilli sur sa route. Milan surtout s'était distinguée par la splendeur de ses hommages (3). L'Italie paraissait enivrée de joie en revoyant son pontife (4). Ces démonstrations semblaient à Martin devoir être le prélude du recouvrement de l'autorité papale, mais elles ne furent suivies d'aucune soumission. Les Bolonais, sommés de restituer au Saint-Siége le domaine temporel de leur ville, répondirent en priant le pape de se contenter d'un tribut annuel de 8000 florins d'or et de ne se point mêler de leurs affaires, proposition que, dans l'état des choses, l'on se crut heureux d'accepter. Braccio de Montone

(1) Contelorius, ap. Raynald., anno 1418, nus 36.— Vita Martini V, ex Ms. Vatic. Murat., ubi supra.—Platina in Martinum V.

(2) Spon, Histoire de Genève. 4°, t. I, p. 75 et suivantes.

(3) Joseph Ripamontius décrit avec détails la réception qui fut faite au pape. Hist. urbis Mediol ap. Burman. Thesaurum, t. II, libr. IV, p. 597.

(4) Contelor., ap. Raynald., anno 1418, nus 36.

eut l'audace de demander le vicariat des villes qu'il s'était appropriées, et de plus une alliance avec le Saint-Siége. Il essuya un double refus (1). Seule entre tous, la reine de Naples se mit en devoir de satisfaire l'Église. Le grand sénéchal, Gianni Carracciolo, envoya porter aux pieds de Sa Sainteté, avec l'hommage de sa souveraine, l'offre de restituer au Saint-Siége les places qu'occupaient ses milices napolitaines et de former avec l'Eglise une ligue offensive et défensive.

Si explicite qu'elle parût, une telle soumission pourtant n'était point désintéressée. Jeanne avait besoin du pape. Plus que jamais son royaume était troublé par les intrigues de ses favoris. Le libérateur de Rome, le connétable Sforza, était en armes aux portes de Naples, menaçant de venger sur cette capitale les mortifications répétées que lui faisait éprouver le sénéchal Carracciolo. Les barons et le peuple étaient partagés entre ces deux grands rivaux. Tout en recevant la soumission de la reine, Martin V se vit obligé d'intervenir au milieu des complications de son royaume. Mais la politique éclairée du pontife ne servit point ici les passions de Jeanne; elle sut habilement discerner le parti honorable, et se déclara pour Sforza, c'est-à-dire pour le génie et la gloire. Jordano Colonna, frère du pape, envoyé à Naples, trouva le moyen, en éloignant Carracciolo, de débarrasser la reine d'un ministre perfide, et Sforza, réintégré dans la confiance de sa souveraine, et nommé gonfalonier de

(1) Chronica di Bologna, Murat., t. XVIII, p. 608. — Campanus in vita Bracchii, lib. IV, p. 552.—Pompeo Pellini dell' Hist. di Perugia, t. II, lib. II dell part. II, p. 234.

l'Église romaine, put faire usage de ses talents au profit de l'Etat. Cette satisfaction obtenue, Martin V fit alliance avec Jeanne et nomma le cardinal de Venise, Morosini, pour aller sanctionner, par un couronnement solennel, la succession de Jeanne au trône de Naples, après avoir toutefois, dans la bulle d'investiture, restreint l'inféodation du royaume des Deux-Siciles à la vie de Jeanne seulement, et clairement stipulé que, la reine morte, ledit fief reviendrait au roi Louis III, fils du roi Louis II d'Anjou, aux droits duquel il ne prétendait nullement déroger (1).

Avant tout, il importait de ne point laisser Braccio de Montone régner dans le domaine ecclésiastique. Vicaire ou vassal, le condottière était également dangereux pour le Saint-Siége. Sa religion était nulle, son ambition démesurée; d'ailleurs ami de Balthazar Cossa, et n'ayant accepté que d'une manière équivoque l'ordre de choses établi à Constance, il était à craindre qu'il ne devînt, à l'occasion, un puissant soutien pour le pontife déchu. Tout prouve que cette crainte n'était point vaine. Balthazar Cossa, jusque-là détenu à Manheim, venait d'acheter 30000 florins une liberté qui allait lui permettre de faire valoir ses prétentions à la tiare, et dans ce cas, il n'aurait pas manqué de partisans. Bien des gens

(1) Annotations à l'Histoire du roi Charles VI par J. Juvénal des Ursins, p. 547. — Leodrisii Cribelli de vita Sfortiæ Vicecomitis, Murat., t. XIX, p. 690, 191 et 693. —Summonte, Hist. di Napoli, t. II, p. 582 et seq. — Giornal Napol., Murat., t. XXI, p. 1080 et 1082 et seq. — Tristani Carraccioli, Hist. Murat., t. XXII, p. 25 et seq. — Raynald., anno 1418, n°s 29, et 1419, n°s 4.

doutaient encore que la déposition de Jean XXIII fût légitime, son abdication libre, et surtout l'élection de Martin V canonique (1). Tous ceux qui connaissaient le génie entreprenant de Balthazar Cossa, tremblaient, avec raison, de voir recommencer le scandale du schisme; c'était là l'espoir du condottière (2).

Martin V n'avait pas un soldat à opposer au général dont la puissance militaire était l'effroi de l'Italie. Mais au défaut de la force, le pontife possédait les ressources d'une politique merveilleusement sagace et prévoyante. Les Florentins exprimaient un désir ardent de voir le chef de l'Église résider dans leur cité. Or les Florentins étaient amis de Braccio de Montone; Martin espéra donc, par la médiation de la République, amener le condottière obstiné à faire sa soumission, et quittant Mantoue, au mois de février 1419, il vint s'établir à Florence (3). Arrivé là, Martin V, sans plus se soucier des sollicitations et des promesses de Braccio, frappa le condottière d'une sentence d'excommunication, jeta l'interdit sur les provinces

(1) Erat autem scrupulus quidam apud multos quoniam depositio abdicatioque illius violenta fuerat. Quod si illa dubia Martini quoque electio in ambiguum veniebat. (Leonard. Aretin, Comment. ap. Murat., t. XIX, p. 930.)

(2) Creditum est a multis periculum aliquod imminere Ecclesiæ, quasi per hanc fugæ occasionem schisma redintegrare debere. Vita Martini V, ex Ms. Vatic., p. 863.

(3) Braechius do Montone multum amicabatur populo Florentino. Per hanc ergo occasionem, et mediatoribus Florentinis, Braechius terras Ecclesiæ restitui.... Martinus ad civitatem Florentiæ divertit. (Vita Martini V, ex Ms. Vatic. p. 862 et 863. — Istorie di Firenze auctore anonymo, ap. Murat. t. XIX, p. 557.)

occupées par ses troupes, et pour lui susciter en même temps un adversaire, nomma duc de Spolète le comte de Montefeltro (1).

Braccio essaya de se raidir contre les censures pontificales, mais il eut bientôt à conjurer un autre orage qui s'annonça du côté de Naples. Gianni Carracciolo, que nous avons vu comme exilé de la capitale devant le troimphe de Sforza, venait d'y reparaître, appelé par Jeanne qui ne pouvait longtemps se passer de favori, et par Sforza lui-même qui n'avait plus d'autres moyens d'arrêter les transports frénétiques de la reine. Mais il était impossible à ces deux hommes de vivre ensemble; pour avoir l'occasion de s'éloigner, Sforza prétexta l'exercice de sa charge de gonfalonier de l'Eglise romaine, et il n'eut point de peine à obtenir de sa souveraine l'autorisation d'aller l'accomplir contre Braccio de Montone (2).

Ce fut alors un spectacle digne d'admiration pour l'Italie de voir ces deux capitaines, les premiers de leur temps, aux prises l'un avec l'autre. Braccio, à l'aide de la défection de Niccolo Orsini, remporta d'abord un brillant avantage. Mais battu à son tour, il devint inférieur à son adversaire. Sforza parvint même à lui débaucher un de ses lieutenants, Tartaglia, qui passa sous les drapeaux de l'Église, pendant que le nouveau duc de Spolète,

(1) Vita Martini V, ubi supra, p. 863. — Bzovii Annales, anno 1419, nus 10.

(2) Leodrisii Cribelli, de vita Sfortiæ, Murat., t. XIX, pag. 692 et sequent. — Campanus, in Vita Bracchii, libr. IV, p. 554.

Guido Antonio de Montefeltro, enlevait Assise (1). D'autre part, les espérances que Braccio avait fondées sur les prétentions de Balthazar Cossa à la papauté s'évanouirent. Ce pontife déchu donna au monde l'exemple de la plus héroïque soumission. Lorsqu'il aurait pu ne voir, dans Martin V, qu'un rival de Jean XXIII, il aima mieux saluer en lui le légitime vicaire de J.-C., accepter de sa main une dignité inférieure, et rassurer, par cet éclatant et sublime aveu, les âmes fidèles alarmées du retour des divisions (2).

Bien que redoutable encore, Braccio se trouvait dans une position où la prudence devait lui conseiller la soumission. Les Florentins interposèrent alors leur médiation, et le condottière se rendit auprès du pape, espérant obtenir de meilleures conditions s'il traitait personnellement avec lui. Les Florentins le reçurent avec non moins d'honneur que s'il eût porté la couronne impériale. La foule se porta sur son passage. Rien n'enivre le peuple comme le prestige de la gloire militaire. Chacun voulait voir le général dont la renommée publiait partout les exploits. On en célébra le souvenir par des fêtes magnifiques. Quant au pape, il accueillit Braccio avec dignité mais aussi avec bienveillance, entendit sa justification, leva les censures dont il l'avait frappé, et lui laissa le

(1) Leodrisii Cribelli, p. 695 et seq.— Campan. vita Bracchii, p. 555 et seq.

(2) Notre Histoire de la Papauté au XIVe siècle, t. III, livr. XVIII, p. 423. — Voir, dans Baluze, Miscellanea, édit. fol. t. II, p. 125, la lettre de Balthazar Cossa à Pierre de Lune, dans laquelle il exhorte le pontife récalcitrant à imiter son exemple.

vicariat de Pérouse, d'Assise, de Jesi, de Todi, à condition qu'il restituerait à l'Église romaine Narni, Terni, Orvieto, Orta et d'autres forteresses (1).

Ce résultat sans doute incomplet ne devait pas satisfaire pleinement Martin V. Mais en cédant momentanément une partie des conquêtes de Braccio pour recouvrer l'autre, il savait qu'il ne faut pas toujours presser trop un succès, et qu'il est des circonstances où la sagesse conseille la modération au prix de pénibles sacrifices. D'ailleurs, Naples lui causait de graves inquiétudes, et il nourrissait, à l'égard de ce royaume, des projets dont l'accomplissement exigeait que la paix régnât autour de lui. Enfin, il avait besoin de Braccio lui-même pour faire rentrer Bologne dans le devoir. Cette cité turbulente, après avoir fait accepter au pape son indépendance au prix d'un tribut annuel de 8000 florins, n'avait pu vivre pacifiquement sous le régime de la liberté. Deux factions, celle des Bentivogli et celle des Canedoli, s'y disputaient le pouvoir. Au commencement de l'année 1420, une sédition éclata, à la suite de laquelle Mattheo Canedolo, chassé de la ville, abandonna les rênes du gouvernement à Antonio Bentivoglio (2). Cette circonstance fournit au pape l'occasion de ressaisir la souveraineté de Bologne. C'était l'époque où Braccio s'abouchait à Florence avec le pontife. Martin V vit tout

(1) Bonincontrii Annal., p. 121. — Pigna de principibus atestinis, fol., Ferrare, 1595, libr. VI, p. 451. — Campanus., libr. IV, p. 461 et seq. — Vita Martini V, ex Ms. Vatic., p. 863.

(2) Cherubino Ghirardacci, Storia di Bologna, libr. XXIX p. 623 et 631.

de suite le profit qu'il pouvait tirer, contre la ville rebelle, de la valeur et de la puissance militaire du condottière, et il sut habilement faire entrer, dans les conditions auxquelles il lui accordait la paix, l'obligation de réduire Bologne.

Toutefois, avant d'en venir aux hostilités, le pontife voulut essayer les voies de douceur. Il fit d'abord solliciter les Bolonais, par Niccolo d'Este et Obizzo da Polenta, de prévenir les rigueurs par une soumission spontanée, puis il envoya, dans le même but, avec le titre d'internonce, l'archevêque d'Arles, Louis Aleman. Mais tout fut inutile; et Martin V, renonçant aux ménagements, lança l'interdit sur la cité et ordonna la guerre. Les habitants ne se laissèrent point intimider par la censure du chef de l'Eglise, et firent, de leur côté, des préparatifs pour repousser l'attaque dont ils étaient menacés. Mais lorsqu'ils virent se déployer sous leurs murailles les phalanges aguerries de Braccio, le cœur leur manqua, et le 15 juillet 1420, dans une assemblée générale, ils se décidèrent à faire librement leur soumission qu'une ambassade solennelle fut chargée de porter au pape avec les clefs de la ville. Le cardinal de Sienne, Gabriel Gondelmero, prit possession de Bologne au nom de l'Église. Alphonse Carillo, cardinal d'Aragon, vint ensuite y commander en qualité de légat (1).

Si grand que fût le service rendu à l'Eglise par Brac-

(1) Campanus, libr. V, p. 568 et seq.—Vita Martini V, ex Ms. Vatic., p. 863.—Annales Bononienses, Murat., t. XXIII, p. 868. — Cronica di Bologna, t. XVIII, p. 611. — Bzovii Annales, 1420, nus 16.

cio, il ne calma point l'inquiétude qu'inspirait au pontife l'ambition du général. Les honneurs exagérés, que Martin V avait vu rendre par un peuple entier à l'ennemi du Saint-Siége, ne firent que la redoubler. Une mortification inattendue vint encore y ajouter l'amertume d'un ressentiment qui rejaillit sur Florence même. Toujours enthousiasmée pour le condottière, la populace de la ville se prit à le comparer malignement au pape dans des chansonnettes où le chef de l'Église était loin de jouer le beau rôle. Ces couplets moqueurs et offensants devinrent rapidement à la mode; les enfants dans les rues, les femmes, en s'accompagnant de la lyre, sur le seuil de leurs maisons, répétaient ces couplets; on les trouvait écrits snr les murailles (1). Quelque soin qu'on prît pour en dérober la connaissance à Martin V, il les entendit un jour de la fenêtre de son appartement, et en fut vivement affecté. Qu'est-ce que cela? s'écria-t-il, en se retournant brusquement vers Léonard d'Arezzo, l'un de ses secrétaires, qui se trouvait alors près de lui. Avez-vous entendu ce que chantent ces enfants? Et s'arrêtant indigné, il se répétait à lui même les mots funestes qui avaient frappé son oreille. En vain Léonard essaya-t-il de l'apaiser en lui disant que Sa Sainteté ne devait

(1) Papa Martino,
Signor di Piombino,
Comte di Urbino,
Non vale un quattrino,
Ha, ah, ah!
Braccio nostro padre valente,
Rompe ogni gente,
Ha, ha, ha!

pas ajouter une trop grande importance à des paroles d'enfants : « Si les grands ne les approuvaient pas, répondait-il, les enfants ne se permettraient pas de les dire. » Et il voulait partir sur le champ (1). Il demeura pourtant à Florence plus de cinq mois encore. Mais, quoiqu'il continuât à montrer aux habitants la même bienveillance, qu'il érigeât leur église en métropole, et qu'en partant, il leur exprimât sa reconnaissance, il n'oublia pas les épigrammes de leurs enfants. Dès ce moment sa politique se tourna du côté de Milan.

En quittant la capitale de la Toscane, Martin V se dirigea vers Rome. Il fit son entrée dans la ville éternelle par la porte del Popolo, au milieu des acclamations mille fois répétées du peuple romain. On le mena sous un dais jusqu'au Vatican; le sénat et une multitude immense l'accompagnaient; et pendant plusieurs soirées de suite, de brillantes cavalcades parcoururent les rues, à la clarté des illuminations, criant : vive le pape Martin! (2).

A Rome, le souverain pontife se trouvait plus à portée de surveiller les mouvements de Braccio de Montone et les affaires de Naples qui attiraient de plus en plus son attention. Depuis le rappel de Carracciolo, Martin V, qui avait vu, par la réintégration de ce ministre odieux, recommencer les troubles de l'Etat et les scandales de

(1) Leonard Aretin, Comment., p. 931.—Vespasiano vita Leonard. Aretin., Spicileg. Rom. Angelo Mai, Romæ 1839, t. I, p. 561. — Poggii Hist. Florent. Murat., t. XX, libr. V, p. 322.

(2) Vita Martini V, p. 864. — Ciacconius, in Martino V, t. II, note d'Oldoin, p. 825.

la cour, s'était profondément dégoûté de la reine. De son côté, bien loin de chercher à regagner la faveur du pontife, Jeanne, guidée par les conseils de son amant, semblait prendre à tâche de se l'aliéner davantage, d'abord en refusant à Sforza, engagé dans sa lutte avec Braccio, des subsides dont ce général avait le plus grand besoin; ensuite, en faisant à Braccio lui-même des avances pour l'attirer à son service (1). Mandé à Florence, Sforza y était venu confirmer ces griefs, s'entretenir avec le pontife offensé de l'immorale faiblesse de Jeanne, de l'insolence de son ministre, de la perfidie de tous deux et des moyens de les en faire repentir. C'était, dit-on, Sforza qui avait conseillé de faire la paix avec Braccio, n'importe à quel prix. C'était encore Sforza qui avait décidé l'envoi de Braccio contre Bologne, pour que le général, occupé d'une expédition lointaine, ne pût devenir un appui pour Carracciolo (2).

Si, à Florence, Braccio était l'objet de l'admiration populaire, Sforza devint celui des faveurs pontificales. Le sacré collége l'accabla de caresses et de louanges; on le proclama le restaurateur du domaine ecclésiastique, le protecteur unique de l'Église romaine. Martin V crut le général assez engagé, par la haine qu'il portait à Carracciolo, pour n'avoir à craindre de sa part aucune trahison. En présence donc d'un petit nombre de témoins,

(1) Leodris. Cribellus dit positivement : Amicitiam cum Braccio junxit, p. 699. Mais comme l'alliance de Jeanne avec ce général n'eut lieu que plus tard, les choses durent se borner à des négociations.

(2) Campanus, in Vita Bracchii, libr. IV, p. 566.

il lui ouvrit les secrets de son âme, lui déclara qu'il ne pouvait plus supporter les inconstances de Jeanne ainsi que la mauvaise foi de son ministre, et que, pour mettre fin aux dangers qu'elles faisaient courir au Saint-Siége, il avait résolu d'user de son droit de suzeraineté sur le royaume de Naples, et de remplacer une reine infidèle par un roi dévoué, puis il nomma Louis d'Anjou, et ajouta qu'il comptait sur l'épée du général pour mener à bout ce dessein (1).

Si disposé qu'il fût à prendre un parti extrême contre le gouvernement de Carracciolo, Sforza hésita d'abord à la proposition d'abandonner la maison de Duras pour servir celle d'Anjou, et sa première réponse fut une excuse. Mais Martin V, moitié par persuasion, moitié par autorité, imposa silence aux répugnances du condottière et finit par le décider. Les ambassadeurs angevins étaient à Florence pour jurer obéissance, de la part de leur maître, au chef de l'Église, ils vont trouver Sforza, traitent avec lui, le proclament grand connétable, et lui décernent le commandement suprême des milices royales. On convint qu'il repousserait tout traité avec son ancienne souveraine, qu'il envahirait le royaume par terre, pendant que le roi Louis, à la tête d'une flotte puissante, l'atta-

(1) Corio Storia di Milano, Padoa 1446, 4°, p. 624, dit que Martin V ne voulait pas détrôner Jeanne, mais seulement lui faire adopter Louis d'Anjou, pour chasser Carracciolo. — Summonte dell' Hist. di Napoli, libr. IV, t. II, p. 587, dit à son tour que le duc d'Anjou devait revendiquer le royaume de ses pères, con consenso del papa non per spogliar la regina, ma per estinguere il gran siniscalco.

querait par mer (1). Ainsi, Martin V, lui si avisé, se livrait-il presque sans défiance aux chances aventureuses d'une révolution qui devait changer la face d'un royaume. Mais il ne doutait point que le génie du grand capitaine qui venait de vaincre Braccio ne fît réussir une entreprise à laquelle et la haine de la tyrannie et la popularité du nom angevin serviraient d'auxiliaires.

Louis d'Anjou n'eut pas plutôt appris en France ce qui s'était passé, dans la capitale de la Toscane, qu'il se mit en devoir de préparer une formidable expédition. Dans le triste état où elle se trouvait alors, la France ne pouvait rien faire pour lui, il eut recours aux Génois qui mirent à son service six grands navires commandés par Jean-Baptiste de Campofregoso, auxquels il joignit quelques galères. Mais avant que cette escadre mît à la voile, Sforza avait déjà pris l'initiative.

Parti de Florence, au mois de juin 1420, ce général avait pris le chemin de Naples avec son armée. Arrivé en face de cette capitale, il renvoya à Jeanne le bâton de connétable qu'il avait reçu d'elle, avec les autres marques de sa dignité, lui fit déclarer qu'il renonçait à son service, qu'il embrassait le parti d'Anjou, et reconnaissait pour roi Louis III; qu'en conséquence elle eût à se préparer à la guerre. Puis, sur le champ, il vint prendre position sur la colline de Formello qui regarde la porte

(1) Leodrisii Cribelli de vita Sfortiæ, libr. II, p. 699 et seq. — Bonincontrii Annales, t. XXI, p. 121. — Corio, Istor. di Milano, p. 625. — Bouche, Hist. de Provence, liv. IX, section IV, § 1.

Capuane, et bloqua Naples de ce côté (1). Au milieu du mois d'août, les premiers bâtiments de Louis parurent en vue de la capitale; quelques jours après, le reste de l'escadre, commandée par Campofregoso, arriva apportant un renfort de troupes, des vivres et 40000 florins pour la solde de l'armée de Sforza. Louis se rendit maître de Castellamare. De son côté, Sforza s'empara d'Aversa (2). Ces premiers succès suffirent pour déterminer la plupart des seigneurs napolitains à se déclarer en faveur de la cause angevine. Plusieurs villes royales, des provinces entières, comme la Pouille, la Lucanie, les Calabres, les Abbruzzes, suivirent cet exemple. Il ne resta bientôt à la reine que Naples, la terre de Labour et un petit nombre de villes (3).

Effrayés de ces rapides progrès et n'ayant que de faibles moyens à opposer aux Angevins, Jeanne et son ministre Carracciolo se tournèrent du côté du pape, pour le prier d'interposer son autorité afin d'arrêter les prétentions du duc d'Anjou, et ils députèrent à Florence le chevalier Antonio Caraffa, politique expérimenté, fait à la dissimulation, et d'une finesse telle qu'elle lui avait acquis le surnom de *Malizia*. Ce négociateur, déjà redoutable par son caractère et ses talents, Carracciolo l'arma encore d'instructions secrètes et perfides qui lui donnaient, bien moins la mission de traiter avec le

(1) Leodrisii Cribelli, p. 702.— Tristani Carraccioli, Opuscula historica, Murat. t. XXII, p. 27 et 28.— Blondi Flavii, Hist. Decad. III, libr. I, p. 419.

(2) Leodrisi Cribelli, p. 703. — Giornali Napolit. Murat. t. XXI, p. 1083.

(3) Campanus in vita Bracchii, libr. V, p. 572.

Digitized by Google

pape, que celle de sonder ses dispositions réelles, pour aller ensuite s'entendre avec le roi d'Aragon, et lui proposer au besoin la succession au trône des Deux-Siciles.

Bien que Martin V fût l'âme de l'entreprise angevine, rien, dans sa conduite, n'avait trahi jusque-là qu'il fût opposé à la reine. Caraffa put donc lui exposer la situation des affaires, en homme qui avait l'espérance de l'intéresser à la cause de Duras. Mais le pontife ne donna aucune réponse précise : il se contenta d'exprimer des plaintes amères sur l'inconstance de Jeanne, le peu de foi de ses ministres, et finit par dire que, si la reine voulait s'arranger avec son rival, il offrait son arbitrage pour terminer la querelle par une honnête composition. Ces dernières paroles furent pour l'habile diplomate comme une révélation, il en conclut que le pape était Angevin, et il ne songea plus qu'à accomplir la seconde partie de sa mission ; celle de traiter avec le roi d'Aragon. Un ambassadeur d'Alphonse, Garcias Asnar Cavaniglia, se trouvait à Florence pour obtenir de Sa Sainteté la cession de l'île de Corse qu'occupaient les Génois, Caraffa s'abouche avec ce ministre, lui communique ses instructions, et celui-ci l'exhorte fortement à se transporter à la cour d'Alphonse, lui faisant espérer, par la connaissance qu'il a du roi, un accueil favorable.

Le monarque aragonais se trouvait alors à la tête d'une puissante flotte devant l'île de Corse et assiégeait Bonifacio. Caraffa, muni des renseignements de Garcias, part de Florence, feint de retourner à Naples; mais arrivé à Piombino, il s'embarque pour la Corse. Là, il

expose à Alphonse que le pape et le duc d'Anjou se sont ligués ensemble pour détrôner Jeanne; que dans une situation si critique, cette princesse, délaissée de tous, a recours à lui; puis il lui montre qu'il est de la gloire d'un grand monarque de protéger une reine opprimée, que du reste, le prix de son dévouement devra être son adoption, comme prince royal, et, à ce titre, l'avènement de la maison d'Aragon au trône des Deux-Siciles.

Ces offres brillantes ne séduisirent pas d'abord Alphonse; son Conseil était peu d'avis de les accepter; lui-même se défiait de la sincérité de Jeanne. D'ailleurs, proche parent de Louis d'Anjou, il lui avait promis solennellement de ne point traverser ses projets et il répugnait à ses sentiments d'honneur chevaleresque de contrevenir à sa promesse. Mais la perspective brillante d'une couronne et les instances réitérées de Caraffa finirent par triompher de ses craintes et de ses scrupules, et il promit de secourir la reine (1). Ainsi commença en Italie la célèbre lutte de la France et de l'Espagne, lutte qui fit répandre des torrents de sang, lutte qui devait aboutir à l'asservissement de la Péninsule et à la grandeur de Charles V (2).

Décidé à tenter la fortune, Alphonse détacha aussitôt Raymond Pérellos, Dom Juan de Moncada et Bernard de

(1) Leodrisii Cribelli, libr. II, p. 699-705. Bonincontrii Annales, p. 121. — Giannone, Istoria civile di regno di Napoli, libr. XXV. — Don Ferreras, Hist. générale d'Espagne, t. VI, p. 24. — Giornali Napolit. t. XXI. p. 1084.

(2) Ab hoc certe principio diuturna bella atque internecina Gallis et Hispanis nata sunt. (Mariana de rebus hispanicis, libr. XX, c. XI, ad calcem.)

Centellos avec dix-huit bâtiments pourvus d'armes et de soldats. Ces trois officiers arrivèrent le 6 septembre 1420 en vue de Naples. La présence de ce secours inespéré combla de joie la reine et ses partisans, et consterna les Angevins; Campofregoso, inférieur en forces à ses nouveaux adversaires, fit voile vers Gênes; de leur côté, Louis et Sforza, après avoir tenté inutilement d'empêcher le débarquement des Aragonais, levèrent le blocus de Naples et se replièrent sur Aversa (1).

Le 17 septembre Raymond Pérellos fit son entrée solennelle à Naples. Dans l'ivresse de sa joie, Jeanne passa au cou de cet officier un riche collier d'or. On procéda immédiatement à l'adoption d'Alphonse; on le déclara héritier de la couronne, prince de Calabre, titre ordinaire du prince royal; puis le Château-Neuf, celui de l'Œuf furent remis entre les mains de Pérellos qui les occupa par des garnisons aragonaises (2).

Telle était la situation des choses lorsque Martin V arriva à Rome. Ses desseins, jusque-là prospères, venaient de rencontrer tout à coup un obstacle, auquel personne ne songeait et de nature à le faire réfléchir. Rien n'était compromis pourtant; car, si considérable que fût le secours envoyé par Alphonse, il ne pouvait que relever le courage du parti de Duras, il ne suffisait pas à lui procurer un triomphe décisif. La popularité de Louis III, l'appui que lui prêtaient les provinces, le génie de Sforza

(1) Giornali Napolit. t. XXI, p. 1084.

(2) Bonincontrii Annales, p. 122 et 123.— Leodrisii Cribelli, p. 705. — Giannone, libr. XXV. — Don Ferreras, ubi supra, p. 251.

maintenaient toujours la supériorité aux Angevins, et ceux-ci n'auraient pas tardé à reprendre tous leurs avantages, si Alphonse, à qui ses affaires de Corse ne permettaient pas encore d'aller en personne combattre pour sa mère adoptive, ne lui eût suggéré l'expédient d'opposer à Sforza son ancien rival, Braccio de Montone.

Ce condottière, revenu de l'expédition contre Bologne, s'occupait à Pérouse de pacifier les querelles des citoyens puissants et de décorer la ville d'édifices somptueux, lorsque les députés de Jeanne et d'Alphonse vinrent le trouver. Ils promirent les avantages les plus séduisants, s'il consentait à épouser la cause de la reine: l'épée de connétable, le titre de comte de Foggia, celui de prince de Capoue, et, pour la solde de ses troupes, deux cent mille florins, payables par les banques de Florence. Jaloux de tout ce qui pouvait ajouter à sa puissance et à sa gloire, Braccio accepta volontiers les propositions des députés, ne prit que le temps de réunir son armée, et se dirigea sur Naples. Chemin faisant, il s'empara de Sulmone, de Sangro, de Capoue, faillit surprendre Aversa et arriva à Naples vers la fin de juin 1421, en même temps que le roi Alphonse entrait lui-même dans le port de cette capitale avec toute sa flotte (1).

Braccio de Montone fut reçu, par la reine et sa cour, avec des honneurs presque égaux à ceux qui accueilli-

(1) Campanus in vita Bracchii, Murat., t. XIX, 572-587 et seq. — Leodrisii Cribelli, p. 707 et seq. — Bonincontrii Annales, p. 225, — Don Ferreras, t. VI, p. 265.

rent Alphonse. On ne crut point trop faire, pour fêter un aventurier, en épuisant tout ce que la magnificence royale peut inventer de pompes fastueuses (1). On le créa comte de Foggia, prince de Capoue, commandant perpétuel de toutes les forces militaires de l'État, grand connétable, administrateur du royaume (2). A Florence, le condottière avait excité une admiration exagérée ; à Naples, il inspira une confiance sans bornes ; tant on se faisait une haute idée de ses talents militaires. Il avait à peine tiré l'épée, et déjà l'on regardait comme assurée la cause qu'il venait défendre. La présomption de la reine alla jusqu'à l'audace. Elle voulut faire repentir le pape de la partialité qu'il semblait montrer pour son concurrent, et dans ce but, elle refusa la redevance féodale que son royaume payait à la Chambre apostolique, et défendit aux pourvoyeurs napolitains de trafiquer avec Rome. Cette imprudente provocation ne servit qu'à affranchir le pape de toute contrainte. Mettant aussitôt de côté les ménagements, Martin V défendit à son tour aux seigneurs tant ecclésiastiques que séculiers du royaume de payer aucun tribut à la reine et d'obéir à son ministre (3) ; et, dans ces entrefaites, Louis étant venu à Rome pour solliciter des secours contre ses nouveaux ennemis, il donna à ce prince un subside et

(1) Fit ergo quicquid undique excogitari potuit publici privatique ornatus. (Campanus, in vita Bracchii, libr. V, p. 582.)

(2) Id, loc. citato. — Summonte dell' Hist. di Napoli, libr. IV, t. II, p, 587-591. — Barthotomei Facii Hist. rer. suo tempore gestarum, libr. I, p. 1-20, edit. 8°, Basileæ, 1566.

(3) Raynald., anno 1421, n^us 1.

un renfort de cinq cents chevaux qui, sous la conduite de Tartaglia, vinrent grossir l'armée de Sforza (1).

Cependant ce concours de princes, de généraux célèbres et de grandes armées qui aurait dû amener une lutte gigantesque, n'aboutit qu'à des escarmouches sans importance. Une vaste pensée et une volonté puissante sont seules capables d'enfanter les grandes choses, et d'une reine telle que Jeanne, d'un ministre tel que Carracciolo, on ne pouvait attendre que de misérables intrigues. Ce furent en effet des intrigues qui dirigèrent les évènements. Introduit à la cour, Alphonse ne vit la reine que pour la mépriser et son ministre que pour le haïr. On s'aperçut bientôt que le fils adoptif cherchait à attirer à lui l'autorité de la mère. Justement alarmé pour lui-même, Carracciolo communiqua ses défiances à la reine et sut lui faire partager sa jalousie. Jeanne craignit alors de s'être donné un maître, au lieu d'un défenseur; elle se repentit d'avoir appelé chez elle un prince étranger, sans popularité dans le royaume, et elle résolut de s'entendre avec Louis. Bernardo Arcamone, un Napolitain, qui se trouvait dans le camp angevin, servit d'intermédiaire aux premières ouvertures. Mais quatre galères aragonaises qui mouillèrent à Ischia, firent cesser ce commencement de négociation (2).

Si incomplet toutefois qu'en fût le résultat, il suffit pour changer la face des choses. Martin V, las de payer des subsides pour ne rien obtenir, menacé par le roi

(1) Leodrisii Cribelli, p. 709. — Bonincontrii Annales, p. 125.

(2) Giornali Napolit. t. XXI, p. 1085.

d'Aragon de voir l'autorité de Pierre de Lune relevée en Espagne, la Sardaigne et dans le royaume des Deux-Siciles (1), Martin V songea à profiter de cette occasion pour se rapprocher de la reine, puisqu'il avait l'espoir d'arriver pacifiquement à son but. D'autres circonstances vinrent le confirmer dans ces vues nouvelles. Sforza était sollicité de rentrer au service de Jeanne qui voulait s'en faire un appui contre son fils adoptif; de son côté, Alphonse, ignorant ce que cette réconciliation renfermait de danger pour lui, s'y prêtait volontiers; Braccio lui-même qui ne voyait plus rien qui pût tenter son ambition, et désirait retourner en Toscane où l'appelait avec instance une députation florentine, se portait comme médiateur. Ainsi, amis et ennemis, avec des intentions diverses, concouraient, sans le savoir, au même but, la restauration de la maison d'Anjou.

Au courant de ces manœuvres, Martin V envoya à Naples, au commencement de 1422, les cardinaux de Fieschi et Stefaneschi dei Hannibaldi pour conclure un arrangement. Ces légats persuadèrent à Louis de remettre en dépôt entre leurs mains les deux villes d'Aversa et de Castellamare, et au mois de mars, ils les rendirent à la reine. Libre en apparence de ses engagements, Sforza rentra au service de Jeanne; Braccio reprit le chemin de la Toscane, et Louis d'Anjou se retira à Rome pour y attendre les événements (2).

(1) Muratori Annali d'Italia, anno 1421.

(2) Reynald., anno 1422, nus 34.— Giornali Napolit., p. 1085. — Bonincontrii Annales, p. 127. — Leodrisii Cribelli, p. 613-615. — Campanus, libr. VI, p. 605. — Don Ferreras, Hist. générale d'Espagne, t. VI, p. 267.— Murat., Annali d'Italia, 1422.

L'illusion que le roi d'Aragon s'était faite, sur la nature de cet arrangement, ne tarda pas à être dissipée. D'abord le refus que fit le pape de l'investir du royaume de Naples, pour ne pas préjudicier aux droits légitimes du duc d'Anjou, commença à l'éclairer (1); puis jetant les yeux autour de lui, il aperçut que de sinistres complots s'ourdissaient dans l'ombre pour l'annuler. En effet, Jeanne et son ministre, craignant non sans raison qu'Alphonse ne voulût suivre les traces de Jacques de la Marche, avaient songé à se précautionner contre lui. Avant de régler publiquement les conditions auxquelles Sforza devrait servir la reine et son fils adoptif, ils l'avaient appelé dans l'intimité de leur conseil, et là s'étaient assuré de son appui, dans le cas où Alphonse tenterait quelque chose de contraire à leurs intérêts (2). Bien que Sforza eût ensuite pris par écrit l'engagement d'obéir aux ordres de la reine et de son fils réunis, ou de celui des deux qui aurait besoin de son assistance, Alphonse se convainquit vite que Sforza était bien plus l'homme de la reine et de son ministre que le sien; il voulut d'abord s'emparer de sa personne, mais ce dessein manqua, et il résolut alors de se rendre maître du ministre et même de la reine. Fait de longue main à la perfidie et à la trahison, Carracciolo soupçonnait depuis longtemps chez le roi d'Aragon un tel projet, du moins en ce qui le concernait, et il avait eu le soin de se prémunir d'un sauf-conduit signé de la main d'Alphonse. Mais non moins perfide que son adversaire, l'Aragonais

(1) Giornali Napolit., p. 1086

(2) Leodrisii Cribelli, p. 715 et seq.

était bien décidé à ne tenir aucun compte de cette garantie dont il voyait trop bien le but. Le 22 mai 1423, il mande le ministre au Château-Neuf, là, il le fait arrêter et jeter en prison ; puis, sans perdre de temps, il se porte, à la tête d'un corps de troupes catalanes, au château de Capuano où résidait la reine pour lui faire subir le même traitement. Cette dernière partie de son plan ne réussit pas. Avertie à propos par un secret avis, Jeanne avait fait fermer les portes du château. Ses gardes repoussèrent les premiers assauts des Catalans, en attendant l'arrivée de Sforza qu'elle avait envoyé prévenir à Aversa. Le général accourut à la hâte avec les troupes qu'il avait sous la main, rencontra, chemin faisant, le détachement aragonais, le dissipa après un sanglant combat et arriva près de la reine (1).

Ce succès ne mit pourtant pas Jeanne à l'abri de tout danger. Le 11 juin, une flotte, partie de la Catalogne et forte de vingt-deux galères et de huit gros bâtiments, aborda dans le port de Naples. Ce fut encore en vain que Sforza s'opposa au débarquement des Aragonais supérieurs en nombre; il se vit obligé de leur abandonner Naples et d'emmener avec lui la reine à Aversa. Il parvint toutefois à retirer des mains d'Alphonse, Carracciolo, en donnant en échange au roi vingt des prisonniers

(1) Leodrisii Cribelli, p. 116, 117 et 118. — Bonincontrii Annales, p. 128 et 129. — Tristani Carracciolí, Opuscula Hist. p. 31. — Giornali Napolit., p. 1076. — Ferreras, t. VI, p. 280. — Summonte dell' Hist. di Napoli, libr. IV, p. 598. — Bartholom. Facii, Hist. rer. suo tempore gestarum, libr. II, p. 45-50. — Mariana, De rebus Hispaniæ, t. II, libr. XX, c. XIII.

aragonais les plus considérables. Réunis dans une même haine, Jeanne, son ministre et Sforza avisèrent ensemble aux moyens de se venger d'Alphonse ; il fut décidé que Jeanne ferait une nouvelle adoption, et qu'elle jetterait son choix sur Louis, comme étant le personnage le plus propre à concilier les droits des maisons d'Anjou et de Duras et à satisfaire le pape. Louis attendait avec impatience cette décision, si singulièrement préparée. Mandé à Aversa, il s'y rendit aussitôt de Rome, et reçut, avec le titre de fils adoptif de Jeanne, celui de prince royal et d'héritier de la couronne des Deux-Siciles. La reine notifia cette nouvelle à toutes les cours de l'Europe (1).

Cet acte inattendu en privant Alphonse du trône et en lui donnant un compétiteur, rendait sa dernière victoire inutile et le mettait en danger. Jamais peut-être ce prince ne s'était trouvé dans une situation plus critique. Pendant que Sforza s'apprêtait à le combattre, Martin V se déclarait ouvertement contre lui, et écrivait aux barons du royaume de n'obéir qu'à la reine ; bien plus, il se liguait avec les Génois et le duc de Milan, et ces nouveaux alliés préparaient, dans le port de Gênes, une puissante flotte pour expulser les Aragonais (2). Menacé

(1) Leodrisii, Cribelli, p. 719 et 720. — Chronic. di Sicilia, Murat. t. XXIV, p. 1094 — Bonincontrii Annales, p. 129. — Trist. Carracciol. Opuscula Hist. p. 32. — Corio, Hist. di Milano, p. 631-633. — Summonte, libr. IV, p. 600. — Bartholom. Facii, libr. III, p. 71. — Mariana, libr. XX, c. XIII, p. 369. — Ferreras, t. VI, p. 282.

(2) Raynald., anno 1423, nus 14. — Murat. Annali di Italia, anno 1423.

d'être bientôt bloqué dans Naples, il se détermina à retourner en Espagne où d'ailleurs des affaires pressantes le rappelaient; et pour ne pas laisser la capitale sans défense jusqu'à son retour, il envoya prier Braccio de Montone de venir le remplacer. Mais le condottière, qui assiégeait alors la ville d'Aquila à la possession de laquelle il rattachait les plus grands desseins, refusa obstinément de suspendre son entreprise pour embrasser une cause qui lui était étrangère, et qu'il pouvait considérer comme irrévocablement perdue, et tout ce qu'il consentit à faire fut d'envoyer à Naples Jacopo Caldora, un de ses lieutenants, avec un corps de troupes qui, joint aux milices aragonaises, pouvait à peine suffire à contenir les Napolitains dans le devoir. Forcé pourtant de se contenter de ce faible secours, Alphonse laissa l'Infant dom Pèdro pour commander en son nom, et le 15 octobre 1423, il fit voile pour la Catalogne (1).

La politique de Martin V triomphait; il en était temps, car Braccio de Montone recommençait à donner au Saint-Siége les plus vives inquiétudes. Maître de l'Ombrie, de la principauté de Capoue, d'une armée nombreuse et aguerrie, d'un immense trésor, puissant par ses alliances, ce général, dont les convoitises croissaient avec le succès, ne visait à rien moins qu'à fonder, dans la péninsule, une monarchie dont il aurait été le souverain. Il ne prenait plus la peine de cacher que son but était de dépouiller le pape de son domaine temporel, et il disait, en plaisantant, qu'il le réduirait à dire la messe

(1) Leodrisii Cribelli, p. 722. — Giornali Napolit. ubi supra. — Ferreras, t. VI, p. 283. — Mariana, loc. cit.

pour une baïoque (1). Alors il assiégeait Aquila avec toutes ses forces, espérant, après s'être rendu maître de cette place, qui était la clef des Abbruzzes, pousser ses conquêtes dans le royaume à la faveur des divisions (2). C'était donc avec effroi que Martin V voyait les progrès de son belliqueux vassal, et il lui importait d'y opposer une prompte barrière. L'adoption du duc d'Anjou par la reine de Naples vint à propos lui en fournir le moyen. Les habitants d'Aquila, assiégés depuis plusieurs mois, avaient fait jusque-là d'inutiles instances, auprès de leur souveraine, pour être secourus. Alors Martin V joignit les siennes, et Jeanne devenue, par le départ d'Alphonse, libre de disposer de ses forces, ordonna à Sforza de se porter au secours de ses fidèles sujets.

Impatient de se mesurer avec Braccio, Sforza part vers la fin de décembre 1423, et arrive sur les bords de la Pescara. Les soldats de Braccio, postés sur l'autre bord, s'apprêtaient à lui disputer le passage du pont qui unit les deux rives. L'impétueux Sforza redescend le fleuve, espérant que les atterrissements formés à l'embouchure lui offriront un gué favorable. Il croit l'avoir trouvé, et

(1) Ita ut comminaretur statum ejus supprimere et ad celebrandum missas privatas pro uno baiocho compellere (S. Antoninus.)

(2) Fidens igitur armis et fortuna fretus, adjecit animum ad regnum napolitanum per bella intestina et duorum regum odia distractum. Quo aditus esset facilior, Brutiorum caput Aquilam obsedit. (Poggii Bracciolini Hist. de varietate fortunæ, libr. II, p. 74.) — Creditur de omni Italia concepisse si ultimum illi successisset. (Andreæ Billii Hist. Murat., t. XIX, p. 71.—Leodrisii Cribelli, p. 716. — Campanus, vita Bracchii, libr. IV, p. 612.)

se jette, lui sixième, dans les eaux. Quatre cents cavaliers osent le suivre et arrivent avec lui de l'autre côté. A la tête de ce faible détachement, il n'hésite pas à se précipiter sur les troupes ennemies et les met en fuite. Ce succès l'enivre, et pour le compléter, il revient sur le bord du fleuve, excitant, de la voix et du geste, le reste de son armée à tenter le passage; elle demeure immobile. Le général brave de nouveau les ondes pour la forcer à s'ébranler; mais les vagues subitement grossies l'entraînent et il disparaît pour toujours (1).

Pendant que cette catastrophe s'accomplissait, Braccio effrayé de la déroute de ses gens et de l'approche de Sforza, levait à la hâte le siége d'Aquila et se repliait sur Chieti, d'où il pensait retourner en Ombrie. Il ne répondit que par des gestes d'incrédulité aux deux premiers messagers qui lui annoncèrent la mort de son rival. Il en fallut un troisième pour le convaincre enfin que cet événement n'était point une erreur. Tout autre que lui aurait reçu cette nouvelle comme une bonne fortune; mais Braccio avait l'âme héroïque. Sa bouche ne s'ouvrit que pour faire l'éloge du capitaine dont la vie aurait été le plus grand obstacle à ses desseins, et sa physionomie ne donna que des marques de tristesse, soit qu'il vît, dans ce trépas imprévu, un exemple frappant de l'instabilité des choses humaines, soit que des astrologues ayant prédit qu'il ne tarderait pas à suivre son émule

(1) Leodrisii Cribelli, p. 725 et 726 — Campanus, libr. VI, p. 615 et seq. Giornali Napolit. p. 1090. — Bonincontrii Annales, p. 131.

dans la tombe (1), il ajouta foi à leurs paroles, par je ne sais quelle faiblesse qui incline quelquefois les plus grands esprits vers la fatalité.

Si noirs que fussent ses pressentiments, Braccio ne se hâta pas moins de remettre le siége devant Aquila, l'armée de Sforza ne lui inspirant désormais plus de craintes. Du reste, cette armée ne tarda pas à suivre le fils et l'héritier de son général qui en avait besoin, d'abord pour maintenir ses vassaux dans la fidélité, ensuite pour aider la reine à reprendre Naples sur les Aragonais (2). En effet, la flotte, que Martin V, le duc de Milan et les Génois avaient fait appareiller à Gênes, venait d'arriver, forte de quatorze grands navires, de vingt-deux galères, sans compter les autres bâtiments de moindre importance. Naples se trouva bloquée par mer et par terre. Dom Pèdro se défendit d'abord vigoureusement, mais ayant vu un de ses condottières l'abandonner, et ne pouvant se fier aux autres, il voulut réduire la ville en cendres. Jacopo Caldora le détourna de cet affreux projet, et, pour éviter d'autres malheurs, il ouvrit lui-même les portes aux milices de Sforza. Dom Pèdro n'eut que le temps de se réfugier dans le Château-Neuf où l'on ne put le forcer (3).

(1) Leodrisii Cribelli, p. 727. — Paul. Jovius, de vita magni Sfortiæ, p. 89 et 90. — Johannis Simonettæ de reb. Francisci Sfortiæ, Murat. t. XXI, p. 188.

(2) Leodrisii Cribelli, p. 728.

(3) Leodrisii Cribelli, p. 728 et 729. — Johan. Simonettæ de rebus Francisci Sfortiæ, Murat. t. XXI, p. 190. — Giornali Napolit., p. 1091. — Dom Ferraras, t. VI, p. 292. — Giannone, libr. XXV, c. v.

Ces opérations prirent cinq mois, pendant lesquels Braccio avait poussé, sans relâche et sans être inquiété, le siége d'Aquila. Les habitants étaient réduits à l'extrémité, et l'on attendait d'un moment à l'autre la chute de la place. L'Italie entière avait les yeux ouverts sur un événement dont les conséquences pouvaient être incalculables. Heureusement, à cette heure suprême, la reine redevenait une seconde fois libre de ses mouvements; elle songea à délivrer Aquila. Le général qu'elle donna à son armée fut ce même Jacopo Caldora, autrefois lieutenant de Braccio et auquel elle devait l'entrée de Naples. Caldora, quoique brave soldat, ne jouissait point d'une réputation militaire qui pût en imposer au célèbre condottière; aussi ce dernier ne songea-t-il pas cette fois à la retraite, bien que ses troupes fussent de beaucoup inférieures en nombre à celles de son adversaire. Il comptait que son génie suffirait à tout, et, poussant même la confiance jusqu'à la témérité, il osa accepter la bataille dans une position désavantageuse. Il la perdit. Son armée fut mise dans une déroute complète. Lui-même gravement blessé, tomba entre les mains du vainqueur. La fierté ou la faiblesse de cet illustre guerrier éclata dans cette grande humiliation, la première de sa vie. Il resta insensible aux marques de sympathie et aux consolations qu'on s'efforçait de lui prodiguer. Aucune parole ne sortit de sa bouche; il refusa toute nourriture, et, persévérant dans ce muet désespoir, il expira trois jours après sa défaite. Porté à Rome, par Lodovico Colonna, son cadavre resta plusieurs jours sans sépulture, et l'homme qui avait voulu réduire le pape à l'indigence, trouva à peine pour sa dépouille mortelle un misérable tom-

beau. (1). L'allégresse qu'excita, chez les Romains, la victoire remportée sur Braccio de Montone, fut égale à la terreur qu'avait inspirée l'ambition de ce général. On illumina la ville, comme aux grandes fêtes, on alluma partout des feux de joie. La mort du condottière mit fin à la principauté qu'il avait fondée. Les villes qui la composaient rentrèrent, en peu de temps sous l'obéissance du chef de l'Eglise, qui redevint par là maître de la plus grande partie du domaine pontifical (2).

Mais si les inquiétudes de Martin V étaient calmées, sur son pouvoir temporel, elles ne l'étaient pas également par rapport au schisme qui vivait toujours sur le rocher de Paniscola. Impatient de lui porter le dernier coup, le pape nomma, au commencement de 1425, légat en Aragon, le cardinal Pierre de Foix. On ne pouvait faire un plus heureux choix. Pierre de Foix n'était pas seulement un négociateur habile, il comptait encore parmi les membres les plus illustres du Sacré-Collége, et des liens de parenté l'unissaient au roi d'Aragon de qui dépendait l'annihilation de Pierre de Lune (3). Le cardinal partit au mois de février et arriva au mois de mars à Carpentras. Il s'arrêta dans cette ville pour y attendre le retour de Pierre Arnaud, son secrétaire, qu'il avait envoyé, devant lui, prévenir Alphonse de la mis-

(1) Campanus, p. 616 et seq. — Leodrisii Cribelli, p. 730 et seq. — Poggio Bracciolini, Hist. de var. fort. libr. II, p. 74. — Vita Martini V, p. 866. — Andreæ Billii hist. Mediol. t. XIX, p. 71. — Giornal. Napolit., p. 1092.

(2) Ciacconius, in vita Martini V, p. 866.

(3) Raynald., anno 1425, n^us 1. — Bzovius, anno 1425, n^i 1 et 2.

sion dont il était chargé près de sa personne. Le monarque ne tarda pas à lui faire dire que la gravité des circonstances dans lesquelles il se trouvait ne lui permettait ni de le recevoir, ni de l'entendre ; qu'au reste, il ne le laisserait entrer dans ses Etats qu'autant que le pape, auquel il venait d'envoyer un ambassadeur, lui accorderait l'investiture du royaume de Naples.

Sans prendre au sérieux le refus d'Alphonse, Pierre de Foix renvoya de nouveau Pierre Arnaud en lui adjoignant Vélasco, son auditeur, pour demander une entrevue. Mais il attendit vainement jusqu'au 20 juin une réponse. Seulement, à cette époque, l'ambassadeur aragonais dont la mission avait échoué à Rome, passant par Carpentras, dit au cardinal qu'il était inutile de faire d'autres tentatives. Nonobstant cette déclaration si explicite, le légat renvoya une troisième fois au roi, l'exhortant à ne pas décliner, par de vains subterfuges, l'entrevue demandée. Le monarque crut devoir répondre à ce dernier message, mais ce fut pour élever, contre Martin V, d'amères et violentes récriminations. Quant à l'entrevue, il s'excusa de ne pouvoir l'accorder, prétextant un voyage dans la partie méridionale de ses Etats (1).

Les faits ne tardèrent pas à expliquer cette étrange conduite d'Alphonse. On apprit tout à coup qu'un nouvel intrus, nommé Clément VIII, venait d'être créé à Paniscola pour succéder à Pierre de Lune, mort le

(1) Acta Petri Fuxensis, ap. Bzovii Annales, anno 1425, nus 3.

29 novembre 1425, que le roi d'Aragon patronnait ce fantôme pontifical, qu'il avait ordonné à ses sujets de le reconnaître, et interdit dans ses Etats toute communication avec la cour de Martin V (1). Pierre de Foix fit encore une quatrième tentative pour obtenir une entrevue, il n'aboutit qu'à provoquer de nouvelles chicanes qu'accompagnèrent cette fois d'indignes outrages (2).

Si grands que fussent les torts d'Alphonse envers le Saint-Siége, Martin V les avait supportés jusqu'au milieu de l'année 1426, se contentant de menaces indirectes, et espérant toujours qu'un prince catholique comme le roi d'Aragon aurait tôt ou tard à cœur de sacrifier de mesquines rancunes d'amour-propre à la paix de l'Eglise. Mais lorsqu'il eut appris par son légat l'éclatante protection que ce monarque prêtait au schisme, il résolut de poursuivre rigoureusement la comédie de Paniscola, et lança un foudroyant monitoire dans lequel, après avoir récapitulé tous les griefs du Saint-Siége contre le roi d'Aragon, il le déclarait schismatique, fauteur d'hérésie, infâme, parjure, coupable de lèse-majesté, ajoutait qu'il avait mérité d'être excommunié, privé de la dignité royale, ainsi que des fiefs qu'il tenait de l'Eglise, mais que, par mansuétude, cette suprême sentence était différée, jusqu'à ce que le roi eût fait entendre sa défense par lui-même ou par ses procureurs à Rome, où on le citait au terme de cent jours, à dater de la publi-

(1) Dom Ferreras, Hist. générale d'Espagne, t. VI, p. 292.

(2) Acta Petri Fuxensis, ubi supra, anno, 1426, à nº V, usque ad XIX.

cation du présent monitoire (1). Cette citation fut notifiée à tous les princes de la chrétienté.

Tout disposé que paraissait Alphonse à braver le chef de l'Eglise, cette procédure hardie, cette mise au ban des nations chrétiennes, jetèrent le trouble dans ses pensées. Le Saint-Siége, au lieu de s'effrayer et de mollir, ne répondait à ses colères que par des menaces de châtiments. Soutiendrait-il son antipape? Ce n'était pas possible. Toute la chrétienté reconnaissait l'élection faite à Constance; lui-même ne croyait point à Clément VIII et méprisait en secret l'idole qu'il vénérait au dehors. D'ailleurs, dans cette affaire, l'opinion de ses sujets n'était point de son côté, le clergé protestait contre ses édits. Une fois même les habitants de Valence voulaient se porter à Paniscola pour en expulser le successeur de Pierre de Lune et sa profane cour; et le roi ne les en avait détournés qu'en les abusant sur ses propres sentiments envers l'antipape (2).

Ainsi, dans l'impossibité de soutenir plus longtemps la lutte sur le terrain du schisme, le fier Aragonais envoya à Rome l'expression de sa soumission. Laissant aussitôt de côté toute procédure, Martin V expédia à Pierre de Foix l'ordre d'entrer en Aragon. Alphonse reçut à Valence le représentant de l'autorité pontificale avec les plus grands honneurs, et parla, la tête découverte, à celui qu'il abreuvait naguère d'humiliations. On s'occupa

(1) Bulle *Regnans in cœlis*, ap. Raynald., anno 1426, nⁱ 1 et seq.

(2) Voir la bulle *Regnans in sæcu.*, ap. Raynald., anno 1426, nᵘˢ 5 et la lettre de Martin V aux habitants de Valence, ap. Raynald., anno 1423, nᵘˢ 8.

de la paix. Le légat proposa, à l'acceptation du roi, plusieurs conditions dont les principales étaient l'abdication de Clément VIII et la révocation de certains édits royaux contre le pape, les légats apostoliques et quelques autres personnes ecclésiastiques. De son côté, le Saint-Siége fit des concessions, il abandonna quelques droits bénéficiaux dont jouissait en Aragon l'Église romaine, et remit les arrérages que devait Alphonse pour la Sicile, la Sardaigne et la Corse (1).

Les articles de cette transaction, portés à Rome par le légat lui-même, furent immédiatement ratifiés par Martin V, et Pierre de Foix reprit la route d'Aragon pour les faire exécuter. Alphonse souleva bien encore quelques difficultés sur la révocation de ses édits, mais la prudente fermeté du cardinal triompha de ce reste d'opposition. Ce fut le 26 juillet 1429 que Clément VIII, en présence du légat et d'Alphonse, mit fin à la division qui désolait l'Église depuis cinquante-un ans. Une dernière fois, l'antipape voulut paraître dans sa cathédrale, revêtu de tous les ornements pontificaux et environné de sa cour. Là, il révoqua d'abord toutes les procédures de son prédécesseur et les siennes, contre Othon Colonna, et ceux qui l'avaient reconnu pour souverain pontife; puis, il fit lire la bulle qui renfermait sa renonciation explicite à tous les droits qu'il pouvait avoir de siéger sur le trône de Pierre. Après quoi, il se dépouilla des insignes de la

(1) Raynald., anno 1427, nl 20 et 22 et plus au long dans Bzovius, ad annum 1427.

papauté, et entrant au conclave avec ses cardinaux, il élut avec eux Martin V (1).

Cet acte important, en terminant la pacification de l'Église, mit le comble à la gloire de Martin V. Déjà en 1427, il avait réconcilié ensemble Visconti, les Vénitiens et les Florentins. Grâce à sa politique éclairée et ferme, il était l'arbitre de l'Italie, et la considération personnelle dont il jouissait était à l'égal de sa grandeur (2). Depuis la victoire remportée sur Braccio jusqu'à sa mort, le repos de son pontificat ne fut troublé que par la révolte de Bologne.

Aucune cité italienne n'offre dans l'histoire une vie aussi agitée, aussi turbulente que Bologne. Toujours malheureuse sous le régime populaire, repoussant néanmoins obstinément l'autorité paternelle de l'Église sous laquelle seule elle prospérait; aussi indigne de la liberté qu'impatiente de la servitude, elle passait tour à tour de l'une à l'autre depuis des siècles. Il aurait fallu à cette ville une main vigoureuse pour la gouverner, et celui qui, en 1428, la régissait au nom de l'Église, ne savait faire respecter le pouvoir ni par son activité ni par son énergie. Sa faiblesse le rendait complice des injustices de ses officiers, et sa négligence laissait les factions s'agiter à leur gré. Chez un peuple nourri dans la licence, une administration si indolente devait aboutir à la révolte. Jusqu'à

(1) Bzovius, ad annum 1429.—Raynald., ann. 1429, n° 1, 2, 3 et 4, — La bulle de Clément VIII porte la date de la 5e année de son pontificat, donc son élection ne doit pas être rapportée à l'année 1423, comme le fait le savant annaliste.—Vita Martini V, Murator., t. XIX, p. 867.

(2) Andreæ Billii, Hist. Mediol., libr. VI, p. 106 et seq.

ce jour l'autorité du Saint-Siége avait été menacée par les Bentivogli, cette fois ce furent les Canedoli qui, unis aux Zambeccari, aux Pepoli, aux Griffoni, aux Guidolti, aux Ramponi, aux Ghislieri, aux Gozzadini, conspirèrent contre elle. Tout à coup, le 1er août, éclate une violente émeute, aux cris de : *Vivent les arts et la liberté !* Le peuple se porte tumultueusement au palais, en enfonce les portes, le livre au pillage, s'empare de la personne du légat et nomme des Anziani et un gonfalonier pour gouverner la ville. Les autres cités dépendantes de la légation imitent l'exemple de la capitale et se mettent en insurrection.

Ces nouvelles jetèrent la cour romaine dans une étrange inquiétude. On craignait que d'autres cités, comme Imola, Forli, Ascoli, où quelque fermention s'était déjà fait remarquer, ne suivissent l'exemple de Bologne. Mais ces appréhensions ne se réalisèrent point. Quand il se fut un peu rassuré, Martin V jeta l'interdit sur la ville rebelle, et fit marcher contre elle le vainqueur de Braccio. Les Bentivogli se rangèrent du côté de l'Église. Jacopo Caldora mena la guerre avec vigueur. Pour éloigner d'eux le redoutable condottière, les Bolonais eurent recours aux négociations; ils parvinrent à traiter avec le légat à certaines conditions. Mais le pape, devenu exigeant, refusa de ratifier le traité, voulant une soumission pure et simple. La lutte, un instant suspendue, recommença, faiblement soutenue cette fois de part et d'autre, et dura jusqu'à la mort du pontife (1). Heu-

(1) Andreæ Billii, libr. VII, p. 110 et seq. — Chron. Forliviense, ap. Murat., t. XIX, p. 902 et 903. — Chronica di Bolo-

reusement une compensation vint consoler des embarras que donnait Bologne. La mort de Charles Malatesta et les divisions des héritiers de ses Etats fournirent à Martin V l'occasion de reprendre la majeure partie de la principauté de Rimini. Le pontife en profita ; Borgo San Sepolcro, Bertinoro, Urbino, Osimo, Cervia, Fano, la Pergola, Sinigaglia rentrèrent sous la domination du Saint-Siége, et complétèrent, de ce côté, le recouvrement du domaine ecclésiastique (1).

Martin V employa noblement le temps de la paix à relever Rome de ses ruines. Depuis l'année 1377, époque où cette capitale nous apparut dans un état voisin de l'anéantissement, elle n'avait point retrouvé sa gloire. Boniface IX avait pourtant fait de louables efforts pour lui rendre quelque éclat. Mais les invasions de Ladislas, les désordres des révolutions, l'absence des souverains, eurent bientôt effacé ces ébauches de restauration, et le mal en était venu au point qu'à l'époque où Martin V vint prendre possession du Vatican, Rome était si horriblement mutilée qu'elle n'avait plus la face d'une ville (2). La barbarie s'ajoutait encore à la désolation et

gna, t. XVIII, p. 625 et seq.—Matth. de Griffonibus ibidem, p. 233.

(1) Andreæ Billii, Hist. Mediol., libr. VII, p. 116. — Bonincontrii annales, t. XXI, p. 137.

(2) Invenit civitatem romanam ita inopia laborantem, ut vix præ se civitatis faciem ferret. Omnis cultus, omnisque ornatus propter mala, quibus afflicta fuerat, ab ipsa recesserat. (Vita Martin.V, ap. Murat., t. III, part. II, p. 864).— Urbem Romam adeo direptam et vastam invenit, ut nulla civitatis facies in ea videretur, etc. (Platina in Martinum V. — Jac. Philipp. Bergom , chron. supplem. libr. XV, p. 351.)

à la misère, toute urbanité avait disparu, et les débris de la reine du monde étaient habités par un peuple à demi sauvage. Ici nous ne parlons que de la ville chrétienne, car ce qui restait de la ville payenne était dans une situation plus déplorable encore. Mais nos vieux chroniqueurs qui s'attristaient, avec raison, sur la destruction des églises, voyaient d'un œil assez indifférent le délabrement des édifices qui rappelaient la religion ou la gloire de l'empire; et le tableau poétique que Poggio en a tracé au commencement de son livre des *Retours de la fortune*, n'intéressait guère, à cette époque, qu'un petit nombre d'humanistes qu'enivrait le souvenir de la grandeur romaine. Martin V ne songea, du reste, qu'à la ville chrétienne. D'abord, pour visiter les basiliques qui avaient le plus besoin de réparation, il nomma une Commission composée de cinq cardinaux. Les églises auxquelles se trouvaient attachés des titres cardinaliees, il les fit restaurer par les titulaires (1). Les autres furent réparées aux dépens d'une caisse de fonds créée à cet effet (2). Le pape donnait l'exemple. Il fit refaire en entier le portique de Saint-Pierre, et reconstruire, presque à nouveau, le palais de la basilique des douze Apôtres, où il habita pendant plusieurs années. L'église de Saint-Jean de Latran se ressentit également de sa libéralité. Les vieilles dalles de la grande nef furent remplacées par une mosaïque de porphyre et de serpentine. Le lambris fut

(1) Règlement de Martin V, ap. Ciaccon., p. 826.— Vita Martini V, ap. Murat., p. 867 — Gonzalo Illescas. Hist. pontif. libr. VI, p. 84. — Platina in Martinum V.

(2) Additiones Oldoini, ap. Ciacconium in vita Martini V, p. 825.

aussi renouvelé, et le pontife appela de Florence, pour le décorer, le célèbre peintre Gentile de Fabriano, qui exécuta avec de l'azur d'outre-mer une des plus belles fresques qu'on eût vu jusque là en ce genre. Le même Gentile de Fabriano exécuta encore entre les croisées, en clair obscur, un certain nombre de sujets que le temps a détruits, mais qu'on admira alors comme le chef-d'œuvre de cet artiste (1). Grâce à ce zèle réparateur, Martin V rendit à la capitale une partie de son lustre ancien, et mérita le titre glorieux de Père de la patrie que lui décerna, d'une voix unanime, la reconnaissance publique (2),

En même temps que le sage pontife relevait les ruines matérielles, il réparait les ruines morales que le schisme avait faites. Dès le début de son règne, il frappa les simoniaques, soit en renouvelant contre eux les décrétales de ses prédécesseurs, soit en publiant sa célèbre bulle : *Prævalente nequitiâ* (3). Il s'imposa la loi de ne conférer les bénéfices et surtout les grandes dignités ecclésiastiques qu'à des sujets capables de les posséder avec honneur. C'était pour lui une affaire grave et l'objet d'un sérieux examen qu'une nomination quelconque. Quand les nominations concernaient des provinces éloignées, il n'y procédait qu'après de scrupuleuses infor-

(1) Vita Martini V, ap. Murat. t. III, part. II, p. 867. — Platina in Martinum V. — Gonzalo Illescas ubi supra. — Vasari vita di Gentile di Fabriano, edit. de Florence, 1832 et 1838, p. 334.

(2) Vita Martini V, ibidem. — Platina, ibidem.

(3) Raynald., anno 1418, nus 32. — Von der Hardt, Acta concilii Constantiensis, t. IV, part. XII, p. 1568.

mations et sur des renseignements précis. Les candidats qui se distinguaient, à la cour ou dans les universités, par l'éclat de la science et la pureté des mœurs, étaient toujours préférés (1). Persuadé que les exemples qui partent de haut sont les plus salutaires, il voulut que la cour romaine servît de modèle au clergé, et, dans ce but, il fit dresser des règlements sévères, auxquels les membres du Sacré-Collége eurent ordre de se conformer. D'après ces règlements, les cardinaux devaient s'efforcer de surpasser les autres, par la sainteté de la vie, la simplicité des mœurs, la justice et la piété, autant qu'ils les surpassaient par la dignité du rang. Ils devaient pratiquer l'humilité chrétienne, éviter les manières hautaines à l'égard des prélats inférieurs, établir l'ordre dans leur maison, veiller sur la conduite de leurs familiers; il leur était interdit de solliciter la protection des princes et des seigneurs puissants, de mettre un prix à la leur, enfin de mener avec eux une suite trop fastueuse par le nombre (2). Martin V se regardait comme chargé de restaurer l'honneur clérical. « Nous devons, écrivait-il à l'archevêque de Mayence, en lui recommandant la tenue des conciles provinciaux, nous devons, avant tout, nous appliquer à réformer l'Etat ecclésiastique, puisque le contact de la corruption du siècle, celui des divisions et la perversité de l'hérésie en ont altéré la sainteté primitive (3). » Lui-même était le modèle des préceptes qu'il

(1) Platina in Martinum V. — Commentarii historici di Monaldo Monaldeschi, p. 131.

(2) Additiones Oldoini, ap. Ciacconium, p. 826.

(3) Raynald., anno 1423, nus 2.

donnait aux autres. Jamais il ne s'écartait des règles sacrées de la justice; la qualité des personnes n'était rien à ses yeux, il pesait dans la même balance les grands et les petits du siècle. Quiconque sollicitait une audience trouvait près de lui un bienveillant accueil, et personne ne se retirait de sa présence triste ou mécontent. Dans les cérémonies où il représentait la majesté pontificale, on le voyait toujours déployer cette gravité modeste qui inspire la piété aux fidèles, rehausse la dignité souveraine et la rend plus vénérable (1).

Malgré la difficulté des temps, il sut faire respecter la liberté ecclésiastique en Portugal, en Pologne, en Angleterre, et l'on ne blessa, sous son règne, jamais impunément les droits de l'Eglise. Les malheurs des chrétiens de l'Orient et les progrès des Turcs affligeaient vivement son cœur, et il aurait désiré organiser un grand armement des puissances occidentales pour refouler, en Asie, les ennemis du Christ. Il avait ramassé dans ce but un immense trésor. Mais deux obstacles s'opposèrent constamment aux projets du Pape. Le premier était la querelle de l'Angleterre et de la France, et surtout le déplorable état de ce dernier royaume.

Depuis la mission infructueuse du cardinal des Orsini et le massacre des Armagnacs, les maux n'avaient fait

(1) Multa facilitate omnes ad se admittens et audiens cunctos a se lætos aut contentos dimittebat.... in ceremoniis quoque ecclesiasticis, quæ ad Dei cultum ad statumque S. Pontificatus pertinebant, ita se habebat, ut cunctos ad summam reverentiam et devotionem provocaret.... Justitiæ amator nullius acceptam personam, æqua lance unicuique quod suum erat tribuebat. (Vita Martini V, ex Ms. Vatic., p. 860.)

que s'aggraver. La réconciliation du Dauphin et du duc de Bourgogne parut un instant devoir y mettre un terme ; mais le meurtre du duc, qui suivit de si près cette réconciliation, ouvrit la carrière à de nouveaux malheurs. Altéré de vengeance, le fils de Jean-sans-Peur s'allia aux Anglais, et se fit l'auteur de ce funeste traité de Troyes, par lequel Charles VI, ce monarque insensé, promit sa fille Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, et reconnut, pour son successeur au trône, cet implacable ennemi de son pays, déshéritant son propre fils par ce déplorable testament qui consacrait la tyrannie de l'étranger sur la France (1).

L'abaissement d'une nation, de tout temps si dévouée à l'Eglise romaine, si terrible aux ennemis du nom chrétien, déchirait le cœur de Martin V; il voulut tenter un suprême effort pour y rétablir la paix, et fit choix, pour cette mission difficile, du cardinal Niccolo Albergati. C'était un chartreux que des talents supérieurs avaient porté aux premiers honneurs de l'Eglise, et qui alors remplissait l'Italie de l'éclat de sa sainteté. A un sens droit, à une connaissance profonde des hommes, Albergati savait joindre l'autorité personnelle qui impose, les manières qui séduisent, l'éloquence qui persuade, et cet art précieux de se rendre agréable aux partis les plus contraires. L'arrivée d'Albergati en France avait été précédée de la renommée de sa vertu. Il fut accueilli par tous les ordres de l'Etat, comme un ange

(1) Monstrelet, livr. I, c. CCXV, CCXX, CCXXV, CCXXX.— Jean Juvénal des Ursins, hist. de Charles VI. p. 419 et 420. Mémoires de Pierre du Fenin, années 1418, 1419, 1420.

du ciel, comme l'apôtre de la paix. Chacun courait au-devant de lui, et à la vue de sa physionomie vénérable, sur laquelle se peignait la beauté de son âme, tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance.

Si les plaies de la France eussent pu être guéries par une main humaine, elles l'auraient été sûrement par celles d'Albergati. Pendant plusieurs mois, le saint négociateur alla, du roi d'Angleterre au roi de France, et de celui-ci au Dauphin, s'efforçant d'adoucir les haines, d'éteindre les colères, de rapprocher les esprits si profondément séparés. Il ne réussit qu'à se concilier l'estime et l'affection des trois souverains, qu'à faire admirer sa prudence et son zèle. Le but de sa mission ne put être atteint (1). Dans ces entrefaites, la mort d'Henri V et celle de Charles VI achevèrent de compliquer la situation.

Martin V ne se montra point découragé par les échecs répétés de sa politique, et en 1425 il fit une nouvelle tentative de pacification par des lettres adressées en même temps au duc de Bedfort, régent d'Angleterre, et au Dauphin, devenu Charles VII. Mais tout fut inutile encore (2). Il n'y avait et il ne pouvait y avoir aucun accord possible entre les parties belligérantes, parce que le roi d'Angleterre, déjà en possession de la moitié de la France, voulait à tout prix compléter sa conquête, et parce que le Dauphin ne pouvait renoncer à l'héritage de ses pères et consentir à l'asservissement de ses États. Mais la partie n'était point égale entre les deux adver-

(1) Vita del Beato da Bonaventura Cavallo, 4°, c. IX.
(2) Raynald., anno 1425, n° 6-7.

saires. Exaltés par quarante ans de victoires, maîtres de Paris et de tout le pays en-deçà de la Loire, les Anglais semblaient n'avoir plus qu'un faible effort à faire pour achever leur œuvre, et pousser leur domination jusqu'aux Pyrénées et aux Alpes. Charles VII, au contraire, sans argent, presque sans armées, n'ayant plus autour de sa personne qu'une poignée de serviteurs fidèles pour couvrir des provinces désolées par la misère et déjà vaincues par la terreur, Charles VII ne semblait plus être qu'une victime dévouée au sacrifice. Déjà les Anglais avaient mis le siége devant Orléans et s'apprêtaient, ce dernier boulevard renversé, à envahir, comme un torrent, le reste du royaume. Mais lorsque toute ressource humaine manquait à la France, le ciel se chargea de la défendre.

Une jeune fille de Domrémy, à peine âgée de dix-huit ans, se sentit tout à coup inspirée de faire lever le siége d'Orléans et de conduire Charles VII à Reims pour y être sacré. Elle s'appelait Jeanne d'Arc. Dès sa plus tendre enfance, elle s'était distinguée par une bonté et une piété particulières. Les belles qualités de son âme se développèrent en grandissant, et d'après les témoignages les plus authentiques, elle se montra toujours douce, compatissante, simple, sans défiance, quoique d'un esprit prudent et éclairé ; modeste dans ses paroles et ses actions, laborieuse, éloignée de l'impatience et de la colère, timide et toutefois d'un courage inébranlable dans l'accomplissement de ses devoirs. Dieu l'honora de ses communications. Souvent au milieu de ses prières, elle voyait de célestes personnages et entendait leurs voix. De son aveu, c'étaient sainte Marguerite et

sainte Catherine qui lui avaient dit de se mettre à la tête des armées de la France et de ramener la victoire sous leurs drapeaux. Longtemps elle fit de vains efforts pour pénétrer jusqu'à Charles VII, et là, elle eut encore de dures épreuves à subir ; on refusait de croire à sa mission, on se riait de ses paroles ; les guerriers craignaient le ridicule, les théologiens, la diablerie. Mais enfin, l'assurance de Jeanne, la sagesse de ses réponses, la pureté de sa vie, l'élévation de ses idées triomphèrent de tout. De merveilleux succès suivirent ses pas : envoyée à Orléans, elle force les Anglais à en lever le siége, au bout de sept jours, après avoir moissonné, sous les remparts de la place, l'élite de leurs guerriers. Elle les bat dans une foule de rencontres, les écrase dans la sanglante journée de Patay, et à la suite d'une campagne de trois mois, elle assistait, dans la cathédrale de Reims, au sacre de son gentil roi, dont le règne ne devait plus être qu'un enchaînement de triomphes.

La France était sauvée, mais elle n'était que sauvée, et avant qu'elle pût retrouver son antique puissance et la faire sentir aux ennemis du nom chrétien, il fallait de longues années réparatrices. Le second obstacle que rencontra Martin V, dans ses projets de croisades, fut la guerre des hussites.

LIVRE DEUXIÈME.

—

SOMMAIRE.

Etat moral de l'Eglise et besoin d'une réforme. — Progrès du hussitisme en Bohême. — Jean Huss et Jérôme de Prague. — Irritation que cause la mort de ces sectaires en Bohême. — Faiblesse de Wenceslas. — Caractère du hussitisme. — Il renverse la foi catholique. — Mission infructueuse du cardinal Jean Dominique. — Tendance révolutionnaire du hussitisme.—Commencements et caractère de Jean Ziska.— Horribles ravages des hussites en Bohême sous ce chef. — Talents de Ziska. — Il anéantit deux grandes armées envoyées contre lui par l'empereur Sigismond. — Mort de Ziska. — Les deux Procopes. — Ravages des hussites sous ces chefs dans la Moravie, la Silésie, la Bavière, l'Autriche, la Misnie, la Hongrie. — Plaintes injustes des princes de l'Empire contre Martin V. — Zèle de ce Pontife pour dompter les hérétiques. — Le cardinal de Winchester et le cardinal Césarini organisent successivement une croisade contre les hussites. — Mauvais succès de ces deux expéditions. — Mort de Martin V. — Election d'Eugène IV. — Ses commencements et son caractère. — Querelle du nouveau Pape avec les Colonna. — Convocation du concile de Bâle, le cardinal Césarini en est nommé président. — Difficultés que rencontre le cardinal à la réunion des prélats.—Le pape veut dissoudre le concile et le transporter à Bologne.— Césarini résiste à Eugène IV. — Commencements de la querelle de ce pape avec le concile. —Celui-ci décrète qu'il ne peut être ni dissous, ni

transféré, ni différé. — Cause de l'arrogance de l'assemblée. — Zèle de l'empereur Sigismond pour la continuation du concile. — Négociation de ce prince avec Eugène IV. — Fermeté de ce pontife. — Nouveaux nonces envoyés au concile. — Le cardinal Dominique Capranica à Bâle. —Sa querelle avec Eugène.—Arrivée de Louis Aleman, cardinal d'Arles, et d'autres membres du Sacré-Collége. — Le concile raffermi prend une face nouvelle. — Diatribes contre Eugène IV. — Influence funeste du clergé du second ordre dans l'assemblée. — Le concile veut s'emparer de l'administration générale de l'Eglise et du domaine temporel du Saint-Siége. — Sigismond désapprouve cette prétention. — Conduite arrogante du concile à l'égard des nonces d'Eugène IV. —On commence à procéder contre le pape. — Mécontentement que cette conduite des Pères cause aux princes chrétiens.

Lorsque au deuxième livre de l'Histoire du grand schisme, nous tracions le tableau du misérable état dans lequel se trouvait l'Eglise, nous montrions en même temps les causes fatales qui avaient enfanté le désordre. Ce n'est pas qu'antérieurement à cette grande division, on n'eût à regretter aucun abus, que les hautes et basses régions du sacerdoce fussent entièrement irréprochables, que l'humanité ne se mêlât point souvent à l'exercice du ministère sacré. Loin de là ; depuis plusieurs siècles, les saints personnages se plaignaient que l'épouse de Jésus-Christ avait perdu son lustre antique, et s'efforçaient de ramener les pasteurs à la ferveur des temps primitifs. Mais alors, l'autorité supérieure, forte et vigilante, opposait, à l'invasion du relâchement, une digue salutaire qui empêchait le mal de prévaloir. Le schisme, en scindant en deux le grand pouvoir qui gouvernait l'Eglise, en énerva l'action, et dès lors le mal, ne rencontrant plus la main vigoureuse qui le comprimait, déborda, par toutes les issues, dans le champ du Seigneur.

Les Conciles provinciaux cessèrent d'être tenus avec régularité ; les évêques, trop souvent choisis par la faveur ou élevés par l'intrigue, laissaient flotter les rênes du gouvernement dans leurs diocèses. Les ordres monastiques, gagnés par le relâchement, n'offraient plus, que dans quelques endroits et souvent dans quelques individus, l'exemple de la gravité et de la ferveur religieuses (1). Les Commandes, accordées avec trop peu de mesure, en accumulant les bénéfices sur un petit nombre de têtes, privaient les abbayes et les évêchés de leurs titulaires qui les confiaient à des mains mercenaires ou incapables. On trafiquait des grâces expectatives ; les dignités n'allaient plus au mérite ; dans la balance de la justice distributive, les considérations humaines l'emportaient trop souvent sur la doctrine et la piété. Les lèvres du prêtre ne distillaient plus la science ; les peuples en attendaient vainement l'explication de la loi et les maximes de la sagesse. Dans plus d'un lieu, les offrandes des fidèles et les revenus des biens ecclésiastiques, naguère consacrés à l'entretien du culte divin et au soulagement des pauvres, ne servaient qu'à nourrir le faste (2). L'édification ne sortait plus du sanctuaire, et les âmes périssaient par la faute de ceux qui auraient dû les sauver.

(1) L'hodœporicon d'Ambrogio Traversari, en retraçant le mal qui existait dans l'ordre des Camaldules, suffit à montrer combien les autres avaient besoin de réforme. Ce livre curieux et d'une main impartiale est le journal des visites que fit l'auteur dans les couvents de son ordre, après en avoir été élu général en 1431.

(2) Ægidius de Viterbe, dans son hist. Ms. p. 223, se plaint de ce luxe, source, dit-il, de tous les vices.

Les traits de ce tableau ne sont pas empruntés à des diatribes ennemies ou à de vagues déclamations, ils sont tirés des nombreux mémoires, communiqués par les Pères au concile de Constance, et des discours prononcés devant l'assemblée (1). A cette époque, tous les esprits vraiment catholiques avaient les idées tournées du côté de la réforme. Comme le mal n'avait jamais été plus généralement répandu, chacun, dans l'ardeur de son zèle, voulait cette réforme sur les bases les plus larges. Il fallait, lisons-nous dans les mémoires et les discours précités, qu'elle s'étendît à l'universalité du corps de l'Eglise, qu'elle commençât d'abord par le chef et descendît ensuite aux membres. On pouvait différer, et de fait on différait, sur les moyens à employer pour aborder la restauration de la discipline, mais tous s'accordaient sur la nécessité et la promptitude de cette restauration. « Il faut que l'Eglise soit réformée, s'écriait, avec un ton prophétique, un des organes les plus respectés du concile de Constance, qu'elle le soit sans retard, car sans cela, j'ose le dire, les maux que nous voyons, si grands qu'ils soient, seront bientôt suivis de maux incomparablement plus grands; et aux tonnerres menaçants qui ont frappé nos oreilles succèderont sous peu d'autres tonnerres plus horribles encore (2). » Ces tonnerres que le cardinal d'Ailly

(1) Voir Von der Hardt, Acta concilii Const. t. I, et le même auteur, Historia litteraria reformationis, pars. III^a.

(2) Quod nisi celeriter fiat, audeo dicere, quod licet magna sint quæ vidimus, tamen brevi incomparabiliter majora videbimus, et post ista tonitrua tam horrenda, alia horribiliora in proxi-

indiquait comme les précurseurs d'autres tonnerres plus terribles, c'était cette hérésie, enfantée par la Bohême, que l'assemblée de Constance put croire un instant anéantie par la condamnation et le supplice de ses auteurs, mais qui ne tarda pas à se ranimer avec une épouvantable énergie, après la dissolution du concile.

Nous avons raconté ailleurs l'origine et les premiers progrès du hussitisme. Poursuivi d'abord par le zèle de l'archevêque de Prague, Zbinko de Hasembourg, il avait bravé l'anathème épiscopal et conquis de nouveaux prosélytes, soutenu qu'il était, sur les marches mêmes du trône, par les sympathies de la reine Sophie. Cité, par le cardinal Colonna, à comparaître devant le Saint-Siége son chef avait réussi, par le crédit de sa protectrice, à éluder la citation ; une ambassade solennelle était partie pour Rome à sa place, et la cause du coupable avait été remise au jugement du roi, près duquel il était absout d'avance. Cette connivence du pouvoir avec l'erreur inspira aux novateurs une audace extrême. Une forte réaction éclata à Prague contre l'archevêque Zbinko ; ce prélat vénérable se vit ridiculiser dans des vers satiriques que la populace se plut à répéter ; et en 1411, Jérôme de Prague put, un jour impunément, se promener dans les rues de la capitale, monté sur un char, accompagné de deux moines apostats et de deux courtisanes, portant devant leur sein nu des bulles d'indul-

mo audiemus. (Petri de] Alliaco card. Cameracensis canones reformandi eccles. ap. Von der Hardt, Acta concil. Const. t. I, p. 410.

gence qu'on livra ensuite aux flammes sur l'une des places publiques. La ville fut encore le théâtre d'autres mascarades impies et de scènes violentes, accomplies aux grands applaudissements de la multitude (1).

Cependant, en 1414, le concile de Constance cita de nouveau Jean Huss à sa barre pour qu'il vînt y justifier sa doctrine. Cette fois il ne s'agissait plus de reculer; le novateur se rendit donc à Constance, suivi bientôt de ce même Jérôme de Prague, le héros des comédies dont nous avons parlé. Convaincus de nombreuses erreurs, le maître et le disciple subirent l'un après l'autre la peine des hérétiques. Poursuivant son système de répression, le concile, avant de se séparer, rédigea en forme de décret une série de vingt-quatre articles, dans le but de forcer l'autorité royale en Bohême à protéger la liberté ecclésiastique, à faire cesser les persécutions des sectaires contre les catholiques, d'obliger les prêtres séduits à abjurer leurs erreurs, les spoliateurs du clergé à restituer les biens envahis, les chefs principaux de l'hérésie à comparaître devant le Saint-Siége, l'université de Prague à expulser de son sein les membres imbus des nouvelles doctrines, les possesseurs des livres condamnés à les remettre aux mains de l'ordinaire pour être détruits, les prédicateurs à ne point annoncer la parole de Dieu sans permission, les fidèles à ne point révérer ceux que l'Eglise aurait flétris de ses anathèmes, enfin les grands à ne point flatter l'erreur et à dissoudre les as-

(1) Balbin, Epitome rerum Bohemicarum, libr. IV, c. VI.

sociations qui avaient pour fin d'en favoriser la propagation (1).

Ce décret, la bulle de Martin V qui l'accompagnait, auraient suffi peut-être à comprimer le mal si l'autorité royale en Bohême leur eût prêté un énergique appui. Mais le souverain qui gouvernait le royaume était ce même Wenceslas que l'empire avait naguère chassé du trône à cause de ses vices. Monarque sans vigueur et sans capacité, d'un caractère à la fois violent et lâche, cruel et vil, insouciant surtout, oubliant dans les délices de la bonne chère, les fumées du vin et les embrassements de ses concubines, les devoirs les plus sacrés de la royauté (2). En vain l'agitation toujours croissante des esprits, l'impudence des novateurs, la nature subversive de leurs doctrines, mettaient en péril l'ordre public, le monarque indolent se taisait. Peut-être n'était-ce pas sans effroi qu'il entendait le sourd murmure des révolutions, mais engourdi par une longue habitude de l'inertie, il avait perdu la volonté de la résistance; un acte de vigueur aurait coûté à sa nonchalance, et il ne songeait même pas à se le permettre (3). D'autre part,

(1) Voir le texte de ces articles dans Von der Hardt, Acta concilii Const. t. IV, part. XII, p. 1514, et dans Cochlée, Hist. hussitarum, fol., libr. IV, p. 165.

(2) Balbin, Epitome rerum Bohem. libr. IV, c. I. — Le même, Hist. de ducibus et regibus Bohemiæ, sect. II, c. III. — Cochlée, libr. IV, p. 178 et seq. — Dubravius, Hist. Bohem. libr. XXIII, in capit. libr. — Æneæ Sylvii, hist. Bohem., c. XXVIII.

(3) Odioso quamvis hæc animo intelligeret, desidia tamen corruptus et inertia torpens, impune debacchari sinebat hæreticos. (Æneæ Sylvii, Hist. Bohem., c. XXXV.—Balbini Epist. lib. IV, c. VI.)

l'autorité ecclésiastique manquait à sa mission. Zbinko de Hasembourg n'était plus, il avait succombé victime de son zèle contre l'erreur, en se rendant en Hongrie pour solliciter, auprès de l'empereur Sigismond, un appui que Wenceslas ne savait ou ne voulait point donner. A la place d'un pasteur orthodoxe, vigilant et énergique, siégeait, pour le malheur de la Bohême, Conrad de Westphalie, prélat inconstant et avare, qui, après avoir exploité les évêchés de Werden et d'Olmutz, était venu s'abattre sur la métropole de Prague pour la ruiner à son tour, et finit de faiblesse en faiblesse, par passer ouvertement aux hussites (1).

Ainsi, malgré les rigueurs du concile de Constance et la sévérité de ses décrets, le hussitisme ne cessait de s'étendre et de jeter des racines dans les esprits. Le supplice même des chefs n'avait servi qu'à prêter une énergie nouvelle aux passions déjà émues, en les irritant. On vit cinquante-quatre seigneurs envoyer à Constance une lettre collective, dans laquelle le concile était hardiment réprimandé d'avoir livré aux flammes des hommes justes, catholiques et saints, comme l'étaient Jean Huss et Jérôme de Prague (2). L'université de Prague toute entière protesta, par un manifeste, adressé à tous les enfants de la sainte Mère-Eglise catholique. Dans les maisons on pleurait la mort des deux suppliciés, comme si l'on eût perdu un membre de sa famille; les églises

(1) Balbin, ordo episcop. p. 59 et 61. — Dubravii Hist. Bohem. libr. XXIII. — Dlugossi Hist. Polonica, libr. II, p. 407.

(2) Monumenta Johanis Hussi et Hieronimi de Praga, fol. t. I, p. 98 et seq.

retentissaient de leurs louanges; on institua une fête en leur honneur. A défaut de leurs cendres qu'une sage précaution avait fait jeter dans le Rhin, les sectaires avaient recueilli la poussière qui se trouvait sous le bûcher, et cette poussière était devenue l'objet de la vénération publique. On les appelait des martyrs, et leur mémoire semblait, aux regards d'une multitude fanatisée, non moins précieuse que celle des saints apôtres Pierre et Paul (1).

Ce qui animait encore le hussitisme, c'est qu'il avait l'ambition d'être une réforme; c'était là son orgueil. Dès le début, on l'avait vu affecter ce caractère, même avant de se permettre aucun attentat sur la foi, déclamant contre le pouvoir, les richesses, le luxe du clergé. D'après les novateurs, l'Eglise avait perdu sa pureté originelle, elle était devenue terrestre et mondaine; l'intérêt, les passions, non l'esprit de l'Evangile inspiraient les pasteurs; ce n'était plus qu'un corps immonde. Or, l'Eglise, étant le corps mystique de Jésus-Christ, devait présenter une congrégation de saints. Donc l'Eglise vraie n'existait plus; donc pour retrouver la création du fils de Dieu, il fallait remonter à l'époque où les dépositaires immédiats de la mission du Sauveur l'avaient reçue de ses mains. Hors de là, il n'y avait que la prostituée de Babylone. C'était par de telles prédications que Jean Huss et ses disciples avaient commencé à séduire le peuple, toujours disposé à se passionner pour ceux qui parlent de perfection, n'importe de quelle manière, et grâce au désordre

(1) Lenfant, Hist. de la guerre des hussites, t. I, p. 73 et 74. Æneæ Sylvii Hist. Bohem., c. XXXVI.

et à la corruption des temps, ils étaient parvenus à se faire regarder comme des hommes suscités de Dieu pour rétablir la gloire de la maison d'Israël. Peut-être eux-mêmes, dans le principe, n'eurent-ils d'autre vue que cette orgueilleuse prétention. Mais il est difficile de marcher sur le terrain de l'exagération sans tomber dans l'erreur. Lorsque sommés par leurs adversaires, les hussites se virent forcés d'expliquer ce qu'ils entendaient par une Eglise pure; car, après tout, l'homme, en devenant chrétien, ne dépouille point les infirmités de sa fragile nature, ce fut alors que la malice des novateurs parut à découvert. Sans tenir compte des emblèmes si clairs dans lesquels l'Evangile nous représente les justes et les pécheurs vivant ensemble dans l'Eglise jusqu'au jour du jugement, ils affirmèrent hardiment que leur puritanisme était absolu et ne pouvait admettre aucun mélange de bons et de mauvais dans l'aggrégation des fidèles; que l'épouse de Jésus-Christ serait indigne de son époux, si la sainteté en elle souffrait le moindre nuage. Le principe étant une fois posé, les conséquences découlèrent naturellement. De là, cette Eglise qui ne se composait que des seuls parfaits, des seuls prédestinés et repoussait tout chef visible; de là, ces pasteurs qui perdaient leur autorité par le péché; ces fidèles établis juges des pasteurs; ces censures qualifiées de tyrannie pontificale; cette proscription des indulgences; ces grossières injures jetées au pape.

Pour avoir passé ouvertement à l'hérésie, le hussitisme n'avait rien perdu de sa ferveur réformatrice. Cette ferveur, au contraire, s'était accrue de toute la force que peut donner à un zèle, déjà mal entendu, des maximes

exagérées et exclusives, mais elle avait revêtu un caractère nouveau, caractère sombre et violent, tel qu'en offrent la haine et la vengeance. Pour le hussitisme illuminé, il ne s'agissait plus de changer, mais de détruire; de convertir les pécheurs, mais de les exterminer; de restaurer l'Eglise, mais de la refaire avec des éléments nouveaux.

On comprend, en effet, sans peine, combien une doctrine qui faisait de l'Eglise, non plus une société d'hommes unis par la même foi, les mêmes sacrements et gouvernés par la même autorité, mais une aggrégation d'êtres indépendants, livrés à un aveugle enthousiasme, et n'ayant entre eux d'autres liens de cohésion que le sentiment vague et arbitraire de leur sainteté personnelle; on comprend combien une telle doctrine était faite pour développer le fanatisme dans les individus; combien des hommes, persuadés que tout était souillé autour d'eux, qu'ils étaient seuls purs, seuls animés de l'esprit de Dieu, devaient avoir d'audace, d'intolérance, d'ivresse dans leurs égarements, de passions impétueuses et subversives.

La face de la Bohême devenait effrayante. De toutes parts, on voyait des prêtres et des laïques s'ériger en prédicateurs et dogmatiser à leur guise. Jean Huss s'était contenté d'attaquer la constitution de l'Eglise, il avait respecté les dogmes contenus dans le symbole; ses disciples plus hardis portaient la cognée partout. On niait le purgatoire, le culte des images et des saints; on rayait du catalogue des sacrements la confirmation et l'extrême onction; la confession auriculaire devait être supprimée; chacun, selon son inspiration, pouvait an-

Digitized by Google

noncer la parole de Dieu ; on proscrivait l'usage des cimetières, celui des temples, comme étant injurieux à la majesté divine ; il n'était nul besoin d'ornements sacerdotaux pour célébrer les saints mystères ; chaque prêtre pouvait, où bon lui semblait et quand il en était prié, consacrer le corps et le sang du Sauveur. Enfin tous les fidèles devaient communier sous les deux espèces (1).

Ce bouleversement de la foi catholique était accompagné du renversement de l'ordre extérieur. On chassait les prêtres orthodoxes pour mettre à leur place des sectaires ; on s'emparait des églises, des monastères, on en pillait les trésors ; de simples laïques s'arrogeaient le droit d'administrer les sacrements. A Prague, un vil cordonnier osa célébrer la messe. A Cuttenberg, un soldat ravit, sur l'autel même, le calice dans lequel venait d'être consacré le précieux sang, et l'emporta dans un cabaret où il se livra à d'affreuses profanations (2). Les principaux chefs des sectaires étaient Jean Jacobell, Jean Cardinal, recteur de l'université de Prague, Wenceslas Corandà, Mathieu de Toczeniez. L'autorité de ces chefs sur la multitude qu'ils dirigeaient était sans limites. Chacun, selon son choix, se rendait en pèlerinage à certaines montagnes auxquelles on appliqua les noms d'Oreb et de Tabor ; là, des prêtres impurs, sans aucune préparation préalable, célébraient les saints mystères et donnaient aux assistants la communion sous les deux espèces. Les diverses congrégations hussites, selon qu'elles se rendaient à Oreb ou à Tabor, prirent le nom d'un de ces

(1) Æneæ Sylvii Hist. Bohem., c. xxxv.
(2) Cochlée, libr. IV, p. 165, 168 et 172.

lieux. De là, les Orébites et les Taborites. Ceux dont la prétention n'allait qu'à l'usage de la coupe, retinrent la dénomination de Callixtins. Ils ne différaient guère des catholiques que par ce seul point, mais comme un même esprit les unissait aux autres congrégations, dans le besoin, ils faisaient avec elles cause commune contre les orthodoxes (1).

Le mal s'accroissait de jour en jour et la masse des hérétiques ne permettant plus à l'autorité ecclésiastique et civile d'agir selon les règles canoniques, Martin V eut d'abord la pensée de faire prêcher une croisade contre la Bohême. Il en fut détourné par l'empereur Sigismond. Ce prince ne croyait pas encore que le mal fût incurable, il se flattait que la persuasion aurait conservé quelque empire, et cédant à ses conseils, le pape se contenta d'adresser aux Bohémiens une lettre paternelle, dans laquelle, tout en exhortant les sectaires à abandonner leurs doctrines perverses, il les menaçait d'appeler sur leur résistance les rigueurs du pouvoir séculier (2).

Martin V écrivait cette lettre quelques semaines avant son départ de Constance; il ne tarda pas à apprendre à Genève, qu'elle n'avait produit aucun effet, que l'audace des hussites ne connaissait plus de frein, que, tout récemment, un moine apostat de l'ordre de Prémontré, nommé Jean, s'était emparé, à la tête d'une bande de fanatiques, d'un couvent de Carmélites; que les sectaires, se trouvant trop resserrés dans les églises concédées par la faiblesse du pouvoir, en avaient demandé

(1) Balbini Epitome rerum Bohemic., libr. V, c. v.
(2) Cochlée, libr. IV, p. 173.

un plus grand nombre et de plus vastes à Wenceslas, avec des clameurs menaçantes, disant qu'ils voulaient la libre prédication de l'Evangile ; enfin, que Wenceslas, toujours impuissant à les réprimer, avait satisfait à leurs demandes, mais qu'effrayé de cette violence et craignant pour sa vie, il s'était renfermé dans la forteresse de Wisgrade (1).

Troublé à ces sinistres nouvelles, Martin V fit aussitôt partir, pour la Bohême, le cardinal de Raguse, Jean Dominique. Le légat, arrivé sur les lieux, se mit en devoir d'opposer une digue à l'erreur, assisté dans sa mission par l'archevêque de Prague, Conrad de Westphalie, qui n'avait point encore embrassé le hussitisme. Mais il ne réussit point. Les voies de rigueur qu'il employa ne servirent qu'à irriter. Il reçut mille insultes, on le menaça de la mort, et il quitta la Bohême pour aller avertir l'empereur qu'il ne restait plus qu'un moyen de combattre l'erreur, la force des armes (2).

Il y avait chez les hussites autre chose que ce fanatisme de mysticité qui leur faisait bouleverser l'Eglise, il y avait l'exaltation révolutionnaire qui les portait à vouloir reconstruire l'Etat, à y établir un système à la fois politique et religieux, dont la forme aurait été coupée sur le modèle de la théocratie des Hébreux. Cette exaltation révolutionnaire était surtout réchauffée par un

(1) Æneæ Sylvii Hist. Bohem., c. XXVI. — Dubravii, Hist. Bohem., libr. XXIII, p. 613. — Cochlée, libr. IV, p. 175.

(2) Raynald., anno 1418 nus 10. — S. Antoninus, 3a part. tit. XXIII, c. II. — Lenfant, Hist. de la guerre des hussites, livr. VI, p. 97.

personnage devenu célèbre entre les fléaux de l'humanité, et dont on retrouve le nom à travers le sang, les cadavres et les ruines. Il s'appelait Jean de Trocznow, mais il est plus connu sous la dénomination de Ziska, qui signifie *borgne* et qui lui fut appliquée parce qu'il avait perdu un œil dans une bataille. Né de parents pauvres mais nobles (1), il fut élevé à la cour de Bohême et devint chambellan de Wenceslas (2). Faible de sens, mais d'une imagination ardente, d'un tempérament fougueux, d'une audace de desseins qui ne reculait devant aucune difficulté ni aucun péril, il avait tout ce qu'il fallait pour être un sectaire obstiné, un fanatique dangereux, un chef de parti redoutable. Des historiens catholiques, dans la haine qu'il leur inspirait, l'ont appelé cyclope, polyphème, on peut dire qu'il avait la férocité et les instincts sanguinaires de ces monstres de la fable.

La mort de Jean Huss révéla le génie de Ziska et en fit l'apôtre armé du hussitisme. On venait de recevoir à Prague la nouvelle du supplice de l'hérésiarque ; Ziska se promenait sombre et pensif dans la cour du palais. Wenceslas l'aborde et lui demande la cause de sa tristesse : « La nation, répond le chambellan, vient de recevoir le plus sanglant des affronts. » Eh ! bien, s'écrie le roi, ni toi ni moi ne pouvons venger une telle injure.

(1) Natus equidem equestri, sed re tenui. (Dubraw. libr. XXIII.) — Nobilis genere. (Æneæ Sylvii hist. Bohem. libr. XXXVIII.)— Balbin. Epist. libr. IV, c. VI.

(2) In curia regis a puero enutritus. (Æneæ Sylv. Hist. Bohem. ubi supra. — Balbin. ubi supra).

Si pourtant l'occasion s'en présente, ne la laisse pas échapper, montre-toi! Venge les Bohémiens (1) ! »

Il n'en fallait pas tant à Ziska qui mettait la haine et la vengeance au rang des devoirs. Avide de meurtres et de pillage, il rassemble une horde d'aventuriers, d'hommes perdus, s'empare de la ville de Pilsen, et de là, comme d'un repaire, se met à ravager le pays d'alentour, dévastant les monastères, chassant les moines, brisant les images des saints et s'enrichissant des dépouilles arrachées aux sanctuaires (2). Bientôt Pilsen ne lui offrant plus un point d'appui suffisant pour ses entreprises, Ziska jeta les yeux sur la montagne où était autrefois bâtie la forteresse de Stradistie, et que nous avons déjà signalée comme étant un lieu vénéré par les sectaires. Nicolas, seigneur de Hussinetz y régnait, Ziska s'unit à lui, forma le projet de construire une ville sainte dans cet endroit, et avant que les maisons pussent s'y élever, il ordonna à ses gens d'y dresser des tentes, d'où vint à la nouvelle cité le nom de *Tabor*, qui signifie *tente* en bohémien (3).

Ayant aguerri sa troupe par ces brigandages, Ziska conçoit de plus grands desseins. L'occasion de les réaliser ne tarda pas à s'offrir. Wenceslas, qui ne se croyait plus en sûreté à Wisgrade, s'était réfugié dans une

(1) Mi, bone vir, neque ego, neque tu hanc vindicare injuriam possumus; si tamen occurrit ratio, age, ingenio utere! Bohemos tuos vindica! (Balbin. Epist. libr. IV, c. VI.)

(2) Æneæ Sylvii Hist. Bohem., c. XXXVIII. — Balbin. Epist. libr. IV, c. V. — Dubraw. libr. XXIV, p. 636.

(3) Balbin. ubi supra.— Æneæ Sylvii Hist., c. XL.— Cochlée, Hist huss. libr. V, p. 166, 206 et 207.

autre citadelle qu'il avait fait bâtir, près du village de Cumradicz. Là, retrouvant quelque vigueur, il s'apprêtait à mettre un frein aux excès des hérétiques, la peur avait réveillé sa nature indolente, et il envoya au sénat de Prague l'ordre d'interdire aux sectaires certaines processions qu'ils faisaient chaque jour, cérémonies qui, loin d'exciter le peuple à la piété, ne lui inspiraient qu'un faux enthousiasme. Lui-même, pour enlever à la populace les moyens de nuire, ordonna à tous les particuliers de venir déposer les armes qu'ils possédaient, au château royal. Ziska saisit cette circonstance, fait armer sa troupe, se porte avec elle, précédé de la sainte Eucharistie, à l'église de Sainte-Marie-aux-Neiges, de là à celle de Saint-Etienne. Le juge de la cité se présente et demande raison de cet attrouppement séditieux; on l'insulte, puis la horde se précipite sur la salle du prétoire où le sénat s'était réuni. Onze sénateurs réussissent à s'évader, mais les autres, au nombre de sept, sont saisis avec le juge et jetés par les fenêtres sur les piques des insurgés, pendant que l'apostat, Jean de Prémontré, montrait à ceux-ci, pour les animer, le corps du fils de Dieu. Les facticux ne s'en tinrent pas là, ils coururent au monastère de Zderaz, le pillent et le brûlent; ils vont ensuite s'abattre sur la belle chartreuse, appelée *Jardin de Marie*, et fondée en 1341 par le roi Jean de Luxembourg, la dévastent et y mettent le feu. Le sort des religieux fut déplorable. On les traîna par les rues, la tête couronnée d'épines, comme le Sauveur, en les abreuvant d'autres outrages. Un hussite, nommé Marzik, et tanneur de son métier, précédait cette scène d'opprobre, sautant et gesticulant, en habits sacerdo-

taux et le calice sacré à la main. Lorsque Wenceslas apprit ces événements, il eut un accès de fureur, et quelques jours après il succombait à une attaque d'apoplexie (1).

Wenceslas n'était qu'une ombre, mais c'était l'ombre de la majesté royale. Si faible que cette majesté parût dans un tel représentant, le respect qu'elle inspirait encore suffisait pour en imposer aux factieux et les forcer à se modérer même dans leurs excès. Wenceslas mort, les novateurs lâchèrent la bride à toutes leurs passions. La reine Sophie, bien que ramenée à l'orthodoxie par les événements, était sans force et sans influence ; l'empereur Sigismond, l'héritier de la couronne, était éloigné. La Bohême se trouva donc livrée à l'anarchie. Un mois et demi après la mort de Wenceslas, le 29 septembre 1419, une multitude de sectaires se rendit dans une vaste plaine, appelée : *les Croix Crizky* (2). Elle y était conduite par trois chefs hussites, Jean Jacobell, Jean Cardinal, Matthieu de Toczenicz. Là, sur une table dressée à l'aide de trois tonneaux vidés par la foule, on distribua l'Eucharistie. Le prêtre Coranda y vint aussi de Pilsen, avec une autre troupe de fanatiques de l'un et de l'autre sexe, portant l'Eucharistie. Ce rassemblement était évidemment un signal. Les milices de Sigismond et de la reine Sophie essayèrent de le dissiper par la force. Les hérétiques se replièrent dans Prague. La lutte re-

(1) Cochlée, Hist. huss. libr. IV, p. 175. —Dubraw., Hist. Bohem., libr. XXIV, p. 626 et seq. — Æneæ Sylvii hist. Bohem., c. XXXVII. — Balbin. Miscellanea bohemica. libr. IV, c. LXIII.

(2) Campus Crucium.

commença dans les rues. On combattit avec fureur pendant toute la nuit. L'incendie du palais épiscopal, du palais du sénat et d'autres magnifiques édifices éclaira de ses sinistres lueurs un effroyable carnage. Les historiens disent que Prague fut inondée de sang, et que les rues, les places publiques étaient encombrées de cadavres. La victoire resta aux hussites (1). Dès ce jour, le massacre, la spoliation et les ruines enveloppèrent le royaume de Bohême.

Immédiatement après cette journée sanglante, Ziska qui l'avait préparée, Ziska, l'instigateur de tous les troubles qui agitaient le pays, Ziska écrivait au gouverneur de Tausch, dans la province de Pilsen : « Imitez les anciens Bohémiens qui étaient toujours prêts à défendre la cause de Dieu et la leur. Ayons constamment devant les yeux la loi du Seigneur et le bien de la république. Soyons vigilants ; que quiconque est capable de manier un couteau, de lancer une pierre, de porter un levier, une barre, une massue, se tienne prêt à marcher. Je vous donne avis que nous assemblons de tous côtés des troupes pour combattre les ennemis de la vérité ; avertissez donc votre prédicateur d'exhorter le peuple à la guerre contre l'Antechrist ; que tout le monde, jeunes et vieux, s'y dispose. »

Ce monstrueux appel de Ziska, à servir la cause de Dieu par l'extermination, était répété par d'autres pré-

(1) Anonyme cité par Balbin, Epist. libr. IV, c. VI. — Dubraw., libr. XXIV, p. 632. — Æneas Sylv. c. XXXVIII. et Cochlée, libr. V, p. 179, disent que le combat dura cinq jours et cinq nuits consécutifs.

dicants d'une manière non moins féroce et plus impie encore. On cite un certain cabaretier, nommé Wenceslas, qui abusait de l'Écriture-Sainte pour autoriser tous les excès de ses coreligionaires. « Le temps de la consommation est proche, s'écriait-il, où Jésus-Christ viendra comme un voleur pour rétablir son royaume sur la terre. C'est pourquoi nous disons chaque jour : *Que votre règne arrive*. Or, dans cet avènement, ce ne sera point le temps de la grâce, mais celui du châtiment et de la vengeance par le fer et le feu, contre les adversaires de la loi de Jésus-Christ. Il faut que les adversaires périssent par les sept plaies mentionnées dans le livre de l'Apocalypse. Les Taborites sont les anges envoyés de Dieu pour exécuter ces plaies. Maudit soit donc celui d'entre nous qui, prêtre ou laïque, ne lavera pas ses mains dans le sang des pécheurs, qui ne se sanctifiera pas par le carnage des impies ! (1) »

Les hérétiques n'y étaient d'eux-mêmes que trop disposés. De toutes parts, ils se ruèrent sur les monastères, pillant, massacrant, brûlant tout avec une fureur sans exemple. Ils se portaient à ces dévastations sous prétexte que les moines n'étaient que des ventres paresseux, de vrais pourceaux, auxquels les couvents servaient d'étables. Un témoin oculaire assure, qu'au commencement du quinzième siècle, il n'y avait aucun pays de l'Europe qui possédât des églises plus nombreuses, plus magnifiques, plus riches en ornements que la Bohême (2). Eh !

(1) Théobald, p. 71. — Dubraw. libr. XXVI, p. 677.

(2) Nullum ego regnum ætate nostra in tota Europa tam frequentibus, tam augustis, tam ornatis templis dicatum fuisse

bien, la plupart de ces édifices augustes ne furent bientôt que des monceaux de ruines. Les sectaires en renversaient les murailles, brisaient les images et les statues, auxquelles on arrachait les yeux, on mutilait la face; les orgues étaient mises en pièces. Des ornements sacerdotaux on faisait des habits ou des drapeaux. Les objets précieux par la matière, comme les vases d'or, d'argent, servaient à assouvir la cupidité, passion vile qui s'allie très-bien avec le fanatisme.

Les monastères et les églises n'étaient pas la seule proie de la destruction; les villages, les villes mêmes disparaissaient sur le passage des hordes du hussitisme. Les furieux qui les composaient ne respectaient ni l'âge, ni le sexe; ils se moquaient des supplications; rien ne trouvait grâce devant eux; ils joignaient au meurtre les raffinements de la cruauté, et il n'était pas rare de les voir torturer leurs victimes au milieu d'une joie féroce et d'épouvantables risées. Orébites, Callixtins, Taborites, se livraient à l'envi à ces barbares abominations. Mais ceux qui s'y distinguaient, entre tous les autres, étaient les Taborites. Ils avaient, du reste, pour chef Ziska, et Ziska, le plus fougueux et plus inhumain des hommes, s'était engagé à venger Jean Huss (1)!

Nous devons laisser à d'autres historiens le triste soin de retracer les scènes de désolation accomplies

quam Bohemicum, regnum. (Æneæ Sylvii Hist. Bohem., c. XXXVI.)

(1) Balbin. Bohemia Sancta, p. 122. — Hagek, anno 1420. — Lenfant, Hist. de la guerre des hussites, t. I, p. 13 et 14. — Theobald, c. XXXI.

par les hussites, et dont les villes d'Aust, de Rziczam, de Prachàticz, de Commotow, de Béraune, de Broda et de Jaromir, entre autres, furent particulièrement le théâtre. Un écrivain protestant, trop souvent injuste envers les catholiques, mais qui est quelquefois sincère, affirme que les hussites envahirent, pillèrent et livrèrent à l'incendie plus de cinq cent cinquante fondations ecclésiastiques; que les moines, les prêtres et les religieux ne furent pas plus épargnés que les monastères. On les égorgeait, puis on jetait leurs cadavres dans les flammes (1). Du reste, les prêtres et les religieux n'étaient jamais l'objet d'aucune pitié, au contraire, on les réservait pour les supplices les plus ignominieux et les plus cruels. On frissonne encore lorsqu'on lit dans les chroniques contemporaines, sur les expéditions hussites, les détails écrits sous le coup des événements, et l'on refuserait d'y croire si une révolution, accomplie plus près de nous, n'eût appris à notre génération que le fanatisme de la liberté comme celui de l'hérésie est capable de tous les excès (2).

Le malheur de l'Eglise, de l'humanité et de la Bohême

(1) Aventini Annales Boiorum, libr. VII, nus 4.

(2) Voir Balbin., Bohemia Sancta, p. 124, 128, 130, 131, 135, 136 et seq. Epitome rerum bohemiarum, libr. IV, c. vii. — Dubraw. Hist. Bohem. libr. XXVI. — Æneæ Sylv. Hist. Bohem., c. xlii. — Wenceslai Hagek Chronica Bohemorum Pragæ 1596, fol. en allemand. Cet auteur divise ses matières par années. — Procopii Lupacii Ephemerides, Pragæ 1484, 8o. — Le t. IV de Dobner, Continuatores Pulkavæ, p. 152-164. — Mars Moravicus, autore Thoma-Joanne Pessina de Czechorod, Pragæ 1677, fol. Cet auteur contient de nombreux détails.—Théobald.

voulut que le principal auteur de tant de ravages, Ziska, fût le plus grand capitaine de son siècle, et qu'il ne se soit trouvé personne qui ait pu arrêter ses progrès. On l'a comparé aux héros de l'antiquité, et ce n'est point à tort ; pour l'intrépidité et les talents militaires, Ziska peut être hardiment placé à côté des plus célèbres. Jamais chef n'acquit sur ses soldats, par le prestige du caractère et de la renommée, un empire plus absolu que Ziska, par le fanatisme. Les Taborites, ces hommes sauvages, qui avaient secoué le joug de la religion et de la morale, qui ne voulaient reconnaître ni roi, ni empereur, les Taborites suivaient Ziska comme un troupeau, bien qu'il les conduisît, chaque jour, aux entreprises les plus hasardeuses, et qu'il exigeât d'eux les plus grands sacrifices. Du reste, aucun soldat, dans son armée, ne supportait plus de fatigue que lui et ne déployait une valeur plus impétueuse. C'était un beau guerrier que Ziska ! Sa taille n'était point très-élevée, mais la puissance de sa conformation, son œil fulgurant, son nez recourbé en bec d'aigle, les traits fortement accusés de son visage donnaient à sa personne un air martial et terrible (1). Et puis, il y avait chez lui cette gloire éblouissante d'un général toujours heureux et qui semblait avoir fait un pacte avec la victoire.

Cependant la chrétienté était dans la consternation à la vue de ce qui se passait en Bohême. Sigismond, qui avait cru d'abord à l'empire de la persuasion sur les novateurs, se convainquit bien vite qu'on ne pourrait en avoir raison que par la force, et il mena contre eux,

(1) Balbin. Epitom. libr. IV, ad calcem notarum.

en 1420, une armée de cent quarante mille hommes. Le génie militaire de Ziska triompha du nombre. Battu dans toutes les rencontres, Sigismond fut obligé de revenir en Hongrie, ne remportant de sa formidable expédition que le stérile honneur de s'être fait couronner roi de Bohême (1).

L'année suivante, Sigismond, aidé d'Albert d'Autriche, rentra en Bohême. Grand nombre de seigneurs se déclarèrent pour lui ; déjà la ville de Prague, effrayée, songeait à la soumission. Mais ce nouvel effort de l'empire vint se briser sur le bouclier de Ziska (2). Enorgueillis par ces succès, les hussites de Prague déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient jamais Sigismond pour leur souverain, et, après l'avoir accusé à la face du monde de félonie et de cruauté, ils offrirent la couronne de Bohême au roi de Pologne, Wladislas, qui la refusa, puis au duc de Lithuanie qui leur envoya son frère Sigismond Coribut (3).

Cet appel fait à un prince étranger, sans l'aveu de Ziska, brouilla les Taborites avec les Callixtins. Le fier général, bien qu'il affectât des sentiments démocratiques, s'était entretenu dans la pensée que ses coreligionnai-

(1) Balbin. Epist. libr. IV. c. VII. — Cochlée, livr. V, p. 180 et 181. — Dubraw., libr. XXIV, p. 640 et seq. — Æneas Sylv. c. XLII.

(2) Balbin. Epist. libr. IV, c. VIII.— Cochlée, libr. V, p. 206. — Dubraw., libr. XXIV, p. 646 et seq.—Æneas Sylvius, c. XLII. — Dlugossi, Hist. Polon. libr. II, p. 431 et 434.

(3) Cochlée, libr. V, p. 202 et 208. — Dubraw., libr. XXVI, p. 681 et 682. — Cromer, de rebus Polon. libr. XVIII, p. 283. — Dlugossi, libr. II, p. 439 et 451.

res finiraient par lui offrir la dignité royale (1). Lorsqu'il apprit que les citoyens de Prague étaient décidés à accepter Sigismond Coribut pour leur souverain, il devint furieux, et frappant à plusieurs reprises la terre : « Deux fois, s'écria-t-il, j'ai sauvé Prague des mains de l'Empereur, eh ! bien, maintenant, je veux la détruire moi-même, et montrer par là à la postérité, qu'il était au pouvoir de Ziska de sauver ou de perdre la patrie (2). » Aussitôt commença, entre les Taborites et les Callixtins, une guerre sanglante et acharnée, dans laquelle la victoire fut fidèle au drapeau de Ziska et où Prague, réduite à ses seuls remparts pour se défendre contre les attaques de son redoutable ennemi, se vit sur le point d'être prise et rasée comme il l'en avait menacé (3). Ziska atteignit un tel degré de puissance que l'Empereur eut, dit-on, l'idée d'en faire son représentant en Bohême, avec le titre de vicaire impérial et un subside annuel. On ajoute même que le chef des Taborites était disposé à accepter l'offre de Sigismond. Par là, l'ambition de Ziska eût été satisfaite. Mais la Providence ne permit pas une élévation qui aurait légalisé l'hérésie en Bohême ; le terrible hussite mourut avant d'avoir gravi les marches du trône (4).

(1) Nam fortasse eam sibi dignitatem offerendam speraverat, (Balbin. Epist. libr. IV, c. VIII.)

(2) Ego Pragam periclitantem et jam casuram semel atque iterum ex Cæsaris manibus eripui, nunc eam destruam, illudque ostendam posteris : me et servare patriam et perdere potuisse. (Balbin. Epist. ubi supra.)

(3) Coehlée, lib. V, p. 214.—Balbin., lib. IV, Epist., c. VIII et IX.

(4) Æneæ Sylvii Hist. Bohem., c. XLVI. — Dubraw.,

Cette perte jeta les Taborites dans une douleur extrême. Une fraction d'entre eux déclara que personne au monde n'était digne de succéder au héros de Trocznow, qu'en conséquence, elle ne reconnaîtrait plus de chef, et prit le nom d'*Orphelins*. On se contenta de choisir, pour la direction des affaires, quelques hommes renommés pour leur habileté. Le plus considérable d'entre ces hommes fut Procope Wlk, surnommé le petit, en raison de l'exiguité de sa taille. L'autre fraction suivit Procope Rase, personnage dont Ziska faisait la plus grande estime, qu'il se plaisait à nommer l'*Hercule de la Patrie*, et qu'on appela plus tard le *Grand*, à cause de l'éclat de ses actions (1). Divisés de corps, mais réunis d'esprit, Taborites et Orphelins, comme pour venger la mort de leur général, envahirent à la fois la Moravie, la Silésie, la Bavière, l'Autriche, la Misnie, la Hongrie, et remplirent ces provinces de sang et de ruines.

Dans l'impuissance où ils se trouvaient de repousser de tels ennemis, l'empereur et les princes de l'empire, dit un historien (2), se prirent à récriminer contre le pape et les cardinaux; ils les accusèrent d'oublier les maux de la chrétienté, et d'employer les ressources de l'Eglise à entretenir leur luxe et leur mollesse. De tels

libr. XXVI, p. 700. — Balbin. Epitom. libr. IV, c. VIII. — Cochlée, libr. V, p. 216.

(1) Balbin. Epitom. libr. IV, c. IX. — Cochlée, libr. VI, p. 220. — Dubraw., libr. XXVII, p. 707. — Æneæ Sylv. Hist. Bohem., c. XLVI.

(2) Albert. Krantz, Vandalia, libr. XI, 252.

reproches pouvaient être le cri de la détresse et de l'humiliation, qui ne voulaient point s'avouer, ils n'étaient pas l'écho de la vérité. Ce qu'il avait été au pouvoir de Martin V de faire, avec les difficultés qu'il lui fallait résoudre en Italie, il l'avait fait. En quatre ans, deux croisades prêchées contre les hussites, témoignaient assez de son zèle. Mais ce qui avait paralysé ses efforts et assuré le triomphe des hérétiques, Martin V l'expliquait fort bien dans une lettre adressée à Sigismond, en 1424: « Nous nous sommes réjouis, disait-il, au commencement de l'été dernier, et toute la chrétienté s'est réjouie avec nous, en voyant les formidables préparatifs que faisait votre Sérénité pour combattre les hérétiques de la Bohême ; nous nous flattions alors que cette fois la victoire n'échapperait pas de ses mains, surtout lorsque la nouvelle nous arrivait que nos chers fils, le roi de Pologne, le duc de Lithuanie, allaient unir leurs armées à la vôtre; que la guerre sainte était prêchée par toute l'Allemagne; que les princes, les prélats, les populations de l'empire s'ébranlaient pour étouffer l'ennemi qui troublait l'Eglise, que le duc d'Autriche, le marquis de Misnie étaient déjà entrés en Moravie; enfin, que le roi de Danemark, brûlant de se joindre aux autres fidèles, avait déjà débarqué avec ses troupes. Mais nous avons été frappé d'une indicible stupeur, en apprenant que le roi de Pologne n'était pas sorti de ses Etats, que le roi de Danemark avait retiré ses troupes; enfin, qu'en Allemagne, les préparatifs commencés avaient été abandonnés. Nous ne saurions vous dire l'affliction qui s'est emparée de notre âme, à la vue de nos espérances ainsi déçues, du danger qu'une telle insouciance va faire

courir à la foi catholique, de la honte qui réjaillit sur la chrétienté et notamment sur les princes de l'empire, de cette inexplicable tolérance qui permet à l'hérésie de braver impunément dans un coin de la terre, toute leur puissance (1). »

Les faits signalés par le pape ne pouvaient être ignorés de l'Europe, comment donc les princes de l'Empire osaient-ils récriminer contre le chef de l'Eglise? L'injustice de leurs reproches fut connue jusqu'à l'évidence, lorsqu'on vit les hussites ravager pendant deux ans l'Allemagne sans presque trouver de résistance. Comment le pape aurait-il pu les défendre lorsqu'ils ne se défendaient pas eux-mêmes?

Mais au commencement de l'année 1427, Martin V résolut de faire lui-même un grand effort pour arracher l'empire à l'humiliation et à la ruine, et il nomma légat en Bohême, en Hongrie et en Allemagne, Henri de Bedfort, évêque de Winchester, récemment promu au cardinalat, prélat actif, d'une grande expérience dans les affaires, qui s'était naguère signalé par son zèle pour l'union de l'Eglise, et venait de montrer de la fermeté en Angleterre, relativement aux immunités ecclésiastiques (2). Arrivé sur le théâtre de sa légation, le cardinal parvint, en faisant prêcher une troisième croisade, à réveiller quelque courage aux cœurs des Allemands, et Sigismond put faire envahir la Bohême par trois armées à la fois. La première était formée de Saxons et de troupes auxiliaires fournies par les villes

(1) Raynald., anno 1424. nus 8.
(2) Raynald., anno 1427, nus 1.

anséatiques, elle prit la route de Commotow. La seconde se composait des milices de Franconie, de Thuringe et de Lunebourg, elle déboucha par Egra, sous la conduite de l'électeur de Brandebourg. La troisième ralliait les contingents de la Bavière, du Wurtemberg et des villes impériales de la Souabe, elle vint camper à Tausch. Au mois de juin, ces trois armées, ayant opéré leur jonction, mirent le siége devant Misa. A la nouvelle de cette invasion, les Taborites et les Orphelins accourent, ayant à leur tête Procope Rase. Les confédérés, levés à la hâte, étaient sans discipline et presque sans général, ils ne soutinrent pas les regards de leurs adversaires, et avant même d'avoir croisé le fer, il se dispersèrent, entraînant dans leur fuite le cardinal de Winchester qui fit de vains efforts pour les rallier (1).

Cette victoire, sans combat, accrut l'audace des hussites de toute la terreur qu'elle inspira à l'Allemagne. Pendant les trois années qui suivirent, les sectaires purent porter librement le ravage et la mort dans les provinces voisines de la Bohême. La Saxe fut presque anéantie, la plus grande partie de sa noblesse succomba (2). Les princes et les cités, qui voulurent échapper à la destruction, se rachetèrent à prix d'argent. Il faut l'avouer, à cette époque, la puissance militaire des Taborites et des Orphelins était sans rivale. Les deux

(1) Æneæ Sylv. Hist. Bohem. c. XLVIII. — Cochlée, libr. VI, p. 236. — Balbin. Epitom. libr. IV, c. x. — Raynald., anno 1427, nos 5. — Lenfant, Hist. de la guerre des hussites t. I, livr. XIII, p. 281 et suiv.

(2) Nobilitas maxima Saxonum cecidit. (Balbin. Epitom. libr. IV, c. xi.)

Procopes commandaient à cinquante-deux mille hommes, et à plus de vingt mille chevaux, formés à la discipline de Ziska et animés de son fanatisme. Aucune nation de l'Europe n'aurait pu mettre sur pied une armée égale en nombre, organisée avec cette force (1).

Au milieu du découragement et de l'impuissance de tous, un seul homme conservait le courage et le génie des ressources, c'était Martin V. Il ne cessait d'exhorter, de négocier, d'envoyer des nonces, d'ordonner des décimes, d'offrir le cinquième des contributions qui entraient dans le trésor apostolique. Longtemps il se donna d'inutiles peines. Mais, enfin, il fallait ou refouler les hussites ou succomber sous leurs coups. Sigismond convoqua à Nuremberg une diète générale pour le commencement de l'année 1431. Martin V y envoya le cardinal de Saint-Ange, Giuliano Césarini. C'était un prélat savant et pieux, d'un caractère ardent et décidé et d'une éloquence naturelle propre à lui conquérir une grande influence sur les masses. Il apporta avec lui une bulle du pape qui exhortait les princes et les peuples à organiser une expédition sainte (2). Lui-même annonça la mission qu'il avait reçue et se hâta d'en instruire les peuples par une lettre circulaire. Cette lettre était chaleureuse et portait l'empreinte de son caractère, il y disait au clergé : « Nous devons imiter Moïse, priant pendant

(1) Drahoniez, in Hist. sui temporis ap. Balbin. Ms. Voir Balbin. Epitom., libr. IV, c. XI. — Dubraw., libr. XXVII, p. 607.

(2) Voir cette pièce dans Cochlée, libr. VI, p. c. 236. — Albert. Krantz, Wandal. libr. XI, p. 23.

que le peuple combattait. Tant qu'il tenait les mains élevées vers le ciel, les soldats étaient victorieux, quand il les baissait, les soldats étaient vaincus. Imitons les lévites de l'Ancien-Testament qui, en sonnant de la trompette, animaient le peuple à la guerre. Prions sans interruption, avec piété, avec larmes, et obtenons de Dieu que l'armée catholique, en combattant pour la maison de Dieu et le salut de son peuple, triomphe des ennemis de la foi (1). »

Césarini réussit à inspirer aux Allemands son ardeur guerrière. Une foule de croisés se rangèrent sous les drapeaux de la foi, et Frédéric, duc de Brandebourg, en fut déclaré général. A ces forces, grand nombre de princes vinrent joindre leurs troupes, et le cardinal entra en Bohême avec une armée évaluée à 80,000 hommes. Il y avait assez de combattants, il aurait fallu plus de soldats. Cette armée n'était, comme celles qui l'avaient précédée, qu'une masse sans ordre, ni discipline. Les Orphelins et les Taborites ne s'en effrayèrent point, ils vinrent la chercher au nombre de cinquante-cinq mille hommes. Mais encore une fois, pour dissiper leurs ennemis, ils n'eurent besoin de faire usage ni de leurs armes ni de leur valeur. La terreur de leur nom suffit. Les chefs eux-mêmes donnèrent l'exemple de la fuite. Ce fut en vain que Césarini rallia les fuyards et les contraignit à se mesurer avec leurs adversaires, il ne put leur communiquer son courage. Un second choc fut suivi d'une seconde déroute plus désastreuse encore que la première, dans laquelle le légat perdit son chapeau

(1) Cochlée, ubi supra.

de cardinal, sa croix, sa chapelle, et la bulle du pape. Longtemps après cette grande défaite, on montrait à Tausch ces objets aux curieux (1).

Martin V, qui avait préparé cette expédition avec tant de peine et de labeur, n'en vit pas la malheureuse issue. Le 19 février 1431, comme il sortait de table, il éprouva une attaque d'apoplexie, et le lendemain, avant le jour, il avait cessé de vivre.

La gravité des circonstances donnait à l'élection future une importance particulière. Quatorze cardinaux entrèrent au conclave le 2 mars, dans le couvent des Dominicains de la Minerve. A la première épreuve du scrutin, les suffrages s'éparpillèrent et ne donnèrent aucun résultat satisfaisant. Alors ceux qui, par leur autorité ou leur crédit, prétendaient à la papauté, se mirent à solliciter les suffrages de leurs coélecteurs, promettant à chacun des grâces en retour de la faveur qu'ils demandaient. Un cardinal espagnol (2) parvint, de cette manière, à réunir un nombre de voix suffisant pour lui donner la supériorité sur les autres candidats, insuffisant, toutefois, pour assurer son élection. Il s'adressa à un cardinal français qui lui avait de l'obligation (3), et le pria de compléter les suffrages qui lui

(1) Balbin. Epitom. libr. IV, c. XI. — Æneæ Sylv. Hist. Bohem. c. XLVIII. — Cochlée, libr. VI, p. 243. — Theobald, c. LXXVI.

(2) Il y avait deux card. espagnols dans le conclave, Alphonse Carillo, card. de Saint-Eustache, et Jean Cervantes, card. de Saint-Pierre, in Vincula. Le chroniqueur ne dit pas lequel des deux.

(3) Jean de Rochetaillée. Il n'y avait que lui de Français dans le conclave.

manquaient. Mais contre son attente, ce cardinal résista à toutes les instances, et refusa obstinément sa voix à l'Espagnol. Alors le candidat déçu voulant échapper à la honte d'un échec : « Eh! bien, dit-il, en élevant la voix, je nomme Gabriel Gondelméro. » Tout le conclave se rangea à son avis et salua pape ce cardinal qui prit le nom d'Eugène IV (1).

Gabriel Gondelméro était né en 1383, à Venise, d'une famille fraîchement aggrégée parmi les praticiennes, mais dont l'établissement dans cette capitale, remontait au premier siècle de la république. Son père, Angelo Gondelméro, s'était distingué dans la guerre que Venise soutenait contre Gênes; sa mère, Bériola Corrario, était la sœur de Grégoire XII. Cette femme eut l'honneur insigne d'être la sœur ou la mère de deux papes, savoir : Grégoire XII, Eugène IV, et l'aïeule d'un troisième, Paul II (2). Après la mort de son père, Gabriel, animé du désir de mener une vie conforme aux conseils évangéliques, distribua aux pauvres une partie de son riche patrimoine, puis, accompagné de son cousin, Antonio Corrario, il se retira, parmi les chanoines réguliers, dans le monastère de Saint-Georges in Algà, qu'ils avaient fondé en commun, et y passa plusieurs années dans les pratiques les plus sévères de la vie monastique (3). Parvenu au souverain pontificat, son oncle,

(1) C'est ainsi que André Billius, dans son Hist. de Milan, raconte cette élection, libr. IX, p. 143.

(2) Vespasiano, Geste di Eugenio, ap. Murat. rerum italic. Script. t. XXV.

(3) Vespasiano, Commentarii della vita di Eugenio IV, Murat.

Digitized by Google

Grégoire XII, l'appela auprès de lui et en fit son trésorier, puis en 1407, il le promut à l'évêché de Sienne. Là commença, pour Gondelméro, cette carrière de luttes qui devait durer autant que sa vie. Les Siennois le refusèrent pour pasteur parce qu'il était étranger à leur ville, il fallut que le pape employât son autorité pour le faire accepter (1). L'année suivante, il reçut le chapeau, à la suite du consistoire orageux qui fut le signal de la défection du sacré Collége. Mais, quoique les cardinaux eussent solennellement déclaré qu'ils ne reconnaîtraient jamais les collègues qu'on leur avait donnés dans cette occasion, le concile de Constance confirma à Gondelméro la dignité de prince de l'Eglise, après l'abdication de Grégoire XII. Martin V n'aimait pas Gondelméro, parce qu'il favorisait le parti des Orsini (2); toutefois, à cause de ses talents, il lui confia successivement les importantes légations de la Marche d'Ancône et de Bologne. Gondelméro devait gouverner cette ville pour la deuxième fois, lorsque les suffrages du conclave l'élevèrent à la place de Martin V.

Le nouveau pape portait une belle et majestueuse figure que relevait encore une maigreur pâle, effet de ses austérités. C'était un religieux d'une régularité exemplaire ; il buvait rarement de vin, se contentait d'un peu d'eau sucrée, ne mangeait que d'un seul mets à

t, XXV, p. 255. — Æneæ Sylvii Europa, c. LVIII. — Platina et Ciacconius in Eugenium IV.

(1) Platina et Ciacconius in Eugenium IV.

(2) Utque dudum Ursinis faveret, jam ante invisus ob eam causam Martino. (Andreæ Billii Hist. Mediol. libr. IX, p. 143.)

ses repas, dormait avec une chemise de serge grossière, se levait pour réciter l'office, et, dans les intervalles de son sommeil, vaquait à la lecture pour ne perdre aucun moment (1). Personne ne lui contestait une rare capacité, mais il y avait dans son caractère une ténacité et une raideur qui inspiraient la crainte et éloignaient de lui la popularité ; on l'estimait sans l'aimer. Aussi son élévation n'excita-t-elle point ces allégresses spontanées qui éclatent à l'avènement des souverains dont on conçoit de grandes espérances (2).

A part l'absence de vives sympathies, toutefois, les débuts du nouveau règne furent satisfaisants. Les Colonna parurent vouloir se rallier franchement à Eugène IV, et, pour preuve de la sincérité de leur soumission, lui remirent le château Saint-Ange, la citadelle d'Ostie, et à titre de présent, une partie du trésor recueilli par le pontife défunt. D'un autre côté, Bologne, jusque là rebelle à l'Eglise, se soumit d'elle-même (3). mais l'horizon ne tarda guère à s'assombrir. Quelques villes du domaine ecclésiastique, soit amour de la nouveauté, soit mécontentement des recteurs pontificaux, Pérouse, par exemple, demandèrent la mise en vigueur d'anciens traités avec le Saint-Siége, qui leur permettaient de se gouverner suivant leurs propres lois, moyennant une redevance annuelle ; d'autres, comme Viterbe, Citta di Castello, Spoleto, Narni, Todi, vinrent solliciter

(1) Vespas. Comment. della vita di papa Eugenio IV, Murat. t. XXV, p. 262 et seq.

(2) Andreæ Billii Hist. Mediol. lib. IX, p. 143.

(3) Blondi Flavii Hist. decad. 3, libr. IV, p. 458.

l'envoi de nouveaux gouverneurs et des secours de troupes, pour imposer silence aux désordres que soulevaient l'agitatiou renaissante des partis.

Ces semences de discorde étaient secrètement répandues, dit-on, par le duc de Milan qui, n'ayant jamais aimé le cardinal Gondelméro et croyant n'en être pas aimé, avait vu avec dépit son élévation, et se persuadait que Eugène IV, Vénitien de cœur, méditait l'abaissement des Visconti pour élever la république. Les Colonna furent soupçonnés, à tort ou à raison, d'agir sous l'influence du ministre de Visconti à Rome; et quelques cardinaux les accusèrent auprès du pape de vouloir dépouiller l'Eglise (1).

Eugène IV crut devoir prendre ses sûretés contre les Colonna, et les fit prier de rendre à l'Eglise les places et les forteresses qu'ils occupaient sur son territoire, et notamment Genzano, Soriano et Castel-Marino où l'on savait qu'étaient déposées les richesses de Martin V. A cette demande dont ils comprirent toute la portée, les Colonna déclarèrent ne pouvoir se rendre aux vœux du Saint-Siége, parce qu'il était évident pour eux que les Orsini leur dressaient des embûches, afin de les dépouiller; que les Colonna préféraient se servir de l'argent, renfermé dans leurs forteresses, pour défendre leur vie, que de le restituer, au péril de leur vie, et de-

(1) Blondi Flavii Hist. decad. 3, libr. IV, p. 458. — Josephi Ripamontii Hist. urbis Mediol. t. II, Thesaur. Burmam, libr. IV, p. 537. — Le Codex Ms. intitulé : *Diurnalia* Commentaria ad sæculum, XVI, Bibliothe. Laurentienne, dit qu'il fut rapporté à Eugène que les neveux de Martin V avaient dérobé cent mille ducats du trésor de leur oncle.

venir ainsi le jouet des ennemis qu'ils auraient enrichis. Quelques jours après, Antonio Colonna envahissait les terres des Orsini et y portait la mort et le ravage. Eugène avertit Antonio de ne point troubler la paix de l'Eglise. Celui-ci répond : qu'il n'a aucune mauvaise intention contre l'Eglise; que le pontife reste neutre et laisse les Colonna et les Orsini libres de vider entre eux leurs querelles personnelles. Le pape menace Antonio de lui faire la guerre, s'il ne pose les armes et ne restitue les biens du Saint-Siége; et sur le champ, il ordonne des procédures contre Otton Poccio, et l'évêque de Todi, le premier, trésorier, le second, camérien du pape défunt. Quoique Eugène eût recommandé la plus grande modération, les officiers, chargés des procédures, s'acquittèrent de leur mandat avec une rigueur qui ressemblait à de la vengeance, et un certain nombre de personnes que Martin V avait autrefois employées perdirent la vie. Alors le cardinal Prosper Colonna, ne se croyant plus en sûreté à Rome, en sortit furtivement pour se rendre auprès de son frère Antonio, et aucune sommation ne put l'engager à revenir.

Tous les historiens, dans cette affaire, ne sont pas du côté du pape. Quelques-uns, sans justifier les Colonna, ne craignent pas de dire : qu'Eugène fut mal conseillé à leur égard (1). Le bouleversement de Rome faillit de-

(1) Malis consiliis ductus. (Philippi Bergom. Chron. suppl. libr. XV, p. 356.) — (Eugenius IV), culpa ac suasu de inferendo Martini nepotibus bello cogitavit..... hoc multi consilium satis culpant. (Poggii Bracciolini libr. III, de veritate fortunæ, p. 89.(— Ms. de Egidius de Viterbe, XX sæculorum, p. 224.

venir le résultat de cette querelle. Le 23 avril 1431, les troupes des Colonna, conduites par Antonio et Stefano Colonna et les Savelli entrent dans Rome, en occupent deux portes, et s'avancent jusqu'à Saint-Marc et au quartier Colonna. Antonio comptait qu'au premier signal de cette invasion, les partisans de la maison Colonna se lèveraient en sa faveur. Si une telle prévision se fût réalisée, la capitale se serait trouvée entre les mains des Colonna, et l'on ne peut calculer les conséquences qui s'en seraient suivies. Mais la Providence ne permit pas, ce jour-là, qu'aucun écho répondît à la révolte. Le peuple lui-même se joignit aux milices pontificales pour la combattre; assaillie de toutes parts, l'armée des Colonna se vit contrainte à une retraite précipitée. Les Romains se vengèrent de cette alerte sur les palais du cardinal Colonna, du cardinal Capranica et sur les propriétés de leurs partisans. A leur tour, les Colonna saccagèrent la campagne de Rome; ils eurent recours à la trahison, et l'on arrêta un certain Thomas Mazio qui, mis à la question, confessa avoir formé le projet de s'emparer du château Saint-Ange, en en tuant le commandant, pour livrer ensuite cette importante forteresse aux Colonna. L'expulsion du pape et des Orsini aurait été le résultat du succès de ce complot que l'auteur paya de sa vie (1).

(1) Platina, Ciacconius in Eugenium IV. — Vita Eugenii, ap. Murat. t. III, part. II, 868 et 869. —Voir la bulle contre Prosper Colonna, ibid., p. 874. — Andreæ Billii Hist. Mediol. libr. IX, p. 144 et 145. — Blondi Flavii decad. 3, libr. IV, p. 459.— Chronica di Bologna, Murat. t. XVIII, p. 632. — Murat. Annali d'Italia, anno 1431.

Pour lutter contre les rebelles, Eugène IV eut recours à la reine de Naples qui lui envoya Jacopo Caldora avec 3,000 chevaux et 1500 fantassins. Mais le vainqueur de Braccio avait moins d'héroïsme que de cupidité ; il se laissa corrompre, chemin faisant, par les Colonna, et il reçut d'eux, pour combattre le parti qu'il venait défendre, 11,300 florins pris sur le trésor de Martin V (1). Heureusement pour le pape que les Vénitiens et les Florentins expédièrent à son secours Niccolo da Tolentino avec un corps de troupes. Il parvint peu à peu à racheter Jacopo Caldora lui-même, ce qui lui rendit la supériorité, et le mit en état de faire la loi aux Colonna. Il en profita pour traiter avec ses adversaires, et la paix fut conclue et proclamée le 22 septembre 1431. Les conditions en furent dures pour les vaincus. Ils se virent obligés d'abandonner Orta, Narni, Soriano, Gualdo, Nocera, Assise, Ascoli, Imola, Forli, Forlimpopoli et de payer 75,000 florins. Il est vrai que le pape dut renoncer à toucher le reste du trésor de Martin V, mais les Colonna étaient ruinés (2).

Au moment où les difficultés s'aplanissaient autour d'Eugène, il en surgissait par delà les monts de nouvelles et autrement graves qui appelaient toute son attention. On se souvient que, pour achever l'extirpation

(1) Giornali Napolitani, Murat. t. XXI. — Les Diurnalia Commentaria Mss. disent 104,000.

(2) Blondi Flavii Hist. decad. 3, libr. IV, p. 461. — Andreæ Billii p. 150. — Vita Eugenii, Murat. t. III, part. II, p. 869. — Les Diurnalia disent qu'il revint à Eugène IV 130,000 ducats.

de l'hérésie et le grand œuvre de la réforme laissé incomplet à Constance, les Pères de ce concile avaient décrété qu'une autre assemblée devrait être réunie au bout de cinq années. Effectivement une assemblée avait été convoquée à Sienne au terme du décret, par Martin V. Mais c'était l'époque où le roi d'Aragon, en querelle avec le souverain pontife, patronnait le fantôme de Paniscola. Le concile se trouva agité par de sourdes intrigues excitées par des émissaires aragonais et dont le but était de raviver le parti de l'antipape. Ces manœuvres, dénoncées à Martin V par l'archevêque de Cologne, l'empêchèrent d'abord de venir à Sienne pour y présider l'assemblée, puis elles finirent par le déterminer à la rompre (1). Mais avant de se séparer, les Pères de Sienne remirent à une autre assemblée, qui devrait se réunir à Bâle, au bout d'une période de sept ans, le soin d'accomplir leur mission rendue impossible.

Ici la même pensée, qui avait autrefois fait choisir Constance pour y terminer le schisme, sembla avoir inspiré aux Pères de Sienne l'élection de la ville de Bâle, pour y travailler à la réforme de l'Eglise. On aurait dit qu'on éprouvait le besoin de soustraire les délibérations synodales à l'influence immédiate des puissances ita-

(1) Raynald., anno 1423, nⁱ 10, 11 et 12, et anno 1424. nᵘˢ 5. — Ferreras, Hist. générale d'Espagne, t. VI, p. 286. — Mariana, de reb. Hispan. libr. XX, c. XIV. — Gonzalo Illescas, Hist. pontif. libr. VI, p. 81. — Platina in Martinum V, — Vita Martini V, Murat. t. III, part. II, p. 865 et 866. — Hist. Senensis Continu. ap. Murat., t. XX, p. 24 et 25.

liennes, à celle de la papauté, peut-être, car malheureusement, les longues contentions du schisme avaient fait naître de funestes défiances. Du reste, la position géographique et l'état politique de Bâle paraissaient de nature à contenter tous les intérêts. Placée sur les frontières de l'Allemagne, de la Suisse et de la France, elle se trouvait par là même à portée de toutes les nations chrétiennes de l'Europe ; d'autre part, ville libre et neutre, elle ne pouvait être suspecte à ceux qui auraient eu quelque motif de craindre l'action de la puissance impériale. Aussi, en convoquant le nouveau concile, Martin V, qui ne se faisait aucune illusion sur le premier motif, avait-il, en faveur du second, respecté l'élection de la ville de Bâle. Eugène IV confirma tout d'abord ce qu'avait fait son prédécesseur, sans en excepter le choix du cardinal Césarini pour présider aux séances de l'assemblée (1). Mais ni Martin V, ni Eugène IV, n'avaient pu prévoir que la première difficulté, qu'on aurait à résoudre, viendrait précisément du lieu même à l'opportunité duquel ils avaient cru devoir faire les plus larges concessions.

En effet, le concile, qui éveillait alors tant d'espérances et qui plus tard excita tant de passions, faillit échouer dès le début, faute de prélats pour le commencer. L'ouverture devait s'en faire le 3 mars 1431 ; or, à cette date, il n'y avait encore à Bâle que le seul abbé de Vézelay (2). Ce ne fut que cinq mois après, le 23

(1) Labbe, Concil, t. XII, p. 465, 468 et 469.

(2) Ce prélat, malgré son isolement, se transporta à la cathédrale, prit le Chapitre à témoin de sa présence, et fit rédiger

juillet, que Jean de Polémar, chapelain du cardinal Césarini et Jean de Raguse firent, au nom de ce prince de l'Église, comme président du concile, l'inauguration réelle de cette assemblée. Mais, à cette époque même, il ne se trouvait à Bâle que les députés de l'Université de Paris, le prieur de Saint-Alban de Bâle, quelques prêtres de la cathédrale avec un certain nombre de religieux de divers ordres qui accompagnèrent Jean de Polémar dans la cérémonie d'ouverture (1). Le cardinal n'arriva lui-même qu'au milieu de septembre. N'ayant rencontré presque personne, il s'occupa à écrire des lettres circulaires aux évêques, pour les inviter à se rendre au concile (2). Mais tous ses efforts ne parvinrent pas à réunir plus de dix membres, trois évêques et sept abbés, avec lesquels il tint la première session le 14 décembre 1431. Cette faible réunion n'hésita pas, toutefois, à prendre le titre de concile Œcuménique, et à déclarer qu'elle représentait l'Eglise universelle (3).

Avant ce début, le cardinal et le concile, étonnés de leur solitude, avaient envoyé à Eugène IV, Jean Beaupère, chanoine de Besançon, pour lui rendre

par un notaire le procès-verbal de l'ouverture de l'assemblée. (Martene et Durand, Veterum. Script. Collect. t. VIII, p. 2 et 3.) — August. Patric. Hist. concil. Basil. ap. Labbe, t. XIII, p. 1490.

(1) Martene et Durand, t. VIII, p. 3 et seq.

(2) Martene, id., p. 28 et seq.

(3) Patres, parvo numero non supra decem Basileæ, convenisse. (August. Patric. Hist. concil. Basil. sess. I^a, n^us 4, p. 1492) — Martene et Durand, t. VIII, Præfat. p. 4. — Labbe, t. XII, p. 461 et seq.

compte de ce qui se passait à Bâle. La mission de ce député amena une bulle, datée du 12 novembre 1431, et adressée au cardinal Giuliano, dans laquelle Sa Sainteté déclarait à ce président : que le rapport du docteur Beaupère, coïncidant avec la réception d'un ambassadeur grec qui était venu annoncer que, l'empereur de Constantinople et le patriarche désirant s'unir aux Latins dans une assemblée tenue en Italie, la ville de Bâle ne lui paraissait plus un lieu convenable, qu'en conséquence, il le priait de dissoudre son concile (1), l'avertissant que, pour atteindre la fin qu'on se proposait, il en convoquait un autre, à dix-huit mois de là, dans la ville de Bologne, ayant l'intention d'assister en personne à la nouvelle assemblée. Cette bulle portait, avec la signature du pape, celle de onze cardinaux (2).

Cependant, malgré les motifs exposés dans sa lettre apostolique, malgré les conclusions qu'il en tirait, Eugène IV ordonnait moins la dissolution du concile réuni à Bâle qu'il n'exprimait ses intentions à cet égard. Mais depuis l'expédition de cette première bulle, le pape ayant appris que les Pères de Bâle avaient invité les hussites à venir discuter, à la barre de l'assemblée, les articles de leur doctrine (3), et trouvant offensant, pour l'autorité du Saint-Siége, du concile de Constance et de celui de Sienne, que des erreurs déjà anathématisées

(1) Tuum concilium.

(2) Labbe, t. XII, p. 934,

(3) Et quia post transmissionem præfatarum nostrarum litterarum ad notitiam nostram pervenit.

fussent remises en question comme des points non encore définis, il écrivit le 18 décembre une seconde bulle, par laquelle il signifiait au cardinal Giuliano, qu'en vertu de la plénitude de la puissance apostolique, il dissolvait le concile assemblé à Bâle, et en convoquait un autre, à dix-huit mois de là, dans la ville de Bologne. Cette fois le chef de l'Eglise déclarait sans détour qu'il voulait être obéi (1).

Cette seconde lettre, portée à Bâle par l'évêque de Parenzo y excita le trouble et l'irritation. Césarini se crut obligé d'y répondre ; et le fit par une lettre qui renfermait quelques bonnes raisons, en faveur de la continuation du concile, mais dont le style trop hautain s'alliait mal avec le respect dû au chef de l'Eglise. Le cardinal reprochait au pontife d'avoir prononcé la dissolution du concile, sur des renseignements erronnés et dans l'ignorance des inconvénients, des scandales mêmes qui en résulteraient pour l'Eglise (2); le priait de surseoir, au moins, à l'exécution de son décret, s'il ne pouvait le révoquer, l'avertissant que, nonobstant sa défense, les Pères présents à Bâle étaient déterminés à siéger (3).

En lisant cette réponse de Césarini à Eugène IV, une réflexion se présente tout naturellement à l'esprit : si le rapport du chanoine Beaupère, qui détermina la bulle

(1) Labbe, t. XII, p. 937 et seq.

(2) Dixerunt quod cum S. V. esset mota ex non veris causis, nec esset vere informata de facto et ignoraret inconvenientia et scandala quæ ex tali dissolutione sequi poterant contra fidem et ecclesiam.

(3) Inter opera Æneæ Sylvii, edit. Basil. fol. p. 64.

d'Eugène, était celui qu'on avait chargé ce député de présenter au pape, comment le concile osa-t-il, par l'organe de son président, se plaindre de la fausseté de ce rapport? et si ce rapport était faux, comment se fait-il que le concile n'ait jamais désavoué le messager infidèle qui s'en était fait l'auteur? Si Beaupère a joué le concile et le pape à la fois, pourquoi n'existe-t-il de réclamation d'aucun côté (1)? C'est là une difficulté sérieuse que ne résolvent point ceux qui soutiennent que les démêlés qui surgirent plus tard, entre le pape et le concile, reposaient sur un malentendu. Mais nous ne saurions admettre qu'un fait aussi considérable que celui-ci n'eût pour principe qu'une misérable fraude, il aurait été trop facile de s'expliquer et de rétablir la vérité. Quand on voit le pape maintenir sa première résolution, malgré les démentis du concile, et le concile persévérer dans sa résistance, en dépit des raisons nouvelles alléguées par le pape, pour transférer l'assemblée à Bologne, force est bien de chercher à cette énigme une solution plus satisfaisante que celle d'un malentendu. Lorsque les grands éclats auront lieu entre le pape et le concile, personne n'allèguera la ridicule tromperie du chanoine Beaupère, nous ne verrons plus qu'un immense duel entre les prétentions souveraines du concile et les résistances légitimes de la Papauté. Dès le début, les deux partis

(1) Le Père Berthier, dans son Hist. de l'Eglise gallicane, t. XVI, p. 223, est le premier historien, comme il le dit, qui ait relevé la prévarication du chanoine Beaupère. Mais le judicieux écrivain nous paraît exagérer l'importance de ce fait pour la suite des affaires.

comprirent qu'il y avait entre eux une question de principe à résoudre, non une querelle de faits à vider.

Cependant, malgré la véhémence de sa lettre, le cardinal Giuliano, cédant aux injonctions du pape, abandonna la présidence du concile (1). Mais ceux qui le composaient n'imitèrent point cette déférence ; ils adressèrent à tous les fidèles une circulaire pour les avertir de ne pas croire que le concile fût dissous ; qu'une solennelle ambassade venait d'être envoyée au pape pour lui exposer pleinement les intentions de l'assemblée ; qu'il y avait lieu d'espérer que le chef de l'Eglise, mieux informé, ne donnerait pas suite à un acte qui blessait les décrets de Constance ; qu'en attendant, les Pères continueraient de siéger, et sommaient, sous la menace des peines de droit, de venir les rejoindre, tous les prélats à qui leur titre faisait un devoir d'assister au concile général. Philibert de Montjoyeux, évêque de Coutance, devenu président, à la place du cardinal de Saint-Ange, apposa son sceau à cette lettre (2); puis sans hésiter, les Pères tinrent leur seconde session, dans laquelle ils décrétèrent que le concile général, légitimement assemblé, tenant immédiatement de Jésus-Christ son pouvoir, et étant par là même supérieur au pape, le concile, actuellement réuni au nom du Saint-Esprit, ne pouvait être dissous, ni transféré, ni différé par qui que ce soit, pas même par le pape, sans la délibération et le

(1) Is (Julianus), audita Eugenii revocatione, præsidentiam dimisit, tanquam summo Pontifici vellet obedire. (Pii papæ II bulla retractationum.)

(2) Labbe, Epist. Synod. t. XII, p. 671.

consentement préalable du concile; qu'aucun de ceux qui étaient au concile ou qui y seraient dans la suite, ne pourrait en être rappelé, ni empêché d'y venir par qui que ce soit, pas même par le pape; enfin, que toutes les censures, privations ou autres voies de contrainte, employées pour séparer du concile les membres présents, ou pour empêcher les autres de s'y rendre, seraient de nulle valeur (1).

L'exagération des idées d'alors sur l'omnipotence du concile général, n'expliquerait pas suffisamment comment quatorze prélats (il n'y en avait pas davantage à cette session), tant évêques qu'abbés, qui, eussent-ils joui d'une existence légale incontestable, savaient bien qu'ils ne composaient point une assemblée délibérante sérieuse, osaient formuler, en face d'une constitution apostolique, un décret de ce style et de cette gravité. Il y avait encore là autre chose, et c'était l'opinion qui commençait à s'établir que le pape en dissolvant ou en transférant le concile convoqué à Bâle favorisait l'hérésie, les divisions et les guerres entre les chrétiens, et ne voulait pas sérieusement la réforme de l'Eglise (2). En résistant au pape, les Pères de Bâle se regardaient

(1) Labbe, t. XII, p. 477 et seq.

(2) Quia dici poterat quod Vestra Sanctitas hac occasione faveat hæreses, cædes et clades inter christicolas, et perseverantiam deformitatum et vitiorum in populo. (Avisamenta ad D. S. Pontifi., Labbe, t. XII, Appendix n^us 70, p. 959.) — Voir la lettre de Sigismond au Pape, n^us 69, p. 956. — Ambassiata regis Roman. ap. Martene et Durand. veter. Script. Collect. t. VIII, p. 95. — Proposit. facta per episc. Lausan. coram Papa, ap. eosdem, p. 76.

comme les champions de la foi et de la piété, ils croyaient rendre gloire à Dieu en s'opposant à son vicaire, comme s'il eût voulu moins qu'eux le bien de la religion ; un faux zèle égarait leur sagesse. Et il était aisé de se faire illusion. De toutes parts arrivaient aux Pères les approbations les plus propres à flatter leur conduite et à encourager leur audace. Les grandes universités de l'Europe leur adressaient des lettres qui renfermaient les adhésions les plus chaleureuses à leur résistance. (1). Le clergé de France, convoqué à Bourges par les ordres du roi Charles VII, tout en recommandant les plus grands égards envers le chef de l'Eglise, concluait, dans un mémoire intitulé, *Avis au roi* : qu'il fallait maintenir le concile de Bâle, parce qu'il était non seulement convenable et utile, mais encore nécessaire pour que l'hérésie des Bohémiens n'embrasât pas la chrétienté : Qu'en conséquence, le roi était supplié d'envoyer à Rome une honorable ambassade pour engager le Saint-Père à retirer son décret de dissolution et permettre à l'assemblée de continuer ses séances (2). Et le roi s'empressait de répondre à ces désirs de son clergé. D'autre part, le duc de Milan, le duc de Savoie, le duc de Bourgogne, le duc de Saxe, le duc de Bedfort, au nom du roi d'Angleterre (3), exprimaient, par des messages, les mêmes vœux et les mêmes sympathies.

(1) Voir Duboulai, Hist. universit. Paris, t. V, p. 412. — Martene et Durand, ubi supra, p. 122.

(2) Labbe, t. XII, Avisamenta per Prælatos qui Bituri convenerunt, 26 februari 1431, nus 8, p. 813.

(3) Martene et Durand, t. VIII, p. 60, 64, 67, 105, 108, 113.

Mais entre tous les souverains, celui qui se donnait le plus de mouvement pour soutenir les Pères, était l'empereur Sigismond. N'espérant plus pouvoir dompter les Bohémiens par la force, après les coups qu'il en avait reçus, ce prince comptait, pour les ranger à son autorité autant qu'à celle de l'Eglise, sur le concile de Bâle. Alors il faisait en Italie un voyage dont son couronnement était le prétexte, mais dont le but réel était de s'entendre avec le pape sur cette importante affaire. La nouvelle du décret de dissolution le rencontra à Plaisance. Son trouble fut extrême. La mesure du pape renversait toutes ses espérances, elle lui parut aussi compromettre le bien de l'Eglise. Il se hâta d'envoyer ses condoléances aux Pères de Bâle, les prévenant qu'il venait d'écrire à Sa Sainteté pour l'engager à rapporter son décret ; il osait, disait-il, espérer que le chef de l'Eglise, mieux éclairé sur les conséquences funestes de sa résolution, ferait droit à ses justes remontrances (1).

La lettre de Sigismond à Eugène portait la date du 9 janvier 1432, elle était accompagnée d'un mémoire intitulé : *Avis au pape*, et dans lequel le monarque se livrait aux considérations qui lui semblaient le plus propres à persuader au Saint-Père le retrait de sa bulle. L'ensemble des motifs qui composaient ces considérations se réduisait toutefois à dire : que la réunion des Eglises grecque et latine, si importante qu'elle fût, ne pouvait être un motif suffisant de rompre le concile assemblé à Bâle; parce que cette réunion, ayant été si souvent tentée en vain, pendant les siècles précédents, il

(1) Epist. Sigismondi, ap. Martene, t. VIII, p. 54.

était douteux qu'on réussît mieux à l'accomplir, dans un moment où l'Eglise latine était déchirée par l'hérésie et défigurée par la corruption des mœurs ; que le concile de Bâle, ayant été convoqué pour l'extirpation de l'hérésie et la réforme des abus, il fallait lui laisser poursuivre son cours ; qu'il était à craindre que la rupture de l'assemblée ne rendît l'hérésie plus audacieuse, plus forte, et ne précipitât l'Eglise dans une ruine imminente ; que, d'ailleurs, indépendamment de ces motifs, il y avait, pour le pape, une raison décisive de revenir sur sa bulle, celle de ne point se créer inutilement de graves embarras, car il était certain que l'acte de dissolution n'empêcherait point les Pères de siéger à Bâle, les prélats de s'y rendre, les princes de leur accorder faveur et protection. Et qui pouvait prévoir les conséquences de cet antagonisme de la chrétienté avec son chef (1)?

Non content de ces lettres pressantes, Sigismond envoya encore une ambassade composée des personnages les plus honorables qui, reçus le 17 mars 1432 par le pape en consistoire public, développèrent de vive voix les raisons que leur maître n'avait pu qu'exprimer sommairement (2). Il faut rendre justice au monarque allemand, dans tous les rapports qu'il eut avec le pape relativement à cette affaire, ses procédés furent constamment ceux d'un fils respectueux et soumis ; les moyens qu'il employa pour déterminer le chef de l'Eglise à revenir sur ses pas, n'excédèrent jamais les limites de

(1) Labbe, t. XII, n^i 69 et 70, p. 955 et 956.

(2) Ambassiata regis Roman. ap. Martene, ubi supra, p. 84 et seq.

la persuasion. Seulement, en même temps qu'il négociait à Rome, il entretenait à Bâle une correspondance active et propre à encourager les Pères dans leur opposition. Un jour il leur disait : « Armez-vous de force et de constance, car nous sommes résolu de persister jusqu'à la mort avec vous dans la continuation de ce concile (1). » Un autre jour il ajoutait : « Nous prions et exhortons Vos Paternités en J.-C. N. S. de persister dans la résolution que le Saint-Esprit leur a inspiré, et d'agir pour le bien de l'Eglise ; qu'elles soient assurées que nous sommes prêt à les assister de toutes nos forces (2). » Tout-à-coup le bruit se répand à Bâle que les dispositions de Sa Majesté impériale à l'égard du concile ont changé ; Sigismond l'apprend et se hâte d'écrire aux Pères pour dissiper leurs préventions sur ce point ; et de peur qu'il ne leur en reste le moindre vestige, il termine par cet aveu : « Pour vous parler très-clairement, si nos avis et nos lettres ne suffisent pas à faire revenir Sa Sainteté sur son décret, si elle persiste à maintenir la dissolution du concile, nos ambassadeurs qui sont près d'elle ont ordre de lui déclarer que nous ne recevrons pas la couronne impériale de ses mains (3). »

Cet ainsi qu'une assemblée, sans importance et pres-

(1) Epist. Sigism. ad concil. ap. Martene, ibid., p. 54.

(2) Epist. ejusdem ad concil. ubi supra, p. 60.

(3) Immo per oratores nostros qui modo sunt in Suæ Sanctitatis præsentia, sibi dici fecimus aperte, quod si Sua Sanctitas deliberaverit in hac dissolutione persistere, quod imperiatem coronam nostram nequaquam vetimus de manibus suis suscipere. (Epist. Sigism. ad concil. Martene. ubi supra, 83.)

que ridicule par le nombre, se trouva amenée par l'effet de ses propres préjugés, joints au prestige que lui prêtaient l'opinion du clergé et la faveur des princes, à usurper l'attitude et le ton d'un pouvoir souverain et à prétendre dicter la loi au chef de l'Eglise.

Cependant les ambassadeurs de Sigismond, après s'être acquittés de leur mission, ne recevaient point de réponse. On ne la leur donna qu'au bout de trente-neuf jours. Le document qui la renferme témoigne que, sur toutes les questions qui touchaient à la politique, le pape se montra bienveillant, mais qu'arrivé au fait du concile, il se prononça énergiquement contre la démarche, que l'empereur s'était permis de faire en sa faveur : « Nous prions notre cher fils, aurait-il dit aux députés, et nous vous prions vous-mêmes de vous joindre à nous pour le supplier de ne point s'immiscer dans des questions qui sont hors de sa compétence, et de ne point troubler l'Eglise romaine. Il n'appartient point à l'Empereur de se mêler du concile aussi bien que de nous, mais son devoir est de se soumettre à nos décisions et à celles du concile, de respecter le pontife qui siége sur la Chaire de Pierre. S'il entreprend de porter la main sur les choses ecclésiastiques, qu'il fasse attention et sache bien qu'il est, au-dessus des rois, un Dieu qui prend la défense de son Eglise et du vicaire qui la représente (1) ».

Il y a dans la forme de cette réponse quelque chose de dur, d'amer et de cassant que rien, dans le message

(1) Instrumentum publicum de responsis, Martene, t. VII, p. 126 et seq.

de Sigismond, n'avait semblé provoquer. Mais nous ne connaissons cette réponse que par l'instrument public qu'en fit rédiger l'empereur à Parme, sur le rapport des ambassadeurs, et il est permis de croire que ceux-ci l'ont rapportée plutôt d'après leurs impressions que d'après la vérité du fait. Cette remarque nous paraît d'autant plus vraisemblable qu'il serait difficile de concilier ce que l'on fait dire ici à Eugène avec ce que ce pontife écrivait lui-même à Sigismond six jours après : « Nous avons, dit-il, porté une sérieuse attention aux divers articles que les ambassadeurs de Votre Sérénité nous ont présentés de votre part. Nous n'avons pas jugé devoir y faire réponse avant le retour des nonces que nous avions nous-même envoyés auprès de vous. Depuis que nous avons entendu leur rapport, nous renonçons à confier au papier l'expression de notre immense affection, dans l'espoir que vous serez bientôt dans notre cité, et que nous pourrons alors, dans l'effusion de la confidence, vous communiquer à l'aise ce qui oppresse notre âme. Toutefois, comme Votre Sérénité nous a fait dire qu'elle était incompétente pour traiter des questions de mutation et de prorogation relativement au concile, et que cela était du ressort de l'assemblée, nous avons résolu d'envoyer à Bâle des personnages ecclésiastiques distingués, à l'effet d'en délibérer avec les Pères (1). »

Ces paroles écrites sont trop calmes, trop paternelles pour avoir été précédées de la virulente remontrance qu'on lit dans le rapport des ambassadeurs. Il est vrai que plus tard Sigismond se plaignit au concile que Sa

(1) Martene, ubi supra, p. 110.

Sainteté avait conçu contre sa personne de l'indignation et de la rancune, qu'elle l'accusait de prêter faveur à l'hérésie, et lui suscitait mille difficultés pour l'empêcher de se rendre à Rome. Mais dans l'intervalle, Eugène avait sans doute appris les sympathies dont l'empereur honorait le concile, les excitations répétées par lesquelles il encourageait les résistances des Pères aux décrets apostoliques, et les efforts qu'il faisait pour grossir l'assemblée (1). Il avait sans doute appris encore que Sigismond, dont la politique s'était unie à la politique de Visconti contre celle du pape, cherchait à se faire du concile une puissance pour intimider Eugène IV ou le contraindre au besoin (2).

Les nonces dont parlait la lettre du pape étaient l'archevêque de Tarente, l'archevêque de Colosse, l'évêque de Maguelone et le docteur Antonio de San-Vito, chapelain du pape et auditeur du Sacré Palais. Mais comme ces divers personnages ne purent se mettre en chemin que plus tard, Eugène les fit précéder par Jean de Prato, un de ses camériers (3).

Cependant à Bâle, le cardinal Giuliano laissait toujours à l'évêque de Coutance le soin de présider aux délibérations de l'assemblée, et se contentait d'écrire au pape, pour l'engager au retrait de sa bulle, des lettres hardies

(1) Voir dans la collection de Martene et Durand les deux pièces qui ont pour titre, l'une : *Infra sequuntur*, l'autre : *Hic sequuntur*, p. 530 et 531.

(2) Æneæ Sylvii de Piccolominibus, de rebus Basileæ gestis Commentarius, p. 45-47.

(3) Martene. p. 112 et 149.

et véhémentes comme son caractère. Dans l'une il disait que le concile recevait, chaque jour, de nouveaux membres et de nouveaux représentants des puissances chrétiennes; que le bruit d'une dissolution, bien loin de le ruiner dans l'opinion, lui attirait au contraire des partisans; que pour un grand nombre, c'était un motif de plus pour se rendre à Bâle (1). Dans l'autre il ne craignait pas d'aller jusqu'au reproche, à la menace même; disait que le maintien du décret de dissolution serait la source d'un schisme et d'une infinité de maux, et osait rappeler la sentence du concile de Constance à l'égard de Jean XXIII et de Benoît XIII (2).

Mais si le langage du cardinal était irrévérentieux, sa conduite était soumise. Césarini, par le savoir, la gravité des mœurs, le zèle pour l'Eglise, l'autorité du caractère, l'éloquence surtout exerçait la plus grande influence sur les membres du concile; il est permis de croire que l'exemple d'un tel homme aurait ramené les Pères au parti d'une sage expectative, si l'arrivée à Bâle d'un personnage célèbre n'eût imprimé un nouvel élan à l'esprit de résistance.

Ce personnage était Dominique Capranica, dont nous avons vu figurer le nom dans la querelle d'Eugène avec les Colonna. On vantait ses vastes connaissances; sa conduite habile dans plusieurs missions importantes lui avait acquis la renommée d'un homme d'Etat; il avait déjà celle d'un prélat de mœurs simples et sé-

(1) Concilii Basil. Supplem. ab Cl. Joan. Dominic. Mansi, t. VI, p. 429.

(2) Epist. Juliani ad Eugen. inter Opera Pii II, p. 75.

vères. Elevé au cardinalat en l'année 1430, sa promotion avait été tenue secrète. Seulement Martin V avait prescrit, en cas de mort du pape, de publier cette promotion. Mais, Martin V décédé, les cardinaux parurent se soucier peu de cet ordre posthume. Gabriel Gondelméro alla jusqu'à dire : « Martin V a fait des cardinaux par testament, mais il ne seront pas admis. » (1) Effectivement l'entrée du conclave fut refusée à Capranica. Gabriel Gondelméro, devenu Eugène IV, s'empressa de publier une bulle pour établir que la nomination d'un sujet, dans le sein du consistoire, ne conférait ni droit ni titre au cardinalat, si elle n'était suivie de la promulgation, de l'imposition du titre et de la tradition des insignes cardinalices (2). L'élu envoya alors demander au nouveau pontife de vouloir bien rectifier sa promotion ; mais, pour toute réponse, le pape chargea une commission d'examiner l'affaire. Capranica s'effraya. Au lieu de se rendre à Rome, pour plaider sa cause devant ses juges, il chercha un asile dans les solitudes du mont Soracte, d'où il parvint à gagner les terres du duc de Milan, puis à se rendre à Bâle, résolu d'appeler du pape au concile (3).

Il serait difficile de dire ce qui avait pu indisposer les cardinaux contre Capranica. Quant à l'animadversion du

(1) Michael Catalano, de vita et script. Dominic. de Capranica. 4° In Appendice, p. 193.

(2) Ap. Bzovii Annales, 1431, nus 21. — Catalano in Appendice, p. 189.

(3) Catalano, p. 29-33. — Comment. Pii II, libr. I. p. II. — Poggio vita Dominic. Capranicæ, ap. Baluz. Miscellan. t. I, p. 343 et seq.

pape à son égard, nous devons en chercher la source dans les liaisons de Capranica avec les Colonna. Comme il devait sa fortune à cette famille, il comptait au nombre de ses partisans les plus dévoués. On disait malignement qu'il était vendu à la faction, ce qui lui avait valu, à l'époque où les Romains se levèrent en faveur d'Eugène IV contre l'agression d'Antonio, le pillage de sa maison (1). Peut-être aurait-il été plus prudent pour Eugène, au milieu des complications politiques qui signalèrent les débuts de son pontificat, de passer sur quelques griefs, de ne point attacher trop d'importance à des actes d'une signification équivoque, et de ne point irriter contre lui un homme influent tel que Capranica; mais à son tour Capranica, dans le cas où il se trouvait d'une disgrâce imméritée, aurait dû, en prêtre dévoué à l'Eglise, attendre avec une patiente dignité que les préjugés du pape eussent été dissipés par une noble justification, au lieu de venir flatter l'opposition de quelques prélats inférieurs pour en recevoir une honteuse approbation et de précaires honneurs. Capranica pouvait avoir de grands mérites, mais à coup sûr il n'avait pas encore acquis celui que lui attribue son biographe, de mépriser l'ambition (2). Que ne peut l'amour propre blessé! On vit cet homme, d'ailleurs si instruit et si sensé, pousser au schisme en attaquant la canonicité de l'élection même d'Eugène IV, parce que lui, Domini-

(1) Fuere eo tempore qui ab illo (Capranica) hæc agi quod factionibus esset deditus inique interpretabantur. (Poggio in vita Capran., nus 22, p. 349. — Vespasiano in vita Eugenii IV.

(2) Poggio, nus 20, p. 348.

que Capranica, avait été repoussé du conclave où cette élection s'était accomplie. « Heureusement, dit un historien, il se trouva des docteurs qui réfutèrent ces mauvais principes. Le cardinal Pierre de Foix mit surtout en œuvre un jurisconsulte nommé Brice, dont l'ouvrage nous a été conservé. L'auteur y prouve que la nomination de Capranica à la dignité de cardinal était nulle... Et que quand elle aurait été valide, son absence ou son exclusion du Sacré Collége ne pouvait infirmer l'élection d'Eugène IV (1). »

L'arrivée de Capranica à Bâle y fut accueillie avec une joie proportionnée à la confiance qu'elle y ranimait. En effet, si Capranica avait besoin du concile, le concile avait également besoin d'un homme tel que Capranica. La fermeté du pape à maintenir son décret de dissolution commençait à ébranler un peu les courages, la présence inattendue d'un personnage aussi considérable que Capranica les raffermit, et d'un commun accord on résolut de poursuivre la lutte contre le pape (2). L'influence de Capranica fut bientôt soutenue par celle de deux autres cardinaux, Branda de Castiglione et Alphonse Carillo qui ne tardèrent pas de venir à Bâle. Quelque temps après, Louis Aleman, cardinal d'Arles, Jean Cervantes, cardinal de Saint-Pierre, *in vincula,* Jean de Rochetaillée, arrivèrent à leur tour. Plusieurs de ces

(1) Hist. de l'Eglise gallicane, t. XVI, p. 285. — Le traité de Brice se trouve dans les Miscellanées de Baluze, t. I, p. 251. — Voir Catalano.

(2) Æneæ Sylvii de Piccolominibus de rebus Basileæ gestis Comment. 50.

princes de l'Eglise et plusieurs de ceux qui suivirent leurs exemples étaient devenus les adversaires d'Eugène IV, sans qu'on en sache la cause, et, pour se venger de ce pontife, ils n'épargnaient ni sa vie ni ses mœurs, bien qu'elles fussent irréprochables. Ils étaient secondés, dans cette propogande de la calomnie, par une foule de curiaux qui arrivaient d'heure en heure. Ce peuple de mécontents, naturellement disposé à la critique et alors intéressé à blâmer le prince, ne cessait en toute occasion et de toutes sortes de manières, de déchirer la réputation d'Eugène IV (1).

Ces diatribes, qui partaient de la cour même de Rome, prêtaient une audace infinie à cette foule de docteurs accourus de Paris, de Cologne et des autres universités d'Allemagne, à ces hommes secondaires qui, depuis le concile de Pise, encombraient les assemblées générales de l'Église, s'emparaient du droit de tracer aux esprits la direction qu'ils devaient suivre, et de faire prévaloir leurs décisions. Théologiens étroits et orgueilleux, qui regardaient les opinions, soulevées dans le tumulte des écoles, comme des dogmes irréfragables; orateurs sans intelligence ni pratique des affaires, qui mesuraient toutes choses aux mesquines dimensions d'un syllogisme; déclamateurs imprudents enfin, qui croyaient servir l'Eglise lorqu'il ne faisaient qu'exciter les passions qui

(1) Cardinales ex urbe profecti, Eugenio, infensi, vitam ejus moresque carpebant : accedebant in horas catervatim novi curiales qui (ut est omnis multitudo maledica et inimica principi) Eugenii nomen modis omnibus lacerabant. (Pii II, bulla retract.)

la troublent. Tous ces docteurs, d'une commune voix, élevaient aux nues l'omnipotence du concile général. Peu osaient parler de l'autorité du pontife romain; et tous ceux qui ouvraient la bouche en public, misérables courtisans de la multitude, ne savaient qu'applaudir à ses opinions (1).

Sous l'empire de telles influences, il ne pouvait rien arriver que de sinistre, et le concile ne tarda pas à montrer qu'il était disposé aux mesures les plus extrêmes. Dans sa troisième session qui eut lieu le 29 avril 1432, il prononça la nullité de l'acte de dissolution, et somma le pape de se rendre à Bâle dans l'espace de trois mois, ou de s'y faire représenter par des personnages compétents et munis de pleins pouvoirs (2). Le 20 juin suivant dans sa IVe session, le concile décrêta que le pape ne pourrait point faire de cardinaux pendant la durée du concile, et qu'en cas de vacance du siège apostolique, le conclave devrait se tenir dans le lieu même où siégeait l'assemblée. Bien plus, il osa porter les mains sur le domaine ecclésiastique, et nomma, au gouvernement du comtat Venaissin, le cardinal Alphonse Carillo que eut le triste courage d'accepter cette mis-

(1) Aderant legati parisiensis scholæ, cujus est fama perceclebris; affuerunt aliquando vestri et aliorum studiorum Germanicæ nationis oratores : et uno cuncti ore concilii generalis auctoritatem ad cœlum efferebant. De potestate Rom. Pontificis pauci erant qui loqui præsumerent, omnes qui publice loquebantur prurientes auribus multitudini applaudebant. (Bulla retractat. Cette Bulle est adressée à l'université de Cologne.

(2) Labbe, t. XII, p. 479 et seq.

sion (1) Ce fut en vain que le pape se plaignit au roi de Castille dont Carillo était le sujet, qu'il menaça le cardinal de le dépouiller des commandes qu'il tenait du Saint-Siége, Carillo n'abdiqua pas sa mission ; il profita de l'impopularité du légat pontifical, Marco Gondelméro, pour l'expulser d'Avignon, exerça à sa place les pouvoirs qu'il tenait du concile, et il fallut que Pierre de Foix, aidé de ses deux frères, les comtes de Foix et de Comminges, vînt lui faire la guerre, et le déterminat à la retraite par la force des armes (2).

La nouvelle de ces actes violents ne tarda pas à parvenir à l'empereur. Si elle ne le fit pas encore repentir de la protection trop confiante qu'il avait jusque là accordée au concile, elle l'éclaira du moins sur les dangereuses tendances qui se manifestaient à Bâle et sur la nécessité d'en arrêter le cours, en rapprochant, l'une de l'autre, les deux puissances qui se séparaient d'une manière si déplorable. Jacques Gélu, archevêque d'Embrun, s'offrit de lui-même à accomplir cette pacifique mission, et l'empereur écrivait de Sienne, le 27 juillet, au concile : « Le vénérable Jacques, archevêque, notre prince, voyant les différents qui existent entre le souverain pontife et vos paternités, a offert de lui-même sa médiation, afin de prévenir les scandales. Et non-seulement nous avons accepté ses offres, mais nous l'avons pressé avec

(1) Labbe, ubi supra, p. 489.

(2) Raynald., 1432, n° 22 et 23. — Fantoni, Storia della citta d'Avignone, libr. III, c. II.— Hist. du Languedoc, t. IV, p. 480. — Cottier, notes historiques concernant les recteurs pontificaux, p. 222 et suiv.

instance d'entreprendre cette bonne œuvre, pour l'honneur de Dieu et sa Sainte Eglise. » Dans cette lettre, Sigismond assurait encore les Pères de ses sympathies, mais il les avertissait en même temps de ne point oublier le respect qu'ils devaient au chef de l'Église et de mettre une sage lenteur à procéder contre lui (1).

Eugène IV reçut avec bienveillance Jacques Gélu, et crut devoir acquiescer aux propositions qu'il était chargé de présenter. Suivant ces propositions, le pape devait permettre au concile de siéger à Bâle, pour y travailler à l'extirpation de l'hérésie, à la réforme des mœurs, à condition que Sa Sainteté serait tenue au courant de tout, qu'elle pourrait retrancher ou ajouter ce qui lui paraîtrait convenable; et que s'il s'élevait quelques difficultés entre le pape et l'assemblée, la solution de ces difficultés serait remise à un autre concile auquel le pape assisterait en personne. De son côté, le concile devrait annuler toutes les procédures antérieures. Eugène stipula de plus que l'empereur prît l'engagement, sous la garantie de sa propre signature et du sceau impérial, d'abandonner les Pères de Bâle, comme perturbateurs de la paix de l'Église, dans le cas où ils refuseraient d'accepter ce concordat (2).

Les propositions de Jacques Gélu étaient un de ces moyens termes que la sagesse humaine sait inventer pour calmer les dissentiments. Mais les moyens termes

(1) Rogantes insuper.... ut in processu contra ipsum D. Papam velitis esse lenti et pii. Epist. Sigismundi ad concilium, ap. Martene Ampl. Collect. t. VIII, p. 151.

(2) Martene, ubi supra, p. 153 et seq.

de la sagesse humaine satisfont rarement les esprits exaltés par une idée, lorsqu'ils en poursuivent la réalisation avec l'emportement de la passion; et nous ne voyons pas que la négociation de l'archevêque d'Embrun ait été suivie d'aucun effet auprès du concile.

Pendant ce temps là, Jean, archevêque de Tarente, André, archevêque de Colosse, Bertrand, évêque de Maguelone, et Antonio de San-Vito, nonces du pape, approchaient de Bâle. Chemin faisant, ils apprirent que le camérier pontifical, Jean de Prato, qui les avait précédés, était en prison, et qu'il n'y avait pour eux aucune sécurité à Bâle, parce quiconque s'y présentait avec un mandat apostolique était tenu pour suspect (1). Si cet ordre de chose était contre le gré des Pères, il était évident que le concile ne jouissait point à Bâle d'une liberté convenable et qu'Eugène avait raison de vouloir le transférer ailleurs. Si au contraire les Pères donnaient la main à une telle violation du droit des gens que penser de l'esprit qui les animait ?

Les nonces s'arrêtèrent à Constance. De là ils protestèrent contre l'incarcération de Jean de Prato d'abord, puis ils sollicitèrent pour leur personne des saufs conduits en bonne forme qui les missent à l'abri de toute violence (2). On leur fit longtemps désirer ces pièces, mais enfin elles leurs furent accordées, et ils purent venir à Bâle. Le concile leur donna audience le 25 août

(1) Copia Protestationis, ap. Mart., t. VIII, p. 149.
(2) Copia Protestat. ubi supra.

1832, au milieu d'une congrégation générale. L'archevêque de Tarente et l'archevêque de Colosse y portèrent successivement la parole. Ils dirent qu'il importait de se réunir dans le sein de la charité ; que les hussites et les Grecs seraient peu engagés à se rapprocher de l'Eglise quand ils auraient sous les yeux, le spectacle d'un concile et d'un pape luttant l'un contre l'autre ; que les divisions ne profiteraient qu'à l'erreur ; qu'Eugène était un saint pontife, incapable d'agir autrement que pour le bien de l'Eglise, que ce n'était donc point pour détruire le concile qu'il le transférait ailleurs mais simplement pour le rapprocher de sa personne et en rendre l'accès plus commode à ceux qu'il intéressait ; qu'au reste les Pères de Bâle pouvaient choisir, entre les villes soumises au Saint-Siége, celle qui leur conviendrait le mieux (1).

En développant ces considérations, les nonces ne manquèrent ni de modération, ni d'habileté, ni d'éloquence. Mais ils ils ne produisirent qu'une très-médiocre impression sur un auditoire prévenu, et étranger à tout autre sentiment que celui d'un droit blessé. Le concile les fit réfuter dans une autre séance. L'auteur de la réplique accusa les nonces d'être venus pour diviser les esprits. Selon lui, la cause des dissentiments que tout le monde déplorait en était au pape qui, après avoir approuvé la convocation du concile faite par Martin V, voulait le détruire en le transférant ; que l'assemblée usait de son droit en résistant à la dissolution ; qu'un

(1) Labbe, t. XII, p. 872 et seq. et 884 et seq. et t. XIII, August. Patricii Hist. concil. Basil. p. 1499 et seq.

Digitized by Google

concile général, légitimement convoqué, est au-dessus du pape, attendu qu'il tient ses pouvoirs immédiatement de Dieu (1).

L'adversaire des nonces ne se distingua ni par la logique ni par le talent oratoire; il plut toutefois, parce que son langage flattait les idées qui étaient dans tout les esprits. Le concile ne tarda pas à montrer quel était l'empire de ces idées sur ses déterminations, car trois jours après la réplique, le 6 septembre, dans sa sixième session, on demanda que la contumace d'Eugène fut déclarée, et elle allait être prononcée, si l'archevêque de Tarente et l'évêque de Maguelone n'eussent réclamé avec instance un délai que l'on ne put refuser, malgré l'ardeur des passions qui poussaient aux mesures violentes (2). Comme la contumace ne fut point remise sur le tapis, dans la septième session qui eut lieu le 6 novembre, et que le 18 décembre suivant la huitième session prorogea, de soixante jours, le terme qu'on avait d'abord accordé au pape, pour révoquer sa bulle de translation, il faut croire que, dans l'intervalle, les Pères avaient été ramenés à quelques sentiments de modération par les lettres de l'empereur et celles du roi Charles VII, qui les exhortaient le premier, à surseoir à toutes procédures contre le chef de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il eût ouï les cardinaux des Orsini et de Montfort qui se rendaient à sa cour; le second, à « éviter toute matière dont se pût ensuivre aucune division en l'E-

(1) Labbe, t. XII, Epist. Synod. p. 673.
(2) Labbe. t. XII, p. 495.

glise (1). » Au surplus l'assemblée était occupée d'une affaire qui absorbait alors son activité, la réconciliation des Bohémiens avec l'Eglise.

(1) Ap. Martene, Ampl. Collect. t. VIII, p. 166 et 167.

LIVRE TROISIÈME.

—

SOMMAIRE.

Invitation faite aux hussites de venir au concile. — Elle déplaît d'abord au pape. — Arrivée des hussites à Bâle. — Bon accueil qu'ils y reçoivent. — Discussions qu'ils y soulèvent. — Députés du concile en Bohême. — Négociation. — *Compactata*. — Pacification de la Bohême. — Nouveaux efforts de Sigismond pour réconcilier et le pape et le concile. — Résistance qu'y oppose le concile. — Embarras de la part du pape. — On rejète à Bâle les propositions d'Eugène. — Nouvelles procédures du concile. — Eugène casse les actes du concile. — Le concile s'arroge l'administration spirituelle de l'Eglise. — Protestation des souverains chrétiens. — Médiation de Sigismond entre les deux puissances. — Il obtient d'Eugène IV une bulle qui abolit les décrets apostoliques et approuve le concile. — Difficultés du concile sur quelques termes de cette bulle. — On reprend les procédures. — Bulles *in Arcano et Deus novit*. — Nouvelle interposition de Sigismond. — Concessions d'Eugène IV et du concile. — Réconciliation. — Elle est peu solide. — Manque d'égards de la part du concile envers le pape. — Complication politique en Italie. — Philippe-Marie Visconti à la tête des ennemis du pape. — Ses perfidies envers l'empereur. — Visconti fait envahir la Marche d'Ancône par Francesco Sforza. — Vitelleschi. — Tagliano, Antonio de Sienne, Jacopo da Lunato attaquent le duché de Spolète, Niccolo Forte-Braccio, le Patrimoine invoquant un mandat de vicaire de concile de Bâle. —

Démenti du concile à ce sujet. — Dans son embarras, Eugène se tourne du côté de Sforza. — Visconti parvient à neutraliser les bons offices de ce général. — Emeute à Rome. — Concessions inutiles d'Eugène. — Oppression de ce pontife. — Il s'enfuit de Rome à Florence. — Médiation du concile de Bâle pour réconcilier Eugène avec ses ennemis. — Vitelleschi remet Rome sous l'obéissance du pape. — Complot de Visconti contre Eugène IV. — Clémence du pape. — Réconciliation de Visconti avec Eugène. — Succès de Vitelleschi contre les ennemis du Saint-Siége. — Mission du cardinal Albergati en France, congrès d'Arras. — Réconciliation de la Bourgogne. — Intrigues à Naples. — Assassinat de Carracciolo, ministre de Jeanne II. — Mort de Louis d'Anjou et de Jeanne II. — Le pape se proclame arbitre entre Alphonse et René d'Anjou relativement à la succession au trône de Naples. — Mission infructueuse de Vitelleschi dans le royaume des Deux-Siciles. — Efforts d'Alphonse pour se rendre maître de la situation. — Ce prince perd une bataille navale contre les Génois et devient prisonnier de Visconti. — Le concile de Bâle attire de nouveau l'attention d'Eugène IV. — Ambrozio Traversari, légal à Bâle. — Mauvais esprit du concile. — Louis Aleman, cardinal d'Arles, chef de la section opposée au pape. — Son portrait. — Ambrozio Traversari se retire du concile. — Prétention de l'assemblée.

Nous avons vu que, dès le début du concile, les Pères de Bâle avaient invité les hérétiques de la Bohême à venir à l'assemblée. C'était sans doute un des points les plus importants du moment de chercher le moyen d'éteindre une division funeste qui désolait l'Eglise et faisait couler des torrents de sang. Mais nous avons vu aussi que le concile s'était adressé aux Bohémiens, à sa manière, avec le ton d'une autorité qui avait l'air de n'en reconnaître aucune autre « Vous vous êtes plaints, leur avait-il dit, qu'on ne vous a jamais accordé une audience libre; eh! bien, vous n'aurez plus désormais sujet de vous plaindre. Nous vous invitons à venir, non devant une commission, mais en présence d'une assemblée générale, vous expli-

quer tant qu'il vous plaira. Le Saint-Esprit présidera, il sera le juge et l'arbitre de ce qu'il faut tenir et faire dans l'Eglise (1). » De telles paroles semblaient dire qu'on voulait à Bâle reprendre ni plus ni moins la question du hussitisme par le pied, sans égard pour les décisions antécédentes. Eugène s'était d'abord contenté de réclamer contre cette prétention; mais quand les rapports s'envenimèrent entre le concile et le pape, cette prétention vraie ou supposée devint un des griefs les plus amers d'Eugène contre les Pères. Dans son discours, l'archevêque de Tarente en avait fait le sujet d'un reproche assez vif au concile : « Appeler, comme on a fait, les Hussites à une nouvelle discussion de leurs erreurs, avait-il dit, c'est attenter à l'autorité des sentences déjà portées par les conciles de Constance et de Sienne, c'est favoriser les hérétiques et faire naître pour les fidèles une sorte de perplexité (2).

Malgré les solides raisons que le légat alléguait pour se plaindre du concile sur ce sujet, il semble qu'on ne dût reprocher à l'invitation faite aux hussites autre chose que la forme trop absolue dans laquelle elle avait été rédigée. Il devenait facile à l'assemblée, en s'expliquant de se justifier sur ce point. Sans avoir l'intention de juger de nouveau le fond des choses, sans remettre en question les sentences de Constance et de Sienne, un troisième concile ne pouvait-il pas entendre les hussites, dans le but de faire taire leurs récriminations, de les instruire, de dissiper chez eux, par une discussion lumi-

(1) Epist. Synod., ap. Labbe, t. XII, p. 669 et seq.
(2) Labbe, t. XII, p. 889.

neuse, les illusions d'une fausse science, et de les ramener ainsi par la persuasion au giron de l'unité et de la charité? (1). Or, les Pères de Bâle ne proposaient pas autre chose.

Cette explication était de nature à éclairer le chef de l'Eglise sur la véritable intention de l'assemblée. Du reste, il aurait été difficile, dangereux même de revenir sur l'invitation faite aux hussites, aussi bien que sur les promesses qu'elle contenait; au point où en étaient les choses, le pape ne pouvait raisonnablement s'opposer à ce que les hérétiques de la Bohême fussent entendus. L'empereur Sigismond en avait hautement témoigné le désir; les hussites y avaient consenti, dans une diète solennelle tenue à Egra le 27 avril 1432, en présence des nonces du concile. On était parvenu à s'entendre, des sauf-conduits avaient été délivrés pour la sûreté des députés qui seraient envoyés à Bâle; il fallait que l'affaire suivît son cours (2).

Les représentants hussites arrivèrent à Bâle le 4 janvier 1433; ils avaient pour chefs le fameux Procope Rase, le successeur de Ziska et Jean Rockizane, archevêque de Prague. L'escorte qui les accompagnait différait peu d'une armée. Toute la ville s'émut pour les voir. Les regards de la multitude cherchaient surtout Procope Rase; on éprouvait le besoin de contempler la face terrible, l'attitude martiale de l'homme qui avait détruit deux grandes armées et remporté tant de victoi-

(1) Labbe, Epist. Synod., t. XII, p. 686.

(2) Cochlée, Hist. huss., libr. VI, p. 245 et seq. — Æneæ Sylv. Hist. Bohem., c. XLIX. — Labbe, t. XII, p. 682.

res (1). Le cardinal Giuliano, qui avait repris la présidence du concile, leur donna audience au milieu d'une congrégation générale (2). Dans le discours qu'il leur adressa, il releva à dessein l'autorité de l'Église, s'exprimant par l'organe des conciles généraux, et conclut que, puisque les hussites avaient résolu d'écouter la voix de l'Eglise, ils devaient poser les armes et rentrer au sein de la paix. Rockizane, au nom de ses collègues, remercia l'assemblée du bon accueil qu'ils en recevaient, confessa l'autorité des conciles généraux, exprima le désir qu'on parvînt à s'entendre, et qu'il leur fût permis de porter la paix à ceux qui les avaient envoyés et les attendaient avec une inquiète impatience (3).

Les discussions commencèrent le 16 janvier, elles roulèrent sur les quatre articles suivants, savoir : la communion sous les deux espèces, la correction du péché public, la libre prédication de la parole de Dieu, l'inhabilité du clergé à l'égard du domaine civil. Ces quatre articles formaient comme le symbole des hussites, les autres points de leur doctrine n'étaient pour eux qu'accessoires. Quatre orateurs, du nombre des députés, développèrent et soutinrent ces articles pendant dix jours. On leur répondit pendant dix-huit. A coup sûr, le concile ne put s'applaudir d'avoir confié à d'habiles mains

(1) Æneæ Sylv. Hist. ubi supra. — Cochl., libr. VI, p. 247.

(2) Æneas Sylvius dit le lendemain 5, Cochlée dit le 9. — De vocatione Bohemorum ad sacrum Basileense concilium.

(3) Æneas Sylv., c. L. — Cochlée, libr. VI, p. 248 et seq. Cet auteur prétend donner le texte même de la réponse de Rockizane dont on ne lit qu'un résumé dans Æneas Sylvius.

la défense de l'orthodoxie. Il est difficile de rien imaginer de plus prolixe, de plus banal et surtout de moins littéraire que les discours de ces controversistes. Presque aucun de leurs arguments ne porte au but, et ils s'écartent à chaque instant du sujet (1).

Ces répliques menaçaient de prolonger indéfiniment les débats, et il devenait de plus en plus évident qu'on n'arriverait à aucun résultat par la discussion. Les députés perdaient patience. Le duc de Bavière donna le conseil de renoncer à la dispute publique et d'établir des conférences pacifiques entre une commission composée de trois cardinaux, d'un archevêque, de quatre évêques et de quelques docteurs, et d'un égal nombre de députés. Le résultat de cet ordre de chose fut que le concile enverrait, en Bohême, une ambassade pour chercher sur les lieux mêmes un moyen de s'accorder. On donna pour chef, à cette ambassade, Philibert de Montjoyeux, évêque de Coutance. Les conférences recommencèrent en Bohême. Elles furent longues, animées, souvent orageuses, quelquefois sur le point d'être rompues; mais les légats surent les maintenir. Enfin, après bien des

(1) En un jour, dit un judicieux historien, on aurait dit infiniment mieux tout ce que ces doctes théologiens dirent en dix-huit, et les Bohémiens en auraient mieux profité. (Hist. de l'Eglise gall., t. XVI, p. 251). — On peut voir les discours des quatre théologiens catholiques *in extenso* dans le t. XII de Labbe. Ceux des docteurs hussites ont été publiés par Martene, au t. VIII de l'ampliss. Collect. Ils sont au niveau de ceux des théologiens orthodoxes pour la prolixité et le défaut de logique. Ces différents discours sont analysés dans l'opuscule anonyme : *De Vocatione Bohemorum ad S. Basileense concilium.*

disputes et des récriminations amères de part et d'autre, on finit par s'entendre sur les quatre articles. On permit aux Bohémiens de communier sous les deux espèces, à condition que les prêtres auraient le soin d'avertir les communiants que le fils de Dieu est également présent, sous chacune des espèces eucharistiques. On déclara que les péchés mortels et surtout les péchés mortels publics devaient être châtiés, corrigés selon la loi de Dieu et les règlements des Saints Pères, mais par ceux seulement qui exercent l'autorité dans l'Eglise. On permit la libre prédication de la parole de Dieu, pourvu qu'elle fût annoncée par des prêtres approuvés. Quant au domaine temporel du clergé, les Bohémiens consentirent à reconnaître que l'Eglise peut licitement posséder des biens meubles et immeubles, et qu'on ne peut les lui enlever sans blesser la justice.

Ces quatre articles, réciproquement acceptés et rédigés en forme de concordat, sous le nom fameux de *compactata* avec la sanction du concile, furent promulgués le 2 janvier 1434, au milieu d'une diète solennelle composée de la noblesse bohémienne. Tous les ordres de l'Etat furent réconciliés à l'Eglise et promirent obéissance au Saint Siége apostolique (1). Seuls, les Taborites et les Orphelins refusèrent de se soumettre à la double autorité de la diète et du concile, et coururent de nouveau aux armes. Mais attaqués, le 30 mai 1434, entre Kaurzim et Broda, par toutes les forces de la noblesse,

(1) De Vocatione Bohemorum ad sacrum Basileense concilium, ap. t. I, fasciculi rerum expetendarum et fugiendarum, p. 315 de la 1re édition de ce recueil.

commandées par Meinhard de Maisonneuve, ils perdirent Procope Rase, leur plus ferme appui, et essuyèrent une défaite dont ils ne devaient pas se relever (1).

Dans le cours de cette pacification, le concile avait déployé une remarquable sagesse. Plût à Dieu qu'il s'en fût inspiré dans ses rapports avec le pape ! Malheureusement ici il semblait repousser comme à dessein toute pensée de conciliation. Aux sessions 7e, 8e et 9e, où de hautes considérations lui commandaient la suspension des procédures, il n'avait pu néanmoins s'empêcher de traiter plusieurs questions offensantes pour la dignité pontificale. Sitôt que la liberté d'agir lui fut rendue, il se hâta d'en profiter pour reprendre sa querelle au point où il l'avait laissée. Le 19 février 1433, jour de la 10e session, on revint sur la contumace d'Eugène ; une longue délibération y fut consacrée, et l'on conclut à nommer une commission pour examiner s'il ne conviendrait pas de la déclarer (2).

Cependant d'habiles négociations avaient enfin rapproché le pape de l'empereur, et ces deux grandes puissances étaient parvenues à s'entendre. Vaincu par les prières du monarque, Eugène s'était décidé, pour fermer la bouche aux mauvaises langues, et enlever toute cause de dissension, à permettre qu'un concile se tînt à Bâle pour l'extirpation de l'hérésie et la pacification des princes chrétiens. De nouveaux légats devaient être envoyés pour présider à l'assemblée (3).

(1) Cochlée, libr. VII, p. 271 et seq. — Æn. Sylv., c. LII. — Balb., Epit. rer. Bohem., libr. IV, c. XII.

(2) Labbe, t. XII, p. 502 et seq.

(3) Bulla Eugenii ap. Martene, t. VIII, p. 535.

Sigismond se hâta d'expédier au concile cette bonne nouvelle avec la lettre pontificale qui la renfermait; il s'applaudissait, en la transmettant, de ce que le retour du pape vers le concile allait changer les dispositions des Pères à son égard, et de ce qu'allait disparaître toute crainte de voir se répéter les regrettables divisions qui avaient affligé l'Eglise (1). Son attente fut trompée. La communication de l'empereur fut mal accueillie à Bâle. Les Pères ne virent, dans les paroles du prince, qu'un reproche indirect de provocation au schisme adressé au concile, et répondirent à Sigismond qu'il prît garde de juger les intentions du concile sur des rapports calomnieux; que l'assemblée, en dépit des efforts de ses ennemis, était déterminée à poursuivre l'œuvre de la réforme (2). Quant à la bulle du pape, on la trouva non seulement insuffisante, mais captieuse, contradictoire dans ses termes, posant des limites arbitraires aux fins du concile et mettant même en doute son existence.

Rien ne montre mieux que cette appréciation passionnée, combien on était étranger à Bâle à toute idée de conciliation. A la vérité, dans sa bulle, Eugène semblait ne tenir aucun compte des antécédents du concile, ni des pouvoirs présidentiels confiés au cardinal Giuliano, il se contentait de permettre qu'un concile fût célébré à Bâle pour certaines fins désignées, et avertissait qu'il allait envoyer des légats pour y présider. Mais enfin il donnait aux Pères une satisfaction marquée. Il était évident que le pape voulait céder aux circonstances sans

(1) Ubi supra, p. 535.
(2) Ubi supra, p. 537.

avoir l'air de reculer devant les menaces du concile, et l'amener à des concessions en en faisant lui-même le premier. La vérité de cette conjecture est confirmée par les instructions données aux nouveaux légats. Ces instructions se composaient de quatre parties subordonnées les unes aux autres. Dans la première, les légats devaient faire tous leurs efforts pour engager les Pères à accepter la ville de Bologne. S'ils ne pouvaient y réussir, parce que la réunion des Bohémiens à l'Eglise exigerait un lieu plus à la portée de ces derniers, ils devaient déclarer aux Pères, qu'il leur serait permis de continuer à Bâle leurs séances, sous la présidence du cardinal Giuliano, mais pendant l'espace de quatre mois seulement, et pour le fait des Bohémiens, auquel ils pourraient joindre la pacification des princes chrétiens. Puis, que ce terme expiré, ils se rendraient à Bologne, ou dans telle autre ville de l'Italie qu'ils auraient choisie, les terres de la domination de Visconti exceptées. Dans la seconde partie, les légats, si les Pères refusaient obstinément la première combinaison, avaient ordre de leur proposer de désigner en Italie, les domaines de Visconti toujours exceptés, une ville propre à la tenue du concile. Enfin, dans les deux autres parties, les légats, au cas qu'on ne pût parvenir à s'entendre sur les premières propositions, avaient la faculté de remettre, à l'arbitrage de douze prélats neutres et des ambassadeurs des princes, le choix d'une ville en Allemagne, pourvu que cette ville fût autre que Bâle (1).

On ne peut se dissimuler qu'il n'y eût, dans ces pro-

(1) Ampliss. Collect., p. 552-556.

positions du pape, des indécisions, quelque chose qui sentait l'embarras, la timidité, un défaut de confiance dans sa position. Il est permis de douter que de tels ménagements, qui ressemblaient trop à de la faiblesse déguisée, fussent une bonne manière de lutter contre l'inflexibilité hautaine du concile. Mais enfin ces propositions renfermaient un moyen raisonnable d'arrangement qui, accepté, faisait droit aux réclamations des Pères, en même temps qu'il sauvegardait l'autorité pontificale. Tout porte à croire qu'un tel arrangement avait été l'objet de sérieuses négociations, entre Eugène et Sigismond, lesquels s'y étaient arrêtés comme au mode le plus capable de satisfaire tous les intérêts. Mais transiger n'était dans l'esprit de personne à Bâle ; on y était si profondément convaincu de la supériorité du concile sur le pape, qu'il semblait naturel à tout le monde que le pape devait se soumettre, sans condition, à toutes les exigences du concile, et que la moindre concession de la part du concile était une abdication implicite de son droit (1).

Les propositions des nonces furent donc successivement repoussées. On y répondit ainsi qu'à la bulle avec amertume, hauteur et le ton d'une dignité offensée, et, dans sa onzième session qui eut lieu le 27 avril 1433, on porta trois décrets, en vertu desquels le concile devait être continué, malgré toute ordonnance de prohibition, de prorogation, de dissolution ou de translation (2). On

(1) Voir la réponse du concile, ap. Labbe, t. XII, p. 699, et celle qui se trouve dans Martene, t. VIII, p. 557.

(2) Labbe, t. XII, p. 506.

prit même si peu au sérieux la mission des nonces que, le 12 juillet, pendant qu'ils étaient encore à Bâle, le concile, dans sa douzième session, recommença ses procédures contre Eugène avec une énergie nouvelle, et, à la suite d'une série de considérants, dont le moins odieux était peut-être celui-ci : que l'Église catholique a le droit de reprendre et de corriger le souverain pontife lorsqu'il s'écarte de la voie, l'assemblée donnait soixante jours au seigneur Eugène, pour déclarer purement et simplement son adhésion au concile, le menaçant, ce terme expiré, de le suspendre de l'exercice de la Papauté (1).

Le concile semblait triompher. C'était le moment où les cardinaux de Rochetaillée et d'Arles, après avoir trompé la vigilance du pape, pour abandonner la cour romaine, arrivaient à Bâle grossir le nombre des princes de l'Église (2). La conduite d'Eugène était pleine d'hésitation. Après avoir envoyé quatre nonces pour présider l'assemblée, il faisait déclarer par leur bouche que le cardinal Giuliano pouvait continuer la présidence; et, presque aussitôt, il nommait, à cette même présidence, les cardinaux des Orsini, de Foix, de Sainte-Croix et de Sainte-Marc. Puis il écrivait aux quatre premiers nonces de remonter au fauteuil, et le rendait le lendemain au cardinal Giuliano (3).

Ces tâtonnements étaient peu faits pour décourager

(1) Labbe, t. XII, p. 508 et seq.

(2) Ampl. Collect., t. VIII, p. 620. — Ambr. Traversari Hodæporicon, p. 20.

(3) Bzovii Annales, 1433. — Ampl. Collect., p. 586 et 587.

des hommes que l'audace jusque là avait si bien servis. Toutefois, le décret de la douzième session rendit l'énergie à Eugène, car dix-sept jours après, il y répondit par une bulle sévère, dans laquelle, s'exprimant en maître justement irrité, il accusait le concile de ne vouloir ni la réforme, ni l'union, ni la paix de l'Eglise, de semer la discorde et le scandale, et cassait tous les actes, décrets, déclarations et procédures qu'on avait faits ou qu'on ferait à l'avenir en dehors des points qu'il avait permis de traiter (1).

Mais ce coup de vigueur arrivait trop tard. On était disposé à Bâle à tout braver. Dans le temps même où le pape frappait de nullité les actes publics, par lesquels le concile avait dépassé les limites de sa mission, l'assemblée usurpait une juridiction exclusivement dévolue au pape, en instituant une chancellerie synodale, comme si le Saint-Siége eût été vacant, ou que l'autorité apostolique eût passé entre ses mains. Un des cardinaux fugitifs, Jean de Rochetaillée, osait accepter la dignité de vice-chancelier et en exercer les fonctions, en célébrant des consistoires généraux et publics (2).

Cependant la plupart des souverains, tout en adhérant au concile, n'en approuvaient pas la marche précipitée et violente. Le roi de Portugal écrivait aux Pères : qu'il leur souhaitait les lumières de l'Esprit-Saint pour confondre l'hérésie, mais qu'il leur en recommandait la charité pour que leurs décrets procurassent la gloire

(1) Labbe, t. XII, p. 530.
(2) Labbe, t. 536.

de Dieu (1). Le roi d'Angleterre protestait à son tour par l'organe de ses ambassadeurs (2). En Allemagne, cinq électeurs de l'empire se réunissaient pour demander à ce que l'on cessât des procédures scandaleuses, disaient-ils, et propres à jeter la perplexité parmi le peuple fidèle (3). « Nous avons appris, Pères bien aimés, écrivait de son côté Charles VII, votre décret contre le bienheureux souverain pontife de l'Église universelle. S'il faut dire la vérité, nous en avons été effrayé ; nous craignons, non sans motif, des scandales, le trouble des consciences, la division des royaumes.... faites attention, Pères très-zélés ; nous vous prions, par les entrailles de la miséricorde et de la charité de Jésus-Christ, de ne pas froisser de la sorte notre bienheureux Père (4). » Les représentants de la Bourgogne et de la Savoie exprimaient les mêmes craintes et les mêmes vœux, dans une pétition lue au milieu d'une congrégation générale (5). Le doge de Venise se prononçait d'une manière non moins formelle et c'était avec vérité qu'Eugène IV, écrivant à ce magistrat de la république, disait : « Tous les rois et tous les princes, comme leurs lettres et leurs envoyés près de nous en font foi, abhorrent le schisme, et nous honorent de leurs faveurs, en désapprouvant ce qui se fait à Bâle (6). »

(1) Ampl. Collect., t. VIII, Epist. Johan. reg. portugal., p. 595.
(2) Ibidem, p. 629.
(3) Ibidem, p. 636.
(4) Ibidem, p. 633.
(5) Ibidem, *Petitio oblata*, etc., p. 641.
(6) Reynald., 1433, nos 19.

A ce concert de protestations il faut ajouter celles de l'empereur. Depuis que le monarque avait notifié aux Pères l'adhésion d'Eugène IV au concile, il leur avait écrit une lettre qui fut lue, le 11 mai au milieu d'une congrégation générale, et par laquelle il leur annonçait qu'il était déterminé, vu les excellentes dispositions du pape, à recevoir de sa main la couronne impériale ; il ajoutait qu'il allait passer le mois d'avril à Viterbe avec Sa Sainteté, et préluder, par ces rapports intimes, à la cérémonie qui devait consacrer, en sa personne, la dignité suprême de l'empire ; puis il les exhortait à ne se permettre aucun doute sur la sincérité de cette mutuelle entente, et à se défier de tous les bruits qui tendraient à la rendre suspecte (1). Le 4 juin, Sigismond écrivait de nouveau au concile et lui disait : « Le jour sacré de la Pentecôte (2), nous avons reçu, avec la solennité et les cérémonies d'usage, les insignes de l'empire, de la main de notre très-saint Seigneur pape Eugène IV, et dans la basilique du prince des apôtres, où les divins empereurs qui nous ont précédé furent couronnés. » Et il terminait, en attestant le sincère désir d'Eugène d'atteindre aux fins pour lesquelles le concile avait été assemblé (3).

Evidemment, il s'était fait une révolution dans les idées de Sigismond. Ce monarque, à qui l'on ne peut refuser un sens droit et un cœur magnanime, n'avait pas tardé, en approchant du pape, à dépouiller les préjugés qui s'étaient ramassés dans son esprit, sur le caractère

(1) Ampl. Collect., t. VIII, p. 581,
(2) Cette fête tombait, en 1433, le 31 mai.
(3) Ampl. Collect., t. VIII, p. 607.

et les vues du chef de l'Eglise. « Notre très-cher fils Sigismond, roi des Romains et empereur illustre, écrivait Eugène au roi d'Angleterre, pendant les jours qu'il a passé près de notre personne, a pleinement vu, touché et connu la sincérité de nos dispositions, et le zèle de notre volonté pour tout ce qui intéresse l'honneur de Dieu, la réformation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, la paix des fidèles et le salut du peuple chrétien (1). »

Sigismond était enfin convaincu que, si la situation des choses exigeait des concessions, c'était au concile et non au pape à faire ces concessions. Conséquemment, sitôt qu'il fût instruit de ce qui s'était passé dans la session douzième, il écrivit aux Pères qu'il allait bientôt se rendre lui-même à Bâle, et porter à l'assemblée, sur les dispositions de Sa Sainteté, des assurances dont tout le monde serait satisfait. Que partant il fallait surseoir à toute procédure jusqu'à son arrivée (2). Les assurances dont parlait Sigismond étaient fondées sur la teneur d'une bulle récente, que cet empereur avait obtenue d'Eugène, et par laquelle ce pontife, abolissant tous ses décrets antérieurs de translation, de révocation et de restriction, déclarait qu'il vouloit bien être content (3) que le concile de Bâle continuât ses séances, sur les matières pour lesquelles il avait été primitivement convoqué (4). Cette déclaration, explicite et franche, avait si vivement

(1) Ampl. Collect., t. VIII, p. 629.
(2) Ampl. Collect., p. 627.
(3) Volumus et contentamus.
(4) Labbe, t. XII, p. 945.

touché Sigismond, qu'en présence des cardinaux et de toute la cour romaine, il avait félicité Sa Sainteté, protesté qu'Eugène faisait plus qu'il ne devait, et que, si les Pères n'acceptaient pas une telle bulle, lui prince, ferait des merveilles contre eux (1).

Quelques jours après, le 11 août 1433, Sigismond quitta Rome, emportant à Bâle les concessions d'Eugène. Or, à cette date, le pontife, écrivant au roi d'Angleterre, se plaisait à lui confier les espérances qu'il concevait et des dispositions personnelles de l'empereur et des généreuses avances dont il s'était fait le messager. « Nous en sommes sûr, disait-il, il écartera les scandales déjà préparés, et ainsi qu'il convient à sa dignité d'empereur et de patron de l'Eglise, il ramènera les choses à bien. Car, il est chargé de proposer de notre part des conditions tellement justes, équitables, que les Pères du concile ne peuvent les rejeter, à moins qu'ils ne soient opposés à la piété, à la raison, à l'Eglise elle-même (2). »

Il semble, en effet, qu'il y eût dans les avances du pape de quoi satisfaire les exigences les plus difficiles; pourtant, les Pères de Bâle ne reçurent qu'avec défiance

(1) Asseruit nos fecisse ultra quàm teneremur, et quod Basileenses ultro acceptare debebant : quod si recusarent, mirabilia adversùs illos pollicitus est se esse facturum. (Epist. Eugenii ad Franciscum Foscarum ducem Venetum. Raynald., 1433, n^us 19.)

(2) Nos... imperatori talia tàm æqua, tam justa ibidem agenda commisimus, quod nisi illi qui concilium illud versant humanæ pietati, rationi et ipsæ Ecclesiæ erunt adversi nobis consentient. (Ampl. Collect., t. VIII, p. 629.)

la bulle d'Eugène; ils virent dans ces paroles : *Nous voulons, nous sommes content,* l'expression d'une faveur blessante pour la dignité synodale, et requirent, par l'organe du cardinal Giuliano, que ces deux locutions fussent remplacées par celles-ci : *Nous décernons*, *nous déclarons*, protestant que cette substitution de termes ne porterait aucune atteinte à l'autorité du Saint-Siége.

Arrivé à Bâle, Sigismond lui-même se vit assailli de réclamations à cet égard, et faible, parce qu'il croyait avoir plus besoin du concile que du pape dans la question de la Bohême, il se fit, contre ses convictions solennellement manifestées, le partisan de cette chicane. Eugène se plaignit avec amertume de cet abandon de sa cause, déclara que cette substitution, en apparence inoffensive, renfermait contre le Saint-Siége apostolique une arme dangereuse, et protesta qu'il n'y consentirait jamais (1).

Ainsi, ce mode de conciliation qui paraissait devoir couper court à toutes les difficultés ne produisit rien. Dans la treizième session, tenue le 11 septembre 1433, on s'occupa de la contumace d'Eugène, et l'on aurait, ce jour-là même, prononcé contre lui la suspense, si les légats n'eussent fait observer que le terme de soixante jours n'était point encore expiré, et si l'on n'avait cru devoir céder aux instances du duc de Bavière, qui demanda encore un délai de trente jours, délai qu'on augmenta de quatre-vingt dix jours, le 7 novembre, dans la quatorzième session, à la considération de Sigismond,

(1) Raynald., ubi supra, nos 19.

qui assista à cette séance, revêtu de tous les insignes de la majesté impériale (1).

Ces faits, qui arrivèrent coup sur coup à Rome, provoquèrent, de la part d'Eugène, d'abord contre le décret de citation, puis contre l'ensemble des actes émanés du concile, la bulle *In Arcano* et la bulle *Deus novit*. Le langage de ces deux lettres était celui de l'indignation la plus vive. Le pape s'y relevait de toute la hauteur de sa dignité offensée, et rejetait, avec un dédain superbe, à la face de ses adversaires, les reproches qu'ils osaient lui adresser (2). Ainsi l'horizon se chargeait d'orages, les rapports entre le concile et le pape prenaient un caractère d'aigreur et de colère, et les deux puissances semblaient de plus en plus se diviser.

Elles étaient pourtant à la veille de se rapprocher. Si faible qu'il se fût montré, à son arrivée à Bâle, Sigismond n'avait point abdiqué son rôle de médiateur. A la suite d'actives négociations, il parvint à arracher au concile une importante concession, celle que toutes les procédures seraient révoquées, et que les nouveaux légats auraient la présidence de l'assemblée. Ces légats étaient les cardinaux Césarini, des Orsini, de Sainte-Sabine, Pierre de Foix, d'Albano, de Sainte-Croix et de Saint-Marc, les évêques de Tarente, de Padoue et l'abbé de Sainte-Justine. De son côté, Eugène, faisant taire sa répugnance, accepta la formule : *Nous décernons, nous déclarons*, annula la sentence qu'il avait fulminée contre certains membres de l'assemblée, retira les restrictions,

(1) Labbe, t. XII, p. 515 et 523. — Ampl. Collect., p. 669.
(2) Labbe, t, XII, p. 532 et 533.

objet de tant de plaintes amères, et le 5 février 1434, au milieu de sa seizième session, le concile déclara que le pape Eugène, ayant pleinement satisfait aux monitions, citations et réquisitions de l'assemblée, il acceptait ses bulles, et proclamait la paix (1).

Elle fût peut-être sincère de la part du concile, mais à coup sûr peu généreuse. Bien que le pape en eût fait tous les frais, que les concessions qui l'avaient déterminées vinssent de lui, que seul il eût accompli des sacrifices pour l'union, les Pères l'accueillirent sans enthousiasme. Ils semblaient l'imposer plutôt que la recevoir. Une défiance orgueilleuse et froide restait au fond des esprits, contre le chef de l'Eglise; elle se trahit dans les sessions suivantes. On n'y accepta, qu'à certaines conditions, la présidence des nouveaux légats, et on ramena sur le tapis, sans motifs même apparents et comme par ostentation, le décret de Constance, de la supériorité du concile sur le pape (2).

Eugène ressentit douloureusement ce manque d'égards envers le Saint-Siége, et s'en plaignit indirectement, dans une lettre où il disait aux membres du concile : que la situation présente n'avait pas besoin de disputes mais

(1) Æneæ Sylv. De Piccolominibus de reb. Basil. gestis Commentarius, p. 65 et 66. — August. Patric., Hist. concil. Basil., ap. Labbe, t. XIII, p. 1523. — Voir aussi, *Cedula oblata* ap. Martene Ampl. Collect., p. 667. — Labbe, t. XII, p. 528 et seq. — Le cardinal de Ste-Croix, Niccolo Albergati, donna à Dominique Capranica l'anneau et le chapeau rouge. Ce fait fut un véritable triomphe pour le concile. (Voir Catalano vita et scripta Dominici Capranicæ, p. 64.)

(2) Labbe, t. XII, p. 439 et 540.

de bons exemples, et les exhortait à suivre les règlements des Saints Pères et à les prendre eux-mêmes pour modèles (1). Mais ces doléances ne produisaient à Bâle qu'un médiocre effet. Les partisans du concile les regardaient comme le cri impuissant d'une autorité abattue et qui supporte impatiemment sa défaite. L'opinion du plus grand nombre était que le pape, par sa bulle de révocation, avait reconnu et consacré l'infériorité de la puissance pontificale vis à vis du concile. Les uns s'en applaudissaient comme d'un triomphe, les autres s'en désolaient comme d'une grande erreur. Les théologiens, partisans du pape, s'efforçaient de montrer la fausseté de cette opinion Ils soutenaient qu'il ne fallait voir dans la bulle d'Eugène ni une adhésion aux doctrines du concile, ni une confirmation de ses actes, mais une simple concession faite aux circonstances, pour éviter des scandales; que l'approbation du fait d'une assemblée n'entraîne point celle de ses décrets; que l'intention patente du chef de l'Eglise avait été d'autoriser la convocation ainsi que la continuation du concile, que les termes de la bulle n'avaient pas une autre valeur, et ils défiaient leurs adversaires d'en tirer autre chose (2). Ces raisons étaient solides, mais les partisans du concile leur en opposaient d'autres qui faisaient plus d'impression, parce qu'elles flattaient la vanité de cette foule d'ecclésiastiques du second ordre qui, en raison de la part qu'on leur donnait dans les délibérations de l'assemblée, avaient de ridicules prétentions à l'infaillibité. Tout cela ne prou-

(1) Bzovii Annales, anno 1434, nus XXII.
(2) Turrecremata, Tract. de l'Ecclesia, c. 100.

vait que trop que la paix avait été chèrement achetée par le chef de l'Eglise. Mais alors cette paix ne lui était pas seulement nécessaire pour éviter le schisme, elle l'était encore pour le consoler d'autres tribulations.

En effet, la Papauté se trouvait engagée dans une situation politique qui mettait en péril son pouvoir temporel. Cette situation, dont l'origine se rattachait à la querelle des Colonna et aux intrigues de Visconti, était arrivée, par une suite de complications, à un degré alarmant de gravité. Nous devons ici reprendre les faits de plus haut.

Trois ans avant la mort de Martin V, le cardinal Niccolo Albergati avait réconcilié, au nom du Saint-Siége, la Lombardie, Venise et Florence. Mais si les trois puissances avaient posé les armes, elles n'avaient point abdiqué leurs jalousies. Les rivalités étaient restées en présence et n'attendaient qu'une occasion ou un prétexte pour se précipiter de nouveau sur les champs de bataille. A la nouvelle que Gondelmero, un Vénitien, avait été élu pape, grandes furent les espérances de Venise et de Florence (1), jusque-là peu favorisées, parce que les sympathies du pontife défunt avaient été pour le duc de Milan. Elles en firent éclater leur joie. La paix ne fut pourtant pas troublée, chaque puissance gardant une prudente circonspection, dans l'incertitude du parti que prendrait le nouveau chef de l'Eglise (2). Eugène IV se décida, en père commun des fidèles, pour la neutralité;

(1) Inde spes invasit partium animos, (Blondii Flavii Hist. decad. III, libr. IV, p. 458.)

(2) Cessatumque est propemodùm a bello utrisque in maximam

seulement dans le but de la rendre plus respectable aux parties rivales, il se permit de dire à leurs représentants, dans la première audience qu'il leur donna : « Je désire que vous gardiez la paix entre vous, car je serai l'ennemi implacable de celui qui la rompra (1). » Ces paroles du pape n'exprimaient que l'amour de la concorde, Philippe Marie y soupçonna de la haine pour sa personne. Une circonstance ne tarda pas à venir augmenter la méfiance de cet esprit cauteleux et chagrin.

Les ambassadeurs de Florence vinrent se plaindre à Rome de ce que les Siennois, au mépris d'un traité d'alliance qui durait encore, s'étaient rangés du côté de Visconti. Eugène envoya, sur le champ à Sienne, le cardinal de Bologne déclarer que, sans prendre aucun parti, il voulait qu'on s'abstînt de toute hostilité. Philippe Marie fut vivement blessé de cette intervention qui, selon lui, ne favorisait que ses ennemis, et résolut de nuire au pape autant qu'il le pourrait (2). Le démêlé des colonna avec Eugène lui en fournit d'abord l'occasion. Philippe Marie épousa la cause de ces seigneurs, encouragea leur audace, attisa leurs haines et leur procura les moyens de soutenir leur révolte. Nous avons vu qu'Eugène eut le bonheur de triompher de ce premier obstacle, mais il en retrouva bientôt le fauteur sur le terrain du concile de Bâle. Dès le début, le duc se rangea du côté de l'assemblée; ses Etats devinrent l'asile de tous

voluntatis intentionisque romani pontificis expectationem adducti. (Blondi Flav. hist. ibidem).

(1) Blondi Flavii, Hist. decad. III, libr. IV, p. 458.

(2) Id. ibidem.

les fugitifs de la cour romaine. Lui-même, par ses lettres, encourageait l'opposition des Pères contre le chef de l'Église. « Je suis disposé, leur écrivait-il, à faire non seulement mes efforts pour maintenir et consolider le concile, mais encore à épuiser mes trésors, s'il le faut, et à exposer mes Etats, ma personne même (1). »

Dans cet état de choses, les Vénitiens et les Florentins devenaient naturellement les alliés du pape, ils le furent bientôt par nécessité. La guerre éclata de nouveau entre Philippe Marie et les deux républiques, à l'occasion d'une querelle des Florentins avec Lucques, dans laquelle le duc prit le parti de cette ville. Les Vénitiens vinrent au secours des Florentins, et les hostilités recommencèrent (2). Pressé d'abord vigoureusement par ses ennemis, le duc de Milan se retourna du côté de l'empereur Sigismond. C'était le moment où le monarque allemand s'apprêtait à se rendre en Italie pour y recevoir la couronne impériale et obliger le pape à reconnaître le concile de Bâle. Philippe Marie lui envoya offrir sa soumission avec la promesse d'employer ses trésors et ses armées à faire prévaloir son autorité dans toute la péninsule (3). Le but de Visconti, par là, était d'inspirer à l'empereur assez de confiance pour lui faire amener en Italie des forces suffisantes à protéger la politique lombarde, insuffisantes toutefois à assurer la prépondérance

(1) Epist. Ducis Mediol. ad concil. ap. Ampliss. Collect., t. VIII, p. 620.

(2) Andreæ Biltii Hist. Mediol., libr. VIII, p. 130, 134 et 145.

(3) Johannis Simonettæ, Vita Franc. Sfortiæ, Murat., t. XXI, p. 221.

impériale et qui permettraient à lui, Visconti, de rester maître de la situation qu'il aurait ainsi préparée. Sigismond avait un caractère trop loyal pour pénétrer le mobile intéressé des démarches de Visconti ; il se flatta d'avoir trouvé un allié lorsqu'il n'était que la dupe d'une politique égoïste et perfide.

Ce prince arriva à Milan, le 22 novembre 1431, suivi seulement de deux mille chevaux (1). Ce n'était guère là qu'une escorte, mais il comptait sur les promesses et la puissance du duc (2). Son erreur fut courte; à travers la magnificence des honneurs officiels qu'on lui rendit, il s'aperçut qu'il n'était accueilli qu'avec défiance. Philippe Marie ne se trouva point dans sa capitale, à son arrivée. Retiré dans son château de Biagrasso, sous prétexte de la peste, il ne parut pas davantage à la cérémonie de la couronne de fer, et Sigismond repartit sans l'avoir vu (3).

Le but de Visconti était atteint. Ce prince s'était donné un auxiliaire capable d'effrayer ses ennemis, mais de peur qu'il ne devînt trop puissant, il avait annulé le chef de l'empire d'une part, en le liant presque désarmé à sa politique, et de l'autre, en le rendant suspect aux autres puissances qui repoussèrent dès lors son influence et se serrèrent plus étroitement autour du pape. Sigismond ressentit douloureusement les effets de cette position fausse, à Parme, lorsqu'il voulut entreprendre le

(1) Poggio Bracciolini Hist. Florent., Murat., t. XX, p. 339.
(2) Leonardi Aretin., Commentarius, Murat., t. XIX, p. 935.
(3) Joannis Simonettæ Vita Franc. Sfortiæ, libr. II, p. 222 et seq. — Andreæ Billii. Hist. Mediol., libr. IX, p. 156.

rôle de médiateur et réconcilier les parties belligérantes. Personne ne répondit à son appel pacifique, parce que nul ne pouvait croire à sa neutralité. Cette circonstance, autant que les sympathies avouées du monarque pour le concile de Bâle, explique les difficultés sans nombre qu'il éprouva pour se rendre à Rome, les longs séjours qu'il se vit obligé de faire successivement à Lucques et à Sienne, ses négociations sans fin avec le pape. Prudemment Eugène IV devait se défier d'un prince qui se présentait en Italie comme l'allié de Visconti, l'ennemi déclaré du Saint-Siége. Un envoyé de Florence, Néri Capponi, s'efforçait encore d'aigrir les dispositions du chef de l'Eglise, en lui représentant que l'arrivée de l'empereur ne pouvait pas moins être fatale à l'Eglise qu'à la République, et qu'il fallait s'y opposer. Le condottière Niccolo Fortebraccio appuyait ces conseils, et Eugène s'y abandonnait sans réserve (1). C'est pourquoi, loin de favoriser la marche de Sigismond vers Rome, il s'efforçait de semer, sur sa route, des obstacles dont ce monarque se plaignait amèrement dans ses lettres au concile. « Le pape, disait-il, nous accuse d'hérésie, il menace de nous priver de nos couronnes, de transférer l'empire à un autre. Depuis que notre royale majesté est entrée en Toscane, il s'est ligué avec les Florentins contre nous, et ses soldats commettent des ravages jusque sous les murs de Lucques et de Sienne (2). »

(1) Platina in vita Nerii Capponii, Murat., t. XX, p. 489. — Blond. Flav. Hist., decad. III, libr. V, p. 469.

(2) Ampl. Collect., t. VIII, voir la pièce : *Hic sequuntur quæ*, p. 531.

Cependant, malgré les préventions réciproques qui les séparaient l'un de l'autre, le pape et l'empereur se rapprochèrent dès qu'ils purent se connaître. Alors la paix fut signée à Ferrare entre les Vénitiens, les Florentins, d'une part, et le duc de Milan de l'autre (1). Cette paix, bien que décidée par l'arbitrage de Niccolo d'Este et du marquis de Saluces, n'en fut pas moins la conséquence de la réconciliation d'Eugène et de Sigismond; car elle fut conclue neuf jours après la publication de cet important accord (2). Visconti ne l'accepta point comme un bienfait, il la subit au contraire comme une nécessité; elle dérangeait ses plans. Il en prit occasion de se plaindre du pape, et, de la même manière qu'il avait accusé le chef de l'Église d'être l'auteur de la guerre, il lui reprocha de n'avoir fait la paix qu'au profit de ses alliés, et résolut de s'en venger. Sa perfidie lui suggéra même un moyen qui le dispensait de faire les frais de la vengeance.

La paix rendait inutiles les nombreuses milices qu'il avait à son service. Au lieu de les licencier, il engagea secrètement les condottières à les mener sur les terres de l'Eglise et à y fonder des établissements. Celui d'entre eux de qui il attendait les plus grandes choses était Francesco Sforza; le fils du célèbre connétable (3).

(1) Marino Sanuto, Murat., t. XXII, p. 1032. — Joannis Stellæ Annales Genuenses, Murat., t. XVII, p. 1310. — Chronica di Bologna, t. XVIII, p. 646.

(2) Infessura diario della citta di Roma, Murat., t. III, part. II, p. 1124.

(3) Corio, Storia di Milano, édit. de Padoue, 1646, in-4, p. 647. — Blond. Flav. Hist. decad. III, lib. V, p. 473.

C'était le plus ancien de ses officiers, celui qui avait le plus contribué, par ses talents, à édifier la grandeur des Visconti. Pour le lier plus étroitement à sa maison, le duc venait de lui promettre sa fille Blanche en mariage. Puissant par cette promesse, Sforza ne l'était pas moins par une armée d'aventuriers, formés à sa discipline, subjugués par son génie militaire, et dont la fortune était liée à celle de leur chef. Mais pour qu'une attaque, contre les domaines de l'Église, eût quelque chance de succès, il fallait en dérober les apprêts, soit aux regards de l'Empereur, soit à la connaissance des puissances signataires du traité de Ferrare. On attendit donc que Sigismond eût quitté l'Italie, et qu'une complète sécurité eût endormi toutes les défiances. Alors Sforza envoya dire à Eugène, que ses états héréditaires dans le royaume de Naples étaient attaqués par Jacopo Caldora, et que, dans la nécessité où il se trouvait d'aller à leurs secours, il demandait au pape le passage par la Romagne et la Marche, promettant de ne le rendre préjudiciable ni au Saint-Siège ni à ses vassaux (1). N'ayant aucun motif de soupçonner une trahison, Eugène aquiesça à la demande du condottière qui entra aussitôt en Romagne par Bologne. Mais à peine fût-il dans la Marche d'Ancône qu'il jeta le masque, se déclara vicaire du concile de Bâle, occupa Jesi, reçut la capitulation d'Osimo, Fermo, Recanati, Ascoli, Ancône, et emporta de force Montedelmo (2).

(1) Raynald., litteræ Eugenii ad Francisc. Foscarum, an. 1433, nus 26.

(2) Chronica di Bologna, ubi supra.— Joannis Simonettæ Vita

La Marche d'Ancône était alors gouvernée par Giovanni Vitelleschi, personnage également fameux dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il avait vu le jour à Corneto. Jeune, il s'adonna au métier des armes et suivit le condottière Tartaglia dont il devint le secrétaire. Il vint ensuite à Rome. Martin V devina ses talents et le fit protonotaire. Il sut se rendre agréable à Eugène IV qui le nomma successivement aux évêchés de Macerata et de Recanati, et lui donna le titre de patriarche d'Alexandrie. Vitelleschi était un homme de courage et de ressources. Mais en face d'une invasion si subite, tout lui manqua à la fois, et il courut à Rome apprendre à Eugène que sa province avait cessé d'appartenir à l'Eglise (1). Poursuivant ses succès, Sforza passa dans l'Ombrie. Tout plia devant ses armes, et il soumit avec la même rapidité Todi, Amelia, Toscanella, Otricoli, Magliano, Soriano (2).

Cette inexplicable agression devint comme un signal pour les ennemis que Visconti avait préparés au Saint-Siége. Trois autres condottièri, Tagliano Furlano, Antonio de Sienne et Jacopo da Lunato, se prévalant à leur tour du titre de vicaire du concile de Bâle, entrèrent, à la fois en conquérants, dans le duché de Spolète (3). Tandis que Niccolo Fortebraccio se montrait dans le patrimoine. Ce

Sfortiæ, Murat., t. XXI, p. 226, — Leonardi Aretini Comment. Murat., t. XIX, p. 936.

(1) Miscellan. Historica Murat, t. XXIV, p. 1110. — Gonzalo de Illescas, Hist. Pontificale, libr. VI, p. 89.

(2) Poggio, libr. III, Hist. variet. fortunæ, p. 91.

(3) Litteræ Eugenii, ubi supra.

dernier, quoique neveu de Braccio de Montone, et par là même d'un sang ennemi du Saint-Siége, avait été quelque temps au service d'Eugène IV. Des déprédations que le pape lui avait reprochées, et pour lesquelles on lui avait, dit-on, refusé sa paie, furent pour lui une occasion de rompre avec l'Eglise romaine. Fier et avide de puissance, il entra avec ardeur dans les plans de Visconti, s'allia avec les Colonna, et autant par ambition que par vengeance se précipita sur les domaines du Saint-Siége (1). Son attaque fut aussi violente que soudaine. Il s'empara coup sur coup de Vetralla et de Castelnuovo, porta le ravage dans la campagne romaine, se rendit maître de Tivoli par trahison, arracha aux Orsini Monterotondo et menaça Rome (2).

Après ce que le concile de Bâle avait déjà osé contre Eugène, le monde pouvait croire que tous ces coups portés à la puissance temporelle du Saint-Siége étaient dirigés par l'assemblée. Les Pères éprouvèrent le besoin de se décharger du poids de cette responsabilité. De leur part, les ambassadeurs réunis de Sigismond, du roi de France et du duc de Bourgogne se rendirent à Rome, et en plein consistoire déclarèrent que l'empereur, dès son arrivée à Bâle, avait fait les plus actives recherches pour découvrir d'où était parti le mandat de vicariat dont le duc Philippe-Marie se prévalait, et que ses efforts avaient abouti à constater que Visconti en imposait au monde

(1) Platina in Eugenium.—Id. In Vita Nerii Capponii, Murat., t. XX, p. 491.

(2) Joannis Simonettæ Vita Francisci Sfortiæ, libr. III, p. 226.

de la manière la plus effrontée, et supposait des lettres qui n'avaient jamais été écrites (1).

Mais ce démenti solennel ne pouvait que soulager le cœur d'Eugène d'une grande amertume, il ne changeait rien à la situation déplorable où se trouvaient ses affaires. Attaqué par tant d'ennemis, Eugène toutefois ne se laissa point abattre. Il lui vint une pensée hardie, celle de s'adresser à ses deux ennemis les plus puissants, de les gagner par des promesses brillantes, et de les opposer aux autres. En conséquence, il envoya vers Fortebraccio, qui campait à Tivoli, Antonio Contarini et Marcel Strozzi, le premier, ambassadeur de Venise, le second, de Florence; l'évêque de Tropæa et l'historien Biondo Flavio, secrétaire du pape, se rendirent auprès de Sforza, à Carcarella.

L'évènement montra qu'Eugène avait été bien inspiré. A la vérité, Fortebraccio mit une orgueil farouche à repousser toutes les avances du chef de l'Eglise. Mais Sforza, soit que le dévouement de son père au Saint-Siége lui revînt en pensée, soit que, déjà maître de la principauté qu'il convoitait, il se crût heureux de pouvoir en régulariser la possession par une investiture légitime, Sforza se laissa toucher et promit, moyennant un subside, son secours au pape qui, de son côté, le nomma gonfalonier de l'Eglise romaine et marquis de la Marche d'Ancône, sa vie durant (2).

(1) Oratio Johan. Bapt. Cigalæ, ap. Bzovium, anno 1433, nos XX.

(2) Blondi Flavii Hist. decad. III, libr. V, p. 479. — Comment. historici di Monaldo Monaldeschi, p. 131, et seq. — Pigna de

Le temps pressait, Fortebraccio se disposait à bloquer Rome. Sforza détacha incontinent mille chevaux qu'il envoya, sous la conduite de Lorenzo Attendolo et de son frère, Léone Sforza, au secours de Micheletto Attendolo, général du Saint-Siège. Pour lui il alla mettre le siège devant Montefiascone. Fortebraccio osa attaquer les forces alliées, mais il essuya un échec, perdit deux cents chevaux et fut rejeté en désordre sur Monterotondo. Les vainqueurs coururent assiéger Tivoli.

Eugène allait recueillir les fruits de sa politique, lorsque le perfide Visconti, qui voyait la vengeance lui échapper, parvint à arrêter les opérations de Sforza, en suscitant, en faveur de Fortebraccio, un nouveau condottière, Niccolo Piccinino. Cet incident, la défection de Bologne qui survint dans ces entrefaites, replongèrent le pape dans ses premiers embarras. Fort de l'appui de Piccinino, Fortebraccio reprit l'offensive et recommença à inquiéter Rome (1).

Pendant que ses soldats portaient le ravage et la spoliation autour de la ville, il entretenait au dedans des intelligences avec les Gibelins, dirigés par les Colonna. Ceux-ci obsédaient à dessein le pape de leurs plaintes touchant les dégats qu'exerçait l'ennemi (2). Dans l'impuissance où se trouvait Eugène de faire droit à leurs réclamations, il renvoya un jour les plaignants à son

princip. Atestinis, lib. VI, p. 485. — Joan. Simonettæ, Vita Franc. Sfortiæ, Murat., t. XXI, p. 227. — Raynald., an. 1434, nos 8.

(1) Joan. Simonettæ, Vita Franc. Sfortiæ, libr. III, p. 227.

(2) Platina in Eugenium IV.

neveu, le cardinal Francesco Gondelmero. Une réponse un peu vive de ce ministre les irrita (1). Les Colonna saisirent ce prétexte pour exciter le peuple à la révolte (2),

Le 29 mai 1434, Poncelleto di Pietro, à la tête d'une troupe déterminée, envahit le capitole et appelle le peuple à la liberté. Le parti gibelin tout entier répond à ce cri. On expulse les officiers pontificaux, on élit à leur place sept magistrats auxquels on donne le nom de *conservateurs*, avec le pouvoir de vie et de mort. Giovanni Somma di Colonna figure parmi les magistrats. Toutes les portes de la ville sont occupées, à l'exception de la porte Cappène que Sforza, averti à temps, réussit à conserver. Poncelletto di Pietro devint gouverneur du capitole (3).

Le lendemain, les nouveaux magistrats envoyèrent au pape pour se plaindre encore des maux de la guerre, de la misère du peuple, comme si le pontife en eût été la cause : « Il nous faut, dirent-ils, le château Saint-Ange, la ville d'Ostie, un autre gouvernement pour Rome, et en garantie de ces concessions devenues nécessaires, le cardinal Francesco Gondelmero en otage. »

(1) Cette réponse, d'après Platina, aurait été celle-ci : *Eos nimirum* spem pecoribus collocasse, Venetos quidem sine gregibus et jumentis longè urbaniorem vitam ducere.

(2) Gigli apud Vitale, storia diplomatica dei senatori, t. II, p. 404. — Scipione Ammirato libr. XX. — Platina dit que tous les Colonna étaient dans le complot.

(3) Infessura diario della citta di Roma, Murat., t. III, part. II, p. 1125, — Blondi Flav. hist., decad. III, libr. V, p. 481. — Platina in Eugenium IV.

Dépourvu de tout moyen matériel de résistance, Eugène ne sut point, comme autrefois Boniface VIII, opposer aux factieux la majesté d'un grand caractère. Voulant sans doute soustraire à la brutalité de ces hommes, la personne de son neveu, il fléchit devant les circonstances, céda à la magistrature révolutionnaire l'administration de la ville, lui accorda même des pouvoirs qu'elle ne réclamait pas, et promit de se renfermer à l'avenir dans les attributs spirituels de la papauté. Mais les faveurs, extorquées par la violence et accordées par la faiblesse, n'inspirèrent jamais la modération. La grandeur même des concessions obtenues par les factieux leur en font suspecter la sincérité, ils en exigent plus impérieusement la garantie; dans leur fureur, ils arrachent des bras du pape le cardinal Gondelmero, l'entraînent avec eux, puis ils posent des gardes autour du palais pontifical.

Quelques historiens ont écrit que le dessein des factieux était de s'assurer de la personne d'Eugène jusqu'à ce que le concile de Bâle et Visconti eussent fait connaître le sort qu'ils lui réservaient (1). Il n'est pas invraisemblable que Philippe-Marie nourrît, à l'égard du malheureux pontife, de sinistres projets, des faits positifs nous apprennent qu'il en était capable. Quant au concile de Bâle, il n'existe aucune preuve qu'il ait trempé dans la révolution dont Rome et l'État ecclésiastique étaient agités. Mais au point où en étaient les choses, et

(1) Blondi Flav. decad. III, libr. VI, p. 481. — Pigna ajoute que le dessein de Visconti était de prendre le pape, de le faire mourir ou de le mener captif à Milan (libr. VI, p. 486).

après les bruits qu'on avait fait circuler à dessein, les insurgés pouvaient croire que le duc et le concile étaient d'accord pour seconder leurs brutales passions.

Quoi qu'il en soit, le pape leur épargna un crime de plus en échappant à la captivité. Quand les Romains s'aperçurent de sa fuite, ils ne pouvaient plus l'atteindre que par l'insulte qu'il ne lui épargnèrent pas. Quelques jours après, Florence recevait triomphalement dans ses murs celui dont Rome ne voulait plus pour souverain (1). Là, de riches présents, les hommages enthousiastes de tout un peuple, et sa cour qu'il retrouva bientôt le consolèrent de ses malheurs.

La retraite d'Eugène laissa la capitale de l'Église livrée au double fléau de la guerre et de l'anarchie. Visconti fit cesser le premier en accommodant les chefs rivaux dont les luttes n'avaient plus de but depuis que le pape n'était plus captif des Romains. Et puis il avait besoin des milices de Piccinino et de Fortebraccio pour soutenir la révolte de Bologne et d'Imola qui réclamaient son secours contre le légat Giovanni Vitelleschi. Les armées de Florence et de Venise accoururent prêter main-forte au patriarche. Il s'en suivit, entre Imola et Castel-Bolognèse, une bataille dans laquelle Piccinino anéantit

(1) Blondi Flav. p. 448-485. — Infessura, diario della citta di Roma, p. 1136. — Platina in Eugenium. — Anonymo, istorie di Firenze, Murat., t. XIX, p. 976. — Joan. Simonettæ, Vita Sfortiæ, libr. III, p. 228. — Chronica di Bologna, t. XVIII, p. 649. — Corio, storia di Milano, p. 648. — Pigna de principi. atestinis, libr. VI, p. 486. — Ambrog. Traversari hodæporicon, p. 66.

les forces des deux républiques alliées en les faisant prisonnières (1). Le duc de Milan osa informer le concile de Bâle de cette victoire, remportée contre le Saint-Siége, par une lettre où on lisait ces paroles d'une insolente dérision : « Très-révérends Pères, comme ma prospérité est aussi la vôtre aussi bien que celle de la sainte Église de Dieu, je dois, à ces titres, vous faire participer à tout ce qui m'arrive d'heureux (2). »

Philippe-Marie s'abusait étrangement s'il pensait faire tressaillir quelques cœurs par ses honteux succès. Tout ce qui portait une âme chrétienne s'émut à la nouvelle des persécutions et des attentats dont le chef de l'Église était l'objet. Du fond de l'Asie mineure, le prince grec qui régnait à Trébizonde lui en exprima sa douleur (3). Alphonse d'Aragon envoya, de Palerme à Florence, une ambassade solennelle pour lui offrir sa protection, le pria de venir chercher un asile dans ses états, et demanda son adjonction à la ligue des deux républiques (4). De son côté, le concile de Bâle fit éclater son indignation. L'assemblée tout entière, s'unissant dans un même sentiment, infligea, en présence de l'empereur, un blâme

(1) Blondi Flav. Hist. decad. III, libr. VI. — Chronica di Bologna, t. XVIII, p. 255. — Leonardi Aretini Comment., t. XIX, p. 937. — Marino Sanuto vitæ, etc., t. XXII, p. 1036.

(2) Epist. Ducis Mediol. ap. Martene Ampl. Collect., t. VIII, p. 737,

(3) Brovii annales, an. 1434, nos XXXIV.

(4) Zuritæ Annales, libr. XIV, c. IV. — Mariana, de rebus Hispanicis, libr. XXI, c. VII.

sévère à la conduite de Visconti (1). Nous ne voyons pourtant pas que le concile, bien qu'Eugène IV lui eût adressé le récit de son infortune (2), ait fait déposer à ses pieds l'expression officielle de ses condoléances; il s'abstint de cette démonstration, soit qu'il jugeât suffisant le désaveu public des Pères, soit que, jaloux à l'excès de sa dignité, il crût devoir apporter des réserves jusque dans sa sympathie. On se contenta d'envoyer, pour réclamer la mise en liberté du cardinal Francesco Gondelmero, deux nonces qu'Eugène chargea de traiter en son nom avec les Romains de tout ce qui intéressait l'autorité du Saint-Siége (3).

On n'eut pas besoin de leur médiation pour la restauration de l'ordre, les Romains y étaient déjà revenus d'eux-mêmes. Ce peuple, aussi inconstant dans la liberté qu'indocile envers ses maîtres légitimes, s'était promptement dégoûté du régime qu'il avait acclamé avec un si déplorable enthousiasme. Il se défendait mal contre les attaques répétées de Léone Sforza, toujours maître de la porte Cappène, et contre la garnison pontificale qui occupait le château Saint-Ange. Un piége que tendit le commandant de cette forteresse, et dans lequel deux Colonna et cinq autres citoyens notables furent faits

(1) Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, Murat., t. XXII, p. 1035.

(2) Raynald., an. 1434, nos 10.

(3) Epist. Eugenii ad concil. Basil. ap. Martene, Ampl. Collec., t. VIII, p. 736. Cette même lettre est imprimée également dans le IVe tome des Anecdotes, avec de légères variantes.—Raynald., an. 1434, nos 11.

prisonniers, acheva de compléter le discrédit du nouveau gouvernement. Les séditions se multipliaient, et de jour en jour, il devenait plus évident pour les *conservateurs*, qu'il ne leur était pas possible de retenir un pouvoir impopulaire. Giovanni Vitelleschi et l'évêque de Tropæa, deux légats du Saint-Siége, étaient au courant de la situation des choses. Le 26 octobre 1434, ils firent leur entrée dans Rome et, à la joie des citoyens, y rétablirent l'autorité d'Eugène IV. Les *conservateurs* et leurs partisans abandonnèrent le capitole où une garnison pontificale les remplaça. Des magistrats nouveaux furent élus, et le cardinal Francesco Gondelmero, rendu à la liberté, alla porter à Florence la nouvelle de cette heureuse restauration (1).

Le retour des Romains à la soumission ne suffisait pas à replacer le pape dans la position que ses ennemis lui avaient fait perdre; les Etats du Saint-Siége restaient toujours au pouvoir des chefs qui les avaient usurpés. Il fallait les recouvrer. Ici le concile de Bâle vint franchement offrir son concours à Eugène. Dans une motion, lue le 4 décembre 1434, en congrégation générale, Sigismond s'était nettement prononcé pour que les Pères donnassent au chef de l'Eglise des témoignages d'une vénération plus marquée, plus effective qu'ils ne l'avaient fait jusques-là, et qu'ils s'employassent, avec la plus grande diligence, et par les censures ecclésiastiques, si besoin était, à la délivrance des terres et des biens de la

(1) Infessura diario, p. 1126. — Blondi Flavii hist. decad. III, libr. VI, p. 490. — Platina, in Eugenium IV. — Miscellanæ hist. Murat, t. XXIV, p. 1107.

sainte Eglise romaine (1). Le concile montra qu'il avait l'intention d'obtempérer au vœu du monarque, car il chargea, du soin de ramener l'ordre en Italie, le saint cardinal Niccolo Albergati (2).

Mais en attendant que ce grand négociateur accomplît sa mission, les affaires d'Eugène IV se relevaient d'elles-mêmes. Piccinino, après sa victoire de Castel Bolognèse, n'avait pas su profiter de sa fortune pour marcher sur Florence, alors dépourvue de défense et qu'il aurait pu mettre en péril, il s'était contenté de quelques mouvements insignifiants, pendant lesquels la république eut le temps de traiter avec Francesco Sforza. Ce général, bien que gendre désigné de Philippe-Marie, et malgré la nécessité où il était de ménager son futur beau-père, accepta les offres des Florentins et leur amena trois mille chevaux et mille fantassins (3). De cette manière la république se trouva de n'avoir fait qu'une perte d'argent, et se montra aussi puissante qu'auparavant.

Philippe-Marie voyant que toutes ses manœuvres, pour s'emparer de la personne d'Eugène, n'avaient pu réussir, immagina d'appeler à son aide la trahison. Le pape se rendait de temps en temps à la campagne, pour respirer l'air, suivi d'une faible escorte. Le perfide Visconti conçut le dessein de le surprendre dans une de ces promenades (4). Un de ses parents, évêque de Novarre, que

(1) Petitiones sereniss. D. Imperat. ap. Martene Ampl. Collect. t. VIII, p. 776.

(2) Bonaventura Cavallo, Vita del beato Niccolo Albergati, c. XVIII, p. 228.

(3) Simonetta, Vita Francisci Sfortiæ, t. XXI, libr. III, p. 238.

(4) Pigna de principibus Atestinis, lib. VI, p. 488.

le duc entretenait auprès du pape, sous prétexte de traiter de la paix, fut l'homme choisi pour exécuter ce complot. Ce prélat, aidé de Piccinino et d'un certain Ricci qui avait figuré dans les désordres de Rome, se mit à l'œuvre. Mais la trame fut découverte. Le secrétaire de l'évêque, emprisonné et soumis à un interrogatoire, ne put nier les lettres qu'il avait écrites. L'évêque lui-même avoua son crime et implora la clémence du pontife qui eut la gloire de lui pardonner (1).

Ainsi Philippe-Marie, malgré ses nombreux succès, ne pouvait arriver à son but. Ce dernier mécompte, dont tout l'odieux retombait sur lui, finit par lui déssiller les yeux, et pressé par les instances du cardinal Albergati, il songea sérieusement à se réconcilier avec le pape. Le marquis de Ferrare, Niccolo d'Este, prêta sa médiation. Eugène envoya à Ferrare les cardinaux Branda de Castiglione et Jean Cervantes, et les parties contractantes, après quelques négociations, signèrent, le 10 août 1435, un traité de paix dont le résultat fut, pour le pape, la cessation de la guerre en Romagne, la restitution d'Imola et la soumission de Bologne (2). Pendant ce temps-là, le patriarche Vitelleschi reprenait Interamna, Amelia et quantités d'autres places; chassait de la campagne de Rome Antonio de Sienne; faisait aux Colonna et aux Savelli une guerre heureuse, dans laquelle, il s'emparait

(1) Blondi Flav. Hist. decad. III, libr. VI, p. 493. — Pii II Comment., p. 3. — Istorie Fiorent. di Scipione Ammirato, part. II, libr. 21, p. 3.

(2) Blondi Flav. ibidem, p. 496. — Chronica di Bologna, t. XVIII.

de Castelgandolfo, d'Albano, de Stasano, de Roccapriore, de la Lanuviana, de Zagarolo, de Palestrina; contraignait Lorenzo Colonna à se réfugier à Terracine; enfin achevait d'affranchir l'Etat ecclésiastique de ses tyrans (1). Fortebraccio ayant trouvé la mort dans une bataille, le Saint-Siége n'eut plus d'ennemis.

Malgré ses continuelles traverses, Eugène IV ne laissait pas se ralentir l'action de la papauté sur le monde. En Orient, les Turcs menaçaient plus que jamais d'envahir les derniers restes de l'Empire. Eugène, que le bruit de leurs conquêtes effrayait plus que ses dangers personnels, essayait, par un généreux effort, de raviver le zèle des guerres saintes, pour secourir au moins les Albanais qui seuls, entre les peuples de la Grèce, opposaient une digue au torrent dévastateur. Il écrivait encore au roi de Castille pour l'engager à soutenir les chevaliers de Rhodes contre le soudan d'Egypte (2). La France attirait, à son tour, sa paternelle attention.

On se rappelle la mission pacifique accomplie, dans les dernières années de Martin V. Malgré l'habileté du légat, cette mission n'avait point eu de résultat. Depuis, l'intervention du ciel avait changé l'état des choses, et le saint négociateur s'était montré de nouveau en 1431. Mais alors même, bien que la victoire fût revenue sous les drapeaux de la France, et que les Anglais eussent éprouvé une étrange série de revers, la situation des affaires n'était pas mûre pour la paix. Charles VII, parce qu'il voulait, à tout prix, achever la conquête de ses

(1) Bonincontrii annales, p. 144-146.

(2) Raynald., anno 1434, n° 19 et 20.

domaines, le roi d'Angleterre, parce qu'il espérait retrouver son ancienne fortune, n'entendaient à rien; et, après des peines infinies, Albergati n'avait pu obtenir qu'une trève de six ans, entre la France et la Bourgogne, trève aussitôt violée que conclue, tant l'esprit de conciliation avait peu d'empire sur des cœurs aigris par les souvenirs sanglants de Paris et de Montereau (1).

Cet insuccès, celui des conférences de Nevers, qui venaient tout récemment d'avoir lieu, ne décourageaient point le pontife; et bien que la pacification de l'Italie ne fût point encore complète, il crut devoir, en faveur de la pacification de la France, se priver du cardinal Albergati pour l'envoyer, à Arras, où un nouveau congrès allait se réunir, jeter au milieu du conseil des princes l'influence médiatrice du Saint-Siége (2). Le pontife concevait les plus brillantes espérances de ce congrès; il se flattait de pouvoir, la réconciliation de la France, de l'Angleterre et de la Bourgogne obtenue, opposer les forces de ces trois grands Etats au progrès des Turcs, et mettre en même temps un terme aux luttes intestines par lesquelles l'hérésie ensanglantait toujours la Bohême (3). Par des lettres particulières adressées aux princes, il s'était efforcé de frayer la voie à la conciliation, mais il comptait, avant tout, pour la faire aboutir, sur les talents et l'autorité du cardinal Albergati.

Le congrès d'Arras fut le plus célèbre qu'on eût encore

(1) Chroniques de Monstrelet, libr. II, c. CXVIII.—Bonaventura Cavallo, Vita del beato, c. XV.

(2) Raynald., an. 1435, nos 3.

(3) Raynald., ubi supra.

vu. Les grands intérêts qui devaient s'y trouver en jeu, les résultats que toute l'Europe chrétienne en attendait, y amenèrent des représentants de presque toutes les puissances. Le concile de Bâle y envoya le cardinal de Chypre, Hugues de Lusignan avec plusieurs évêques. On y vit le duc de Bourgogne en personne, le duc de Bourbon, le connétable de Richemont, le comte de Vendôme, l'archevêque de Reims, chancelier du roi Charles VII, le cardinal de Winchester, avec un grand nombre de barons, pour le roi d'Angleterre, le duc de Gueldre, les ambassadeurs de l'empereur Sigismond, des rois de Castille, de Portugal, de Chypre, d'Aragon, de Navarre, de Pologne, de Danemark, de Norwége, du duc de Bretagne et de celui de Milan.

Au milieu de cette imposante et noble assemblée, un homme semblait attirer à lui tous les hommages par la haute considération dont il jouissait, c'était le cardinal Albergati. Un instant il parut entraîner tous ces fiers et puissants seigneurs quand, prenant la parole : « Il leur remontra moult authentiquement les grands maux et inconvénients qui étoient advenus par toute la chrétienté, à l'occasion des guerres qu'ils avoient si longuement maintenues, eux admonestant moult doucement et sagement que, pour l'amour de Dieu principalement, ils voulsissent entendre au bien de la paix, en tant qu'ils étoient ensemble, et qu'un chacun d'eux fît requêtes si courtoises et si raisonnables qu'ils se pussent accorder les uns avec les autres. » (1) Mais quand on en vint à débattre les intérêts réciproques, les choses changèrent de

(1) Chronique de Monstrelet, livre II, c. CLXXXVII.

face. Pendant plusieurs jours, « furent mis avant plusieurs traités lesquels étoient moult contraires et difficiles les uns les autres. » La partie du roi de France offrait à celle du monarque anglais la seigneurie de la Guienne et de la Normandie, à la condition pour Henri VI de renoncer au titre de roi de France. Mais la fierté britanique ne put jamais descendre à cette concession, et les représentants anglais quittèrent Arras sans avoir rien conclu (1). Le duc de Bourgogne se disposait à les suivre, alléguant le serment qui le liait aux Anglais, mais le cardinal Albergati, déployant tout à coup cet irrésistible ascendant que Dieu communique à ses grands serviteurs dans certaines occasions, l'arrêta par ces paroles : « Prince, nous vous avons trop supplié en faveur du roi Charles ; puisque vous refusez d'obéir à l'autorité de l'Église dont je suis le représentant, eh bien ! vivez désormais unis avec qui il vous plaira vous et vos descendants. » Philippe crut entendre la voix menaçante d'un prophète, et n'osa point abandonner le congrès (2).

Lorsqu'il ne fut plus sous l'influence des Anglais, le Bourguignon cessa d'opposer une forte résistance. Philippe ne faisait point, comme ses alliés, la guerre à la France par ambition ; le désir de venger la mort de son père avait seul armé son bras. Après quelques pourparlers. Albergati réussit à lui faire comprendre qu'il n'était ni de son intérêt, ni de son honneur de combattre contre sa patrie, ses parents, son suzerain ; et le 21 septembre

(1) Ubi supra et c. CLXXXVI

(2) Bonaventura Cavallo, Vita del beato, c. XIX.

1435, la partie de France et celle de Bourgogne signèrent un long traité par lequel Charles VII s'engageait à réparer, autant qu'il était en son pouvoir, l'assassinat commis sur la personne de Jean-sans-peur, et Philippe à reconnaître le roi de France pour son souverain seigneur. Le légat délia le duc du serment qu'il avait fait aux Anglais (1).

La joie fut grande quand la nouvelle de cette importante réconciliation fut connue. Les Anglais montrèrent combien le coup qu'elle leur avait porté était sensible, par la vivacité des récriminations qu'ils élevèrent contre les Bourguignons et contre le cardinal Albergati, en particulier, qu'ils appelaient un loup revêtu d'une peau de brebis. Sans doute le but que s'était proposé Eugène IV n'était point complètement atteint, mais le rapprochement de deux puissances aussi considérables que la France et la Bourgogne, dû tout entier à l'influence de son légat, était un résultat assez grand pour le consoler pendant quelque temps de l'obstination de l'Angleterre. Sa sollicitude était alors tournée vers le royaume de Naples où de nouvelles et graves complications venaient de surgir.

Depuis l'éviction d'Alphonse, la retraite de ce monarque et l'adoption définitive de Louis d'Anjou par Jeanne, le calme avait reparu dans le royaume, mais il n'était qu'apparent; car le principe des divisions subsistait au fond et le gouvernement de la reine était trop faible et trop corrompu pour le faire disparaître. Le titre de fils adoptif, n'avait procuré au prince angevin aucune

(1) Monstrelet, liv. II, c. CLXXXVII.

part dans les affaires. Relégué daus son duché de Calabre, par la politique de Jeanne, ou plutôt de son ministre, il acceptait son état avec uue soumission qui ressemblait à de l'insouciance, soit qu'il craignît le sort d'Alphonse, soit qu'il attendît une occasion favorable pour se montrer avec énergie. L'administration du royaume était toujours aux mains du grand sénéchal Carracciolo. Quant à la reine, jouet perpétuel des intrigants qui l'environnaient, elle subissait tour à tour leur domination. Un jour elle se lassa des exigences et des hauteurs de Carracciolo, ourdit un complot contre ce ministre, et parvint à s'en débarrasser par un meurtre; mais ce fut pour retomber le lendemain sous la dépendance de Cobella Ruffa, duchesse de Sessa, femme ambitieuse, perfide et violente. C'était elle qui avait conseillé le lâche assassinat de Carracciolo, c'était elle qui prétendait en recueillir les fruits. Habile à profiter de la faiblesse de Jeanne, elle s'était substituée au grand Sénéchal, et gouvernait l'État, comme elle maintenait son crédit, par des stratagèmes féminins. Pendant que, par d'insignifiantes opérations militaires, elle retenait loin de la cour le prince angevin qui avait manifesté le désir d'y reparaître, elle trompait les seigneurs du parti d'Aragon, en leur donnant à croire que Jeanne n'était point éloignée de faire la paix avec Alphonse, qu'elle se repentait de son alliance avec la maison d'Anjou, et souhaitait de revenir à sa première adoption, pourvu qu'on lui en fournît une occasion pacifique; et Jeanne, incapable de volonté, comme d'idées justes et élevées, se prêtait à cette détestable politique. Deux événements inattendus, et qui se succédèrent dans un court espace de temps, vinrent y mettre un

terme. Une fièvre de quelques jours enleva Louis d'Anjou, au mois de novembre 1434. Jeanne ne lui survécut pas trois mois et mourut le 2 février 1435 (1).

Le trépas de Louis n'anéantissait point les espérances du parti angevin, parce que le testament de Jeanne transmettait les droits du prince défunt à son frère René d'Anjou (2). Mais Alphonse n'avait point renoncé à ses prétentions, au contraire, il se trouvait pour lors à la tête d'une flotte puissante tout prêt à les faire valoir. Un nouveau conflit devenait imminent. Pour le prévenir, Eugène IV crut devoir rappeler aux deux partis les droits que donnait au Saint-Siége sa suzeraineté sur le royaume des Deux-Siciles; et sitôt la nouvelle de la mort de Jeanne reçue, il expédia à Naples un internonce pour avertir les conseillers, les seigneurs, de s'abstenir de toute élection à la couronne avant le jugement du Saint-Siége. En même temps, il défendit par une bulle expresse aux villes de se déclarer en faveur de René ou d'Alphonse, aussi bien qu'à ces deux prétendants de se montrer en armes sur le territoire du royaume (3).

Conséquemment, afin de pourvoir à l'administration de l'État pendant l'interrègne, et faire respecter l'autorité pontificale, Giovanni Vitelleschi partit pour Naples avec

(1) Bonincontrii annales, Murat., t. XXI, p. 143 et seq. — Giornali Napolit., Murat., t. XXI, p. 1098. — Mariana, De rebus Hispaniæ libr. XXI, c. v et vii. — Zuritæ annales, libr. XIV, c. xxiii-xxv. — Giannone, Ist. civile di regno di Napoli, libr. XXV.

(2) Giornali napolit. ubi supra. — Bonincontrii annal., p. 144.

(3) Lunig, Codex Italiæ diplomaticus, t. II, p. 1235. — Summonte, dell' hist. di Napoli, t. II, libr. IV, p. 627.

le titre de légat *à Latere* (1). Mais à son arrivée, le patriarche trouva les choses dans une situation peu favorable à l'accomplissement de la mission souveraine dont il était chargé. Les conseillers de la couronne, auxquels Jeanne avait confié l'exécution de ses dernières volontés, avaient déjà proclamé héritier de ses biens et de son royaume René d'Anjou (2). Le royaume se trouvait partagé en Angevins et en Aragonais. Le nombre était incontestablement pour les premiers, mais par un hasard malheureux leur prétendant René était alors prisonnier du duc de Bourgogne. Les seconds étaient les plus puissants, à cause de la proximité d'Alphonse, du caractère entreprenant de ce prince, et des forces importantes de terre et de mer qu'il pouvait mettre en mouvement au premier signal.

En effet, ce prétendant résolut de frapper un coup décisif avant l'arrivée de son adversaire. D'abord, il s'empara de Capoue avec l'aide de ses partisans, puis il vint mettre le siége devant Gaëte, à la tête d'une escadre formidable. En vain le pape protesta contre cette agression d'Alphonse, en vain il déclara aux Napolitains que tout serment, proféré en faveur d'un prétendant quelconque, serait de nulle valeur, avant que le tribunal suzerain eût décidé à qui il appartenait de régner,

(1) Raynald., an. 1435, nos 12.

(2) Joan. Simonetæ, vita Sfortiæ, lib. III, p. 236 et 243. — Mariana de rebus Hispan. ubi supra. — Bartholomei Facii Hist. rerum suo tempore gestarum, Basileæ 1566, in-8, libr. IV, p. 101 et 104.—Uberto Foglieta, dell' Istor. di Genova, libr. X, p. 441, in-fol., Genova, 1597.

son autorité n'arrêta pas les opérations du roi d'Aragon (1).

Mais ce prince n'avait pas compté avec la fortune. Gaëte, le point capital de son entreprise, résista plus énergiquement qu'il ne s'y était attendu ; elle eut le temps d'appeler à son aide les Génois dont elle avait déjà une garnison dans ses murs, et qui envoyèrent à son secours une flotte entière. Alphonse osa l'attaquer, mais, malgré l'intrépidité des siens et le nombre supérieur de ses navires, il perdit la bataille dont le résultat fut la destruction de l'escadre aragonaise et la captivité de son chef (2). Cette prodigieuse victoire donna, pour le moment, la supériorité aux Angevins, en même temps qu'elle tranquillisa de ce côté Eugène IV dont l'attention était vivement rappelée vers le concile de Bâle.

Après les satisfactions que le pape avait données à l'assemblée, les deux puissances avaient cessé d'être en lutte; elles n'étaient pourtant point complètement en paix. Toujours infatué de sa prétendue supériorité, le concile se permettait, sur l'autorité pontificale, des empiétements qui excitaient les plaintes d'Eugène IV. Ainsi, après les événements de Rome, les factieux, ayant envoyé des députés à Bâle, autant pour accuser le pape que pour solliciter l'absolution des censures qu'ils

(1) Raynald., an. 1435, nos 13.

(2) Barthol. Facii hist. rer., etc. libr. IV, p. 134 et seq. — Mariana de reb. Hisp., libr. XXI, c. IX. — Giornali Napol., p. 1100. — Summonte, libr. IV, p. 632, et seq. — Corio, Istor. di Milano, p. 653. — Blondi Flav. hist. decad. III, libr VII, p. 498.

avaient encourues, le concile les reçut en grâce, sans même exiger d'eux l'expiation canonique (1). On ne tint la 18e session que pour répéter, sans autre motif que celui d'une vaine bravade, le fameux décret déjà tant de fois renouvelé : que le pape est soumis au concile général et passible des peines de droit, s'il en viole les prescriptions (2). Du reste, le concile semblait toujours avoir la menace à la bouche quand il s'agissait du chef de l'Eglise. Était-il question de réformer l'Eglise? mille voix s'élevaient pour dire qu'il fallait commencer par en corriger la tête. L'opinion dominante était que l'Eglise ne devait retrouver sa sainteté primitive que si le pontife romain rendait les élections aux chapitres, s'il ne faisait plus aucune réserve, s'il laissait aux ordinaires la collation des bénéfices, s'il renonçait aux annates, abolissait les commandes et la taxe des lettres apostoliques. Ce qui voulait dire que, hors de la cour romaine, il n'y avait aucun abus qui méritât d'être retranché. Chose étrange ! Ce que le concile refusait au pape il l'accordait volontiers aux évêques. Ainsi, l'archevêque de Mayence obtint le droit d'exiger non seulement les annates, mais encore les biannates. Toutes les demandes, qui avaient pour objet quelque chose de préjudiciable au Saint-Siége, ne souffraient aucune difficulté. Au surplus, on ne s'occupait ni des mœurs, ni de la piété, ni de la justice, ni de la modestie relativement au clergé et aux fidèles. La prohibition de la pluralité des bénéfices, parce qu'elle intéressait trop de monde, fut toujours tentée en vain.

(1) Raynald., an. 1434, nos 11.

(2) Labbe, t. XII, p. 540 et tome XIII, p. 1521.

Personne ne songeait à interdire le port des armes et la chasse bruyante aux ecclésiastiques, la magnificence et le faste aux grands dignitaires, la somptuosité des festins, la vénalité des jugements, les ordinations de prêtres ignorants. On aurait dit que le concile n'était réuni que pour dépouiller à nu le Saint-Siége apostolique. Les membres les plus influents de l'assemblée semblaient diriger cette croisade contre la Papauté ; et l'évêque de Tours osait dire : « Cette fois il faut, ou que nous arrachions le siége apostolique des mains des Italiens, ou que nous le laissions tellement *plumé*, qu'il importe peu à qui que ce soit de le voir résider ici ou là. » (*Voir aux pièces justificatives n°* 1.)

La 21e session supprima les annates ainsi que toutes les rétributions exigées jusque là pour la collation des bénéfices. On ne voulut entendre aucune réclamation. Les esprits étaient si mal disposés dans cette session, qu'il s'éleva tout à coup un violent orage contre le pape. Les quatre députations du concile proférèrent beaucoup de plaintes contre Eugène, elles l'accusaient de ne pas se conformer aux décrets de l'assemblée, et conclurent à ce qu'ils lui fût adressé une monition juridique (1). L'évêque de Tarente et celui de Padoue firent d'inutiles efforts pour écarter la motion des députations ; elle fut adoptée. Les deux légats protestèrent, sans plus d'effet, contre cet odieux décret. Le concile lança un monitoire juridique, dans lequel on leur fixait un terme pour retirer leur protestation (2). Deux commissaires,

(1) Labbe, t. XII et p. 552, t. XIII, p. 1530 et 1534.
(2) Ampl. collect., t. VIII, p. 821 et 823.

Joseph de Bankestin et Matthieu Mesnages, partirent pour notifier à Sa Sainteté les remontrances de l'assemblée.

Ces deux envoyés s'acquittèrent, le 14 juillet 1435, de leur mission ; ils signifièrent au pape les décrets sur la suppression des annates, le rétablissement des élections, ainsi que les autres règlements émanés du concile, ordonnèrent à Sa Sainteté plutôt qu'ils ne la prièrent d'y conformer sa conduite, se plaignirent du peu de déférence qu'elle avait montrée jusque-là pour l'autorité synodale, et demandèrent, sur tous ces points, une réponse catégorique.

Quelque temps après, Eugène IV leur fit remettre, par Poggio Bracciolini, l'un de ses secrétaires, une réponse écrite, dans laquelle il disait : que la matière des décrets étant d'une extrême gravité, il avait besoin, avant de se prononcer, d'en délibérer avec le Sacré-Collége. Les députés ne firent aucune observation sur le fond de cette réponse, ils se plaignirent seulement de la manière dont elle leur était transmise; et quoique Poggio les assurât qu'elle avait été rédigée par l'ordre du souverain pontife, ils persistèrent à soutenir qu'elle n'était point en rapport avec la majesté du concile, et requirent une bulle en forme (1).

Nous ne voyons nulle part que le pape ait cédé à cette insolente réclamation, mais il envoya à Bâle de nouveaux légats pour y défendre ses droits. Ces légats étaient Ambrogio Traversari, général des Camaldules et

(1) Ampl. collect., t. VIII, p. 839 et 845. — La réponse de Poggio se trouve dans Labbe, t. XII, p. 864.

Antonio de San Vito, auditeur du Sacré-Palais. La piété et les talents avaient conduit le premier de ces deux personnages à la dignité la plus éminente de son Ordre. Il y joignait des connaissances classiques d'une haute distinction. C'était un des humanistes les plus renommés de son temps et que plus d'un savant regardait comme son maître.

L'accueil qui fut fait à ces légats contrastait étrangement avec la rudesse des procédés qu'on se permettait à l'égard du pape. « Il serait difficile, écrit Traversari dans une de ses lettres, de retracer avec quel contentement, avec quelle jubilation de tous nous avons été reçus à Bâle. Presque tous les Pères du concile, les ambassadeurs des rois et des princes, sont venus à notre rencontre à deux milles de la ville. Nous avons été littéralement accablés de visites. »

Six jours après cette entrée presque triomphale, le général des Camaldules prononça devant le concile, sur la paix et l'unité qui devaient régner dans le corps mystique de l'Eglise, un long discours que tous les membres de l'assemblée, que tous ceux que la renommée de l'orateur avaient attirés, couvrirent de bruyants témoignages d'admiration (1). Antonio de San Vito parla à son tour, dans une autre séance, sinon avec la même éloquence, du moins avec un égal bon sens. Il exposa, dans une forme modérée et respectueuse, la réclamation du pape; représenta que le décret sur les annates était intempestif; qu'il ne convenait point, lorsque le chef de l'Eglise, lorsque la cour romaine, étaient chassés de la

(1) Vespasiano in Ambrosii vita, ap. Mehus. I, p. 421.

capitale et réduits à mendier un asile sur une terre étrangère, de tarir une des sources de leur existence; que s'il s'était glissé des abus dans la perception des annates, il fallait attaquer les abus et non le privilége; et, qu'après tout, si l'on tenait à le détruire, il ne fallait pas le faire avant d'avoir pourvu aux nécessités du Saint-Siége, par une subvention qui comblerait le vide qu'allait produire la suppression des annates; et il conclut à ce que le décret sur ce point fût au moins suspendu (1). Malgré l'extrême délicatesse du sujet que traitait San Vito, il sut se faire écouter avec une bienveillance qui fit concevoir d'abord à Ambrogio Traversari des espérances qu'il se plut à annoncer au pape ainsi qu'à ses amis (2).

Mais ces faveurs de l'opinion, dont s'applaudissait le docte Camaldule, s'adressaient, bien moins à la dignité de légat qu'il partageait avec son collègue, qu'au mérite universellement apprécié des deux personnages. Traversari ne fut pas longtemps à s'apercevoir que ses réclamations ne produisaient qu'un médiocre effet, et que les Pères n'étaient disposés à se relâcher sur aucun point (3). Les députations présentèrent, même devant lui, à l'assemblée un nouveau projet de remontrance au pape. Vainement encore l'archevêque de Tarente et l'évêque de Padoue y opposèrent une protes-

(1) Ambrosii Traversari epist. libr. I, epist. XII.

(2) Epist. lib. I, epist 3 et 11. — Libr. VII, epist. 3 et libr. XV, epist. 38. — Le discours de Traversari se trouve à la page 1143 du vol. de ses lettres publiées par Mehus, et celui de San Vito, à la page 865 du t. t. XII de Labbe.

(3) Oratio III ad imperat., p. 1156.

tation, le concile ne prit pas même la peine d'y répondre, et, quelques jours après le 20 janvier 1436, il nomma, pour aller fulminer la remontrance à Eugène IV, une ambassade, composée du cardinal d'Arles, de l'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru, et de l'évêque de Lubeck (1). Cette pièce était rédigée dans les termes les plus durs. Le concile n'avait pas encore employé un langage si âpre et si hautain (2); heureusement les commissaires, chargés de la présenter, ne partirent point, parce que dans le moment même, une bulle contenant la pleine et entière adhésion d'Eugène aux décrets du concile, rendit cette démarche inutile.

Ainsi, autant que jamais, l'assemblée se montrait hostile au chef de l'Eglise; autant que jamais on y agitait les questions les plus irritantes; autant que jamais on s'y inspirait des opinions les plus révolutionnaires. Nous trouvons dans les actes de cette époque un mémoire intitulé : *Inquisition sur le pouvoir du pape* (3), dans lequel on soutient que le pape n'est pas le chef de l'Eglise enseignante, qu'il n'est pas même le chef juridictionnel et directif de l'Eglise réunie en concile œcuménique; qu'une assemblée de ce genre n'a d'autre président que Jésus-Christ ou le Saint-Esprit qui lui communique immédiatement ses pouvoirs. Il suivrait de là, qu'il n'y a dans la papauté aucun principe de pouvoirs réels et que le pape ne jouit dans l'Eglise, soit dispersée, soit réunie, que d'une prééminence de pur honneur.

(1) Ampliss. collect., t. VIII, p. 925 et 928.
(2) Ibidem, p. 931.
(3) Ampl. collect., t. VIII, p. 826.

L'auteur de ces étranges propositions semble avoir pressenti la répulsion qu'elles soulèveraient dans les esprits; car, pour les rendre supportables, il a recours à des distinctions subtiles, qui en atténuent peut-être la crudité, mais n'en détruisent pas la fausseté.

Sans doute ce n'était point, parmi le corps épiscopal, que de semblables matières et d'autres avec elles rencontraient le plus de crédit. Mais elles composaient plus ou moins le symbole de cette multitude confuse d'ecclésiastiques qui affluaient à Bâle, grossissaient démesurément les congrégations, y étouffaient l'influence des évêques et dont le chef était le cardinal d'Arles (1).

Le moment est venu de faire connaître cet homme singulier qui se montrait alors l'adversaire acharné du Saint-Siége par ses principes, et devint plus tard l'ornement de l'Eglise par sa sainteté. Louis Aleman était né à Arbent dans les montagnes du Bugey. Destiné à l'état ecclésiastique, il en suivit les études avec éclat, et obtint le double titre de docteur en droit civil et en droit canon. Fait d'abord chanoine et comte de Lyon, il devint évêque de Maguelone, d'où il passa à l'archevêché d'Arles. Martin V le créa cardinal du titre de Sainte-Cécile, dans sa promotion du 24 mai 1426, et lui confia plusieurs légations importantes (2). Son crédit baissa

(1) Lex tamen hic erat, ne quem quam indignitate constitutum, nisi criminosum atque infamem repellerint. Sic turba et inconsulta confusaque facta est cum, docti atque indocti passim admitterentur; tanique multitudo plebeiæ fecis implevit synodum, ut nulla vox esset, nullaque potestas episcoporum. (Æneæ Sylvii de Piccolominibus, De rebus Basileæ gestis comment., p. 53.)

(2) Voir Guichenon, Hist. de la Bresse et du Bugey, in-fol.,

sous Eugène IV, qui lui refusa la charge de camerlingue ou de vice-chancelier (1).

Au début du concile de Bâle, Louis Aleman résidait à Rome. Il embrassa plus chaudement qu'aucun autre le parti de l'assemblée contre le pape; et lorsque celle-ci somma le Sacré-Collége de venir dans son sein, nous avons vu qu'il fut un de ceux qui surent échapper au pape pour obéir au concile. L'histoire de l'évasion de ce cardinal tient du roman. Il s'agissait de rejoindre une galère génoise qui stationnait à dessein près de l'embouchure du Tibre; le fugitif réussit d'abord, par la vitesse de son cheval, à se dérober à la poursuite des gens qui cherchaient à l'atteindre. Mais ayant perdu sa monture par une chute, il se vit obligé, quoique blessé, de fournir le reste de la route à pied; se tint quelque temps caché dans les roseaux, et n'arriva qu'à grand peine à bord de la galère qui le transporta à Gênes, demi nu, manquant de tout et dans le plus triste état. De là, il se rendit à Bâle (2).

Æneas Sylvius et Turrecremata disent que l'opposition de Louis Aleman à Eugène partait d'un fond de rancune

3e partie. — Mgr. Dépéry, Hist. hagiologique du diocèse de Belley, t. V. — Aubery, Hist. générale des cardinaux, t. II, p. 120 et suiv.

(1) Æneas Sylvius, dans le commentaire édité par Catalano, p. 80, dit : Jam sibi cancellariam vindicaverat. — Turrecremata, dans sa réponse manuscrite au concile de Bâle, dit : non valuerat impetrare ut avunculo suo succederet in officio (cameræ apost.)

(2) Ces détails sont racontés par le duc de Milan dans une lettre au concile, ap. Ampl. collect., t. VIII, p. 621.

personnelle contre ce pontife (1). Il serait difficile de contester un semblable témoignage et conséquemment de ne pas faire, dans le rôle que joua Louis Aleman, la part de la faiblesse humaine. Nous croyons toutefois que les qualités, les défauts de ce personnage célèbre et les circonstances y furent pour beaucoup plus. A de rares talents, à de la science acquise, à un noble caractère, à un zèle pour l'Eglise ardent et susceptible de tous les sacrifices, Louis Aleman joignait un tempérament fougeux, une imagination fiévreuse, un penchant décidé à l'exagération. Tout en lui semblait extrême, la vertu dont l'austérité ne connaissait pas de bornes, l'énergie, la fermeté, les convictions par dessus tout. Une opinion dans son esprit montait au niveau d'une croyance, et il en poursuivait le triomphe avec un dévouement aveugle, incapable de ménagements et insoucieux des obstacles.

Nul n'avait épousé, aussi vivement que le cardinal d'Arles, les doctrines qu'on tirait alors des décrets de Constance. Dans sa jeunesse, à cet âge où les impressions sont si vives, il avait contemplé le spectacle inoui d'un concile faisant et défaisant des papes, disposant, pour ainsi dire, de la tiare, et il en avait conclu que le pouvoir synodal n'avait ni supérieur ni égal; que l'autorité du pontife romain devait s'abaisser devant celle de l'Eglise assemblée. Et comme tout, dans sa pensée, prenait la plus grande extension possible, un concile général ne l'était à ses yeux, qu'autant qu'il reposait sur les bases les plus larges; qu'autant qu'il réunissait dans son sein les prêtres aussi bien que les évêques, forme dé-

(1) Æneas Sylv. et Turrecremata ubi supra.

mocratique que Louis Aleman prétendait retrouver dans la tradition (1). Avec ses idées absolues, le cardinal voyait la réforme et le perfectionnement de l'Eglise dans la restauration de cet ordre de choses qu'il croyait avoir été absorbé par la prépondérance pontificale. C'est là ce qui bien plus que la rancune le rendit l'antagoniste acharné d'Eugène IV. Il regardait ce pontife, défendant les droits du Saint-Siége, comme un obstacle au bien. A ce prix tout autre pape aurait été également son ennemi. Et voilà aussi pourquoi, dès qu'il parut à Bâle, il devint l'idole de la multitude. Quand les membres inférieurs de la hiérarchie voyaient cette homme, si éminent par sa dignité, venir à eux; quand ils l'entendaient avec une érudition nouvelle et une éloquence de tribun, leur parler de leur importance, les élever jusqu'au niveau de ces prélats qu'ils regardaient naguère de si bas, il en devint aisément le maître après en avoir été le patron. Sa pensée se fit leur pensée, ses passions leurs passions. Il excitait et calmait à son gré cette masse plébéienne. C'était comme une mer dont le flot montait ou baissait, à un éclair de son regard, à un signe de sa main. Sans doute Louis Aleman ne se faisait point illusion sur la valeur de ce troupeau qui le suivait en aveugle, ignoble ramassis d'individus sans titres, sans talents, sans moralité même, mais en meneur habile, il comprenait que, dans les grandes assemblées, fortement remuées par des idées nouvelles, la puissance est à celui

(1) Voir le discours du card. d'Arles, ap. Commentarium Æneæ Sylvii de gestis Basileæ, lib. I.

qui sait s'emparer de la multitude même la plus vile, et il ne dédaignait pas d'employer ce méprisable instrument, croyant le faire servir au bien de l'Eglise, et pensant excuser l'indignité du moyen par la sainteté du but.

La stupide turbulence de cette populace inspirait un profond dégoût à un esprit aussi droit et aussi sensé que celui d'Ambrogio Traversari. Dans son style d'humaniste, il appellait le concile : un *synode funèbre* (1). Et il n'était pas le seul que révoltait la marche de l'assemblée. Un homme, plus éminent encore que Traversari et qui gravit plus tard les degrés du trône pontifical, déclarait ouvertement, au péril de sa liberté : « que la synagogue de Satan et non l'Église de Dieu siégeait à Bâle (2). » Déjà et à une époque où l'esprit séditieux gardait encore quelque décence, l'empereur, se retirant de l'assemblée s'était écrié : « qu'il laissait après lui une fétide sentine de vices (3). »

Il n'était pas douteux, pour quiconque ne partageait point les passions de l'assemblée, qu'un schisme prochain se préparait à Bâle. Peut-être aucun des membres pris en particulier ne voulait le schisme. On sortait de la violente crise qui avait ébranlé l'Église; personne, à coup sûr, n'avait l'intention de soumet-

(1) Synodum feralem. Oratio IV, ad imperatorem.

(2) Dicens Basileæ non Ecclesiam Dei, sed synagogam esse Sathanæ (Æneæ Sylvii de Piccoliminibus de reb. Basil. gestis commentarius, p. 76).

(3) Vitiorum post se dicens fœtidam reliquisse sentinam (ibidem, p. 72).

tre à une nouvelle épreuve ce grand corps à peine remis d'une si rude secousse. Mais les luttes du passé avaient donné jour à une opinion qui, sans qu'on s'en doutât, était de nature à ramener la division. Depuis qu'on avait vu trois papes se disputant la tiare, la papauté elle-même avait subi une funeste dépréciation dans les esprits les plus éminents. Parce qu'elle s'était montrée alors impuissante à rétablir l'unité, on la croyait présentement inhabile à opérer la réforme. Quelques-uns allaient plus loin et la soupçonnaient d'y être secrètement hostile (1), et tous concluaient que l'Église devait l'accomplir de son autorité, sans s'inquiéter du pape, et la lui imposer.

Cette prétention, qui s'était révélée dès les premiers jours de l'assemblée, se manifesta d'une manière plus prononcée que jamais dans la 23e session qui se tint le 25 mars 1435. Le concile s'y occupa de l'élection du pontife romain, régla l'ordre et la police du conclave; traça aux électeurs, leurs devoirs, aux élus, les limites dans lesquelles ils devraient exercer la puissance du chef de l'Église; défendit aux papes de tirer à l'avenir du sein de leur famille, des ducs, des marquis, des comtes, des feudataires, des vicaires temporels, de nommer, sans le consentement du Sacré-Collége, des gouverneurs et des magistrats; fixait le nombre des cardinaux qui ne devrait plus dépasser le chiffre de vingt-quatre; interdisait d'élever à la pourpre, soit les neveux des pontifes, soit ceux des cardinaux, bien

(1) Voir la lettre du cardinal Giuliano, t. XXIX, conciliorum Mansi, p. 665.

qu'il permît d'en revêtir les neveux des rois et des princes (1).

Il y avait dans ces règlements bien d'autres articles. Le concile y ajouta deux décrets sur les élections et sur les réserves. On ne peut disconvenir que plusieurs de ces dispositions ne fussent sages, mais il y en avait aussi quelques-unes de purement arbitraires, et d'autres dont la pratique était à peine raisonnable. D'ailleurs, eussent-elles été toutes irréprochables, on aurait pu en suspecter l'opportunité, et tout au moins se plaindre de la forme rude et blessante dans laquelle elles étaient rédigées. Le pape avait cédé jusque là, mais il était impossible qu'il cédât toujours. Cependant la cause, qui devait séparer fatalement les deux puissances, vint d'un côté où personne peut-être ne l'avait soupçonnée.

(1) Labbe, t. XII, p. 557 et seq.

LIVRE QUATRIÈME.

—

SOMMAIRE.

Commencement de l'affaire de la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. — Négociations du pape et du concile avec l'empereur de Constantinople. — Ambassadeurs grecs à Bâle. — Traité du concile avec les ambassadeurs, et traité du pape avec l'empereur, en contradiction l'un avec l'autre. — Modération du pape. — Rejet, par le concile, du traité de Constantinople. — Adoption, par le pape, du traité de Bâle. — Question des subsides. — Le concile veut publier des indulgences. — Réclamation des légats du pape. — Décret du concile à cet égard. — Question du lieu où devait se faire la réunion des deux Eglises. — Opposition du concile au pape sur ce point. — Manifeste d'Eugène IV. — Nouvelles disputes sur le lieu de la réunion. — Séance orageuse. — L'assemblée se sépare en deux. — Deux décrets opposés. — Le décret favorable au pape est scellé sans qu'on sache de quelle manière et envoyé à Eugène IV, qui se hâte de le ratifier. — Tumulte à Bâle. — Les ambassadeurs grecs se rendent auprès du pape. — Exaspération du concile. — Eugène cité à comparaître. — Translation du concile à Ferrare. — Ambrogio Traversari près de Sigismond. — Ce prince, gagné par l'habile légat, se range définitivement du côté d'Eugène. — Le concile échoue à Constantinople. — L'empereur grec s'embarque sur les galères pontificales. — Visconti, Amé VIII, duc de Savoie, et Alphonse d'Aragon favorables au concile. — Arrivée des Grecs en Italie. — Procédure à Bâle contre

Eugène. — Il est suspendu de l'exercice de la Papauté. — Le cardinal Césarini quitte Bâle ainsi que tous les prélats qui haïssaient le schisme. — Le cardinal d'Arles, président. — Perplexité du monde chrétien. — Un nouveau parti favorable à Eugène IV se forme au sein de l'assemblée. — Nicolas Tudeschi et Lodovico Pontano. — Négociations en Allemagne pour rapprocher le concile du pape. — Elles échouent. — Embarras du concile pour établir que le pape était hérétique. — Discussion animée dans l'assemblée. — Discours de Tudeschi, de Jean de Ségovie. — Altercations. — Résumé de la discussion par Æneas Sylvius. — Faux principes. — Tudeschi et son parti s'opposent à toute conclusion. — Discours du cardinal d'Arles. — Séance orageuse. — Protestation de la minorité contre toute conclusion. — Subterfuge du président. — Conclusion du concile. — Le pape hérétique. — Cette conclusion décrétée. — Colères impuissantes de la minorité. — Son inconséquence. — Logique puissante de la majorité. — Déposition d'Eugène IV. — Peste à Bâle et dispersion momentanée du concile. — Indignation d'Eugène. — Il condamne et dissout définitivement le concile de Bâle.

Au milieu de leurs contentions, ni le pape, ni le concile n'avaient oublié que la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine était un des motifs principaux de la convocation d'une assemblée à Bâle. Déjà, à plusieurs reprises, Eugène IV avait notifié au concile les relations qu'il entretenait avec la cour de Constantinople, dans le but d'applanir les difficultés qui s'opposaient à une entente réciproque (1). A son tour, le concile, agissant en son nom, avait envoyé deux nonces, l'évêque de Bude et Albert de Crespi, religieux Augustin, pour traiter, avec l'empereur et le patriarche, des moyens de mettre en rapport les représentants des deux Eglises. Jean Paléologue, qui se montrait d'autant mieux disposé à répondre aux

(1) Labbe, t. XII, p. 949. — Cozza, Historia polemica de schism. Græcor., in-fol., Rome 1720, t. IV, p. 125 et seq.

avances des Latins, qu'il ne voyait d'autre salut pour l'Empire que dans un sincère abandon du schisme, envoya, conjointement avec le patriarche, à Bâle, le protovestiaire Démétrius, Paléologue Mœotides, le vénérable abbé du monastère de Saint-Démétrius, Isidore et Jean Disshypatus.

Ces ambassadeurs, accompagnés d'Albert de Crespi, arrivèrent à la fin de juillet 1434. Le concile les reçut avec honneur et nomma une commission pour s'entendre avec eux. D'abord, les ambassadeurs exprimèrent le désir que l'assemblée où se ferait l'union eût lieu à Constantinople même, et dans ce cas, ils offrirent, au nom de l'Empereur, de charger l'Eglise orientale de tous les frais qu'exigerait le voyage des Latins; puis ils ajoutèrent que, s'il plaisait aux Pères de Bâle de la fixer dans un lieu situé en Occident, ils étaient tout prêts à accepter, mais, dans ce cas, ils voulaient que l'Eglise latine prît à son compte toutes les dépenses qu'occasionnerait le déplacement des Orientaux. Les commissaires du concile insistèrent pour que l'union eût lieu à Bâle même, faisant observer que, le concile s'y trouvant déjà rassemblé, aucune autre ville ne saurait offrir aux deux partis les mêmes avantages. Mais les Grecs répondirent qu'il n'était en leur pouvoir d'accepter que les lieux désignés dans leurs instructions, savoir : La Calabre, Ancône, Bologne, Milan, ou toute autre ville en Italie, et hors de l'Italie, Bude en Hongrie, Vienne en Autriche, enfin la Savoie. Que si l'on avait de graves raisons de tenir à Bâle, ils ne voyaient d'autres moyens à prendre que d'envoyer à Constantinople solliciter l'agrément de l'empereur et du patriarche pour ce lieu.

Cependant, comme des deux parts on désirait sérieusement l'union, après quelques pourparlers, les commissaires du concile acceptèrent les lieux désignés par les instructions des ambassadeurs au cas que l'empereur rejèterait Bâle. De leur côté, les Grecs promirent que, en quelque lieu que se tiendrait l'assemblée, l'empereur l'honorerait de sa présence, que tous les patriarches et un nombre d'archevêques et d'évêques, suffisants pour représenter l'Eglise orientale, s'y rendraient également. On convint ensuite que les Latins feraient l'avance de 8000 ducats pour payer le transport de l'empereur et des prélats grecs; qu'ils enverraient enfin, avec un subside de 15000 ducats, des galères pour protéger la capitale de l'Empire en l'absence du prince (1). Cette convention fut lue et approuvée dans la 19e session, et on l'envoya sur le champ à la ratification du pape (2).

Eugène avait appris à Florence l'arrivée des ambassadeurs grecs à Bâle, et, pour obvier à ce que les conclusions du concile, dans l'affaire de l'union, fussent en opposition avec les siennes, il se hâta de mettre ses légats au courant de ce qu'il avait fait lui-même. Il leur dit que, l'année précédente, lors du séjour de Sigismond à Rome, des envoyés de l'empereur grec étaient venus

(1) Syropule, hist. concil. Flor. Sect. II, c. XXIII, dit seulement 10,000 ducats. D'après le même auteur, les Grecs devaient venir au nombre de 700. Ce chiffre est moins exagéré que Gibbon ne le dit, car Vespasiano qui les vit à Florence en compta 500. In vita di Niccolo V, ap. Murat., t. XXV, p. 272.

(2) Cozza, t. IV, p. 146 et seq. — Labbe, t. XII, p. 542 et t. XIII, p. 1525 et seq.

proposer la convocation, à Ancône, d'un concile général auquel le monarque et un nombre imposant d'évêques orientaux se promettaient d'assister; mais que, prévoyant de grandes dépenses et un succès douteux, il avait cru devoir ne rien conclure; qu'il lui avait paru plus sage d'organiser, de concert avec l'empereur et le patriarche, une nouvelle combinaison, moins onéreuse à l'Eglise d'Occident et plus profitable à l'Eglise d'Orient; que, dans cette vue, il avait déjà envoyé à Constantinople, un de ses secrétaires, helléniste habile, nommé Christophe Garatoni. Il ajoutait que ce nonce, de retour de sa mission, avait annoncé que l'empereur, le patriarche et beaucoup de prélats grecs s'étaient déterminés pour que Constantinople fût le lieu du concile, où un légat apostolique, accompagné d'un nombreux cortége de prélats occidentaux, représenterait l'Eglise latine; que l'empereur de Trébizonde se rangeait à cet avis; que le patriarche des Arméniens promettait de venir. Il terminait en disant que, cette combinaison ayant obtenu son adhésion, il venait de renvoyer à Constantinople le même Christophe Garatoni, muni de pleins pouvoirs, pour s'entendre avec l'empereur et le patriarche sur quelques articles secondaires. Une copie de ces articles était jointe à la lettre pontificale (1).

Ce message dans lequel le chef de l'Eglise témoignait une si grande déférence envers le concile, ne put arriver à temps pour influer sur le traité fait à Bâle, traité dont

(1) Litteræ papæ, ap. Ampl. Collect., t. VIII, p. 738. — Syropule, hist. concil. Florent. sect. II, c. XXII, XXV. Le récit de cet historien sur la mission de Garatoni est embrouillé.

on avait évidemment précipité la conclusion et dont on demandait, avec les plus vives instances au pape, l'approbation pure et simple. La vue de cette pièce surprit Eugène, mais il s'était habitué aux brusques décisions du concile, il dissimula son mécontentement, répondit que le traité renfermait d'excellents moyens d'arriver à l'union, moyens, du reste, conformes à ceux que l'empereur et le patriarche lui avaient proposés. Quant à la ratification qu'on demandait, il déclara vouloir attendre, avant de l'accorder, l'arrivée des cardinaux Albergati et Cervantes qui étaient en chemin pour revenir à sa cour (1).

Il faut croire que ces deux conseillers firent comprendre au pape, qu'une opposition de sa part n'aurait d'autre résultat que celui d'irriter le concile et d'entraver l'œuvre de la réunion, car le 15 octobre 1434, trois semaines après sa première réponse, il en écrivait une seconde pour déclarer : qu'il faisait le sacrifice de ses plans et se rangeait aux conclusions du concile. Il exprima toutefois sa surprise de ce que, dans une affaire si grave, qui intéressait, à un si haut degré, l'Eglise entière, lorsque les négociations du Saint-Siége étaient encore pendantes, les Pères de Bâle s'étaient permis de prendre un parti définitif, non seulement sans avoir consulté le chef de l'Eglise, mais à son insu, au risque de donner lieu à deux traités contradictoires, et de livrer ainsi l'Eglise latine au ridicule (2).

(1) Litteræ Eugenii ap. Ampl. Collect. VIII, p. 755 et litteræ Simonis Freron, ibidem, p. 756.

(2) Litteræ Eugenii ap. Raynald., an. 1434, nus 17. Le texte de

C'est ce qui ne tarda pas d'arriver. En effet, un peu plus d'un mois après l'adhésion d'Eugène à la convention de Bâle, Christophe Garatoni, son envoyé à Constantinople, lui écrivit de Venise : Que les articles de Sa Sainteté avaient été adoptés sans discussion par l'empereur et le patriarche ; que, dans leur joie, les Hellènes appelaient d'avance Eugène, *le Père et le médiateur des fidèles, la Colonne de la foi et de la piété ;* que l'exemple des Grecs entraînerait sûrement les Arméniens ; qu'enfin il revenait avec deux ambassadeurs envoyés par Jean Paléologue, pour entendre de la bouche de Sa Sainteté la ratification de ce dont on était convenu (1). De leur côté, les deux ambassadeurs écrivirent à leurs collègues à Bâle, que l'assemblée destinée à opérer l'union étant fixée à Constantinople, il fallait annuler tout traité qui aurait été fait entre eux et le concile (2).

Ce que le pape avait prévu et redouté se vérifiait donc. Il ne se pouvait imaginer de complication plus déplorable. Deux traités différents venaient d'être conclus et aucun d'eux n'était valable, parce que, d'une part, l'empereur annulait celui de Bâle, et que, de l'autre, le pape avait renoncé à celui de Constantinople. La perplexité d'Eugène fut extrême. Toujours convaincu que les articles acceptés par l'empereur étaient le meilleur moyen d'arriver à l'union, mais ne pouvant les confirmer, à cause de l'adhésion qui le liait au traité de Bâle,

cette lettre est plus ample et plus correct dans la Collect. de Martene, t. VIII, p. 766.

(1) Ampl. Collect., t. VIII, p. 783.

(2) Ibidem, p. 784.

il ne vit pas d'autre parti à prendre, dans son embarras, que d'envoyer les ambassadeurs grecs et Christophe Garatoni, à Bâle, avec une lettre dans laquelle il s'exprimait ainsi : « Vénérables frères, que vos circonspections s'éclairent elles-mêmes, en entendant le rapport de ces envoyés, et qu'elles jugent de ce qu'il y a de mieux à faire pour obtenir l'union. Si vous choisissez le mode contenu dans les articles ratifiés à Constantinople, mode qui nous a semblé préférable, nous sommes prêt à l'adopter avec vous. Si, au contraire, vous pensez devoir tenir au mode arrêté entre vous et les premiers ambassadeurs grecs, bien que ce mode semble impraticable à beaucoup de gens, nous n'y opposerons aucune difficulté. » Cette lettre portait la date du 22 février 1435 (1).

Comme il était facile de le prévoir, les Pères de Bâle rejetèrent la convention de Constantinople. Ils répondirent que, toutes choses ayant été mûrement pesées, il avait paru préférable au saint concile d'opérer la réunion en Occident ; que l'assemblée, projetée à Constantinople, ne serait point un concile général, que l'Eglise latine y serait trop faiblement représentée ; qu'il était périlleux de confier la foi de l'Eglise romaine à un si petit nombre de défenseurs, et conclurent qu'il fallait définitivement s'en tenir au traité de Bâle. Ils ajoutèrent que les seconds ambassadeurs, comme les premiers, se rangeaient à cette voie, qu'ils avaient même produit une lettre de l'empereur qui les y autorisait, au cas où les articles de Constantinople seraient repoussés par le concile ; que,

(1) Ampl. Collect., t. VIII, p. 805.

du reste, on ne tenait pas tellement à Constantinople à ce que la réunion eût lieu dans la cité impériale, que le succès de cette grande affaire en dépendît, car le patriarche avait solennellement déclaré que, dût-on le porter sur les épaules, il se rendrait dans les terres des Latins (1).

Comme il s'était soumis d'avance au choix du concile, Eugène ne réclama point, mais il voulut s'excuser, aux yeux de l'empereur et du patriarche, de tant de contradictions, et envoya de nouveau des nonces chargés de leur exposer la suite des faits, et de les assurer que si l'assemblée projetée se tenait en Italie dans un lieu commode, le pontife romain y assisterait avec toute sa cour (2).

A son tour, le concile envoya, à Constantinople, Jean de Raguse, Henri Menger et Simon Freron, pour soumettre à l'acceptation de l'Empereur le traité de Bâle, régler avec lui les articles additionnels, concernant l'exécution de ce traité, et offrir un présent de 8000 florins (3). Ce ne fut pas sans peine que ces députés déterminèrent Jean Paléologue à abandonner la convention passée avec le pape. Le prince finit toutefois par accepter le traité du concile, mais tous les efforts échouèrent pour lui faire adopter Bâle comme lieu de la réunion. Les nonces eurent beau vanter la commodité

(1) Tunc si deberet se facere ferri per humeros alicujus, ipse veniret ad terras Latinorum. (Ampl. Collect., t. VIII, p. 836.)

(2) August. Patric., hist. concil. Basil. ap. Labbe, t. XIII, p. 1528.

(3) Syropule, hist. concil. Florent., sect. II, c. XXIII.

de cette ville, la liberté et le calme dont on y jouissait, la fertilité de ses campagnes, l'agrément des sites pittoresques qui l'environnaient, l'Empereur persista à exiger une ville maritime située en Italie, parce que, disait-il, il voulait un lieu d'un abord facile, à la portée des vieillards, des infirmes et du souverain pontife (1). Il fallut se résigner. Les nonces promirent des saufs-conduits pour l'aller et le retour de l'Empereur et de tous ceux qui se rendraient au concile, quelle qu'en fût l'issue, avec la liberté pleine et entière de discuter dans l'assemblée. Le terme fixé à l'exécution du traité était le mois de mai 1437. Henri Menger, laissant ses collègues à Constantinople, revint à Bâle rendre compte du résultat de leur mission (2).

Le 14 avril 1436, dans sa vingt-quatrième session, le concile confirma les promesses de ses nonces (3). Nous touchons ici à la cause fatale qui devait amener la division entre le pape et le concile. Il fallait soixante et dix mille ducats pour subvenir aux frais qu'on s'était engagé à supporter. L'assemblée, dans cette session, fit un décret pour publier des indulgences, dont le produit serait appliqué à l'œuvre de la réunion. Ce n'était pas la première fois que le concile avait recours à ce moyen. Il se l'était déjà permis à plusieurs reprises. Le souverain pontife avait réclamé, doucement toutefois, sans oser

(1) Toutes les pièces qui se rapportent à cette négociation se trouvent rangées selon leur ordre dans Cozza, Hist. polem. de Graec. schismat., t. IV, part. VI, c. IX.

(2) Ampl. collect., t. VIII, p. 876.

(3) Labbe, t. XII, p. 567 et seq.

avouer que de tels actes étaient une flagrante usurpation du pouvoir des clefs réservé au successeur de Pierre; se contentant de les qualifier d'inconvenants, et de faire observer qu'ils étaient de nature à attirer au concile le reproche de cupidité (1). Mais lorsqu'il fut question de porter un décret à cet égard, les légats protestèrent solennellement, en pleine session, qu'ils ne le reconnaîtraient point. Vingt-trois prélats mitrés, dont dix évêques, étaient présents à cette session. La tourbe des ecclésiastiques inférieurs prévalut et, malgré les protestations, le décret fut sanctionné (2). Immédiatement et sans attendre la réponse du pape, le concile fit publier les indulgences.

Dès qu'il eut connaissance de ce décret, Eugène IV renvoya à Bâle les cardinaux Albergati et Cervantes, pour se plaindre au concile des inconvénients d'une publication d'indulgences dans l'affaire dont il s'agissait. On leur répondit au milieu d'une congrégation générale : qu'on trouvait étonnant qu'une telle mesure n'eût pas l'approbation du Saint-Siége, attendu qu'elle n'était point nouvelle; qu'on y avait eu recours dans plus d'une grande entreprise, et que, tout récemment, Martin V et le concile de Sienne s'en étaient servis, à l'occasion de la croisade contre les hussites. Puis vinrent les récriminations. Si Sa Sainteté, s'écria-t-on, trouve inconvenant

(1) Dénonciation de San Vito, Labbe, t. XII, p. 865.

(2) August. Patric. ap. Labbe, t. XIII, p. 1541. — Voir le mémoire du pape aux princes et aux rois ap. Raynald., anno 1436, nus 6. — Æneæ Sylv. a Piccol. de reb. Basil. gestis comment. p. 77.

que ce soit le concile qui publie lui-même les indulgences, pourquoi ne les publie-t-elle pas, selon l'ancienne coutume, en vertu de son autorité apostolique? Effectivement, les légats, dans une cédule présentée au concile, avaient proposé un mode de publication plus conforme aux anciens usages de l'Eglise. On leur demanda alors d'employer ce mode, mais ils répondirent que leurs instructions ne leur en donnaient pas le pouvoir; et là-dessus on accusa le pape de dilation et de subterfuge. Les légats se trouvaient dans une fausse position. Si le pape blâmait la publication des indulgences comme un moyen inconvenant, pourquoi proposer ce moyen sous une autre forme? Evidemment le pape blâmait moins l'emploi des indulgences dans la question grecque, que la publication de ces indulgences faite par le concile. Les légats finirent par l'avouer, mais pourquoi ne pas le dire nettement de prime abord? Il y avait dans cette tactique de tourner les difficultés, tactique suggérée par la peur qu'inspirait le concile, une inconséquence qui prêtait des armes à l'opposition qui n'avait déjà que trop de force (1).

Cette opposition déploya toute sa violence dans la question du lieu où se ferait l'union des deux Eglises. Ce furent les légats qui la mirent sur le tapis; ils offrirent, à titre de présent, si l'on se décidait pour l'Italie, toutes les sommes que le Saint-Siége pourrait, à l'aide de son crédit, obtenir des Etats de la péninsule; et, pour

(1) Labbe, t. XII, p. 710 et seq. — Raynald., an. 4361, nus 12.—Æneæ Sylv. de Piccolom. de Basileæ gestis Commentarius, p. 76.

montrer qu'il ne s'agissait pas de vagues espérances, ils affirmèrent que la république de Florence promettait 60000 ducats et quatre galères avec des garanties; que le marquis de Mantoue promettait, de son côté, des vaisseaux et de l'argent. Ils ajoutèrent que plusieurs autres princes faisaient de semblables promesses. Mais on leur répondit que le temps n'était pas encore venu d'arrêter le lieu de la future assemblée; que les Pères ne devaient point quitter Bâle avant l'arrivée des Grecs en Italie, et qu'alors on leur notifierait l'endroit où ils auraient à se rendre. La défiance des Pères se trahissait visiblement dans ces paroles. Ils craignaient que le lieu de la réunion une fois fixé, on n'y transférât le concile avant qu'il n'eût accompli son mandat à Bâle. Les légats répliquèrent que l'intérêt de tout le monde s'opposait à cet ajournement; qu'en supposant que le concile dût, jusqu'à l'arrivée des Grecs, continuer à Bâle l'œuvre de la réforme, il y avait les plus grands avantages à déterminer présentement le lieu où l'on se réunirait alors; que c'était le moyen d'éviter un surcroît de dépenses, beaucoup d'embarras, et d'inspirer la confiance aux Orientaux. Si justes que fussent ces observations, elles n'aboutirent à rien. De dépit, les légats allaient quitter le concile; les ambassadeurs des princes les supplièrent de rester encore, offrant d'interposer leur médiation pour amener les esprits à des dispositions plus conciliantes, mais on n'eut aucun égard pour les considérations des ambassadeurs, et les légats se retirèrent (1).

Tant de contradictions, dont il ne prévoyait que trop

(1) Raynald., anno 1436, nnl 12 et 13.

les conséquences funestes, engagèrent Eugène à se justifier devant la Chrétienté. Dans ce but, il envoya, près de toutes les cours souveraines, des nonces chargés d'exposer la suite des faits accomplis, depuis l'ouverture du concile jusqu'au 6 juin 1436, époque de la dernière résistance que ses légats avaient essuyée. Les instructions de ces nonces étaient contenues dans un long mémoire qui n'était qu'une histoire critique des actes de l'assemblée (1).

Le pape commençait d'abord par dire les efforts qu'il avait faits pour que le concile pût à la fois réformer les mœurs, anéantir l'hérésie et opérer la réunion des Églises grecque et latine. Puis il racontait ce que le concile avait fait de son côté. Là se déroulait une immense série de griefs, dont l'ensemble constituait un acte formidable d'accusation contre l'assemblée. Le pape lui reprochait ses attentats répétés contre l'autorité apostolique, en prétendant soumettre le chef de l'Église aux décrets synodaux, avant qu'ils eussent reçu sa sanction souveraine; les conditions offensantes qu'elle avait mise à l'acceptation des légats envoyés pour la présider; le trouble introduit par elle, dans la monarchie ecclésiastique, en voulant abaisser le pape pour élever les conciles généraux, en soutenant, contre la doctrine de l'antique tradition, que les conciles généraux reçoivent leurs pouvoirs immédiatement de Dieu. Il lui reprochait encore de s'emparer de l'administration de l'Église, en attirant à elle une foule d'affaires, de nommer des légats *à Latere*, d'imposer des décimes, de faire percevoir en

(1) Raynald. an. 1436, n° 2 et seq.

son nom et de s'attribuer les redevances de l'Église, de s'ériger en tribunal contentieux, de connaître des causes qui ne ressortissent que du Saint-Siége et d'en réformer les jugements, enfin d'avoir un sceau en plomb. Venaient ensuite les plaintes sur la suppression des annates, des réserves, la publication des indulgences, les règlements relatifs aux conclaves. L'indignation d'Eugène se trahissait par la véhémence du style. Presque tous les cardinaux, ajoutait-il, ont fui Bâle, et il avertissait les princes qu'ils ne pouvaient eux-mêmes plus tolérer un pareil scandale, qu'il était de leur devoir de rappeler leurs ambassadeurs d'une assemblée où présidait la révolte, et réclamait, contre l'insolence de ceux qui la composaient, le secours de leur puissance.

Le ton de ce manifeste témoignait assez que, cette fois, la patience du pape était à bout, et qu'il ne reculerait pas même devant une rupture ouverte. Elle ne pouvait se faire longtemps attendre, la question du lieu de la réunion la portait dans ses entrailles.

Malgré la répugnance des Pères à s'occuper de cette question avant l'arrivée des Grecs, ils se virent obligés, par les instances réitérées des ambassadeurs de Jean Paléologue, de la discuter. Le cardinal Césarini opina ainsi : « Nous avons besoin de 70,000 ducats pour transporter les Grecs en Occident. Eh bien ! c'est une bonne fortune pour une ville d'être le siége d'un concile général, voyons parmi les villes convenues celle qui nous offrira un prêt de 70,000 ducats. » L'assemblée se rangea à l'avis de Césarini et l'on procéda à une enquête. Florence, Avignon, pour elles-mêmes ou pour la Savoie, le duc de Milan, pour Pavie, les Vénitiens, pour Udine,

Sigismond, pour Bude, promirent la somme demandée. Mais quand il s'agit d'opter entre les divers lieux, le cardinal d'Arles, à la tête de sa faction, fit rejeter l'Italie comme étant suspecte. « Nous choisissons Bâle, disait-il, comme l'endroit le plus convenable à la tenue d'un concile œcuménique. Si les Grecs refusent, nous choisissons Avignon. Enfin si les Grecs repoussent ce dernier choix, nous nous rabattons sur la Savoie. » La mention de Bâle n'avait pour but que de gagner les Allemands. Celle de la Savoie n'était qu'un pis aller. Les sujets de Visconti et les Aragonais, dans l'impossibilité d'obtenir Pavie, se rangèrent du côté du cardinal, et la majorité opta pour Avignon, persuadée que les Grecs se décideraient à accepter cette ville (1).

En conséquence, on envoya à Avignon des nonces, pour prier les habitants d'avancer 70,000 ducats qui devraient leur être remboursés sur le produit des indulgences. Puis, comme si toutes les difficultés eussent été résolues, on s'occupa de régler la manière dont l'Empereur et les prélats grecs seraient transportés en Occident. Niccolo de Montone fut choisi pour commander les galères, et ce général se mit au service du concile (2).

Mais au milieu de ces préoccupations parurent tout à coup les ambassadeurs de Paléologue, Jean Disshypatus et Emmanuel de Tracagnoti. Ils blâmèrent la décision du concile, y virent un manque de foi et une infraction

(1) Æneæ Sylvii a Piccolom., hist. de reb. Basil. gestis Commentarius, p. 78 et 80.

(2) Voir Panormita de concilio Basiliensi, ap. Pinsson, de Pragm. Sanctione, p. 851.

aux articles convenus et refusèrent de la ratifier. Pour toute réponse à leurs réclamations, on les pria avec instance de choisir ou Bâle, ou Avignon ou la Savoie (1). Voyant qu'ils n'avançaient à rien, les ambassadeurs, le 15 janvier 1437, protestèrent à la face de l'assemblée, par l'organe d'un notaire, que si l'on persistait dans le choix d'Avignon, il ne tiendrait pas à l'Empereur et à l'Église orientale, que toutes les conditions du traité ne fussent remplies, et que, si l'union n'avait pas lieu, ceux-là seuls en répondraient au tribunal de Dieu qui, par une vaine obstination, auraient annulé les efforts tentés pour une si sainte entreprise (2).

Cette protestation souleva, dans le concile, une longue et orageuse discussion. Les légats et les prélats les plus éminents opinaient pour qu'il fût fait droit aux réclamations des Grecs. La partie inférieure, qui avait pour elle le nombre, voulait que le choix d'Avignon fût maintenu. A la fin pourtant, une médiation conciliante parvint à obtenir des dissidents que, si dans l'espace de trente jours, les Avignonais n'avaient pas payé la somme de 70,000 ducats qu'ils avaient promis d'avancer, et si, dans l'espace de douze jours, après ce terme expiré, les Pères n'en avaient pas informé les Grecs, le concile devrait procéder à l'élection d'un autre lieu. Les Avignonais déclarèrent qu'ils étaient prêts à avancer l'argent, mais qu'ils n'entendaient le faire qu'à deux conditions non stipulées dans les conventions, savoir: que leur ville se-

(1) Ampl. Collect., t. VIII, in præfatione, p. XXXI.

(2) Labbe, tom. XIII, pag. 857 et Raynald., anno 1437, nus 4.

rait définitivement décrétée et qu'on leur adjugerait le produit des décimes et des indulgences (1).

Pendant qu'on discute sur ce point sans conclure, le temps s'écoule et les termes arrivent. Aussitôt les présidents du concile, de concert avec les légats, convoquent les Pères pour procéder à un choix nouveau. La faction du cardinal d'Arles refuse d'assister à la délibération. En son absence, on propose Florence, Udine et quelques autres lieux mentionnés dans le traité. Les ambassadeurs de France et tout ce qu'il y avait de distingué parmi les Pères se rangent à cet avis (2). La faction du cardinal d'Arles pousse les hauts cris. A ses yeux, Avignon est le choix suprême, aucune considération ne peut l'en détourner, et pour faire tomber la proposition des adversaires sous un réprobation plus imposante, elle appelle à son aide les ecclésiastiques des villes et des campagnes voisines et jusqu'à ceux qui, à Bâle, suivaient les prélats, et en inonde les congrégations (3).

Dans cet état d'antagonisme passionné, on arriva au 7 mai 1437, jour fixé pour la tenue de la vingt-cinquième session, et où l'on devait prendre une résolution définitive. La séance offrit une scène de violence inouïe jusque là dans les fastes de l'Église. Dans l'impossibilité de s'accorder, l'assemblée se partagea en deux. Il s'en

(1) August. Patric. Labbe, t. XIII, p. 1542. — La bulle d'Eugène, t. XIII, p. 855, dit simplement que les Avignonais ne remplirent pas leur promesses.

(2) Raynald., an. 1437, nos 5.

(3) Clericos undique cogunt, veniunt turmatim ex vicis, oppidis et civitatibus sacerdotes et qui etiam in urbe patribus serviebant. (August. Patric. ap. Labbe, t. XIII, p. 1542.)

suivit deux décrets contradictoires. La minorité, qui avait pour elle les présidents, les légats et les prélats les plus distingués, sanctionna le choix de Florence et d'Udine, désigna, pour lieu de rendez-vous, Venise, Rimini, Ravenne, et statua qu'aucune décime ne serait imposée avant l'arrivée des Grecs. La majorité, menée par le cardinal d'Arles, maintint le choix d'Avignon, fixa, pour rendez-vous, sans désignation spéciale, les ports les plus voisins, et statua que les décimes et le produit des indulgences seraient dévolus aux habitants d'Avignon (1).

La séance devint plus tumultueuse encore lorsqu'il s'agit de sceller ces décrets. Les deux fractions de l'assemblée se refusèrent réciproquement l'usage du sceau synodal. Après de longues et bruyantes contestations, les présidents et les légats finirent par obtenir des deux partis, que le jugement du débat serait confié à la sagesse discrète de trois arbitres, lesquels apposeraient le sceau du concile à l'acte qui renfermerait leur propre décision. Les arbitres choisis furent le cardinal Jean Cervantes, Niccolo Tudeschi, archevêque de Palerme, et l'évêque de Burgos. Quelques jours après, le décret de la minorité revêtu du cachet synodal était expédié à la ratification du pape; mais la boîte qui renfermait le sceau ne se trouvait plus dans le lieu où on avait coutume de la déposer. Cette circonstance exerça une influence fatale. La multitude, toujours prompte à changer les plus légères conjectures en certitude, en conclut que le décret a été scellé par fraude. Proférer des cla-

(1) Labbe, t. XII, p. 578 et t. XIII, p. 1545.

meurs séditieuses, rapporter en tumulte le sceau du concile à la place usitée, furent le moindre de ses excès (1). Un des légats, l'archevêque de Tarente, est soupçonné d'être l'auteur de la supercherie, on se porte à son domicile, on s'efforce de l'y consigner, en exigeant de lui le serment qu'il n'en sortira pas. Ce moyen devenant inutile, on lui interdit, sous peine d'excommunication, de paraître aux séances des congrégations. La fureur de la multitude s'attaque au procureur même du légat. Cet ecclésiastique protestait, avec une certaine énergie, contre les violences dont son maître était l'objet ; on se jette sur lui, on le saisit par les cheveux pour l'entraîner en prison, il allait y être brutalement renfermé sans l'intervention du cardinal Giuliano. Pour n'être pas assailli lui-même par les furieux, le légat est obligé de faire poser des gardes autour de sa maison. En vain réclame-t-il contre ce double attentat à la liberté du concile et à la majesté du Saint-Siége, ses réclamations sont méprisées, et il est forcé d'abandonner et la présidence de l'assemblée et la ville de Bâle (2).

Témoins d'un si honteux désordre, les ambassadeurs grecs comprirent qu'il n'y avait plus rien à attendre d'une assemblée livrée à l'anarchie, ils partirent pour se rendre à Bologne où le pape résidait depuis le mois

(1) August. Patric., Labbe, t. XIII, p. 1544.

(2) Bulle de convocation du concile de Ferrare, Labbe, t. XIII, p. 862.—Panormita, de Concilio Basileensi, ap. Pinsson, p. 856, dit que l'archevêque de Tarente déroba le sceau du concile. Mais ni l'histoire sous le nom d'Augustin Patrice, ni Æneas Sylvius, ni le pape dans sa bulle ne parlent de cette circonstance odieuse, et le témoignage de Tudeschi est suspect.

d'avril de l'année 1436. Admis, le 24 mai 1437, dans le consistoire, ils firent part de leur mission, déclarèrent qu'ils adhéraient au décret des présidents et des légats, et demandèrent au souverain pontife qu'il voulût bien le confirmer, ce qu'Eugène fit solennellement le 29 juin par une bulle datée de Bologne (1).

Il s'agissait de réparer promptement le temps perdu. Eugène se hâta donc d'informer l'empereur, le roi de France, celui d'Angleterre et les princes de l'Europe de la décision prise, les engageant à unir leurs efforts aux siens, pour conduire à bout le rapprochement si désiré des deux Églises. Il écrivit en particulier aux Gênois, pour qu'ils délivrassent des saufs-conduits aux Grecs qui se rendraient au concile, expédia les siens et donna ordre à Venise d'équiper quatre galères de transport dont il confia le commandement à son neveu Antonio Gondelméro, et nomma un nonce pour porter à Constantinople la nouvelle de ces faits (2).

L'exaspération fut au comble à Bâle, lorsqu'on y apprit que le pape avait confirmé le décret de la minorité. On résolut sur le champ de procéder contre Eugène. En vain les prélats les plus considérables (3), les cardinaux Césarini, Cervantes en tête, les ambassadeurs des princes représentèrent qu'il était peu équitable de censurer le chef de l'Eglise avant d'avoir entendu sa défense, qu'il ne pouvait résulter que de funestes conséquences

(1) Labbe, t. XII, p. 835 et seq.

(2) Cozza, Hist. polem., t. IV, p, 173 et seq. — Marino Sanuto, Vitæ de' duchi di Venezia, Murat., t. XXII, p. 1043.

(3) Optimi patres.

d'une lutte nouvelle avec le pontife, la faction du cardinal d'Arles n'écouta rien ; un délai de trois jours que sollicitait la minorité fut même refusé, et le 31 juillet 1437, dans sa vingt-sixième session, le concile cita Eugène à comparaître, ainsi que les cardinaux, dans un terme de soixante jours, pour rendre compte de leur conduite (1).

Le parti d'Eugène était pris ; les procédures du concile ne l'émurent point, et il n'y répondit qu'en déclarant l'assemblée transférée à Ferrare, permettant toutefois aux Pères de rester à Bâle encore un mois pour s'y occuper exclusivement de l'affaire des hussites (2). C'était là un dernier ménagement pour l'intraitable concile, mais personne de sensé ne croyait qu'il pût prévenir ou même reculer une rupture définitive.

En effet, moins que jamais à Bâle on songeait à céder. On s'y hâta au contraire d'envoyer à Sigismond un message pour l'instruire de ce que l'assemblée avait fait relativement à l'union, notamment du départ des galères d'Avignon pour Constantinople, et des décrets portés dans le but d'obliger Eugène IV à ne pas troubler l'harmonie de la république chrétienne par une obstination de plus en plus fatale (3).

Bien que le chef de l'empire eût d'abord improuvé le

(1) Labbe, t. XII, p. 581 et t. XIII, p. 1544 et 1546. — Æneæ Sylv. a Piccolom., de reb. Basil. gestis Comment., p. 85.

(2) Labbe, bulla translationis, t. XIII, p. 858 et seq. —Æneas Sylv. ubi supra, p. 92.

(3) August. Patric. Labbe, t. XIII, p. 1546.

projet de transférer le concile en Italie (1), comme ce prince voulait avant tout la paix, il accueillit avec peu de faveur le message de Bâle. Depuis son retour en Allemagne, un changement progressif s'était opéré dans les idées du monarque. Il avait vu de près la turbulence, l'esprit factieux en même temps que despotique de l'assemblée ; son orgueil de souverain avait été vivement blessé du peu de cas qu'on y avait fait, plus d'une fois, de ses observations ou de ses remontrances. Si donc ses convictions, sur la nécessité d'un concile général pour la réforme de l'Église, n'en avaient point été ébranlées, son opinion du moins, sur la nature des moyens qu'on employait à cette œuvre, s'était profondément modifiée (2). Une mission d'Ambrogio Traversari à sa cour avait complété sa conversion. Ce légat que nous avons vu, en 1435, jeter un si vif éclat dans le concile, avait pris, en quittant Bâle, le chemin de l'Allemagne, pour essayer s'il ne pourrait pas opposer l'autorité impériale comme une barrière aux envahissements de l'assemblée. Ambrogio avait été reçu à Albe-Royale avec la plus grande distinction. Sigismond voulut l'entendre au milieu de la solennité d'une diète, à laquelle assistaient les députés des Bohémiens et les nonces du concile. Le docte camaldule prononça effectivement une belle harangue, où, après des éloges donnés sans adulation à l'empereur, il retraçait avec modération, mais aussi sans déguisement,

(1) Epist. Sigism. ad Paulum episc. Argentinensem , Ampl. Collect., t. VIII,, p. 940.

(2) Ampl. Collect., t. VIII, Petitiones ad sereniss. imperat., p. 776 et 777.

les faits qui se passaient à Bâle (1). L'orateur (et il le dit lui-même dans une de ses lettres), sachant bien devant qui il aurait à parler, avait soigneusement écarté de son discours tout ce qui aurait été de nature à blesser les susceptibilités de l'auditoire, réservant pour l'oreille du prince le chapitre des récriminations et des plaintes amères. Aussi, toute l'assistance l'écouta avec attention et faveur, et Sigismond daigna répondre avec bienveillance qu'il ferait pour Sa Sainteté tout ce qui dépendrait de lui. Même, un des auditeurs ayant voulu prendre la parole sur le fait des annates, reçut du prince une sévère réprimande qui lui ferma la bouche.

Ainsi, dès la première entrevue, l'ascendant avait été du côté d'Ambrogio, et l'esprit juste et calme du monarque avait subi l'influence douce et persuasive du camaldule. Le triomphe fut complet lorsque, dans une audience secrète, le légat eut épanché les indignations de son âme. Sigismond, tout-à-fait subjugué, n'eut plus dès lors qu'une opinion, celle du légat. Les résultats de cette audience furent décisifs, car Ambrogio écrivait aussitôt après au souverain pontife que l'empereur n'avait rien voulu accorder aux nonces de Bâle de ce qu'ils étaient venus solliciter, et que son intention formelle était, après la diète, de faire tous ses efforts pour dissoudre le concile (2).

L'attitude hostile que l'assemblée venait de prendre vis

(1) Vita Ambrosii, ap. Mehus, t. 11, p. 1151.

(2) Vita, t. II., p. 1158 et epist. libr. I, epist. XVII, ad Eugenium papam.

à vis du pape, son désaccord avec elle-même dans l'affaire des Grecs, son monitoire, enfin la citation d'Eugène n'étaient point faits pour ramener vers le concile les sympathies de Sigismond. Il s'empressa de répondre au message des Pères : qu'il voyait avec le plus grand déplaisir ces nouvelles discordes surgir entre eux et Sa Sainteté, et qu'il les exhortait à étouffer au plus tôt ces semences de schisme. « Vous avez, disait-il, trouvé l'Église en paix, prenez garde de ne pas y introduire le trouble. Tout en voulant réunir les Grecs aux Latins, prenez garde de ne pas diviser les Latins eux-mêmes. » Et il ajoutait qu'on devait en finir avec ces procédures contre le pontife, que c'était l'avis des princes de l'empire comme le sien (1).

Le concile ne fut pas plus heureux à Constantinople qu'à Bude. On s'y étonna beaucoup à la vue des galères avignonaises, vu que la ville d'Avignon n'avait point été acceptée pour le lieu de la réunion. Les nonces eurent beau exhorter l'empereur et le patriarche à adopter la combinaison arrangée à Bâle, promettant un vote de subsides nouveaux et le décret d'une grande expédition contre les Turcs, ils produisirent peu d'effet, et lorsqu'on en vint au monitoire, le patriarche refusa nettement de les entendre plus longtemps (2). Néanmoins, tant de contrariétés survenues dans la marche d'une négociation qui paraissait si simple, avaient jeté dans l'esprit de Pa-

(1) August. Patric. Labbe, t. XIII, p. 1547, et la bulle de translation du concile de Bâle, ibidem, t. XII, p. 863.

(2) Syropule, sectio III, c. XII.—Laonici Chalcondilæ de reb. Turcicis, libr. VI. — August. Patric., p. 1549.

léologue une hésitation qui fit craindre un instant aux partisans de l'union que le projet n'en fût entièrement abandonné. Mais des hommes d'une grande autorité, comme Georges de Trébizonde, s'efforcèrent de relever à la fois le courage et la confiance du prince (1). Ils y réussirent. Les commissaires de Bâle purent voir, du haut des galères d'Avignon, les prélats grecs, l'empereur à leur tête, s'embarquer sur l'escadre d'Antonio Gondelméro, pour se rendre à Ferrare.

Ces mécomptes, la translation du concile à Ferrare irritèrent au dernier point la faction du cardinal d'Arles. Le cardinal Césarini tenta un dernier effort. Il épuisa son éloquence pour ramener la majorité à des sentiments de modération, l'engagea à retirer son monitoire, à ne pas montrer aux Grecs, venant pour s'unir aux Latins, l'exemple de la discorde ; sa voix naguère si populaire, si respectée, retentit en vain. Une autre influence que la sienne dominait dans l'assemblée (2). La déclaration des ambassadeurs de Castille qui protestèrent au nom du roi, de la noblesse et du clergé, qu'ils ne consentiraient jamais à de nouvelles procédures, n'eut pas plus de succès. Le terme de la citation expirait le 1er octobre 1437 ; on tint, ce jour-là, la vingt-huitième session pour déclarer le pape contumace (3). Douze jours après, dans la vingt-neuvième session, on cassa la bulle qui transférait le concile à Ferrare. Quatre mois furent

(1) Voir dans Phranza la lettre de Georges de Trébizonde, p. 193, éd. de Venise.

(2) August. Patric., t. XIII, p. 1550.

(3) Ubi supra, p. 1547 et t. XII, p. 590.

donnés au pape pour retirer cette bulle, sous peine de suspense des fonctions papales, et, après cette suspension, deux mois seulement pour s'amender, sous peine de déposition (1).

Un seul homme, Sigismond, aurait pu s'opposer à ces scandales, et il avait promis de le faire, mais il mourut tout à coup, le 9 décembre 1437 (2). Affranchis par cet événement de tout obstacle, du côté de l'Allemagne, n'ayant rien à redouter de la France occupée alors à d'autres soins, soutenus ouvertement par le roi d'Aragon, le duc de Savoie et Visconti, les factieux purent se livrer impunément à tous les excès. C'est une chose remarquable que le concile de Bâle n'ait jamais été patroné d'une manière directe que par les trois princes que nous venons de nommer.

L'inimitié personnelle de Visconti contre Eugène IV explique pourquoi le duc caressait les hardiesses séditieuses d'une assemblée opposée au Saint-Siége. Mais il serait difficile de dire comment Amé VIII, prince d'ailleurs sage et pacifique, et qui n'avait reçu de la Papauté aucun sujet de plaintes, se laissait aller à faire cause commune avec ses adversaires. A l'époque dont il s'agit, Amé VIII, il est vrai, n'était plus le souverain nominatif de la Savoie et du Piémont. Descendu du trône par une abdication volontaire, il avait remis le sceptre à son fils aîné Louis, et s'était retiré avec six chevaliers sur les bords enchanteurs du lac de Genève, dans une solitude nommée *Ripaille*, où il se livrait, sous l'habit

(1) Labbe, t. XII, p. 594.
(2) Struvius Burckard., corpus hist. German., t. I, p. 831.

religieux, à une vie érémitique d'un genre nouveau et facile, à laquelle un confortable inusité n'a point fait une bonne renommée. Mais quoique, dans le fond de sa paisible et riante retraite, il parût étranger au gouvernement, son influence en dirigeait secrètement la marche ; les plus graves affaires lui étaient soumises, et il s'était réservé exclusivement l'administration des finances (1).

Quant au roi d'Aragon, c'étaient des rancunes purement politiques qui l'avaient poussé dans le parti du concile. Nous l'avons vu, en effet, en 1434, à l'époque où les condottieri de Visconti envahissaient les domaines de l'Eglise et soulevaient Rome, entourer de ses sympathies le pontife fugitif et lui offrir un asile et son secours. Nul doute que, si Eugène IV eût favorisé sa prétention à la couronne de Naples, ce prince auquel son siècle décerna le titre de *Magnanime*, ne se fût montré le partisan dévoué du pape. Mais Eugène IV, embrassant le parti d'une sage neutralité, s'était contenté d'abord d'être l'arbitre des prétendants; puis il était devenu l'adversaire d'Alphonse, lorsque ce prince, rejetant tout arbitrage, n'avait plus voulu reconnaître d'autre droit de régner que celui de la force. Alors, le pontife, offensé dans sa dignité de suzerain, s'était rangé ouvertement du côté de la maison d'Anjou, et, pour en faire triompher la cause, profitait habilement des désastres qu'avait essuyés

(1) Pii II Comment., libr. 7, p. 180. On lit p. 3 qu'Amé, à *Ripaille*, menait une vie *magis voluptuosam* quam pœnitentialem. — Voir Guichenon, Hist. de la royale maison de Savoie, t. II, p. 253 et suiv.

le roi d'Aragon. Non content de solliciter, par des messages répétés, auprès du duc de Bourgogne, l'élargissement de René, il envoyait au secours d'Isabelle qui avait pris en main à Naples les affaires de son mari, sept mille hommes et le patriarche Vitelleschi dont les rapides exploits donnèrent une immense supériorité aux Angevins (1). De tels faits n'étaient point de nature à concilier au pape les sympathies d'Alphonse, et l'on conçoit aisément pourquoi le monarque, qui avait naguère patroné Benoît XIII contre Martin V, soutenait présentement le concile de Bâle contre Eugène IV.

Cependant les Grecs faisaient voile pour l'Italie. Partis le 25 novembre 1437 de Constantinople, ils abordèrent à Venise le 9 février 1438. Vingt-deux archevêques ou évêques, sept abbés, un certain nombre d'ecclésiastiques et plusieurs sénateurs accompagnaient le prince et le patriarche (2). Le concile de Ferrare était déjà commencé. Le cardinal Albergati en avait fait, par l'ordre du pape, l'ouverture le 8 du mois précédent, devant cinq archevêques, vingt-trois évêques et onze abbés (3). Les plus grands honneurs accueillirent Jean Paléologue et son vénérable cortége, à Venise d'abord, puis à Ferrare. Un historien grec de cette époque (4) raconte, avec une naïve satisfaction, les plus petits détails de ces homma-

(1) Voir giornali napolitani. Murat., XXI, p. 1104 et seq. — Bonincontrii Annales, id. p. 145 et seq. — Summonte, libr. IV, p. 637 et seq. — Barthol. Facii Hist. rer. suo temp gest. libr. V, p. 153-163. — Æneæ Sylvii Europa ap. opera, p. 466.

(2) Syropule, Hist. concil. Florent. sect. III, c. xv.

(3) Labbe, t. XIII, p. 876 et seq.

(4) Phranza, libr. II, c. xiv.

ges officiels. La dignité impériale était, depuis si longtemps, avilie en Orient, soit par la faiblesse des souverains, soit par le mépris qu'en faisaient les Ottomans, qu'il semblait aux Grecs la voir renaître dans cette pompe et ces respects étrangers, dont se trouvait tout à coup environné le débile successeur d'Auguste. A Venise, tous les ordres de l'Etat luttèrent à l'envi d'élan et de courtoisie. Le doge déclara à l'empereur : qu'il pouvait regarder la capitale de la République comme la sienne et s'y reposer avec pleine liberté et indépendance, tant qu'il le jugerait à propos.

Les Grecs admiraient la somptuosité des édifices et la splendeur de cette ville qu'enrichissait, depuis des siècles, le commerce de l'Orient. Mais ils ne contemplaient pas, sans tristesse, d'autres monuments qui avaient jadis décoré la cité de Constantin, et que le sort de la guerre avait fait passer entre les mains des Latins. Ils pouvaient même, aux inscriptions qui en ornaient les bases, distinguer à quels édifices de Constantinople ils avaient appartenu, et la vue de ces objets, en leur rappelant l'abaissement de leur patrie, excitait leur douleur au milieu de l'allégresse publique (1).

A Ferrare, d'autres démonstrations, moins brillantes, mais plus graves et tout aussi sérieuses, les attendaient de la part du pape et des cardinaux. Là encore, Jean Paléologue put un instant se croire le souverain d'un pays dont il n'était que l'hôte (2). De leur côté, les Grecs s'efforçaient d'étaler une magnificence empruntée. Pour

(1) Syropule, sect. IV. c. xv et xvi.

(2) Idem, sect. IV, c. xxiv. — Labbe, t. XIII, p. 904 et 905.

que le patriarche pût soutenir sa dignité avec éclat, on avait dépouillé l'église de Sainte-Sophie de ses ornements et de ses vases précieux et exposé ces richesses aux dangers d'une navigation lointaine. A son tour, l'empereur avait dépensé une somme, venue de la Russie, à décorer son lit et son char en or massif. Mais ce vain luxe n'en imposait à personne. On savait que ceux qui le déployaient n'avaient pas mis à la mer une seule galère pour la cause de l'union, qu'ils étaient venus en Italie aux frais de l'Eglise romaine et qu'ils n'avaient pour subsister d'autres ressources que les libéralités du pape (1).

C'était un touchant spectacle, pourtant, de voir, au moment où la tempête, qui devait engloutir les derniers débris de l'empire, grondait déjà à l'horizon, de voir le successeur de Constantin, venir saluer d'un regard d'espérance, le siége primitif de la grandeur romaine, essayer d'y rattacher ce qui lui restait de puissance pour la sauver du naufrage. Mais Rome, qui lui ouvrait les bras, n'avait plus elle-même assez d'influence pour écarter les périls qui le menaçaient; elle ne pouvait que raviver l'Eglise grecque, en la retrempant aux sources

(1) Syropule, sect. III, c. XVII et XVIII. Eugène fit porter à Venise chez l'Empereur un présent de 15,000 ducats, dont 6,000 étaient réservés au patriarche, pour être distribués aux membres du clergé, chacun selon sa dignité (id. sect. III, c. XVIII). — Voir Vespasiano in vita Niccolo V., Murat., t. XXV, p. 272. — Pendant le concile, les frais d'alimentation devant être payés en numéraire, l'Empereur recevait par mois 30 florins, le Patriarche 25, chaque personnage d'un rang honorable 4, chaque domestique 3 (Syropule, sect. IV, c. XXVIII.)

de l'orthodoxie et de l'unité. Sans doute, à la veille de la catastrophe suprême de Byzance, un tel résultat aurait été capable de consoler la chrétienté de cette irréparable infortune. Mais comment pouvait-on se flatter de l'obtenir lorsque le concile de Bâle relevait, au sein même de l'Eglise latine, le sinistre étendard du schisme ?

En effet, la faction du cardinal d'Arles poursuivait son œuvre. Le jour où elle vit ses sommations méprisées, ses décrets cassés, un concile ouvert à Ferrare, tous les Pères, qui n'étaient pas ouvertement opposés au pape, se disposer à quitter Bâle pour aller grossir la nouvelle assemblée, sa déception n'eut d'égal que sa colère, et elle résolut de précipiter les mesures extrêmes. (1) Le décret de la vingt-neuvième session donnait au pape quatre mois pour rapporter les bulles qui transféraient le concile de Bâle à Ferrare, on ne crut pas devoir attendre ce terme de rigueur, et le 24 janvier, dans sa 31e session, on déclara qu'Eugène IV, vu sa contumace manifeste, sa persévérance dans la révolte et la notoriété de son obstination au scandale, était suspendu des fonctions de la Papauté. Le concile se réservait l'administration spirituelle et temporelle de l'Eglise. En conséquence, on nomma un conseil de douze membres, pour expédier les affaires purement ecclésiastiques, puis le cardinal Cervantes et Walram Postulat, pour commander, le premier, à Rome, le second, à Bologne, avec le titre de légats. On écrivit à tous les princes, prélats, feuda-

(1) Æneæ Sylv. a Piccol. de reb. Basil. gestis Commentarius, p. 93.

taires de l'Eglise romaine, de n'accorder aucune obéissance au pontife suspens (1).

Le cardinal Césarini ne fut pas témoin de ce décret impie; il n'était déjà plus à Bâle. Longtemps il avait tenu le drapeau de l'opposition contre Eugène, non point peut-être dans le cercle de la révolte, comme Louis Aleman, mais non pas toujours, il faut le dire, dans les limites du respect filial. A l'époque de sa mission, Ambrogio Traversari écrivait au pape, ainsi qu'à ses amis, du cardinal Giuliano (2) : qu'il était de la plus haute importance, pour faire triompher la cause du Saint-Siége dans le concile, d'y gagner un homme qui, comme Césarini, joignait à un mérite personnel incomparable, l'avantage d'une influence souveraine sur les esprits; mais il avouait alors, qu'il y avait chez le docte cardinal, de fortes préventions à abattre, et il désespérait qu'on pût le ramener. Car lui aussi croyait que la conduite du pape était un obstacle à la réforme de l'Eglise, et que l'autorité de la Papauté devait plier devant la suprématie du concile général. Mais avec son grand bon sens et les lumières que les faits vinrent y ajouter, il finit par s'apercevoir qu'admettre un tel principe, c'était scinder en deux le pouvoir même de l'Eglise, énerver l'autorité du concile, aussi bien que celle du pape, en les opposant l'une à l'autre, et aboutir au schisme. Dès-lors, il s'efforça d'arrêter les factieux. Mais il éprouva le sort de tous les chefs de parti qui, après avoir caressé les idées et les passions de la multitude, reviennent sur leurs pas

(1) Labbe, t. XII, p. 601 et seq.
(2) Epist. lib. I, ep. XI et lib. III, ep. XXXV et XXXVI.

et veulent comprimer le mouvement qu'ils ont eux-mêmes excité, il fut promptement débordé, perdit sa popularité et devenu suspect autant qu'impuissant, il ne vit rien de mieux à faire que d'abandonner à eux-mêmes des hommes qu'il ne pouvait plus diriger et qui l'auraient rendu le complice de leurs excès (1).

Césarini parti, il ne restait plus à Bâle de tous les cardinaux que l'archevêque d'Arles. C'était lui, depuis longtemps, qui exerçait, par son influence, la suprême autorité dans le concile; ce fut lui que les Pères choisirent, pour présider les séances de l'assemblée, bien qu'il n'eût jamais eu le titre de légat (2). Mais ceux qui se croyaient le droit de suspendre le pape de ses fonctions, pouvaient bien se croire le pouvoir de se donner un président.

Cependant le concile expérimentait qu'il est plus aisé de porter des décrets que de les faire accepter. Le cardinal Cervantes et Walram Postulat refusèrent les schismatiques honneurs dont on avait voulu les investir. Le cardinal des Orsini qu'on leur substitua, mourut avant d'avoir connu sa nouvelle dignité. D'autres difficultés surgissaient. Le désaccord se mit entre l'assemblée et le duc de Milan. Visconti se montra peu satisfait de la forme du serment que devaient prêter les légats; de plus, il demanda que les cardinaux Albergati et Césarini reçussent le titre de légat. Ici les exigences du duc seraient inexplicables si elles ne ressemblaient

(1) August. Patric., Labbe, t. XIII, p. 1554. — Mehus in vita Ambrosii Traversari, t. I, p. CCCCXXVII.

(2) August. Patric. ubi supra.

pas au caractère perfide qui distinguait Visconti entre tous les princes de son temps. Ce seigneur savait fort bien que les deux prélats qui avaient rompu d'une manière éclatante avec le concile, ne pouvaient accepter un titre qu'ils réprouvaient et qu'on n'avait nul droit de leur conférer. Que voulait-il donc? Mettre en défaut le concile dont il voyait baisser la puissance, et se ménager un moyen de se rapprocher du pape dont l'autorité reprenait visiblement le dessus. Effectivement, après des négociations sans résultat, Philippe-Marie déclara nettement : qu'il était mécontent de la suspense d'Eugène et voyait de mauvais œil les nouvelles procédures du concile (1).

La réunion d'une nouvelle assemblée à Ferrare, et les procédures de celles de Bâle, jetèrent le monde chrétien dans le trouble et la perplexité. Le pape avait ses partisans, les Pères de Bâle les leurs. Le plus grand nombre, dans la difficulté de prendre un parti, inclinaient à chercher un moyen de réconcilier les deux puissances si déplorablement séparées Malgré les bulles pontificales qui transféraient le concile en Italie, malgré les menaces de la nouvelle assemblée contre ceux qui oseraient siéger ailleurs qu'à Ferrare, la plupart des souverains n'avaient point rappelé leurs représentants de Bâle. Seulement, chaque fois que les congrégations parlaient de continuer les procédures contre Eugène, ceux-ci demandaient aussitôt une prorogation de terme, menaçant, au nom de leurs gouvernements, les Pères d'un désaveu s'ils osaient passer

(1) August. Patric., t. XIII, p. 1554 et tout le chapitre LXVI.

outre (1). En gagnant ainsi du temps, ils espéraient ou que les passions finiraient par s'amortir, ou qu'un incident favorable permettrait de renouer les négociations et d'arriver à une solution pacifique. Si étranges que fussent les actes de Bâle, ils ne suffisaient point à ruiner, dans l'opinion publique, la considération dont cette assemblée avait joui dès le début. On ne se dissimulait pas, sans doute, que la passion n'eût souvent provoqué les décisions les plus éclatantes des Pères, mais on supposait aussi des torts du côté du pape; et l'idée généralement répandue, que le concile général était supérieur à tout autre pouvoir, rendait ses décrets respectables, lors même qu'ils affligeaient.

Cela explique l'état de suspension dans lequel se trouvait le monde catholique, en face de cette grande lutte du pape avec le concile de Bâle. Pendant que Visconti demandait un troisième concile général pour mettre les deux premiers d'accord (2), que le roi d'Aragon et celui de Castille réclamaient, les électeurs de l'Empire, réunis à Francfort, pour donner un successeur à Sigismond, déclaraient qu'ils n'admettraient, pendant six mois, ni les décrets du concile de Bâle, ni ceux du pape, bien qu'ils vénérassent les deux autorités; résolution qui amena une neutralité de six ans, pendant lesquels l'Allemagne ne reconnut véritablement ni le concile ni le pape (3). D'un autre côté, Charles VII con-

(1) Id., p. 1555 et 1556.

(2) Hortabatur patres ut tertium concilium generale fieri paterentur. (August. Patric., p. 1554.)

(3) Id., p. 1558.

voquait à Bourges une assemblée du clergé de France où, après les propositions les plus contraires, il fut conclu : « Que le roy envoyrait lettres au saint concile et au pape, afin qu'on ne procédast plus avant, ne d'un costé ne d'autre, mais tout fust en suspens (1). » Ce qui était reconnaître à la fois le concile de Bâle et le pape, et rejeter le concile de Ferrare. Seul le roi d'Angleterre, Henri VI, embrassa franchement le parti d'Eugène. Il écrivit aux Pères de Bâle de très-vives remontrances, leur reprocha d'oser soumettre le chef de l'Eglise à leur jugement, et de préluder ainsi au règne de l'Antechrist. Dans sa lettre, l'assemblée n'était qualifiée que du simple nom de congrégation (2).

Cette situation flottante des esprits au dehors se faisait sentir dans le sein de l'assemblée. Au milieu de cette majorité naguère si compacte, si unanimement disposée aux conclusions violentes, il se formait un parti qui faisait entendre des paroles, sinon de paix, du moins de modération. A la tête de ce parti nouveau, figuraient Niccolo Tudeschi, archevêque de Palerme et le protonotaire Lodovico Pontano, tous deux représentants d'Alphonse.

Le premier passait pour un des plus savants canonistes de son siècle, et il méritait sa renommée, mais il était de ces hommes, comme il s'en trouve dans les cours, qui, avec de grands talents, et une profonde science, manquent de caractère, de convictions, règlent leur conduite d'après une influence supérieure

(1) Ampl. Collect., t. VIII, p. 947.
(2) August. Patric., p. 1558. — Raynald., an. 1438, nos 14.

et ne sont jamais eux-mêmes. Soigneux de complaire au roi d'Aragon de qui il tenait sa fortune, Tudeschi suivait pas à pas, dans son langage et ses actions, toutes les variations intéressées de la politique de son maître. Tour à tour contre le concile ou contre le pape, pour l'union ou pour le schisme, selon les phases diverses du caprice royal, habile à trouver, dans les subtilités de son esprit et les lieux communs de sa rhétorique de légiste, des raisons pour colorer ces perpétuels changements; capable enfin, avec cette servile courtisanerie et cette absence de principes, des dévouements les plus étranges et des plus honteuses défections.

Moins l'âge et la mobilité du caractère, Lodovico Pontano ressemblait assez à l'archevêque de Palerme et ne lui était nullement inférieur en talent. Æneas Sylvius en fait l'honneur de la jurisprudence. Pontano avait une mémoire prodigieuse, s'exprimait avec éloquence, et serait devenu l'oracle du droit si une mort prématurée ne l'eût enlevé à la science (1). Mais ces deux éminents personnages, bien que défendant la même cause, nourrissaient l'un contre l'autre une inimitié qui se trahissait souvent par de vives altercations, et ils n'étaient point d'accord sur la préséance (2).

Le parti, qui suivait la direction de Tudeschi et de

(1) Æneæ Sylvii Commentarii de gestis Basil. concil. libr. I, inter opera. — Voir Tiraboschi, Storia della litteratura ital., t. VI, p. 514 et 592.

(2) Æneæ Sylvii, a Piccol. de reb. Basil. gestis Commentar., p. 82.

Pontano, n'était assez puissant ni par le nombre ni par le principe qui le ralliait, pour arrêter le marche de l'assemblée, toutefois soutenu par les ambassadeurs des princes, il suffisait dans certains cas pour l'inquiéter et la ralentir. Le terme du décret qui suspendait le pape de ses fonctions tombait au 24 mars 1438. On devait alors procéder à sa déposition. La minorité réussit à empêcher qu'on ne se portât à cette extrêmité. On se contenta d'entendre la lecture du réquisitoire des procureurs synodaux, sans prendre aucune conclusion. Cependant, un mois après le 28 avril, dans une congrégation générale, le cardinal d'Arles, malgré les oppositions réitérées de la Castille, de l'Aragon, de Milan et des électeurs de l'empire, malgré la protestation que firent les représentants de ces puissances en se retirant de l'assemblée, parvint à faire adopter qu'on procèderait à l'audition des témoins, sur les accusations formulées contre Eugène (1). Mais si décidés que se montrassent le cardinal et sa faction, la minorité fut encore assez forte pour les obliger, quand le moment fut venu, à reculer devant l'esprit de conciliation qui perçait au dedans comme au dehors de l'assemblée.

En effet, des négociations étaient ouvertes en Allemagne dans le but de rapprocher les deux puissances. Les électeurs de l'Empire avaient envoyé au pape pour obtenir de lui qu'un troisième lieu fût assigné à la tenue du concile général. Eugène n'avait fait, il est vrai, à cette proposition aucune réponse positive, mais il

(1) August. Patric., t. XIII, p. 1557 et 1559.

ne l'avait pas repoussée, il avait dit : qu'il attendait les ambassadeurs du nouveau César et de plusieurs autres princes, qu'il se réservait de conférer avec eux du moyen d'arriver à la paix, et promettait d'agir d'après leurs conseils.

Cet incident amena à Bâle, de la part des électeurs, une ambassade pour demander une suspension de procédures qui permît de traiter du rétablissement de la concorde. On nomma une commission dans le but d'examiner cette demande. Les membres les plus considérables opinèrent dans le sens de surseoir à toute procédure pendant trois mois. Tous les autres, le cardinal d'Arles en tête, rejetèrent cet avis et se prononcèrent pour qu'aucune suspension ne vînt interrompre l'enquête commencée. Seulement ils s'accordèrent avec les premiers sur le point de reculer à trois mois la sentence de déposition (1).

Il se tint sur ce sujet à Nuremberg deux diètes successives, auxquelles assistèrent les ambassadeurs de France, les nonces du concile de Bâle et le cardinal Albergati de la part du pape. Nous lisons dans une lettre d'Eugène au duc de Milan, que le légat avait des pleins pouvoirs pour traiter et devait proposer, pour arriver à la paix, des voies si raisonnables qu'on ne pouvait les rejeter, sans témoigner d'un parti pris de vouloir la division (2). Pourtant le seul et unique moyen de réconciliation qu'on mit en avant à Nuremberg, fut de faire accepter aux deux partis un troisième lieu en Al-

(1) August. Patric., t. XIII, p. 1560.
(2) Raynald., an. 1439, nos 18.

lemagne, pour y célébrer le concile général. L'empereur et les princes imaginèrent à cet égard diverses combinaisons qui, au rapport d'Æneas Sylvius, ne contentaient que les médiateurs, et ne purent jamais être reçues des deux partis (1). Mais Augustin Patrice, si ce n'est Æneas Sylvius lui-même, rejète absolument, sur les défiances du concile à l'endroit d'Eugène IV, la mauvaise issue des conférences. Tantôt on ajoutait aux conditions proposées, tantôt on y retranchait dans le but d'énerver la puissance pontificale; on alléguait que jamais on ne parviendrait à persuader à Eugène IV d'avouer le pouvoir de l'Eglise, que, du reste, ce qu'il faisait en Italie était la preuve péremptoire, qu'il ne consentirait point à célébrer en Allemagne un concile œcuménique; et le 4 octobre, au milieu d'une congrégation orageuse, on arrêta que le pape serait cité pour répondre aux faits avancés contre sa personne (2).

La minorité, qui n'avait pu parer ce coup, eut encore assez d'influence pour empêcher la rupture des négociations, et faire que des plénipotentiaires fussent envoyés à une troisième diète convoquée, pour le mois de mars 1439, à Francfort, diète qui se tint à Mayence à cause de la peste. Cette assemblée surpassa en solennité celles qui l'avaient précédée. Le concile de Bâle y fut brillamment représenté. On n'y vit pourtant aucun nonce du pape, bien que le cardinal Cervantes y assistât et qu'il y eût avec lui plusieurs autres personnages qui avaient figuré à Nuremberg avec un caractère officiel.

(1) Commentarii de gestis Basil. concil., libr. I, p. 4.
(2) August. Patric., t. XIII, p. 1562 et 1564.

Mais cette troisième tentative de conciliation échoua comme les autres, et, après une longue discussion, on ne put pas même obtenir des nonces de Bâle un sursis aux procédures (1).

A tout bien considérer, ces négociations ainsi prises et reprises ne devaient pas réussir. Si les intentions des princes étaient bonnes, leur position était mauvaise. Le parti de la neutralité qu'ils avaient embrassé déplaisait également au pape et au concile (2). Encore s'ils eussent fidèlement suivi cette voie, mais chacun d'eux en sortait selon son caprice ou ses intérêts. Ainsi, dans l'assemblée de Bourges, on avait fait un choix des décrets du concile, et admis cette compilation au nombre des lois du royaume, sous le titre de pragmatique-sanction. Ce qui était reconnaître implicitement l'autorité du concile (3). A la seconde diète de Nuremberg, on affecta de rendre aux nonces du concile des honneurs extraordinaires, tandis que les légats du pape n'en reçurent que de très-médiocres (4). Enfin, à Mayence, les princes conclurent à admettre, chacun dans ses États, les décrets du concile (5). De semblables faits étaient peu de nature à exciter la confiance du pape à l'égard de l'impartialité

(1) August. Patric., p. 1565. — Commentarii, p. 4 et 5.

(2) Ab Eugenio et Basiliensibus reprobata. (August. Patric., p. 1558).

(3) Traité des droits et libertés de l'Église gallicane, in-fol., t. I. Histoire contenant l'origine de la Prag. Sanct., p. 33.

(4) August. Patric., p. 1562.

(5) Visum est electoribus imperii aliisque germanorum principum oratoribus decreta sacri Basili. concilii in sua natione recipere (Comment., p. 5).

de médiateurs qui penchaient si visiblement pour le parti contraire. D'un autre côté, la déférence qu'on avait encore pour le pape offusquait le concile qui aurait voulu une rupture ouverte avec Eugène IV. De là, l'impossibilité de s'entendre. La diète de Mayence acheva de la mettre en évidence, et l'on ne songea plus, à Bâle, qu'à poursuivre jusqu'au bout les procédures commencées.

Le concile néanmoins se trouvait dans un grand embarras. La plupart des membres regardaient sans nul doute Eugène IV comme étant indigne du souverain pontificat; mais l'opinion étant établie que la déposition d'un pape ne pouvait avoir lieu que dans le cas d'hérésie manifeste, la difficulté était de prouver qu'Eugène avait commis ce crime. Sur cette grave question, les théologiens de l'assemblée se partagèrent en trois. Les uns soutenaient qu'Eugène était simplement hérétique, les autres, qu'il était non seulement hérétique, mais encore relaps, ceux-là enfin, qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Cette dernière opinion ne comptait, il est vrai, qu'un petit nombre de partisans, mais c'était la portion la plus savante du concile.

Les champions de la seconde établissaient ainsi leur thèse : « C'est une vérité de foi catholique que le concile général, légitimement convoqué, est au-dessus du pape et de tout autre pouvoir, qu'il ne peut être transféré, ni dissous, ni prorogé sans son propre consentement. Donc, quiconque soutient opiniâtrément le contraire est hérétique. Or, Eugène IV s'est efforcé de dissoudre et de transférer le concile assemblé à Bâle, puis, après s'être rétracté, il est retombé dans sa première erreur, en convoquant un conciliabule à Ferrare.

Donc Eugène IV est hérétique et relaps. » Ces conclusions, rigoureusement déduites d'un principe que peu de personnes osaient alors contester, entraînèrent d'abord la grande majorité de l'assemblée (1). Mais elles trouvèrent des adversaires redoutables dans l'évêque de Burgos, aumônier du roi d'Aragon et l'archevêque de Palerme. Ce dernier se chargea de les combattre publiquement. Sans nier tout à fait qu'il y eût une vérité de foi dans la proposition : que le pape, étant inférieur au concile général, légitimement convoqué, il ne peut ni le transférer, ni le dissoudre, ni le proroger sans le consentement du concile, il se borna à dire : que cet article n'était point assez clairement établi, comme vérité de foi, pour légitimer les conclusions qu'on en tirait. Puis, retournant avec habileté son argumentation, il s'efforça de prouver que cet article, fût-il de foi, la conduite du pape, si répréhensible qu'on la supposât depuis le début du concile, n'en constituait point la violation ; qu'en conséquence Eugène n'était ni hérétique ni relaps.

Ce discours, plus applaudi qu'approuvé, essuya, de la part du théologien Jean de Ségovie, une réplique dont le fond était : qu'en admettant qu'Eugène n'avait point erré en prononçant la dissolution du concile, il avait erré en maintenant cette dissolution, malgré les avertissements réitérés du concile. Jean de Ségovie déploya de la rudesse dans ses formes oratoires. L'archevêque de Palerme l'interrompit plusieurs fois, et la dispute dégénéra en personnalités. Le lendemain au milieu

(1) Pedibus fere omnes in conclusiones ibant. (Commentarii ubi supra).

d'une congrégation générale, l'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru, l'évêque de Burgos, un docteur de l'université de Paris, Thomas de Corcelle et un abbé d'Ecosse, prirent part à la discussion qui fut plus calme, plus brillante, mais n'aboutit à rien. Elle continua les jours suivants. Æneas Sylvius, dans un résumé qui paraît exprimer les sentiments qu'il professait lui-même, nous a conservé le fond des discours qui furent prononcés (1).

Le point capital, pour les adversaires de l'archevêque de Palerme et le parti qu'il défendait, était d'établir que la supériorité du concile général sur le pape est véritablement de foi catholique. Aussi tous les efforts des combattants se portèrent-ils sur cette proposition. Rien n'est plus curieux que de lire, dans l'œuvre d'Æneas Sylvius, comment on invoque les textes de l'Écriture-Sainte, ceux de la tradition les plus explicites en faveur de la suprématie pontificale, pour rabaisser le pouvoir du pape et exalter celui du concile. Parmi les témoignages synodaux, on ne pouvait passer sous silence celui de Constance. Mais plus il est fort plus on le ménage. On ne le cite qu'après tous les autres, comme l'argument triomphal, comme le coup de grâce. Quand il en arrive là, Æneas Sylvius s'écrie : qu'on est en plein soleil et qu'il n'est plus besoin de chercher la lumière.

L'indissolubilité et la supériorité du concile général sur le pape étant établies, tout n'était pas fini, il fallait encore prouver que le pape pouvait être déposé par le concile. Car l'archevêque de Palerme et ses adhérents

(1) Commentarii, libr. I, p. 5-7 et seq.

n'admettaient pas que ce second point fût un corollaire du premier. Ils disaient que le pape, étant le chef mystique du corps de l'Eglise, devait être à l'Eglise ce que la tête est au corps humain. Or, dans le corps humain, quelque malade que soit la tête, on ne la retranche jamais. Cette difficulté embarrassante, les théologiens opposants croyaient la résoudre en disant : que Jésus-Christ seul, non le pape, est le chef de l'Eglise (1). Ils avançaient même que le pape était bien plus le vicaire de l'Eglise que celui de Jésus-Christ (2), et concluaient que si un maître peut à son gré destituer ses vicaires, le concile général avait le même droit à l'égard du pape (3).

Ainsi, d'après ces principes, le pape n'était qu'un mandataire, une sorte de président que se donnait l'Eglise, et qu'elle avait la faculté de révoquer quand elle le jugeait à propos. N'était-ce pas là consacrer l'anarchie dans la société des fidèles? Nous avons peine à comprendre comment des hommes éclairés pouvaient se passionner pour cette théorie éversive de l'ordre ecclésiastique. Et pourtant telle était la perturbation des idées, que ceux-là mêmes qui se montraient les partisans du pape n'osaient y voir une erreur, ils se contentaient de dire que le moment n'était pas venu d'en faire l'application. Au reste, dans la situation où se trouvaient les

(1) Christus est Ecclesiæ caput non papa.

(2) Nec dubium est verius dici papam Ecclesiæ vicarium quam Christi.

(3) Nemo dubitat quin Dominus vicarios suos possit ad nutum suum destituere. Ergo et concilium potest. (Commentari, p. 16 et 17).

esprits, on gagnait plus en temporisant qu'en combattant (1).

Cependant, les députations du concile demandaient, à grands cris, qu'on prît un parti sur les propositions, et elles parvinrent à faire ajourner au 23 avril 1439 cet acte décisif. Mais, dans l'intervalle, les partisans du pape appelèrent à eux tous ceux de leur opinion que des raisons tenaient éloignés de l'assemblée. Alors reparut l'archevêque de Palerme : « Je conclus, dit-il, qu'il ne faut pas conclure. La puissance du concile est de notre côté, car je vois dans nos rangs la plus grande partie des prélats Or, si l'on compte les évêques et les abbés, nul doute que la majorité ne soit pour qu'on diffère la conclusion. Mais le pouvoir synodal ne réside-t-il pas dans les évêques, et se peut-il tolérer que des inférieurs dictent la loi en leur présence? Les inférieurs n'ont jamais eu dans les conciles généraux que voix consultative, et ce qui nous indigne à bon droit, c'est que le contraire se pratique dans cette assemblée. » Ici l'orateur, dominé par l'émotion, s'emporta à dire que le concile n'était qu'un ramassis de *copistes* (2). Puis, interpellant le cardinal d'Arles, il lui reprocha de vouloir seul, avec trois évêques, faire la loi à tout le concile. Le protonotaire Pontano appuya le sentiment de l'archevêque de Palerme (3).

Le cardinal d'Arles répondit à tous deux par un dis-

(1) Plus enim suspendendo quam denegando prestabat impedimenti (Commentarii, libr. I, p. 23).

(2) Colluviem copistarum. (August. Patric., p. 1567).

(3) Id., ibidem. — Commentarii, p. 24 et 25.

cours qui ne manquait ni d'esprit ni d'adresse, mais qui était dépourvu de logique, de goût et plein de principes hasardés, défendus par une érudition prétentieuse et fausse. Il commença d'abord par dire : que les propositions ayant été soumises pendant plusieurs jours à une discussion libre, les députations du concile les ayant approuvées, et tout le monde ayant donné publiquement son opinion, il ne voyait pas pourquoi on différerait de prendre une décision, et pourquoi le sentiment de quelques membres aussi bien que l'intérêt des princes y seraient opposés. Il ne voyait pas, non plus, comment en cela les prélats et surtout les évêques étaient méprisés. « Ne sont-ils pas, s'écria-t-il, ne sont-ils pas les premiers qui siégent dans l'assemblée, les premiers qui parlent, les premiers que l'on consulte? Quoi ! le concile a rabaissé le pouvoir des évêques ! mais en fut-il jamais un qui l'ait élevé plus haut ? Qu'étaient les évêques avant d'entrer ici ? Des ombres et rien de plus. Il ne leur restait que la mitre et la crosse. Eh ! bien, nous leur avons rendu la collation des bénéfices, la confirmation des élections, le jugement des causes, en un mot, nous les avons faits évêques. »

Mais était-ce bien de cela qu'il s'agissait et l'orateur ne déplaçait-il pas la question? Le cardinal va mieux au but lorsqu'il décoche un trait piquant : « L'archevêque de Palerme, dit-il, soutient que la plupart des évêques sont de son côté, le petit nombre du nôtre, et qu'à ce titre c'est à lui de conclure et non à la multitude des inférieurs. Mais que l'archevêque se souvienne, s'il a bonne mémoire, que le vote universel n'est pas une nouveauté dans le concile, que ce mode a été adopté dès le

début et qu'on n'y a jamais dérogé. » Puis s'adressant à l'archevêque lui-même : « Cela vous plaisait autrefois, lorsque la foule de ces inférieurs que vous méprisez aujourd'hui était pour vous, et maintenant qu'elle est dans un sens contraire cela ne vous plaît plus. » Cette vive apostrophe était en effet une critique mordante de la conduite du prélat qui avait déjà joué plus d'un rôle dans le concile. L'orateur est tout aussi incisif quand il reproche à certains prélats beaucoup plus de zèle pour plaire aux princes que pour plaire à Dieu, et plus d'ambition pour conserver leurs bénéfices que pour faire triompher la vérité.

Toutefois le cardinal ne demeure pas assez sur ce terrain où ses adversaires n'auraient pu lui renvoyer les traits qu'il leur lançait, et il retombe quand il débite des maximes comme celles-ci : « Ce n'est point, dans le concile, à la dignité des personnes qu'il faut regarder, mais à la raison ; il n'y a rien, en toutes choses, que l'on doive plus considérer que la vérité. Je préfère de beaucoup la vérité d'un prêtre pauvre au mensonge d'un évêque riche. » Maximes ridicules à force d'être vulgaires et banales. L'orateur entreprend ensuite d'établir que les prêtres ont toujours eu, dans les assemblées générales de l'Eglise, voix définitive ; et il en apporte des preuves aussi péremptoires que celles-ci : les Apôtres admirent des prêtres dans le concile de Jérusalem, on en vit à Nicée, à Chalcédoine ; l'antiquité ecclésiastique applique parfois indistinctement aux évêques la dénomination de prêtres. Donc les prêtres n'ont pas seulement voix consultative, mais encore voix définitive. Le pouvoir judiciaire contenu dans ces paroles évangéliques : *Je vous donnerai les clefs*

du royaume des cieux, s'adresse aux prêtres aussi bien qu'aux évêques. Donc les prêtres ont le pouvoir de décider dans les conciles. Il n'est pas aisé de saisir le rapport de ces conclusions avec leurs prémisses. Les raisons tirées des Saints-Pères sont de même force, et pourtant, au ton de confiance qui règne dans ses paroles, on voit que Louis Aleman ne soupçonne pas qu'on puisse mettre en doute l'irréfragabilité de son argumentation : « Eh! quoi, s'écrie-t-il, où serait le concile de Bâle si les seuls évêques, si les seuls cardinaux avaient voix définitive? Où serait l'autorité synodale, la foi catholique, les décrets et la réforme? Ne voyez-vous pas combien peu d'évêques sont avec nous? » Il fallait effectivement au cardinal une foi bien intrépide en son autorité pour oser produire à l'appui du droit qu'il soutenait ce qui était l'aveu le plus explicite de la nullité du concile.

Revenant après cela aux délais que demandaient les partisans du pape, il cite, pour en montrer l'inopportunité, l'exemple de la fatale temporisation qui fit manquer Rome à Annibal et la fit perdre aux Gaulois Sénonais. On ne s'attendait guère à voir nos Gaulois et le fils d'Amilcar dans une question de presbytérianisme. Mais le cardinal n'en finit pas à si bon marché avec les réminiscences de l'histoire profane, et il cite successivement le dévouement de Curtius, celui de Codrus et de Léonidas, afin de prouver qu'on doit mourir pour l'Eglise. Enfin il conclut qu'il faut prendre un parti sur les propositions (1).

Un véritable tonnerre d'applaudissements accompagna

(1) Commentarii, p. 26 et seq.

ce discours. Cependant tous n'étaient pas convaincus, les Aragonais surtout; et lorsqu'on donna l'ordre de commencer la lecture des propositions, un orage violent éclata dans l'assemblée. Des cris, des trépignements, un fracas inoui d'altercations couvrirent la voix du lecteur. Au milieu du tumulte, le patriarche d'Aquilée se leva et s'adressant à l'archevêque de Palerme et au protonotaire Pontano : « Ne croyez pas, s'écria-t-il, que la chose finisse ainsi; vous ne connaissez pas les Allemands. Si l'on procède de la sorte, vous pourriez bien ne pas emporter vos têtes sur vos épaules. »

A ces paroles, l'archevêque de Palerme, celui de Milan, le protonotaire, s'élancent à la fois de leurs siéges, et s'efforçant de dominer le bruit : « Il n'y a plus de liberté ici, le patriarche nous menace de la mort! » On interpelle les sénateurs de la ville, le protecteur du concile (c'était le comte de Teinstein), on les somme de déclarer si les Pères sont en sûreté, et les esprits ne s'apaisent qu'après la déclaration du patriarche lui-même : « qu'il n'a eu d'autre intention que d'exhorter l'assemblée à la constance et non de menacer qui que ce soit. » Mais la lecture des propositions n'en fut pas entendue avec plus de calme. L'archevêque de Palerme, élevant de nouveau la voix : « Vous dédaignez nos princes, vous méprisez les rois, les princes, les prélats, prenez garde qu'en méprisant ainsi tout le monde, vous ne deveniez à votre tour la fable du monde entier. Vous voulez conclure, mais, je le répète, ce n'est pas à vous; nous formons la majorité des prélats. C'est à nous que ce droit appartient. Au nom des prélats, je conclus à différer la conclusion. »

A cette protestation, il s'éleva de telles clameurs dans l'assemblée, qu'on aurait dit que deux armées en venaient aux mains (1). Quand il fut possible de se faire entendre, Nicolas Lami, théologien de l'Université de Paris, interjeta appel, au tribunal du concile, de la conclusion de l'archevêque, et Jean de Ségovie prononça, pour la réfuter, un discours qui se perdit au milieu de l'inattention des auditeurs. L'assemblée était trop émue pour écouter. Les Pères avaient quitté leurs siéges et parcouraient la salle des délibérations. Ceux-ci allaient vers l'archevêque de Palerme, le suppliant de retirer sa conclusion, ceux-là se pressaient autour du cardinal d'Arles et l'exhortaient à la fermeté; d'autres, comme l'évêque de Burgos, cherchaient à concilier les esprits. Mais les vociférations recommençaient, sitôt qu'on reprenait la lecture des propositions. Le parti aragonais semblait vouloir arracher par l'émeute ce qu'il désespérait d'obtenir de l'opinion. Un membre, Laurent Rocella, soupçonna cette ruse, et s'adressant au cardinal d'Arles : « Président, vous dormez. Où est votre esprit? Où est votre habileté? Vous rêvez, sans doute. » Cette vive interpellation qui n'avait peut-être pour but que d'exciter le cardinal à rappeler l'assemblée à sa dignité, l'illumina comme une inspiration et lui fit trouver un stratagème qui réussit : « Vénérables Pères, s'écria-t-il, il vient de m'arriver de France des lettres dont le contenu est étonnant, et que je vous communiquerai si vous daignez m'accorder une bienveillante attention. » Le silence le plus profond succéda immédiatement au tumulte. « J'ap-

(1) Commentarii, p. 33 et 34.

prends, reprit le cardinal, que des émissaires d'Eugène se sont répandus en France, qu'ils y prêchent la supériorité du pape sur le concile général. Si donc vous n'y apportez un prompt remède, bien des gens seront séduits par cette doctrine. Or, le remède à un tel mal est que le concile se prononce sur les vérités soumises à son examen. Elles sont au nombre de huit, mais les Pères n'ont l'intention de décider aujourd'hui que les trois premières. Ainsi donc, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je conclus que les trois premières propositions sont des vérités de foi. » A ces mots, il leva la séance et se retira. Ses partisans dont ce trait de présence d'esprit assurait le triomphe, poursuivirent leur chef de frénétiques applaudissements, on se pressait sur son passage, on l'embrassait, ceux qui ne pouvaient l'atteindre baisaient les franges de sa robe; il rentra chez lui plutôt porté que conduit par une foule ivre de joie. Tous exaltaient sa sagesse et ne pouvaient se lasser d'admirer comment, tout Français qu'il était, il avait pu déjouer la finesse des Italiens. Les membres du parti contraire sortirent de la séance consternés et humiliés comme des vaincus. L'archevêque de Palerme courut se renfermer dans sa maison où il pleura de dépit, et passa une journée entière sans prendre aucune nourriture (1).

Cette conclusion du cardinal d'Arles ne terminait pas tout. Il restait à rédiger le décret et à le publier dans la session. On fixa au 9 mai une congrégation générale pour délibérer sur ce point. Aussitôt des négociations s'établirent pour amener les partis à s'entendre. L'ar-

(1) Commentarii, p. 34 et seq.

chevêque de Lyon et l'évêque de Burgos y jouèrent un rôle actif; mais on n'aboutit à rien.

Cependant les ambassadeurs des princes, étant de retour de la diète de Mayence, avaient résolu de s'opposer au décret. L'adresse du cardinal d'Arles sut encore déjouer ce projet. Le jour de la Congrégation générale arrivé, il profita du moment où les ambassadeurs étaient arrêtés dans le chœur de l'église, autour de l'évêque de Lubeck, par une conversation animée, ouvrit brusquement la séance, fit lire le décret et en proclama l'adoption avant que les représentants se fussent aperçus que la délibération était commencée (1). Cette supercherie excita au plus haut degré le mécontentement des ambassadeurs. Les reproches éclatèrent d'abord contre l'évêque de Lubeck, et bien que ce prélat se plaignît lui-même publiquement de cette fraude, on ne l'en accusa pas moins de l'avoir favorisée, en entretenant une conversation intempestive. Mais le plus fort de l'orage tomba sur le cardinal d'Arles. L'archevêque de Tours lui reprocha de décider, d'une manière absolue, les questions avant que les avis eussent été débattus; l'évêque de Cuença, de mépriser les prélats; l'archevêque de Palerme, de fouler aux pieds l'autorité du concile, l'archevêque de Milan déploya plus d'indignation encore : « C'est vous, s'écria-t-il, qui êtes l'auteur de cette tromperie, vous qui entretenez autour de votre personne un *troupeau d'écrivassiers et de pédants* (2), pour fabriquer avec eux des articles de foi; vous qui, comme

(1) Ibidem, p. 37.

(2) Copistarum et pedagogorum gregem.

Catilina, êtes le refuge d'un tas d'hommes *pervers et sans aveu* (1). » Ces reproches étaient vrais, mais inutiles. Le cardinal ne s'émouvait pas plus des invectives de ses adversaires, qu'il ne se laissait enivrer par les flatteries de ses partisans. Il savait que les unes et les autres sont le partage de ceux qui jouent un grand rôle, et il dédaignait de s'offenser des premières comme de s'enorgueillir des secondes. Homme vraiment révolutionnaire, il ne s'inquiétait que d'une chose, aller à son but.

Après ces protestations impuissantes et une discussion qui se prolongea quelques jours encore, souvent troublées par des clameurs ou interrompues par des scènes de désordre, le président fixa la session au 16 mai. Ce devait être la trente-troisième. Tous les partisans du cardinal étaient de bonne heure à leur poste. Les ambassadeurs des princes se montrèrent seulement dans le chœur de l'église. De là, ils députèrent au président l'évêque de Lubeck et celui de Cuença, pour lui dire que si l'on différait de quatre mois la déposition d'Eugène, ils assisteraient à la session. On leur donna une réponse favorable. Les deux prélats revinrent, un instant après, pour demander que l'on ne décidât que la première proposition. Mais on leur répondit que la détermination de définir les trois articles était irrévocable; que les représentants des princes étaient libres de ne point assister à la session ; qu'ils seraient responsables de la discorde. Sur cela les ambassadeurs se retirèrent et la session commença. Aucun des prélats d'Aragon et de Castille n'y parut. De l'Italie on n'y vit que l'évêque de Grosseto.

(1) Desperati et perditi (Comment., p. 98).

En tout il n'y eut que vingt prélats mitrés. Mais en revanche les membres du clergé inférieur s'y montrèrent en plus grand nombre que jamais. Pour suppléer à l'absence des évêques, il vint à l'esprit du cardinal la singulière idée de placer sur les siéges vides toutes les reliques des saints qu'on put trouver dans la ville. Et, chose étonnante ! ce qui n'aurait dû que provoquer le ridicule, excita parmi les assistants une telle dévotion que personne ne put contenir ses larmes (1). Æneas Sylvius admire le calme et la décence qui régnèrent dans cette session. Il aurait certes été difficile qu'il en fût autrement, puisque tous les membres de l'opposition étaient absents. L'assemblée définit donc à l'unanimité : 1° que le concile général est supérieur au pape ; 2° que le pape ne peut ni dissoudre, ni transférer, ni proroger le concile général légitimement convoqué, à moins que le concile n'y consente ; 3° que ces vérités sont de foi catholique, et que quiconque les contredit avec opiniâtreté doit être regardé comme hérétique (2).

Le parti modéré, grâce à la ténacité du cardinal d'Arles, essuya de la sorte une immense défaite qu'il n'avait même pu retarder un seul moment. Il lui restait pourtant un espoir, celui d'empêcher l'adoption des propositions qui regardaient Eugène IV, et de tenir en suspens la déposition de ce pontife, but suprême du cardinal d'Arles. Il s'était trouvé, il est vrai, une majorité compacte pour trancher la question dogmatique, mais

(1) Quæ res maxime devotionem adauxit in tantum ut... nemo lachrymas continuerit (Comment., libr. I, p. 43).

(2) Labbe, t. XII, p. 619.

il semblait permis de penser que lorsqu'on serait en présence de la question personnelle, l'appréhension de susciter un schisme dans l'Église fournirait un moyen de briser cette majorité.

Cet espoir dont se flattaient quelques âmes honnêtes n'était qu'une illusion. Quand une masse d'hommes a mis ses passions en commun pour faire prévaloir un principe, elle n'est guère disposée à reculer devant les conséquences, surtout lorsqu'elle suit en aveugle un meneur audacieux, comme Louis Aleman, pour qui les mesures les plus extrêmes ne sont que le triomphe de ses idées. D'un autre côté, le parti modéré, alors moins que jamais, ne pouvait se promettre d'exercer une salutaire influence. Ce parti n'était point conséquent avec lui-même. La politique, non la conviction dirigeait ses votes. Ses adversaires le savaient ; ses chefs eux-mêmes en faisaient l'aveu. On racontait qu'après la fameuse séance du 23 avril, l'archevêque de Palerme s'était plaint amèrement de son souverain, parce qu'il l'obligeait à combattre, disait-il, la vérité (1). Dans la dernière congrégation qui avait précédé la trente-troisième session, lorsqu'on avait fait lecture des conclusions et de la forme du décret, l'archevêque de Tours, s'adressant à l'évêque de Lubeck, lui avait dit : « Il s'agit d'un article de foi, sortons d'ici, je vous prie, de peur que nous ne soyons, par notre dissentiment, un sujet de scandale pour les autres. » Et l'évêque de Lubeck lui avait répondu : « Restez, restez, mon Père, ces conclusions ne sont-elles pas très-vraies? pourquoi craindriez-vous de vous mon-

(1) Commentarii, p. 37.

trer pour la vérité ? » Quoique prononcées à voix basse, ces paroles avaient été recueillies par un témoin qui les avait répandues(1). A la suite de la trente-troisième session, ces deux prélats déclarèrent publiquement qu'ils adhéraient au décret, parce qu'ils le croyaient l'expression de la vérité, et que, s'ils n'avaient pas assisté à la séance, c'était simplement pour des considérations pacifiques (2) ; ils auraient pu ajouter : et politiques.

Bien d'autres membres de la minorité partageaient la même manière de voir. Ainsi, les partisans du pape comme ses adversaires étaient d'accord sur le principe, ils ne différaient entre eux que sur l'application. Les premiers, par politique ou par prudence, soutenaient que la situation des choses n'était pas telle qu'on dût en venir à l'extrêmité de déposer un pape, que les circonstances prescrivaient des ménagements, que l'état de l'Eglise repoussait un remède violent. Les seconds, bien plus logiques, affirmaient au contraire que, s'il était utile de proclamer le principe, il ne l'était pas moins d'en tirer les conséquences, qu'on n'aurait jamais une pareille occasion de réprimer l'ambition des pontifes romains, et de leur apprendre à ne pas s'élever au-dessus de l'Eglise universelle. Les docteurs, les théologiens, les simples ecclésiastiques, ceux-ci par vanité, ceux-là par ignorance, un certain nombre avec bonne foi, applaudissaient à ce langage ; ils disaient aux modérés : « Eh ! quoi, vous convenez avec nous que la su-

(1) Id., p. 41.
(2) Id., p. 44 et August. Patric. Labbe, t. XIII, p. 1568.

périorité du concile sur le pape est une vérité de foi, et lorsque nous voulons proclamer cette vérité et en essayer la force, vous y trouvez des inconvenients? Mais une vérité de foi est absolue, elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera demain. Comment peut-il y avoir de l'inconvénient à la faire triompher? Ou vous parlez autrement que vous ne pensez, ou vous agissez contre votre conscience. Votre sagesse nous paraît suspecte. » Pressés de la sorte, les modérés se défendaient mal. La contradiction, qui existait entre leur conduite et leur opinion personnelle, soulevait les défiances chaque fois qu'ils parlaient de conciliation. Ils en firent un dernier et triste essai.

Au milieu d'une congrégation générale, ils vinrent offrir, au nom des princes, les conditions pacifiques proposées à la diète de Mayence, c'est-à-dire la suspension des procédures contre Eugène, et l'acceptation d'un troisième lieu pour le concile général. On leur répondit : qu'il n'était ni raisonnable ni utile d'arrêter les procédures; que changer le concile de lieu, c'était le dissoudre; que les Pères étaient décidés à défendre jusqu'à la mort la vérité orthodoxe; qu'il n'y avait plus de garantie, pour le maintien de l'orthodoxie, s'il était permis à qui que ce soit de violer la foi catholique, et d'exercer la tyrannie sur l'Eglise; que les princes ne pouvaient se plaindre de la précipitation des procédures contre le pape, lorsqu'elles duraient depuis deux ans; qu'il n'y avait pas de moyen plus efficace de rendre la paix à l'Eglise que de lui restituer sa liberté opprimée par un seul homme. Le 23 juin, un peu plus d'un mois après l'adoption des trois premières propositions, on proclama

les cinq autres, savoir : Que le pape Eugène ayant contredit les trois vérités définies, en s'efforçant, à plusieurs reprises, malgré les avertissements réitérés des Pères, de dissoudre et de transférer le concile, il devait être considéré comme hérétique opiniâtre et rebelle (1). Le parti modéré, acculé dans sa dernière position, n'eut plus qu'à se rendre.

Tous les obstacles ayant donc été renversés, rien ne s'opposait plus à la déposition d'Eugène IV. L'on fixa au 25 juin la trente-quatrième session pour l'accomplir. Ce jour-là offrit au monde la répétition de l'attentat commis à Rome, cent onze ans auparavant, sur Jean XXII, par Louis de Bavière et sa séquelle. On vit 300 ecclésiastiques du second ordre, et seulement 39 évêques ou abbés, dont quelques-uns avaient été privés de leur dignité par Eugène, à cause de leurs méfaits, et dont quelques autres étaient ses ennemis personnels (2), citer le pontife à venir entendre sa sentence, le déclarer déchu du souverain pontificat, comme rebelle à l'Eglise, violateur et contempteur des saints canons, perturbateur de la paix et de l'unité, simoniaque, parjure, schismatique, hérétique, obstiné, indigne de tout titre et honneur; absoudre les fidèles de leur serment à son égard, défendre que personne fût assez osé pour reconnaître en lui le vicaire de Jésus-Christ et lui obéir. Séance tenante, on nomma des légats pour aller annoncer officiel-

(1) August. Patric., t. XIII, p. 1568 et seq.

(2) Turrecremata in responsio ne ad Basileen. ap. natal. Alexand. Hist. eccles., t. VII, p. 544.

lement au monde chrétien la nouvelle de ces actes odieux (1).

La justice céleste sembla se lever pour les venger; car, la peste, qui ravageait alors certaines parties de l'Europe, vint fondre tout-à-coup avec une fureur inouïe sur la ville de Bâle. La mortalité y devint effrayante. On ne voyait que des funérailles ou ce qui les annonce. Chacun pleurait un parent, un ami. Les cimetières manquèrent aux sépultures, et l'on se vit obligé d'y employer des lieux profanes. Partout régnait le deuil et la consternation. Le protonotaire Pontano succomba des premiers; il fut suivi par le patriarche d'Aquilée. Le clergé inférieur perdit ses membres les plus distingués. La terreur dispersa le concile. Mais ceux qui avaient fui Bâle, pour échapper à la contagion, en emportèrent le germe, et moururent dans les retraites où ils avaient cru mettre leur vie en sûreté. Ainsi l'évêque de Burgos expira en Suisse, l'évêque d'Evora, à Strasbourg, l'abbé de Vézelay, à Spire, l'évêque de Lubeck, entre Vienne et Bude. La pointe invisible du glaive exterminateur poursuivait, dans toutes les directions, ces hommes coupables (2).

Cependant les messagers du concile n'obtenaient pas partout le succès qu'on s'était promis. A Strasbourg, à

(1) Labbe. t. XII, p. 619. — t. XIII, p. 1569 et seq. L'original de la sentence de déposition du pape Eugène IV est à la bibliothèque de l'Oratoire à Rome, sous l'indication K. II. fol. 427. C'est une feuille de parchemin à laquelle est encore suspendu le sceau en plomb du concile.

(2) Commentarii, libr. I, p. 46 et 47.

Worms, à Spire, à Mayence même, et sous les yeux de la Diète, on arracha de la porte des églises les affiches qui annonçaient la déposition d'Eugène. Lorsque les délégués de Bâle se présentèrent à l'assemblée des princes, pour obtenir leur adhésion aux décrets de la trente-quatrième session, on leur répondit : que l'empereur et beaucoup de princes étant absents, on ne pouvait, dans le moment, prendre aucun parti définitif relativement à une affaire qui intéressait l'empire au plus haut degré ; qu'on allait convoquer une réunion plus nombreuse, pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire, puis qu'on en enverrait à Bâle la décision. Les légats firent de vives instances pour qu'au moins, en parlant d'Eugène, on supprimât la qualification de sainteté ; on se contenta de leur dire : qu'on ne voulait point entraver la paix de l'Eglise (1).

L'œuvre du concile devait bien moins encore rencontrer de sympathie en Angleterre et en Bourgogne. Plus que jamais, l'opposition dans laquelle on essayait, à Bâle, d'entraîner la chrétienté contre Eugène inspirait d'horreur à Henri VI. Quant au duc Philippe, il avait déjà par des lettres patentes, prohibé sous les peines les plus graves, dans les terres de sa domination, toute correspondance avec le concile schismatique (2). En France, quoique l'assemblée de Bourges eût rendu un trop solennel hommage à l'autorité du concile, en en choisissant les décrets pour composer le fond de sa législation ecclésiastique, l'opinion s'y prononçait bien plus pour les mesures favorables au Saint-Siége, que pour les partis

(1) August. Patric., t. XIII, p. 1573.
(2) Raynald., anno 1439, nus 27.

violents que le concile cherchait à faire prévaloir ; et les états du Languedoc, réunis pour les intérêts purement civils de la province, venaient de donner tout récemment un grand exemple, en suppliant le roi d'interposer son autorité, pour empêcher le schisme et tout attentat à l'unité ainsi qu'à la dignité du Saint-Siége apostolique (1). De son côté, cédant à de si justes réclamations, Charles VII avait écrit au concile une lettre dans laquelle le monarque se plaignait amèrement du peu de compte qu'on faisait à Bâle des exhortations des cours souveraines, de la précipitation qu'on mettait dans les procédures, de l'ardeur enfin qu'on apportait à diviser, lorsque les princes s'efforçaient de réunir (2). Malheureusement cette lettre n'arriva qu'après la déchéance d'Eugène.

Mais les protestations les plus énergiques partirent de l'Italie. Là des rancunes politiques ou des intérêts de parti avaient bien pu, à diverses époques, soulever des oppositions au pouvoir temporel de la papauté, on y avait toujours respecté son pouvoir spirituel et divin. On n'y vit donc qu'avec horreur une poignée de prélats, sommés à plusieurs reprises de se dissoudre, répondre aux injonctions du chef de l'Eglise, en le proclamant déchu de sa dignité. Entouré alors de l'élite de l'épiscopat grec et latin, Eugène éleva la voix en père profondément offensé, et par deux bulles qui se succédèrent, à une courte distance, il foudroya tous les décrets de Bâle, depuis le début du concile jusqu'à sa

(1) Raynald., an. 1439, nus 25.
(2) August. Patric., Labbe, t. XIII, p. 1570

translation à Ferrare (1). Le ton du pape cette fois était ferme, décidé et sans ménagement. Il rappelait aux auteurs des décrets, le brigandage d'Ephèse, flétrissait ces modernes imitateurs de Dioscore des qualifications d'hérétiques, ds schismatiques, et les dévouait aux châtiments qui punirent autrefois Coré, Dathan et Abiron.

Il faut supposer, ou qu'on ignorait à Bâle la défaveur qui accueillait les actes du concile ou qu'on ne savait pas en apprécier la portée, car le manifeste pontifical y causa une indéfinissable surprise. Les factieux avaient cru que le pape ne se relèverait pas du coup qu'ils lui avaient lancé, et ils le voyaient se dresser contre eux de toute la hauteur de son autorité (2). Dans le premier moment de trouble, ils eurent recours à l'apologie contre ce qu'ils appelaient : l'*invective du pape*, mais bientôt rendus à leur outrecuidance, par l'indomptable cardinal d'Arles, ils condamnèrent à leur tour la sentence du chef de l'Eglise (3).

(1) Raynald., an. 1439, n° 28 et 29.

(2) Hæc magna molestia affecerunt videntes Eugenium quem suis edictis perterritum putabant, tam acriter contra se insurgere. (August. Patric., t. XIII, p. 1574).

(3) Id., p. 1577.

Digitized by Google

LIVRE CINQUIÈME.

—

SOMMAIRE.

Election de Félix V. — Jugement sur cette élection. — Acceptation et couronnement de Félix V. — Consternation de la cour d'Eugène IV. — Assemblée de Bourges relativement à l'élection de l'antipape. — Le roi et le clergé se prononcent contre le schisme. — Diètes de Mayence et de Francfort. — Neutralité de l'Allemagne. — Refus d'y admettre les nonces de Félix. — On demande un nouveau concile général. — Refus des Pères de Bâle. — Voyage de l'empereur Frédéric à Bâle. — Situation de la chrétienté pendant le schisme. — Inhabileté de Félix V. — Son infériorité en face du concile de Bâle. — Ouverture du concile de Ferrare. — Premières conférences. — Secondes conférences. — Docteurs latins et grecs choisis pour disputer publiquement. — Marc d'Ephèse, Gemiste Pléthon, Isidore de Kiow, Bessarion. — Discussion sur le *Filioque*. — Le concile transféré à Florence. — Cosimo Médicis. — Reprise du concile. — Les Grecs renoncent à la discussion. — Bessarion et Isidore se rangent du côté des Latins. — Négociations relativement à l'union. — Le patriarche grec se déclare pour la doctrine latine. — Sa mort. — Union solennelle des Grecs et des Latins. — Union des Arméniens, des Jacobites. — Eugène IV veut assurer l'effet de ces réunions par une croisade. — L'Orient répond à l'appel du pape. — Wladislas II, roi de Hongrie. — Huniady. — Mission du cardinal Césarini en Hongrie. — Une expédition contre les Turcs est résolue. — Neutralité de l'Allemagne. —

Digitized by Google

Victoires de Wladislas et d'Huniady. — Joie de l'Europe. — Politique d'Amurath pour rompre la ligue chrétienne. — Traité de Szégédin. — Inopportunité de la paix. — Efforts du cardinal Césarini pour rompre le traité de Szégédin. — Il y réussit. — Seconde expédition de Wladislas et d'Huniady contre les Turcs. — Bataille désastreuse de Varna. — Mort de Wladislas, de Césarini.

Malgré les obstacles qui surgissaient de toutes parts, tout se préparait à Bâle pour donner un concurrent à Eugène IV. D'abord, après la déchéance on avait agité la question de procéder immédiatement à l'élection, mais, une longue discussion ayant éclairé l'assemblée, elle s'était prononcée pour renvoyer le conclave à deux mois (1). L'influence du cardinal d'Arles n'avait pas peu contribué à cette décision. On s'étonna que ce président, qui aimait les mesures promptes et décisives, eût été cette fois pour l'ajournement. Mais le chef de la majorité avait ses vues. Convaincu qu'il fallait, dans les circonstances, pour pontife un homme puissant, et ayant secrètement fait choix du vieux duc de Savoie, il voulait prendre du temps afin d'assurer l'élection de ce candidat. Faute de comprendre ses desseins, on lui en soupçonna de personnels, et quand on vit, dans l'intervalle, accourir au concile un renfort considérable de prélats savoyards, le bruit se répandit que le cardinal avait appelé, à dessein, cette multitude afin de s'en servir dans le conclave (2). Cette opinion nuisit, un instant, à sa considé-

(1) Commentarii, libr. II, p. 46.

(2) Conquerebatur quod multitudo ex Sabaudia ad novam electionem sua opera advenisset, quasi eorum suffragiis uti vellet ad electionem. (August. Patric., p. 1575). — Æneas Sylvius dit

ration et à sa popularité. On le lui fit même sentir, en choisissant, sans le consulter, trois commissaires qu'on chargea de former le collége des électeurs destinés à entrer au conclave. Le cardinal n'eut pas de peine à deviner ce que signifiait ce triumvirat souverain, on voulait rendre le nombre inutile. Profondément blessé et de ce manque d'égard pour sa dignité et de ces défiances, il se rend aux députations du concile. Là, il proteste de la pureté de ses intentions, en ce qui concernait l'arrivée des prélats savoyards; se plaint que les Pères eussent remplacé par le mépris la confiance qu'ils lui accordaient auparavant; et se tournant du côté de l'image du Christ crucifié : « Je jure, s'écria-t-il, que je n'ai d'autre désir que de procurer un pape capable de sauver l'Église. » Puis il ajouta : « il nous faut un homme puissant, autrement tout est perdu (1). »

Bien qu'elle ne laissât rien transpirer de ses vues, cette justification du cardinal obtint l'effet qu'il s'en était promis, elle effaça complètement les fâcheuses préventions un instant soulevées contre sa personne. On lui en donna bientôt une preuve à l'occasion du choix des électeurs, en le proclamant électeur, en dehors des suffrages du triumvirat, chef du collége électoral, et en nommant, pour composer ce collége, des hommes tels qu'il les aurait choisis lui-même, car la plupart appartenaient à la do-

que le duc Amé, qui se futurum papam sperabat, episcopos suæ ditionis omnes in Basileam compellit. (p. 92 des Commentaires édités par Catalano.)

(1) August. Patric., t. XIII, p. 1575. — Commentarii, libr. II, p. 49.

mination du duc de Savoie ou aux provinces circonvoisines (1). Jusque là triste et soucieux, le cardinal prit subitement un visage riant, et manifesta sa joie dans une brillante improvisation. On employa la 37e et la 38e session à dégager l'élection future de tout obstacle comme de tout nuage, et le 30 octobre 1439, les électeurs nommés entrèrent au conclave. Le premier jour le résultat du scrutin mit sur le tapis dix-sept candidats de différentes nations. Mais le duc de Savoie réunit à lui seul seize suffrages. Le lendemain il en obtint dix-neuf. Les deux jours suivants vingt-un. Si l'on en croit Papyre Masson (2), Amé eut un concurrent sérieux dans Jean-Louis d'Orléans, comte d'Angoulême et de Périgord. Mais le parti français était trop faible pour pouvoir soutenir la lutte avec avantage, le duc de Savoie l'emporta, et le 5 novembre, vingt-six bulletins répétèrent son nom. C'était plus des deux tiers des suffrages. Le cardinal d'Arles, ouvrant la fenêtre du conclave, annonça à la foule pleine d'une inquiète impatience, que le duc de Savoie était pape (3). C'était apprendre au monde que le schisme éteint, dix ans auparavant après tant d'efforts,

(1) C'est-à-dire 22 sur 32. Commentarii, libr. II, p. 50 et 51. Quoi qu'en dise Æneas Sylvius, que le cardinal et le concile ignoraient la pensée de la Commission, ce résultat était trop significatif pour ne pas indiquer que, s'il n'y avait pas chez les délégués dépendance à l'égard du cardinal, ils étaient au moins sous l'influence secrète de ce prélat, comprenaient ses desseins et voulaient y concourir.

(2) In Eugenium IV.

(3) Decretum concil. Basiliens. ap. Guichenon, Hist. de la roy. maison de Savoie, t. IV, p. 314. — Commentarii, libr. II, p. 58-

renaissait de ses cendres; qu'un doute nouveau plus funeste que le premier était jeté aux peuples; plus funeste, parce qu'il était plus capable de faire illusion aux consciences. Le premier était sorti d'une élection tumultueuse, le second émanait de l'autorité légale et des décisions réfléchies d'une assemblée entourée depuis neuf ans du respect et de la confiance des fidèles.

Il se rencontre ici une de ces questions qui ne sont point des questions historiques proprement dites, qui appartiennent plutôt à la morale, mais qui sont liées aux premières par une relation intime; une de ces questions si délicates et si difficiles qu'il faut une sagacité, une prudence, un calme d'esprit peu ordinaires pour les aborder; une de ces questions qu'on ne saurait éviter pourtant, parce qu'elles s'offrent à l'historien malgré lui et que le lecteur les adresse à l'historien. Que faut-il penser des auteurs de l'immense scandale que nous racontons? Ceux qui règlent leurs jugements sur les abstraites et rigoureuses déductions d'un principe théologique, diront hardiment que oui. Mais ceux qui, dans l'histoire des événements, savent faire la part des circonstances, de la tyrannie des opinions régnantes, de l'impérieuse souveraineté des influences, de l'entraînement, ceux-là verront peut-être, chez la majeure partie du moins des Pères de Bâle, autant de bonne foi que d'erreur, et ils les absoudront de ce qu'il y a de plus odieux dans le schisme, s'ils ne les excusent pas d'une insigne témérité. Nous ne ferons aucune difficulté de nous ranger parmi ces

60. — August. Patric., p. 1579. Ce dernier ne donne à Amé que 22 suffrages. Il faut qu'il y ait une faute d'impression.

derniers. Quand on entend le grand Æneas Sylvius, devenu Pie II, dire (1) : que le départ de Bâle des cardinaux Césarini, Cervantes, des plus brillantes lumières de l'assemblée, n'avait point ébranlé sa foi au concile, qu'il avait cru, un moment, le pape Eugène légitimement privé du pontificat, et vénéré l'ermite de Ripaille comme le véritable vicaire de Jésus-Christ, il est permis de conclure que les hommes les plus éclairés peuvent devenir le jouet des plus étranges illusions, et que tout en condamnant leurs erreurs, il faut accorder une large indulgence aux personnes.

Quoique l'élection du duc de Savoie eût rempli les conditions posées par le concile, et que l'assemblée eût tenu sa trente-neuvième session pour la confirmer, elle ne pouvait avoir de valeur que par l'acceptation formelle de l'élu. En conséquence, on nomma, pour aller notifier au prince son élévation au siége pontifical, une députation solennelle, composée de trente-cinq membres et dont le chef était le cardinal d'Arles. Ces nonces trouvèrent Amé dans son ermitage de Ripaille. Là, il lui présentèrent le décret d'élection, et le supplièrent avec instances pour la consolation de l'Eglise et par pitié pour elle, dans l'affliction où elle se trouvait, de daigner donner son consentement.

(1) Quanquam Julianus de Angelis, et Joann. S. Petri cardinales quibus plurimum credebamus ad Eugenium defecissent, noluimus tamen credere... Perseverandum putavimus. Mansimus igitur Basileæ quoad Eugenio, ut credidimus, justo judicio deposito Amedeus suffectus est, quem non ut idolum, quod erat, sed tanquam verum Christi vicarium venerati sumus. (Bulla retractationum.)

Ce message parut jeter le prince dans une profonde perplexité qui se trahit d'abord par des plaintes. Vinrent ensuite les difficultés Pouvait-il bien accepter un fardeau aussi pesant que celui du pontificat, lorsque l'amour de la solitude et le goût de la contemplation lui avaient fait renoncer au soin de ses propres États? Ses épaules seraient-elles assez fortes pour le soutenir? Puis, il fit une objection d'un ordre moins relevé : « Vous avez, dit-il, ôté, par vos décrets, les annates aux papes. De quoi voulez-vous que le pape vive? Pensez-vous que j'aille dépenser mon bien et ruiner mes enfants à cause de vous? » Les députés répondirent à la première difficulté en alléguant avec insistance la détresse de l'Eglise que le prince ne pouvait délaisser, lorsqu'elle jetait les yeux sur lui pour la sauver. Quant à la seconde, ils la résolurent en promettant d'allouer au pape le cinquième denier prélevé, la première année, sur les revenus de tous les bénéfices grands et petits (1).

Ces réponses ne firent pas taire les irrésolutions du duc. Il avait quelque intérêt à les prolonger afin de paraître accorder, à la vivacité des instances, une adhésion que son ambition avait déjà secrètement donnée, et il eut recours à ses conseillers qui s'empressèrent de lui persuader qu'il ne devait éprouver aucun scrupule de prêter ses épaules au joug brillant qu'on venait lui imposer. Il fit encore quelque chicane sur la forme du serment qu'on devait exiger de lui; manifesta des exigences puériles, comme celles de garder son nom, sa barbe, et demanda

(1) Æneæ Sylv. a Piccolom. de reb. Basil. gestis Comment., p. 95.

du temps pour réfléchir. Mais on n'eut pas de peine à faire justice de ces minuties, et comme on en savait autant que lui sur ses intention, on lui refusa tout délai. Alors, mettant fin aux objections, mais non à la comédie, il fléchit les genoux, et avec des larmes feintes, il déclara qu'il consentait à son élection et voulait être appelé Félix V. On le dépouilla aussitôt du froc et du capuchon d'ermite, pour le revêtir des habits pontificaux. Le cardinal d'Arles lui mit au doigt l'anneau du pêcheur, et toute l'assistance l'adora comme le véritable pontife romain (1).

Le lendemain il se rendit à Thonon, où il commença à agir en chef suprême de l'Eglise. Il se donna une cour en créant quatre cardinaux et envoya à tous les princes chrétiens une encyclique, dans laquelle il osa affirmer qu'il n'avait accepté le souverain pontificat que pour subvenir à l'Eglise et ne pas résister à l'Esprit-Saint (2). Félix resta six mois à Thonon; il en partit, vers le milieu de juin 1440, passa par Lausanne, Soleure, et arriva à Bâle le 24. Le concile avait tout préparé pour qu'il trouvât une réception digne du chef suprême de l'Eglise. Félix fit son entrée dans la ville, accompagné du plus brillant cortége de barons, de chevaliers, d'ecclésiastiques qu'on eût jamais vu, et au milieu d'un immense concours de peuple auquel on jetait l'or, à pleines mains. L'antipape montait une ha-

(1) Procès-verbal du cardinal d'Arles ap. Guichenon, Hist. de la royale maison de Savoie, t. IV, p. 318. — August. Patric., t. XIII, p. 1581.

(2) August. Patric., p. 1582.

quenée blanche, richement caparaçonnée de velours rouge, il avait la mitre en tête, et quatre notables soutenaient au-dessus de lui un dais d'or battu. Les rues de la ville étaient tapissées et parées (1). Le concile et son idole semblaient vouloir déguiser, sous cette pompe inusitée, le scandale qu'ils donnaient au monde.

Le couronnement de Félix, qui eut lieu un mois après cette entrée triomphale, devint l'occasion d'une fête plus magnifique encore. On y prodigua le luxe des ornements, la somptuosité des festins, les largesses à la foule. Æneas Sylvius porte à cinquante mille le nombre des spectateurs qui se pressaient, dans les rues et sur les places publiques de la petite cité de Bâle, pour voir la cérémonie. Mais comme les choses les plus sérieuses ont parfois leur côté plaisant, le spirituel et malin historien a noté que les chantres du pape firent entendre une cacophonie si discordante que les assistants en riaient aux larmes, et que la multitude des curieux but tout le vin qui se trouvait dans la ville (2).

L'élection du duc de Savoie porta la consternation dans la cour d'Eugène IV. Tant que les schismatiques de Bâle étaient restés livrés à eux-mêmes, ils avaient paru aisément méprisables. Mais il ne pouvait plus en être ainsi dès l'instant qu'ils avaient, sous le nom et les insignes séduisants de la papauté, un chef riche et puis-

(1) La manière comment le pape Félix fut reçu en la ville de Bâle, ap. Guichenon, ubi supra, t. IV, p. 319. — Commentarii Pii papæ II, libr. VII, p. 182.

(2) Epist. Æneæ Sylv. de coronat. Felicis, p. 61 et seq. — August. Patric., p. 1585.

sant, renommé par sa sagesse, son expérience, lié par le sang ou l'amitié à toutes les têtes couronnées de l'Europe; et le pape et les cardinaux se montraient saisis d'une égale terreur, en voyant commencer une scission dont il était presque impossible de pressentir le terme et les conséquences. Césarini rassura tout le monde. Longtemps mêlé aux affaires du concile de Bâle, comme président, il savait mieux que personne ce que le crédit de l'assemblée, les intérêts de la politique et la valeur personnelle d'Amé pouvaient prêter de puissance à Félix V et à ses partisans, et il parla ainsi : « Saint Père, trois choses paraissent rendre l'antipape redoutable; ses liaisons avec les princes, son habileté et ses richesses. Eh! bien, tranquillisez-vous, rien de tout cela n'est dangereux pour vous. D'abord, est-il probable que les rois soient disposés à vénérer un pontife qui a tout à coup échangé l'épée contre la houlette du pasteur? ne jugeront-ils pas, au contraire, indigne des fonctions paisibles du sacerdoce, un homme souillé du sang qu'il répandit autrefois sur les champs de bataille? On parle d'affection et de parenté, les princes ne connaissent que l'intérêt. Et quels amis, quels parents ont de l'obligation au duc de Savoie? Pour ce qui est de son habileté; nous avons cru un instant Amé habile, parce qu'il a régné heureusement pendant un grand nombre d'années; mais qu'on réfléchisse un peu et il deviendra clair que la fortune de ce prince tenait moins à son habileté qu'aux embarras de ses voisins. Les querelles des Italiens entre eux, les grandes luttes de la France et de l'Angleterre, ont permis à la Savoie de jouir d'une longue et profonde paix. Nous faisons gra-

tuitement honneur à l'homme de ce qui n'est que le fait des circonstances. Et ses richesses ! nous ne devons en craindre ni la quantité ni l'emploi : la quantité, parce qu'elle est inférieure à la renommée, l'usage, parce que ceux qui ont l'habitude d'accumuler, ne savent point dépenser à propos. Rien n'est plus heureux que d'avoir un rival estimé opulent. On peut être assuré que le besoin ou la cupidité lui attirera beaucoup de solliciteurs et que la déception lui fera beaucoup d'ennemis (1). »

Ce grand cardinal ne se trompait pas. Ni le crédit du concile, ni la haute parenté du duc de Savoie, ni son habileté proverbiale, ni son opulence, n'attirèrent à son obédience les potentats de la chrétienté. La Bourgogne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le repoussèrent avec horreur. La France protesta d'abord. Les ambassadeurs de Charles VII déclarèrent au concile : que le roi très-chrétien était tout disposé à écouter l'Église s'exprimant par l'organe de ses légitimes représentants ; mais que bien des personnes graves doutaient, avec raison, que la déposition d'Eugène et l'élection de Félix V, eûssent été accomplies par l'Église légitimement représentée ; qu'en conséquence, le roi était résolu de persévérer dans l'obéissance d'Eugène IV, jusqu'à ce qu'il eût été éclairé, soit par un concile général nouveau, soit par une assemblée de l'Eglise gallicane (2).

(1) Commentarii Pii papæ II, libr. VII, p. 182. Le même discours est aussi dans les Commentaires édités par Catalano, p. 97, mais avec une forme différente.

(2) Ex Ms. Victor., ap. Spond. Annales, anno 1439, nus 48.

Effectivement Charles VII convoqua à Bourges, vers la fin d'août, une seconde assemblée des prélats de son royaume, pour avoir leur avis, sur les démêlés du concile de Bâle avec Eugène. On y vit les nonces d'Eugène et les envoyés du concile et de son pape. Les docteurs Jean de Ségovie et Thomas de Corcelle, représentaient Bâle; le célèbre théologien, Jean de Turrecremata, était le chef de la nonciature d'Eugène. Nous regrettons de voir ici la papauté venir plaider sa cause devant une de ces puissances terrestres dont elle était naguère l'arbitre souverain. On se crut obligé alors de descendre à de tels débats, pour ne pas laisser le schisme envahir les rois, et contenir par leur influence, dans la soumission à l'Eglise, le clergé et les peuples. Mais il y avait en cela un tacite aveu de faiblesse, dont les gouvernements surent bien se prévaloir, pour s'affranchir d'un reste de dépendance et prendre une attitude fière et hautaine. Nous aurions mieux aimé que, dans cette circonstance, Jean de Turrecremata, au lieu d'argumenter, comme il le fit, avec un incontestable talent contre les docteurs de Félix V, eût simplement lu la bulle, dans laquelle Eugène IV condamnait, avec une énergique indignation, en vertu de son autorité apostolique, l'antipape et ses schismatiques adhérents (1).

Ce fut Thomas de Corcelle qui porta la parole au nom de Félix. Il disserta longuement sur la prééminence du concile général, et s'efforça de prouver que les Pères de Bâle avaient eu de légitimes raisons pour déposer Eugène

(1) Cette bulle est dans Raynald., ann. 1439, nos 35.

et le remplacer (1). Il ne parvint pas toutefois à persuader au roi et à l'assemblée d'admettre, comme justes et saints, les décrets de Bâle et de voir en Félix V le véritable vicaire de Jésus-Christ. Après une délibération de quelques jours, on répondit aux députés de Bâle : qu'on voulait persister dans l'obéissance du pape Eugène, et lui demander de convoquer, au plus tôt, en France, un troisième concile général pour mettre fin au schisme ; qu'en attendant, on priait l'assemblée de Bâle et le seigneur de Savoie, de laisser là les censures et les anathèmes pour s'appliquer à rétablir la paix (2).

Dans une ordonnance datée du 2 septembre 1440, Charles VII notifia à la France cette résolution de son clergé et de son conseil, en ajoutant, qu'il voulait que son intention fût annoncée à tous ses sujets, répondant : « Que nul ne soit sy hardy de dogmatizer ou de prêcher contre sa dite intention ; et que à lettre de quelconque que ce soit, intitulée de quelconque soy-disant avoir droit au papat ne d'autres quelconques sous tiltre de conseil de Basle, ne soit obey en ses royaumes voulans que les usans ou publians aveeques leurs lettres soient preins et punis selon que le cas le requiert (3). »

Ni la décision de l'assemblée de Bourges, ni l'édit royal ne constituaient un triomphe complet pour Eu-

(1) Le discours de Thomas de Corcelle se trouve dans le 3e tome des Libertés de l'Eglise gallicane, aux preuves, part. II, p. 19.

(2) August. Patric., Labbe, t. XIII, p. 1586.

(3) Littera Caroli VII, ap. Martene Thesaurum anecdot., t. II, p. 1749.

gène IV, mais ils étaient une immense défaite pour le concile de Bâle et son pape qui avaient compté emporter l'adhésion de la France. L'Allemagne ne leur fut pas plus favorable. L'empereur Albert, qui avait succédé à Sigismond, venait de mourir à son tour et les électeurs se réunirent, au mois de février 1440, à Francfort, pour lui donner un successeur qui fut le duc d'Autriche, Frédéric. Les députés de Bâle y accoururent pour mettre à profit l'occasion, et engager les princes à répudier la neutralité qu'avait embrassée le défunt empereur. Les électeurs se montrèrent inébranlables et déclarèrent au nom de l'élu et des princes : qu'ils ne s'écarteraient point de la ligne de conduite précédemment adoptée, mais qu'ils feraient leurs efforts pour amener une pacification (1).

Ce mécompte ne fut pas le seul. Frédéric avait indiqué à Mayence, une diète pour le commencement de l'année 1441. La réunion devait être solennelle. On invita le roi de France à y envoyer des représentants. Jean Carvajal, Nicolas de Cusa et Jacques de Ferrare, y vinrent en qualité de nonces du pape Eugène. Le concile de Bâle et Félix y députèrent une brillante légation. Jean de Ségovie, qui avait reçu le chapeau des mains de l'antipape et portait le titre de Saint Calixte, était déjà à Mayence avant l'arrivée des princes; il prétendait exercer les fonctions de légat *à Latere,* il en avait revêtu les insignes, et se disposait à se faire précéder de la croix dans la cathédrale. Mais là, le prévôt de l'église, en l'absence

(1) August. Patric., p. 1582. — Struvii Burkardi corpus hist. german., t. I, p. 841.

de l'archevêque, l'arrêta, et les autres prélats, se joignant au prévôt, le supplièrent de ne pas aller plus loin, parce que l'archevêque professait la neutralité comme les princes, et que tous étaient résolus à ne rien faire qui pût blesser le parti d'Eugène. L'arrivée des princes ne donna pas de grandes espérances à Jean de Ségovie. Il s'aperçut bientôt que les sympathies n'étaient point pour Félix. On ne consentit à lui accorder audience qu'en qualité de nonce du concile, à la condition qu'il se présenterait sans les insignes du cardinalat, et il écrivit aussitôt à Bâle pour demander un renfort de députés choisis parmis les personnages illustres. On envoya le cardinal d'Arles avec Jean de Frisingue, autre cardinal de la facture de Félix. Ceux-ci ne furent pas plus heureux. La diète, il est vrai, accueillit Louis Aleman, comme cardinal, mais elle ne voulut jamais reconnaître son titre de légat *à Latere*. Les envoyés de Bâle refusèrent de se soumettre à ces conditions, les princes insistèrent. Les contestations durèrent plusieurs jours. Les magistrats y mirent fin, en menaçant la députation de lui retirer les sauf-conduits. Forcés de se résigner, les nonces parurent dans l'assemblée, le cardinal d'Arles en tête, comme de simples représentants du concile de Bâle.

On entendit successivement les orateurs des deux partis, en commençant par ceux de Bâle. Louis Aleman, Thomas de Corcelle, Jean Carvajal et Nicolas de Cusa firent tour à tour briller leur éloquence. Mais on écouta avec une faveur plus marquée les défenseurs d'Eugène, et l'on refusa même une seconde audience aux députés de Bâle. La diète ne prit toutefois, pour terminer le schisme, d'autre conclusion que celle d'assembler un

troisième concile général. L'empereur fixa au mois de novembre une nouvelle diète à Francfort, et y assista en personne. On y répéta, pour et contre le concile de Bâle, pour et contre Eugène IV, les même arguments qu'on avait fait déjà valoir à Mayence, et l'on y prit la même conclusion d'assembler ou à Ratisbonne, ou à Trèves, ou à Metz, ou à Augsbourg, ou à Constance, ou à Trente, un troisième concile général. Eugène fut reconnu pour légitime pontife, et l'on décida de ne traiter avec Félix que par intermédiaire, pour ne pas être exposé à lui rendre des honneurs qu'on pût interpréter dans le sens d'une reconnaissance de son titre (1).

On envoya immédiatement à Bâle des ambassadeurs pour proposer ce moyen d'union. L'empereur lui-même s'y rendit, afin d'accélérer par sa présence les délibérations du concile. Les organes de la diète firent valoir que le recours à un troisième concile général était, dans l'état de perplexité où se trouvaient les esprits, le moyen le plus efficace pour fermer la bouche aux récalcitrants, que les consciences troublées ne parviendraient à se calmer que par l'arbitrage d'une autorité dont l'infaillibilité serait incontestable. Cette proposition, que le concile et son pape connaissaient déjà par le rapport de leurs nonces, les atténa. Leurs espérances étaient brisées. Evidemment l'Allemagne n'avait pas confiance en eux ; elle mettait en doute la légitimité de leurs actes et invoquait une autre lumière que la leur pour s'éclairer.

(1) August. Patric., p. 1590-1600. — Gerhard de Roo, hist. Austriac., libr. V, p. 187.

Une autorité est irrévocablement perdue lorsqu'elle est discutée. On le sentait vivement à Bâle, aussi aurait-on voulu trouver un moyen de repousser la fatale proposition de la diète. Les théologiens disputèrent longtemps et avec chaleur sur ce point devant Félix, devant les Pères, et l'on conclut à un refus. Ce fut dans cette occasion que Thomas Hasselbach, un des députés impériaux et un des théologiens les plus renommés de l'Allemagne, s'écria : « Eh! bien, je vois maintenant que les Pères de Bâle ne sont point dirigés par le Saint-Esprit, puisqu'ils rejettent un moyen si raisonnable de pacification » (1). Bien d'autres pensèrent comme lui. Mais ce moyen, réputé alors si raisonnable, n'aurait pas été seulement la mort du concile de Bâle et de son pape, il aurait aussi été celle d'Eugène et peut-être la ruine de toute autorité dans l'Eglise s'il eût été possible de le réaliser. On doutait du concile de Bâle, on doutait du concile de Florence, qui pouvait assurer qu'on ne douterait pas de celui qu'on voulait réunir? Et le cas échéant, dans quel chaos l'Eglise n'aurait-elle pas été précipitée? ce moyen était donc impratiquable.

Cependant l'assemblée et son chef ne s'étaient arrêtés à aucun parti définitif. Lorsque Frédéric arriva près de Bâle, une députation des Pères vint le prier d'honorer la ville de sa présence. Mais il refusa et dit, qu'on pouvait s'entendre avec ses ambassadeurs. Le concile se plaignit amèrement de ce qu'on traitait avec Eugène comme on eût fait avec un vrai pontife romain, tandis qu'on refusait de reconnaître Félix ; que ce n'était pas

(1) Pii II Bulla retract.

là maintenir la balance de la neutralité. Pour toute réponse, Frédéric fit dire par son chancelier, qu'il ne pouvait rien changer aux conclusions de la diète. Toutes ces doléances n'avançaient point les choses, et la visite de l'empereur à Bâle était au prix d'une réponse favorable à la proposition de la diète. Les députations se résignèrent donc à la nécessité, et par un décret où l'éloge du monarque et des princes se mêlait à de stériles protestations en faveur de l'œcuménicité du concile de Bâle, l'assemblée déclara qu'elle consentait à se transporter dans une autre ville d'Allemagne, au gré de l'empereur, moyennant que le prince assisterait au concile, et procurerait aux Pères toutes les garanties nécessaires (1).

Malgré l'immense concession qu'il exprimait, ce décret ne répondait point encore aux intentions de la diète qui voulait non une continuation du concile de Bâle, mais un concile nouveau et indépendant de tout autre concile. Toutefois Frédéric ne crut pas devoir pousser ses résistances plus loin, et consentit à venir à Bâle où il fit son entrée entouré de toutes les pompes religieuses. Il confessa l'œcuménicité de l'assemblée, mais aucune considération ne put l'engager à condamner Eugène IV, pour reconnaître son rival, et il se contenta d'exhorter à la paix. Il visita pourtant Félix, mais simplement comme prince, sur le soir, sans pompe, il ne lui rendit aucun honneur et ne se servit dans l'entretien qu'il eut avec lui d'aucune des qualifications qu'on a coutume d'accorder au chef de l'Eglise (2).

(1) Ampl. Collect., t. VIII, p. 959.

(2) August. Patric., t. XIII, p. 1603 et seq. — Æneas Sylvius

L'opinion abandonnait visiblement le concile de Bâle, et le parti de Félix à peine formé était déjà en décadence. L'obédience de l'anti-pape ne s'étendit jamais au-delà de la Suisse, de la Savoie, du Piémont, de la Bavière, de la Pologne. Elle compta quelques illustres universités, comme celles de Paris, de Vienne, d'Erfurt, de Cologne et de Cracovie, que flattait l'idée de la supériorité du concile sur le pape. Hors de là, tout ce qui n'embrassa pas la neutralité suivit invariablement l'obédience d'Eugène (1). Césarini connaissait bien Félix quand il soutenait que ce pontife ne ferait aucun sacrifice d'argent. L'ex-duc, en effet, dans sa nouvelle position, usait avec parcimonie des riches trésors qu'une administration de quarante ans lui avait permis d'accumuler, et ne savait nullement s'en servir pour se créer des partisans. Il rejeta une demande de 3,000 francs que lui fit le roi Charles VII, et ce refus, au dire d'un historien contemporain bien informé, ne fut pas étranger au parti que prit ce monarque de rester fidèle à Eugène IV (2).

Visconti, qui mettait les intérêts de sa politique avant tout, lui fit proposer de se ranger sous son obédience, à la condition, pour Félix, de payer par mois une somme de 13,000 florins pour l'entretien de 4,000 hommes d'armes, et d'avancer l'argent des premiers mois, soit

in Europa, c. XLII. — Idem, Commentariis à Catalano editis, p. 102.

(1) August. Patric., p. 1587 et 1588. — Pii II Commentar., libr. VII, p. 181 et in Europa, c. XLII.

(2) Pii II Comment., libr. VII, p. 183.

pour le garantir, lui Visconti, du danger auquel allait l'exposer son adhésion au parti du schisme, soit pour l'aider à conquérir les provinces de l'Église romaine; car il promettait de rendre Félix maître de la ville de Bologne. Le secrétaire de Niccolo Piccinino, général de l'armée milanaise, était là réclamant, au nom de son maître, le montant des dépenses déjà faites. On rédigea plusieurs projets de traité, des ambassades et des lettres furent échangées ; les cardinaux et les amis de Félix le pressaient d'accepter les conditions proposées, parce qu'avec le duc de Milan on aurait bientôt le roi de Naples et une notable portion de l'Italie. Félix hésita longtemps, et quand il céda enfin, ce fut pour promettre au duc de Milan, à titre de subside, 50,000 florins, trois semaines après qu'il aurait reconnu son obédience et consigné Bologne, puis 50,000 autres pris sur les revenus de cette ville et des cités environnantes, et payables en différents termes. Evidemment un homme aussi fin que Visconti ne pouvait se contenter de promesses si vagues et qui sentaient à ce point la défiance. Ses ambassadeurs ne parurent plus à Bâle (1).

Félix manquait absolument de libéralité. Quand on lui demandait de l'argent, il avait l'habitude de répondre : « J'ai des enfants, je ne veux pas les réduire à la pauvreté (2). » Du reste, Félix ne cherchait nullement à relever sa dignité par la noblesse du caractère. Il semblait

(1) August. Patric., p. 1595.

(2) Solebat Amedeus dicere, cum aurum ab eo peteretur, pulcherrimam sibi sobolem esse, nolle se filios inopes relinquere. (Pii II, Commentar., libr. VII, p. 183.)

s'étudier à faire les volontés d'une assemblée qui comptait à peine deux évêques pour cent ecclésiastiques du second ordre : il se résignait à n'apposer son nom dans les actes qu'après celui du concile ; souffrait que l'auditeur de la chambre exerçât devant lui une juridiction indépendante de son autorité. Ce fonctionnaire poussa un jour l'insolence jusqu'à rejeter et rayer du registre une lettre apostolique qui chargeait le cardinal d'Arles de présider en l'absence du pape, prétendant qu'elle n'était point d'un style convenable, et Félix dévora cet affront sans se plaindre. On lui refusa de s'approprier, dans la province de Savoie, les réserves, bien que ce fût un privilége des pontifes romains, et il ne réclama point. Comme le souverain pontificat ne fournissait presque aucun revenu, que la provision du cinquième et du dixième denier sur les bénéfices était mal payée, il était sans cesse obligé de mendier des subsides auprès de l'assemblée, qui lui faisait acheter, par d'odieuses discussions, les mesquines faveurs qu'elle accordait. Félix supportait tout avec patience. En général, dans toutes les occasions où son autorité se trouvait en contact avec celle de l'assemblée, il ne montrait qu'une humble condescendance, se hâtant de s'effacer lui-même, pour ne pas froisser sa fière et ombrageuse protectrice. Son rôle, au concile, était si petit, qu'on le consultait à peine dans les délibérations les plus importantes. On agita même la question de nommer quatre présidents, et si l'on ne donna pas suite à ce projet, ce fut moins à cause de l'opposition qu'y firent Félix et le cardinal d'Arles, qu'à cause de la difficulté où l'on se vit de trouver, pour l'Italie et l'Espagne, deux présidents qui ne fussent pas

sujets du roi d'Aragon (1). C'est ainsi que les dignités s'avilissent et que les caractères se dégradent quand ils ne sont plus à leurs places. (*Pièces justificatives n° 2.*)

Heureusement, l'Eglise, affligée par un tel scandale, pouvait reposer ses yeux sur le magnifique spectacle qu'offraient alors l'Orient et l'Occident rassemblés autour d'Eugène IV pour s'unir. Nous avons vu le concile de Ferrare commencer le 8 janvier 1438. Trois jours après, il comptait cinquante-six prélats mitrés. Au bout de deux mois, lorsque les Grecs arrivèrent, l'assemblée offrit l'imposante réunion de cent soixante Pères, non compris les représentants de l'église orientale(2). Jamais, dans ses plus beaux jours, le concile de Bâle n'avait présenté un pareil nombre de prélats. La Grèce avait envoyé tout ce qu'elle possédait de plus distingué dans les sciences et dans les lettres. De son côté, Eugène avait appelé tous les hommes qui honoraient alors l'Italie par leurs lumières(3). Albergati, Giuliano Césarini brillaient en tête des Latins. Il faut y joindre Ambrogio Traversari. Ce docte camaldule, après l'accomplissement de la mis-

(1) August. Patric., p. 1583-1606.

(2) Labbe, t. XIII, p. 890 et 905. — La Vie d'Eugène IV, ap. Murat., t. III, part. II, p. 870, dit : Fuerunt centum et trigenta mitræ numeratæ. Page 871, il est dit qu'à Florence : Fuere centum vigenti mitræ. Le Proemium in concilii Basiliensis historiam, par le card. Capranica, dans Catalano, p. 233, dit que : Fuerunt in illo concilio aliquando usque ad centum prælati ve circa, computatis cardinalibus XI munero. Ce qui prouverait que le nombre des Pères fut très-variable.

(3) Vespasiano in Commentario della vita di papa Niccolo V, ap. Murat., t. XXV, p. 272.

sion qui l'avait conduit à Bâle, puis de là en Allemagne, auprès de l'empereur Sigismond, était venu se renfermer dans sa chère solitude de Fontbonne, pour y vaquer aux paisibles exercices de la piété et de l'étude. Il s'y applaudissait d'avoir retrouvé le calme et il s'y croyait en sûreté contre la tyrannie des affaires extérieures, quand les ordres du souverain pontife vinrent l'arracher de nouveau à son recueillement et le transporter à Ferrare (1).

Les solennités de la première session furent suivies d'un long repos. Soit que les Grecs redoutassent d'engager les débats, soit que les Latins voulussent attendre l'arrivée des prélats qui siégeaient à Bâle, il n'y eut point de réunion publique jusqu'au mois d'octobre et l'assemblée tomba dans une inaction que l'on ne savait comment expliquer, et contre laquelle le pape réclamait en vain (2). On utilisa pourtant ce repos en tenant des conférences privées dont la procession du Saint-Esprit, le purgatoire, la vision béatifique, la suprématie du pontife romain, la matière de l'Eucharistie, devaient être l'objet. Pour soutenir la discussion, on nomma de part et d'autre, seize théologiens. Les actes latins ne désignent point les noms des docteurs occidentaux qui eurent l'honneur de disputer avec les orientaux ; les actes grecs disent simplement qu'il y avait deux cardinaux, deux archevêques, deux évêques, deux abbés, deux religieux, deux notaires (3). Ambrogio Traversari, par son habi-

(1) Epist., libr. IV, ep. XIV et libr. X, ep. IX.
(2) Syropule, section VI., c. v. — Labbe, XIII, p. 909.
(3) Labbe, t. XIII, p. 26. Nous avons deux actes authentiques

leté dans l'une et l'autre langue, servait d'interprète aux deux partis (1).

D'abord on employa beaucoup de temps à s'accorder sur la question de savoir quels points on aborderait. Les Grecs refusaient obstinément de traiter ce qui concernait la procession du Saint-Esprit. Enfin ils consentirent à discuter l'article du purgatoire et celui de la béatitude céleste. Les Latins ayant exposé sur ces deux points la doctrine de l'Eglise romaine, les Grecs répliquèrent que la croyance des Latins différait peu de la leur, et promirent de donner leur réponse par écrit. On crut un moment qu'on allait s'entendre, mais la réponse écrite des Grecs ne fut pas satisfaisante. Ils admettaient bien, entre le ciel et l'enfer, un lieu mitoyen de souffrance, où les âmes, non entièrement purifiées du péché, descendent temporairement pour achever leur expiation, et où elles ressentent la salutaire efficacité des prières et des sacrifices de l'Eglise militante, mais ils excluaient de ce lieu la peine du feu qu'ils réservaient exclusivement pour l'enfer et pour le temps où les âmes damnées seront réunies aux corps par la résurrection. Ils ajoutaient que les démons sont comme revêtus de chair, afin de devenir par là sensibles à l'action du feu éternel. On ne put s'accorder sur ce point. Ils admirent toutefois,

différents du concile de Florence : les actes latins rédigés par André de Sainte-Croix, et les actes grecs anonymes dans Labbe. Mais nous avons trouvé dans la Bibliothèque Magliabecchi de Florence 2 vol. in-4 imprimés par Etienne Poulin, sans date ni nom de lieu, renfermant les actes édités par Labbe, avec le nom d'un Joseph Græco évêque de Methone, dans la préface.

(1) Epist. Ambro. Travers., libr. XIII, ep. XXXIV.

après une longue controverse, que les âmes des justes entrent, immédiatement après la mort, en possession de la perfection du bonheur céleste, et que leurs corps, après la résurrection, participeront à cette plénitude. Tel fut le résultat de ces conférences qui, dégénérant en altercation, se terminèrent à cette unique conclusion (1).

Le concile entrant alors en activité, on nomma de part et d'autres six docteurs pour discuter, en présence des Pères rassemblés, les matières convenues. Les docteurs latins furent le cardinal Césarini, André, archevêque de Rhodes, Louis, évêque de Forli, Pierre Perquiere, Jean de Turrecremata et Jean de Montenero (2). De ces six docteurs, Césarini était sans contredit le plus illustre. Un historien grec le désigne comme le plus éminent des théologiens latins (3). La valeur des trois suivants ne nous est connue que par le fait du choix qu'on fit d'eux en cette occasion. Quant à Turrecremata et à Montenero (4), ils passaient pour d'habiles controversistes, et ils avaient déjà fait avec éclat leurs preuves dans le concile de Bâle, où ils s'étaient montrés le boulevard de l'autorité pontificale (5). Nous ne voyons

(1) Acta græca, ap. Labbe, t, XIII, p. 26 et seq.

(2) Ambrosii Travers., epist., libr. I, ep. XV et lib. III, ep. XLIV, et acta latina, ap. Labbe, t. XIII, p. 918.

(3) Michel Ducas, hist. c. XXXI.

(4) Voir ce qu'en dit Tiraboschi, t. VI, libr. II, p. 281.

(5) Le card. Capranica eut aussi l'honneur de défendre la cause latine; mais comme son nom ne figure point parmi les six champions cités, il faut supposer qu'il devait simplement, ainsi que Thomas de Sarzane et quelques autres, suppléer aux absents. (Voir Catalano, Vita et scripta Dominici Capran., card., p. 71).

point, dans cette deuxième phase de la controverse, Ambrogio Traversari prêter aux argumentateurs les secours de sa science hellénique. Notre docte camaldule était alors absent du concile, à cause de sa santé, et la charge d'interprète fut dévolue à Niccolo Sagundino de Negrepont, philologue qui avait accompagné l'empereur grec en Italie, et qui, non moins habile que le camaldule, rendait avec une fidélité et une promptitude merveilleuse, ce qui était dit dans l'un et l'autre idiome. Toutefois, Ambrogio, de retour à l'assemblée, suppléa souvent à Sagundino (1). Au surplus, Traversari n'était pas seulement un écho précieux qui répétait à l'assemblée les arguments qui se heurtaient dans la discussion, il prenait encore à la controverse une part active, soit par sa science théologique, soit par les lumières que lui fournissaient ses connaissances exégétiques. On peut juger de sa valeur comme dialecticien par ces mots d'une lettre que lui écrivait le cardinal Césarini sur l'ordre d'Eugène IV : « Cher Père, sitôt mon message reçu, hâtez-vous de vous mettre en route..... Je vous supplie et pour votre honneur et pour votre devoir de venir sans retard, parce que votre présence est ici souverainement nécessaire, et je crains fort que les affaires ne souffrent beaucoup d'une plus longue absence de votre part (2). »

Les Grecs choisirent aussi, de leur côté, six docteurs

(1) Magnum. chron. Belgicum ap. Pistorium rer. German. script., édit. de Ratisbonne, t. III, p. 406. — Apostolo Zeno, Dissertazioni Vossiane, t. I, p. 333. — Mehus vita Ambrosii camald., p. 432.—Vespasiano, Commentar. della vita di papa Niccolo V, p. 272.

(2) Epist., libr. XXIV, ep. Cesarini ad Ambros., p. 975.

parmi lesquels se faisaient distinguer Marc, archevêque d'Ephèse, Isidore, métropolitain de Kiow en Russie, Bessarion, archevêque de Nicée et le philosophe Gémiste Pléthon (1). Marc d'Ephèse était un prélat d'une grande érudition (2). Orateur disert, dialecticien habile et retors, formé à cette école théologique qui, chez les Grecs, s'exerçait depuis des siècles, sur les matières les plus subtiles de la métaphysique; sophistique comme tous les esprits faux; défendant la doctrine orientale comme un avocat soutient une cause; disputant pour ne pas avoir tort, ne cédant à aucun argument, ne rougissant d'aucune mauvaise raison; attaché aux erreurs de l'Eglise grecque comme au palladium de son pays, et quand l'Islamisme achevait d'envahir l'Orient, repoussant la doctrine latine comme le seul péril qu'il eût à craindre; il y avait dans Marc d'Ephèse un mélange bizarre d'orgueil et de mauvaise foi, de fanatisme et de haine qui en faisait, au quinzième siècle, le représentant parfait de ce génie fatal qui avait, six cents ans auparavant, provoqué la séparation des deux églises.

Isidore avait vu le jour à Thessalonique. D'abord moine de Saint-Basile, il était devenu abbé de Saint-Démétrius à Constantinople, d'où son mérite l'avait élevé sur le siége métropolitain de Kiow (3). Théologien non moins savant, orateur aussi éloquent que Marc d'Ephèse; il lui était bien supérieur par la religion, le bon sens et le caractère.

(1) Labbe, p. 35 et 919. — Syropule, sect. VI, c. XIII.
(2) Michel Ducas, Hist. byzant. c. XXXI.
(3) Ciacconius, t. IV, p. 903.

Digitized by Google

Georges Gémiste Pléthon jouissait d'une immense réputation comme philosophe, on le connaissait moins comme théologien. Né à Lacédémone vers le milieu du siècle précédent, il était resté dans cette ville de province, n'ambitionant pas un théâtre plus éclatant, et recherchant la science plutôt que la gloire. Celle-ci pourtant était venue à lui. Pléthon avait été le maître d'une foule de disciples célèbres qui s'étaient chargés de porter son nom au loin. Il survivait presque à tous, et touchait à sa quatre-vingt-dixième année; mais il conservait, à cette extrémité de la vieillesse, la verdeur du jeune âge et toute la force de son esprit. Il s'était voué de préférence à l'étude de la philosophie platonicienne, presque inconnue jusque là aux savants italiens, chez lesquels Aristote régnait en souverain. L'ambition de Gémiste était de détrôner le chef des Péripatéticiens et de le remplacer par l'élève de Socrate. Il traitait de paradoxe l'opinion de ceux qui pensaient qu'on pouvait concilier les deux sages; se moquait d'Aristote, de ses admirateurs, de ses disciples, et parvint à allumer entre les savants une guerre acharnée (1).

Malgré son incontestable supériorité comme dialecticien, nous ne voyons pas que Gémiste Pléthon ait lutté personnellement dans les discussions publiques qui s'engagèrent. Son grand âge, sa qualité de laïque s'y opposèrent, sans doute, mais il avait une grande autorité dans le conseil privé, et on le consultait surtout dans les circonstances difficiles. Du reste, Gémiste Pléthon

(1) Tiraboschi, libr. II, p. 349. — Ginguené, Hist. littér. de l'Italie, 1re partie, c. XVIII et XX.

s'était montré partisan peu chaud de la tenue d'un concile général ; une union solide avec les Latins lui semblait tout aussi impossible qu'une conciliation entre les chefs des deux écoles philosophiques. il était attaché de cœur aux dogmes grecs et les professa jusqu'à la fin de sa vie (1).

Mais le plus intéressant des doctes champions fournis par l'Orient était l'archevêque de Nicée. Né à Trébizonde en 1395, il y passa les premières années de sa vie. Il vint ensuite à Constantinople, suivit les leçons de Georges Chrysoconcis, celles des savants les plus renommés de l'époque, et embrassa l'ordre de saint Basile. Il avait déjà obtenu de grands succès dans la poésie et l'éloquence, lorsqu'il conçut le goût d'études plus sérieuses. Il se rendit en Morée pour y entendre Gémiste Pléthon, qui l'initia à la doctrine platonicienne. Son admiration et son amour pour cet habile maître n'avaient pas de bornes ; il le regardait comme son père, et ce fut à la recommandation de son enthousiaste disciple que Gémiste dut l'honneur d'être choisi au nombre des défenseurs de la foi grecque (2). Aux connaissances les plus étendues et les plus variées, Bessarion joignait un sens droit, des idées élevées, un caractère plein de noblesse et de franchise, des manières attrayantes. Avec de telles qualités, Bessarion était peu fait pour les luttes prolongées. Aussi, après une seule séance où il dé-

(1) Syropule, sect. VII, c. VIII et X ; sect. VIII, c. VII et sect. IX, c. XI.

(2) Luigi Bandini, De vita et rebus gestis card. Bessarionis, in-4, Romæ, 1777, p. 1-8.

ploya une dialectique vive et pressante, se renferma-t-il dans le rôle d'une médiation pacifique. Celui d'athlète du schisme était réservé à Marc d'Ephèse.

La discussion s'engagea le 14 octobre 1438. On avait laissé aux Grecs le choix de l'attaque ou de la défense, ils choisirent l'attaque et commencèrent à demander raison aux Latins de l'addition *Filioque* au symbole. Cette manière d'aborder les questions en litige avait été combattue par Bessarion dans le conseil des Grecs, comme étant défavorable à la cause de l'Eglise orientale. Il voulait, lui, que l'on commençât par examiner la doctrine exprimée par le *Filioque* : car, disait-il, il convient d'attaquer par le côté qui peut nous dispenser d'un second combat. Or, si nous prouvons que la doctrine du *Filioque* est fausse, il ne sera plus besoin d'établir que ces mots n'ont pas pu être ajoutés au symbole. Une seule action aura suffi pour terminer la lutte. Si au contraire, nous débutons par attaquer l'illégitimité de l'addition, quand bien même la victoire serait à nous, il resterait toujours à prouver que la doctrine du *Filioque* est fausse (1). Cette tactique était la plus naturelle et la plus raisonnable, mais elle ne fut pas adoptée. Les Grecs eurent lieu de s'en repentir.

Cependant, de prime abord, les Grecs obtinrent quelques succès ; ils citèrent, avec triomphe, les décrets des conciles et des anciens Pères qui défendaient expressément de rien ajouter au symbole. Seulement, en lisant la définition du deuxième concile de Nicée, ils furent

(1) Syropule, sect. VI, c. XII. — Labbe, t. XIII, c. II, p, 1232, epist. Bessarionis.

un instant troublés par la production d'un très-ancien manuscrit, dans lequel on montra le mot *Filioque*, et par l'allégation de la chronique Martinienne qui affirmait que le concile lui-même était l'auteur de l'addition (2). Mais cet incident n'eut aucune suite. Dans une question si grave, des témoignages, dont l'authenticité avait un très-besoin d'être prouvée, ne pouvaient faire une difficulté sérieuse. Les Latins comprirent bien vite qu'ils lutteraient faiblement avec de tels moyens, et qu'il fallait justifier, par d'autres arguments, l'intercalation dans le symbole romain, de la parole qui ne se trouvait point dans la profession de foi orientale.

Ils l'essayèrent d'abord, en disant, que ces mots *Filioque* n'étaient point une addition, mais une simple explication, et que fussent-ils une addition, l'Eglise romaine avait pu les ajouter pour obvier aux erreurs, vu que la prohibition portée par les anciens conciles de rien ajouter au symbole catholique ne s'adressait qu'à des autorités subalternes, et non à l'autorité de l'Eglise. Il y avait, dans cette manière de raisonner, l'élément d'une bonne réponse, mais tel qu'on le présentait, l'argument manquait de clarté et de précision. Les Latins entendaient-ils, par explication, un développement de la foi, une expansion de la doctrine chrétienne? Ils prouvaient bien que le *Filioque* n'était point l'expression d'un dogme étranger au symbole, mais ils ne prouvaient pas que ces mots n'étaient point une addition introduite dans le texte de la profession de foi. Enten-

(1) Acta græca, p. 83; acta latina, p. 932. — Inter epist. Ambr. Camald., lib. XXIV, epist. V et VI.

daient-ils, par explication, un commentaire, une exégèse de l'article concernant la troisième personne divine? Ils pouvaient bien établir que l'Eglise latine n'errait pas en prononçant le *Filioque*, mais ils ne montraient pas qu'elle avait eu le droit de le faire entrer dans le symbole. Quant à la faculté d'ajouter au symbole, faculté que les prohibitions synodales avaient dû, disait-on, laisser à l'Eglise, c'était là, sans doute, le vif de la question. Mais les Latins réclamaient cette faculté pour l'Eglise romaine, et aux yeux des Grecs, l'Eglise romaine ne constituait point l'Eglise universelle.

Bessarion reprit ces raisonnements et répondit que le *Filioque* était non une explication, non un commentaire, mais une véritable addition, parce qu'il exprimait un dogme nouveau ; qu'en conséquence, l'Eglise romaine n'avait pu se permettre de l'introduire dans la profession de foi catholique, parce que l'Eglise romaine n'était point l'Eglise universelle. Qu'au reste, à supposer que le *Filioque* fût une explication, une exégèse orthodoxe de l'article concernant la troisième personne divine, aucune raison ne pouvait en justifier l'insertion dans le symbole, parce que la défense d'y rien ajouter était absolue.

Cette brillante réplique n'avait pas seulement pour effet de réduire à néant la distinction d'addition et d'explication alléguée par les Latins, elle attaquait en principe l'autorité même de l'Eglise romaine, et mettait les défenseurs du *Filioque* dans une position difficile. Ce fut au tour des théologiens latins d'être troublés. Il y eut un moment de silence dans l'assemblée, pendant lequel les docteurs et les cardinaux s'approchèrent du

pape pour le consulter (1), et après quoi, André de Rhodes disserta sur la nature de la procession du Saint-Esprit, ce que les Grecs trouvèrent ne pas aller au but. De fait, les raisonnements d'André de Rhodes ne touchaient pas à la question telle qu'elle avait été posée par l'archevêque de Nicée. Mais il y avait, dans l'argumentation de ce prélat, un côté vulnérable par où on pouvait l'aborder avec avantage. Bessarion prétendait que, la défense de rien ajouter au symbole catholique étant absolue, l'Eglise universelle elle-même ne pouvait y faire aucune addition. Sans doute le docteur grec n'était pas libre de répudier ce principe qui était celui de son Eglise, mais on est étonné qu'un dialecticien de sa force, n'ait pas au moins réservé ce point, qu'il jugea plus tard insoutenable, et qu'il n'ait pas porté le débat tout entier sur le terrain de l'Eglise romaine, où il aurait pu rudement mener ses adversaires.

La perspicacité des Latins aperçut bien vite la fausse position que prenaient les Grecs; l'évêque de Forli montra que l'Eglise en général ne peut être dépouillée de la faculté d'ajouter au symbole, parce qu'elle a essentiellement le droit de déterminer, quand les circonstances l'exigent, quelles sont les vérités de foi (2). Ainsi la discussion se resserrait et se fixait sur le point capital. Il ne s'agissait plus, pour les Grecs, de citer des canons de conciles et des textes de Pères qu'on pouvait expliquer à sa manière, mais d'établir péremptoirement, que, de-

(1) Acta græca, p. 130-154. — Acta latina, p. 939.
(2) Acta græca p. 170 et acta latina, p. 945.

puis le septième concile général, l'Eglise avait perdu le droit de définir. En vain Marc d'Ephèse s'écriait : « Effacez du symbole l'addition *Filioque*, rétablissez la simplicité primitive de la profession de foi, et l'union est consommée. » Le cardinal Césarini répliquait à son tour : « Examinez! examinez! si l'addition est blasphématoire retranchez-la, mais si elle est sainte, admettez-la (1). » Les Grecs étaient de la sorte forcés d'entrer dans l'examen du dogme exprimé par le *Filioque*. Ce que Bessarion avait prévu arrivait; on se voyait obligé de recommencer une nouvelle lutte, sans être sorti victorieux de la première. Les champions grecs n'avaient point envie de rengager le combat et s'écriaient : « Quel besoin de rester ici pour entendre et dire de vaines paroles? Les Latins ne nous persuaderont point, et nous ne saurions avoir la prétention de les convaincre. Retournons dans nos foyers (2). » Mais l'empereur tint ferme et voulut que ses compatriotes discutassent l'orthodoxie du *Filioque;* seulement il demanda que la controverse, jusque-là publique, fût à l'avenir privée (3).

Ce fut là le dernier acte de l'assemblée à Ferrare. La peste qui désolait alors cette ville, et la guerre qui s'en rapprochait, déterminèrent Eugène IV à transférer le concile à Florence. Les Grecs n'accueillirent d'abord qu'avec méfiance et déplaisir le projet de changer de lieu; mais ils furent bientôt forcés de s'y résigner, parce

(1) Acta græca, p. 211.

(2) Acta græca, p. 211 et la lettre de Bessarion, ubi supra, p. 1240.

(3) Acta græca, ubi supra, p. 211 et 214.

que le pape leur déclara, qu'il ne pouvait payer plus longtemps à Ferrare les subsides convenus, et qu'il en était réduit lui-même à accepter un prêt de 40,000 florins que la république de Florence lui offrait, à la condition que le concile viendrait s'établir à Florence. Il s'engagea, du reste, à leur fournir 12,000 florins avec deux galères pour la défense de Constantinople, promit que rien ne manquerait à leurs besoins, et qu'au bout de trois ou quatre mois, unis ou non, ils auraient la liberté de retourner dans leur pays. Une bulle annonça à la chrétienté que le concile tiendrait à l'avenir ses séances dans la capitale de la Toscane (1).

La république florentine était alors présidée par le célèbre Cosimo, le chef de cette grande famille de Médicis qui devait donner des pontifes à l'Eglise, des rois à la France, et attacher éternellement son nom à la renaissance des lettres et des arts. Jusqu'au milieu du XIVe siècle, le rôle politique des Médicis n'avait été qu'un rôle très-secondaire. Salvestro, l'aïeul de Cosimo, commença à prendre une part marquée aux affaires publiques. Avant d'aspirer au gouvernement de l'Etat, les Médicis travaillaient, dans l'active obscurité du négoce, à acquérir la puissance des richesses, la première et la plus respectée des puissances dans une république. Giovanni, fils de Salvestro, s'approcha plus près du pouvoir, il ne put toutefois l'enlever aux Albizzi qui le possédaient alors, et surent le conserver pendant le long espace de cinquante-quatre ans. C'est à Cosimo qu'était réservée la gloire de le fixer dans les mains des Médicis. Maître de

(1) Acta græca, p. 215 et acta latina, p. 1439.

la plus grande fortune qu'un particulier eût acquise jusque-là (1), et sachant en user avec une libéralité éclairée, sa popularité et son crédit devinrent immenses, et il put songer à supplanter ses rivaux. La lutte fut longue et le succès longtemps douteux. Bien que subjugués par les brillantes qualités de Cosimo, les Florentins, accoutumés à l'empire des Albizzi, se résignaient mal à être gouvernés par d'autres mains. Un moment les Médicis se virent sur le point de succomber sans retour. En 1433, Rinaldo des Albizzi, à la tête de sa faction, se rendit maître des élections. Cosimo, arrêté par ses adversaires, courut le danger de perdre la vie, et fut condamné à un exil de dix ans. Mais il en revint au bout d'un an, rappelé par ses concitoyens qui le reçurent en triomphe et exilèrent les Albizzi à leur tour. Dès ce jour, une suite non interrompue de prospérités avait commencé pour Cosimo. Lorsque le concile de Ferrare vint chercher un asile à Florence, ce magistrat venait d'être élu, pour la seconde fois, gonfalonier de la république. Il reçut cette vénérable réunion de prélats des deux Eglises, aux frais de la ville, avec une royale splendeur, prit soin que personne ne manquât de rien, et avança au pape les sommes nécessaires pour la subsistance des Grecs, pendant la durée du concile (2).

(1) Ditissimus omnium apud Italos ac fortasse apud exteras quoque nationes (Platina in Martinum V).— Jacob. Philippi Bergomensis chron. supplem. libr. XV, p. 358.

(2) Anonym., Istorie di Firenze, ap. Murat., t. XIX, p. 981 et seq. — Magni Cosmi Medici vita, Pisis, 1789, 2 vol. in-4, par Angelo Fabronio, p. 72 et 136, t. I.— Scipione Ammirato, Istor. Fiorent., lib. XXI, p. 16.

Le déplacement d'un si grand nombre de prélats, le temps qu'il fallut pour s'établir dans la nouvelle résidence, interrompirent trois mois la discussion commencée; on ne put la reprendre que le 2 mars 1439. Repoussés dans l'attaque qu'ils avaient dirigée contre l'addition du *Filioque* au symbole catholique, les Grecs se présentèrent pour montrer que cette expression n'était point orthodoxe, c'est-à-dire que le Saint-Esprit ne procédait pas du Fils. Ce fut Marc d'Ephèse qui aborda ce point capital. Il eut pour adversaire, du côté des Latins, Jean de Montenero. Quoique l'empereur eût témoigné le désir que les conférences fussent privées, le pape persista à vouloir qu'elles continuassent publiquement (1). Ici tout semblait annoncer que la nouvelle carrière, dans laquelle allaient s'engager les théologiens rivaux, serait plus vaste que la première, elle fut néanmoins plus rapidement parcourue; la lutte offrit moins de péripétie, et l'issue en fut plus décisive encore pour les champions latins. Sommé de donner les preuves sur lesquelles s'appuyait le dogme romain du *Filioque*, Jean de Montenero cita successivement des textes de presque tous les Pères orientaux, par lesquels il démontra que la tradition grecque était d'accord avec la tradition latine pour dire que l'Esprit-Saint reçoit du Fils aussi bien que du Père.

Marc d'Ephèse essaya d'abord de se défendre à l'aide de l'exégèse, mais il ne put tenir longtemps contre la clarté des passages énoncés, et il accusa les Latins d'avoir corrompu les manuscrits des Pères. Ce subterfuge, in-

(1) Acta græca, p. 235 et acta latina, p. 1033.

voqué en désespoir de cause, ne pouvait pas même être pour lui d'une ressource passagère. Ses collègues les plus sages ne souffrirent pas qu'il prétendît réfuter leurs adversaires en inculpant leur loyauté, et lui donnèrent un solennel démenti. Marc d'Ephèse parut plus heureusement inspiré en faisant aux Latins la difficulté suivante : « Pour soutenir la procession du Saint-Esprit comme vous l'entendez, vous ne pouvez éviter l'un de ces deux écueils : Ou il faut que vous supposiez deux principes divins, et dans ce cas votre système brise l'unité divine; ou bien, pour maintenir l'unité divine, il faut que vous fassiez du Fils et du Saint-Esprit des attributs du Père, et dans ce cas votre système détruit la trinité des personnes. » Mais Jean de Montenero eut le bonheur de montrer clairement, et à l'instant même, qu'il ne peut y avoir dans Dieu un double principe supposé par le système latin, d'abord, parce que le Saint-Esprit, étant l'amour du Père et du Fils, est produit par une seule et unique puissance, celle de l'amour; ensuite, parce que le Verbe divin, n'ayant rien qu'il ne tienne du Père, le Saint-Esprit, qui est dit procéder du Fils, n'a et ne peut avoir qu'un seul principe originel (1). L'objection s'en allait en fumée.

Cette réponse remplit de joie les Grecs qui voyaient par là tomber un des plus grands obstacles à l'union. Mais elle ne satisfit point Marc d'Ephèse qui, ennemi de toute conciliation, n'avait visé qu'à un seul but, celui d'embarrasser son adversaire. Après quelques répliques

(1) Acta græca, p. 235-386, passim. et acta latina, p. 1034-1102 passim.

qui amenèrent de nouvelles et victorieuses réponses, il ne reparut plus aux séances du concile.

La discussion avait pris vingt-quatre conférences, tant à Ferrare qu'à Florence. De la part des Latins, elle fut conduite avec habileté, franchise et science. Bessarion accusa plus tard Marc d'Ephèse d'avoir gâté la partie des Grecs (1). Mais il est permis de croire que ce fut la cause qui fit défaut au défenseur, plutôt que le défenseur à la cause. Du reste personne, après ce théologien, n'essaya de faire mieux que lui. La retraite de Marc d'Ephèse mit fin à la lutte. Les Grecs déclarèrent qu'ils renonçaient à toute dispute et voulaient recourir à des moyens pacifiques pour arriver à l'union. D'ailleurs leurs principaux défenseurs, comme l'archevêque de Kiow et Bessarion, étaient convaincus de l'orthodoxie des Latins (2). L'empereur et le patriarche inclinaient visiblement du côté de ces deux savants hommes.

Cependant, bien que réduite au silence, la majorité des Grecs restait attachée à l'erreur nationale. « Tout a été dit de notre part, s'écriait-elle, nous avons exposé notre foi telle que l'ont enseignée les sept premiers conciles généraux; que les Latins trouvent un moyen de s'unir à nous, ou qu'ils nous permettent de regagner nos foyers (3). » Les Latins répliquaient de leur côté : « Vous avez entendu nos réponses à vos objections, admettez nos dogmes, s'il vous semble que nous en ayons prouvé l'orthodoxie, sinon rentrez avec nous dans la carrière de

(1) Epist. Bessarionis, p. 1234.
(2) Acta græca, p. 383 et 387.
(3) Acta græca, p. 387 et Syropule, sect. VIII, c. VIII.

la controverse. » Les Grecs n'avaient rien à opposer à ce raisonnement. Le pape alla jusqu'à proposer de terminer le débat en demandant à chaque membre du concile, en pleine séance, qu'il fît connaître, sous la foi du serment, lequel du sentiment des Grecs ou du sentiment des Latins lui semblait le plus vrai (1). Mais les Grecs rejetèrent cette voie. Bessarion essaya les ressources de son éloquence pour gagner les dissidents. Il leur adressa un long et savant discours où, après avoir habilement résumé les controverses précédentes, montré que les Pères d'Orient et d'Occident étaient unanimes à admettre la procession du Saint-Esprit par le Fils, que ce qu'il y avait d'obscur, chez les uns, devait s'expliquer par ce qu'il y avait de clair, chez les autres; il exhortait ses compatriotes à s'unir aux Latins; ajoutant, pour donner plus de poids à ses considérations, que l'intérêt de l'empire l'exigeait; que le schisme, de tout temps si funeste à l'Orient, l'était bien plus encore alors que la puissance ottomane menaçait de renverser les derniers boulevards de son indépendance; qu'une union sincère avec les Latins pouvait seule, en identifiant les causes des deux peuples, sauver la religion, l'empire et la liberté des Grecs (2). Le zèle de Bessarion le poussa même à dire, devant l'empereur et les évêques assemblés : que l'Eglise romaine professait la véritable foi sur le Saint-Esprit, que l'addition *Filioque* faite au symbole était juste et raisonnable, qu'il se sentait disposé à défendre par écrit ce qu'il confessait de bouche, et souffri-

(1) Acta græca, ibidem et Syropule, sect. VIII, c. VIII.
(2) Acta græca. p. 391 et seq.

rait d'être déposé de son siége plutôt que de l'abandonner (1).

Cette déclaration, proférée avec la franchise et l'élan de la conviction, arracha des larmes à plusieurs, en ébranla quelques-uns, et produisit dans le public une vive sensation. Un sénateur, Georges Scholarius, parla à plusieurs reprises dans le même sens que l'archevêque de Nicée. Les discours qu'il prononça, bien que prolixes et fatigants pour le lecteur, n'en sont pas moins remarquables par le bon sens pratique, la justesse des vues, la netteté des idées sur la doctrine du *Filioque*, et sur la nature de l'union qui devait mettre fin au schisme. Selon lui, les Grecs et les Latins devaient se rapprocher, par une franche et mutuelle reconnaissance de la même doctrine et non point par des motifs intéressés et transitoires. Une réconciliation qui manquerait de sincérité ne pourrait être qu'illusoire et fragile (2). Quel qu'ait été plus tard G. Scholarius, il faut croire qu'il parlait alors comme il pensait.

Mais ces discours ne terminaient rien ; la majorité ne se rendait point. Si l'on en croit Syropule, elle résistait même aux menaces de l'empereur. Les conférences particulières duraient depuis plus d'un mois, on y perdait le temps en altercations sans rien conclure. Les Latins se fatiguaient de ces lenteurs. Le cardinal Césarini, à la tête d'une députation, vint à l'empereur en demander le terme ou la reprise de la discussion. Jean Paléologue

(1) Ambros. Travers. epist., lib. II. ep. XIX.

(2) Orationes Georgii scholarii, Labbe, t. XIII, p. 563 et seq. — Syrop., sect. III, c. VI.

répondit que les Grecs étaient moins que jamais disposés à disputer, mais qu'il proposait de nommer, de part et d'autre, des commissaires qu'on chargerait de concilier les opinions (1).

Les Latins rédigèrent alors une profession de foi qu'ils envoyèrent aux Grecs. Mais ceux-ci la rejetèrent et en firent une autre que les Latins refusèrent à leur tour (2). Il s'établit ainsi une sorte de discussion par message. Les Grecs avouaient bien que l'Esprit-Saint procédait du fils, mais par émission, jaillissement, effusion. De leur côté, les Latins ne repoussaient pas ces mots, mais ils exigeaient des Grecs qu'ils en précisassent la signification et dissent clairement s'ils les entendaient dans le sens des saints docteurs (3). Les Grecs étaient poussés à bout. Ils ne pouvaient se refuser à donner l'explication qu'exigeaient les Latins; d'autre part, ils ne pouvaient donner cette explication sans confesser la vérité du dogme romain, à moins de ramener des subtilités vingt fois pulvérisées dans la controverse, et dans cette impitoyable alternative, il avaient recours aux tergiversations. Mais ceux qui étaient déjà convaincus de l'orthodoxie des Latins, menaçaient de faire avec eux une union séparée. L'empereur fut effrayé de cette résolution et convoqua, le 28 mai 1439, une assemblée générale des Grecs, dans la maison du patriarche qui se trouvait gra-

(1) Acta græca, p. 458 et seq. — Syropule, sect. VIII, c. IX, X et XI.

(2) Syropule, sect. VIII, c. XIV et XIX. — Acta græca, p. 463 et seq.

(3) Acta græca, p. 466 et 467.

vement indisposé, mais qui recueillit toutes ses forces pour assister à ce conseil suprême où devait se décider l'union. On examina de nouveau les textes des saints docteurs. Enfin le 30, le patriarche prononça que l'Esprit-Saint procède du Père par le Fils, éternellement et substantiellement, comme d'un principe unique et d'une seule cause, et qu'il fallait admettre comme orthodoxe l'opinion des Saints d'Occident qui disent que le Saint-Esprit reçoit du Père et du Fils.

L'empereur se rangea à cette désision. On alla aux suffrages : treize évêque l'approuvèrent ; cinq, savoir : Marc d'Ephèse, Métrophane de Cyzique, Antoine d'Héraclée, Dorothée de Monembasie, Sophrone d'Anchiale, protestèrent. L'archevêque de Trébizonde était absent. Trois jours après, dans une nouvelle assemblée des Grecs, il ne se trouva plus qu'un dissident, Marc d'Ephèse, qu'aucune considération ne put gagner. Enfin le 6 juin, une députation solennelle vint apporter au pape l'adhésion de l'Eglise d'Orient au dogme latin exprimé par le *Filioque*. La souscription de cette adhésion fut le dernier acte public du vénérable patriarche Joseph qui mourut le lendemain (1). On trouva après sa mort ces lignes écrites et signées de sa main : « Arrivé au terme de ma vie et sur le point de payer le tribut commun, j'écris et signe, par la grâce de Dieu, ma profession de foi afin que tous mes enfants la connaissent : Je déclare donc que j'embrasse et crois tout ce que croit et enseigne l'Église catholique et apostolique de N.-S.-J., celle de

(1) Acta græca, p. 474-490. — Acta latina, p. 1130 et seq. — Syrop., sect. IX, c. IX et XVI. — Acta græca, p. 494.

l'ancienne Rome ; je confesse que le pape de l'ancienne Rome est le bienheureux père des Pères, le grand pontife et le vicaire de Jésus-Christ, pour assurer la foi des chrétiens. Je crois aussi le purgatoire des âmes. » Une déclaration si explicite et si solennelle, écrite sur le seuil même de l'Éternité, produisit un effet immense.

On était d'accord sur le dogme principal, mais il restait encore à s'entendre sur bien d'autres questions. Celle de la primauté du siége de Rome paraissait devoir soulever de vives contradictions, mais les Grecs étaient las des controverses où ils avaient si peu réussi, il n'y eut donc plus de contestations. On ne revint point sur ce qui avait été conclu dans les conférences préparatoires, sur la vision béatifique ; la doctrine romaine sur le purgatoire fut admise. On négocia, pour les autres questions, bien plus qu'on ne discuta, et moins d'un mois après l'adhésion au *Filioque*, les deux Eglises étaient d'accord sur tous les points. Ambrogio Traversari fut chargé de rédiger, dans les deux idiômes, le décret qui devait exprimer le foi de l'Orient et de l'Occident (1).

Enfin le 6 juillet 1439, le pape, l'empereur et tous les membres du concile étant réunis une dernière fois dans l'église de Santa Maria del Fiore, le cardinal Césarini lut en latin et l'archevêque Bessarion en grec, la constitution apostolique, qui déclarait que l'Eglise grecque et l'Eglise de Rome reconnaissaient que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ; que le pain azyme et

(1) Εγραψε δὲ αὐτὸν ὁ μοναχος Αμβροσιος (Syropule, sect. X, c. II).

le pain fermenté sont également matière du Sacrement eucharistique; que les justes, morts avant l'entière expiation de leurs péchés, achèvent de se purifier dans le purgatoire où ils sont soulagés par les suffrages des vivants; que les justes, complètement purs, sont reçus dans les tabernacles éternels, pour y jouir, soit en corps, soit en âme, de la vision intuitive; que ceux qui meurent, entachés de péchés mortels actuels ou simplement du péché originel, descendent dans les enfers pour y subir des peines différentes; enfin, que le Saint-Siége apostolique et le pontife romain ont la primauté sur toute la terre, que le pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, qu'il est le véritable vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise universelle, le père et le docteur de tous les chrétiens; et qu'à lui Jésus-Christ a donné, en la personne du bienheureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir, de gouverner l'Eglise universelle (1). L'empereur et les Grecs répondirent à haute voix : *Amen*, puis tous, Marc d'Ephèse excepté, apposèrent leur signature à cette solennelle définition, et baisèrent les genoux et la main droite du pape. Enfin tous les Pères confondirent leurs embrassements, pendant que le chœur répétait en action de grâces les premiers mots de la bulle : *Lætentur Cœli et exultet terra* (2). Qu'ils durent éprouver de joie tous ces Pères vénérables, en voyant consommer cette union, tant de fois tentée, toujours rompue, et qui venait de soulever

(1) Bulle : Lætentur cœli, acta græca, p. 510 et acta latina, p. 1165.

(2) Acta græca, p. 523 et acta latina, p. 1172.

de si longues et de si vives discussions! Heureux si tous ceux qui venaient de l'acclamer eussent eu le courage de la soutenir ! (*Pièces justificatives n° 3*).

Les Grecs n'étaient point encore partis, lorsque arrivèrent à Florence les représentants du patriarche des Arméniens, venant en son nom solliciter l'union de l'Arménie avec l'Eglise romaine. La Papauté n'avait jamais eu de graves démêlés avec cette portion de la chrétienté. Sa position géographique la rapprochant de Constantinople, elle s'était d'abord rangée sous la juridiction du patriarche de cette capitale, mais elle en avait secoué le joug, avant même l'époque de Photius, pour former une Eglise nationale. De cet isolement schismatique était résulté, pour les Arméniens, la corruption du christianisme. Quoiqu'ils n'eussent produit aucune hérésie spéciale, ils avaient laissé, faute de surveillance, s'introduire insensiblement chez eux toutes les erreurs des Grecs (1). On disputa longtemps avec eux pour les convaincre de la pureté de nos dogmes, de l'altération des leurs. Enfin, vers le commencement de novembre, Eugène les unit au Saint-Siége, par un décret célèbre, dans lequel le chef de l'Eglise rétablissait la vérité de leur symbole faussé par des traditions hétérodoxes (2).

Aux Arméniens se joignirent les Jacobites ou Monophysites, parce qu'ils n'admettaient qu'une nature en Jésus-Christ. Eutychès était le Père de ces sectaires répandus dans l'Egypte, la Lybie, la Cyrénaique,

(1) Brerewood, Recherches de la diversité des langues et des religions, in-8, c. XXIV.

(2) Labbe, t. XIII, p. 529 et seq.

l'Ethiopie. Ils étaient représentés par l'abbé du monastère de Saint-Antoine, en Egypte, en qualité d'apocrisiaire de leur patriarche Jean (1). Un très-curieux document manuscrit nous apprend que le patriarche Jean, dont il est ici question, était le célèbre prêtre Jean, sur lequel on a beaucoup écrit, sans avoir pu jusqu'ici éclaircir l'existence mystérieuse de ce personnage, ou seulement préciser avec certitude le lieu qu'il habitait. Selon notre document, il y avait avec l'abbé un roi ou prince, un officier. Trente-sept autres personnes composaient leur suite. Le caractère de ces hommes, l'étrangeté de leur costume singulier, la mission inattendue qu'ils venaient remplir, et qui ressemblait à une révélation, produisirent à Florence une sensation profonde. (*Pièces justific. n° 4*).

Ces députés furent reçus par le pape, le 2 septembre. L'abbé de Saint-Antoine reconnut la suprématie du siége de Rome, la légitimité du concile de Chalcédoine, l'illégalité et la fausseté du deuxième concile d'Ephèse; anathématisa Ebion, Cérinthe, Marcion, Paul de Samosate, Manichée, Valentin, Nestorius, Eutychès; en un mot, tous les sectaires dont ils avaient retenu quelques erreurs, et Eugène les unit à l'Eglise romaine (2).

Le pape transféra ensuite à Rome ce qui restait du concile de Florence, et vers la fin de l'année 1444, il apprenait au monde chrétien, par une encyclique, qu'il avait ramené au giron de l'Eglise catholique les Arméniens, les Jacobites, les Maronites, les Abyssins et les

(1) Voir dans Labbe, t. XIII, p. 1201, la lettre de ce patriarche au pape.

(2) Labbe, t. XIII, p. 1204.

Bosniens (1). Chose digne de remarque, pendant que le concile de Bâle s'efforçait de scinder et d'avilir la papauté, il semble que la Providence voulût donner un contrepoids aux outrages dont l'abreuvaient les schismatiques, en appelant, autour du Saint-Siége, toutes ces sectes orientales, si divisées entre elles, et depuis si longtemps étrangères à l'Eglise romaine, et montrer, par cet éclatant exemple, que, dans la papauté, et là seulement réside la force attractive capable de ramener, dans le sein de la grande famille catholique, les aggrégations rebelles qui s'en sont séparées.

Mais pour assurer l'effet de toutes ces réunions, il aurait fallu, en même temps, refouler l'Islamisme derrière l'Euphrate, affranchir, par un vigoureux effort, ces nationalités chrétiennes, opprimées par le despotisme de la conquête, les rendre à leur autonomie, les rapprocher les unes des autres, les lier, par la reconnaissance, aux fortes nations occidentales en même temps qu'on les rattachait à la foi de ces nations. Il n'y avait que ce seul moyen d'imposer silence aux préjugés et à la défiance des peuples et de les engager à ratifier ce qu'avaient fait leurs chefs. C'était bien aussi la pensée d'Eugène IV. Dans la lettre même où il annonçait le retour des Grecs à l'unité, il invitait les chrétiens à joindre leurs efforts aux siens pour compléter son œuvre, en restituant l'indépendance à ces populations nouvellement catholiques de l'Orient (2). Quelque temps après, il écrivait à Jean-Paléologue, qu'il faisait équiper en diligence une escadre

(1) Labbe, t. XIII, p. 1219.
(2) Raynald., an. 1443, nus 9.

de dix ou même de vingt galères, pour l'envoyer dans les eaux de Constantinople. Le pape ajoutait à cela la promesse d'un subside, qui mettrait l'empereur grec en état de tenir tête aux Osmanlis sur les deux éléments. Et ce n'était là encore que le prélude d'une grande expédition à laquelle il espérait pousser la Hongrie et l'Allemagne (1). Dans une autre lettre, il s'efforçait, par l'appât des indulgences, d'émouvoir la libéralité des fidèles; dans une autre encore, il leur demandait de joindre leurs prières aux siennes pour obtenir la protection du ciel (2).

Enfin, au mois de janvier 1442, Eugène IV crut toutes choses assez préparées pour risquer un appel général à la guerre sainte. L'encyclique, chargée de l'annoncer aux fidèles, renfermait un sombre tableau de l'état politique de la chrétienté en Orient. Le pape y apprenait à ceux qui l'ignoraient encore, que les Osmanlis, non contents de dominer en Asie, avaient depuis longtemps franchi les mers, que Constantinople était débordé, la Thrace, la Macédoine, l'Epire, l'Albanie, la Bulgarie conquises, l'Europe en un mot menacée. Venait ensuite une navrante peinture des cruautés exercées sur les chrétiens par les farouches sectateurs du Coran : « Ils ont, disait le chef de l'Eglise, réduit deux cent mille captifs en servitude. Il n'est pas rare de les voir, au retour de leurs expéditions guerrières, ramener de longues files d'hommes et de femmes liés ensemble et confondus avec les bêtes de somme. Ceux que l'âge ou les infirmités empê-

(1) Raynald., an. 1139, nus 10.
(2) Id., anno 1442, nus 13.

chent de marcher, ils les massacrent et abandonnent leurs cadavres sur la route. Ni la dignité des personnes, ni la majesté du caractère religieux, ni la faiblesse du sexe ne les touchent : l'enfance elle-même ne saurait émouvoir leur pitié. » Et le généreux pontife déclarait que la seule pensée de telles calamités oppressait son sein paternel, et faisait couler de ses yeux d'abondantes larmes (1).

Deux siècles plus tôt, un semblable récit et la douleur du Père commun des fidèles auraient excité un indicible frémissement d'indignation parmi les peuples belliqueux de l'Occident ; un long cri de guerre aurait retenti de l'Elbe aux Pyrénées, et le Bosphore n'aurait pas tardé à voir sur ses rivages deux cent mille pèlerins chassant devant eux, comme un vil troupeau, les armées du croissant vaincues et fugitives. Mais au temps dont nous écrivons l'histoire, la voix d'Eugène IV ne rencontra qu'une froide indifférence parmi les nations d'où les grandes expéditions saintes partaient naguère pour l'Orient. Les maux de frères éloignés ne provoquaient plus, comme autrefois, de soudaines et ardentes sympathies ; et ceux dont on pouvait être soi-même menacé n'étaient point assez imminents, pour émouvoir la fibre du patriotisme.

Au surplus, quand l'esprit des croisades n'aurait pas été éteint en Occident, la situation politique des nations qui l'habitaient était peu de nature à leur permettre de songer à une expédition lointaine. La France, affaiblie et ruinée par une lutte de cent années, avait besoin de repos. L'Angleterre était ensanglantée par la querelle

(1) Raynald., an. 1443, nⁱ 15 et 16.

des deux roses. En Espagne, la seule portion de cette péninsule qui n'avait rien à démêler avec les Maures, l'Aragon, employait ses forces vives à conquérir le royaume de Naples. Enfin, l'Allemagne avait à surveiller les hussites de la Bohême, dont le fanatisme ne cessait d'être un danger pour elle.

Cependant, les plaintes et les exhortations du pape ne restèrent pas tout à fait inutiles. Elles furent écoutées, d'un côté, par les républiques maritimes de l'Italie qui avaient de grands intérêts dans le Levant, de l'autre, par le duc de Bourgogne qui envoya à Venise armer des vaisseaux en son nom. Nous verrons bientôt ces diverses forces se rallier à l'escadre pontificale, et, sous la direction du cardinal Gondelmero, cingler vers l'Hellespont (1).

Mais si l'Occident de l'Europe témoigna peu d'empressement, il n'en fut pas de même de l'Orient, exposé par sa situation aux sanglantes excursions des Osmanlis. La Hongrie surtout se distingua par son ardeur. Tout récemment, cette puissance avait appelé au trône un prince belliqueux, de l'illustre famille des Jagellons, Wladislas II, déjà roi de Pologne; et elle comptait, au nombre de ses guerriers, un héros dont l'histoire de l'Église redit avec orgueil les exploits. Ce héros était Jean Corvin. Ceux qui veulent que les grands hommes aient une illustre extraction font remonter l'origine de celui-ci à l'empereur Théodose, et même plus haut en-

(1) Sabellicus, Hist. rerum Venet., decad. III, libr. VI. — Meyer chronic. Flandriæ, fol. 1561. — Lambertini hist. Venet., libr. V et VI, ab anno 1423 ad 1501, in-8.

core, à Valerius Corvinus (1). Quelques-uns lui assignent pour père l'empereur Sigismond (2). Mais la gloire de Corvin n'a pas besoin de ces ambitieuses et incertaines conjectures. De fait, on ne s'accorde pas sur la patrie qui le vit naître (3). Ceux qui lui donnèrent le jour sont peu connus. Son nom patronymique ne l'est pas davantage. Les Latins l'appellent *Corvin,* du nom du lieu présumé de sa naissance. Les Grecs et les Turcs, *Janko*, ancien nom grec de *Jean* abrégé (4). Chalcondyle joint à cette dénomination celle de *Choniates* (5). Mais la vie de notre héros est aussi brillante que les commencements en sont obscurs. Jeune encore, il accompagna en Italie l'empereur Sigismond, et servit avec éclat parmi les milices de Visconti (6). On l'appelait alors le *chevalier blanc de Valachie*. Les chroniques françaises ne lui donnent pas d'autre nom (7). A son retour, Sigismond le récompensa en lui cédant le château de Vajda Huniady, situé en Transylvanie, sur la rive droite de la Czerna (8).

(1) Bonfini, rerum hungaric. decad. III, libr. IV, p. 448.

(2) Cromer, de rebus Polonorum, libr. XI, p. 320.

(3) Chalcondyle le fait naître en Transylvanie ; mais il paraît plus probable qu'il naquit en Valachie (Thwrocz, c. xxx). — Bonfini, decad. III, libr. IV, p. 448.

(4) Janko signifie aussi *écho*. Note de Hammer, Hist. de l'empire ottoman, libr. X.

(5) De rebus Turcis, libr. V.—Michel Ducas, Hist. Byzant., c. xxxii.

(6) Bonfini, libr. IV, loc. citato.

(7) Mémoires de Jacques du Clerq, livre III, c. xi, et ceux de Philippe de Commines, livre VI, année 1483.

(8) Bonfini, loc. cit.— Thwrocz, Chron. Hungarorum, c. xxx.

Dès ce moment on ne l'appela plus que du nom de son manoir, et la postérité a répété le nom d'Huniady. Il ne tarda pas à devenir waivode de Transylvanie, et à montrer qu'il était digne des faveurs de son souverain. Les chrétiens ne savaient plus que fuir devant les Turcs, Huniady rallie leurs milices timides, leur rend le courage, les entraîne sur ses pas, par l'irrésistible autorité de l'exemple, et leur apprend que les Ottomans ne sont pas invincibles (1). Amurath s'étonne qu'un seul homme ose défier sa puissance, et envoie contre lui ses meilleurs soldats; mais trois fois ces phalanges d'élite viennent se briser contre l'épée du chevalier valaque (2). La terreur avait passé du côté des Turcs. Lorsque monté sur son cheval de bataille, Huniady parcourait le front des lignes hongroises, et de son geste martial ordonnait l'attaque des infidèles, aux éclairs de son regard, à sa fière attitude, les guerriers chrétiens ne doutaient plus de la victoire, et se précipitaient sur leurs ennemis sans regarder le nombre. Les Turcs qu'il accablait de désastres, prenaient la fuite en entendant prononcer son nom (3); ils ne l'appelaient que le *brigand Janko* (4). L'un de leurs

(1) Τόλμη τε εχρήσατο οἱ παινοντες απο τυδε, και ἔργα ἀπεδείκνυντο ἐς τυς Τυρκυς ἄξια λογυ. — (Chalcondyle, de reb Turicicis, loc. cit.,— Bonifini, loc. cit.— Æneas Sylvius in Europâ, c. I, p. 390. — Thwrocz, Chon. Hungar., c XXXVI et seq.

(2) Thwrocz, c. XXXVIII. — Bonfini, decad. III, libr. IV et V.

(3) Huniades cujus vel solo nomine victos sæpius Turcas audivimus. (Marinus Barletius, De vita et gestis Scanderbegi, libr. I, p. 8.)

(4) *Lain Janko.*

plus célèbres historiens ne le désigne que par l'épithète de *maudit* (1); et les mères imposaient silence à leurs enfants indociles en les menaçant du redoutable Hongrois (2). Mais pendant que les infidèles ne prononçaient qu'avec horreur le nom d'Huniady, les chrétiens le bénissaient dans leurs prières, l'accompagnaient de leurs actions de grâce, et après chaque expédition heureuse, le proclamaient, avec enthousiasme, le bouclier de la foi et le sauveur de la patrie (3).

C'était Huniady qui avait amené la nation hongroise à se ranger, après la mort de l'empereur Albert, sous le sceptre des Jagellons (4). Son but, en alliant les destinées de la Hongrie à celles de la Pologne, avait été d'établir une puissante base, pour une vaste confédération qui réunirait les aggrégations éparses de la race slave, et opposerait ainsi un boulevard invincible aux envahissements de la Turquie. Mais un grand obstacle s'opposait d'abord à la réalisation de ce plan. Wladislas n'avait pas été unanimement accepté pour roi, et la nation divisée était près de la guerre civile. Ce fut donc une bonne fortune pour Huniady que la prédication d'une croisade. Par là il pouvait espérer d'imposer plus facilement silence aux animosités; la grande voix de la religion appelant tout le monde à repousser un danger commun, chacun devrait sentir le besoin de se réunir. Le cardinal Césarini venait d'arriver en Hongrie, avec le titre de légat, pour y or-

(1) Coggia Effendi, Bibliothèque des Croisades, t. III, p. 417.
(2) Æneas Sylvius in Europa, p. 397,
(3) Bonfini, rer. Hungar., decad. III, libr. V, p. 459.
(4) Philippus Callimachus, de rebus Wladislai, libr. II.

ganiser la guerre sainte. Ce grand politique eut bien vite jugé de la situation des choses, et il travailla à faire servir, au triomphe de la chrétienté tout entière, les vues qu'Huniady bornait à la sécurité et à l'indépendance d'une seule nation. Ces deux esprits supérieurs ne tardèrent pas à se comprendre, et ils n'eurent bientôt plus qu'une seule pensée et un même but.

Avant tout, il s'agissait de calmer les dissensions qu'avait fait naître l'élection de Wladislas. Césarini se mit à l'œuvre. D'heureuses circonstances, vinrent en aide à son génie conciliateur, et au bout de peu de temps, tout se rallia autour du roi de Pologne, digne, par l'élévation de son caractère et son courage, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans, de la confiance de deux grandes nations (1).

La diète hongroise était réunie. Le moment parut favorable au légat pour tourner l'attention du roi et des barons vers la croisade. De nouveaux et récents exploits d'Huniady venaient de porter au comble la gloire du héros. La Hongrie retentissait d'acclamations triomphales. L'ardeur guerrière déjà vive avait été encore doublée, par l'insolence d'une ambassade turque, qui était venue offrir à la Hongrie victorieuse la paix au prix de Belgrade et d'un tribut (2).

(1) Dlugossi hist. Polon., libr. XII, p. 768 et seq. — Philipp. Callimach. de reb. Wladislai, libr. II, p. 93 et seq.

(2) Thwrocz, part. IV, c. XXXI, XXXII et XXXIX. — Philipp. Callimach. de reb. Wladislai. libr. II, p. 95 et seq. — Bonfini, decad. III, libr. V, p. 463 et seq. — Dlugossi hist. Polon., libr. XII, p. 774. — Æneæ Sylv.. epist. LXXXI.

Digitized by Google

Les exhortations du légat furent bien accueillies. Un homme acheva l'œuvre de la persuasion. Cet homme était Georges Brankowitz, krâle de la Servie (1). Dépouillé par le sultan et fugitif, ce malheureux prince venait raconter sa détresse, la cruauté d'Amurath envers ses fils, devenus ses captifs, solliciter le secours de la diète pour recouvrer ses domaines et se venger (2). Ces récits émouvants, les larmes et les supplications du krâle, le spectacle de cette grande infortune, la considération qu'on était menacé du même sort si on laissait le colosse ottoman renverser toutes les barrières, émurent profondément les auditeurs (3), et une grande expédition fut résolue.

On envoya aussitôt des députés en Pologne, en Prusse, en Valachie, pour solliciter le concours de ces puissances. Césarini courut lui-même à Vienne pour décider Fréderic. Cet empereur n'était point à la vérité en paix avec Wladislas, mais comme une guerre contre l'ennemi commun devait être nationale pour l'Allemagne aussi bien que pour la Hongrie, le cardinal espérait réussir à y pousser le chef de l'Empire. Les efforts de l'habile négociateur échouèrent contre le caractère apathique et jaloux de Frédéric; et il ne rap-

(1) Dlugossi hist. Polon., libr. XII, p. 772. — Philipp. Callim. de rebus Wladislai, libr. II, p. 99.

(2) Coggia Effendi appelle ce prince Villac Oglou, Démétrius Cantimir, Valack Ogli.

(3) Philipp. Callim., ubi supra, libr. II, p. 101. — Bonfini, decad. III, libr. V, p. 472. — Dlugossi, libr. XII, p. 774. — Ducas, c. XXXII. — Chalcondyle, libr. VI, p. 127. — Cantimir, t. I, p. 25.

porta de sa mission qu'une simple trève par laquelle l'Autriche s'engageait à ne point attaquer la Hongrie pendant deux ans (1).

On se consola de la neutralité de l'Allemagne, à la vue des nombreux contingents d'infanterie et de cavalerie qu'envoyèrent la Pologne et la Valachie, de celui qu'amena le Krâle de Servie, d'une foule de croisés qui vinrent les grossir, et toutes ces forces entrèrent en campagne, au printemps de l'année 1443, sous le commandement de Wladislas et d'Huniady. Le succès dépassa bientôt les espérances. Deux grandes victoires, la première à Nissa, la seconde au défilé de Slatitza, mirent entre les mains des alliés Triadizza, une partie de la Bulgarie et leur ouvrirent les portes d'Andrinople (2).

L'hiver les empêcha de pousser jusque là leur fortune. Mais de beaux résultats étaient obtenus. Wladislas, revenu en triomphe à Bude, y reçut les félicitations de l'Europe entière. Le roi de France, celui d'Angleterre, celui d'Aragon, celui de Castille, l'Empereur grec, la république de Venise, celle de Gênes, celle de Florence, le duc de Bourgogne, le seigneur de Milan, envoyèrent des ambassades spéciales (3). Eugène IV joignit de beaux présents à ses lettres. Tous encourageaient Wladislas à ne pas s'arrêter dans le chemin de la vic-

(1) Æneæ Sylvii epist. LXXXI. — Cromer, de reb. Polon., libr. XXI, p. 323. — Callim. loc. cit.

(2) Callimaque, p. 102. — Marinus Barletius, libr. I, p. 8. — Ducas, c. XXXII. — Voir Hammer, Hist. de l'empire ottoman, libr. X. — Dlugossi, libr. XII, p. 776. — Bonfini, decad. III. libr. V.

(3) Dlugossi, Hist. Polon., libr. XII, p. 781.

toire, mais à assurer ses premières conquêtes par une seconde et puissante expédition. Le pape, les Vénitiens, les Génois, le duc de Bourgogne, annonçaient qu'une escadre formidable, composée de leurs vaisseaux réunis s'apprêtait, sous la direction du cardinal Francesco Gondelmero, à seconder cette expédition (1). La confiance était tellement rendue au cœur des princes qu'ils proclamaient bien haut, que, Wladislas et Huniady vivants, la chrétienté n'avait rien à craindre des Osmanlis (2).

Le roi de Hongrie et ses guerriers, exaltés par ces excitations, ne songent plus qu'à poursuivre vigoureusement la guerre. On fait appel aux chevaliers teutoniques; on écrit à Jean Paléologue pour lui demander sa coopération. La nouvelle que la Pologne était agitée par des dissensions intestines, l'attention que Wladislas se vit obligé d'y donner, ralentirent à peine ses préparatifs. La Hongrie tout entière était en mouvement.

Amurath observait d'Andrinople ce second orage qui se formait de l'autre côté du Danube, et s'apprêtait à le conjurer. Aussi habile politique que redoutable guerrier, ce monarque savait que tous les chefs de la ligue chrétienne n'étaient pas également désintéressés, que Georges Brankowitz, par exemple, n'avait que des vues

(1) Dlugossi, ubi supra. — Callim., libr. III, p. 113.

(2) Christianorum principum animi, qui Turcarum successu consternati fuerant, usque adeo erecti sunt, ut regnante Wladislao viventeque Corvino, feritatem diræ gentis non amplius expaverint (Bonfini, decad. III, libr. VI, p. 480).

personnelles. Comme la réintégration de ce prince dans ses Etats était un des motifs de l'armement hongrois, le sultan pensa, qu'en satisfaisant Georges Brankowitz, il pourrait le séparer de la confédération d'abord, puis amener par son influence les autres alliés à des dispositions pacifiques, et il envoya à ce prince un agent secret, chargé de lui proposer la liberté de ses enfants, la restitution de ses domaines avec une augmentation de puissance, à la condition pour lui Brankowitz, de négocier, entre sa hautesse et le roi, un accord honorable.

Ces ouvertures séduisirent le krâle, et il en donna aussitôt avis à Huniady. L'adroit Brankowitz, déguisant, dans les avances du sultan, ce qui lui était personnel, fit observer au héros, que les Turcs s'avouaient vaincus, puisqu'ils demandaient la paix; que la Hongrie venait d'acquérir de grands avantages qu'il importait d'assurer; que sans doute, dans la campagne qui allait s'ouvrir, les belles chances étaient pour les chrétiens, mais que les Turcs disposaient d'immenses ressources, et que la fortune des batailles a des retours inopinés. Le caractère politique, chez Huniady, n'était point au niveau du génie militaire. Incapable, du reste, de vues étroites, il n'aperçut point l'égoïsme caché qui faisait parler Brankowitz, et ce héros, pour la première fois, reculant devant la guerre, crut devoir donner à son souverain des conseils pacifiques. Wladislas céda à l'autorité d'Huniady, d'autant plus volontiers que les troubles de ses Etats héréditaires prenaient un caractère alarmant, et réclamaient son attention et sa présence (1).

(1) Dlugossi, libr. XII, p. 787.

Le roi de Hongrie et les plénipotentiaires d'Amurath s'abouchèrent à Szégédin. Là, après quelques discussions, on convint que les Turcs resteraient maîtres de la Bulgarie, que la Servie serait restituée à Brankowitz, la liberté rendue à ses enfants, les prisonniers faits de part et d'autre échangés. A ce prix, une paix de dix ans fut conclue et jurée, par le roi, sur l'Eucharistie, par les Turcs, sur le livre du Prophète (1).

Rien ne pouvait être plus impolitique et plus funeste que cette paix. Dans le fait, elle ne servait que les intérêts du seul Brankowitz, la Hongrie y perdait tout le fruit de ses victoires. Elle permettait aux Turcs de respirer, de réorganiser leurs forces, d'éteindre les mouvements de rébellion que l'espoir de l'indépendance avait excités; elle paralysait l'élan des chrétiens, dispersait leurs forces, rendait inutiles et les préparatifs de Jean Paléologue, et l'armement naval du pape et des puissances maritimes de l'Italie. Ces conséquences ne pouvaient longtemps échapper à la perspicacité des hommes sensés. Huniady, qui les entrevit, refusa de signer le traité (2). Le cardinal Césarini, qui avait fait de vains efforts pour l'empêcher, en écouta les articles dans un

(1) Callim., libr. III, 118-121. — Bonfini, decad. III, libr. VI, p. 481 et seq. — Thwrocz, Chron. Hung., part. IV, c. XLI. — Dlugossi, libr. XII, p. 788 et 789. — Cromer de reb. Poton., libr. XXI, p. 324 et seq. — Naucleri Chronic. generat., LXIX, p. 1068. — Chalcondyle, libr. VI, p. 130. — Ducas, c. XXXII.

(2) Ο δὲ Ιαγκος ουκ ἤμοσε (Ducas, c. XXXII.)

morne silence, se disposant à protester à la première occasion favorable (1).

Elle ne tarda pas à s'offrir. Les premières conditions du traité de Szégédin étaient à peine exécutées, que l'on reçut du cardinal Gondelmero la nouvelle que l'escadre pontificale, forte de soixante et dix voiles, occupait l'Hellespont, fermant ainsi le retour en Europe aux armées turques, employées à soumettre le prince de Caramanie. Cette dépêche fut immédiatement suivie d'une lettre du prince de Caramanie lui-même. Caraman Ogli y apprenait au roi de Hongrie que le sultan Amurath avait abdiqué l'empire, qu'un jeune enfant l'avait remplacé, faible plante qu'il était facile de déraciner; et il l'exhortait à profiter d'une occasion qui ne se retrouverait plus. (2).

A ces deux messages vint s'en joindre un troisième, de la part de l'empereur grec. Jean Paléologue ne connaissait encore de la paix de Szégédin que les préliminaires dont la rumeur publique lui avait apporté la nouvelle. Cette rumeur, disait-il, avait troublé les préparatifs qu'il faisait pour prendre part à la prochaine campagne. Il avait peine à croire que le vainqueur d'Amurath s'abaissât à traiter avec son vaincu, qu'il renonçât ainsi au fruit de ses glorieux succès, consentît à abandonner ses alliés après les avoir poussés à la guerre, à tromper l'espérance du peuple chrétien, et il demandait des

(1) Callim., libr. III, p. 121. — Bonfini, decad. III, libr. VI, p. 482. — Dlugossi, libr. XII, p. 788.

(2) Coggia Effendi, p. 118. — Démétrius Cantimir, Hist. de l'empire ottoman, t. I, p. 256.

explications positives, dont il avait besoin, ajoutait-il, pour prendre des mesures contre le danger auquel son aveugle confiance avait pu l'exposer (1).

La lecture de ce message jeta la perplexité dans le conseil de Wladislas. Le cardinal saisit ce moment, et prenant la parole avec le talent de manier les esprits qui le distinguait, il s'efforça de montrer au roi et aux barons que le traité de Szégédin était nul: 1° parce qu'il avait été conclu sans l'autorisation du pape ; 2° parce que les Turcs n'avaient pas l'intention de l'accomplir ; 3° parce que il était un acte de perfidie envers les princes chrétiens (2). Les artifices oratoires dont Césarini enveloppa son argumentation en déguisaient à peine le sophisme, mais il parlait à des hommes ardents, passionnés, qui regrettaient ce qui s'était fait à Szégédin, son discours produisit un effet prodigieux, et de toute part on y répondit par un cri de guerre.

Ainsi, après avoir commis la faute de conclure un traité de paix intempestif, on en commit une autre bien plus grave en le rompant sans motif, sans prétexte, même au risque de déshonorer le nom chrétien par une félonie pareille à celle qu'on reprochait aux musulmans. Mais l'entraînement devint irrésistible. Un serment redoutable liait Wladislas aux conventions de Szégédin, Césarini se chargea de l'en délier, et le roi de Hongrie en proféra sur le champ un autre, par lequel il s'engageait à déclarer la guerre aux infidèles. Les barons imitèrent

(1) La lettre de Jean Paléologue est rapportée *in extenso* dans Dlugossi, libr. XII, p. 790.

(2) Callim., libr. III, p. 130.

l'exemple du roi (1). Puis on se hâta d'écrire au cardinal Gondelmero, à Jean Paléologue et aux autres princes, auxquels la renommée avait déjà appris la nouvelle de la paix, que cette paix n'existait plus, et que les opérations militaires allaient recommencer (2).

Deux mois seulement furent consacrés aux préparatifs de la campagne. On se hâtait ainsi pour mettre à profit la sécurité des Ottomans. Wladislas partit de Szégédin au commencement d'octobre. L'armée qui le suivait était bien moins nombreuse que celle de l'année précédente (3), car beaucoup de croisés avaient regagné leurs foyers, mais les mêmes chefs commandaient. Wladislas, bien qu'agité d'inquiétudes diverses, se montrait plein d'ardeur, et tous étaient excités à la confiance par les éloquentes exhortations du légat. Le Danube fut franchi à Orsowa, et l'on se porta vivement sur Widin, négligeant l'attaque des places fortes pour ne pas s'affaiblir. Le but des chefs était de marcher droit à l'Hellespont pour tendre la main à l'escadre du cardinal Gondelmero. Conformément à ces vues, Wladislas, de Widin, côtoya le Danube jusqu'à Nicopolis, puis tournant la pointe de

(1) Dlugossi donne le texte avec la date de ce serment, il fut proféré le 4 août 1444 à Szégédin même, p. 794.

(2) Callim., libr. III, p. 129.

(3) Hammer dit que toute l'armée hongroise ne comptait pas plus de 10,000 hommes. Hist. de l'empire ottoman, livre XI. Nous avons de la peine à croire à un si petit nombre. Dlugossi, libr. XII, p. 800, lui donne 15,000 chevaux. Mais Cantimir, t. I, p. 257, exagère quand il parle de la nombreuse armée des Hongrois, et Coggia Effendi bien plus encore quand il porte cette armée à 80,000 hommes, p. 449.

l'Hœmus qui s'infléchit vers la mer Noire, il se dirigea sur Varna, où il arriva le 9 novembre.

On reçut, chemin faisant, sur les dangers d'une telle expédition, des avis dont on fit peu de cas. Tous se rassuraient sur les secours de Jean Paléologue et des autres alliés, sur la résistance du prince de Caramanie, l'éloignement des forces ottomanes, la vigilance de la flotte pontificale, enfin sur leur bravoure. Mais la face des choses ne tarda pas à changer tristement. Pendant qu'à Varna, Wladislas s'applaudissait peut-être d'avoir atteint son but, tout à coup arrive une dépêche du cardinal Gondelmero annonçant qu'Amurath n'était plus en Asie, et qu'il traversait en toute hâte la Roumélie, pour secourir ses provinces envahies. En effet, le sultan, à la nouvelle de la rupture du traité de Szégédin, avait ressaisi le sceptre; puis ramassant quarante mille hommes d'élite, il avait franchi avec eux le Bosphore, presque sous les yeux de l'empereur grec, et poursuivi sa marche vers le Danube (1). La rapidité des Turcs avait été telle, que le courrier du cardinal Gondelmero les avait à peine devancés, et que le soir même de l'arrivée de Wladislas à Varna, ils asseyaient leur camp en face de l'armée chrétienne.

Dans le trouble que provoqua cet événement inattendu, les opinions se partagèrent. Les uns voulaient qu'on tentât la fortune de la guerre, les autres conseillaient la retraite. Mais il n'était plus temps d'éviter l'ennemi. La bataille s'engagea au milieu de ce trouble et

(1) Callim., libr. III, p. 132. — Bonfini, decad. III, libr. VI, p. 485. — Dlugossi, libr. XIII, p. 799.

de cette indécision. Les Hongrois n'y combattirent ni avec ensemble ni avec confiance; ils la perdirent. Les historiens contemporains ont fait des récits pathétiques de cette gigantesque lutte dont l'héroïsme pour les Hongrois ne racheta pas la malheureuse issue. La bataille de Varna compte au nombre des plus funestes désastres éprouvés par les armes chrétiennes. On peut dire que le jour où elle se donna, les murailles de Constantinople s'écroulèrent, que le sceptre de Constantin fut brisé, et que la Turquie devint, sans conteste, la grande puissance (1). Wladislas y périt dans une charge désespérée. Prince en qui les vertus héroïques avaient devancé l'âge, ses qualités éminentes faisaient présager un règne glorieux. Il fut un instant l'orgueil des chrétiens et l'effroi des musulmans. Mais il passa comme ces météores qui illuminent le ciel de splendeurs éblouissantes et s'évanouissent aussitôt après dans l'espace. Un grand nombre d'autres chefs perdirent aussi la vie. Le plus illustre de tous fut le cardinal Césarini. On ignore toutefois comment finit ce grand homme. Nous ne saurions lui refuser ce titre, quoiqu'il ait été la cause d'une catastrophe irréparable. Il y avait chez lui tant de talents, une si belle âme, de si nobles idées, un cœur si haut, si généreux, un si ardent amour pour l'Eglise! Sa renommée

(1) Leodrisi Cribelli de exped. Pii papæ in Turcos, Murat., t. XXIII, p. 44 et seq. — Callim., libr. III, p. 130 usque ad calcem. — Bonfini, decad. III, libr. VI, p. 485, et seq. — Dlugossi, libr. XII, p. 801 et seq. — Æneas Sylvius in Europâ, c. v. — Thwroez, Chronic. Hungar., part. IV, c. XLII — Coggia Effendi, p. 450 et seq.

était immense. Lorsque le pouvoir pontifical chancelait en Allemagne, Césarini l'avait remplacé par son influence (1). Les événements auxquels il s'était trouvé mêlé, deux grands conciles dirigés par ses lumières, de nombreuses légations accomplies avec gloire, prêtaient à son caractère une autorité sans bornes, et l'on ne résistait point à son éloquence. Depuis le célèbre Albornoz, aucun prince de l'Eglise n'avait répandu un plus vif éclat sur la pourpre romaine. Tous les historiens contemporains ont payé à sa mémoire un juste tribut de louanges, et les critiques passionnées qui se sont acharnées depuis sur son nom, ne lui ont point fait perdre son auréole.

Longtemps après la défaite de Varna, les peuples, qu'avait fascinés le prestige de Wladislas et du cardinal Césarini, ne pouvaient ajouter foi à leur mort. Ils les croyaient disparus pour un temps, et espéraient les voir revenir un jour, pour effacer la honte des chrétiens. Les esprits vulgaires repoussaient, à l'égard de tels hommes, l'idée d'un trépas prématuré, et, dans leur naïve admiration pour ces grands courages, ils leur attribuaient une sorte d'immortalité (2).

(1) Fuerat namque in Alamania plusquam papa. Ces paroles sont tirées d'un journal contemporain ms. cité par l'abbé Mehus dans sa Vita Ambr. Traversari, p. 428.

(2) Diu post mors Wladislai et Juliani incredita fuerat, quidam namque ut invictæ virtutis illos siebant, sic immortales esse rebantur. (Æneæ Sylv. epist. LXXXI.—Dlugossi, libr. XIII, t. II, p. 1.)

LIVRE SIXIÈME.

—

SOMMAIRE.

Lutte de René d'Anjou et d'Alphonse V dans le royaume de Naples. — Franceseo Sforza embrasse le parti de René. — Visconti vient au secours d'Alphonse en arrêtant Sforza. — Eugène IV, poussé par Visconti, veut recouvrer la Marche d'Ancône sur Sforza et lui fait la guerre. — Funeste conséquence de cette guerre à l'égard de René. — Triomphe d'Alphonse. — Puissance de Vitelleschi, il trahit Eugène IV, poussé par Visconti. — Sa mort. — Eugène IV se réconcilie avec Alphonse et le reconnaît roi de Naples. — Alphonse prend l'engagement de réduire Sforza. — Visconti prend le parti de Sforza et le sauve. — Eugène traite avec Sforza. — Visconti se brouille avec Sforza et se ligue avec le pape contre lui. — Le cardinal Scarampo. — Conjuration à Rome en faveur de Sforza. — Elle échoue. — Caractère de la politique d'Eugène IV. — Sa modération. — Besoin de cette modération dans les difficultés du temps. — Désir d'un troisième concile en France et en Allemagne. — Impossibilité de ce moyen pour arriver à l'union. — La France se rapproche de plus en plus d'Eugène IV. — Négociation de l'Allemagne pour mettre fin à la neutralité. — Embarras de l'empereur et des princes de l'empire à Rome. — Æneas Sylvius, commencements de ce personnage et son caractère. — Réunion de l'Allemagne. — Maladie d'Eugène IV, sa mort, et

Digitized by Google

son caractère. — Conclave. — Election de Nicolas V. — Notice sur ce pontife. — Son couronnement.

Il n'était pas donné à Eugène IV d'être heureux dans ses entreprises. Sa grande expédition venait d'échouer en Orient ; ses efforts, dans le royaume de Naples, pour y faire triompher la cause de la maison d'Anjou, n'eurent pas plus de succès. Le patriarche Vitelleschi, après ses victoires qui lui avaient valu et la prépondérance dans les affaires et le chapeau de cardinal, s'était fatalement brouillé avec Jacopo Caldora ; puis, saisissant une occasion favorable, il avait abandonné le théâtre de la guerre (1), et le pape, alors occupé des graves questions agitées dans le concile de Florence, ainsi que de ses débats avec le conciliabule de Bâle, avait cessé de prêter son attention à ce qui se passait dans le royaume des Deux-Siciles (2).

Cependant en 1438, René d'Anjou, échappé enfin des prisons du duc de Bourgogne, arriva à Naples, à la tête d'une escadre de douze galères et de quelques autres bâtiments inférieurs. Sa présence rendit un instant le courage et l'espérance à ses partisans. René leur apportait un caractère chevaleresque, beaucoup d'intrépidité personnelle, et une bonté qui gagnait tous les cœurs. Mais il n'avait que de faibles ressources pécuniaires, à une époque et dans un pays où l'argent plus que la valeur était en possession de donner la victoire. Toutefois,

(1) Æneas Sylvius in Europa, p. 466.

(2) Giornali napolit., p. 1107 et seq. — Bonincontrii Annal., t. XXI, p. 148.

les forces étrangères sous sa bannière étant imposantes, il espéra regagner l'avantage en frappant un grand coup sur son compétiteur, et vint dans les Abbruzzes lui jeter le gant. Alphonse eut l'air de le relever et donna rendez-vous à René dans la terre de Labour, entre Acerra et Nola. Le duc d'Anjou s'y présenta à point nommé ; mais le prudent Alphonse savait mettre une grande différence entre les combats dont l'enjeu est un royaume, et les joûtes d'un tournoi où le prix du vainqueur est une gloire d'un moment. Il trouva aisément des raisons pour ne point se battre, et pendant que son adversaire l'attendait en vain du côté de Nola, il se porta vivement vers Naples, qu'il soupçonnait devoir être dégarnie de troupes, et l'assiégea par mer et par terre.

Cette félonne attaque ne réussit pourtant point ; René parvint même à expulser du Château-Neuf la garnison aragonaise qui s'y était maintenue jusque-là. Mais ce faible succès, qu'Alphonse compensa par d'autres conquêtes, ne changea rien à la position de René, que ruinait la lenteur de la guerre Le malheur voulut encore que le soutien de la cour angevine, Jacopo Caldora, mourût dans ces entrefaites. Pour s'attacher le fils du général défunt, René lui confirma le titre de duc de Bari qu'avait porté son père. Il croyait que cette faveur toute spontanée l'enchaînerait à son service. Mais Jacopo Caldora n'avait légué à Antonio Caldora que son amour pour l'argent, ses vertus militaires, il les avait emportées avec lui dans la tombe. Chaque fois que René venait réclamer le concours d'Antonio à ses plans de guerre, celui-ci trouvait des excuses pour rester immobile. C'était tantôt le manque de subsides, tantôt l'appréhension que son

éloignement ne fournît aux habitants des Abbruzzes l'occasion de se révolter. Les ressources du duc d'Anjou achevaient ainsi de se fondre. Tout à coup René, à bout de moyens et de patience, conçoit la résolution hardie de se transporter lui-même dans les Abbruzzes. Il part donc, ramasse, chemin faisant, des soldats et quelque argent, rejoint Antonio Caldora, l'entraîne et court chercher avec lui l'armée aragonaise. Il la rencontre le 29 juin 1440, et lui offre la bataille. Mais moins que jamais Alphonse avait besoin d'exposer, aux chances incertaines des combats, une conquête que l'épuisement de René devait bientôt lui assurer, et il resta immobile, Dans son ardeur belliqueuse, Réné veut assaillir le camp aragonais, mais l'infidèle Caldora se refuse à marcher Ne pouvant plus douter d'une trahison, René fait arrêter le condottière et enrôle sous sa bannière la majeure partie de ses milices. C'était là un coup de vigueur dont les conséquences auraient dû, ce semble, tourner au profit de l'Angevin, elles tournèrent à sa perte. Mécontents, les soldats réclament leur général ; pour les calmer, René le relâche et Caldora passe avec eux du côté d'Alphonse.

Rendu à toute sa détresse, le duc se retourna du côté du pape, comme vers son dernier espoir. Eugène, bien qu'entouré des plus graves difficultés, n'hésita pas à venir au secours de son protégé, et il lui envoya un corps de dix mille hommes, sous la conduite du cardinal de Tarente et du comte de Tagliacozzo. Ce renfort pouvait changer la face de la guerre, mais l'activité du roi d'Aragon, d'une part, et l'inexpérience des chefs pontificaux de l'autre, le rendirent inutile, et après quelques insignifiantes opérations, le légat conclut avec

Alphonse une paix séparée et reprit le chemin de Rome. Libre alors de disposer de toutes ses forces, le monarque aragonais remit le siége devant Naples (1).

Tout semblait perdu pour le duc d'Anjou, lorsqu'il lui vint en pensée de recourir à Francesco Sforza, qu'Alphonse venait d'irriter, en lui enlevant, en pleine neutralité, Benevento, Manfredonia, et les autres fiefs qu'il possédait dans le royaume de Naples (2). Ses négociations eurent un plein succès, et il conclut avec le condottière une alliance, dont le but devait être l'expulsion d'Alphonse du royaume de Naples. Déjà Sforza faisait ses préparatifs pour passer dans les Abbruzzes, lorsque le monarque aragonais, instruit à temps du danger qu'il allait courir si ses deux adversaires venaient à unir leurs ressentiments, leurs intérêts et leurs forces, trouva le moyen d'arrêter Sforza.

Depuis sa captivité à Milan, Alphonse avait conservé avec Philippe-Marie des relations d'amitié, et Visconti, perfide pour tout le monde, avait été constamment fidèle au roi d'Aragon. Ce fut lui qui se chargea de le tirer d'embarras. A la première nouvelle des négociations, entre René et Sforza, Alphonse s'était adressé au duc en lui demandant de retenir le condottière par quelque expédient. Visconti, loin de se refuser aux désirs du roi, conçut au contraire le projet de saisir cette occasion pour affaiblir Sforza lui-même.

(1) Æneas Sylvius, in Europa, c. LXV. — Giornali napolitani, t. XXI, p. 1109-1123. — Bonincontrii Annales, t. XXI. p. 151 et seq. — Bartholom. Facii hist. rer. suo temp. gest., libr. VI.

(2) Johannis Simonettæ Vita Franc. Sfortiæ, libr. VI, p. 313.

On se demande ici de quel grief s'inspirait Visconti pour agir ainsi contre le condottière. Il y avait à peine quelques mois, qu'il avait fait de lui son gendre, en l'unissant à sa fille Blanche avec Crémone pour dot (1); et voilà que tout à coup il semblait n'avoir plus qu'une pensée, celle de consommer sa ruine. Philippe-Marie voulait-il punir son beau-fils de rester l'allié des Florentins et des Vénitiens, avec lesquels il venait de terminer une rude guerre? Ou bien, la puissance et la gloire de Sforza lui faisaient-elles ombrage? Ou bien encore un secret pressentiment lui disait-il que ce soldat de fortune remplacerait un jour la vieille vipère des Visconti par les armes nouvelles des Sforza. Il serait mal aisé de deviner l'espèce d'aiguillon qui stimulait ce cœur si prompt à la haine et à la vengeance. Mais les conjectures les plus étranges cessent d'être invraisemblables, quand il s'agit d'expliquer la politique de Visconti.

Quoi qu'il en soit, pour venir à bout de son dessein, il s'adressa au pape, lui représenta que le temps était venu de recouvrer la Marche d'Ancône et lui offrit, dans ce but, le concours des milices sous les ordres de Niccolo Piccinino (2). Eugène IV (Visconti le savait très-bien) ne supportait qu'avec impatience la seigneurie de Sforza dans la Marche. Il ne l'avait oc-

(1) Johannis Simon. vita Franc. Sfortiæ, t. XXI, libr. V, p. 308.— Christoforo da Soldo, Istor. Bresciana, t. XXI, p. 829. — Marino Sanuto, Istor. dei ducchi di Venezia, t. XXII.

(2) Macchiavelli, Storia Fiorent., libr. VI. — Corio, Istoria di Milano, p. 676.

troyée que par force, pour éviter de plus grands inconvénients, et Sforza ne s'était jamais mis en peine d'en faire oublier au pape la fâcheuse origine. Plusieurs fois Eugène avait eu à reprocher au condottière certains empiètements qui trahissaient une ambition mal contenue ; et, tout récemment, Sforza s'était emparé de Forli (1).

En présence de ces griefs, Eugène s'était tu pourtant, car, il craignait, en éclatant, avoir à lutter à la fois contre le condottière et contre le duc de Milan ; il attendait donc, en silence, qu'une occasion vînt s'offrir de châtier, avec moins de péril, l'infidèle gonfalonnier. Il ne douta pas un instant que la Providence ne lui envoyât cette occasion lorsqu'il reçut les ouvertures de Philippe-Marie. Ravi de compter au nombre de ses alliés celui-là même qu'il craignait d'avoir pour ennemi, il n'hésita plus ; et sans prendre garde qu'il allait priver le rival d'Alphonse de son dernier appui, sans songer qu'en voulant punir un vassal félon, il allait perdre un vassal héroïque et dévoué, il s'apprêta à faire la guerre à Sforza.

Philippe-Marie licencia Niccolo Piccinino au commencement de l'année 1442. Ce général eut l'air alors de se diriger vers Pérouse, sa patrie ; mais, chemin faisant, il est déclaré gonfalonnier de l'Eglise romaine, et au lieu de se rendre à Pérouse, il marche rapidement sur Todi, ville du domaine de Sforza et s'en rend maître. Sforza comprit aisément ce que signifiaient ces deux faits, et arrêtant le mouvement de ses troupes vers

(1) Encyclique d'Eugène IV, ap. Raynald., ann. 1442, nos 11.

les Abbruzzes, il s'établit à Jesi, pour se tenir prêt à repousser l'invasion de Piccinino (1). Bientôt le souverain pontife, se déclarant lui-même, lança de Florence contre le condottière, un manifeste terrible, dans lequel il le proclamait déchu de son titre de gonfalonnier, ainsi que du marquisat qui en était l'apanage, et le sommait, sous peine de se voir frappé de censures plus graves, de restituer à l'Eglise romaine, tous les domaines qu'il tenait de sa libéralité (2).

Sans doute quiconque aimait le Saint-Siége était peu tenté de plaindre Sforza. Mais par malheur, le coup, frappé dans la Marche d'Ancône, était douloureusement ressenti dans le royaume de Naples. Pendant que le condottière résumait ses moyens pour faire tête à Piccinino, René, abandonné à toute son impuissance, ne pouvait plus arrêter Alphonse, et ce dernier consommait, le 2 juin 1442, la conquête des Deux-Siciles, en s'emparant de la capitale (3). Incapable de continuer la guerre, le prince angevin se rendit à Florence pour raconter au pape son désastre, et lui adresser d'inutiles plaintes. Eugène le consola en lui accordant, en plein consistoire, l'investiture d'un royaume qui appartenait à un autre ; après quoi le prince angevin retourna en France (4).

(1) Johan. Simonet. vita Sfortiæ, lib. VI, p. 314. — Cronica di Bologna, t. XVIII. — Bonincontrii Annales, t. XXI, p. 152.

(2) Encyclique d'Eug. ap. Raynald., anno 1442, n^i 11 et 12.

(3) Æneas Sylvius in Europa, c. LXV. — Giornali napolit., t. XXI, p. 1124 et seq.—Bonincontrii Annales, t. XXI, p. 151.— Corio, Istoria di Milano, p. 677.— Summonte, libr. IV, p. 651.

(4) Marino Sanuto, Istor. dei duchi di Venezia, t. XXII, p. 1104 et 1105. — Barthol. Facii Hist., libr. VII, p. 229.

La politique de Philippe-Marie, véritable politique de Visconti, politique à deux tranchants, venait de produire d'un seul coup un triple effet, d'immenses embarras pour Sforza, le triomphe d'Alphonse et une déconvenue pour le pape. Or, on ne saurait dire ce qui, dans cette affaire, dut causer plus de plaisir au perfide Milanais, ou des embarras de son gendre ou de la déception du pape. Philippe-Marie ne pardonnait point à Eugène d'avoir placé le pivot de sa politique entre Florence et Venise, ses deux rivales. Dans la paix, il lui suscitait sourdement des ennemis; dans la guerre, il s'attaquait à lui de préférence à ses alliés. Nous l'avons vu favoriser constamment le concile de Bâle, non qu'il crût l'autorité de cette assemblée plus légitime que celle du pape, mais, parce que le concile de Bâle lui servait à inquiéter le pape. Il s'était ensuite efforcé de traverser le concile de Ferrare, en lançant contre la Romagne Piccinino qui s'empara coup sur coup de Bologne, d'Imola et de Ravenne; ce qui, autant que la peste qui sévissait alors, détermina la translation de l'assemblée à Florence (1). Là, sans doute, le chef de l'Eglise était en sûreté contre les armées de Visconti, mais non à l'abri de ses complots; pendant l'année 1440, on en avait découvert un qui renfermait une indigne trahison.

L'importance du personnage qui devait y jouer le principal rôle l'a rendu fameux. Ce personnage était Vitelleschi. La papauté lui était redevable d'immenses

(1) Syropule, hist. concil. Florent., sect. VII, c. 12 et 14. — Muratori, Annali d' Italia an. 1439.

services; il avait anéanti la plupart de ses ennemis, comprimé l'anarchie et fait respecter l'autorité du Saint-Siége. Mais son dévouement était loin d'être désintéressé. Il visait à se rendre nécessaire, afin de s'assurer une puissance illimitée, de l'établir au-dessus des orages, et il y avait réussi. En effet, Eugène IV, soit qu'il fût subjugué par la supériorité de Vitelleschi, soit que réellement il ne vît pas le moyen de le remplacer, lui avait accordé une confiance sans bornes, et s'était appliqué à le combler de faveurs. La cour romaine haïssait le patriarche, à cause de son orgueil, de sa cruauté, de son ambition (1). Presque seul, Eugène, se dissimulant à lui-même les vices de son ministre, ne consentait à voir en lui que le grand homme d'Etat et le serviteur dévoué. Il refusait obstinément d'écouter les plaintes qu'on faisait de sa personne, et répondait aux accusateurs, qu'ils n'étaient que l'écho de la jalousie ou de la malveillance (2).

Vitelleschi sentait toute l'étendue de son crédit, et en jouissait comme s'il n'eût jamais pu le perdre. Devenu archevêque de Florence, cardinal, maître des milices pontificales et gouvernant la plus grande partie de l'Etat ecclésiastique, il s'était acquis, sur le pape, un ascendant qu'il ne prenait presque plus la peine de déguiser.

(1) Fu uomo di grande e alta superbia e crudelta (Miscellanea histori. Murat., t. XXIV, p. 1122.) — Oderat eum curia propè omnis (Blond. Flav. hist. decad. IV, libr. 1, p. 563).

(2) Neminem unquam qui ea (vitia) aperiret exaudire voluerit : quippe quiequod deferentibus respondebat, invidia potius et malivolorum artibus illa impingi (ibidem).

Eugène craignait de lui commander, et le fier ministre n'en faisait guère qu'à sa volonté. Il avait quitté le royaume de Naples sans ordre. Envoyé depuis dans la Romagne, en qualité de légat, pour y rassembler une armée et soumettre Bologne à l'Eglise, il avait fait tout autre chose que remplir son mandat, et employé un subside de 20,000 florins, fournis par Florence et Venise, à agir contre le seigneur de Foligno et la ville de Spolète (1). Les deux républiques en avaient porté leurs plaintes au pape, mais ces plaintes n'avaient abouti qu'à irriter contre elles le vindicatif légat (2). Parvenu à ce degré inouï de puissance, pour un ministre, d'oser substituer sa propre autorité à l'autorité de son maître, et de manquer impunément à ses alliés, Vitelleschi semblait aspirer à une autre domination. En effet, on lui supposait le dessein de vouloir arriver de force au souverain pontificat, et par là à la souveraineté de l'Italie entière (3).

Visconti, qui épiait sans cesse les passions de ses adversaires pour les utiliser à son profit, devina bientôt celles de Vitelleschi et le parti qu'il en pouvait tirer. Le cardinal devait commander les troupes pontificales destinées à agir contre Niccolo Piccinino, de concert avec l'armée florentine. Visconti provoqua de secrètes relations entre Vitelleschi et le condottière, et l'on ne tarda pas à apprendre, que ce dernier se disposait à transporter le théâtre de la guerre en Toscane. Cette nouvelle étonna

(1) Poggio, hist de variet. fortunæ, libr. III, p. 113.
(2) Blond. Flav. ubi supra.
(3) Id. ibidem.

les Florentins; ils ne comprenaient pas qu'un général, prudent comme Piccinino, pût quitter la Lombardie, siége naturel de ses opérations, pour tenter en Toscane une expédition de tous points hasardeuse, et ils soupçonnèrent une perfidie dont Vitelleschi leur semblait capable. Ces soupçons toutefois, communiqués au pape, n'ayant d'autre fondement que l'aversion bien connue du cardinal pour Florence, ne pouvaient d'abord qu'éveiller la méfiance d'Eugène, mais ils ne tardèrent pas à se changer en certitude; les espions de la république surprirent à Montepulciano une correspondance de Vitelleschi avec Piccinino. On l'envoya immédiatement au pape. Les historiens disent que le projet du cardinal était de joindre ses troupes à celles de Piccinino, sitôt que celui-ci serait entré en Toscane, et d'écraser ensemble Florence. Puis Vitelleschi aurait fait périr Eugène pour s'élever à sa place (1). La réussite d'un tel projet aurait infailliblement amené le bouleversement de l'Italie et de l'Eglise. Mais peut-être n'était-il pas si atroce. Nous n'avons à cet égard que des conjectures. Les lettres interceptées à Montepulciano étaient enveloppées de tant de mystères, qu'on n'avait pu y puiser aucun renseignement bien positif (2).

Quoi qu'il en soit, le souverain pontife fut effrayé, et se décida à prendre des précautions; il chargea donc

(1) Sabellicus, Hist. rerum Venetarum, decad. III, libr. IV, p. 406. — Poggio hist. florentina, libr. VII.

(2) Litteræ erant latebris tanta arte obtutæ, ut earum involucra sensuum nullus potuerit enodare (Blond. Flav. decad. IV, libr. I, p. 563. — Scipione Ammirato, Istor. Fiorent., libr. XXI, p. 23.

Antonio Rido de Padoue, gouverneur du château Saint-Ange, de s'assurer de la personne du ministre. Le 17 mars, Vitelleschi, sans défiance, et sur le point de partir pour le théâtre de la guerre, fait avertir Rido de se trouver le lendemain matin sur le pont-levis du château, parce qu'il a, dit-il, des ordres à lui donner. Le gouverneur n'eut garde de manquer au rendez-vous. A l'heure indiquée, le cardinal arrive à l'entrée du pont, suivi de ses milices. A sa vue, Rido, sans armes, traverse le pont, reçoit respectueusement le ministre et l'accompagne tranquillement jusqu'au château, en l'entretenant de choses assez importantes pour fixer son attention. Mais à peine le pont a-t-il été franchi par tous deux, que Rido saisit brusquement les rênes du cheval de Vitelleschi, ordonne à ses gens de lever le pont et déclare au cardinal qu'il est son prisonnier. Surpris et non déconcerté, Vitelleschi tire son sabre pour en frapper Rido, mais il reçoit au même moment deux blessures qui l'arrêtent. Vitelleschi, une heure auparavant, l'homme le plus redouté de l'Italie, n'est plus qu'un misérable captif. Les soldats qui l'avaient suivi firent d'abord entendre quelques murmures, mais ils se turent bientôt quand on leur eut fait connaître les ordres du pape. Rido, une fois en possession du cardinal, fit panser ses plaies et s'efforça, par des paroles de consolation, de le rassurer contre l'avenir, lui faisant espérer un prompt élargissement. Mais Vitelleschi était trop versé dans les secrets de la politique, pour se méprendre sur la portée de ce qui venait de se passer : « On n'arrête pas, dit-il, des personnages comme moi pour les relâcher. » Quatorze jours plus tard, il expirait dans sa prison, et l'on inhumait furtivement,

pendant la nuit, son cadavre dans l'église de la Minerve. Ostie, Soriano, Civita-Vecchia et les autres places, dont il s'était presque rendu souverain, revinrent d'elles-mêmes sous l'autorité du Saint-Siége. Le commandement de l'armée fut remis à Lodovico Mezzarota Scarampo, patriarche d'Aquilée (1).

La fin tragique de Vitelleschi avait dérangé les plans de Visconti. Niccolo Piccinino avait paru, quand même, en Toscane, mais pour y essuyer, le 29 juin 1440, à Anghiari, une défaite complète. Alors Philippe-Marie avait songé à la paix, sans renoncer à la vengeance. Il en attendait l'occasion ; Alphonse venait de la lui fournir, et nous avons vu comment il avait su en profiter.

Cependant Eugène IV poursuivait avec une incroyable ardeur ses projets contre Sforza. Florence et Venise, qui essayèrent de sauver le condottière en lui témoignant leurs sympathies, ne réussirent qu'à aggraver sa position ; car, le pape, dans la crainte de voir ses alliés devenir ses ennemis, résolut de se rapprocher du roi de Naples, et de faire servir, au profit de l'Eglise romaine, l'intérêt qu'avait ce monarque à la ruine de Sforza. Les motifs de religion et de politique ne manquaient pas pour légitimer à tous les regards une détermination qui allait donner un solennel démenti à la conduite que le Saint-Siége avait jusque-là tenue dans l'affaire de la succession au trône des deux Siciles.

(1) Paul Jovius in Elog., libr. II. — Blond. Flav. Hist., decad. IV, libr. I, p. 564.— Miscellanea histor. Murat., t. XXIV, p. 1123. —Poggio, hist. de varietat. fortunæ. libr. III, p. 114.—Macchiavelli, Ist. Fiorent., libr. V. — Giornali napolit., p. 1117. — Bonincontrii Annales, t. XXI, p. 140.

Motifs de religion : Personne n'ignorait que le roi d'Aragon avait constamment patroné, dans le concile de Bâle, le parti opposé à Eugène IV. On savait encore que, s'il s'était efforcé de mettre obstacle à l'élection du duc de Savoie, que s'il n'avait point souffert jusque-là que ses Etats fissent partie de l'obédience de cet antipape, il n'avait pas rompu avec la schismatique assemblée, correspondait avec elle, demandait qu'elle envoyât des nonces à sa cour, et avait même chargé l'archevêque de Palerme d'obtenir de Félix V l'investiture du royaume de Naples, promettant, à ce prix, d'embrasser ouvertement son parti, et de faire ses efforts pour l'introniser à Rome, ou du moins pour l'établir à Gaëte, à Terracine ou à Naples. Nul homme sensé ne croyait que le roi d'Aragon pût s'attacher par conviction au fantôme de Bâle, mais on savait qu'Alphonse ne reculait pas devant le schisme, lorsque son ambition était en jeu, et le pape pouvait craindre à bon droit de lui voir renouveler, à l'égard de Félix V, la scandaleuse protection qu'il avait naguère accordée à Pierre de Lune (1).

Motifs politiques : On ne pouvait contester les droits suzerains du Saint-Siége sur l'héritage de Jeanne II, mais on ne pouvait non plus nier qu'Alphonse ne fût devenu de fait maître de cet héritage par la victoire. Le fait accompli, il faut le dire en principe, ne confère aucun titre. Mais dans le cas présent la papauté irait-elle donc entreprendre, à ses risques et périls, pour le compte du duc d'Anjou, d'arracher au monarque ara-

(1) Raynald., ann. 1443, nos 13, et an. 1440, nos 1.

gonais une conquête qu'elle n'avait pu l'empêcher de consommer, surtout lorsqu'elle pouvait sauvegarder la plénitude de ses droits, en légalisant l'état des choses, par une ratification, sinon spontanée, du moins volontaire? A quoi bon maintenir, contre un fait indépendant de sa puissance politique, une opposition dont la conséquence serait d'amener contre l'Eglise romaine, un ennemi qui disposait des forces militaires de deux royaumes, et avait pour allié le perfide Visconti? Déjà Alphonse s'était mis en rapport avec Sforza pour le regagner à ses intérêts; il n'avait pu encore y réussir, parce que le condottière était trop irrité par l'envahissement de ses fiefs (1); mais il n'était pas impossible que Sforza, poussé à bout par les anathèmes du Saint-Siége et la dépossession de ses domaines, ne se retournât, en désespoir de cause, du côté du souverain de Naples, répudié comme lui par le chef de l'Eglise. Et alors que serait devenue non seulement la marche d'Ancône, mais le patrimoine de saint Pierre et les autres États pontificaux? Il y avait donc pour Eugène IV un danger imminent à voir plus longtemps un ennemi dans le conquérant des Deux-Siciles.

Le pape mesura cet état de choses; il jugea qu'il n'y avait pas à hésiter. Alphonse avait pris l'initiative et faisait les avances de la réconciliation, on y prêta l'oreille, et le patriarche d'Aquilée, Lodovico Scarampo, envoyé avec le titre de légat à Naples, signa, le 4 juin 1443, au nom du Saint-Siége, un traité par lequel le pape s'engageait à ratifier l'adoption d'Alphonse faite par

(1) Muratori, annali d' Italia, ann. 1443.

Jeanne II, et à lui donner l'investiture du royaume, à la condition qu'Alphonse : 1° reconnaîtrait Eugène IV pour vrai et indubitable pontife; 2° reconnaîtrait tenir son nouveau domaine de la libéralité apostolique et non de la conquête; 3° restituerait à l'Eglise romaine les terres qu'il lui avait enlevées; 4° prendrait part à une croisade contre les Turcs; 5° enverrait immédiatement contre Sforza un secours de 4,000 chevaux et de 2,000 fantassins, pour faire rentrer la Marche d'Ancône sous l'autorité du Saint-Siége (1).

Ce traité signé, Niccolo Piccinino courut à Gaëte pour concerter avec le nouvel allié du pape les opérations de la guerre contre Sforza. Attaqué bientôt par deux ennemis si puissants, le condottière prit le parti de renfermer ses troupes dans les places fortes, de demander des secours aux Vénitiens et aux Florentins, et d'attendre les événements (2).

Les conquêtes d'Alphonse et de Piccinino furent rapides. En quelques jours, la plupart des villes de la Marche d'Ancône étaient entre leurs mains. La trahison s'en mêla; plusieurs officiers de Sforza remirent d'eux-mêmes les forteresses qu'il leur avait confiées, et passèrent à

(1) Lunig, Codex Italiæ diplomaticus, t. II, p. 1239 et 1247. — Raynald., anno 1443, n° 1-5. — Johannis Simonettæ vita Franc. Sfortiæ, libr. VI, p. 324. — Corio, Istor. di Milano, p. 679.— Summonte, dell' Hist. di Napoli, t. 3, libr. V, p. 20 et 21. —Barthol. Facii hist., suo temp. gestar., libr. VIII, p. 237-245.

(2) Giornali napolit., t. XXI, p. 1127.— Annal. Foroliviensces, Murat., t. XXII. — Johannis Simonet. vita Franc. Sfortiæ, libr. VI, p. 325 et seq. —Scipione Ammirato, Istor. Fiorent., libr. XXI, p. 43.

l'ennemi. Le condottière semblait perdu, lorsque Visconti vint à son secours. Quelle que fût la jalousie du seigneur de Milan contre son gendre, il ne voulait point sa ruine entière et se mit en devoir de l'empêcher. Au moment où les alliés du pape n'avaient plus qu'un faible effort à faire pour enlever à Sforza ce qui lui restait de ses Etats, Visconti envoya tout à coup à Venise des ambassadeurs, pour se liguer avec cette république et celle de Florence en faveur de Sforza. En même temps, il fit prier Alphonse de cesser ses hostilités.

Ce changement subit de politique, de la part de Philippe-Marie, étonna vivement le roi d'Aragon, mais ce monarque ne pouvait rien refuser au duc de Milan, et il retira ses troupes au-delà du Tronto (1). Quant à Venise et à Florence, ce fut tout autre chose. Ces deux républiques avaient jusque-là hésité à se déclarer pour Sforza, parce qu'elles voyaient pour elles peu de chances de succès à attaquer seules le pape et le roi de Naples réunis. Mais lorsqu'elles virent venir à elles Visconti, et Alphonse rappeler ses troupes, elles ne balancèrent plus, et le 24 septembre 1443, fut signée, à Venise, entre cette république, Florence et Visconti, une ligue dont le but était de maintenir à Sforza l'intégrité de ses Etats dans la Marche d'Ancône (2).

Aussitôt Philippe-Marie envoya à Piccinino l'ordre de

(1) Barthol. Facii Hist. rer. suo temp. gest. libr. VIII, p. 253.

(2) Christoforo da Soldo, Istor. Bresciana, t. XXI, p. 831. — Marino Sanuto, Istor. dei ducchi di Venezia, t. XXII, p. 1111. — Annales Foroliv., t. XXII, p. 222. — Summonte, t. III, libr. V, p. 27-36. — Macchiavelli, Ist. Fiorent., libr. VI.

faire une trève avec Sforza et de se rendre sans délai à Milan, pour y recevoir des communications de la plus haute importance. Niccolo Piccinino, qui pressait alors sans relâche son adversaire et tenait entre ses mains la victoire, n'eut garde de conclure une trève, mais impatient de savoir ce que lui voulait le duc, il partit pour Milan, laissant à son fils Francesco le soin de poursuivre et d'achever la guerre. Cet appel n'était qu'un stratagème, Sforza sut en profiter. Instruit du départ de Piccinino, il marche contre Francesco, l'attaque dans les environs de Monteloro, met son armée en déroute et le fait prisonnier. La reddition de plusieurs places fortes fut le résultat de ce succès. Il y en eut un autre plus important encore pour Sforza; Niccolo Piccinino, en apprenant la victoire de son adversaire et la captivité de son fils, mourut de douleur (1).

La nouvelle de ces tristes événements rencontra Eugène IV à Pérouse; il en fut consterné. Nul doute que, si le condottière eût voulu poursuivre ses succès, il n'eût mis le pape dans le plus grand danger; mais il écouta les conseils de la modération, et au lieu de marcher en avant, il fit porter, aux pieds de son suzerain, des offres pacifiques. Le pontife les regarda comme une bonne fortune. Voyant son armée battue, son général mort, ne pouvant plus compter sur l'appui du roi de Naples, il résolut de s'accommoder avec son vassal. Florence et Venise offrirent leur médiation, et le 10 octobre 1444, un traité de paix fut signé à Pérouse, par lequel le pape

(1) Johan. Simonet. vita Sfortiæ, t. XXI, libr. VII, p. 353-361. — Christoforo da Soldo, Istor. Bresciana, t. XXI, p. 832.

concédait de nouveau à Sforza, avec le titre de marquis, toutes les villes de la Marche, à la réserve d'Osimo, de Recanati et d'Ancône (1).

Ce traité donnait la paix à l'Italie. Mais l'inquiet Visconti ne permit pas d'en jouir longtemps. Il avait besoin d'un général pour remplacer Niccolo Piccinino, et il fit parvenir à Cerpellione, un des meilleurs capitaines de Sforza, de secrètes propositions dans le but de l'attirer à son service. Les offres du duc séduisirent cet officier et l'emportèrent auprès de son ambition, sur la fidélité qu'il devait à son maître. Cerpellione demanda à Sforza un congé, pour aller à Milan et se mettre, disait-il, en possession de quelques châteaux que Visconti lui avait donnés, dans les précédentes guerres. Sforza devina le véritable motif de ce voyage; il en prit l'alarme, et au lieu de laisser aller son lieutenant, il le fit arrêter, et bientôt après mettre à mort, sous prétexte qu'il avait tramé un complot contre sa vie.

Cette exécution indigna Philippe-Marie qui résolut de la venger. Un autre ennemi de Sforza vint à propos seconder le ressentiment de Visconti. Gismondo Malatesta, seigneur de Rimini et gendre de Sforza, comme celui-ci l'était de Visconti, avait à se plaindre du condottière. Des déceptions ou des injustices étaient la cause de son mécontentement. Gismondo avait espéré obtenir de Sforza la seigneurie de Pésaro, mais ce dernier, après avoir

(1) Raynald., anno 1444, nus 11. — Johan. Simonet. vita Sfortiæ, ubi supra. — Corio, Istor. di Milano, p. 688 et seq. — Marino Sanuto, t. XXII, p. 1116. — Scipione Ammirato, Istor. Fiorent., libr. XXI, p. 48.

acquis cette ville au prix de 20,000 florins, l'avait donnée à son frère Alessandro Sforza. De plus, Gismondo venait de voir Federigo de Montefeltro, son ennemi personnel, arriver, par la faveur de Sforza, à la possession de Fossombrone, autre ville convoitée par lui Gismondo, et encore s'emparer de la seigneurie d'Urbino. Aiguillonné par tous ces griefs, Gismondo se joignit à Visconti, et tous deux pressèrent le pape et le roi d'Aragon de déclarer de nouveau la guerre à Sforza.

Le condottière, au courant de ces manœuvres, n'eut pas la patience d'en attendre l'effet. Il résolut de prévenir son gendre, et tomba sur ses Etats à l'improviste. Cette subite et imprudente aggression ralluma la guerre dans la Marche et dans la Romagne. Visconti fit soutenir Malatesta, Alphonse lui envoya des renforts et le pape le prit à son service. D'un autre côté, les Vénitiens et les Florentins aidèrent Sforza (1). Cette fois Eugène, complètement déterminé à en finir avec son dangereux vassal, fit ce qu'il n'avait point fait encore, un traité d'alliance avec le duc de Milan, pour le lier à la cause du Saint-Siége par tous les points. Le texte de ce traité montrait que le pape connaissait bien Visconti et le besoin de fixer, par des engagements nets et précis, ce génie aussi mobile que les flots de l'Océan. Par ce traité, le duc promettait de ne nuire en aucune manière à l'Église romaine, ni directement ni indirectement, ni en secret ni ouvertement, par lui ou par d'autres; d'em-

(1) Macchiavelli, Istor. Fiorent., libr. VI. — Johan. Simonet. Vita Sfortiæ, libr. VII, ubi supra, p. 364. — Corio, Istor. di Milano, p. 690.

ployer des moyens efficaces pour faire rentrer Bologne sous l'autorité du Saint-Siége, ainsi que toute autre ville qu'il serait jugé à propos de réunir aux domaines pontificaux, enfin, de reconnaître pour amis ou pour ennemis, les amis et les ennemis de l'Église romaine (1).

Conformément à ce traité d'alliance, Philippe-Marie, deux mois après, s'engageait, en présence du cardinal de Côme, à fournir immédiatement, pour agir contre Sforza, tel corps de troupe que le Saint-Siége jugerait nécessaire en cavalerie et en infanterie, jusqu'au nombre de 5,000, si le roi d'Aragon ne pouvait entrer en campagne, et au nombre de 2,000, si le monarque agissait de son côté, et cela aussi longtemps que l'exigerait l'expulsion de Sforza (2). Une convention identique lia également le roi de Naples aux intérêts de l'Église (3).

Mais un complot dont les ramifications s'étendaient à Florence, à Rome, dans une portion de la noblesse et jusque dans le Sacré Collége, faillit rendre ces traités inutiles. Le but réel de cette conjuration, de la part des amis de Sforza, était de forcer le souverain pontife à traiter avec le condottière; on le couvrit du spécieux prétexte de détruire l'influence, sur le pape, du patriarche d'Aquilée, Lodovico Scarampo Mezzarota. Ce prélat qui avait remplacé Vitelleschi, avait vu le jour à Padoue dans une condition obscure. D'abord médecin, puis camérier d'Eugène IV, il avait usé de la facilité que lui

(1) Raynald., anno 1444, nus 12.

(2) Charta fœderis et conventionis inter Eugenium et Philippum Mariam, ap. Murat., t. III, part. II, p. 899.

(3) Murat., Annali d'Italia, anno 1446.

donnait sa position d'approcher du pape, pour s'insinuer dans son esprit (1), et s'était élevé, par degrés, aux premières fonctions de l'Etat. A une époque où les talents militaires, non moins que la science ecclésiastique menaient aux grandes dignités, il avait servi avec distinction dans les armées du Saint-Siége, et appris l'art de la guerre sous Vitelleschi. Intrépide dans les combats, avisé dans le conseil, obséquieux près du maître, sachant être énergique et souple au besoin, habile surtout à profiter des circonstances, sa fortune avait été rapide. De l'évêché de Trau, il monta à l'archevêché de Florence et ne tarda pas à devenir patriarche d'Aquilée. Ce fut, dit-on, lui qui convainquit le pape des coupables menées de Vitelleschi, et lui conseilla de le faire arrêter. Mis ensuite à la tête des armées du Saint-Siége, il contribua puissamment à la victoire d'Anghiari, et opéra dans la Romagne, sinon avec éclat du moins avec prudence, ayant soin de ne rien compromettre. Ses services furent récompensés par le chapeau de cardinal, et la charge de camerlingue. Il fallait à Eugène IV non point un favori, comme on s'est plu à le dire, mais un ministre intelligent et sûr, auquel il pût confier l'administration temporelle de l'Église. Lodovico Scarampo devint ce ministre. Il entra, en peu de temps, si avant dans la confiance du pape que les affaires, en cour de Rome, ne s'expédiaient que par ses ordres : qu'il distribuait avec un plein pouvoir les charges de l'Etat, et administrait presque en souverain les finances du Saint-Siége. Investi d'une si grande puissance, Scarampo n'avait point cette

(1) Marini, degli Archiatri Pontifici, t. I, p. 143.

modération qui la fait pardonner. Il menait un train de prince et déployait un faste qui s'alliait mal avec l'esprit ecclésiastique qui veut la simplicité jusque dans la grandeur. Ce crédit et ce faste lui avaient créé parmi ses collègues, des ennemis secrets qui désiraient sa chute. Comme on supposait qu'il animait Eugène IV contre Sforza, la cabale eut l'air de s'attaquer à lui (1).

Quoi qu'il en soit, Sforza, d'accord avec ses partisans, devait marcher sur Rome. On lui faisait espérer la révolte de Todi, de Narni, d'Orviéto et d'autres places. Le condottière se mit, en effet, en mouvement vers la fin de mai 1446, et se porta successivement sur Montefiascone et sur Viterbe. Mais là, ne voyant point Todi, Orviéto, Narni, arborer son étendard, manquant de vivres, menacé d'être coupé par les armées de l'Eglise et les renforts qui accouraient de Naples au secours du pape, il battit en retraite (2).

Les partisans de Sforza furent vivement désappointés de ce mauvais succès de leurs manœuvres. Le cardinal Accipaccio, dit le cardinal de Capoue, soupçonné d'y avoir trempé, fut envoyé en exil (3). Dès ce moment

(1) Erant enim inter cardinales nonnulli qui Ludovici potentiam indignantes, Franciscum non quasi adversus Eugenium, sed contra ejus consilium invitabant. (Æneas Sylv. in Europa, c. LVIII. — Ciacconius in Eugenium, p. 919. — Platina in Eugenium. — Novaës, elementi della storia de' sommi pontefici, t. V, p. 107.)

(2) Johan. Simonet. vita Franc. Sfortiæ, libr. VIII, p. 376.— Corio, Istor. di Milano, p. 694.

(3) Eugenium per id tempus eum (Nicolaum Capuensem) de ipsa re suspectum Roma amovendum curavit. (Æneas Sylv. ubi

Eugène, ne gardant plus de mesure, lança l'excommunication contre Sforza et délia ses sujets de tout serment de fidélité envers lui (1). Il paraissait évident cette fois que le condottière, ayant sur les bras le pape, le duc de Milan et le roi de Naples, et n'ayant, pour faire face à tant d'ennemis, que son talent militaire aidé de quelques subsides de Florence et de Venise, finirait par succomber.

Ainsi, Eugène IV dut un instant se flatter de pouvoir atteindre son but, l'affranchissement du domaine de l'Eglise. Mais ô vanité des espérances humaines! il n'obtint pas lui-même cet heureux résultat, et quand, après sa mort, son successeur plus fortuné put en jouir, ce ne fut point en vertu des moyens qu'Eugène avait préparés à cet effet. Le règne de ce pape devait se ressembler d'un bout à l'autre, et offrir un enchaînement de grandes conceptions et de déplorables avortements. Nous voyons bien ce pontife distinguer et saisir à propos, dans le cours des événements, ce qui peut servir la cause du Saint-Siége, nous ne le voyons jamais y exercer une influence directrice et souveraine. Il est toujours entraîné par le flot politique. Heureusement, il sait s'attacher avec adresse et à temps aux points d'arrêt qui s'offrent à lui et ne se brise point aux écueils. Il y avait pourtant de rares talents chez ce pape. D'où vient que, dans la pratique des affaires, ses combinaisons ne touchent presque

supra). — Corio, p. 695, parle de la complicité du cardinal de Capoue.—Barthol. Facii hist. rer. suo temp. gestarum, libr. VIII, p. 292.

(1) Raynald., anno 1446, nus 11.

jamais le but et qu'il use ses ressources à lutter contre les obstacles? Un de ses plus illustres contemporains qui le connaissait bien, en donne cette raison : « Eugène possédait une grande âme, mais il manquait de mesure; dans ses entreprises, il consultait plutôt sa volonté que son pouvoir (1). » Son coup d'œil portait trop loin. Cette disproportion entre les vues et les moyens, chez Eugène IV, en même temps qu'elle explique pourquoi, dans la plupart de ses desseins, ou il échoua ou ne réussit qu'à demi, rend raison des contradictions qui se faisaient remarquer dans sa conduite.

Il faut tout dire néanmoins, si Eugène ne fut pas généralement fortuné dans ses entreprises, cela ne tient point uniquement à la cause que nous venons d'indiquer. N'oublions pas que l'opposition d'abord, puis le schisme de Bâle lui firent, pendant tout son pontificat, une position circonscrite et gênée. Dans une notable portion de la chrétienté, son autorité était incomplète ou nulle. De là, malgré la ténacité naturelle de son caractère, cette timidité, cette hésitation qui se manifestent parfois dans ses actes les plus importants. En Allemagne, on ne reconnaissait aucun pontife; en France, on ne s'était pas retiré de l'obédience d'Eugène, il est vrai, mais on y désavouait plusieurs de ses actes. De là vient qu'en France, son influence fit d'inutiles efforts pour

(1) Alticordis fuit; sed nullum in eo magis vitium fuit, nisi quia sine mensura erat, et non quod potuit, sed quod voluit aggressus est. (Æneas Sylvius in oratione ad Fredericum III, de de morte Eugenii et creatione Nicolai V, ap. Miscellan. Baluzii, t. I, p. 334.)

terminer la guerre, aussi bien que pour annuler la pragmatique sanction, et qu'en Allemagne, il fut à peu près étranger aux événements qui s'accomplirent dans cette partie de la chrétienté.

Au milieu de conjonctures si délicates, et lorsque des nœuds si fragiles unissaient la papauté aux nations chrétiennes, il fallait, au chef de l'Eglise, une conduite bien prudente pour ne pas laisser tourner à l'hostilité des relations douteuses. Celle d'Eugène le fut beaucoup. Ses lettres à Charles VII sont admirables de finesse et de dignité. Il loue ce monarque de ce que ses dispositions avaient de filial, sans faire grâce à ce qui y sentait l'impatience de la soumission; il blâme ses velléités schismatiques, sans heurter l'orgueil du souverain. Il savait que Charles avait à lutter contre l'université, alors si puissante et toute dévouée au concile de Bâle. On voit qu'il sait gré à ce prince de résister aux influences mauvaises qui l'environnent, et qu'il ménage la bonne volonté du roi. C'est peut-être à cette modération, à la fois prudente et ferme, que la France dut de ne point être entraînée dans le schisme. Cette modération aida le bon sens de Charles, qui s'opposa toujours aux partis extrêmes, et l'obéissance ne fut point interrompue.

Les idées que le clergé de France professait sur le gouvernement général de l'Eglise, s'écartaient, il est vrai, de la crudité radicale des opinions qui dominaient alors en Allemagne. Mais le tempérament qui les modifiait ne servait peut-être qu'à les rendre plus séduisantes. On repoussait de l'Eglise la démocratie, on niait que la multitude des clercs inférieurs, aussi bien que le haut clergé, y eût été rendue dépositaire de l'autorité souve-

raine, comme on le proclamait à Bâle ; on reconnaissait, en un mot, que la constitution de la société chrétienne est monarchique, que la plénitude de la puissance de Jésus-Christ réside dans le pape. Mais on voulait que l'exercice de cette puissance fût réglé par les lois des Pères, afin que le souverain pontife ne pût en abuser. Ce qui signifiait, en d'autres termes, que le concile général ne devait point occuper la place du pape, mais contrebalancer son pouvoir. Système mixte qui tendait à introduire dans l'Eglise le régime représentatif. C'était venir bien tard fixer les attributs et les limites de l'autorité que le Sauveur du monde avait placée à la tête de son corps mystique. Ce système spécieux aboutissait à trois inconvénients majeurs, le premier, de mettre en opposition le pape et le concile, le second, de gêner le pape, dans l'administration de l'Eglise, en l'absence du concile, le troisième, d'affaiblir les deux autorités.

Ce système fut développé, en présence du pape même, le 16 décembre 1441, dans un discours prononcé par l'évêque de Meaux, Pierre de Versailles, chef d'une ambassade envoyée par le roi, à la suite de l'assemblée de Bourges. L'Eglise gallicane demanda, par l'organe du prélat, la convocation d'un troisième concile général, pour rétablir l'équilibre dans les pouvoirs ecclésiastiques. « L'assemblée de Bâle, dit l'orateur, a ébranlé la constitution monarchique de l'Eglise, en portant atteinte à l'autorité donnée à un seul. Le concile de Florence a retrouvé la vérité, en proclamant la puissance suprême du souverain pontife, mais il n'a rien fait pour régler l'usage de cette puissance. Il est donc nécessaire d'en appeler à un troisième concile dont la mission sera de

proclamer la vérité catholique, sur la puissance du chef de l'Eglise, et de tracer les limites dans lesquelles cette puissance doit se mouvoir (1). »

Cette convocation d'un troisième concile général, què l'on proposait en France, nous avons vu qu'on la réclamait aussi en Allemagne, comme le remède souverain aux maux de la situation présente. Il y avait dans ce recours obtiné de l'opinion au concile général, alors qu'un concile, réputé général, venait de tout compromettre, il y avait quelque chose qui tenait de la fatalité. Les esprits semblaient être fascinés par la grandeur et les succès de Constance; on ne réfléchissait pas à ce que des faits comme ceux qui avaient été accomplis par l'assemblée de Constance, ne se répètent pas deux fois dans un même siècle; que la situation présente ne ressemblait point à celle que le concile de Constance avait terminée; qu'à des difficultés nouvelles il fallait des moyens de solution nouveaux. D'ailleurs, la convocation d'un troisième concile général, nous l'avons déjà dit, n'était pas possible. Eugène IV évidemment ne pouvait consentir à remettre en question ce qui avait été défini à Florence. Et puis, comment se serait-on accordé pour la convocation, lorsqu'il y avait deux papes, et sur le lieu de la nouvelle assemblée, lorsque chaque nation voulait l'avoir chez elle? Le pape repoussa donc la proposition des ambassadeurs. Au surplus, la France ne donna aucune suite à ce projet; le bon sens du roi le lui fit abandonner. L'université seule persista à y tenir. Mais il devint fatal à sa puissance. Un fait ne tarda

(1) Raynald., anno 1441, nⁱ 9-13.

pas à le montrer. Cette corporation ayant, sans l'aveu du roi, envoyé une circulaire aux autres universités du royaume, pour les inviter à solliciter avec elle la réunion du concile général en question, Charles VII s'en montra vivement offensé, refusa longtemps de donner audience aux députés de cette compagnie ; et, après avoir fait examiner leur requête par ses conseillers, leur répondit que le moyen dans lequel l'université s'obstinait, n'était nullement favorable à l'union, qu'il en avait en main de meilleurs, et dont il espérait un salutaire et prochain effet (1). L'opinion publique ne se prononça point en faveur de l'université.

Charles VII ne songea plus qu'à resserrer les nœuds qui l'unissaient à Eugène. Les choses allèrent au point, qu'en 1444, le dauphin fut créé grand gonfalonier de l'Église romaine, avec quinze cents florins de pension annuelle. On crut alors que la France s'était engagée à dissiper, par les armes, les restes du concile de Bâle. Louis pénétra effectivement, à la tête d'une armée, jusqu'aux portes de Bâle, y battit un corps de Suisses, mais il borna là ses opérations (2).

Il n'était pas besoin de la force des armes pour détruire ce foyer de tant de discordes, le temps se chargeait de l'éteindre, en usant peu à peu les passions qui l'entretenaient. A cette époque, le concile avait presque cessé de fait. Mécontent et fatigué de l'opposition que lui faisait cette assemblée, Félix avait quitté Bâle, dès l'année

(1) Æneas Sylv., orat. de morte Eugenii et creat. Nicolai V, ap. Baluz. Miscell., t. I, p. 334.

(2) Raynald., anno 1444, nus 13.

1442, et ne s'y montrait plus qu'à de rares et courts intervalles. Il faisait sa résidence tantôt à Genève, tantôt à Lausanne (1). Quelques membres de l'assemblée se transportèrent dans cette dernière ville, et y tinrent encore un certain nombre de séances, sans importance. L'autorité de Félix avait suivi cet anéantissement graduel du concile. Et l'on peut dire qu'alors l'ex-duc de Savoie n'était plus qu'un fantôme décoré fastueusement du nom de pape. Deux ou trois princes honoraient encore ce simulacre pontifical, mais les peuples ne le voyaient qu'avec dégoût, même dans les lieux qui composaient son obédience.

Ce fut cette antipathie prononcée des peuples pour le schisme qui engagea définitivement l'Allemagne à revenir à Eugène IV. Après huit années de neutralité, les ambassadeurs de l'empereur Frédéric III, le comte Palatin, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, les ambassadeurs du duc de Saxe et ceux de Frédéric, marquis de Brandebourg, réunis le 1er septembre 1446, à Francfort, en présence de Thomas de Sarzanne, évêque de Bologne, et de Jean Carvajal, auditeur apostolique, tous deux nonces du pape, conclurent à reconnaître Eugène pour vrai et indubitable pontife, aux conditions

(1) Nous avons parcouru le volumineux bullaire de Félix V, conservé dans les archives de Turin. Les bulles de 1440, de 1441 et 1442 sont datées de Bâle. Celles de 1443 ont été données partie à Bâle, partie à Lausanne. En 1444, Félix date quelques bulles de Bâle, quelques-unes de Ripaille et de Lausanne; mais le plus grand nombre est de Genève. A la fin de novembre, il fait une apparition à Bâle, puis il revient à Genève. En 1447, il fait quelques apparitions à Bâle, mais il réside à Lausanne.

suivantes : 1° qu'il convoquerait, avant le terme de dix ans, un concile général, dans l'une des cinq villes suivantes: Constance, Strasbourg, Mayence, Worms, Trèves; 2° qu'il confesserait la prééminence des conciles généraux; 3° qu'il consentirait à ce que la nation germanique ne fût plus soumise à certaines charges, notamment à payer les annates, charges dont les décrets de Bâle l'avaient dégrevée; 4° que les archevêques de Cologne et de Trèves, dépossédés de leur siége, en raison de la part qu'ils avaient prise au schisme, seraient réintégrés.

Bien que ces quatre conditions eussent été acceptées par les nonces, on envoya, pour les faire ratifier par le pape, une ambassade solennelle qui arriva à Rome vers la fin de 1446. Le chef de cette ambassade était Æneas Sylvius Piccolomini, personnage qui jouissait alors d'une immense renommée, et devait arriver plus tard aux premiers honneurs de l'Église. D'une famille ancienne et noble, mais pauvre, Æneas Sylvius était né dans la petite ville de Corsigniano, en 1405. Il y reçut les premiers éléments de la grammaire, mais il vint étudier les sciences et les lettres dans l'Université de Sienne. Ses rapides progrès le placèrent, en peu de temps, à la tête de tous ses émules. Un écrivain, qui avait été alors son condisciple, affirme que, de l'aveu de tous, personne ne lui disputait le premier rang dans le droit civil (1). Mais il abandonna bientôt l'étude du droit pour se livrer exclusivement à la poésie, vers laquelle il se sentait plus particulièrement entraîné. Les succès qu'il obtint, dans ce genre, jetèrent les premiers fondements de sa

(1) Alliotti epist. ap. Tiraboschi, t. VI, p. 665.

réputation (1). Il avait une telle soif d'apprendre que, pour ne pas interrompre ses études, il s'abstenait souvent de manger, prolongeait son travail fort avant dans la nuit, et attendait encore le sommeil un livre à la main (2). Ses études achevées, il s'attacha, en qualité de secrétaire, au cardinal Dominique Capranica qui l'emmena avec lui à Bâle. Forcé d'abandonner ce prélat, devenu trop pauvre par suite de ses démêlés avec Eugène IV, il passa au service de l'évêque de Novare, Bartolomeo Visconti, qu'il ne tarda pas à quitter à son tour, cet évêque s'étant rendu coupable de conspiration contre le pape. Il fut alors reçu dans la famille du bienheureux cardinal Albergati, qui le conduisit dans quelques-unes de ses légations, et sous lequel il apprit le grand art de manier les esprits. La science d'Æneas Sylvius brilla à Bâle du plus vif éclat. C'est là que se révéla dans lui, avec une distinction remarquable, un talent encore inconnu à cette époque, celui de cette éloquence d'à-propos qui jaillit tout à coup, comme un trait de lumière, du choc des circonstances et que nous appelons l'improvisation. L'assemblée l'entendit plusieurs fois avec admiration, en fit son secrétaire, et l'employa dans une foule de nonciatures, qui lui fournirent l'occasion de parcourir l'Europe entière, et de joindre, aux connaissances fournies par les livres, la science positive de l'observation et la pratique des affaires. Æneas Sylvius prit part à toutes les

(1) Jus civile omisit, natura ad poeticam inclinatiore : initia famæ ex rhythmis comparavit. (Campanus), Murat., t. III, part. II, p. 969.

(2) Epist. LVII, Jacobi card. Papiensis.

querelles du concile avec Eugène IV, et marcha longtemps de bonne foi avec cette minorité factieuse qui voulait rabaisser l'autorité du souverain pontife, croyant, ainsi qu'il le dit lui-même, faire un sacrifice agréable à Dieu (1). Il devint le secrétaire de l'anti-pape Félix. Mais une mission habilement remplie, près de l'empereur Frédéric III, l'arracha heureusement à cette fausse position et le fixa à la cour du monarque allemand, dont il devint bien vite le conseiller le plus intime. Le cardinal Cesarini, en passant à Vienne, pour se rendre en Hongrie, commença sa conversion. Carvajal eut le bonheur de l'achever. Il était digne de ces deux grands hommes de faire une si noble conquête (2).

Æneas Sylvius, dans un discours célèbre, a raconté l'histoire de l'ambassade dont il était l'organe. A la première audience que lui accorda le pape, l'habile orateur s'exprima ainsi : « Nous ne sommes pas seulement vos amis, Saint-Père, mais encore vos défenseurs : nous vous apportons la paix, mais nous l'attendons à notre tour de Votre Sainteté. » Eugène reçut les ambassadeurs avec bonté ; ce ne fut pourtant pas sans exhaler quelques plaintes amères sur la neutralité, les électeurs, l'empereur lui-même. Mais personne n'en parut blessé ; on s'y attendait, et l'on savait le pape d'ailleurs bien disposé ; car il avait publiquement manifesté la joie qu'il

(1) Quamvis aliquando adversus eum, existimans Deo sacrificium facere, cum Basiliensibus sensimus. (Europa, c. LVIII).

(2) Campanus et Platina, Passim. — Voir la bulle des rétractations. — Commentarii, Pii II, libr. I, p. 9 et seq.

ressentait des conclusions de Francfort (1). Une commission de six cardinaux fut nommée, pour discuter les quatre articles avec les ambassadeurs. Mais, au moment où s'accomplissaient ces préliminaires, Eugène fut saisi d'un violent accès de fièvre, et bientôt l'on désespéra de sa guérison. Cet incident fâcheux jeta les membres de l'ambassade dans la perplexité. Quelques-uns d'entre eux voulaient qu'on ne poursuivît pas plus loin l'œuvre de la réconciliation, jugeant inutile de faire acte d'obéissance à un pontife qui allait descendre dans la tombe. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les dissuader de renoncer à accomplir leur mandat. Ils se rendirent enfin à la considération que, si le pape meurt, le Saint-Siége vit toujours, et que, si la neutralité durait plus longtemps, il y eût péril à ce que de funestes divisions ne s'élevassent parmi les princes d'Allemagne.

Ces premières difficultés applanies, il en surgit une autre. Les cardinaux éprouvaient de grandes répugnances à accepter les articles de la diète. On disputa vivement et avec ténacité sur chacun d'eux. A la fin, les cardinaux consentirent à admettre le premier, le troisième et le quatrième. Mais ils repoussaient obstinément le second, savoir : la prééminence du concile général telle que le concile de Bâle l'avait décrétée. Une observation pleine d'adresse triompha enfin de leur résistance. On

(1) Une preuve de cela, c'est qu'il avait designé pour le cardinalat les deux nonces qui avaient représenté le Saint-Siége à Francfort, et avait voulu qu'à leur retour ces nonces fussent reçus avec des honneurs extraordinaires. (Jannozzo Mannetti, vita Nicolai V, t. III, part. II, libr. I, p. 916).

fit remarquer que le décret de Bâle, sur l'autorité du concile général, n'était qu'une répétition de celui de Constance, et les cardinaux se rendirent.

Le 6 février 1447, au milieu d'un grand consistoire, Eugène déclara qu'il adoptait les quatre conditions proposées par la diète de Francfort, ratifia les actes administratifs, accomplis pendant la neutralité, et délivra immédiatement les bulles qui devaient confirmer ces concessions. Une grande prudence se faisait remarquer dans le style de ces bulles, relativement au premier et au deuxième article. Le pape ne disait point qu'il convoquera un concile général, mais qu'il fera ses efforts, pour amener les rois et les princes chrétiens à s'associer aux vœux de l'empire. Il ne disait pas non plus qu'il reconnaissait la prééminence du concile général, mais qu'il vénérait le concile de Constance, le décret de ce concile, sur l'autorité des conciles généraux, ainsi que les décrets des autres conciles, représentant l'Eglise universelle, la puissance, l'autorité, la dignité, l'éminence de ces conciles, à l'exemple de ses prédécesseurs (1). Quant aux personnes, le pape se montra plein de mansuétude, pardonna à tous et voulut que chacun restât dans sa dignité. Seulement il se montra impitoyable envers les prélats qui avaient accepté la pourpre des mains de l'anti-pape. Ceux qui portaient de l'intérêt à l'archevêque de Palerme suppliaient le pontife de faire une exception en faveur d'un homme si distingué par ses talents. Eugène ne voulut rien écouter. Le prélat

(1) Raynald., anno 1447, nⁱ 2-7. — Cochleus, Hist hussit., libr. IX. p. 340 et seq.

dépouillé retourna tristement auprès du maître qu'il avait si déplorablement représenté au concile de Bâle. Mais Alphonse le repoussa avec cette amère parole : « Je ne me confierai jamais à un évêque qui a manqué de foi au souverain pontife (1). » Digne rémunération des serviles complaisances que Tudeschi avait manifestées pour les rancunes de son souverain !

La fin de la neutralité de l'Allemagne fut accueillie dans Rome par des réjouissances publiques. Ce fut le dernier acte d'Eugène IV. Ce pontife dépérissait rapidement, et pourtant, quoiqu'il ne se fît aucune illusion sur les progrès du mal, il voulait les dissimuler à ceux qui l'environnaient. L'archevêque de Florence s'approcha pour lui administrer le sacrement des mourants : « Il n'en est pas encore temps, dit-il, je sens la force en moi, je vous manderai quand l'heure sera venue. » Ainsi ce pontife, dont la vie entière n'avait été qu'un long combat, luttait encore contre la mort. Le roi d'Aragon, apprenant ce fait, s'écria : « Est-il étonnant que ce pape ait tenu tête à Sforza, aux Colonna, à moi, à l'Italie entière, lui qui a osé combattre contre la mort, et en a à peine été vaincu ! »

Ce pontife toutefois, qui semblait conserver en public une fierté si hautaine, sous le coup qui humilie les plus grandes puissances, se montrait, aux yeux de ses serviteurs, le plus modeste des hommes. Il ne demandait et ne refusait rien. « Faites ce qu'il vous plaira, disait-il, vous me trouverez obéissant. J'ai proféré bien des paroles vives, je n'ai pas toujours agi avec modération,

(1) Conciliorum ampl. collectio, edit. de Mansi, t. XXX, p. 41.

ma conduite a été peu édifiante. » Ceux qui l'entendaient parler ainsi restaient confondus. Un jour il s'écria : « O Gabriel, ne vaudrait-il pas mieux, pour le salut de ton âme, mourir simple religieux que d'avoir été cardinal et pape (1) ! »

Les signes avant-coureurs du trépas ne tardèrent pas à se montrer. L'intrépide pontife fit alors assembler les cardinaux autour de son lit, leur donna sa paix, les pria de conserver entre eux l'union, de ne consulter dans l'élection de son successeur que les grands intérêts de l'Eglise, d'achever la destruction du schisme et de bannir de ses funérailles une vaine pompe. Les paroles graves et pathétiques de l'auguste moribond arrachèrent des larmes à toute l'assistance. On le pria de rappeler de l'exil le cardinal de Capoue ; il refusa : « Vous ne savez, dit-il, ce que vous demandez. » L'archevêque de Florence lui fit alors les dernières onctions, puis on le porta dans la chaire de saint Pierre, où il rendit son âme à Dieu (2).

Ceux qui jugent du mérite des souverains, d'après les succès de leur règne, ne donneront point à Eugène IV le titre de grand pape, car il fut constamment malheureux. Ceux qui tiennent compte des qualités personnelles de l'homme, n'hésiteront pas à dire que nul ne fut plus digne de la tiare. Régulier dans l'exercice des moindres devoirs de la papauté, sobre jusqu'à la macération, dé-

(1) Epist. de morte Eugenii, Murat., t. III, part. II, p. 902.— — Vespasiano, Commentarii della vita di papa Eugenio ap. Murat., t. XXV, p. 265 et seq.

(2) Æneæ Sylv. orat. ad Fredericum III, etc. ubi supra.

sintéressé jusqu'au mépris des richesses, charitable jusqu'à s'appauvrir, surtout quand il s'agissait de soulager la grandeur indigente. D'une magnificence royale pour ceux qui composaient sa famille, d'une simplicité d'anachorète pour lui-même; grand amateur de la justice, n'estimant que la vertu, propagateur zélé de la foi catholique, n'aspirant à d'autre gloire que celle de faire triompher l'Eglise. Sans orgueil dans le succès, sans faiblesse dans les revers; immobile au milieu des variations de la fortune; ne tressaillant point à l'espérance, ne se laissant jamais attrister par la crainte, toujours égal à lui-même; inaccessible à la colère, indifférent au mal qu'on pouvait dire ou écrire de lui; terrible envers les ennemis de l'Eglise, mais prompt et facile à recevoir leurs soumissions, tel fut Eugène IV (1).

Le puritanisme le plus rigide ne saurait lui reprocher ce dont on a fait un crime à quelques papes, le népotisme. Il éleva un de ses neveux au cardinalat, mais il n'en fit jamais l'objet d'aucune partialité. Quant à ceux qui n'avaient point embrassé la carrière ecclésiastique, il ne fit à leur égard ni plus ni moins qu'il ne faisait à l'égard d'un certain nombre de gentilshommes pauvres qu'il entretenait dans son palais par charité (2). Sous son règne, les trésors de l'Eglise furent exclusivement em-

(1) Æneas Sylvius in Europa, c. LVIII. — Platina in Eugenium. — Vespas., Comment. della vita di papa Eugenio IV, ubi supra. — Jacobi Philippi Bergonensis Chron. supplem., libr. XV, p. 356.

(2) Vespasiano, loco citato.

ployés ou à défendre les Etats du Saint-Siége, ou à protéger la chrétienté contre les Ottomans (1).

Eugène fut fidèle à l'amitié. Rien ne le faisait reculer quand il s'agissait de secourir un ami. « Heureux, s'écrie un de ses contemporains, heureux celui à qui il avait une fois accordé son affection, il ne la retirait plus, il lui fallait l'évidence pour croire à l'ingratitude (2). » Convaincu que ce qui manque le plus aux souverains c'est la vérité, il se préoccupait vivement, dans l'administration de l'Eglise et de l'Etat, de ce que l'opinion publique pensait, soit des prélats auxquels il confiait les emplois ecclésiastiques, soit des magistrats qu'il élevait aux charges civiles. Il ne renvoyait guère ceux à qui il accordait audience sans leur demander ce qui se passait dans la ville (3). Quatre religieux, hommes doctes et habiles, qui le servaient tour à tour, récitaient avec lui l'office et veillaient dans sa chambre pendant son sommeil, étaient chargés, à ses repas, de lui rendre compte de la manière dont on voyait les actes de son gouvernement (4). Les renseignements, recueillis de la sorte, lui firent corriger bien des erreurs.

Les circonstances, dans lesquelles les cardinaux se préparaient à donner un chef à l'Eglise, étaient critiques. Nous avons vu Eugène s'en inquiéter sur son lit

(1) Muratori, annali d' Italia, anno 1447.

(2) Fuit amicitiæ tenacissimæ. Felix quem semel dilexit. Malum nisi vidit, nunquam ille putavit. (Æneæ Sylv. orat. ad Fredericum de morte Eugenii, ubi supra).

(3) Victorelli addit. ad Ciacconium, p. 885. — Egidius card. Viterb. hist. XX sæculorum ms. Bibliothèque Angélique.

(4) Vespasiano, ubi supra. — Platina in Eugenium.

de mort. Alors il avait expressément ordonné que l'élection de son successeur se fît conformément à la rigueur de la constitution de Grégoire X. Les restes du concile de Bâle siégeaient encore; un faux pontife avait sa cour en Suisse, et pouvait acquérir de l'importance, pour peu que l'élection traînât en longueur. En Italie, Sforza était en guerre avec le Saint-Siége; les Romains, que l'autorité d'Eugène avait tenus en bride, s'agitaient déjà dans l'espérance de la liberté. Les factions des Colonna et des Orsini, remises en présence, remuaient, chacune de son côté, les ressorts de leurs cabales. Enfin, le roi de Naples, accouru à Tivoli avec ses milices aragonaises, avait tout l'air, bien qu'il protestât du contraire, de vouloir faire pénétrer son influence dans l'urne électorale (1).

Cependant rien ne faisait présager une prompte élection. Les vues des électeurs étaient partagées, les candidats nombreux. Le clergé et le peuple romain auraient voulu pour pape Accipaccio, ce même cardinal de Capoue, qu'Eugène mourant avait refusé de rappeler de l'exil, et qui, le pape mort, était venu reprendre sa place dans le Sacré-Collége (2). Mais ce candidat avait peu d'amis parmi ses collègues. Celui de tous les concurrents, qui paraissait réunir le plus de chances, était Prosper Colonna. La faction, qui le portait, se distinguait

(1) Æneæ Sylvii orat. ubi supra. — Summonte dell' hist. di Napoli, t, III, libr. V, p. 76.

(2) Erat is in urbe gratiosus et potens. (Bartholom. Facii Hist. rer. suo temp. gest., libr. VIII, p. 292). — Æneas Sylvius in Europa. c. LVIII.

par le nombre, et elle comptait surtout deux hommes d'une grande influence, Scarampo et Jean Le Jeune, cardinal de Térouanne. Mais les Orsini pouvaient opposer de sérieux rivaux à Prosper Colonna, car ils avaient aussi de puissants partisans parmi les électeurs.

Les cardinaux, au nombre de dix-huit, entrèrent au conclave le 4 mars 1447. Le premier jour, Prosper Colonna eut dix voix, Capranica, huit, Martin de Chaves approcha de Capranica, cinq bulletins désignèrent le cardinal de Bologne, Thomas de Sarzanne. Le jour suivant fut employé à gagner des suffrages. Les amis de Colonna se donnèrent beaucoup de mouvement, mais ils rencontrèrent une opiniâtre résistance. Cependant le lendemain, quand on en vint au scrutin, Prosper Colonna conserva ses dix voix ; les autres suffrages se trouvèrent éparpillés sur une foule de candidats nouveaux dont plusieurs étaient même étrangers au Sacré Collége. Le cardinal de Bologne fut à peine nommé. Prosper Colonna semblait toucher à la tiare, car ses rivaux avaient disparu. On demanda l'*Accesso*, pour compléter les voix qui manquaient à Colonna. Il y eut un moment solennel (1). Jean Le Jeune prit la pa-

(1) Les auteurs du *Gallia Christiana*, t. X, p. 1566, disent du cardinal Le Jeune (Morinensis) : *Parùm abfuit quin in summum pontificem postulatus sit*. Nous avons vainement cherché la source de ce fait répété par plus d'un historien grave, notamment par le P. Novaës, Renazzi, *Storia dell' universita degli studi di Roma*, t. I, p. 119 et Ciacconius. Il n'en est nullement question dans Æneas Sylvius, témoin oculaire de l'élection de Nicolas V et le seul écrivain contemporain qui en ait raconté les circonstances. Dans ce récit si plein d'intérêt, le cardinal de Térouanne n'est pas

role : « Qu'attendons-nous ? Pères vénérables, s'écria-t-il. Rien de plus funeste à l'Église que nos temporisations. Rome est en suspens, le roi d'Aragon est à nos portes, Amé de Savoie nous tend des embûches, Sforza est notre ennemi. Qu'attendons-nous? Le cardinal Colonna ne vous semble-t-il pas l'ange que Dieu nous en-

nommé une seule fois parmi les candidats. Æneas Sylvius cite, à la vérité, ce prince de l'Église comme ayant exercé une grande influence autour de lui, et en cela il s'accorde avec les mémoires contemporains de J. du Clerq, où il est dit : « *que il fut très-diligent et soutil, et gouverna en partie le Saint-Siége de Rome* (*). » Mais il ne le fait point approcher de la tiare. Nous ne verrions qu'un seul fondement à l'assertion des Bénédictins, c'est ce qu'ajoute le même du Clerq que : « *Si ce cardinal ne fust mort si josne, il estoit homme pour être pape.* »

Il est impossible de brouiller mieux les personnes et les choses que ne le fait l'auteur de l'*Histoire des conclaves*, à l'endroit de l'élection de Nicolas V. Il appelle Capranica, card. de Fermo, le card. *Firmano*, Nicolas de Cusa, Nicolas de *La Casa*; il fait deux personnes distinctes du seul Thomas de Sarzanne, l'une à laquelle il donne le nom de card. Sarzanno, l'autre qu'il appelle le card. de Bologne. Dans la même *Histoire des conclaves*, c'est le prétendu cardinal *Firmano*, au lieu du card. de Térouanne qui prend la parole et profère force contre-sens. Le card. de Tarente devient le card. de *Trente*, le card. de Térouanne, le card. *Marin* (**). C'est le card. de Bologne qui demande à celui de *Trente*, à qui celui-ci veut donner sa voix. Enfin c'est *Sarzanno* et non le cardinal de Bologne qui sort pape de ce fatras.

(*) Livre IV, c. XLV, id. du Panthéon.

(**) Sismondi, Hist. des répub. ital., t. X, p. 11, ne commet pas une bévue moins lourde quand il appelle cardinal de Maurienne ce même cardinal de Térouanne.

voie ? Ajoutez promptement aux dix suffrages qu'il a déjà les deux suffrages qui lui manquent, et l'élection est consommée. »

Emu par ces paroles, Thomas de Sarzanne était déjà debout pour donner sa voix à Colonna. « Qu'allez-vous faire? s'écrie Tagliacozzo en l'arrêtant, attendez un peu. Ce qui est bien fait est toujours assez tôt fait. Ce n'est point à une seule ville, mais au monde entier, qu'il s'agit de donner un chef, et quel chef? un chef qui ouvre et ferme le ciel, qui lie et délie, un Dieu sur la terre. Examinez encore. » « Vos paroles, ô Tarente, reprend Scarampo, n'ont d'autre but que d'exclure Colonna. S'il s'agissait d'un candidat de votre choix, certes, vous n'accuseriez personne de précipitation. Eh bien! de grâce, expliquez-vous; qui voulez-vous pour pape? » Le cardinal de Bologne, réplique vivement Tagliacozzo, c'est lui que je veux et nomme. » Il me plaît aussi, reprend Scarampo, qui voyait bien que c'en était fait de Prosper Colonna. Le Jeune fait la même déclaration, d'autres l'imitent. En un clin d'œil, le cardinal de Bologne réunit onze suffrages. Il ne lui en faut plus qu'un seul; Turrecremata veut avoir l'honneur de le donner. « C'est moi, Thomas, en s'adressant au candidat, qui veux vous faire pape, car c'est aujourd'hui la veille de la fête du bienheureux Thomas d'Aquin. » Tous les autres approuvent une élection si heureusement accomplie.

Thomas de Sarzanne était interdit. Personne moins que lui n'avait visé à la tiare; il n'était cardinal que depuis deux mois. Quelques minutes avant aucune voix ne signalait son nom, il s'apprêtait même à ado-

rer Colonna, et voilà qu'il l'emportait tout à coup sur tous les concurrents. Les électeurs ne savaient que penser de ce qu'ils venaient de faire. On eut d'abord de la peine à vaincre les répugnances de l'élu. Lorsqu'il vit ses collègues se disposer à l'adoration, il se précipita lui-même à leurs pieds, les suppliant de réformer leur choix. Tagliacozzo finit par le déterminer à se laisser baiser les pieds, mais tout le temps que dura cette touchante cérémonie, il ne cessa de fondre en larmes (1).

Le nouveau pontife avait vu le jour à Pise en 1398 (2). Mais sa mère était de Sarzanna et il y avait passé une partie de son enfance, d'où lui était venu le nom de Thomas de Sarzanna. Son père, Bartolomeo Parentucelli exerçait la profession de médecin. Il eut le malheur de le perdre à l'âge de sept ans (3). Réduite à la gêne par cette perte, sa mère, Andréola Calendrini, se vit forcée de contracter une seconde union, pour pouvoir subvenir aux frais de l'éducation de son fils. Cette union trompa les espérances d'Andréola. Au lieu de

(1) Æneæ Sylvii orat. ubi supra. — Ms. de Egidius de Viterbe, hist. XX, sæculorum, p. 228, Biblioth. angélique de Rome. — Platina in Nicolaum V. — Victorelli addit. ad Ciacconium, p. 960.

(2) Malgré l'autorité de Georgi, Vita Nicolai V, in-4, Romæ, 1742, p. 11 et celui de quelques autres biographes de ce pontife qui le font naître à Sarzanna, nous avons cru devoir préférer le sentiment de Jannozzo Mannetti et de Vespasiano. Ces deux historiens sont contemporains de Nicolas et étaient ses amis avant qu'il devînt pape.

(3) Jannozzo Mannetti, libr. I, p. 909. — Vespasiano, p. 269, dit neuf ans.

partager l'affection de son épouse envers le jeune Thomas, ce père adoptif se mit à le regarder d'un œil jaloux et à le traiter avec dureté. Ainsi l'homme, qui devait un jour porter la première couronne du monde, se vit en butte, dans ses plus tendres années, aux outrages réunis de la misère et de la haine paternelle. Malgré les dispositions prononcées que Thomas annonçait pour l'étude des sciences, Andréola hésita quelque temps à y pousser son fils, dans la crainte de ne pouvoir le mener jusqu'au bout, faute de ressources. Mais elle s'y décida, à la suite d'un songe qui semblait lui prédire une grande destinée pour le jeune Thomas. Il avait alors dix ans. Deux ans après, il se rendait à Bologne pour y étudier (1). Ses parents n'avaient pu lui donner aucun argent pour accomplir son voyage, et l'avaient confié, pour ainsi dire, à la garde de Dieu. Pendant six ans qu'il séjourna, en qualité d'écolier, dans la capitale de la Romagne, il n'eut pour vivre d'autre ressource que ses talents, son activité, l'énergie de son caractère, son savoir faire peut-être et la charité de quelques bonnes âmes. Thomas dévorait les livres et devançait tous ses rivaux. Ses succès firent un tel éclat que deux des premiers citoyens de Florence le prièrent de se charger de l'éducation de leurs enfants. Il avait alors dix-huit ans.

Bien que l'emploi qu'on lui proposait l'écartât de son but, en le forçant à interrompre le cours de ses études, il n'hésita pas à l'accepter, pour échapper à la gêne pé-

(1) Jannozzo Mannetti, libr. I, p. 906 et 911. — Vespasiano, Comment. p. 269.

cuniaire dans laquelle il se trouvait. Pendant quatre années, Thomas enseigna les lettres successivement aux enfants de messire Rinaldo dei' Albizzi, et à ceux de messer Palla di Noferi Strozzi. L'argent qu'il gagna dans l'exercice de cet emploi, le mit en état de retourner à Bologne, pour y achever ses études, et en peu de temps, il acquit les grades de maître ès-arts et de docteur en théologie. Ce fut alors qu'il se fit connaître du bienheureux évêque de Bologne, Niccolo Albergati. Ce grand cardinal eut bientôt apprécié la valeur de Thomas; il voulut d'abord l'avoir chez lui, et finit par se l'attacher tout à fait, en remettant entre ses mains le gouvernement de sa maison (1). Thomas acheva de se former à la piété par les leçons et les exemples du saint cardinal, reçut de sa main l'ordre de la prêtrise. Puis il le suivit dans quelques-unes de ses légations.

Le savoir de Thomas, comme érudit, était prodigieux. Il possédait le maître des sentences, avec tous les auteurs qui l'avaient commenté, et avait fait une étude approfondie des saints Pères. Il était peu d'écrivains connus, en grec ou en latin, qu'il n'eût lu, et il savait par cœur toute la Bible. A cette science déjà si vaste, il joignait encore une connaissance très-distinguée des poètes, des orateurs, des cosmographes, des historiens, des philosophes. En sorte qu'il pouvait raisonner, avec une égale compétence, sur la philosophie, la théologie, l'exégèse sacrée, la poésie, l'éloquence, la géographie et l'histoire.

(1) Jannozzo Mannetti, libr. I, p. 911 et 912.—Vespas., Commentar., p. 270.

Tout lui était familier (1). L'étude semblait être son élément et il s'y absorbait. Pendant le séjour que fit à Florence, près d'Eugène, le cardinal Albergati, Thomas lia connaissance avec les savants que renfermait alors la cour romaine. C'étaient Léonardo Bruni d'Arezzo, Giannozzo Mannetti, Poggio Bracciolini, Carlo Marsuppini, Giovanni Aurispa, Guasparre de Bologne, et quelques autres. Ces érudits se donnaient, chaque matin, rendez-vous au coin du palais, pour s'y livrer à l'exercice de la dispute et faire briller ou leur esprit ou leur science. Sitôt que Thomas avait accompagné son maître au palais, il venait prendre sa place au sein de la réunion, et s'acquit bientôt la renommée d'un dialecticien habile (2). Il en donna une preuve à Ferrare et à Florence, en prenant part aux débats théologiques du concile sur la procession du Saint-Esprit (3).

Thomas de Sarzanne n'était pas seulement un érudit, c'était un amateur de livres; il tenait à les posséder, comme il tenait à les connaître. Malgré l'exiguité de ses ressources, il était parvenu à rassembler une collection d'un certain nombre de beaux volumes, que ses annotations marginales rendaient plus précieux encore. Il dépensait à ces acquisitions toutes ses économies. Bien plus, il occupait, à relever les manuscrits qui tombaient entre ses mains, plusieurs copistes habiles, sans regarder au prix; et bien qu'il se trouvât souvent à court d'ar-

(1) Giannozzo Mannetti, libr. I, p. 912 et 913.—Vespas., Comment., p. 270 et 271.

(2) Vespas., Comment., p. 271 et 272.

(3) Pigna de Principibus atestinis, libr. 7, p. 551.

gent pour payer leur salaire, ceux-ci se fiaient à sa probité et attendaient sans impatience. Il utilisa ses voyages à l'étranger à augmenter ses richesses bibliographiques, et il eut le bonheur de retrouver lui-même plus d'un écrivain perdu (1).

Ses connaissances en bibliographie devinrent très-étendues, et lorsque Cosimo Médicis fonda à Saint-Marc la première bibliothèque publique, il s'adressa à Thomas de Sarzanne pour apprendre de lui la manière de classer sa précieuse collection, et le règlement qu'il en reçut ne fut pas seulement utile à la bibliothèque de Saint-Marc, il servit encore à ordonner celle de l'abbaye de Fiesole, celle du duc de Montefeltro à Urbino et celle d'Alessandro Sforza à Pesaro (2).

Après la mort du cardinal Albergati, Eugène IV attacha Thomas de Sarzanne à la cour romaine, en le nommant son diacre apostolique. Dès lors sa fortune fut rapide. En peu de temps, il devint vice-camérier, évêque de Bologne et enfin cardinal du titre de sainte Suzanne. Il n'avait pas eu le temps de se familiariser avec la pourpre, lorsque les suffrages de ses collègues posèrent la tiare sur son front; il prit le nom de Nicolas V, par reconnaissance pour le saint évêque, Niccolo Albergati, dont il avait gouverné la famille pendant vingt ans (3). Le 19 mars qui correspondait, en 1447, au dimanche *Lætare*,

(1) Vespasiano, p. 273 et 274.

(2) Vespas., p. 274.

(3) Georgi, Vita Nicolai V, Romæ, 1741, p. 7, 18, 23. — Bartholom. Facii hist. rerum suo. temp. gestarum, libr. IX, p. 305.

il reçut la couronne pontificale sur les degrés de l'église de Saint-Pierre des mains du cardinal Colonna. Dix-sept cardinaux assistaient à cette brillante cérémonie, après laquelle, le pape, monté sur une haquenée blanche, la rose d'or à la main, et précédé de la Sainte Eucharistie, alla prendre possession du souverain pontificat à Saint-Jean-de-Latran (1).

(1) Ephemerides consistorii, per Jacobum Radulphum ap. Georgi, p. 9. — Cancellieri, Storia dei solenni Possessi, Romæ, 1802, p. 41. — Æneæ Sylvii oratio, etc.

LIVRE SEPTIÈME.

—

SOMMAIRE.

Situation de l'Europe. — Nicolas V annonce une politique pacifique. — Son caractère. — Mort de Philippe-Marie Visconti. — Contentions provoquées par la succession au duché de Milan. — Réconciliation de Sforza avec le Saint-Siége. — Il se rend maître du duché de Milan. — Efforts de Nicolas V pour l'extinction du schisme. — Dissolution du concile de Bâle. — Charles VII s'emploie activement pour obtenir l'abdication de Félix V. — Ambassade et proposition à ce sujet. — Congrès de Lyon. — Difficultés qui surviennent de la part de l'antipape. — Soumission et abdication de Félix V. — Joie à Rome. — Dernières années du cardinal d'Arles. — Jugement sur le concile de Bâle. — Nicolas V essaie de pacifier la Hongrie. — Ladislas le posthume. — Entêtement de Frédéric III. — Voyage de ce prince en Italie pour s'y faire couronner empereur. — Il propose une croisade. — Pacification définitive de la Hongrie. — Mission infructueuse en France des cardinaux de Cusa et d'Estouteville. — Éléments en Orient pour une forte résistance aux Turcs. — Huniady et Georges Castriot dit Scanderbeg. — Ce dernier recouvre l'Albanie. — Difficultés en Occident à la croisade. — Lutte héroïque d'Huniady en Hongrie contre les Turcs. — Avènement de Mahomet II et de Constantin Paléologue Dracozez. — Constantinople est menacée. — Constantin se prépare à la guerre. — Mission du cardinal Isidore à Constantinople. — Tentative de réunion à l'Eglise romaine. — Georges Scholarius. — Scènes de désordres parmi le peuple. — Opposition de la noblesse. — État misérable des esprits à la veille de la guerre. — Appa-

rition de Mahomet II. — Puissance des Turcs, faiblesse des Grecs. — Giustiniani. — Lutte héroïque de la garnison contre l'armée turque. — Mahomet introduit une partie de sa flotte dans le port de Constantinople. — Préparatifs du dernier assaut. — Prise de la ville. — Mort de Constantin. — Épouvante de l'Europe à la nouvelle de la chute de Constantinople. — Projets des princes. — Nicolas V et Æneas Sylvius. — S. Jean de Capistran. — Tournoi du duc de Bourgogne, à Lille. — Diète de Ratisbonne. — Appréhension de Mahomet II. — Lettre de ce sultan à Nicolas V et réponse du pape. — Ses projets de croisade échouent.

Le peuple romain accueillit l'élévation de Nicolas V avec de grandes démonstrations d'allégresse. Les premiers jours furent consacrés à recevoir les congratulations des ambassadeurs qui se trouvaient à Rome, et de ceux qu'envoyèrent les diverses puissances de l'Italie. On concevait, à l'envi, les plus belles espérances du pontificat qui commençait. Nicolas prit à tâche de confirmer ces espérances par les réponses pleines d'esprit, d'à propos, d'élégance et de modération qu'il sut donner à chacun (1).

La situation politique où le nouveau pape trouvait le monde chrétien était des plus compliquées. Au nord, la France et l'Angleterre n'avaient point déposé les armes; l'Allemagne et la Hongrie étaient engagées dans une querelle de succession; la Bohême n'avait pas cessé d'être en proie à l'hérésie. A l'orient, les Osmanlis, victorieux à Varna et qui allaient l'être à Cassovie, s'apprêtaient à faire tomber les derniers remparts de l'empire, tandis que l'union, proclamée à Florence et qui seule eût pu le sauver, se brisait contre les subtilités scolastiques des théologiens et les antipathies nationales du peuple

(1) Georgi, p. 25 et 26. — Æneæ Sylv. orat., etc., ubi supra. Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 21 et 22.

grec. Au midi, Alphonse d'Aragon, maître de deux royaumes, devenait, par sa puissance et par les services mêmes qu'il venait de rendre, un danger pour l'Eglise romaine. Dans le domaine pontifical, les seigneurs qui portaient le titre de vicaire n'aspiraient qu'à se rendre indépendants; les compagnies de condottieri, changées en autant de bandes de brigands, ravageaient l'Italie; Sforza, Florence, Venise et le duc de Milan soutenaient, les uns contre les autres, une lutte dont il était difficile de prévoir l'issue. Le trésor de l'Eglise était vide et grevé de dettes. Enfin, au milieu de cet état de choses, un schisme déplorable qui divisait l'Eglise, relâchait les ressorts de la discipline et troublait les consciences.

Eh! bien, à ces maux Nicolas V crut qu'un remède unique pouvait suffire, que ce remède était la paix, et il annonça tout d'abord l'intention de la rétablir partout. « Je prie Dieu, disait-il à un de ses anciens amis auquel il accordait une audience, quelque temps après son élévation, je prie Dieu qu'il me fasse la grâce de pouvoir exécuter ce que j'ai à cœur de faire, c'est-à-dire de n'employer, pendant mon pontificat, d'autres armes que la croix de Jésus-Christ. » (1). Eugène IV avait combattu avec énergie les adversaires de l'Eglise; Nicolas V crut que la clémence pouvait achever l'œuvre commencée par la force; Eugène avait fait de la papauté une puissance redoutable, Nicolas voulut en faire une puissance de miséricorde et de conciliation. Son caractère était parfaitement assorti à ces vues généreuses. Nicolas

(1) Vespas. Comment. della vita di papa Niccolo V, Murat., t. XXV, p. 279.

était gracieux, aimable pour tout le monde ; jamais aucun de ceux qui l'approchaient n'entendit sortir de sa bouche une parole dure. On remarquait que l'exercice de l'autorité souveraine n'altérait nullement en lui les mœurs de l'homme privé. Ses anciens amis le retrouvaient, sur le trône pontifical, ce qu'ils l'avaient vu dans la condition ordinaire, toujours simple et bon, n'usant point à leur égard de cette dignité officielle qui tient les inférieurs à distance, descendant avec eux jusqu'à la familiarité sans rabaisser pourtant devant eux la majesté du pouvoir. Sa prudence était extrême; jamais il ne se conduisit d'après une impression récemment subie ou une idée préconçue. Les ministres des diverses puissances débattaient-ils en sa présence les intérêts opposés des États qu'ils représentaient? il savait garder une stricte impartialité au milieu de ce choc de prétentions rivales, de manière à satisfaire tout le monde et à ne se rendre suspect à personne (1). Cette habile modération, il l'apportait dans les audiences qu'il accordait aux simples particuliers. Les requêtes étaient reçues, les suppliques entendues avec bienveillance; et quoiqu'il ne pût faire droit à toutes les demandes, personne ne se retira jamais de sa présence sans une réponse agréable (2). Il était pourtant d'un naturel vif et impatient; mais il revenait promptement et savait rentrer par la vertu en possession de lui-même (3).

(1) Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 943.

(2) Cunctis postulationibus et supplicationibus ita respondebat, ut benignè gratanterque suscepti et humanis quoque responsionibus contenti, læti alacresque recederent (id. libr. II, p. 921. — Vespasiano, passim).

(3) Celer ad iracundiam, sed mox pœnituit (Æneæ Sylv. de

L'attention de Nicolas V se tourna d'abord du côté de la guerre qui, à l'occasion du recouvrement de la Marche d'Ancône, avait éclaté entre les républiques de Venise et de Florence, d'une part, le duc de Milan et le roi de Naples de l'autre. Cette guerre avait changé de caractère et de but vers la fin du pontificat d'Eugène IV. Les républiques, qui avaient pris d'abord les armes pour soutenir Sforza, combattaient alors pour l'abaissement de Visconti, et ce prince, rudement maltraité par de récents revers, avait appelé à son secours Alphonse et Sforza lui-même. Venise et Florence ne se laissaient pas tellement enivrer par leurs succès qu'elles ne se sentissent effrayées à la pensée de voir ligués contre elles-mêmes le belliqueux condottière, le conquérant de Naples et le puissant Visconti. Aussi, prêtèrent-elles volontiers l'oreille aux ouvertures pacifiques que le nouveau pape adressa à leurs représentants. Nicolas envoya, sur le champ, à Alphonse toujours campé à Tivoli, un légat qui trouva ce monarque peu éloigné de la paix (1). De son consentement, un congrès des parties belligérantes fut convoqué à Ferrare. Le cardinal de Térouanne, Jean Le Jeune s'y rendit avec le titre de légat pour exercer les fonctions d'arbitre. Les conditions de la paix y furent vivement et longuement débattues. Enfin on s'accorda à proposer au duc de Milan d'accepter ou une paix définitive avec la restitution des terres conquises sur son domaine par

Piccolom. de reb. Basil. gestis, etc., p. 136. — Era di natura collerico, ma egli la sapeva temperare benissimo colla sua prudenza (Vespas., p. 275).

(1) Poggio Bracciolini, Hist. Florent., ap. Murat., t. XXI, libr. VIII, p. 423.

les Vénitiens, ou bien seulement une tréve de cinq ans, chaque partie belligérante restant dans le *statu quo* que la guerre avait fait. Mais pendant qu'on rédigeait à Ferrare ces propositions, Philippe-Marie s'éteignait au château di Porta-Zobbia, laissant pour héritier de ses États le roi de Naples (1).

Il était dans la destinée de Visconti d'être le fléau de l'Italie dans la tombe comme sur le trône. Pendant sa longue domination en Lombardie, il n'avait pu souffrir un seul instant d'être en paix avec ses voisins, et toutefois sa mort qui semblait devoir être le signal du repos, devint la cause d'une perturbation qui ne devait se calmer qu'un siècle plus tard, après avoir anéanti l'indépendance de l'Italie et fait verser des torrents de sang (2).

Tout d'abord, la lutte qui n'avait pas cessé en Romagne, pour ou contre Sforza, changea une seconde fois de but. Les Vénitiens, qui combattaient l'ambition de Visconti, excités tout à coup par l'espérance de recueillir son héritage, devinrent les ennemis des Milanais qui, débarrassés de la tyrannie, rétablirent la liberté et ap-

(1) Johan. Simonet., t. XXI, libr. IX, p. 394, 397. — Platina in Nicolaum. — Commentari di Neri di Gino Capponi, Murat., t. XVIII, p. 1203. — Pigna de principibus attest., libr. VII, libr. VII, p. 552. — Barthol. Facii hist. rer. suo temp. gest., libr. IX, p. 507-513. — Georgi, p. 32 et 33.

(2) Cristoforo da Soldo, Istor. Brescian., Murat., t. XXI, p. 843, dit que la nouvelle de la mort de Philippe-Marie fut reçue à Brescia avec des témoignages d'allégresse, et que l'on disait publiquement : *ora mai* Lombardia et etiam Italia sara sanata; perche e morte che teneva tutto il mondo in guerra.

pelèrent à leur aide, pour la défendre, l'épée et les troupes de Sforza. Florence, qui ne pressentait guère encore les desseins du condottière, devint l'ennemie de Venise. Enfin, le roi de Naples, véritable héritier de Visconti, se trouvait opposé à tous. Il n'y avait plus de paix possible. Les conférences de Ferrare furent donc rompues.

Cependant les efforts du pape ne furent pas tout à fait stériles. Sforza se réconcilia avec le Saint-Siége, remit la cité de Jesi, la seule qui lui restât, entre les mains de l'Eglise, moyennant une somme de 35,000 florins que paya le roi de Naples et évacua la Marche d'Ancône. Alessandro Sforza, frère du général, se rendit à Rome pour visiter le souverain pontife, et en reçut la ratification de la seigneurie de Pesaro. Nicolas V accorda également à Antonio dei Ordélaffi le vicariat de Forli et releva Federigo de Montefeltro des censures dont l'avait frappé Eugène IV. Suivant son plan de pacification, le nouveau pontife rétablit aussi la concorde entre Alphonse et les Florentins (1). La guerre de succession qui s'alluma en Lombardie, lui fournit encore l'occasion de montrer son intelligente modération. Sitôt après la mort de Visconti, Sforza s'était dirigé vers Milan. D'abord, il ne sembla appliqué qu'à défendre la nouvelle république contre les Vénitiens; mais, en qualité de gendre de Philippe-Marie, Sforza convoitait la seigneurie qu'avait exercée son beau-père; ses véritables desseins ne tardèrent pas à se faire jour. Alors il eut contre lui ceux-mêmes qu'il était venu protéger. Enfin, il vit son entreprise

(1) S. Antoninus, part. III, tit. XXII, c. XII,—Johan. Simonet. vita Sfortiæ, libr. IX, p. 394. — Georgi, p. 38 et 39.

couronnée du succès, par son entrée triomphale et souveraine dans la capitale de la Lombardie, après deux années d'héroïsme militaire, de stratagèmes et de négociations. Pendant toute la durée de cette longue lutte de l'ambition, d'une part, de la liberté de l'autre, Nicolas V ne cessa d'exhorter à la paix les parties belligérantes, et sa prudence sut si bien garder l'équilibre de la neutralité, qu'il ne perdit pas, un seul instant, le droit d'être l'arbitre de leurs intérêts opposés, si quelque circonstance eût pu faire naître entre elles la possibilité d'un accord (1).

Il fut non moins habile mais plus heureux dans les efforts qu'il tenta pour l'extinction du schisme. Dans cette vue, il s'adressa en même temps à la France et à l'Allemagne, réclamant le secours de Charles VII et de Frédéric III pour mettre enfin un terme au scandale que le concile de Bâle avait soulevé dans l'Eglise. Nicolas V semblait attendre beaucoup de Frédéric auquel il envoya le cardinal de Saint-Ange, Jean Carvajal. Le zèle ne manquait pas sans doute à cet empereur, mais il lui fallait compter avec le parti encore nombreux qui tenait pour la neutralité dans l'Empire. Tout ce qu'il put obtenir d'une diète, célébrée le 14 juillet 1447 à Aschaffembourg, fut que Nicolas V devait être reconnu, à l'exclusion de Félix V, comme le vrai successeur d'Eugène IV et le légitime vicaire de Jésus-Christ (2).

Si incomplète que fût cette conclusion, Frédéric se hâta de la mettre à profit dans l'intérêt de l'union. En

(1) Platina in Nicolaum V.

(2) Spicileg. Acherianum, t. III, 773. — Georgi, p. 28.

conséquence, il expédia à Bâle l'ordre, à ceux qui y maintenaient encore une ombre de concile, de se retirer dans un délai fixé, sous peine de voir confisquer leurs priviléges et d'être frappés d'amendes. Les quelques schismatiques qui s'étaient opiniâtrés jusque là à siéger en dépit du ridicule, virent qu'ils étaient au bout de leur rôle, et pour échapper à la honte d'être dispersés par la force, ils quittèrent Bâle en versant des larmes, en se lamentant, dit Æneas Sylvius (1), et vinrent chercher à Lausanne un appui près du pontife qu'ils écrasaient naguère de leur superbe importance.

C'était quelque chose, sans doute, que d'avoir fermé le temple de la discorde, mais l'idole restait toujours debout sur son piédestal. Il était réservé à Charles VII de frapper le coup qui devait l'abattre. Ce monarque, avant même d'avoir reçu les lettres du pape, avait envoyé à Rome l'archevêque d'Aix, pour y porter un projet d'accommodement, rédigé à Tours en conseil royal. Ce projet renfermait, les articles suivants : 1° l'abdication de Félix V; 2° l'abrogation de toutes les censures portées de part et d'autre ; 3° le maintien des personnes dans les dignités dont elles avaient été revêtues par Félix ; 4° pour cet antipape, une position proportionnée à celle qu'il consentirait à abandonner ; 5° enfin, la convocation d'un concile général en France (2).

(1) Plorantes atque ululantes (Æneæ Sylv. de Piccolom. de rebus Basileæ gestis commentar. à Catalano editus, p. 142).— Cochleus, Hist. Hussit., libr. 9, p. 347.—Decret. concil. Lausan. ap. Martene Ampli. collect, t. VIII, p. 997. — Basilia sacra, p. 318 et 319.

(2) Spicilegium, t. III, p. 768. — Labbe, t. XIII, p. 1327.

Ces conditions étaient raisonnables, modérées, et Nicolas V en remercia le roi par une lettre du 26 avril, dans laquelle il qualifiait l'entreprise de Charles VII d'œuvre royale (1), digne de toute louange, digne de l'éternelle reconnaissance du Saint-Siége, digne de cette illustre maison de France, à qui, depuis des siècles, était échue la noble mission d'éteindre les schismes, de rendre la paix à l'Eglise, d'assister les souverains pontifes, de protéger leur dignité et d'en étendre les droits (2).

Mais pendant que ces témoignages de la gratitude de Nicolas V étaient portés en France, Charles VII recevait des communications d'une toute autre nature. Félix V lui écrivait, pour le prévenir contre l'élection schismatique du prétendu successeur d'Eugène IV, le prier d'envoyer, à Bâle ou dans toute autre ville à sa bienséance, des prélats pour discuter la vérité et la justice de sa cause (3). Dans le but d'appuyer l'effet de la lettre de son père, le duc de Savoie avait envoyé, de son côté, des ambassadeurs qui eurent des conférences avec le roi (4).

Mais ces tentatives échouèrent contre le bon sens du roi, et n'ébranlèrent pas un seul instant et la conviction qu'il avait de la légitimité de Nicolas V, et la ferme résolution de terminer le schisme par l'abdication de Félix V. Sur ces entrefaites arrivèrent, pour

(1) Hoc opus regium est.
(2) Ampliss. collect., t. VIII, p. 988.
(3) Epist. Felicis V, ap. Ampliss. collect., t. VIII, p. 989.
(4) Jean Chartier, hist. de Charles VII, éd. royale, p. 130.

la même fin à Bourges, l'archevêque de Trèves en personne, les ambassadeurs de l'archevêque de Cologne, du duc de Bavière, comte Palatin du Rhin et de Frédéric de Saxe. Il y eut là, le 28 juin, des conférences dans lesquelles les princes allemands se mirent d'accord avec le roi, et qui servirent de préliminaires aux délibérations plus solennelles d'une grande assemblée convoquée à Lyon pour la fin de juillet (1). Charles VII pria le duc de Savoie, par l'intermède des ambassadeurs que le prince avait à Bourges, d'envoyer des représentants à ce congrès et d'en faire venir de la part du concile de Bâle. Effectivement, on vit à Lyon, tant de la part de Félix, que de celle de son fils et du concile, plusieurs personnages remarquables, notamment le cardinal d'Arles et le prévôt de Montyon, Jean de Grolée. L'archevêque de Trèves et les ambassadeurs des trois électeurs s'y rendirent aussi avec ceux du roi, savoir : Jacques Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, l'évêque de Clermont, le maréchal de Lafayette, Hélie de Pompadour, archidiacre de Carcassonne et le docteur Thomas de Corcelle. Le célèbre comte de Dunois y amena aussi les ambassadeurs d'Angleterre, savoir : l'évêque de Norwich et deux autres notables personnages. L'évêque de Marseille y parut au nom du roi René ; l'archevêque d'Embrun et le seigneur de Malicornes, au nom du Dauphin, fils de Charles VII (2).

Les instructions des ambassadeurs de France à ce congrès prouvaient : 1° que le roi était décidé à en

(1) Spicilegium, t. III, p. 770. — Labbe, t. XIII, p. 1330.
(2) Jean Chartier, Hist. de Charles VII, p. 130

finir une bonne fois avec le schisme ; 2° qu'il ne considérait point les Pères du concile de Bâle, comme jouissant d'un pouvoir réel, et Félix comme étant revêtu d'une dignité sérieuse ; car, le nom du concile n'était pas une seule fois prononcé dans ces instructions, et l'on n'y désignait les membres de cette assemblée que par ces mots : *Ceux de Bâle*. Bien plus, on y exprimait la répugnance de traiter personnellement avec le cardinal d'Arles ou tout autre prélat revêtu de la pourpre par Félix. On y émettait le vœu qu'ils s'abstinssent de paraître à Lyon, ou que, s'ils y venaient, ce ne fût point avec les insignes du cardinalat. Quant à Félix, il n'était nommé que *le Père du sieur de Savoie*, et l'on devait même éviter de traiter directement avec lui, à moins que les *choses ne pussent se faire autrement* (1).

Ces prescriptions, dictées par une louable horreur du schisme, étaient néanmoins trop absolues, point assez conciliantes, et l'on fut obligé d'en adoucir la rigueur. On permit au cardinal d'Arles de venir à Lyon, comme cardinal, et le congrès, après des conférences qui se prolongèrent jusqu'au 18 octobre 1447, jugea à propos d'envoyer, près de l'antipape, pour traiter directement avec lui (2). Conséquemment, au mois de novembre 1447, les ambassadeurs de France, ceux d'Angleterre, l'archevêque d'Embrun, le seigneur de Malicornes, l'évêque de Marseille et les envoyés des princes

(1) Instruction des ambassadeurs de France, ap. Spicilegium, t, III, p. 771.

(2) Georgi, p. 39.

allemands, se rendirent à Genève où Félix tenait sa cour. Là, les partisans du pontife bâlois essayèrent de proposer l'autorité du concile de Bâle comme moyen de procurer l'union (1). Mais ils ne tardèrent pas à abandonner cet expédient, en présence de l'immuable détermination des députés d'exiger l'abdication de Félix. Après de longues discussions, l'antipape, renonçant lui-même à méconnaître la nécessité, adopta ce parti. Mais il mit sa renonciation aux conditions suivantes : 1° qu'il abdiquerait au sein d'un concile convoqué par lui-même ; 2° qu'avant de céder, il ferait trois bulles, la première, pour réhabiliter tous les ecclésiastiques déposés par Eugène IV, ainsi que par son successeur, la seconde, pour lever les censures fulminées par lui-même, soit contre les personnes, soit contre les villes et communes de l'obédience de son rival ; la troisième, pour confirmer ses propres actes administratifs ; 3° qu'après son abdication, le concile par lui convoqué élirait Nicolas V, et réhabiliterait, par un décret spécial, tous ceux qui avaient suivi le parti d'Eugène IV, de Nicolas et le sien ; 4° qu'il aurait le titre de légat perpétuel du Saint-Siége, de par l'autorité du même concile, avec des prérogatives très-étendues, toutes choses que Nicolas V serait obligé de confirmer en bonne forme (2).

Ces conditions étaient visiblement appuyées sur les

(1) Decretum concil. Lausan. ap. Ampli. collect., t. VIII, p. 995.

(2) Guichenon, Hist. généalog. de la royale maison de Savoie, édit. de Turin, t. II, p. 66.

articles dressés à Bourges. Mais ce que l'antipape y ajoutait devait soulever de grandes difficultés. Le roi de France s'en montra peu satisfait, et Nicolas V, qui en avait été préalablement informé par les ambassadeurs d'Angleterre, répondit, qu'il n'y consentirait jamais (1).

Toutefois, comme le but qu'on poursuivait de part et d'autre, ne pouvait être atteint sans une réciprocité de concessions, Charles VII ne crut pas impossible de négocier sur ces bases, et envoya à Rome, au mois d'avril 1448, une ambassade solennelle que Nicolas V « traita fort honorablement et plus splendidement qu'on avait onques vue traiter aucune ambassade (2). » Malgré la déclaration obsolue que le pape avait faite de rejeter les articles de Genève, il est certain qu'il en accorda quelques-uns aux instances des ambassadeurs, notamment celui qui concernait la personne de Félix. Il rejeta la publication des trois bulles faites par l'antipape, stipula au contraire que ce serait lui, Nicolas V, qui, l'abdication de son rival consommée, en délivrerait trois, ne voulut point entendre parler de convocation de concile; seulement il ne dit rien de la dissolution de celui de Bâle avant l'abdication (3).

Sauf ces réserves, Nicolas V laissa au roi la faculté de régler l'accommodement selon qu'il le jugerait à propos. Les conditions, ainsi modifiées par le pontife

(1) Guichenon, ubi supra.—Jean Chartier, Hist. de Charles VII, p. 132. — Georgi, p. 30.

(2) Jean Chartier, p. 132.

(3) Guichenon, ubi supra p. 66.

romain, et apportées à Genève par l'ambassade française, soulevèrent une vive résistance autour de Félix. Tantôt on insistait sur la convocation d'un concile, tantôt on éveillait des doutes sur la sincérité des promesses faites par Nicolas V. On disputait, pour ainsi dire, le terrain pied à pied. Mais si le désir de la paix avait engagé le pape à passer sur certains articles, la nécessité faisait à Félix une loi de ne point se montrer trop longtemps difficile sur les concessions qu'on lui demandait. Chaque jour son importance baissait dans l'opinion et le schisme perdait du terrain. Une plus longue temporisation ne pouvait servir ni sa position ni sa gloire. On lui permit la publication de ses trois bulles, et il se contenta d'appeler les débris du vieux concile de Bâle à Lausanne. Là, le 7 avril 1449, au milieu de la solennité d'une cession de ce concile, Félix renonça au souverain pontificat. Douze jours après, le concile ratifia l'acte de cession, confirma l'élection de Nicolas V, qui devint dès-lors, pour tous, indubitable pontife, et le schisme fut terminé (1).

La nouvelle de ce fait, apportée à Rome, y fut accueillie par des réjouissances extraordinaires. Le peuple romain chantait en parcourant les rues, à la clarté des flambeaux, ces deux vers latins : *Lux fulsit mundo, cessit Felix Nicolao,* « la lumière a brillé au monde, Félix a cédé à Nicolas. » Le pape se hâta de tenir sa promesse, en délivrant trois bulles, dont la première ratifiait les actes administratifs, accomplis par Félix

(1) Guichenon, p. 66 et 67, et aux preuves, p. 333. — Jean Chartier, ubi supra, p. 133 et seq.

pendant le schisme, la seconde, confirmait le pontife démissionnaire dans la dignité de cardinal et de légat perpétuel, la troisième rétablissait, dans leurs titres et dignités, ceux qui en avaient été privés par Eugène IV ou par lui-même (1). Le cardinal d'Arles rentra de la sorte en grâce et fit de nouveau partie du Sacré Collége. Fidèle jusqu'à la fin à l'idole qu'il avait élevée dans le sanctuaire, mais mêlé à toutes les négociations qui avaient eu pour but l'extinction de ce grand scandale, il est permis de croire que, s'il eut à cœur l'honneur de son maître, il n'oublia pas les intérêts de l'Église, et que l'œuvre de la pacification lui dut beaucoup. Cette œuvre accomplie, il se retira dans son diocèse d'Arles, où, pendant le peu de jours qu'il vécut encore, il donna l'exemple de toutes les vertus. D'éclatants miracles illustrèrent son tombeau, et 77 ans plus tard, la Papauté le plaçait au rang des bienheureux (2).

Comme après l'abdication de Félix V, aucun décret ne vint fixer un terme au concile de Bâle, les esprits brouillons répandirent longtemps encore dans le public, que ce concile n'avait point été dissous, mais seulement suspendu, et les successeurs de Nicolas V furent plus

(1) Guichenon, Preuves, p. 335 et seq., et t. II, p. 67. — Georgi, p. 66 et seq.

(2) Guichenon, Hist. de la Bresse et du Bugey, Généalogie des familles nobles du Bugey, p. 4 et 5. — Æneas Sylv. in Europa, c. XLII. — Mgr. Depery, Hist. Hagiologique du diocèse de Belley, t. II, p. 76. — Ludovicus Alamanus episcopus Arelatensis, cardinalis, vir sanctæ vitæ, ac patientiæ singularis, fortis et constans, stabilis et firma columna fuit Basiliensis concilii (Anonymus cartusiensis, ampl. collect., t. VI, p. 91).

d'une fois menacés de voir se redresser l'ombre fatale de cette assemblée (1). Mais on l'évoquait en vain ; depuis la disparition de son pontife, le concile de Bâle était bien réellement fini. Il avait duré dix-huit ans. La faiblesse de son début ne devait point faire présager une si longue session ; mais, par une exception étrange, ce qui use tout le reste, l'esprit de discorde lui prêta de l'énergie et de la vie. Il se termina plus obscurément encore qu'il n'avait commencé, puisqu'on ne s'aperçut pas de ses derniers moments, semblable à ces fleuves qui, après avoir roulé leurs ondes avec fracas pendant un long cours, n'ont pas l'honneur d'arriver jusqu'à l'Océan et se perdent dans les sables du rivage. Les ennemis de l'Église romaine ont trouvé cette assemblée admirable, on le comprend sans peine, et les éloges qu'ils lui prodiguent sont la plus sévère critique qu'on en puisse faire. Mais ce qu'on ne comprend pas, c'est que des écrivains catholiques lui accordent leurs sympathies. Certes, nous savons bien que l'Église a adopté quelques-uns des décrets portés à Bâle, mais ce n'est pas sur quelques éclairs de sagesse que l'on doit juger une assemblée, c'est sur l'ensemble de ses travaux, le but qu'elle a poursuivi, les conséquences qui en sont résultées. Or, sous ce triple point de vue, le concile de Bâle n'a été qu'une déplorable assemblée. Il voulut imiter Constance. On tint à y établir la même organisation. Lorsqu'il y avait à peine quinze prélats réunis à Bâle, on y voyait déjà quatre nations, une de France, une d'Italie, une d'Allemagne,

(1) Mansi, concili. amplissima collect., t. XXIX, p. 41 et 42.

une d'Espagne ; et avec tout ce faste, on ne réussit qu'à opérer une triste contrefaçon.

En effet, Constance et Bâle se rapprochent l'un de l'autre, par plusieurs points de contact. A Bâle comme à Constance, on essaya d'étouffer l'hérésie, de mettre fin au schisme, de réformer l'Église ; à Bâle comme à Constance, on déposa un pape et on donna la tiare à un autre, et toutefois, quelle différence entre ces deux conciles ! Autant le premier fut utile à l'Église, autant le second lui a été funeste. Le concile de Constance, commencé sous les auspices d'une autorité douteuse, triompha de toutes les difficultés et finit par établir une autorité incontestable. Le concile de Bâle, au contraire, convoqué par une autorité incontestable, ne put atteindre aucun des buts qu'il s'était proposés, ne souleva que de vaines disputes et jeta le doute et le trouble dans l'Église qu'il avait trouvée unie et paisible (1) En usurpant l'initiative qui appartient au vicaire de Jésus-Christ, il compromit d'importantes négociations ; en s'arrogeant tous les pouvoirs, il faillit les détruire tous et les affaiblit certainement. Il révolutionna l'Église au lieu de la réformer. Et après dix-huit années de contentions, il n'a pas même laissé, pour dédommagement à sa mémoire, cette sorte de grandeur qui s'attache parfois aux erreurs éclatantes et les fait pardonner. Tant il est vrai que l'importance des évènements ne suffit pas pour communiquer la dignité aux œuvres de l'homme, si, au milieu du mouvement qu'il provoque ou dirige, il ne déploie que d'étroites

(1) Wernerus, Magnum chronic. Belgicum. ap. Pistorium, rerum german. script., t. III, p. 406.

idées ou de mesquines passions. *(Pièces justificatives n° 5).*

En même temps que Nicolas V éteignait le schisme, il poursuivait avec activité une autre pacification qui lui tenait au cœur non moins vivement, la pacification de l'empire et de la Hongrie, parce que de là dépendait la possibilité d'une croisade contre les Turcs. La mésintelligence, qui brouillait l'Allemagne et la nation magyare, remontait à la mort de Wladislas Jagellon. Privés du monarque qu'ils s'étaient donné, les barons du royaume, Huniady en tête, élurent en sa place Ladislas, fils posthume de l'empereur Albert, jeune prince que la faiblesse de son âge leur avait fait répudier cinq ans auparavant. Ladislas, transporté dès sa naissance à la cour de Frédéric III, y était gardé, sous la tutelle de ce monarque, qui refusait opiniâtrément de le remettre aux mains des députés hongrois, envoyés pour le réclamer. Frédéric motivait son refus, en alléguant, pour le jeune prince, le besoin d'une tutelle qui ne convenait à personne mieux qu'à l'empereur. Mais les Hongrois, peu confiants, soupçonnaient de la malveillance et même de l'improbité dans cette ténacité du monarque allemand, et ils y étaient autorisés, ce semble, par la détention de quelques places hongroises, que Frédéric retenait arbitrairement, et dont la restitution était vainement demandée.

Plus l'empereur se montrait difficile à relâcher Ladislas, plus les barons mettaient d'insistance à le ravoir. Ils craignaient que leur prince, élevé sur une terre étrangère, n'y contractât des mœurs et des idées opposées à celles du peuple qu'il devrait gouverner, et ne

devînt étranger lui-même parmi ses propres sujets. Ces craintes étaient fondées. La nation hongroise, à bout de patience, résolut d'arracher son roi par la force, ne pouvant l'obtenir par la persuasion. Huniady, élu gouverneur, rassemble les milices magyares et se précipite à leur tête sur l'Autriche, où il met tout à feu et à sang. Il ravage également la Styrie, la Carinthie, la Carniole, mais sans rien gagner sur l'esprit obstiné de Frédéric qui, du reste, ne se donna aucun mouvement pour repousser l'invasion de ses provinces (1). Nicolas V fit cesser ces hostilités en ordonnant une trève (2), pendant laquelle il se flattait, sa médiation pontificale aidant, de terminer le différent des deux pays.

Huniady profita de cet intervalle de repos, pour rétablir l'ordre en Hongrie (3). Frédéric l'employa lui à faire le voyage d'Italie pour y chercher la couronne impériale. Dès qu'on sut, dans la péninsule, le projet de l'empereur, une inquiétude générale s'empara des esprits. Les puissants se prirent à trembler, les faibles à concevoir des espérances, les princes à chanceler; une sourde agitation se fit sentir de toutes parts; l'on redoutait ces mouvements violents qu'avait plus d'une fois excités naguère la présence des Césars (4). Le pape et les car-

(1) Thwroez Chron. Hungar., part. IV, c. XLV. — Bonfini, rerum hungaric., decad. III, libr. VII, p. 492 et 493.

(2) Georgi, p. 34.

(3) Bonfini, p. 494.

(4) Quibus cognitis, Italiæ potentes trepidare, sperare tenues, nutare principes, impleri omnia rumoribus, timeri motus quos, in adventu Cæsarum excitatos vetustas noverat. (Comment. Pii II, libr. I, p. 18.

dinaux n'étaient point rassurés, et le monarque fut obligé de séjourner à Sienne, jusqu'à ce que ses véritables intentions eussent été connues. (1). Mais le temps était passé où la majesté impériale exerçait, sur la terre des anciens maîtres du monde, une forte pression politique. D'ailleurs, il y avait loin de Frédéric III aux fiers Hoenstauffen ou même à Louis de Bavière. Ceux-ci se montraient à la péninsule pour y exercer leur domination, Frédéric ne parut y venir que pour y solliciter des honneurs et des fêtes. Ses désirs durent être satisfaits, car il en trouva de magnifiques à Ferrare, à Bologne, et surtout à Rome (2).

Les hommages que lui prodiguaient à l'envi ces populations opulentes, civilisées et malignes, ne servaient qu'à faire ressortir la médiocrité personnelle du monarque allemand. Nulle part, il ne releva la dignité impériale, par la hauteur du caractère, la largeur des vues, la libéralité, le talent de la parole. Il s'exprima constamment par la bouche d'autrui, et l'éloquence toujours prête d'Æneas Sylvius, son secrétaire, lui fut d'un grand secours pour répondre aux compliments qui lui étaient adressés. En revanche, sa cupidité était extrême; seulement il n'exigeait pas les présents, il se contentait, après les avoir honnêtement sollicités, de les recevoir avec plaisir (3).

(1) Bartholom. Facii Hist. rer. suo temp. gest. in-8, Basileæ, libr. IX, p. 338.

(2) Comment. Pii II, libr. I, p 19 et 20. — Murat. Annali d'Italia, an. 1452.

(3) Nil autem imperialis majestatis visum est in eo, nec libe-

Soit parce que la peste sévissait à Milan, soit parce qu'il ne reconnaissait point, pour seigneur de cette ville, Francesco Sforza, il refusa de s'y montrer, pour prendre, selon l'usage, la couronne de fer des Lombards. Toutes les instances que vint lui faire à Ferrare Gallazzo Maria, fils de Francesco, au nom de son père, demeurèrent sans résultat ; et Nicolas V se vit obligé d'accomplir cette cérémonie à Rome, tout en protestant, pour ne pas blesser le duc de Milan, qu'il ne voulait nullement par ce fait déroger aux droits et aux usages du royaume lombard (1). Comme tous les esprits étroits et vaniteux, Frédéric avait des caprices d'entêtement qu'il prenait pour de la fermeté. Pendant que ses scrupules politiques l'empêchaient de reconnaître, sur Milan, la seigneurie de Sforza qui valait bien celle de Visconti, il traînait à sa suite, pour ne pas le céder aux légitimes instances de la Bohême, de l'Autriche et de la Hongrie, le jeune Ladislas, que de nouveaux députés étaient venus réclamer jusqu'à Sienne. Tous leurs efforts restèrent encore sans succès. Il y eut un complot tramé, entre eux et le gouverneur du prince, pour le soustraire par la fuite à la tyrannie de son oncle. Mais ce complot ne réussit point, et les sages conseils d'Æneas Sylvius détournèrent Ladislas de prendre un parti si hasardeux (2).

ralitatis nec sapientiæ, cum quasi semper per alium loquebatur ; sed multa cupiditas, cum munera honeste quæreret et libenter acciperet, (S. Antoninus, part. III, tit. XXII, p. 554).

(1) Angelo Bellani, La corona ferrea del regno d'Italia, memoria apologet., in-4, 1819.

(2) Commentar. Pii II, libr. I, p. 21. — Bonfini. rerum hungar., decad. III, libr. VI, p. 503.

Avant de procéder au double couronnement de Frédéric, Nicolas V maria cet empereur avec Éléonore de Portugal, jeune princesse que le monarque allemand se complut alors à montrer à l'Italie, puis ensuite il ceignit successivement son front du bandeau de fer et de la couronne impériale, et compléta ces augustes cérémonies par le présent de la rose d'or (1). Les nouveaux époux allèrent de Rome à Naples, près d'Alphonse, terminer leur fastueux voyage (2).

En reconnaissance de tout ce que le pape avait fait pour lui, Frédéric voulut manifester son zèle pour la foi, et au milieu d'un consistoire de cardinaux présidé par le souverain pontife, il proposa un passage général contre les infidèles. Ce fut Æneas Sylvius qui, dans un discours préparé, développa l'idée du prince. Son éloquence rencontra dans l'auditoire de nombreuses et vives sympathies. Les progrès alarmants des Osmanlis, le péril où se trouvait l'empire grec, celui en particulier que courait la Hongrie, dont le monarque, Ladislas, assistait au Consistoire, faisaient sentir à tous la nécessité de tenter un prompt et vigoureux effort. L'orateur crut devoir ajouter à ces motifs que tout le monde voyait, celui, moins sensible, de l'affliction personnelle qu'éprouvait l'empereur, à la vue de la servitude des saints lieux. Dans cette occasion, Æneas Sylvius apprit aux auditeurs que Frédéric, encore jeune, avait fait le pèlerinage de Jérusalem, visité la terre que

(1) Naucleri, Chronogr. generat. XLIX, p. 1007.— Comment. Pii II, libr. I, p. 20. — Georgi, p. 108 et seq.

(2) Barthol. Facii, Hist., p. 348 et seq.

le Sauveur du monde avait foulée de ses pieds, arrosée de son sang (1). La piété de Frédéric était sans doute très-sincère et très-édifiante, mais ni le caractère, ni le génie guerrier du prince ne répondaient à l'ardeur belliqueuse qu'elle semblait lui inspirer. Nicolas V, qui ne vit là qu'une boutade de circonstance, répondit à Æneas Sylvius: qu'il était profondément ému par ses excitations, et approuvait beaucoup la pensée de l'empereur, mais qu'il fallait, avant d'agir, consulter les autres princes de la chrétienté.

De retour en Allemagne, la scène changea pour Frédéric. Il trouva les principaux barons de la Hongrie, de la Bohême et de l'Autriche, décidés à arracher Ladislas à la tutelle forcée qu'il subissait. Ces seigneurs firent pourtant une dernière tentative pacifique; mais leur demande ayant été encore rejetée, ils en vinrent, de nouveau, à la guerre. Ulric Etzinger, seigneur autrichien, à qui l'entreprise fut confiée, mit le siége devant Neustadt, résidence de l'empereur, avec une armée de seize mille hommes. Dépourvu de tout moyen de résistance, Frédéric céda enfin, et remit Ladislas au comte de Cilley, son oncle maternel. Une diète fut convoquée à Vienne, pour que les députés des trois nations soumises au sceptre de Ladislas, vinssent s'entendre sur la forme de gouvernement à adopter pendant la minorité du roi. Le pape envoya à cette assemblée le cardinal de Cusa et Æneas Sylvius. Il y eut des discussions longues et passionnées; les Autrichiens, représentés par le comte de Cilley, soulevaient des difficultés. D'autre part, les ré-

(1) Oratio coram SS. senatu cardinalium, epist. CCCXCIX.

clamations des impériaux étaient mal reçues. On alla jusqu'à repousser la médiation du cardinal de Cusa. Mais l'éloquence d'Æneas Sylvius et l'héroïsme d'Huniady qui se démit, en présence de l'assemblée, de son titre de régent, adoucirent les esprits et l'on finit par s'accorder. Il fut réglé que le roi resterait, pendant sa minorité, sous la garde du comte de Cilley, qui gouvernait l'Autriche. La régence de la Hongrie fut de nouveau confiée à Huniady, enfin celle de la Bohême à Georges Podibraseki (1).

Cette pacification, heureusement accomplie, consola Nicolas V d'avoir échoué, l'année précédente, 1451, dans ses tentatives pour réconcilier la France et l'Angleterre. Dans ce but, les cardinaux d'Estouteville et de Cusa avaient été envoyés, le premier, en France; le second, en Angleterre, afin de disposer Charles et Henri à un rapprochement. La bulle de commission que Nicolas V leur avait donnée portait : que le pontife se déterminait à entreprendre la pacification de la France et de l'Angleterre, par la considération surtout que ces deux grands royaumes, étant le plus ferme rempart de la chrétienté, leurs dissensions étaient un péril imminent pour la foi catholique, et l'occasion pour les infidèles d'affliger les disciples du Christ (2).

Les légats firent valoir, chacun de son côté, ce motif. Charles ne se montra point éloigné de déposer les armes,

(1) Bonfini decad. III, libr. VII, p. 503 et seq. — Thwrocz, part. IV, c. LI. — Raynald., an. 1452, nos 7. — William Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. I, p. 325 et 326.

(2) Raynald., an. 1451, nos 7.

il répondit : « Qu'il avoit toujours voulu, et encore vouloit la paix, pour remédier à l'effusion du sang humain ; et aussi pour le bien de la chose publique estoit prest d'y entendre en toutes bonnes voyes ; et que par plusieurs fois il s'estoit mis en devoir pour icelle paix trouver ; et encore estoit prest de déférer et se rendre à toutes bonnes raisons, et de s'employer contre lesdits non croyants en tout ce qui lui seroit possible, tant en hommes comme en finances. » Il n'en fut pas de même d'Henri VI. Ce monarque, dont le règne n'était, depuis plus de vingt ans, qu'une suite non interrompue de désastres au dedans comme au dehors, n'accueillit les propositions pacifiques du légat que par ces paroles : « Quand les Anglais auront autant conquis de pays sur le roi de France que le roi de France en a conquis sur les Anglais, il sera temps alors de parler de paix (1). » Les négociations furent rompues.

Comme on le voit, le but de Nicolas V, comme celui de ses prédécesseurs, était de pacifier l'Europe, pour mettre la chrétienté en état de faire tête aux Osmanlis, de refouler leur domination ou tout au moins de la circonscrire fortement. Malgré la catastrophe de Varna, les chrétiens étaient encore redoutables en Orient. Deux héros, dignes de l'antiquité, Huniady en Hongrie, et Scanderbeg en Albanie, pouvaient les rendre capables des plus grandes choses, dans le cas où des secours imposants leur viendraient de l'Occident.

Le second de ces guerriers était fils de Jean Castriot,

(1) Jean Chartier, Hist. de Charles VII, p. 258, et dans le même vol. histoire chronol. du roy Charles VII, p. 467.

souverain d'une portion de l'Albanie et de l'Epire, pays dont l'importance avait rarement pesé dans la balance politique de la Grèce, mais que le souvenir d'Achille, dans l'épopée, de Pyrrhus, dans l'histoire, environnait d'un glorieux prestige. Faible et menacé sans cesse par les Turcs, devenus maîtres de la Macédoine, Jean Castriot s'était vu obligé, pour obtenir la tranquille possession de ses États, de livrer en otages à ses ennemis ses quatre fils. Georges, celui dont il s'agit, était le moins âgé, il n'avait que neuf ans. Arrivés à la cour du sultan, tous durent subir la circoncision. On voulait ainsi les attacher à la cause turque en les liant à la religion musulmane (1). Soit hasard, soit que Georges se distinguât de ses frères par l'énergie et l'élévation de son caractère, on lui assigna, dans l'application des noms qui accompagnent la cérémonie de la circoncision, la dénomination de *Scanderbey* qui signifie *Seigneur Alexandre*. L'histoire a consacré cette dénomination héroïque, que la vie de Georges a si noblement justifiée. Devenu homme, Scanderbeg se fit remarquer par son adresse, sa force, son audace, dans tous les exercices qui préludent aux jeux terribles de la guerre. Il déploya une valeur inouïe et d'incomparables talents militaires, dans plusieurs campagnes où il servit dans les armées ottomanes. Mais le fier Albanais avait vu ses trois frères immolés, l'un après l'autre, aux cruelles appréhensions du sultan; il avait vu mourir son père, sans pouvoir lui fermer les yeux; il avait vu envahir son

(1) Marinus Barletius, de vita et gestis Scanderbegi, p. 2. — M. Camille Paganel a fait paraître sur le héros albanais un travail très-instructif dont nous avons profité, in-8, 1855.

héritage par celui qui se disait son bienfaiteur (1), et une haine profonde reposait au fond de son cœur. Il dissimulait toutefois, attendant l'heure de la vengeance. Cette heure sonna enfin le jour où la victoire se déclara à Nissa pour les chrétiens. Scanderbeg commandait un corps de troupes dans l'armée de Casimbeg. Y eut-il, entre Huniady et lui, une secrète intelligence? On ne sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que la conduite de l'Albanais ne fut pas étrangère à la défaite des Turcs et qu'il était tout prêt à en profiter (2).

Au milieu de la déroute, ils s'empare du reis-effendi, et le poignard sous la gorge, le contraint à lui délivrer un firman, par lequel le commandant de Croia devait remettre, entre ses mains, le gouvernement de cette place, égorge pour le maintien du secret, le reis-effendi ainsi que les témoins de cette extorsion violente; puis muni du firman, et suivi d'un petit nombre d'amis, initiés à ses desseins, il court à Croia, y arrive avant que le bruit de sa défection y soit parvenu, et entre en possession du gouvernement. Le massacre de tous les Ottomans, répandus dans l'Epire et l'Albanie, accompagne la restauration du fils de Jean Castriot, dans l'héritage

(1) Marin. Barlet., libr. I, p. 3, 4, 8.

(2) Cantimir, Hist. de l'empire ottoman, in-12, t. I, p. 263, appelle Scanderbeg rebelle; il ajoute qu'il viola sa foi envers le sultan et renonça sans raison à la religion musulmane. Quelle foi Scanderbeg devait-il à Amurath qui l'avait dépouillé de ses états? Quel attachement pouvait-il avoir à une religion qui lui avait été imposée par la plus odieuse coaction? Et c'est un Grec qui parle ainsi! Gibbon, dans son histoire de la décadence de l'empire romain, c. LXVII, a répété sérieusement les inepties de Cantimir.

de son père. Au nom de la religion, de la liberté et de la vengeance, la révolte devient générale. Scanderbeg est proclamé chef de l'Etat, et l'empire du croissant voit se dresser le plus formidable de ses ennemis (1). Certes, ni la religion, ni la morale ne sauraient approuver la manière dont Scanderbeg s'affranchit de la tyrannie; la défense des droits les plus légitimes ne permit jamais d'outrager l'humanité. Mais si l'héroïsme peut effacer une tache sanglante, on cessera de reprocher celle-ci à la mémoire du guerrier qui, pendant vingt-quatre ans, lutta, avec une poignée de braves, contre toute la puissance ottomane, alors dans le progrès de sa force. Egal en valeur à Huniady, Scanderbeg surpassait peut-être le général hongrois par le génie militaire. Nul ne savait mieux que lui tirer parti des lieux, des circonstances, des personnes, nul n'etait plus fécond en stratagèmes, n'avait le coup d'œil plus sûr, et n'inspirait à ceux qui le suivaient une confiance plus aveugle.

Rien n'aurait pu résister aux efforts de Scanderbeg et d'Huniady si, d'un côté, une bonne politique, unissant ces deux chefs, leur eût permis de combiner leurs attaques; si, de l'autre, sans parler de la France et de l'Angleterre, les Etats maritimes de l'Italie, si le belliqueux roi d'Aragon, si la Bourgogne et l'Allemagne, par un énergique élan, eussent tendu la main à ces deux héros. Nul doute qu'on n'eût refoulé une puissance qui n'était solidement établie nulle part. Mais les républiques maritimes de l'Italie, qui commerçaient avec l'Orient, se préoccupaient bien plus d'y protéger leurs mercantiles

(1) Marin. Barlet., libr. I, p. 9-11.

intérêts que d'y défendre la cause du Christ. D'ailleurs, elles n'étaient en paix, ni entre elles ni avec le roi d'Aragon, et ce dernier ne pouvait rien faire sans leur concours. Le duc de Bourgogne se montrait, il est vrai, bien disposé, mais les princes d'Allemagne ne comprenaient point suffisamment comment la nation germanique pouvait être intéressée à déclarer la guerre à un peuple qui ne l'attaquait point. Il ne fallait nullement compter sur l'enthousiasme. Depuis que le sentiment religieux avait cessé de dominer les passions politiques, « la chrétienté semblait, dit un contemporain, n'avoir plus de chef. Le souverain pontife et l'empereur ne réveillaient plus ni révérence ni soumission. On aurait dit de vains noms, des images peintes (1). »

Ce dernier trait, un peu injuste à l'égard de Nicolas V, n'était pas trop sévère pour Frédéric III qui semblait prendre à tâche de justifier l'indifférence qu'inspirait le chef de l'empire. Comment un prince faible et indolent aurait-il pu entraîner qui que ce soit? et comment, sans talent ni réputation militaires aurait-il pu devenir le général d'une grande expédition? Un armement de la chrétienté n'était pas encore possible. En attendant, réduits à leurs propres forces, Scanderbeg et Huniady ne pouvaient que défendre, le premier, les montagnes de l'Epire, le second, la ligne du Danube,

Cependant, en 1448, ces deux chefs étaient parvenus à s'entendre. L'Epirote devait joindre ses milices albanaises aux légions hongroises et valaques, et tous en-

(1) Tanquam ficta nomina, picta capita sint, ita papam imperatoremque respicimus (Æneæ Sylv., epist. libr. I, epist. CXXVII).

semble, tenter de venger le désartre de Varna. Mais alors comme en 1444, le sultan prévint, par la célérité de ses opérations, la jonction de ses adversaires et força les Hongrois d'accepter seuls la bataille près de Cassovie, sur les bords de la Schthniza. Là, pendant trois jours, Huniady lutta contre une armée quadruple de la sienne, et ne quitta le champ de bataille qu'après avoir couché la moitié de ses ennemis dans la poussière et frappé l'autre moitié d'une inexprimable terreur (1).

Cette sanglante victoire fut le dernier fait d'armes d'Amurath qui mourut au mois de février 1451 et laissa le trône au plus grand, comme au plus terrible sultan qui ait régné sur les Turcs. Un historien contemporain, Phrantza, qui nous a laissé d'intéressants détails sur les derniers jours de l'empire grec, avoue qu'en apprenant la mort d'Amurath, il éprouva une aussi vive douleur que si on lui avait annoncé le trépas du plus chéri de ses enfants. Phrantza explique lui-même le motif d'un chagrin qui doit nous paraître étrange. Ses rapports avec la cour ottomane lui avaient fourni l'occasion de connaître le jeune prince destiné à prendre la place d'Amurath. Il avait vu dans lui un caractère féroce, orgueilleux, implacable, un ennemi né de tout ce qui n'était pas musulman ; il avait été témoin des outrages qu'il infligeait aux chétiens, il avait entendu sa bouche proférer plus d'une fois cette menace : qu'une fois en possession du trône, il n'aurait qu'un but, celui de renverser les restes de l'empire romain, et d'effacer de la terre le

(1) Bonfini, decad. III, libr. VII, p. 494 et seq. — Thwrocz, Chron. hung., part. IV, c. XLVI et XLVII.

nom du Christ. Il savait encore que le nouveau monarque, deux fois obligé de résigner le pouvoir suprême, parce que les Osmanlis comptaient peu sur sa capacité, brûlait de donner un éclatant démenti aux défiances de ses sujets, et d'inaugurer son règne par une grande entreprise, et Phrantza ne se faisait plus illusion sur le malheur qui menaçait la cité de Constantin (1).

Phrantza ne s'était point trompé sur les intentions de Mahomet II. L'unique préoccupation du successeur d'Amurath fut de conquérir la capitale des Grecs. Une nuit, il fit appeler son grand visir, et lui montrant sa couche en désordre : « Vois-tu cet oreiller? pendant toute la nuit, je l'ai pressé sans trouver le repos. Le sommeil fuit de ma paupière. Ne te laisse point corrompre par de vils présents, et que mon projet ne sorte plus de ta pensée. Il nous faut combattre les Romains ; avec la volonté et les prières du prophète, il faut que nous occupions Constantinople (2). » Et toutefois lorsque le sultan parlait ainsi, il y avait à peine quelques mois qu'il venait de renouveler, avec les Grecs, les anciens traités qui garantissaient l'intégrité de leurs provinces, et jurer par le prophète qu'il ne troublerait pas la paix de l'empire (3).

Mais la solennité même de ces promesses n'était qu'un leurre dont il se servait, pour endormir, dans une fausse sécurité, les tristes victimes qu'il avait déjà dévouées à la mort ou à la servitude. Il ne fut pas possible

(1) Prantza Protovestiarius, libr. III, c. II.
(2) Ducas, Hist. Byzant., c. XXXV.
(3) Id. c. XXXIII.

de s'en dissimuler la perfidie, quand on vit Mahomet construire sur la rive occidentale du Bosphore, à quelques stades seulement de la ville impériale, le château de Roumélie. Personne de sensé ne dut s'y méprendre : le siége de Constantinople était commencé (1), et la monarchie d'Auguste allait recevoir le dernier coup. Mais la Providence, qui s'était plue à l'élever autrefois si haut, sembla vouloir répandre quelque lustre sur ses funérailles, en lui donnant alors, après une longue suite de princes médiocres, un empereur digne des plus beaux temps de son histoire.

Constantin Paléologue Dracosez, dont l'avènement au trône avait précédé de seize mois l'exaltation de Mahomet II, renfermait dans sa poitrine un cœur imperturbable, et dans ses veines un sang héroïque. Il vit le danger, le mesura d'un œil calme ; et bien qu'il ne pût se faire aucune illusion sur l'issue de la lutte qui se préparait, il l'accepta avec fermeté, par cette conscience du devoir qui produit les sublimes dévoûments. Indigné du mépris que Mahomet faisait de ses serments, il lui adressa de courageuses observations, et nonobstant les menaces de son ennemi, il ne craignit pas de lui dire : « Puisque vous préférez la guerre à la paix, suivez les conseils de votre ambition. Quant à moi, je me confie en Dieu. Je tiendrai désormais les portes de ma capitale fermées, je défendrai autant que je le pourrai mon peuple. Vous pouvez régner avec plus de puissance que moi, le Dieu juste prononcera entre nous (2). » Ceux qui

(1) Id. c. XXXIV.
(2) Ducas, ibidem.

veulent que la prudence aille parfois jusqu'à l'impassibilité, trouveront, peut-être, dans ces paroles, une fierté intempestive et téméraire. Mais Constantin n'aurait rien gagné à ménager son terrible adversaire, et l'on aime à retrouver, dans le langage du faible opprimé, ce noble sentiment de sa dignité qui remplace celui de la force.

Ne pouvant plus compter sur les dispositions pacifiques de Mahomet II, Constantin se mit en devoir de se prémunir contre ses attaques. Pendant qu'il approvisionnait sa capitale, réparait ses murailles (1), il envoyait de toutes parts des députés aux princes de l'Europe, afin de les avertir du péril qui le menaçait. Mais les lamentations des Grecs avaient le malheur d'être répétées pour la centième fois, et on ne les écoutait plus qu'avec indifférence. Le pape seul y prêta une oreille attentive. Il était pourtant celui de tous les souverains qui avait le moins à se louer des Grecs. Plus de douze années s'étaient écoulées depuis le concile de Florence, et, malgré les pressantes réclamations du chef de l'Eglise, le décret d'union ou l'*hénoticon* n'avait point été encore promulgué dans l'empire; la masse du clergé et du peuple s'y était constamment opposée en haine des Latins, et plus d'un signataire du décret avait montré un lâche repentir. La faction de Marc d'Ephèse triomphait, et le nouvel empereur n'était pas tout à fait à l'abri des reproches de faiblesse ou de connivence à cet égard (2). En 1450, il avait souffert qu'un conciliabule fût célébré dans l'église de Sainte-Sophie par les schismatiques, que le

(1) Id. c. XXXVI.
(2) Raynald., annn 1451, nos 1.

concile de Florence y fût condamné, le légitime patriarche déposé et obligé de chercher un refuge en Italie (1). Toutefois, dans l'extrémité où se trouvaient les choses, Nicolas V imposa silence aux plaintes, ne vit dans les Grecs que des frères malheureux, et leur promit des secours en argent et en vaisseaux (2). Mais avant toutes choses, il envoya en Orient le cardinal Isidore, pour y reprendre l'affaire de l'union, préparer les voies à une entente et réintégrer Grégoire Mélissenne dans la chaire patriarcale.

Isidore était ce même archevêque de Kiow qui s'était prononcé au concile de Florence avec tant d'éclat pour la cause de l'union. On ne pouvait faire un meilleur choix. Isidore, Grec d'origine, et avant d'avoir reçu l'onction épiscopale, l'un des plus savants religieux du mont Athos, possédait tout à la fois la popularité et la science, deux conditions indispensables à la mission qui lui était confiée.

(1) Cozza. Hist. polem. schism. grec., part VI, c. XXI. Cet auteur dit que Marc d'Ephèse assistait à ce conciliabule. C'est une erreur; Marc d'Éphèse était mort depuis 1445; — Voir Saint Antonin, part. III, tit. XXII, c. XI, p. 530. Il est dit encore que le patriarche Grégoire Mélissenne, après avoir refusé de paraître dans une première session, assista à la seconde et souscrivit au traité avec d'autres évêques. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce patriarche vint à Rome où il trouva un asile dans la maison de Bessarion. — Voir Georgi, p. 123.

(2) Giannozzo Mannetti, libr. III, p. 953. Nicolas V fut accusé dans le temps de s'être refusé à entendre les demandes des Grecs, et d'avoir montré peu de zèle pour la défense de Constantinople. Mais le pape, dans son testament, p. 953 du t. III, part. II, de Muratori, donne un démenti formel à cette accusation.

Ce légat arriva à Constantinople, au mois de novembre 1452, accompagné de quelques soldats italiens et grecs, recrutés à ses frais dans l'île de Chio (1). Il trouva les esprits peu disposés à l'union. Le peuple n'en aurait pas été éloigné, mais ceux qui dirigeaient l'opinion publique, les abbés, les archimandrites, la majorité du clergé séculier et régulier manifestaient la plus vive horreur pour l'*hénoticon*. L'empereur, ballotté par les partis contraires, ne savait à quoi se résoudre. S'il rappelait d'autorité le patriarche et promulguait l'*hénoticon*, il craignait de voir la discorde religieuse se tourner en discorde civile, et de compliquer la guerre extérieure par les dissensions intestines. D'un autre côté, s'il repoussait l'union, comment obtenir du pape les secours promis et dont sa situation lui faisait un besoin si pressant ! (2).

Après plusieurs conférences et de longues consultations (3), on choisit un moyen terme, celui d'opérer une réunion volontaire. Conséquemment, le 12 décembre 1452, les membres du clergé qui acceptaient l'*hénoticon* se rassemblèrent dans l'église de Sainte-Sophie. L'empereur s'y rendit avec le sénat. Là, le légat Isidore prêcha la paix, et les assistants se soumirent au décret du concile de Florence. Tous entendirent après cela le service divin, on prononça dans les dyptiques, le nom

(1) Ducas, c. XXXVI.

(2) Phrantza protov., libr. III, c. XX.

(3) Multa disputatione, sermonibus et consultationibus habitis (id. ibidem). — Habitis de Ecclesiarum concordia colloquiis (Ducas, c. XXXVI.)

du pape avec celui du patriarche, et la réconciliation parut consommée. Mais un témoin oculaire affirme que, dans cette mystagogie, il y eut plus de politique que de sincérité, que plusieurs de ceux qui y assistèrent, se réservaient de renier l'*hénoticon* dès que la guerre serait finie, que d'autres ne craignaient pas d'avouer qu'ils n'avaient fait que semblant d'adhérer à l'union; enfin que le légat ne s'était nullement montré satisfait de la disposition des esprits (1).

Pendant que cette réconciliation vraie ou prétendue s'accomplissait dans l'Eglise, d'ignobles scènes se passaient au dehors. Une troupe de schismatiques se portait au monastère du Pentocrator, dans le but d'y consulter, sur la conduite à tenir, Georges Scholarius. Ce personnage, naguère partisan dévoué de l'*hénoticon*, dans le concile de Bâle, et devenu, depuis la mort de Marc d'Ephèse, l'oracle du schisme, s'était retiré dans la solitude, et cachait dans le secret du cloître une hypocrite sainteté. Soit qu'il dédaignât de troubler le repos de sa contemplation, soit qu'il voulût donner à ses paroles le caractère d'une émission céleste, l'artificieux cénobite ne voulut point proférer sa réponse de vive voix. Mais, après l'avoir rédigée dans le silence, il l'afficha furtivement à la porte de sa cellule. Les consultants y lurent ces mots : « Misérables Romains, pourquoi vous êtes-

(1) Ducas, ubi supra, auquel on peut ajouter Phrantza pour ce qui est de la politique. Chalcondyle dit de cette réunion : Isidorus aderat ut synodum congregaret et romano pontifici Græcos reconciliaret. Hæc quidem paulò ante confecerat. At Græcis illa cum Romanis reconciliatio nimis sera existit. (libr. VIII, p. 163).

Digitized by Google

vous égarés? Pourquoi, au lieu de placer votre espérance en Dieu, l'avez-vous mise dans les fragiles secours des Francs? Vous avez perdu votre ville, et la religion le sera bientôt avec elle! Dieu m'est témoin que je suis innocent de ce crime! Quant à vous, malheureux citoyens, prenez garde à ce que vous faites aujourd'hui, prenez garde de ne pas ajouter, à la servitude qui menace vos têtes, le reniement de votre foi! Malheur à vous!... »

Cette sententieuse et emphatique déclamation enflamme les ecclésiastiques et les laïques qui en entendent la lecture. Tous ensemble, dans l'ivresse de leur exaltation crient : Anathème à l'*hénoticon* et à ceux qui l'approuvent! Ce stupide enthousiasme se communique bientôt à la foule qui attendait au dehors les oracles de Scholarius. On vit alors des hommes et des femmes, ivres de vin et de fanatisme, parcourir les tavernes, en vomissant, contre les partisans de l'union, de dégoûtantes imprécations, et en chantant les louanges de la Mère de Dieu, qu'ils conjuraient de venir défendre leur ville contre la puissance de Mahomet II. *Qu'avons-nous besoin du secours des Latins?* criaient-ils, *loin de nous le culte des Azymites* (1).

Cette opposition insensée à l'*hénoticon* ne se calmait point. Le carême de 1453 en redoubla au contraire la vivacité. Les confesseurs schismatiques tyrannisaient les consciences. Tous ceux qui avaient participé à la mystagogie du 12 décembre, étaient considérés comme autant d'apostats; on leur infligeait les plus dures pénitences. Recevoir la communion de la main d'un prêtre uni,

(1) Ducas, c. XXXVI.

assister aux saints mystères qu'il célébrait, était un crime abominable. On ne voulait pas même aux funérailles d'un tel prêtre, il était regardé comme déchu du sacerdoce. L'église de Sainte-Sophie, où l'*hénoticon* avait été proclamé, n'était plus qu'un lieu d'horreur, une caverne de démons, un temple d'idoles (1); et cette antique et vénérable basilique, privée du service divin, offrait l'image de la désolation.

Du fond de sa cellule, Scholarius attisait ces haines, ne cessant de lancer des anathèmes passionnés contre tout ce qui tenait pour l'*hénoticon*, et flétrissant saint Thomas et ses écrits de la qualification d'hérétique. Chose étrange! l'animadversion des schismatiques n'atteignait pas les grandes questions débattues à Florence, la procession du Saint-Esprit, la vision béatifique et la suprématie de Rome, elle s'arrêtait aux points secondaires qui regardaient la liturgie, comme de célébrer la messe en langue latine, de consacrer avec du pain azyme, de mettre de l'eau froide dans la coupe (2). C'était à de pareilles abominations qu'on imputait la ruine de l'Empire, et qu'on se croyait heureux d'échapper même par le sacrifice de l'indépendance et de la vie. Un des plus grands seigneurs de la cour, le duc Notaras, osa dire un jour: qu'il aimerait mieux voir dans Constantinople le turban des Turcs que le chapeau de cardinal (3).

(1) Καὶ ἡ μεγάλη εκκλησια ὡς καταφυγιῶν δαιμόνιων, καὶ βωμος ελληνικος αὐτοῖς ἐλογιζετο. (Ducas, c. xxxvii).

(2) Ducas, c. xxxvii.

(3) Κρείττοτερον ἐστὶν εἰδέναι ἐν μέσῃ τῇ πόλει φακιόλιον, βασιλεῦον Τουρκων, ἢ καλυπτραν λατινινικήν. (Ducas, c. xxxvii)

Encore si au milieu de leurs querelles religieuses, les Grecs eussent songé à défendre leur capitale menacée par les Osmanlis, mais dans ces cœurs remplis de la fureur du schisme il n'y avait aucune place pour le courage militaire. Le sentiment de l'honneur, celui du patriotisme, celui même de la conservation personnelle, n'avaient point de prises sur des âmes dégradées par l'aveugle esprit de secte. Il serait difficile de trouver, dans l'histoire, un autre exemple d'un peuple entier descendu à un état de prostration morale pareil à celui où languissait le peuple de Byzance à la veille de contempler, sous ses murailles, le formidable déploiement de la puissance de Mahomet.

Les esprits étroits, comme les esprits faibles, sont superstitieux. On voyait les mêmes hommes qui se passionnaient pour quelques formes insignifiantes du culte, accuser les phénomènes de la nature, l'apparition d'une comète, les vapeurs qui entourent le disque de la lune, d'être les signes avant-coureurs de la colère implacable de Dieu sur la ville (1). Il circulait dans le public une foule de prédictions puisées aux sources les plus obscures et les moins respectables. Quelques-uns annonçaient la ruine inévitable et absolue de l'Empire; d'autres prophétisaient que Byzance serait prise par les Turcs, mais que ceux-ci, arrivés à la colonne de Constantin-le-Grand, seraient repoussés par un ange descendu du ciel, qui remettrait le glaive de la justice de Dieu aux mains d'un vil mendiant, lequel restituerait à l'Empire son antique splen-

(1) Phrantza, libr. III, c. XXI.

deur (1). Chaque habitant, selon qu'il cédait au découragement ou bien ouvrait son cœur à l'espérance, croyait aux oracles qui annonçaient le trépas ou promettaient la vie et s'autorisait ainsi à attendre l'évènement les bras croisés. Ainsi, ces rêveries, quelles qu'elles fussent, servaient fatalement d'excuse à la lâcheté. Un certain nombre, les riches surtout, moins crédules et plus attachés à l'existence, cherchèrent à se soustraire par la fuite aux calamités qu'ils prévoyaient (2).

Telle était la situation morale de Constantinople, lorsque, le 6 avril 1453, Mahomet se présenta devant ses murs, à la tête d'une armée de 260,000 hommes (3). Plus de 300 navires couvraient la mer. Pour faire tête à

(1) Leonardus Chiensis, De urbe Constantino. Jactura et captivitate, ap. Leonicerum, t. II, p. 85.— Ducas, c. XXXIX.

(2) Phrantza, libr. III, c. VIII.

(3) Ce chiffre est de Phrantza, libr. III, c. VIII. Il avait fait lui-même l'évaluation des forces ottomanes. L'information envoyée par Francesco Trasne au cardinal d'Avignon, imprimée dans le Panthéon littéraire à la suite des mémoires de J. du Clerq, appendice, p. 309, accuse seulement 200,000 hommes, et réduit même ce chiffre pour les combattants sérieux à celui de 60,000, dont 30 à 40,000 chevaux. Selon ce témoin, le reste était à peine armé et formait une masse confuse de *robeurs*, *gasteurs*, *marchands*, *artisans*. Ces détails s'accordent avec ce que dit Ducas, c. XXXVII. Cunctis qui datis nominibus stipendia merebant, accesserunt; voilà pour l'armée réelle. Numero infinito eorum qui sponte castra sequebantur iis adjuncto; voilà pour le nombre. Du reste, Ducas se contente de cette vague indication; il ne cite aucun chiffre. Chalcondyle, qui parle de 400,000 hommes, libr. VIII, p. 158, et Léonard de Chio, de plus de 300,000 hommes, présentent un chiffre visiblement exagéré.

cette masse effrayante d'ennemis, Constantin ne trouva dans la population encore immense qui l'entourait que 4,970 soldats (1). Les troupes auxiliaires, qu'on pouvait joindre à cette faible garnison, ne dépassaient pas le nombre de 2,000 (2), encore pour entretenir cette poignée de défenseurs, Paléologue manquait-il des premiers subsides. Les riches cachaient leurs trésors. Un appel au patriotisme ne produisit que quelques dons insignifiants, et le prince se vit forcé de recourir aux trésors des églises dont il fit fondre les vases sacrés, avec promesse de rendre le quadruple de leur valeur, après la délivrance de la ville (3).

Toutefois, malgré l'exiguité de ces ressources, Constantin vit, sans trembler, les apprêts de son redoutable adversaire menacer sa capitale. Mais Constantin seul, par sa valeur, sa prudence et son activité, valait une

(1) Phrantza, libr. III, c. VIII, cet historien en avait fait lui-même le dénombrement par ordre du prince.

(2) Phrantza est aussi exprès sur ce point : Præter extraneos eosque vix duum millium. Léonard de Chio, p, 93, compte 6,000 Grecs et près de 3,000 auxiliaires. L'information note qu'il y avait pour défendre le port et la chaîne qui le fermait trente nefs et neuf galères, dont trois seulement à l'empereur ; mais elle porte le nombre de la garnison à 36,000, dont 6,000 seulement étaient combattants. Ce qui revient à peu de chose près à l'évaluation de Phrantza qui doit être le chiffre réel. On voit par là ce qu'il faut penser de ce que dit Démétrius Cantimir, t, II, p. 3 : « que l'armée assiégée était plus nombreuse que celle des assiégeants. » Du reste, tout ce qu'a écrit cet historien sur la prise de Constantinople par Mahomet II n'est qu'une fade apologie de ce sultan et des Turcs.

(3) Phrantza, libr. III, c. XI. — Léonard. Chiensis, p. 93.

armée; et parmi les troupes auxiliaires, se trouvait un grand capitaine, le Génois Giustiniani. Les historiens grecs font le plus grand éloge de l'intelligence, du sang froid, de l'intrépidité, de la science militaire de ce noble italien. L'Empereur, qui devina bien vite son mérite supérieur, le nomma *prostrator* et remit entre ses mains la direction de la défense (1). Il gagna en peu de temps la confiance de l'armée, et toute la cité, dit une chronique, avait grand espoir en lui et en sa vaillance (2). Plusieurs autres officiers distingués pouvaient seconder énergiquement Giustiniani, et Paléologue leur distribua les divers postes de la ville (3).

Grâce à l'intelligente valeur de ces guerriers, les premières attaques des Osmanlis furent victorieusement repoussées, et quoique leurs ennemis eussent une supériorité effrayante par le nombre des soldats et la force de l'artillerie; quoique les murailles, nuit et jour foudroyées, eussent été renversées en plus d'un endroit, les défenseurs n'avaient, au bout de quarante jours de siége, perdu aucune de leurs positions. Il y eut même un instant où le succès sembla devenir plus que douteux pour les Turcs. Cinq vaisseaux chrétiens, arrivant de l'Archipel, chargés de munitions et de vivres pour les assiégés, parurent dans la Propontide, et, après un combat court et brillant, percèrent l'immense flotte ottomane et entrèrent triomphalement dans le port (4). Il est incon-

(1) Phrantza, libr. III, c. IX. — Ducas, c. XXXIV.
(2) Information, ubi supra p. 311.
(3) Phrantza, libr. III, c. XI.—Leonard, Chiensis, p. 84 et 85.
(4) Leonard de Chio, p. 90, ne compte que trois vaisseaux.

testable que, si la flotte de Nicolas V fût arrivée à temps, Constantinople aurait été sauvée. On en était persuadé alors. Cette flotte se composait de neuf galères vénitiennes, de dix autres armées aux frais de l'Eglise romaine, et d'un même nombre de galères catalanes, fournies par le roi de Naples. En tout, vingt-neuf bâtiments. Mais cette escadre, mal commandée, erra dans l'archipel, et lorsqu'elle parut à la hauteur de Nègrepont, il y avait deux jours que la capitale des Grecs était au pouvoir des Turcs (1).

Cependant Mahomet était désespéré. Cette lutte, si inégale et si glorieuse pour les chrétiens, avait coûté aux Ottomans plus de dix mille hommes (2). Leur armée était découragée. Le bruit que les Italiens, par mer, et les Hongrois, par terre, accouraient au secours de la ville impériale, redoublait l'abattement. Les conseillers du sultan l'engageaient à lever le siége, disant qu'on avait assez fait pour la gloire, qu'il ne fallait pas tenter l'impossible. Mais les avis énergiques l'emportèrent. Résolu d'aller jusqu'au bout, Mahomet conçut un gigan-

Phrantza, c. x, n'en met que quatre, Ducas seul en note cinq, c. XXXVIII. Et ce sont pourtant trois témoins oculaires. Chalcondyle, libr. VIII, p. 161 et Coggia Effendi en comptent deux. Le chiffre de Ducas doit être le vrai. Un moindre nombre de vaisseaux n'aurait pas osé attaquer la ligne ottomane.

(1) Æneæ Sylv. epist. CLV. — Georgi, vita Nicolai V, p. 134. — Information de Trasne au cardin. d'Avignon, p. 312. Les auteurs de cette relation étaient présents à l'événement.

(2) Leonard. Chiens., p. 91. — Phrantza, d'après ce que lui avaient dit les Turcs eux-mêmes, évalue leurs pertes à plus de 12,000 hommes.

tesque projet, qui montrait toute la force de volonté de ce monarque, c'était de transporter par terre une partie de ses vaisseaux dans le port intérieur de Constantinople; et ce qu'il y a de plus gigantesque encore, c'est que ce projet fut exécuté dans l'espace d'une seule nuit. Les Grecs, qui s'étaient endormis la veille dans la plus profonde sécurité, aperçurent, avec une indicible surprise, le lendemain, près de quatre-vingts navires déployant le pavillon ottoman dans la Corne d'or (1).

L'occupation d'une position si forte permettait aux Turcs d'étendre leur attaque sur le périmètre entier de la ville, et de rendre plus insuffisant le nombre de ses défenseurs. Il n'y avait qu'un moyen de faire disparaître cet avantage de l'ennemi, celui d'incendier ses vaisseaux. Mais deux tentatives, qu'on fit dans ce but, échouèrent coup sur coup (2). Le découragement des chrétiens devint extrême, il gagna l'Empereur lui-même, jusque-là si ferme et si résolu. Ce prince demanda la paix, s'engageant à payer au sultan tel tribut qu'il lui plairait d'imposer. Mais la réponse hautaine de Mahomet, qui exigeait avant tout l'abandon de la ville, lui rendit sa fière énergie, et il se détermina à s'ensevelir sous les ruines de sa capitale plutôt que de céder (3).

(1) Ducas, c. XXXVIII. — Phrantza, libr. III, c. X. — Leonard. Chiens., p. 89. — Coggia Effendi, bibliothèque des Croisades, t. III.

(2) Leonard. Chiens., p. 91. — Phrantza, c. XI. — Ducas, c. XXXVIII.

(3) Ducas, c. XXXVIII.

Constantin se trouva alors dans cette situation à la fois critique et solennelle où un chef généreux, en face d'un péril inévitable et sans issue, n'a plus d'autre ressource que son désespoir. Toutes choses autour de lui prenaient un aspect sinistre. D'un côté, l'abandon où le laissait l'Europe, la ruine effrayante des murailles dont l'artillerie ennemie emportait chaque jour des pans entiers, l'ardeur et la joie croissante des Turcs, à mesure que la victoire souriait à leurs efforts ; de l'autre, la pusillanimité, l'égoïsme, la superstition des Grecs qui semblaient redoubler avec le péril; leur esprit indocile et séditieux qui reprochait au prince d'aggraver leurs maux en voulant défendre une ville qu'eux s'obstinaient à délaisser ; enfin, la discorde qui régnait parmi les défenseurs eux-mêmes (1). Tout ce qui prélude à la chute des empires annonçait que le dernier jour de Constantinople était proche. Mahomet le fixa au 29 mai.

Les chrétiens en furent avertis, dès la veille, par un mouvement extraordinaire qui éclata tout-à-coup dans le camp de l'ennemi. D'innombrables feux, accompagnés d'une immense clameur, attirèrent l'attention des défenseurs qui veillaient sur les remparts. C'était Mahomet qui, en apprenant à ses soldats l'assaut du lendemain, leur promettait par le Dieu immortel, par quatre mille prophètes, par Mahomet, par l'âme de son père et par son épée, qu'il leur livrerait, en récompense de leur valeur, la population et toutes les richesses de la ville assiégée. Ivres de joie, les soldats accueillaient ces promesses par de bruyantes acclamations et par le cri des

(1) Phrantza, c. XII. — Leonard. Chiens., p. 91-94.

Musulmans : « Dieu est Dieu et Mahomet est le prophète de Dieu ! » Et, à la clarté des flambeaux allumés au haut de chaque lance, on pouvait distinguer de la ville les danses et les festins par lesquels cette armée de barbares saluait sa future victoire (1).

A ce spectacle étrange, les tristes habitants de Constantinople comprirent leur sort. Pendant cette nuit, la dernière de l'empire, personne ne fut tenté de se livrer au sommeil. L'effroi était au comble, car on ne prévoyait que trop les calamités qui attendaient chaque famille si la ville était emportée d'assaut. On courait en foule se prosterner devant l'image de la mère de Dieu, qui était exposée à l'entrée du palais depuis le commencement du siége. On la portait en procession avec les images des autres saints protecteurs de la cité De longues files de prêtres, de religieux, d'hommes et de femmes, suivaient, nus pieds, ces vénérables objets en se frappant la poitrine et en criant : *Miséricorde* (2) ! Ces touchantes supplications eussent été plus efficaces si les Grecs, imitant leur souverain, y eussent joint le dévoûment et le courage. Mais, toujours semblable à elle-même jusqu'à la fin, la population de Byzance savait gémir et prier et ne savait pas combattre.

Pendant ce temps-là, Constantin se préparait à la lutte suprême ; il convoquait autour de lui les chefs des dé-

(1) Æneas Sylvius, in Europa, c. VII. — Léonard. Chiens., p. 96 et 97. — Ducas, c. XXXIX. — Phrantza, libr. III, c. XIV. — Coggia Effendi.

(2) Ducas, c. XXXVIII. — Phrantza, libr. III, c. XIV. — Leonard. Chiensis, p. 97.

fenseurs, parlait à chacun d'eux son langage; aux Grecs, il rappelait la religion, la patrie; aux Vénitiens et aux Génois, les grands intérêts qui devaient les attacher à l'indépendance de la capitale de l'empire; à tous, il recommandait l'honneur, la concorde, la subordination, le devoir. On dit qu'à cette dernière réunion, ces guerriers écoutèrent immobiles et silencieux les pathétiques exhortations du prince, répondirent qu'ils étaient prêts à verser leur sang, et s'embrassèrent les larmes aux yeux, comme gens qui ne doivent plus se revoir. L'empereur se rendit à Sainte-Sophie pour y demander le pardon de ses fautes et se fortifier par la divine eucharistie. Lorsqu'il arriva à son poste de bataille, les trompettes ottomanes donnaient le signal de l'assaut. En un instant, les bataillons fanatisés de Mahomet environnent les remparts qu'ils étreignent, suivant l'énergique expression d'un historien, comme une corde fortement tendue (1). Les chrétiens leur résistent avec une égale ardeur. Chez eux, le désespoir remplace l'enthousiasme qui enflamme leurs ennemis. Les chefs surtout font des prodiges de valeur.

L'assaut durait depuis deux heures, et rien encore dans la situation des deux partis ne faisait pressentir de quel côté se rangerait la victoire, lorsque le héros dont le génie militaire dirigeait la défense avec tant de succès, Giustiniani, reçoit une blessure dangereuse (2). La dou-

(1) Leonard. Chiensis, p. 97. — Phrantza, c. XIV et XV.

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur la manière dont Giustianini fut blessé. Ducas, c. XXXIX, dit qu'une balle le frappa à la partie postérieure de la main. Chalcondyle, libr. VIII, p. 163, confirme le récit de Ducas. Mais Léonard de Chio, p. 98, affirme que c'est à l'aisselle qu'il fut atteint par une flèche. Phrantza,

leur le force à se retirer du combat. A cette vue, ses soldats faiblissent et reculent. La supériorité est du côté des Turcs. En ce moment, Mahomet s'avance lui-même à la tête d'une troupe d'élite. Rien ne résiste à ses efforts. La porte St-Romain s'écroule avec fracas; les défenseurs se troublent et s'enfuient. C'est vainement que Constantin essaie de les rallier et de les ramener au combat; il tombe à son tour, et avec lui le dernier boulevard de l'empire (1). La plume se refuse à décrire les scènes de pillage, de meurtre, de sacriléges et de voluptés barbares qui suivirent le triomphe de ces hordes sauvages, ivres de sang, de fanatisme et de débauches (2). « Si quelque chose peut consoler au milieu de ces scènes douloureuses, dit un historien, c'est la vertu de Constantin (3). »

c. xv, parle également d'un coup de flèche, mais il place la blessure à la jambe droite. L'information, p. 311, parle d'un projectile lancé par une couleuvrine. Coggia Effendi, sans nommer Giustiniani, le désigne suffisamment par la qualification de général franc. Il dit qu'un musulman l'atteignit d'une flèche et le tua, ce qui est faux: mais les Turcs qui ne le virent plus dès ce moment purent le croire mort.

(1) Cantimir, t. II, p. 10. — Ducas, c. XXXIX. — Leonard. Chiensis, p. 99. — Phrantza, c. XVI. — Chalcond., libr. VIII.

(2) Pour les détails du sac de la ville, voir la lettre du cardinal Isidore, ap. S. Antonin., part. III, tit. XXII, c. XIII, paragr. 14.— Ducas, c. XXXIX.—Leonard. Chiens. p. 100.—Phrantza, c. XVII. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, Murat., t. XXII, p. 1148 et seq. — Æneas Sylv. in Europa, c. VII. — Il y a dans l'opuscule de Leodrisi Cribelli, *De expeditione Pii papæ II in Turcas*, au t. XXIII de Muratori, un récit animé et assez étendu de la prise de Constantinople.

(3) Hist. des Croisades, t. VI, p. 253, 6e édition.

Encore aujourd'hui, le voyageur ne visite pas sans respect et sans émotion, à *Egri Capou*, la place où succomba le magnanime Paléologue qui, abandonné de tous, ne s'abandonna pas lui-même, protégea jusqu'à la fin de son épée son peuple désarmé, et sut trouver dans les ruines mêmes de son empire un glorieux tombeau (1).

Lorsque la nouvelle de la prise de Constantinople arriva en Occident, les souverains et les peuples furent frappés d'une égale terreur. Si grand que fût le mal, la renommée l'exagérait encore. La puissance des Osmanlis, jusque-là seulement formidable, parut dès ce moment irrésistible. Les imaginations effrayées prêtaient à Mahomet les projets les plus gigantesques. On disait que l'établissement de la domination turque dans la capitale des Césars, n'était que le début d'une longue suite de conquêtes que se proposait le sultan ; qu'il rassemblait une innombrable armée pour fondre sur la Hongrie, et faisait construire une flotte capable de porter 100,000 hommes, pour attaquer l'Italie par le royaume de Naples. Et l'on se demandait avec anxiété si les forces du roi d'Aragon, si l'héroïsme d'Huniady suffiraient à contenir ce débordement de la puissance des Osmanlis (2).

Cependant, les sages pensaient que si l'Europe chrétienne s'unissait promptement par une ligue sainte, il serait possible de reprendre à l'Islamisme ce qu'il avait conquis. Il est curieux de relire à cet égard les combinaisons des politiques du temps. Ils conseillaient cinq choses : la

(1) Correspondance d'Orient, t. III, p. 130 et 131.

(2) Voir la lettre du card. Isidore.

première d'obtenir une paix générale; la seconde de jeter en Albanie un renfort de 20,000 chevaux, fournis par le duc de Milan, Venise, Florence, lesquels réunis aux milices aguerries de Scanderbeg, menaceraient la domination turque au midi; la troisième d'armer, avec le secours de Florence, de Venise, de Gênes et du roi de Naples, une flotte assez forte pour s'emparer de Gallipoli, occuper les Dardanelles, intercepter aux Turcs le passage d'Asie en Europe; la quatrième de ramasser les Allemands, les Bohémiens, les Hongrois et les autres peuples slaves, d'en former une puissante coalition, capable d'attaquer la Turquie par le nord; enfin, la cinquième était de mettre toutes ces armées en mouvement à un même signal, de les faire agir dans un même esprit et vers un même but (1).

Ce plan, ainsi conçu, ne laissait rien à désirer; il s'agissait seulement de le réaliser. D'abord tout sembla devoir en favoriser l'exécution. Le cardinal Isidore adressa à tous les souverains un récit animé du désastre de Constantinople. Les paroles d'un homme qui avait vu, touché les malheurs qu'il racontait, les cris d'alarme dont il accompagnait le navrant tableau de tout un peuple massacré ou réduit en servitude, firent une profonde impression sur les cours de l'Europe (2). Excité par Æneas Sylvius, l'indolent Frédéric III parut un instant animé d'une ardeur guerrière. Il convoqua pour le mois de mai 1454 à Ratisbonne, une diète de l'em-

(1) Information, ubi supra, p. 313. Cette courte pièce est pleine de renseignements.

(2) Voir cette pièce dans saint Antonin.

pire, dans le but de s'entendre avec les princes sur les moyens d'arrêter les progrès de Mahomet II. Il écrivit même à Nicolas V une lettre où il dit sans détour qu'il croit de son devoir d'exhorter le chef de l'Eglise à employer son influence auprès des souverains, pour les déterminer à secourir l'Église si cruellement menacée (1). Æneas Sylvius écrivit aussi au pape, pour ajouter à l'autorité du monarque l'effet de sa propre éloquence. Il le suppliait, au nom de la chrétienté tout entière, humiliée par la victoire des Ottomans, au nom de l'Église déshonorée par la violation de ses basiliques, au nom de la poésie, de la philosophie dont le flambeau venait d'être éteint, au nom de la gloire personnelle de Nicolas, de prendre en main la cause du Christ. La manière dont le célèbre humaniste faisait valoir ce dernier motif est un passage trop remarquable de sa lettre pour n'être pas cité : « Lorsque les écrivains qui se chargeront, disait-il, d'apprendre aux siècles futurs l'histoire des pontifes romains arriveront à votre règne, ils diront sans doute : Nicolas V arracha des mains des tyrans le patrimoine de saint Pierre; il réunit l'Eglise divisée, reconstruisit le palais apostolique, embellit le sanctuaire du prince des Apôtres, célébra le jubilé séculaire et imposa la couronne au chef du saint empire. Mais tous ces faits glorieux sembleront pâlir, lorsque les mêmes écrivains ajouteront : cependant, sous ce pontificat si brillant, la royale cité de Constantinople fut prise et saccagée par les Turcs (2). »

(1) Epist. Frederici III, ap. Æneæ Sylv. epist. CLXIII.
(2) Epist. CLXII.

Nicolas V reçut bien d'autres avis. Il n'en avait pourtant pas besoin ; mais on l'accusait d'avoir montré peu de zèle pour prévenir la ruine de Byzance, et chacun se croyait en droit de lui faire les mêmes exhortations que le chef de l'Eglise était naguère seul en possession d'adresser aux autres. Ce pontife ne fit pas attendre ce que tant de bouches demandaient. Le 30 septembre 1453, quatre mois après la prise de Constantinople, il publia un appel solennel à la guerre sainte, exhorta tous les rois, princes, républiques de la chrétienté à se réunir contre l'ennemi commun, accorda les indulgences des croisades à tous les fidèles qui prendraient les armes, ordonna une levée générale de décimes sur les biens ecclésiastiques, donna l'exemple en imposant le trésor apostolique pour une large part (1), nomma aussitôt des collecteurs chargés de percevoir les taxes et de recueillir les offrandes volontaires, désigna le cardinal Capranica pour aller rétablir la concorde à Gênes, puis entre les Génois et le roi d'Aragon (2), le cardinal d'Estouteville pour décider le roi de France à donner l'exemple (3), fit présent de la rose d'or au roi de Portugal qui avait déjà armé une puissante flotte (4). Enfin il envoya Jean de Capistran pour prêcher la croisade en Bohême, en Autriche et en Moravie (5).

Ce religieux jouissait d'une grande renommée de sain-

(1) Raynald., anno 1455, nus 9. — Marino Sanuto, p. 1146.
(2) Georgi, p. 142.
(3) Id., p. 148.
(4) Id., p. 145.
(5) Id. p. 143.

teté. Originaire de l'Anjou, mais né dans le royaume de Naples, Jean de Capistran avait d'abord joué dans le monde un rôle brillant qu'il devait à ses talents, à une haute naissance et à une grande fortune. Mais dégoûté tout à coup du siècle, il distribua son bien aux pauvres et se retira en 1415 chez les Franciscains de Pérouse. Il avait alors 30 ans. Soit qu'on doutât de sa vocation, soit qu'on voulût éteindre dans son cœur jusqu'au sentiment de son ancienne condition, avant de l'admettre à la profession religieuse, on le fit passer par des épreuves inusitées. Jean de Capistran supporta tout avec une invincible patience, et acquit par ce moyen un empire absolu sur lui-même. Il devint un des personnages les plus importants de son ordre, et les papes l'employèrent avec succès dans plusieurs affaires. Mais l'élément de Capistran était la prédication. Il parcourut une grande partie de l'Europe en missionnaire, faisant retentir aux oreilles des pécheurs le tonnerre des jugements de Dieu. Plus d'une fois les effets de ses discours retracèrent les prodiges opérés par saint Vincent Ferrier dont il avait été le contemporain et dont il rappelait l'esprit apostolique, les miracles et les austères vertus. L'enthousiame qu'il inspirait au peuple était extrême. On le recevait dans les villes par où il passait comme on aurait reçu le pape lui-même. Les populations se déplaçaient pour le voir, et il parlait en plein air à des auditoires immenses (1). Mais ni ces concours extraordinaires, ni les œuvres mer-

(1) Cristoforo da Soldo, Istoria Brescian., a raconté l'effet que la présence de ce saint religieux produisit à Brescia, p. 865 et seq.

veilleuses qu'il opérait n'altéraient sa modestie. Capistran portait une âme de feu dans un corps d'airain. Nulle fatigue n'épuisait la force de cette nature endurcie par les macérations, nul obstacle ne ralentissait le zèle de cet esprit que dévorait la gloire de Dieu. Quand il reçut la mission de prêcher la croisade en Allemagne, Capistran comptait soixante-huit ans; mais son énergie semblait croître avec l'âge, et l'œuvre la plus laborieuse de sa vie appartient à sa vieillesse (1).

La Providence semblait aplanir les voies à la guerre sainte. Le cardinal Capranica réussit à terminer les dissensions qui troublaient la république de Gênes (2). D'un autre côté, ce que Nicolas V avait inutilement tenté, la réconciliation de Venise, de Florence, de Sforza et du roi de Naples, fut tout à coup accomplie par les exhortations d'un pauvre anachorète, frère Simonetto. Les rivalités et les haines tombèrent, comme par enchantement, devant les prières d'un moine obscur et étranger au mouvement des choses humaines. Ce que n'avait pu faire tout l'art de la politique, l'autorité de la vertu en vint à bout presque sans peine (3). Ailleurs, les souverains donnaient les meilleures espérances. Alphonse promettait d'entreprendre la croisade à lui seul, quand tous les autres princes refuseraient leur concours (4). Le roi de

(1) Bolland., 23 octobre.

(2) Georgi, p. 122.

(3) Platina in Nicolaum V. — Æneæ Sylv. epist. CXXVII. — Giannozzo Manetti, Vita, Nicolai V, libr. II, p. 243 et seq.

(4) Oratio Æneæ Sylv. de Constantin. clade et bello contra Turcos congregand., epist. XXX.

France subordonnait ses efforts à ceux des Allemands, mais les Allemands montraient les meilleures dispositions. Le Danemark, la Suède, la Norwége étaient ébranlés. Enfin, au-dessus de tous, le duc de Bourgogne se distinguait par le caractère chevaleresque de son zèle. Il voulait marcher en personne à la guerre sainte. *Et,* dit son chroniqueur, *pour émouvoir les seigneurs et nobles hommes de ses païs et ses subjets à servir Dieu en cette partie, et que de leur volonté et dévotion, et sans contrainte ils entrassent au sainct voyage, prit conseil de publier son emprise par voye de grande assemblée* (1).

La réunion eut lieu à Lille, le 17 février 1454. Là, au milieu de fêtes, de banquets et de tournois, les preux de la Bourgogne, Philippe-le-Bon à leur tête, jurèrent de *prendre croisée et exposer leur corps pour deffense de la foy chrétienne, et résister à la damnable emprise du gran Turq* (2). La diète, convoquée à Ratisbonne, s'ouvrit au mois de mai. On y vit en personne le duc de Bourgogne, le duc de Bavière, le marquis de Brandebourg, beaucoup d'autres seigneurs suivis de brillantes escortes, un grand nombre de prélats et les ambassadeurs de plusieurs souverains de l'Europe. Le pape y fut représenté par l'évêque de Pavie. Frédéric III, malgré ses promesses réitérées d'y présider, se contenta d'y envoyer le cardinal de Cusa, l'évêque de Goritz et son

(1) Mémoires d'Olivier de la Marche, édit. du Panthéon, c. XXVIII.

(2) Ibidem, c. XXIX et XXX. Le récit de ces fêtes et de ces serments est répété mot pour mot dans les chroniques de Coucy, c. LXXXVIII.

secrétaire Æneas Sylvius. De nombreux orateurs prirent la parole, pour montrer la nécessité de s'armer contre les Osmanlis, Æneas Sylvius les effaça tous et entraîna l'assemblée. Après l'avoir entendu, le duc de Bourgogne s'écria : « Plus n'est besoin de discours, il faut attaquer les Turcs avant qu'ils soient prêts eux-mêmes à nous attaquer ; pour moi, je suis disposé à marcher en personne, pourvu qu'il y ait un seul prince qui veuille me suivre. » De bruyantes et enthousiastes acclamations accueillirent ces généreuses paroles ; Philippe-le-Bon fut proclamé, tout d'une voix, digne d'être le chef de l'entreprise (1). Il fut décidé qu'on lèverait en Allemagne une armée de 200,000 hommes, laquelle serait sur pied pendant trois ans et obéirait à un chef unique ; que le pape, de concert avec le roi de Naples, les princes et les républiques maritimes de l'Italie armeraient une flotte qui devrait être prête à prendre la mer au mois d'avril 1455 ; enfin qu'on se mettrait en rapport avec les Hongrois, les Albanais et les autres nations chrétiennes dont les Turcs menaçaient l'indépendance.

Si puissant, si audacieux que fût Mahomet II, le bruit du mouvement guerrier qui agitait l'Europe chrétienne inquiéta son oreille, et pour le calmer il écrivit à Nicolas V. Dans sa lettre où il semble douter un peu de sa force, le fier sultan ne dédaigne pas de recourir à la ruse, ruse grossière, ruse de barbare du reste. Il dit au pape : que c'est bien à tort qu'en prétendant susciter des obstacles aux conquêtes des Turcs, il expose lui et les siens, au plus grand danger, et prépare une immense effusion

(1) Commentarii, Pii II, libr. I, p. 22 et 23.

de sang humain, puisqu'il ne fait autre chose que soutenir l'injustice, attendu que la Grèce et l'Italie appartiennent de droit à lui Mahomet, la Grèce, parce qu'il est le vengeur d'Hector et des Troyens, l'Italie, parce qu'il est le descendant d'Énée, en droite ligne. Puis, pour rassurer le chef de l'Eglise contre l'effroi que devait lui inspirer la domination ottomane, il ajoute : que son dessein est de rendre à Rome sa gloire antique, lorsqu'il en sera devenu le maître, comme aussi d'y laisser à la religion chrétienne une entière et pleine liberté; et pour plus de sûreté, il déclare que, la conquête du monde achevée, il est fort possible qu'il embrasse la religion de Jésus-Christ, duquel il a entendu vanter la sainteté et les miracles. (*Pièces Justificatives*, *n°* 6.)

Personne, moins que Nicolas V, n'était homme à se laisser prendre à un si lourd stratagème. Le pontife répondit au sultan : que c'était être peu soucieux de sa gloire que de s'efforcer ainsi d'effrayer tour à tour et de tromper les chrétiens, comme il le faisait dans sa lettre. Puis, il tourne en dérision la fausse compassion de Mahomet qui, après les massacres, les viols et les autres horreurs du sac de Constantinople, avait l'air de s'inquiéter de l'effusion du sang humain; il lui renvoie avec indignation la responsabilité de l'effusion de ce sang, l'avertit de la redouter pour les siens plutôt que pour les chrétiens et se moque de lui et de son prophète. Quant à l'idée d'embrasser la foi de Jésus-Christ qu'exprimait le sultan, le pape y applaudit avec une réserve pleine de finesse; il prie le Musulman de ne pas oublier que Jésus-Christ a été un agneau plein de douceur et de com-

mencer par conformer sa vie à celle de ce grand modèle. (*Pièces justificatives*, *n°* 7.)

Mais à l'heure même où Mahomet cherchait à arrêter les entreprises des chrétiens, il n'avait plus rien à en redouter. La résolution si énergique de la diète de Ratisbonne s'en était allée en fumée. Cette résolution, une fois prise, il aurait fallu l'exécuter sur le champ et lever en Allemagne l'armée convenue. Une portion si considérable de l'Europe s'ébranlant, les autres auraient suivi l'exemple. Mais on compta trop sur un enthousiasme passager; on perdit le temps d'agir, à notifier le décret de Ratisbonne aux princes qui n'y avaient point pris part, et l'on remit l'organisation définitive de l'entreprise à une seconde diète qu'on fixa à Francfort pour le mois d'octobre (1).

Cette deuxième assemblée fut moins nombreuse que la première; ceux des princes allemands qui s'y rendirent, loin d'y apporter l'enthousiasme, n'y manifestèrent que de l'opposition à la guerre sainte. On s'y éleva contre l'empereur, contre le pape même; on blâmait ouvertement la levée des décimes; on allait jusqu'à dire : que le but était de ramasser de l'argent, non de faire la guerre. Il fallut toute l'éloquence d'Æneas Sylvius pour faire taire ces préjugés et ramener les esprits à la raison. Ce grand orateur remporta, dans cette occasion, le plus beau de ses triomphes, mais l'enthousiasme ne se réveilla point (2). De retour chez eux, les princes ne

(1) Voir les actes de la diète de Ratisbonne ap. Martene et Durand, Ampli. collect., t. VIII. p. 1013.

(2) Oratio de Constant. clade et de bello contra Turcos congregando. epist. CXXX.

songèrent plus à donner suite à leurs résolutions. De son côté, l'empereur, toujours fidèle à son amour pour le repos, demeura immobile. Nicolas V ne vécut point assez pour raviver une ardeur qui allait s'éteignant. Du reste, ce qui a fait l'éternelle gloire de son pontificat, l'amour de Nicolas V pour les lettres et les arts, ne lui a peut-être pas permis de manifester, pour le grand mouvement d'une croisade, cet élan énergique et continu qui ébranle et entraîne.

Digitized by Google

LIVRE HUITIÈME.

—

SOMMAIRE.

La renaissance littéraire. — Pétrarque. — Boccaccio. — Colluccio Salutato. — Giovanni da Ravenna et ses disciples. — Leur valeur scientifique. — Leur zèle pour la recherche des livres anciens. — Poggio Bracciolini. — Leonard Bruni d'Arezzo. — Cyriac d'Ancône. — Biondo Flavio. — Niccolo Niccoli. — Commencement des études grecques en Occident. — Bernard Barlaam et Léonce Pilate. — Emmanuel Chrysoloras. — Théodore Gaza. — Gemiste Plethon et les Grecs du concile de Florence. — Influence des Grecs sur la renaissance des lettres. — Influence des papes vers la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. — La cour romaine sous Martin V. — Eugène IV. — Ambrogio Traversari. — Nicolas V. — Il est le vrai père de la renaissance. — Ses rapports avec les savants. — Sa libéralité. — Origine de l'imprimerie. — Munificence de Nicolas V. — Ses constructions. — Son goût pour les arts. — Ses vastes projets. — Conjuration de Stefano Porcaro. — Impression funeste qu'elle produit sur le pape. — Derniers jours de Nicolas V. — Sa mort. — Jugement sur lui. — Conclave. — Election de Calixte III. — Notice sur ce pontife. — Son caractère.

Quoique la décadence littéraire eût depuis longtemps gagné l'Orient, la lumière n'avait pourtant pas cessé d'y

briller. Les monuments historiques de la Byzantine sont là pour témoigner que le déclin de la science n'avait pas suivi au même degré celui de l'empire. On y lisait toujours les grands modèles de l'antiquité. Au XVe siècle, la philosophie, l'éloquence, la grammaire y étaient cultivées avec un certain éclat, et la langue d'Homère et d'Hérodote n'avait rien perdu de sa pureté (1). La chute de Byzance et la conquête définitive des derniers lambeaux de la monarchie constantinienne fut, pour cette partie du monde, ce qu'avait été dix siècles avant pour l'Occident l'invasion des Barbares du nord, le signal d'une nuit profonde. Fuyant la sauvage ignorance des Osmanlis, tout ce qu'il y avait d'hommes lettrés reflua vers l'Italie, emportant, comme autrefois Énée, avec les trésors des temples, un autre feu sacré.

A cette occasion, l'on a dit plus d'une fois que la prise de Constantinople a été, pour nos régions occidentales, l'époque de la renaissance des lettres. Les faits de l'histoire donnent à cette assertion un trop solennel démenti pour qu'il soit permis de la soutenir davantage. Le mouvement, qui ramena les esprits vers la culture des lettres, est antérieur de plus d'un siècle au grand événement qu'on lui assigne pour date. En effet, on ne peut se dissimuler que le goût de l'antiquité ne se fût déjà

(1) Francesco Filelfo, epist., libr. IX, epist. Sfortiæ, affirme que la langue grecque n'était dégénérée que parmi le peuple. *Nàm* viri aulici veterem sermonis dignitatem atque elegantiam retinebant, in primisque apud ipsas nobiles mulieres quibus cum nullum esset omnino cum viris peregrinis commercium, merus ille ac purus priscorum Græcorum sermo servabatur intactus.

prononcé pendant la période du séjour de la papauté à Avignon. Cola di Rienzi était un humaniste distingué avant de devenir un révolutionnaire célèbre. Alors quelques princes italiens manifestaient une généreuse disposition à favoriser les bonnes études. Robert d'Anjou, à Naples, avait donné le premier l'exemple; plusieurs des grandes familles seigneuriales de la Lombardie le suivirent noblement (1). L'on ne peut disconvenir que ce fait n'ait exercé une salutaire influence sur la résurrection des lumières. D'autre part, un homme que la nature s'était plue à doter des talents les plus rares y aida puissamment. Cet homme est Pétrarque. La perfection des facultés littéraires en lui était vraiment prodigieuse. Si on l'en croit, un goût instinctif lui faisait sentir les beautés de Cicéron et de Virgile, et l'harmonie de leur langue charmait son oreille avant même que son esprit pût en saisir le sens (2). Pétrarque fut le premier qui, par les éloges qu'il fit des grands écrivains de l'antiquité, par les imitations heureuses qu'il en publia, par la recherche infatigable de leurs manuscrits, introduisit cette sorte de culte qui, poussé plus tard jusqu'à un noble fanatisme, devint le sentiment qui vivifia les efforts des érudits et leur fit surmonter les peines et les difficultés d'une étude laborieuse et souvent ingrate (3). Rien n'approche de la renommée qui environna Pétrarque de son vivant. Celle dont jouit plus tard Erasme

(1) Hallam, Hist. de la littérature pendant le moyen âge, in-8, 1839, t. I, c. I, p. 81.

(2) Epist. Senil., libr. XV.

(3) Hallam, lieu cité.

lui-même n'en est que l'ombre. Cette renommée était due sans contredit au mérite incomparable du poète et du prosateur. Disons-le pourtant, la supériorité du génie littéraire de Pétrarque ne suffirait pas à expliquer l'admiration universelle qui accueillit ses œuvres, s'il n'eût existé préalablement un notable progrès dans le bon goût et les connaissances classiques.

Quand on parle de la restauration des lettres, on ne saurait passer sous silence deux personnages contemporains de Pétrarque, Giovanni Boccaccio et Coluccio Salutato. Nous avons déjà mentionné Boccaccio dans notre histoire du XIVe siècle, comme ayant été un écrivain élégant, original et licencieux. Mais nous n'avons pas dit ce que la littérature devait à ses recherches actives, intelligentes et à ses efforts généreux. Il fut le premier, ainsi qu'il le dit lui-même (1), qui introduisit en Toscane un Homère et quelques autres livres grecs, qui en étaient partis plusieurs siècles avant pour n'y pas revenir. Pendant toute sa vie, il ne cessa d'exhorter ses contemporains à étudier les langues anciennes, de les étudier lui-même, de rechercher avec des peines infinies les livres classiques que le temps avait épargnés. Dans les voyages qu'il faisait pour le compte de la république de Florence, il visitait les savants, les ruines des monuments antiques, les bibliothèques. Il recueillait les vieux manuscrits, les copiait de sa main, quand les moyens lui manquaient pour les acheter ou qu'on refusait de les vendre. Il transcrivit un si grand nombre de poètes, d'orateurs, d'historiens, que l'on a peine à compren-

(1) Genealogia deorum, libr. IV, c. VII.

dre qu'un copiste de profession ait pu en faire autant (1).

Colluccio Salutato qui, après avoir été secrétaire du pape Urbain V, devint chancelier de la république de Florence et mourut dans cet emploi, ne le céda en zèle pour la cause des lettres ni à Pétrarque ni à Boccaccio. Contemporain de ces deux hommes illustres, il était lié avec eux par l'amitié comme par le goût (2). Son attention ne se porta pas seulement sur la recherche, mais encore sur la correction des manuscrits anciens. Lui-même, dans un document écrit de sa main, nous apprend que la rareté des livres n'était pas la seule cause du misérable état dans lequel se trouvait la science, mais que l'ignorance, l'incurie et la témérité des copistes en étaient une autre non moins funeste. Il proposait d'établir des bibliothèques publiques dans lesquelles on réunirait le plus d'exemplaires possibles des mêmes ouvrages, de confier ces dépôts à un corps de savants dont la tâche serait de rechercher le texte primitif des auteurs anciens, en en contrôlant les unes par les autres les diverses copies. En attendant qu'on mît ce conseil à exécution, Colluccio Salutato consacrait les loisirs que lui laissait son emploi à émonder les manuscrits qui tombaient sous sa main. Si difficile et si incomplet que dût être un pareil travail, il servit néanmoins à éveiller l'attention des hommes doctes sur le besoin d'expurger les anciens livres ; ce

(1) Giannozzo Mannetti, Vita di Boccaccio publicata dal Mehus, p. 75. — Ginguené, Hist. littéraire d'Italie. t. V, c. xv, p. 13.

(2) Tiraboschi, Storia della litterat. Ital., t. V, part. II, libr. III, p. 613 et seq.

qui plus tard fut d'un grand secours pour en retrouver de bonnes copies, quand l'imprimerie s'occupa de les éditer (1). Les contemporains de Colluccio Salutato ont parlé de lui comme d'un homme qui n'avait point d'émule en éloquence, en poésie, en histoire. L'un d'eux, Felippo Villani, le place sur la ligne même de Virgile et de Cicéron. Mais il faut réduire considérablement ces éloges emphatiques, que les œuvres imprimées de cet écrivain ne sont point de nature à justifier (2). Ils prouvent toutefois ces deux choses : que Colluccio Salutato était un littérateur distingué à son époque, et que, à cette époque, on était capable de l'apprécier.

Pétrarque n'ouvrit point d'école, mais sa renommée, son exemple, le feu sacré dont il était animé répandirent au loin une louable émulation, et il se forma autour de lui comme un essaim de disciples avides de marcher sur ses traces, qui s'inspirèrent de ses conseils, et pour lesquels ses jugements étaient autant d'oracles. Nous retrouvons dans sa volumineuse correspondance les noms, les goûts studieux, l'indication des travaux et presque la vie de plusieurs de ses disciples. Le plus célèbre d'entre ceux qui survécurent au maître fut Giovanni da Ravenna. On ignore le nom patronymique de cet humaniste. Les uns l'appellent Malpaghino, les autres Conversano ou Convertino. Ce qu'il y a de certain, c'est que Giovanni da Ravenna fut un des plus célèbres professeurs de son temps. Dans une de ses lettres, Colluccio Salutato affirme

(1) Tiraboschi, t. V, part. I, libr. I, p. 107 et seq.

(2) Id., t. V, part. II, libr. III, p. 617. — Ginguené, t. III, c. XVII, p. 172.

qu'il ne connaissait pas, dans toute l'Italie, un maître qui égalât Giovanni da Ravenna (1). Philippe de Bergame fait une longue énumération des savants formés aux leçons de cet habile grammairien. Les noms les plus connus sont ceux de Léonardo Bruni d'Arezzo, Paolo Sforza, Roberto Rossi, Pier Paolo Vergerio, Ogni Bene da Vicenza, Guarino Guarini da Verona, Carlo Aretino, Ambrogio Traversari, Poggio Bracciolini, Francesco Barbaro, Francesco Filelfo (2). Raphaël de Volterre, en confirmant le fait de ce grand nombre de doctes italiens qui sortirent de l'école du disciple de Pétrarque, compare Giovanni da Ravenna au cheval de Troie, qui renfermait les guerriers les plus fameux de l'armée des Grecs (3).

Aucun de ces savants, aucun de ceux que l'on rencontre dans la première moitié du XVe siècle, à l'exception d'Æneas Sylvius pourtant, n'était capable, par la trempe de son esprit, d'enrichir la littérature d'une œuvre originale. Ces lettrés n'ont point l'inspiration qui transporte, le feu sacré qui échauffe. Quand on parcourt les nombreuses productions sorties de leurs plumes, on ne trouve rien, ni dans le choix des sujets, ni dans l'invention, ni dans les idées, ni dans la forme du style, qui accuse un mérite littéraire supérieur. Point de hardiesse, de nouveauté; c'est de l'imitation d'un bout à l'autre, de l'antique plaqué sur du moderne. L'emploi qu'on y fait

(1) Ap. Tiraboschi, t. V, part. II, libr. III, p. 641.

(2) Supplementum chronicorum, libr. XIV. — Vita Poggii, ap. Murat., t. XX, c. IV.

(3) Anthropologia, libr. XXI.

exclusivement de l'idiome latin ne contribue pas peu à en bannir l'originalité. Mais on y découvre une érudition substantielle, bien entendue, une admiration bien sentie pour les grands modèles, un insatiable désir d'apprendre, une étude persévérante, des efforts inouis et quelquefois heureux pour saisir les vrais principes de l'art d'écrire. Nos humanistes ne sont point des hommes de génie, ce sont tout simplement des hommes de patientes recherches, des pionniers de la science, des grammairiens, des philologues, des rhéteurs, des érudits, des hommes enfin tels qu'il les fallait pour rassembler les monuments épars de l'esprit humain, les arracher à l'oubli, fouiller la mine riche mais encombrée des anciens, et préparer les voies à des successeurs plus heureux, d'un talent plus puissant et plus créateur. C'est par là qu'ils ont bien mérité de la science, et transmis leurs noms à la postérité, bien qu'elle ne lise pas leurs ouvrages.

Les recherches les plus importantes des débris littéraires de l'antiquité appartiennent à cette moitié du XVe siècle qui précéda la chute de Constantinople. L'on ne saurait se faire une idée plus juste de l'ardeur qui enflammait les savants de cette époque, qu'en se représentant l'activité qui règne autour d'une ruche d'abeilles. Leur correspondance n'a guère pour objet que la découverte de manuscrits nouveaux, ou bien des copies, des versions, des remaniements de ces manuscrits. Les voyages entrepris, les dépenses prodiguées dans le but de retrouver quelques trésors perdus du génie humain, les jalousies, les querelles dont l'invention d'un manuscrit devenait l'occasion, remplissent l'histoire littéraire

du temps. De toutes parts, les couvents, les vieux châteaux, étaient fouillés par des mains intelligentes et avides qui en remuaient la poussière et en scrutaient les archives abandonnées. De nombreux manuscrits furent apportés en Italie, de France, d'Allemagne. Dans une lettre à Ambrogio Traversari, Giovanni Aurispa raconte au docte religieux, qu'il avait amené, de Constantinople à Venise, deux cent trente-huit manuscrits, parmi lesquels se trouvaient une histoire de Procope, un Xénophon entier, les poésies de Callimaque, de Pindare, d'Oppien, celles qu'on attribue à Orphée, les commentaires d'Aristarque sur l'Iliade, les œuvres complètes de Platon, de Proclus, de Plotin, de Lucien, le récit des expéditions d'Alexandre-le-Grand par Arrien, l'histoire de Dion Cassius, celle de Diodore de Sicile, la géographie de Strabon. L'Occident n'avait pas vu depuis longtemps réunies à la fois autant de richesses bibliographiques (1). Nous lisons ailleurs que la science est redevable à Francesco Filelfo d'une pareille moisson littéraire également recueillie à Constantinople (2). Guarino de Vérone fut moins heureux. On dit que, revenant aussi de Constantinople, avec deux grandes caisses remplies de livres, il perdit une de ces caisses par une tempête, et que ses cheveux en blanchirent dans l'espace d'une nuit (3).

Mais l'homme, qui déploya incontestablement le plus

(1) Parmi les lettres d'Ambrogio Traversari, libr. XXIV, epist. LIII.

(2) Tiraboschi, Storia della litteratura ital., t. VI, part. I, libr. I, p. 119.

(3) Tiraboschi, ubi supra, p. 118.

de zèle dans l'investigation de l'antiquité, fut Poggio Bracciolini, vulgairement nommé *le Pogge*. Né en 1380 à Terranuova, il se sentit de bonne heure attiré vers les lettres, et trouva heureusement, dans la cour romaine, un emploi assez lucratif pour lui permettre de les cultiver. Pendant le séjour qu'il fit à Constance, à la suite du pape Jean XXIII, il ouït dire, qu'il existait aux environs plusieurs livres anciens dont on pouvait, à bon droit, craindre la perte ou la dispersion; il résolut de conserver au monde savant ce précieux trésor. Son zèle ne fut point infructueux. Il trouva effectivement, chez les moines de Saint-Gall, beaucoup de vieux manuscrits, et notamment un Quintilien complet, mais couvert de poussière et d'ordures. Ces livres, au lieu d'être rangés avec ordre et honneur dans les rayons d'une bibliothèque, étaient jetés pêle-mêle dans le plus bas étage du couvent. Outre Quintilien, Poggio trouva encore les trois premiers livres et la moitié du quatrième de l'Argonotique de Valérius Flaccus, le Commentaire d'Asconius Pedianus sur huit oraisons de Cicéron, l'ouvrage de Lactance, *De opificio hominis*, l'architecture de Vitruve et le grammairien Priscianus. Plus tard, Poggio, dans d'autres excursions en France et en Allemagne, découvrit encore plusieurs discours de Cicéron. On lui doit Lucrèce, les Bucoliques de Calpurnius, un livre de Pétrone, ce qui reste d'Ammien Marcellin, Végèce, Julius Frontin, sur les aqueducs, huit livres des mathématiques de Firmicus, Nonius Marcellus, Columella et Tertullien (1).

(1) Voir la vie de Poggio par Shepherd, in-8, c. III. — Tira,

La première moitié du XVe siècle a été quelquefois appelée l'âge de Poggio Bracciolini. C'est flatter sans doute beaucoup ce savant. Il mérite toutefois, à certains égards, cet insigne honneur, soit par son zèle infatigable à rechercher les auteurs classiques, soit par l'importance de ses travaux, l'étendue de ses connaissances, les richesses de son érudition, les progrès qu'il a fait faire au style (1).

Dans l'ordre des services rendus à la science, on doit placer après Poggio Léonardo Bruni d'Arezzo, vulgairement appelé Léonard Arétin. Né presque en même temps que Poggio, pourvu de talents semblables, il parcourut avec lui la même carrière, occupa les mêmes emplois, et lui fut uni par les liens de l'amitié. Leonardo, il est vrai, ne s'est point distingué à l'égal de son émule, dans l'investigation des anciens livres, mais il s'est acquis un mérite qu'aucun autre écrivain d'alors ne saurait lui disputer, il fut le premier qui introduisît le nombre et l'harmonie dans la structure encore grossière de la phrase, qui retrouva les vrais principes de l'art d'écrire; et quoiqu'il manque encore de ce poli qui est le cachet de l'élégance, sa manière porte une empreinte plus brillante que ce qui avait paru avant lui (2). Son esprit s'exerça dans une plus grande variété de genres, et il est un des rares écrivains de cette période dont on lise encore quelque chose (3).

boschi, ubi supra, p. 121 et seq. — Vita Poggii, ap. Murat. t. XX, c. VI.

(1) Ibidem, c. XII, ad calcem.

(2) Paolo Cortese, dialog., p. 12.

(3) Tiraboschi, t. VI, part. II, p. 677 et seq., et 684 et seq.

Un autre personnage dont le nom est essentiellement lié à cette première époque de la renaissance littéraire, et cela avec un caractère de singularité unique, c'est Cyriac d'Ancône. Si l'on en excepte quelques opuscules en vers et en prose, d'ailleurs sans importance, Cyriac n'a point enrichi la science par sa plume, mais il consacra sa vie à en rechercher les trésors. Cyriac est le grand voyageur de l'époque. C'est une de ces natures inquiètes et impatientes du repos, auxquelles il faut du mouvement, et qui se plaisent aux incidents et aux aventures. On le voit passer et repasser dans toutes les villes d'Italie, il sillonne, à trois ou quatre reprises différentes, les mers de l'Orient; il visite la Basse-Egypte, la Syrie, Chypre, Rhodes, toutes les îles de l'Archipel; il arrive à Andrinople où il apprend le grec, et il ne tient pas à lui qu'il ne pénètre en Perse. Partout il fouille les archives inexplorées où se cachent quelques manuscrits. Il fait plus, il étudie l'antiquité dans les ruines de ses monuments; il relève sur les vieux marbres les inscriptions rongées par le temps, et recueille aussi les médailles qu'il appelle les sceaux de l'histoire (1). Malheureusement, de toutes ces savantes pérégrinations, il ne nous reste que l'itinéraire des voyages qu'il fit en Italie, avec quelques fragments de ceux qu'il accomplit en Orient. Encore le manuscrit qui renferme ces débris n'est-il guère qu'une collection confuse de notes évidemment destinées à servir de matériaux à une relation ordonnée qui n'a jamais

— Ginguené, t. III, c. XIX, p. 294 et seq. — Hallam, t. I, c. II, p. 84, 85 et 88.

(1) Historiarum sigilla.

été faite. Tous les savants comtemporains de Cyriac, à l'exception de Poggio, en font le plus grand cas. Il se proposait d'exécuter un dernier voyage plus long et plus difficile que tous les autres; il voulait explorer la Haute-Égypte, l'Éthiopie, rechercher peut-être les sources du Nil, redescendre de là en Lybie, visiter en passant l'endroit qu'occupa le temple de Jupiter Ammon Fatidique; puis, après avoir parcouru l'ancienne Gétulie, revenir en Italie par les colonnes d'Hercule (1). Des obstacles ignorés empêchèrent sans doute l'accomplissement de cette entreprise gigantesque pour l'époque.

Les recherches archéologiques que Cyriac d'Ancône voulait étendre au monde entier, un autre lettré, Biondo Flavio, les concentra avec non moins de zèle, mais avec plus de profit pour la science, sur les antiquités romaines de l'Italie. Sa Rome renouvelée *(Romæ instauratæ)* est une notice historique et iconographique des monuments qui existaient encore de Rome antique, en tout ou en partie. Dans sa Rome triomphante *(Romæ triumphantis)*, il décrit les lois, le gouvernement, la religion, les cérémonies, l'état militaire, l'organisation enfin de l'ancienne république. Son Italie illustrée *(Italiæ illustratæ)* est le tableau des quatre grandes divisions territoriales qui partageaient la Péninsule sous la domination romaine. Dans ces trois ouvrages, tout est nouveau, les idées, les matières, la forme, quoique un peu

(1) Tiraboschi, t. VI, part. I, p. 777 et seq. — Mehus in præfat. ad Ambrosii Traversari epist., p. 24 et seq. Le même Mehus a publié, à Florence en 1742, le voyage en Italie de Cyriac, avec de nombreuses et savantes notes.

dure, et l'auteur y déploie une prodigieuse érudition (1).

Autour de ces hommes qu'on peut appeler, à juste titre, les pères de la renaissance, se groupe une foule d'autres personnages qui servirent la cause des lettres avec moins d'éclat peut-être, mais avec un égal dévoûment. Nous citerons, comme étant plus connus, Francesco Filelfo, Giannozzo Mannetti, Gasparino Barziza, Victorino de Feltro, Carlo Marsuppini.

Il y aurait toutefois quelque injustice à passer outre sans consacrer une notice particulière au bibliophile de l'époque, Niccolo Niccoli. Quoique ce personnage n'ait rien laissé ni en vers ni en prose, son nom n'en est pas moins resté immortel dans les fastes de la littérature italienne, et on le retrouve parmi ceux auxquels la renaissance doit le plus. Possesseur d'une brillante fortune et passionné pour la science, il employa constamment son goût et ses richesses à seconder les savants, à leur procurer surtout les moyens d'étudier. Plusieurs d'entre les plus célèbres durent à ses conseils, à son assistance et à ses encouragements, leurs progrès dans les lettres. Lui-même avait copié de sa main un grand nombre des ouvrages qu'il possédait. Il s'était aussi appliqué à en corriger les fautes et à rétablir l'ordre dans le texte. La maison de Niccolo Niccoli était ouverte à tous les hommes d'étude quels qu'ils fussent, et il mettait libéralement à leur disposition ses trésors bibliographiques.

(1) Tiraboschi, t. VI, part. II, p. 638 et seq. — Apostolo Zeno, Dissertazzioni vossiane, t. I, p. 229. — Mehus, in Vita Ambrosii Traversari, p. 395.

Avant Niccolo Niccoli, Pétrarque, Lodovico Marsiglio, Boccaccio et Colluccio Salutato avaient réuni des bibliothèques plus ou moins riches. Mais aucune de ces collections n'avait profité aux savants. Celle de Pétrarque fut dispersée après sa mort. Boccaccio et Marsiglio léguèrent les leurs au couvent des Augustins de Florence ; celle de Colluccio Salutato fut vendue par ses enfants. Niccolo Niccoli voulut faire un plus libéral usage de la sienne. Il ordonna, par son testament, que ses livres seraient, à perpétuité, le domaine du public, sous la surveillance d'un certain nombre de curateurs, parmi lesquels Cosimo Médicis se trouvait désigné (1).

L'accomplissement de ces dispositions fournit à Cosimo l'occasion de manifester avec éclat cette générosité qui a si bien caractérisé sa noble vie. Les dettes laissées par le défunt menaçaient d'annuler l'effet de ses intentions, Cosimo sut obtenir de ses coassociés la faculté de disposer seul de la fortune bibliographique du donateur ; il paya les dettes de son propre argent, puis il plaça les livres, pour l'usage du public, dans le couvent des Dominicains de Saint-Marc qu'il avait fait construire à ses frais. Ce fut là l'origine de la bibliothèque Marcienne de Florence (2). Ainsi, bien avant que la cité de Constantin tombât au pouvoir des Osmanlis, et que les lumières de l'Orient eussent été portées en Italie,

(1) Vita Nicolai à Giannozzo Mannetti scripta, ap. Mehus, præfat. ad vitam Ambrosii Travers., p. 78.

(2) Mehus, ibdidem, p. 75. — Tiraboschi, t. VI, part. I, libr. II, p. 128 et sep. — Roscoë, Vie de Lorenzo Medicis, t. I, p. 49 et 50. — Ginguené, t. III, p. 257 et suiv.

l'ère du progrès littéraire avait commencé pour l'Occident.

Cependant, bien qu'on ne puisse dire que le fait de la renaissance soit celui des Grecs, il faut convenir qu'ils en ont partagé largement la gloire. Nous avons mentionné, ailleurs (1), le voyage que fit le moine Bernard Barlaam, à Avignon, sous le pontificat de Benoit XII, la sensation qu'y produisit ce docte religieux, ses rapports avec Pétrarque qui reçut de lui quelque teinture de la langue grecque. Après lui parut Léonce Pilate, disciple du même Barlaam, homme singulier, d'un caractère insociable, peu fait pour exercer une grande influence, mais profondément versé dans la langue et la littérature des Hellènes. Protégé par Boccaccio, Léonce Pilate occupa, pendant deux ans, une chaire de grec dans l'université de Florence, mais comme son maître il ne fit que passer en Italie (2).

Si courte qu'ait été en Occident l'apparition de ces deux personnages, les résultats n'en sont pas moins remarquables. Elle révéla aux hommes studieux des idées nouvelles, des trésors bibliographiques jusque-là inconnus. Dans une épître fastueusement adressée à Homère, Pétrarque, déjà vieux, excusait sa patrie auprès du père de la poésie, de ce qu'elle possédait à peine dix personnes qui entendissent sa langue (3). Or, il est à

(1) Hist. de la Papauté pendant le XIVe siècle, t. II, liv. VI, p. 72.

(2) De Sade, Mémoires pour servir à la vie de Pétrarque, t. III, p. 625 et suiv. — Tiraboschi, t. V, part. II, libr. III, p. 463.

(3) Famil., libr. XXIV, epist. XII. — Voir de Sade, t. III, livre VI, p. 629.

croire, qu'avant cette époque, le nombre des Hellénistes était bien plus restreint encore.

Ce commencement de progrès ne devait pas s'arrêter. Les rapports, toujours de plus en plus fréquents, de l'Orient avec l'Occident, étaient de nature à le développer rapidement. Ils amenèrent en Italie, vers la fin du XIVe siècle, un homme de la plus haute distinction ; nous voulons parler d'Emmanuel Chrysoloras. Envoyé d'abord par l'empereur Manuel Paléologue, dans le but d'intéresser les États de la péninsule et les grands potentats de l'Occident aux calamités de l'empire, il finit, à la sollicitation de Colluccio Salutato et de Niccolo Niccoli, par se fixer en Italie. Il y professa la langue grecque, pendant dix-huit années, d'abord à Florence, puis successivement à Pavie, à Milan, à Venise, à Rome, et compta, au nombre de ses élèves, les humanistes les plus renommés de l'époque, Léonardo Bruni, Poggio Bracciolini, Pier Paolo Vergerio, Giannozzo Mannetti, Palla Strozzi, enfin Ambrogio Traversari. Ce dernier, que nous connaissons déjà par le récit des événements antérieurs, fit plus qu'aucun autre honneur à son maître, et revendiqua une large part dans la restauration de la littérature hellénique en Italie. La longue habitude de lire les auteurs grecs lui avait donné une telle facilité à les comprendre, qu'il pouvait en dicter la traduction sur le champ, sans laisser reposer la plume du secrétaire et sans être obligé d'en retoucher le style (1).

Le mouvement imprimé par Chrysoloras fut décisif. Dès

(1) Vespasiano in vita inedita Ambrosii Traversari, ap. Mehus, præfat., p. 32. — Vita Poggii, ap. Murat., t. XX, c. VI.

ce moment, l'ardeur qui s'empara des savants italiens, pour la langue et la littérature grecques, devint égale à celle qui les enflammait déjà pour la langue et la littérature romaines. Il n'y eut bientôt plus aucun érudit qui ne tînt à l'honneur d'être versé dans les lettres grecques ; et lorsque l'empereur Jean Paléologue, en 1423, se présenta en Italie, il y fut harangué en grec, par Léonardo Giustiniani et Francesco Barbaro, avec une élégance telle que le prince crut entendre de véritables Hellènes (1).

Plus tard, Théodore Gaza vint, à la chute de Thessalonique, continuer l'œuvre de Chrysoloras, avec le même talent et un égal succès. Les théologiens qui représentèrent l'Orient, au concile de Florence, ne laissèrent point refroidir l'enthousiasme des Latins pour la littérature hellénique. Le vieux Gémiste Pléthon, qui avait été le maître de Chrysoloras et lui avait survécu, ouvrit, pendant son séjour à Florence, une école de philosophie platonicienne. Malheureusement, si le chef de l'ancienne académie fût sorti de la tombe, il aurait eu peine à reconnaître sa doctrine, dans les maximes que Gémiste débitait sous son nom. Ce n'était plus, à vrai dire, que le néoplatonisme alexandrin, enté, au troisième siècle, sur le large système du disciple de Socrate, par Plotin. Mais n'importe, les opinions, enseignées par Gémiste, avec une éloquence encore inconnue, produisirent d'autant plus de sensation qu'elles attaquaient l'autorité toujours souveraine d'Aristote. Cosimo Médicis, qui assistait

(1) Tiraboschi, t. VI, part. II, libr. III, p. 779 et 792.—Renazzi, Storia dell'universita degli studi di Roma, t. I, p. 134.

assidûment à ces leçons, fut si frappé des discours du professeur grec, qu'il conçut l'idée d'établir à Florence une académie, dont le but serait de cultiver le système nouveau et de le propager. Dans cette institution, il fit choix de Marsile Ficino, fils de son médecin favori, jeune homme du plus grand mérite, et lui confia la direction du nouvel établissement. Marsile Ficino était logé, à Florence, dans le palais même de Cosimo; à la villa de Careggi, il occupait une maison contiguë à celle de son protecteur, afin que cette proximité facilitât leur correspondance mutuelle (1). Marsile ne trompa point les espérances de Cosimo. L'académie florentine acquit, en peu d'années, sous l'habile direction de ce savant, une grande célébrité, et devint, en Europe, la première institution consacrée à la science, où l'on s'écartât de la méthode des scolastiques (2). Disciple de Gémiste Pléthon, Bessarion exerça, plus encore que son maître, une influence décisive sur le progrès des lettres grecques. Devenu membre du sénat apostolique, après la réconciliation des deux Églises, il profita généreusement de sa haute position et de sa fortune, pour réunir des livres et protéger les hommes studieux. A Rome, sa maison devint bientôt une Académie. Les plus célèbres de ceux qui s'y rendaient étaient Biondo Flavio, Francesco Filelfo, Poggio Bracciolini, Lorenzo Valla, Antonio Perotto, Domizio Calderini et le fameux Bortolomeo Platina. Les doctes entretiens de ces humanistes, en présence de l'illustre

(1) Nestor, Hist. des hommes illustres de la maison de Médicis, in-4, Paris, 1564, p. 60.

(2) Roscoë, Vie de Lorenzo Médicis, t. I, c. 1, p. 64 et suiv.

cardinal, ne contribuèrent pas peu à répandre de l'éclat et de la splendeur sur cette Rome qui sortait de ses ruines; et c'est à ces réunions qu'est dû l'origine de ces cercles littéraires qui s'établirent plus tard (1).

Il y avait peut-être moins de sève, moins de verdeur chez ces doctes venus de la Grèce que chez nos Italiens. Depuis plusieurs siècles, l'Orient n'avait produit aucun écrivain original. Le génie semblait y avoir vieilli comme le courage et le patriotisme. Mais on ne saurait nier que ces humanistes, formés dans son sein, ayant toujours eu sous les yeux les grands modèles antiques, n'eussent l'esprit mieux cultivé, un goût plus délicat, plus sûr, une érudition mieux entendue, une instruction plus variée, qu'ils ne fussent, en un mot, supérieurs aux Latins pour l'acquis et l'expérience. S'ils ne provoquèrent pas le mouvement de la renaissance, à coup sûr ils le dirigèrent. « Constantinople, dit Æneas Sylvius, avait gardé, jusqu'au temps de sa chute, les monuments de l'ancienne sagesse ; elle était comme le domicile des lettres et l'asile de la philosophie. Nul d'entre les Latins ne pouvait être réputé savant, s'il n'avait étudié sur les rives du Bosphore. Ce qu'avait été Athènes, sous l'ancienne Rome, Constantinople l'était sous la Rome moderne (2). »

(1) Tiraboschi, t. VI, part. I, libr. I, p. 105 et seq. — Renazzi, t. I, p. 140. — Luigi Bandini, De vita et rebus gestis card. Bessarionis, in-4, Rome 1777, p. 20 et 21.

(2) Oratio de clade Constantin. et de bello contra Turcos congregando. — Francesco Filelfo, epist., libr. V, epist. ad Saxolum Pratensem.

Au reste, de quelque part que vînt l'impulsion qui ramena l'Occident vers la culture des lettres, il faut convenir que le zèle et la munificence de ceux qui tenaient le pouvoir en Italie la secondaient merveilleusement. Ici, la Papauté se laissa devancer un instant, mais nous allons voir, en effet, que ce ne fut qu'un instant et que le beau rôle lui était réservé.

Quoique plusieurs savants, comme Jean XXII, Clément VI, Urbain V, se fussent assis sur le trône apostolique, nous ne voyons point, avant le commencement du XVe siècle, la Papauté tourner sérieusement son attention du côté du progrès des lettres. Innocent VII est le premier pontife, dans l'ordre des temps, qui ait dirigé ses vues et ses efforts vers ce noble but. La seconde année de son pontificat, il publia une bulle pour relever les études qui étaient complètement tombées dans l'Université romaine. Il donna ses soins pour la fournir de professeurs capables, et ce fut lui qui attira à Rome le célèbre Chrysoloras (1). Malgré les révolutions politiques qui agitèrent son règne, malgré les préoccupations que lui causait le grand schisme, Innocent VII aurait poussé plus loin ses généreux desseins, si le temps ne lui eût pas manqué. Plus tard, on conçut de belles espérances, à l'avènement d'Alexandre V qui devait aux lettres sa prodigieuse fortune. Mais ce pontife était à peine monté sur la chaire de saint Pierre que la mort le força d'en descendre (2). Vinrent ensuite les longs et solennels débats du concile de Constance. Puis lorsque la

(1) Renazzi, t. I, p. 111, et à l'appendice du libr. II, p, 273.
(2) Id. t. I, p. 113. — Tiraboschi, t. VI, part. I. libr. I, p. 61.

Papauté, restaurée et triomphante, reparut en Italie, elle y trouva tant de ruines à relever, tant de tyrannies à abattre, tant de discordes à pacifier, qu'elle ne put porter ses regards ni sur les études, ni sur les savants. Ce qui explique pourquoi Martin V, bien qu'animé des intentions les plus libérales, n'a laissé, à l'égard des lettres, aucun monument de sa munificence (1).

Cependant jamais la cour romaine n'avait encore compté dans son sein de plus brillantes lumières. Les cardinaux Francesco Zabarella, Jean Dominique, Pierre d'Ailly, étaient les premiers hommes de leur époque, dans les sciences ecclésiastiques (2). Albergati joignait à son incomparable science des affaires une érudition très-distinguée. La doctrine de Dominique Capranica était proverbiale. Giuliano Cesarini surpassait en éloquence tout ce qu'on avait vu jusque-là. Il fonda à Rome un collége pour l'éducation gratuite des écoliers pauvres, et il le dota de sa bibliothèque, une des plus riches d'alors (3). Giordano dei Orsini se livrait à la recherche des ouvrages anciens, il y dépensait généreusement sa fortune, et paraissait s'être voué à la renaissance (4). Toutefois Giordano, bien qu'il aimât les savants et se fît

(1) Renazzi, ubi supra, p. 116. — Tiraboschi, loco citato.

(2) Jacobi Philippi Bergom. Chronic. supplementum, libr. XIV, p. 349.

(3) Renazzi, t. I, p. 152.

(4) L'abbé Mehus, dans sa préface à la vie d'Ambrogio Traversari, a donné d'intéressants détails sur ses travaux en ce genre.

un devoir de les patronner, affichait, à l'égard de ses trésors bibliographiques, l'amour-propre étroit des amateurs vulgaires, de posséder seul. Traversari et Poggio lui ont reproché de s'être montré difficile à permettre qu'on tirât des copies de ses manuscrits (1).

Enfin, Eugène IV reprit l'œuvre d'Innocent VII et inaugura, pour ainsi dire, son pontificat, par la reconstitution de l'Université romaine. La bulle qu'il publia, à cette occasion, est remarquable, par la protection et les priviléges spéciaux qu'elle accordait aux professeurs et aux élèves; elle lui a mérité le titre de restaurateur des études à Rome (2). Sans être littérateur, Eugène IV avait un goût naturel pour les lettres et un penchant prononcé pour les humanistes. Il les entourait de son estime et les encourageait par ses libéralités (3). On a de lui ce mot plein de sel et de bon sens : « Il ne faut pas seulement aimer les savants, il faut encore les craindre parce qu'ils sont gens à ne pas supporter impunément une offense, et à s'en venger avec des armes dont il est difficile de parer les coups (4). » Eugène compta, au nombre de ses secrétaires, les humanistes les plus célèbres de son temps : Léonardo Bruni, Poggio Bracciolini, Biondo Flavio, Giovanni Aurispa, Georges de Trébizonde, et il honora Ambrogio Traversari de son amitié (5). Le plus

(1) Mehus, præfat., p. 39 et 42.

(2) Renazzi, t. I, p. 117, et à l'appendice, p. 274.

(3) Jacobi Philippi Bergomen. Chronic. supplem., libr. XV, p. 356.

(4) Egidius card. Viterb., Hist. XX sæculorum ms. Bibliothèque angélique.

(5) Platina in Eugenium IV.

curieux, sans contredit, des vingt-trois livres qui forment la correspondance du docte camaldule est bien celui où se trouvent les lettres écrites au pape Eugène. Quoique le bon Traversari répète souvent que les fonctions de son généralat lui imposent le devoir de correspondre avec le chef de l'Eglise, on voit qu'il lui écrit plus par affection que par affaire. Il ne laisse échapper aucune occasion de se procurer ce plaisir. Tantôt il lui envoie en présent, avec un admirable à propos, un exemplaire du livre de la considération au pape Eugène III (1). Tantôt c'est un cardinal, revenu de Bâle, qu'il recommande à son indulgence. Tantôt ce sont de pauvres humanistes pour lesquels il sollicite sa libéralité (2). Dans cette conversation, que la présence de la majesté pontificale ne trouble point, le bon Traversari se met à l'aise, et tout en s'humiliant de son mieux, appelle le pape, son Eugène (3). Il va même jusqu'à lui dire la vérité. Un jour, Sa Sainteté le gronde de ce qu'il n'a pas accompli une mission, à l'égard de laquelle le tact d'Ambrogio lui a conseillé un sage délai, et celui-ci se justifie d'une manière si adroite que l'orage n'éclate point (4). Un autre jour, c'est le général qui croit devoir avertir le pape de quelques abus, et il le fait avec un bonheur d'expression tel qu'Eugène ne s'en fâche pas (5). Après avoir brillé dans deux conciles, il est à croire que le docte camaldule serait arrivé

(1) Epist. II.
(2) Epist. IX, XIV, XV.
(3) Mi Eugeni beatissime, epist. III.
(4) Epist. XIX.
(5) Epist. XXXII.

aux premiers honneurs de l'Eglise, mais une mort prématurée l'arrêta au milieu de sa carrière.

Un autre savant, Jean Le Jeune, fut plus heureux. Il était né à Amiens. De bonne heure il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, et y fit de rapides et brillants progrès. Son étoile le conduisit à Rome où Martin V le nomma acolyte pontifical. Le Jeune possédait, au plus haut degré, ce talent rare, quoiqu'un peu superficiel, qui permet à un même homme de se produire avec éclat en toutes sortes d'occasions. Eugène IV lui confia la chaire de jurisprudence avec la charge de recteur de la Sapienza. La réputation qu'il s'acquit dans ces deux emplois le conduisit au cardinalat (1). C'est ainsi qu'Eugène IV savait distinguer et récompenser le mérite. Il est permis de croire que personne ne l'aurait surpassé dans la noble mission de protéger la science, si les contentions du concile de Bâle, d'une part, et les embarras politiques, de l'autre, n'eussent partagé son attention et ses ressources. A son successeur devait appartenir l'immortelle gloire de faire de son règne l'âge d'or de la renaissance, et de la Papauté, la mère des lettres.

De tous les souverains qui favorisèrent jamais le progrès des lumières, aucun, sans en excepter même le pontife qui imposa son nom à son siècle, n'a plus mérité la reconnaissance des savants que Nicolas V (2). Tous ceux qui vécurent sous son pontificat n'ont parlé de

(1) Mémoires de J. du Clerq, livre IV, c. XIV.

(2) Hallam, Hist. littér. de l'Europe, t. I, c. III, p. 143 et c. IV, p. 268. — Renazzi, t. I, p. 134.

lui qu'avec enthousiasme (1), et aujourd'hui qu'il nous est donné de pouvoir apprécier l'ensemble des travaux qui constituent la renaissance, nous conviendrons sans peine que, si la littérature prit un si rapide essor en Italie, que si l'Europe vit bientôt reparaître les beaux jours d'Athènes et de Rome, que, si le siècle suivant a été si fertile en beaux monuments littéraires, on en est redevable à cet illustre pontife dont le zèle, l'activité, l'inépuisable munificence avaient tout préparé.

Dès le début de son pontificat, Nicolas V appela à Rome, non seulement les savants qui lui étaient connus avant son élévation, mais encore tous ceux dont la renommée lui avait appris l'existence, afin de les avoir, pour ainsi dire, sous sa main. Là, il les attachait à sa personne, les uns, comme Georges de Trébizonde, Théodore Gaza, Lorenzo Valla, Enoc d'Ascoli, en leur donnant des chaires de philosophie, d'éloquence ou de rhétorique, dans l'université romaine (2); les autres, en leur confiant des emplois dans sa cour (3).

(1) Voir la lettre dédicatoire de Pier Candido Decembrio, à la tête de sa traduction d'Appien, celle de Lorenzo Valla à ses Élégances, celle de Poggio à sa traduction de Diodore de Sicile, la lettre de Francesco Filelfo à Calixte III, libr. XIII, epist. I. — Æneas Sylvius in Europa, c. LVIII.

(2) Renazzi, t. I, p. 160.

(3) Tutti gl'uomini dotti del mondo venono in corte di Roma di loro propria voluntate, parte mando papa Nicola per loro, perche voleva stessino in corte di Roma. Ragunovisi grandissimo numero di uomini singulari. (Vespas., Commentar. della vita di papa Niccolo, Murat., t. XXV, p. 279. — Giannozzo Mannetti, Vita Nicolai, Murat., t. III, part. II, libr. II, p. 925.)

Tous ces savants étaient occupés, ceux-ci, à composer des ouvrages nouveaux, ceux-là, à traduire les anciens, pour en faciliter la connaissance. Chacun d'eux recevait, à part le traitement affecté à son emploi, un salaire particulier. Pendant les cinq dernières années du règne de Nicolas V, il se fit plus de traductions des auteurs anciens qu'on n'en avait fait pendant cinq cents ans. Grâce à la studieuse activité de cette légion d'humanistes qui entouraient notre pontife, la plupart des classiques grecs passèrent dans le latin. Poggio traduisit Diodore de Sicile et Xénophon; Lorenzo Valla, Hérodote et Thucydide; Niccolo Perotto, Polybe; Guarino Guarini de Vérone, Strabon; Théodore Gaza, l'histoire des plantes de Théophraste et les problèmes d'Aristote; Georges de Trébizonde, Platon; Pier Candido Décembrio, Appien d'Alexandrie; Francesco Filelfo, les Apophtegmes de Plutarque (1).

Ces traductions, quelle que fût la renommée des auteurs, n'ont plus aujourd'hui aucune valeur. On n'avait point encore acquis alors une connaissance assez approfondie, soit de l'idiome grec, soit de l'idiome latin, et l'on manquait surtout d'un bon texte qu'il n'était possible d'obtenir qu'à la longue, par le contrôle laborieux des meilleurs manuscrits. Mais c'était quelque chose, à cette époque, de donner des modèles de la littérature hellénique une interprétation, si imparfaite qu'elle fût. Les goûts simples, qui avaient distingué Thomas de Sarzanne dans la condition privée, se chan-

(1) Vespasiano, p. 282 et 283. — Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 926 et 927. — Tiraboschi, t. VI. part. I, p. 65 et seq.

gèrent, sur le trône pontifical, en grandes et royales passions. Ç'avait été autrefois un inexprimable bonheur, pour le pauvre Parentucelli, de copier des livres afin d'arriver à les posséder, ce fut une noble ambition, dans Nicolas V, de les faire rechercher, et d'en composer une riche collection qui devînt, à la fois, et l'ornement du Vatican et une source commune de richesses littéraires pour la cour romaine. Jusque-là, toutes les investigations bibliographiques avaient été accomplies par le zèle et aux frais de particuliers isolés, et elles s'étaient naturellement ressenties, dans les résultats, de cette lenteur et de ces difficultés qui accompagnent les grandes entreprises tentées avec des moyens bornés. Nicolas V donnant, pour base à ces investigations, les ressources d'un royal trésor et la puissance d'une volonté souveraine, les étendit sur la plus vaste échelle. On ne se contenta plus de scruter l'Italie ; les commissaires du pape passèrent les monts et les mers, parcoururent la France, l'Allemagne, l'Angleterre ; ils envahirent l'Orient, surtout après la chute de Constantinople, et l'on en rapporta alors une telle quantité de manuscrits, qu'un humaniste contemporain dit à cette occasion : que la Grèce n'avait point péri, mais qu'elle avait passé en Italie. D'un autre côté, Enoch d'Ascoli s'avança dans le Danemark, et pénétra même en Scandinavie (1). Les manuscrits dont l'acquisition était impossible, ceux dont le mauvais état faisait craindre une ruine prochaine, d'habiles copistes étaient chargés d'en tirer sur les lieux mêmes des exemplaires. Aucune dé-

(1) Francesco Filelfo, epist., libr. XIII, epist. I.

pense n'arrêtait Nicolas V, et ses commissaires avaient ordre de ne jamais regarder au prix (1). Son zèle à cet égard ne se ralentit pas un seul instant. Il était peu de jours où l'on ne remît, entre ses mains, quelques livres nouveaux apportés souvent des plus lointaines régions. Un inventaire fait à sa mort constate que la collection formée par ce pontife, s'élevait au chiffre de 5,000 volumes (2), chiffre prodigieux, si l'on tient compte de la difficulté des recherches et de la brièveté du règne de Nicolas V. Aucune autre collection d'alors n'approchait de celle-là. Telle fut la base de cette bibliothèque vaticane, laquelle prodigieusement augmentée par les successeurs de Nicolas V, est devenue le plus riche dépôt manuscrit de l'univers (3). L'histoire a conservé le nom du conservateur qui le premier eut la garde de cet incomparable trésor bibliographique. Ce fut Giovanni Tortelli, archiprêtre de la cathédrale d'Arezzo, sa patrie, et sous-diacre de l'Eglise romaine, personnage qui s'était ac-

(1) Vespasiano, p. 282. — Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 926. — Egidius, card. Viterb., hist. XX, sæculorum ms. Bibliothèque Angélique.

(2) Æneas Sylvius, Europa, c. LVIII, n'en cite que 3,000 : « Ornatissimam bibliothecam instruxit in qua circiter tria millia librorum volumina condidit. » Mais un inventaire mérite plus de foi qu'un témoignage fondé sur le bruit public. Or, Vespasiano dit formellement : « Congregò grandissima quantita de' libri in ogni faculta, cosi Greci, come latini in numero di volumi cinque mila. Cosi nella fine sua si trovo per inventario (p. 282).

(3) Ginguené, t. III, c. XVIII, p. 246.

quis une juste renommée, comme traducteur et comme philologue (1).

Au milieu des continuels soucis que lui causait le gouvernement du monde chrétien, c'était, pour Nicolas V, une noble distraction de recevoir lui-même les livres qui arrivaient, de les reconnaître, de les classer dans sa bibliothèque, puis de converser avec les savants. Ses occupations, si grandes qu'elles fussent, ne l'absorbaient pas tellement, qu'il ne trouvât des loisirs pour examiner leurs travaux; et s'il prodiguait volontiers des éloges aux œuvres bien faites, il n'épargnait pas la critique à celles qui le méritaient. Nous citerons, pour exemple, la traduction, par Georges de Trébizonde, de *la Préparation évangélique d'Eusèbe*, qu'il donna commission à André Contrario de revoir et de corriger (2).

On ne ferait point connaître suffisamment Nicolas V, si on ne parlait pas de l'accueil simple et cordial que les savants recevaient près de sa personne. Celui qui fut fait à Vespasiano, et que le biographe a inséré dans sa vie de Nicolas, suffira pour en donner une idée. « Je me présentai à une audience publique, dit-il. Sa Sainteté m'aperçut, en entrant dans la salle : Sois le bien venu, me dit-elle, en présence de tout le monde; attends un peu, je veux causer un instant seul avec toi. L'audience

(1) Renazzi, t. I, p. 144. — Georgi, Vita Nicolai V, p. 182. — Francesco Filelfo, epist., libr. XXVI, epist. ad Leodrisium Cribellum. — Lorenzo Valla parle avec éloge de Tortelli dans la préface de ses Élégances. Tortelli était fort avant dans l'affection de Nicolas V.

(2) Vespasiano, p. 283. — Georgi, p. 179.

terminée, le pape me conduisit vers un balcon qui donnait sur le jardin du palais. Là, se déchargeant du poids de sa grandeur, il se prit tout à coup à rire : Eh! bien, Vespasiano, à la confusion des superbes, le peuple de Florence se serait-il jamais imaginé qu'un prêtre, tout au plus bon à sonner les cloches, pût devénir souverain pontife ? » La réponse de Vespasiano fut, ce qu'elle devait être, un compliment. « Le pape alors, engageant la conversation, parla de ses plans, des obligations qu'il avait à Cosimo de Médicis, du bien qu'il se proposait de faire à ce chef de la république florentine; puis il pria Vespasiano de demander quelques grâces, et finit par le retenir au palais. » (1). Comme cette familiarité accuse un noble cœur, et comme elle fait honneur à l'homme qui savait ainsi, sans s'avilir, descendre des hauteurs de la souveraine puissance au niveau des amis qu'il avait laissés dans la condition privée !

Après la satisfaction de converser avec les savants, le plus vif plaisir de Nicolas V était de les récompenser, et surtout de les étonner par l'imprévu de la rémunération (2). On aurait dit que Thomas de Sarzanne n'avait point vu le jour dans l'humble maison du médecin Parentucelli, mais qu'il était né sur les marches du trône, tant son âme était royale. Chaque fois qu'un humaniste lui apportait une œuvre achevée, il ne manquait jamais d'en recevoir une gratification. C'est ainsi que Lorenzo Valla reçut 500 écus d'or pour sa traduction de Thucydide, Niccolo Perotto, 500 ducats, pour celle de Polybe; Guarino

(1) Vespasiano, p. 278 et seq.
(2) Francesco Filelfo, épist., libr. XIII, epist. 1.

Guarini, de Vérone, 1,500 écus, pour celle de Strabon. Il accompagnait, en même temps, ses dons de paroles si affables et si obligeantes, qu'il semblait moins récompenser les auteurs que leur demander grâce (1). Poggio, qui s'était plaint plus d'une fois avec amertume de l'ingratitude du pouvoir à son égard, éprouva à un tel degré la libéralité du pape que, dans les transports de sa joie et de sa reconnaissance, il déclara que Nicolas V l'avait réconcilié avec la fortune (2).

Outre la rétribution attachée à la charge de secrétaire apostolique, Nicolas donnait encore un traitement annuel de 600 écus à Giannozzo Mannetti, pour la composition d'un ouvrage qui devait renfermer, avec la traduction de la Bible sur l'hébreu et le grec, la défense de la religion catholique contre les Juifs et les payens, ouvrage que la mort prématurée du pape ne permit pas à l'auteur d'achever (3). Bien qu'il n'eût pas lieu d'être content de Georges de Trébizonde, dont la vie littéraire d'ailleurs ne fut qu'une longue suite de querelles avec les autres savants, il lui offrit un jour une somme d'argent si forte, que le Grec, la rougeur au front, hésitait à la recevoir : « Prends, prends, dit le pontife, tu n'auras pas toujours un Nicolas. » (4).

(1) Renazzi, t. I, p. 145. — Tiraboschi, t. VI, part. I, libr. I, p. 66.

(2) Præfatio ad Diodorum siculum.— Voir la vie de Poggio, par Shepherd, c. x, p. 332.

(3) Vita Giannozzo Mannetti, ap. Murat., t. XX, p. 574. — Giannozzo Mannetti, in vita Nicolai V, Murat., t. III, part. II, libr. II, p. 927.

(4) Tiraboschi, t. VI, part. I, libr. I, p. 257. La traduction du

Au nombre de ceux qui eurent la plus large part aux faveurs pécuniaires du royal pontife, il faut compter Francesco Filelfo. Ce philologue, on ne sait pourquoi, parut bouder le pape, au début de son règne, et s'abstint de lui faire sa cour. Nicolas ne craignit point de faire les avances. Un jour que Filelfo passait par Rome, se rendant à Naples, le pape le manda au palais. « Eh ! quoi, Messire Francesco, nous nous étonnons fort que vous ne soyez point encore venu nous rendre visite. » Saint Père, reprit l'humaniste en maladroit courtisan, j'allais à Naples, porter au roi Alphonse quelques-unes de mes œuvres, et je comptais bien, au retour, offrir mes hommages à Votre Sainteté. » Sans faire aucun reproche à son visiteur de la préférence qu'il accordait sur le pape au roi de Naples, Nicolas lui présenta une bourse de 500 florins : « Prenez cela, ce sera pour fournir aux dépenses de votre voyage » (1). Plus tard, Filelfo, s'étant permis de présenter à Nicolas un opuscule où la louange du pape était poussée jusqu'à l'adulation, celui-ci brûla le livre, en présence même de l'auteur ; mais, pour ne pas manquer à la générosité, il lui en donna le prix (2). Nicolas V avait promis au même Filelfo, pour

livre de Platon *De legibus* valut à Georges de Trébizonde, de la part du sénat de Venise, une chaire d'humanité, avec 150 ducats de traitement annuel. Le même George de Trébizonde écrivit un traité de rhétorique qui devint célèbre sous le titre de *Rhetorica Trapesuntina* (Marino Sanuto, Vita de' duchi, p. 1167).

(1) Vespas., p. 283. — Filelfo, epist., libr. XXVI, ep. ad Leodrisium Cribellum.

(2) Gregor. Lollii epist. apud epist. Jacobi card. Papiensis, p. 493.

l'engager à traduire l'Iliade et l'Odyssée en vers latins, une maison à Rome, une belle campagne et de plus une prime de 10,000 florins d'or (1). Au surplus, tous les savants, quelque lieu qu'ils habitassent, participaient aux libéralités du pape, lorsque ceux-ci avaient le bonheur d'en être connus (2). On lui dit un jour : qu'il y avait à Rome de bons poètes qu'il ne connaissait pas. « Cela est impossible, reprit vivement le pape; s'ils sont bons, que ne viennent-ils à nous qui accueillons les médiocres ? » Ermolao Barbaro, qui raconte cette charmante anecdote, ajoute que c'était, pour Nicolas V, un mortel déplaisir d'apprendre, qu'il y eût à Rome des littérateurs qui lui fussent inconnus (3).

Il est à remarquer que le règne du pontife qui fit de si généreux efforts pour arracher à l'oubli les monuments de la littérature classique, coïncide précisément avec l'époque où apparut l'art précieux qui devait les éterniser. On convient généralement qu'avant la fin même du XIVe siècle, on connaissait le moyen de tirer des impressions, à l'aide de planches de bois gravées, et qu'on était ainsi parvenu à avoir plusieurs pages entières. Mais un tel procédé, suffisant pour la reproduction de faibles opuscules, n'était nullement susceptible d'une large application, et ne doit être considéré que comme un prélude, une première idée de l'art que nous possédons aujourd'hui, et qui consiste à faire des plan-

(1) Filelfi epist. supra citata. — Tiraboschi, t. VI, part. I, libr. I, p. 66.

(2) Vespas., p. 283.

(3) Præfat. ad castigationes Plinii ad Alexandrum papam VI.

ches avec des caractères mobiles. En quel endroit de l'Allemagne, la première épreuve de cette invention a-t-elle eu lieu ? Est-ce à Strasbourg, ou à Harlem? Doit-on l'attribuer à Guttemberg plutôt qu'à Coster ? C'est là une double question sur laquelle nous n'avons point à nous prononcer. Tout ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est qu'on ne cite aucun sérieux essai d'imprimerie avant 1450, époque où fut exécutée, à Mayence, par Guttemberg, Fust et Pierre Schœffer, la première édition qui ait été donnée de la Bible (1). Dès ce moment le sort de la science fut assuré et le monde n'eut plus à redouter une seconde nuit pour l'intelligence humaine.

Si Nicolas V fut étranger au fait de cette grande découverte, s'il n'influa en aucune manière sur ses premiers développements, on peut dire qu'il eut la gloire, en répandant partout l'amour des livres, et en créant toute une génération d'érudits, d'en préparer le prodigieux succès. On a observé, avec raison, que la coïncidence de cette découverte avec la passion littéraire qui s'était emparée des esprits a été une circonstance heureuse, et l'on peut dire providentielle. Plus tôt, cette découverte eût été dédaignée, faute de matériaux auxquels on pût l'appliquer ; plus tard, il est probable que, nonobstant la générosité des riches et les efforts des savants, plus d'un chef-d'œuvre aurait été perdu (2).

(1) Marino Sanuto, Vita de' duchi. t. XXII, p. 1168. — Hallam, t. I, p. 151.

(2) Tiraboschi, t. VI, part. I, libr. I, p. 158. — Roscoë, Vie de Lorenzo Médicis, t. I, c. 1, p. 51.

La protection accordée aux lettres n'épuisait pas tout entière la munificence de Nicolas V, il l'exerçait encore sur d'autres objets. Depuis Clément VI, aucun pontife n'avait déployé, sur le trône apostolique, un caractère plus libéral. Nous avons vu toutefois Thomas de Sarzanne, pendant une moitié de sa vie, astreint, par la nécessité, à une parcimonieuse économie. Mais l'état de gêne, qui d'ordinaire rapetisse les âmes, semblait avoir élargi celle de Nicolas. Partout où il se montrait un instant, quelque monument de sa libéralité s'élevait, comme par enchantement, pour perpétuer le souvenir de son passage. Le nombre des édifices construits ou réparés, par ses ordres et à ses frais, serait un prodige même pour notre siècle. Pendant quelques mois de séjour qu'il fit à Fabriano, pour éviter la peste, il élargit la place publique de cette ville, l'entoura de gracieuses constructions, répara et embellit l'église. A Gualdo, la basilique de Saint-Benoît et celle de Saint-François d'Assise furent aussi restaurées par ses soins. Civita-Vecchia lui dut de somptueux monuments; Citta-di-Castello, la réédification de ses remparts; Narni, les fortifications de la citadelle; Orvieto et Spoleto, chacune un palais. Il fit faire à Viterbe, pour l'usage des malades, des bains qui n'auraient point été indignes d'une antique villa romaine. A Rome, il releva une bonne partie des murailles qui tombaient en ruine, ajouta aux fortifications du Château-Saint-Ange plusieurs ouvrages magnifiques, et restaura une foule d'églises (1).

(1) Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 929 et seq.—Vasari opera, t. I, Vita d'Antonio Rosellino, p. 345. Ed. de Florence, gr. in-8.

Pour accomplir ces nombreux ouvrages, Nicolas V se servit du talent de deux artistes florentins, Leo Battista Alberti et Bernardo Rosellino. Le premier était à la fois poète, peintre et architecte, comme le fut, plus tard, Michel-Ange. Il s'est surtout rendu célèbre par un Traité d'architecture, écrit en latin, en dix-sept livres. Mais Vasari, son biographe, le trouve faible comme peintre, ne loue en général ses œuvres qu'avec réserve, l'accuse de manquer de goût, surtout de ne point savoir harmoniser les détails, et ne l'admire volontiers que dans les grandes proportions où il excelle incontestablement. Ce fut l'archéologue Biondo Flavio, son ami, qui introduisit à la cour romaine Leo Battista Alberti. Il plut au pape qui l'employa surtout pour le conseil (1).

Bernardo Rosellino était le frère d'Antonio Rosellino, lequel s'était acquis une juste renommée dans la sculpture, en donnant à ses figures une correction de dessin et une finesse de formes inconnues jusqu'alors. Il reste de Bernardo, outre les œuvres dont le pape lui confia la direction, quelques mausolées, exécutés avec goût et élégance, notamment celui de Leonardo Bruni d'Arezzo (2).

Si le talent de Bernardo Rosellino ressemblait à celui de son frère Antonio, pour la perfection des détails, on conçoit sans peine comment Nicolas V l'adjoignit à Leo Battista Alberti. Il complétait ces deux artistes l'un par

— Æneas Sylv. dans ses commentaires publiés par Catalano, appelle Nicolas V *architectus mirificus*, p. 136.

(1) Vasari. t. I, p. 305 et seq.

(2) Vasari, t. I, p. 345 et 347.

l'autre. Le pontife mit encore à profit le talent d'un troisième artiste, non moins célèbre que les deux précédents, savoir : le peintre mystique, Frate Angelico da Fiesole, en confiant à son pinceau la décoration de la chapelle du Vatican, où le pape entendait la messe. M. Rio, qui se trompe quand il dit que Frate Angelico fut appelé à Rome par Eugène IV (1), place, avec raison, parmi les plus belles œuvres de ce peintre, les fresques exécutées par lui dans cet oratoire. Elles consistent en une descente de croix, et dans la reproduction, en six compartiments, des principaux traits de l'histoire de saint Laurent et de saint Etienne (2). Frate Angelico peignit encore la chapelle du Saint-Sacrement qui ne subsiste plus depuis Paul III, fit deux tableaux pour l'église de la Minerve où on les voit encore, et illustra quelques-uns des beaux manuscrits de la bibliothèque du pape (3).

Nicolas V nourrissait les plus vastes projets, il voulait raser et reconstruire en entier la cité léonine, c'est-à-dire, le quartier du Vatican. Deux grandes places, la première, située au pied du Château-Saint-Ange, la seconde, devant le palais apostolique, auraient marqué les deux extrémités opposées du nouveau plan. On aurait passé de l'une à l'autre de ces places, par trois rues spacieuses, parallèles, en ligne droite, et bordées de maisons élégantes. Un autre dessein du pape était de réédifier le palais pontifical, mais avec une magnificence telle qu'aucun autre, dans le monde, n'aurait pu lui être com-

(1) De la poésie chrétienne dans l'art, in-8, p. 197.
(2) Vasari, t. I, p. 300.
(3) Id., p. 300 et 304.

Digitized by Google

paré. Ce palais n'aurait pas été seulement le séjour du pape, mais encore celui de tout le Sacré Collége. Il devait renfermer des chambres spéciales pour chaque juridiction de la cour romaine, des appartements pour recevoir les empereurs, les rois, les ducs et tous les princes chrétiens qui visiteraient la cité des Apôtres. On y aurait vu encore un local pour la tenue des conclaves, un théâtre pour le couronnement des souverains pontifes, de vastes salles, pour les diverses cérémonies solennelles auxquelles assistent ou président les papes. On y aurait admiré enfin tous les brillants accessoires qui complètent la magnificence des maisons royales, de splendides galeries, des parcs spacieux, des jardins d'agrément, de gracieux pavillons, des aqueducs et des fontaines jaillissantes. A côté de ce palais presque fabuleux, Nicolas voulait élever un temple digne du Dieu des chrétiens, un temple dont les proportions et les ornements eussent été la merveille de l'univers. Si de tels projets avaient pu être réalisés, on prononcerait les noms de Léo Battista Alberti et de Bernardo Rosellino à la place des noms de Bramante et de Michel-Ange; Nicolas V n'aurait rien laissé à faire à Jules II et à Léon X. Mais le temps, qu'on ne fait presque jamais entrer dans les calculs humains, est souvent l'obstacle qui arrête l'essor du génie. Le premier projet ne fut jamais entrepris, les deux autres reçurent un commencement d'exécution qui fut promptement interrompu par la mort du pape, et il ne nous reste de ces immenses plans que la description qu'en a faite Giannozzo Manuetti sur les dessins des architectes (1).

(1) Giannozzo Mannetti, Vita Nicolai V, libr. II, p. 931 et

Le gouvernement progressif et bienfaisant de Nicolas V fut troublé par une conjuration qui avait pour but, comme celle de Cola di Rienzi, un siècle auparavant, de substituer à l'autorité pontificale le régime républicain. Stefano Porcaro, l'auteur de ce complot, n'était point un homme obscur. Il appartenait à l'ordre des chevaliers, marquait par ses talents, et s'était acquis, parmi ses concitoyens, une certaine réputation de courage et d'éloquence (1) Audacieux, entreprenant, mais comme le premier tribun, auquel il ressemblait de caractère, joignant à une imagination exaltée un esprit faux. En lisant les canzoni de Pétrarque, Stéfano s'était arrêté à cette strophe de l'ode *spirito gentil* où le poète, s'adressant à ses vers, leur dit de voler sur le mont Tarpéien, pour y voir un chevalier honoré de toute l'Italie et l'espérance des sept collines (2). Cette belle figure poétique

seq. — Vasari, p. 745 et seq. — Jacobi Philippi Bergom. Chronic. supplem., libr. XV, p. 367.

(1) Pie II, Commentar., libr. II, p. 24, dit de Porcaro : « Non ignobili loco apud Romanos natum. » — Sabellicus qui avait habité la maison de Porcaro à Rome, dit que cette famille avait la prétention de remonter à Porcius Caton, puis il ajoute, touchant Porcaro : « Nobilitate generis magis quàm divitiis potens » (Hist. rer. Venet., decad. III, libr. VIII. — Saint Antonin, c. XI, tit. XXII, ad calcem, appelle Porcaro, eloquentissimus sed promptuosissimus.

(2) Sopra 'l monte Tarpeo, canzon vedrai
Un cavalier, ch'Italia tutta onora.
. . . . . .
. . . . . .
Degli che Roma ogni ora
Con gli occhi di dolor bagnati molli.
Ti chier merce da tutti setti i colli,

avait semblé à Porcaro un oracle qui le concernait. Dans son délire, il croyait être ce chevalier mystérieux de qui Rome attendait son affranchissement. Lorsque autour de lui, il voyait cette multitude de savants ressusciter la langue, les chefs-d'œuvre, tous les souvenirs glorieux de l'antique Italie, il pensait qu'à lui Porcaro il était réservé d'en réveiller la puissante constitution. Démagogue de bonne foi peut-être, parce qu'il était de ces utopistes qui, dans leurs combinaisons politiques, ne tiennent compte ni des leçons de l'histoire, ni de la différence des temps, ni du changement des idées, jettent pêle-mêle toutes les générations, tous les peuples, dans le moule de leurs systèmes, et lient intrépidement le bonheur du genre humain au triomphe de leurs desseins.

Le premier essai que Poscaro fit de ses projets eut lieu après la mort d'Eugène IV. Le peuple romain s'était assemblé dans l'église d'Ara-Cœli, pendant la vacance du Saint-Siége, pour délibérer sur certaines requêtes à adresser aux cardinaux. Quel était l'objet de ces requêtes? l'histoire ne le dit point. Stefano crut l'occasion favorable pour émouvoir ses concitoyens, et leur adressa un discours non moins factieux que véhément, dans lequel il les exhortait à se souvenir de l'état, de la gloire, de la liberté de leurs ancêtres, à prendre les armes et à conquérir une constitution qui, sans les séparer du souverain pontife, mettrait les pouvoirs politiques entre leurs mains. L'archevêque de Bénévent, qui présidait la réunion, se leva, imposa silence à l'orateur malgré l'opposition des assistants, et rompit l'assemblée. On dit que les paroles de Porcaro avaient produit sur les esprits

assez d'effet pour pousser le peuple à une sédition, si un citoyen modéré et influent, nommé Lellio Vallegio, ne l'en eût détourné (1).

Ces faits, rapportés au nouveau pape, lui firent sentir le besoin d'éloigner un sujet si dangereux. Répugnant toutefois à inaugurer son pontificat par une sentence de bannissement, et espérant gagner Porcaro par les bienfaits, Nicolas V le nomma podestat à Anagni. L'exercice d'une magistrature suprême ne changea ni les idées ni les dispositions du démagogue, et le pape, après avoir fait une seconde fois l'essai de son esprit séditieux, le relégua à Bologne, sous les yeux du cardinal Bessarion, qui reçut l'ordre de surveiller toutes ses démarches, et auquel il devait se présenter chaque jour (2). Mais ces précautions n'empêchèrent point Porcaro de conspirer. Il est des natures pour qui c'est comme un besoin. Devenu plus ardent, ce semble, à mesure qu'on lui opposait plus d'obstacles, il résolut de poursuivre son but, dût-il succomber au milieu de ses efforts, se flattant que, même dans ce cas, une gloire immortelle payerait son dévouement à la liberté. Il se concerte d'abord avec son neveu Sciarra, l'initie à son projet, puis l'envoie à Rome en préparer l'exécution. Fidèle à son mandat, Sciarra

(1) Diario di Stefano infessura, Murat., t. III, part. II, p. 1131. — Platina parle et de la réunion et du discours de Porcaro. — Saint Antonin, c. XI, tit. XXII, ad calcem. — Leo Alberti, De Porcaria conjuratione, Murat., t. XXV, p. 309. — Diaria, codex ms. 1088, p. 160, Bibliothèque Barberini.

(2) Leo Alberti, p. 309. — Marino Sanuto, Vitæ de' duchi di Venezia, t. XXII, p. 1146. — Sabellicus, Rer. Venet. hist., decad. III, libr. VII.

rénnit quatre cents de ces hommes, comme il s'en trouve, à toutes les époques et dans tous les pays, êtres pervers, impatients du repos, avides de perturbation, parce qu'ils y placent leurs espérances, et par là même d'une audace plus grande.

Quand tout est prêt, Sciarra avertit Stefano. Aussitôt celui-ci, trompant la vigilance de Bessarion, s'évade de Bologne, arrive à Rome et paraît tout à coup au milieu des conjurés, les exalte par une harangue sophistique autant que passionnée, dans laquelle il leur parle d'arbitraire, d'opprobre, de corruption, de tyrannie, mots puissants sur les esprits qu'agite l'amour de l'indépendance, et achève de les séduire, en leur montrant ce que leur cupidité aura à gagner, dans le pillage du trésor du gouvernement, dans les dépouilles des cardinaux et des citoyens ennemis de la révolution (1).

Si dès son arrivée à Rome, Porcaro se fût mis à l'œuvre, il n'est pas douteux qu'il n'eût réussi à renverser le gouvernement. Ignorant le complot, et prise au dépourvu, l'autorité n'aurait pu résister à une attaque imprévue et vigoureuse. Les conspirateurs avaient, à leur disposition, des forces considérables. Mais le démagogue passa trois jours dans l'inaction, à se refaire des fatigues de son voyage, il devait échouer. Ce délai donna le temps

(1) Leo Alberti évalue ainsi les biens à piller : ex pontificis domo et rebus 200,000 scudi, ex collegio, 200,000, ex mercatoribus atque his qui officiis præsunt, 200,000 ; ex publicis horreis salinarum atque extraenorum civium fortunis, 100,000. D'après Porcaro, la somme totale des dépouilles réunies devait produire un million d'écus, p. 311 et 312.

à Bessarion d'annoncer la subite disparition de Porcaro, et aux émissaires que le cardinal Scarampo entretenait, parmi la populace, de venir lui dévoiler le complot (1). Il était horrible. Porcaro, à la tête de sa bande, devait surprendre le pape et les cardinaux, dans l'église même de Saint-Pierre, pendant la célébration du saint sacrifice, les massacrer, se saisir du reste de la cour romaine, occuper le Château-Saint-Ange, puis convoquer le peuple au Capitole, et là proclamer la liberté et la dictature (2).

(1) Marino Sanuto, ubi supra. — Cronica di Bologna, Murat., t. XVIII, p. 700.

(2) Vespasiano, in Vita Nicolai V, p. 286. — Cornelius Zantefliet, ap. Martene, ampl. collect., t. V, p. 480. — Sabellicus, ubi supra. — Alberti, Platina et le Diario, ms. n° 128 (Bibliothèque Corsini) di Paolo di Benedetto di Cola dello maestro dello Rione di Ponte, p. 48, veulent que les conjurés se fussent contentés de prendre captifs le pape et les cardinaux. Une lettre ms. de Nimes, publiée par M. Germain, affirme qu'ils devaient les tuer.—Georgi, p. 129, cite une relation en forme de dialogue, écrite par Pietro Godio, de Vicence, et cataloguée dans la bibliothèque du Vatican, sous le n° 3619, laquelle relation dit que Stefano Porcaro resta trois jours à Rome ; qu'il devait massacrer le pape et les cardinaux ; que le complot fut d'abord dénoncé au cardinal Capranica; que, sur l'ordre de celui-ci, Nicolas Amigdani, vice-camérier du pape, et Jacopo Calvo, se portèrent avec cinquante soldats à la maison de Porcaro, que Battista Sciarra parvint à se sauver, mais fut pris plus tard. Georgi cite encore, sous le n° 3618 de la même bibliothèque, une autre relation en vers latins, dont il donne un fragment qui suffit pour attester que les conjurés en voulaient bien réellement à la vie du pape et des cardinaux. M. Germain n'a pas connu ces relations citées par Georgi, relations qui confirment, dans les points principaux, le récit de la

L'exécution de ce hideux complot était fixée au jour de l'Epiphanie 1453, Scarampo en donna incontinent avis au pape, et se mit lui-même en devoir de le déjouer. Scarampo, fait de longue main au commandement des armées, était un homme d'action et de ressource. Il se transporte au palais, trouve le souverain pontife et ceux qui l'entouraient, hors d'eux-mêmes, ne sachant à quoi se résoudre. Mais, en de pareilles conjonctures, la perte de temps est irréparable. Scarampo prend donc l'initiative, donne des ordres. Ses serviteurs étaient déjà armés, il leur confie les portes du palais, puis il envoie les milices pontificales, avec le sénateur Jacomo Cavagnoli, attaquer la maison de Porcaro. Les conjurés s'y trouvaient réunis et sans défiance. On se saisit du plus grand nombre. Porcaro fut découvert, le lendemain, dans la maison de sa sœur, honteusement caché dans un coffre. Sciarra ne put échapper que quelques jours à l'activité des recherches. La plupart des prisonniers subirent la peine capitale. On les pendit le 13 janvier, aux créneaux du Château-Saint-Ange (1). (*Pièces justificatives* n° 8).

lettre par lui publiée, et prouvent combien l'auteur anonyme de cette pièce était exactement informé de toutes choses. Giannozzo Mannetti ne dit que quelques mots insignifiants sur cette conjuration.

(1) Le ms. de la Bibliothèque Corsini, Marino Sanuto, Sabellicus, Platina, la lettre ms. de Nimes, le Diario de Stefano Infessura, lieux cités. Stefano Infessura appelle Porcaro : « Uomo de bene et amatore dello bene e liberta da Roma. » Cela prouve que l'attentat du démagogue n'inspirait pas de l'horreur à tout le monde.

On voit par là que Nicolas V, s'il avait de la bonté, n'était point faible. Le supplice d'Angelo Ronco est une autre preuve de la fermeté de ce pape dans le gouvernement. Cet officier avait reçu l'ordre de s'opposer, avec les milices pontificales, à la marche du comte d'Anguillara qui, malgré le Saint-Siége, faisait la guerre à ceux de Norcia. Il désobéit, et le pape le fit punir de mort (1).

L'attentat de Porcaro exerça une fâcheuse influence sur le caractère de Nicolas. Ce pontife, qui jusque-là avait plus qu'aucun de ses prédécesseurs, aimé à se produire en public, ne s'y montra dès lors que rarement. Il devint sombre et défiant surtout à l'égard des Romains. Quoiqu'il ne supprimât rien de sa munificence et de sa libéralité, il laissait percer, dans sa conduite, le dégoût qui s'empare des âmes généreuses quand on paye leurs bienfaits par l'ingratitude. Renfermé dans l'intérieur de son palais, il ne sortait que lorsque les impérieux devoirs de la Papauté l'exigeaient. Ce n'était plus ce pontife accessible à tous, qui prenait, sur le repos de la nuit, les heures qu'il consacrait aux audiences. On ne l'abordait plus qu'avec de grandes difficultés; et ceux, que leurs affaires amenaient à la cour, se décourageaient des lenteurs qu'on les obligeait de subir (2).

Cette morosité s'accrut encore par les maladies et les infirmités qui vinrent tout à coup détruire en lui une santé jusque-là florissante, et le réduisirent à un état continuel de faiblesse et de souffrance (3). La chute de

(1) Platina in Nicolaum V. — Infessura, p. 1136.

(2) Platina. — S. Antonin., c. xii, tit. XXII. — Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 921.

(3) Platina et S. Antonin., ibidem.

Constantinople y mit le comble. On remarqua que, du jour où il apprit cette funeste nouvelle, toute espèce de gaîté cessa chez lui, et que l'on ne surprit plus sur ses lèvres le moindre sourire (1). Il semblait s'accuser d'une catastrophe qu'on ne devait raisonnablement imputer qu'aux divisions des princes chrétiens, et à l'indifférence que la déloyauté des Grecs avait inspirée pour eux en Europe. Le fantôme de l'Empire déchu le poursuivait nuit et jour. Pour s'en distraire et en même temps se préparer à sa dernière heure, il appela à Rome, de la Chartreuse de Florence, deux religieux en réputation de sainteté. C'étaient Niccolo de Cortone et Lorenzo de Mantoue. Il voulut que ces deux frères fussent logés au palais et dans une chambre contiguë à ses appartements, afin de les avoir, à chaque instant, à sa disposition.

Un jour, comme ces moines conversaient ensemble, Nicolas parut tout à coup, s'assit au milieu d'eux, et prenant la parole, ce pontife qui portait la dignité suprême avec tant de gloire, et dont le règne n'avait été qu'une suite de prospérités, se plaignit amèrement d'être le plus malheureux des hommes. « Tout le monde me trompe, dit-il, je ne vois passer le seuil de ma porte à personne qui me dise la vérité. L'ennui que me cause une si fausse position est tel que, sans la crainte du scandale, j'aurais depuis longtemps abdiqué le souverain pontificat, et serais redevenu Thomas de Sarzanne.

(1) Post eam namque calamitatem nullus eum unquam vidit ridentem (d'Attichy, Flores hist. sacr. collegii, in-fol., t. II, p. 183). — Voir l'opuscule de Leodrisio Cribelli, De expeditione Pii papæ II, in Turcos, Murat, t. XXIII, p. 56.

Car, ajouta-t-il, je goûtais, sous cet humble nom, plus de contentement en un jour, que je n'en éprouve pendant une année entière. » Et il fondit en larmes (1).

Vers le commencement de l'année 1455, les douleurs de Nicolas devinrent plus aiguës, ses forces s'affaiblissaient chaque jour, et l'on perdit bientôt l'espoir de le conserver. Les deux Chartreux, qui ne le quittaient plus, l'assistaient de leurs prières et de leurs pieuses exhortations. Il voulut de bonne heure recevoir les sacrements de l'Eglise. Jamais la grandeur de son âme et l'éminence de sa piété ne se déployèrent avec plus d'éclat, que dans cette phase suprême de sa maladie. Bien qu'il endurât d'atroces douleurs, on n'entendit jamais sortir de sa bouche un soupir ni une plainte. Un jour il aperçut, au pied de son lit, l'évêque d'Arras qui pleurait. « Mon pauvre ami, lui dit-il, change plutôt tes larmes en prières ferventes, pour que le Dieu des miséricordes me pardonne mes péchés. Je ne t'oublierai point. » Puis il ajouta : « Souviens-toi que tu perds, dans le pape Nicolas, un ami sincère et dévoué. » Il accompagna ces derniers mots d'un regard où se peignit une indéfinissable expression de bonté. L'évêque ne put contenir ses sanglots, et fut obligé de quitter la chambre (2).

Quand il vit approcher l'heure dernière, il appela près de son lit les cardinaux, et d'une voix ferme leur

(1) Vespasiano, Commentar. della vita di papa Niccolo V, Murat., t. XXV, p. 286.

(2) Vespasiano, p. 281. — Giannozzo Mannetti, libr. III, p. 945 et seq.

lut son testament, dans lequel il rendait raison de son gouvernement et en justifiait les actes (1). Puis, levant les mains au ciel, il les bénit. Jamais agonie n'avait été accompagnée de plus de larmes. Seul pleinement maître de lui-même jusqu'à la fin, le moribond gardait la sérénité de son âme au milieu de tant d'émotions. Ce dernier devoir de la papauté rempli, Nicolas cessa de s'occuper de la terre. Les yeux fixés sur l'image du Sauveur crucifié, il ne songea plus qu'à paraître devant le souverain juge, et s'éteignit dans cette sainte méditation, le 24 mars 1455. Son pontificat avait duré huit ans (2).

Peu de temps avant de quitter le monde, il avait eu la consolation d'achever la pacification de l'Italie, en amenant le roi Alphonse à ratifier la paix accomplie à Lodi, entre les Vénitiens et le nouveau duc de Milan, et à conclure, avec ces deux puissances, une alliance qui devait durer vingt-cinq ans. La nouvelle de ce traité qui était, ainsi que nous l'avons dit, l'œuvre de fra Simonetto de Camerino, arriva au pape, quelques jours seulement avant sa mort (3).

Nous ne connaissons pas de souverain qui ait par-

(1) Giannozzo Mannetti donne *in extenso*, dans le IIIe livre de la vie de ce pape, cette intéressante pièce.

(2) Vespasiano, p. 288 et seq. — Giannozzo Mannetti, libr. III, p. 957 et seq. — Georgi, p. 162.

(3) Sabellicus, hist. rer. Venet., decad. III, libr. VII. — Marino Sanuto, p. 1152. — Corio, Ist. di Milano, p. 797 et seq. — Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 944 et seq.. — Georgi, p. 138 et seq. — Platina, Hist. Mantuana, ap. Murat., t. XX, libr. VI, p. 857.

conru, en si peu d'années, une carrière plus brillante que Nicolas V. L'Eglise pacifiée, les discussions politiques de l'Italie éteintes, Rome restaurée, la bibliothèque du Vatican fondée, le plus grand mouvement qui fut jamais imprimé aux arts et aux lettres, la civilisation moderne inaugurée par la résurrection des lumières antiques, sont autant de faits immortels dus à la sagesse et au génie de Nicolas V. On se demande : quelle gloire il aurait conquise à la tiare, si le temps, ce grand ennemi des projets de l'homme, n'eût pas manqué à l'exécution de ses vastes plans ! La Papauté devenant par-là le foyer de toutes les lumières, comme elle était déjà le centre de toutes les grandeurs, la Papauté aurait recouvré, par l'ascendant de son action régénératrice, tout le prestige de cette influence morale que soixante-dix ans de dissensions religieuses lui avaient fait perdre. La mort prématurée de Nicolas V l'empêcha de compléter cette magnifique restauration. Lorsque, plus tard, Léon X viendra reprendre l'œuvre de Thomas de Sarzanne, on pourra bien appeler de son nom le siècle qu'il aura illustré, Léon X n'en sera toutefois que la figure la plus rayonnante. En France, en Espagne, il aura des émules qui partageront avec lui l'honneur de pousser le genre humain dans la carrière du progrès. Nicolas V n'en eut aucun. De son temps, les grandes royautés de l'Europe étaient encore ensevelies dans l'ombre ; seule la Papauté éclairait le monde. (*Pièces justificatives n° 9*).

Les funérailles de Nicolas V accomplies, les cardinaux au nombre de quinze, entrèrent au conclave le 4 avril 1455. Tout d'abord, deux partis se dessinèrent, un

parti français et un parti italien. Le premier, qui avait pour chef Alain de Coetivi, vulgairement appelé le Cardinal d'Avignon, voulait placer la tiare sur une tête française, et portait le cardinal d'Estouteville. Le parti italien, sans être unanime, inclinait vers le cardinal de Fermo, Dominique Capranica (1). Mais chacune de ces factions, assez forte pour empêcher l'élection du candidat contraire, ne l'était point suffisamment pour faire prévaloir le sien. On alla plusieurs fois au scrutin sans succès.

Pour mettre fin à cette lutte, les membres les plus distingués du Sacré Collége se réunirent, et, après avoir conféré ensemble, fixèrent leur choix sur le cardinal Bessarion. Étranger par son origine aux intérêts politiques ainsi qu'aux rivalités nationales des partis qui étaient en présence, l'archevêque de Nicée semblait convenir à tous. On eut bientôt recueilli pour lui le nombre voulu de suffrages, et personne ne doutait qu'il ne dût être pape le lendemain. Déjà quelques membres lui présentaient des suppliques comme au chef de l'Eglise. Mais Coétivi, profitant des dernières heures de la nuit, parcourt les cellules, fait observer à chacun des électeurs qu'il est inconvenant de placer à la tête de l'Église romaine un néophyte, un Grec, un homme qui n'avait point encore rasé la barbe des Orientaux et sortait à peine des rangs du schisme. Cette raison, quoique frivole, soutenue de l'influence de Coétivi, suffit pour détourner de Bessarion quelques électeurs qui chancelaient

(1) Vespas. in Vita card. Domin. Capranicæ. ap. Catalano, in vita et scriptis Capranicæ, in append., p. 165.

encore. Il y en eut assez, et Bessarion, après avoir été une nuit pape, se retrouva cardinal au lever de l'aurore.

L'archevêque de Nicée devenu impossible, les vues se tournèrent alors sur Alphonse Borgia, cardinal de Santiquatro, auquel personne n'avait jusque-là songé. Le scrutin ne lui ayant pas donné le nombre suffisant de voix, on alla à l'*accesso*. Cette épreuve fut décisive. Tous les électeurs, comme par une inspiration divine, se réunirent sur ce dernier candidat, et l'on procéda à la cérémonie de l'adoration (1).

On raconte qu'un jour le grand saint Vincent Ferrier, prêchant à Valence, remarqua dans la foule de ceux qui se pressaient autour de lui pour solliciter ses prières, un prêtre qui venait aussi se recommander à ses oraisons. Fixant sur lui ses regards : « Mon fils, je te félicite; souviens-toi qu'il t'est réservé d'être un jour l'ornement de ta patrie et de ta famille. Tu seras revêtu de la plus grande dignité que puisse porter un mortel. Moi-même, après la mort, je serai l'objet de ta vénération. Applique-toi à persévérer dans la vertu (2). » Ce prêtre était précisément le même qui venait d'être élu pape. Son élection ne le surprit point; il s'y attendait. Jamais il n'avait perdu de vue la prédiction de l'homme de Dieu, et bien qu'il ne parût avoir aucune chance d'arriver à la tiare,

(1) Commentarii Pii II, libr. I, p. 24. — S. Anton., c. XIII, tit. XXII. — Platina in Calixtum III. — Infessura, p. 1136. — Garimberto, libr. VI, p. 470.

(2) Vita S. Vicentii Ferrerii ap. Bzovii annales, anno 1419, nus 24. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, t. XXII, p. 1159.

il n'avait pas cessé un seul instant de croire à sa destinée. Il prit le nom de Calixte III (1).

L'élection d'Alphonse Borgia inaugurait la grandeur d'une famille qui devait allier dans l'histoire des célébrités bien diverses. Cette famille, depuis longtemps illustre en Espagne, était encore inconnue à l'Italie au commencement du XVe siècle. Celui qui devait l'élever au rang des maisons royales naquit à Xativa, en 1378, l'année même où éclata le grand schisme. Il fit brillamment ses études dans l'université de Lerida, acquit en peu de temps le titre de docteur en droit canon et en droit civil, et professa la jurisprudence avec distinction. Benoît XIII, sur la seule renommée du savoir d'Alphonse Borgia, et sans qu'il lui fût recommandé, le nomma chanoine de Lerida. Chargé d'une mission auprès du roi d'Aragon, il entra si avant dans la confiance de ce monarque que celui-ci le fit son chapelain et son conseiller intime. Envoyé au concile de Constance, il gagna également l'estime et l'affection de Martin V. Ce furent les habiles négociations de Borgia auprès du successeur de Benoît XIII qui déterminèrent cet anti-pape à l'abdication et préparèrent ainsi le succès de la mission du cardinal de Foix. Ce fut encore la prudence de Borgia qui sut pacifier l'Aragon et la Castille, après sept ans d'une guerre acharnée. Le roi d'Aragon voulait le nommer son ambassadeur au concile de Bâle. Mais Borgia, qui n'approuvait point la faveur que son maître accordait à cette schismatique assemblée, trouva le moyen de décliner ce dangereux

(1) Commentarii Pii II, libr. I, p. 25. — Summonte, t. III, libr. V, p. 172. — Platina in Calixtum III.

honneur. Il devait servir plus utilement les intérêts d'Alphonse en le réconciliant avec Eugène IV. Ce pontife, auquel Borgia avait plu, voulait le créer cardinal, sans attendre l'issue des négociations. Borgia donna, en cette occasion, un rare exemple de grandeur d'âme et de désintéressement, en refusant le chapeau, parce qu'il ne lui convenait point, disait-il, d'être récompensé par la partie opposée à celle de son maître, avant la conclusion de la paix. Mais les deux puissances s'étant mises d'accord, Borgia fut agrégé au nombre des princes de l'Eglise.

Reconnu souverain paisible du royaume de Naples, Alphonse d'Aragon confia le soin d'organiser le gouvernement de sa belle conquête à la sagesse et à l'expérience de Borgia, devenu son principal ministre. Le royaume des Deux-Siciles fut redevable à cet homme d'état de l'institution du célèbre tribunal *di San Chiara*, appelé plus tard *di Capuana*. Son admission dans le sénat apostolique n'engagea point Borgia à changer sa manière de vivre. Il continua d'être simple, modeste, d'honorer sa dignité par la vertu, sans rien accorder à l'ostentation ni à la vaine gloire. Ainsi, le mérite personnel du nouveau pontife justifiait pleinement le choix des électeurs. Malheureusement, son âge de soixante-dix-sept ans faisait craindre qu'il ne pût longtemps gouverner la barque de Pierre (1).

(1) Platina in Calixtum III. — Gonzales de Illescas, Historia pontificale, libro sexto, part. II, p. 128. — Garimberto, libr. I, p. 91, libr. II, p. 144 et 199. — Summonte, dell' istor. di Napoli, t. II, libr. V, p. 171. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, t. VI, libr. XXVI.

Calixte III apportait aux affaires un esprit studieux, une rare sagacité, un jugement sûr, une connaissance profonde du droit et une longue expérience des hommes et des choses. Comme jurisconsulte, on savait à peine deux papes qui pussent lui être comparés. Interrogé sur le droit, il répondit un jour que les lois et les canons étaient aussi présents à sa mémoire que s'il eût quitté les classes la veille (1). Il était d'une grande sobriété, avait une parole douce, et autant que l'âge pouvait le lui permettre, se montrait d'un accès commode (2). Malgré les infirmités de la vieillesse, il n'avait rien rabattu de son travail habituel, et consacrait à l'étude le même nombre d'heures. Dans ses moments de loisirs, s'il ne pouvait lire, il écoutait volontiers une lecture. La renommée des pontifes qui avaient montré avant lui le plus de facilité à accorder des audiences aux ministres des princes ainsi qu'aux particuliers, fut bientôt dépassée par celle que s'acquit Calixte III en ce genre. Son activité suffisait à tout : il dictait les lettres qu'il envoyait aux souverains et à ses amis, expédiait les affaires avec une merveilleuse promptitude, et se faisait une sorte de récréation de signer des suppliques (3). Tel était le successeur de Nicolas V.

(1) Vir magnæ justitiæ et magnus jurista. (Naucleri chronographiæ generat. XLIX, p. 1082). — Magni consilii vir et excellentissimi animi decoratus et utriusque juris peracutus doctor. (Jac. Philippi Bergom. chronic. supplem., libr. XV, p. 373).

(2) In victu suo parcus, in sermone modestissimus ; facilis aditu quantùm ei per ætatem licebat. Æneas Sylvius in Europa, c. LVIII.

(3) Æneas Sylvius, ubi supra.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

—

NUMÉRO 1.

Sur le concile de Bâle. (Excerptum ex Æneæ Sylvii de Piccolominibus episc. Tergest. de rebus Basileæ gestis stante vel dissoluto concilio commentario, primitus bibliotheca Vaticana in lucem edit., cura Michaelis Catalani Canonici Ecclesiæ firmanæ, in-4, Firmi 1803).

In reformatione autem ecclesiæ incipiendum esse a capite dicunt, beneque actum putant, totumque reformatum, si romanus pontifex liberas electiones capitularibus relinquat, si nullis reservationibus utatur, si beneficiorum collationes ad ordinarios remittat, si nullas annatas recipiat, si litteras apostolicas gratis elargiatur, si nullas commendet ecclesias. Ad hoc sunt omnes faciles, præter cardinales qui romanæ curiæ jura tuentur; renovantur discordiæ, jamque non inter papam et concilium tantum, sed inter ipsos concilii patres exoritur divisio. Mira res ! quod patres papæ negabant, singularibus episcopis concedebant. Theodorico namque Moguntino, non solum annatas exigere, sed biannatas indulserunt. Quidquid apostolicæ sedi nocivum videbatur facile impetratum fuit. Ceterum in communi de moribus, de pietate, de justitia, de modestia cleri ac populi nihil agebatur. Pluralitas beneficiorum, quia multos tangebat, prohiberi numquam potuit. Habitus episcoporum qui apud Alamanos leniusculi sunt, reformari non valuerunt, nec arma prohibita sacerdotibus, nec venationes aut aucupationes, non fastus nimius sublatus ; quamvis

Julianus aurea mulis fræna subtraxerit lege manuali, quæ paucis mensibus duravit. Non prohibita sunt sumptuosa prandia, non famulatus laïcalis, non pecuniaria judicia, non multitudo ignorantium sacerdotum, sed reformatio sancta videbatur, si sedes apostolica nuda relinqueretur. Ex Gallia Philippus Turonensis episcopus, tam improbus italico nomini fuit, ut dicere non vereretur : *Aut apostolicam sedem ex manibus Italorum hac vice eripiemus, aut sic deplumatam relinquemus, ut ubi maneat nihil curandum sit.*

NUMÉRO 2.

Portrait de Félix V. (Excerptum ex eodem commentario).

Fuit Amedeus statura parvus, luscus oculo, albus carne, concilio haud præceps, injuriæ tenax, immemor beneficii, avaritia insignis, pacis et otii cupidus, indulgens libris, subditis nihil parcens. Mortuo patre, sexaginta et amplius annis regnavit, ex comite per Sigismundum dux factus est apud Camberiacum, dominia auxit, infelicitate vicinorum felix. In papatu nullam fortunam habuit : gessit se tamen pro pontifice annos novem. In pueritia Comes, in ætate virili Dux, in senio Pontifex, in decrepita ætate, Cardinalis fuit et mortuus est : *Ecclesiæ moriendo quam vivendo utilior.*

NUMÉRO 3.

Conclusion du concile de Florence. (Excerptum ex codice XVII ms. class. XXV, cui titulus : *Citta di Firenze.* Biblioth. Magliabecchi.)

Di 6 di luglio, in lunedì mattina, nell' anno nono del pontificato di papa Eugenio, fatta gratia dell' altissimo et eterno Idio, n' conchiuse e publicò l'unione della fede fra i Greci et Latini. La publicazione si fece in Santa Maria del Fiore, alla quale in-

tervenne papa Eugenio con tutti i cardinali et vescovi et altri certi che erano in Firenze e l'imperatore detto de' Greci con molti gran maestri religiosi et secolari. Il papa disse messa... E finita messa, il cardinale Cesarino salse in un pergamo che era nel mezzo dell' choro, e un vescovo greco valente persona appresso di lui et havendo in mano una carta pecora la quale era quasi da ogni lato tutta scritta, delli effeti di questi infra scritti cinque articoli, li quali letti da detto cardinale in latino et Latini risposero con voce alta d'essere contenti e di cosi quattro notai ne furono rogati. Di poi il detto vescovo prese la detta carta et in greco la lesse, e tutti i Greci con voce alta risposeno d'essere contenti dell' che quattro notai greci ne furono rogati. Duro detta ceremonia dalle 10 alle 16 hore.

NUMÉRO 4.

Réception des députés du prêtre Jean. (Excerptum ex eod. codice ms.)

Di 26 d'agosto in dominica, venerono in Firenze circa 40 Indiani dell' India maggiore, mandati dal Prete Janni, tra quali erano tre ambasciadori dell' detto Prete Janni, l'uno era un re, il che portava una croce d'oro nel la palma della mano, un card. cioe un abate loro che è tanto quanto un cardinal et un cavaliere. Il detto abate haveva rinvolto al capo parmo lino bianco di molto gran volume, erano huomini neri et asciulti e molto disformi dalle portature e qualita di qua vennono a papa Eugenio per fare l'unione della fede loro cosi la nostra. Intrarono in Firenze per la porta S. Niccolo, accompagnati da circa 300 cortigiani dell' papa, erano detti Indiani d'Ethiopia... e di 2 settembre feciono la loro ambasciata all' nostro santo padre Eugenio, la quale ridotta in nostra lingua dice cosi.

« Tutti gli huomini che pervengono alla Santita tua, Beatissimo padre, hanno molto a ringraziare Dio, che gli abbino fatti degni di videre in te Christo ancora conversare in terra tra gli huomini peccatori. Ma noi nati in Ethiopia abbiamo molti singo-

lari cagioni. Per il che dobbiamo rendere a Dio molte grazie, che ci abbia fatti degni di videre il tuto benedetto volto in questo di d'oggi, prima per che non crediamo, che persona alcuna venga piu da lungi di noi, che siamo posti in un fine del mondo; secondo perche salva la pace di tutti, noi crediamo, che non sia gente al mondo, che porti piu divozione, e fede, e reverentia al papa di Roma, che noi, e questo e si noto fra noi, che la speranza ci ha fatta vincere ogni pericolo, e tornando noi, Domine, a casa nostra, posteremo a nostri grande allegrezza; imperoche usanza e in tutto nostro imperio, che chi torna dal papa di Roma, tutti grandi, e piccoli, maschi, e femine, corrono a baciargli i piedi, beato chi può avere del suo vestimento. Onde quanta la sia stima della tua Santita assai per questo e molto simigliante si puo intender certo per la gran prerogativa del nostro imperio, per quale noi siamo molto maggiori che gli altri. Perche etiamdio il nostro imperatore ha cento re di corona sotto la fede nostra, et anco l'antica gloria della *Regina Saba*, che venne in Jerusalemme alla fama di Salomone, come noi a te, il quale sei più, che Salomone, ben che noi siamo minori, che la Regina di Saba; e anco la *Regina Candace*, e lo re *Eunucho*, che battizzo Philippo, furono del nostro paese, e tu che sei il grande di tutti i grandi debbi vedere noi piccoli volentieri per queste cose cosi grandi; l'ultima cagione ne è la divina conversatione circa di noi, per che e manifesto che ogni gente, e popolo partito da te è finito in rovina, ma noi soli fra le heresie, partiti dalla romana sedia siamo ancor forti, potenti e liberi, onde delli sani si può cavare ragione, che non molto siamo lungati da te per fiducia, e però siamo percossi; ma la nostra stranezza detta sia piutosto per longa distantia, e per li pericoli, che in mezzo sono, e per negligentia di passati pastori circa di noi, peroche a noi non e memoria alcuna di vostra visitatione, e cura di pecore nostre disperse, ma crediamo che siano d'anni piu di 800, che papa ci mandasse a dire, Dio vi dia il buon di, e questa è la somma lauda tua, è la nostra allegrezza, che tu sia solo quello, che voglia ora cercare di fare la santa unione cum lo nostro re per mezzo della nostra congregatione del nostro abate Nicodemo servo tuo in

Jerusalemme. Il quale ci manda a te secondo che appare per le nostre lettere, e raccommandassi a tutti e tuoi figliuoli e alla Santita tua, offerendosi ad ogni fatiche, per la santa unione far secondo che a te parra di commetterei ; rendendosi certo che il nostro imperadore d'Ethiopia nullo maggiore desiderio ha che d'essere unito colla chiesa romana, et essere sotto li piedi della tua Santita, tanto è grandi innanzi lo nome romano, e la fede latina, la quale e con teco, che Christo prosperi et sempre conservi in secula seculorum. Amen. »

NUMÉRO 5.

Note sur les histoires du Concile de Bâle, par Æneas Sylvius.

Après les pièces authentiques, la source où nous avons puisé le plus de lumières sur les faits et l'esprit de ce fameux concile, est la triple histoire qu'on doit à Æneas Sylvius. Il y a, en effet, trois récits différents appartenant à cet habile écrivain. Le premier est intitulé : *Æneæ Sylvii de Piccolominibus, episc. Tergestini* (évêque de Trieste), *de rebus Basileæ gestis stante vel dissoluto concilio commentarius*. Ce récit inconnu avant notre siècle, était enseveli dans les armoires de la bibliothèque du Vatican. Michel Catalano, chanoine de l'église de Fermo, l'en a tiré en 1803 et l'a édité dans cette ville en un petit vol. in-4, dont il n'y a peut-être pas deux exemplaires en France. C'est une critique impitoyable du concile de Bâle.

Le second est intitulé : *Sammarium concilii Basiliensis*. Nous en avons vu le ms. dans la bibliothèque Laurentienne de Florence. A quelle époque de la vie d'Æneas Sylvius a-t-il été rédigé? On ne saurait le dire. Le volume n'a pas même été écrit par une seule main. Il est possible que la première partie soit d'Æneas Sylvius. La seconde, à coup sûr, n'est qu'une continuation faite par un autre sur les notes du grand historien. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que ce récit est antérieur au premier. Il commence au début du concile et se termine en 1440.

On lit à la fin d'un épilogue que ce récit fut édité par Augustin Patrice. Il s'en suivrait de là que l'histoire du Concile de Bâle, connue sous le nom d'Augustin Patrice, n'est autre chose que le *Summarium*. Elle commence, en effet, par les mêmes mots et finit de la même manière. Il suivrait aussi de là qu'Augustin Patrice est le rédacteur principal du *Summarium*, en supposant toujours que les notes d'Æneas Sylvius sont le fond de ce livre.

Le troisième récit est intitulé : *Commentaria de rebus Basileæ gestis*, en deux livres. Pour ce dernier, il a été rédigé par Æneas Sylvius, lorsqu'il suivait le parti du schisme. Il n'embrasse que les faits qui se sont passés à Bâle depuis le moment où le concile, après avoir rompu avec Eugène IV, ne songea plus qu'à déposer ce pontife, jusqu'au couronnement de Félix V. Ce récit écrit avec une très-grande finesse d'observation et beaucoup d'esprit, est favorable à la conduite que tenait alors l'assemblée. Les protestants l'ont fait imprimer plusieurs fois, mais, comme le remarquent judicieusement Tiraboschi et un écrivain français non suspect d'être l'ami de la Papauté, Ginguené, sans y joindre d'autres ouvrages du même auteur où il dit précisément le contraire de ce qu'il a écrit dans le *Commentaria*, sur l'autorité du souverain pontife et d'autres points d'une égale importance. Ces deux livres commencent le recueil célèbre publié par Ortwinus Gratius (Ortwin Graetz) de Deventer, sous le titre de *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, et que Brown a réimprimé avec un volume tout entier d'additions. Toutefois, Graetz n'est point le premier éditeur du *Commentaria*. Cette narration avait été déjà publiée avant lui dans un premier recueil, sans date ni nom de lieu, et qui a servi indubitablement de base au *Fasciculus* pour le fond des choses comme pour l'esprit. Ces trois récits de nuances différentes se complètent les uns par les autres. Le premier est ultramontain, le second catholique modéré, le troisième schismatique. Mais tout schismatique qu'il est, ce dernier renferme des détails précieux et des appréciations spéciales que ne fournissent pas les deux premiers.

NUMÈRO 6.

Les deux lettres qui suivent ont été trouvées au couvent du Mont-Cassin, à la suite d'un ms. de Boccaccio. Quoiqu'elles fussent depuis assez longtemps connues des curieux, il n'était venu à l'esprit de personne de les relever et de les éditer en France. Nous les avons copiées nous-même sur l'original, avec le plus grand soin. Elles sont si singulières qu'on est tenté d'en soupçonner l'authenticité. Mais la singularité n'est pas une preuve de fabrication. On n'y voit rien qui soit en opposition avec le caractère des personnages dont elles portent le nom. Le ms. appartient certainement au XVe siècle. Cette correspondance d'ailleurs sert à expliquer comment, dix ans plus tard, Pie II osa lui-même envoyer à Mahomet II, pour l'exhorter à se convertir au Christianisme, une lettre non moins extraordinaire que celle de ce sultan à Nicolas V.

Copia della lettera mandata dal Gran Turcho ad papa Niccolo quinto, tradutta da rabicho in græcho, e di græcho in latino, e di latino in volghara.

Re de re, singniore de singniore Machabech admiraglio grande soldano Begri e figliulo del gran soldano Marath, cultore de septe Musaphy dicie quella salute diche e degno a N. vichario de Jhesu xpo crocefisso da Gudei non per ritrarti dal tuo sciocho proposito el quale ad essere multiplichazione di vostra vittoriosa gloria, laquale e dettanto pregio si de estimare quanto e chi perde, ma per mostrarti i tuoi non pochi errori e il nostro achuratissimo apparato acco che forse per quelli alluminandoti l'intelletto senza far spargere tanto sangue quanto si mostrono le stelle (se fra noi e notizia alcuna dell' influenzie celesti) nel tuo pensiero non vinghi falsa opinione di nostra crudelta la quale è da noi e da' nostri essercciti alienissima ; mi degno a scrivarti questa nostra lettera la quale abbia ad essere scarco nel cospetto di Dio di nostra

coscienza e di tua; stando eterno supplicio in carico da tuoi cristiani medesimi a vicario di Jhesu crocefisso, humini assai degnis di fede puo essere. In tali huomini siamo stati notificati come vilificando il nome del nostro patriarcha Maumeth, ella nostra maesta imperiale esecrando. Tu trei per virtu della temeraria obbedienza, la quale ti porta chi volontario confessa il battesimo promulghato tuo publico edito chol quale tu inciti, commuovi, e sforzi la cristianita ad opponersi a nostre alte imprese e magnanimi concetti, promettendo eterna salute a chi a' nostri ostacoli dispone sua vita: ma esamina al quanto l'intelligenza tua, o terrestre oracolo de' cristiani, e troverai in quanto pericholo tu poni te poiche te obedisce, faccendo morire tante migliaia d'huomini per defendere il torto. Et legesi nostre e tue scritture e questa nostra lettera la quale e di nostra giusta intenzione, succentamente ti faro chiaro noi vendicatore dello effuso ingiustamente sanghue de Ettor e degli altri Trojani, con maturissimo consiglio avemo preso la spada a vindicarci di tutta la Græcia et de' suoi adherenti, deliberati spengnere e recare al fondo qualunche con pertinaccia vorra absistere a non ci dare obbedienza, e a chiedere misericordia chon buon chore. Poi come vero e legittimo erede e successore del primo Cesare, disceso per dritta linea da vero sanghue del nostro Enea, intindiamo volere sotto nostro dominio la nostra gratissima citta di Roma con quanto a quella di ragione s'aspetta; la quale non tu ma tuoi antecessori ce l'hanno di madonna del mondo fatta casa di Schiavi e di Tedeschi, e stalla di cavagli, e ridotto il sacro nostro Campidoglio à macello d'huomini; atterrando il famoso Colisco, e profondato ogni nostro tempio e triunfo. E acciochè tu possa comprendere chiaro quanto tu e tuoi seguaci possa non solamente impedire, ma niuno attimo d'ora tardare nostra intenzione, et anche perche tu sappia quanto la mia giusta impresa: di sua spontanea volonta mi si sono offerti, e io allegramente non per bisogno ma per la mia giusta impresa, e per dare loro schurita che ne' loro bisogni piglino sicurta di noi; prima i tre regali vecchi d'Egitto, di seme naturale non inferiori all' antico Salomone, chiascheduno con sessantamila arcieri, e il re di Cappadoccia con cento mila

cavalieri, e il famosissimo Tamberlano, e il re di Media con trecento mila combattanti; e se io mi credessi che la vettovaglie bastassino a vivere, la terra ad abitare, i fiumi a bere, io non lascerai il re di Dibras, di Getulia, di Barachei, e di quante potenzie sono nell' Africa che io non menassi meco. Si che adunque, o sono sacerdote de' cristiani, sia congnoscente della dignita, la quale ta posto Iddio per la sua somma Clemenza, e mentre che hai tempo a provedere, rimuovi dal tuo non savio incetto, ni essere cagione della perdita di tante anime, e che la nostra citta di Roma qualche volta finisca la sua chalamita e ritorni sotto il ghoverno de suoi antichi. La quale io intendo più che mai di richesse asiatiche ritornare suoi templi di carbouchi, di zaffiri di topazi, delle quali cose la nostra Asia, madre de' richesse e copiosissima. E poiche per diffetto dei antecessori la Græcia, la Tracia, la Boezia, la Tessaglia, la Lacedemonia, Atene e gli altri luoghi a noi innimichi al nostro popolo erano fatti ribelli, soffri che io non mia ricca possa gli rimetta il giogo. Come non e errore innerrabile il tuo, che tu e tutti i tuoi seguaci nati dell' antica nostra origine sia ora contrario a me e a mia gente, desiderosi di ponere in supplicio chi tanto tempo ve n'ha tenuti in amaro esilio? Io non vengho per mutare o innovare religione per forza, come puo fare di cio testimonio il nostro Bizanzio, o vogli Chonstantinopoli, nuovamente ridutta alla nostra obbedienza, e simile Pera citta Ragusa e gli altri lughi; anzi sara forse possibile che quando io avro rimesso il monde in assetto; e fatto chiaro da te da' tuoi grandi predicatori della santa vita e de' miracholi grandi del vostro Jesu xpo, io mi chonvertiro a vostra religione: della qual cosa, i miei grandi astrologhi dicono, i cieli minacciono; e io incerto del migliore partito, mi ghuidaro per li corsi del cielo, prima messo ad effetto il proposito mio.

NUMÉRO 7.

Copia della lettera di papa Nichola quinto rispose a quella di gran Turcho fata in linghua arabica, per Messer Gregorio Castellano e poi in græcha, di græcha in latino e di latino in volghare per lui detto.

Nicholao servo de'servi di dio dice salute dell'anima à Machabech singniore de' Turchi e principe della infidelita. Con isperanza forse d'impaurire, e mettere in turbanza la cristiana religione, o piu presto con blandizie e false promesse seminare zenzania e fraude nelle chiesa di Dio, non ti rencorando d'ottenere tue sciocche imprese per vitu della spada; ti se' indotto a scrivere al tuo nimicho ora minacciando e ora lusinghando, non con molta resultazione di tua gloria, laquale con indebita iattanzia tu tanto estolli; a cui ogni altra ragione mi vietava il dovere di rispondere, se chol tacere io avessi chonosciuto potere salvare la mia onesta, alla quale, chonoscho, si richiede mostrarti i falsi propositi tuoi, e le ingiuste cause che muovano te a inquietare la cristiana religione, desideroso di saziare libinosamente tue inoneste concupiscenze nel nostro italico giardino. Per la qual chosa particularmente rispondero a tua giovanile lettera, dove se in alchuno mio dire ti sentissi offeso non alla mia riposta anzi a' tuoi lievi pensieri ne poni la colpa; e per salvezza del tuo esercito e dei tuoi popoli pigli temenza, che il sanghue il quale tu pe' corsi de' cieli vedi doversi effundere non abbia ad essere cosi di tua gente come de' nostri cristiani. Il quale se il deffendere se le sue terre, e suoi templi e la sua religione, e inonesta cosa e injustitzia, pogniamo il torto a tua gente, laquale molestando i paesi pacefici, uccidere huomini, brucciare templi, sparare donne, sforzare vergine, combatti a ragione e senza crudelta, la quale tu dici essere da te e dal tuo esercito aliena, avendo, pero nella presa di Chonstantinopoli apertamente dimostrato il contrario per permissione forse di dio, per lo errore, in che ostinati erano gli uomini di quella. Io nominero fra miei cristiani chi iniqua-

mente t'ha significato la supplicazione del mio editto, col quale io incito contra te nostri cristiani, vilificando e te e' tuo falso profeta: non niego che io non opri ogni mio ingegno e forza per assistere senza accertarti di nostra intenzione; perche ragione alcuna vieta difendere se e la salute sua; ne anche nel cospetto di dio si carca la coscienza, ne trovo procedere da me, anzi solo da te la futura morte d'huomini quanti tu ne meni ad usare crudelta contro a' cristiani, e quanti tu ne troverai assistere a tue imprese, ni so chognoscere come tu voglia rassetare il mondo colla spada ch' ama d'essere in danno di sua gente. Noi cristiani rinati chol acqua del battesimo vogliamo e confessiamo essere dell' origine e nascimento di Jhesu Xto vero' figliulo profetizzato venturo nella legge a reggere e salvare il popolo d'Isdraël, al quale quando ti umiliassi volere credere e ubbidire i suoi commandamenti, allora ti concederemo essere di sua gente e tu di nostra. Nella qual cosa saria piu accetto a dio se tu t'intendessi per buona spirazione che per minacie del cielo. Ma pure sia come puo se tu desideri sentire la santissima vita di Jhesu ei suoi ineffabili miracoli, comincia ad apporre divozione in lui, e spera che sia agnello tanto mansueto, che lui medesimo. Adunque suo santo angelo ti scuopra tutta la via vera di salvazione, della qual cosa io continuamente ne fo e faccio fare orazione alla santissima maesta, per sua somma clemenza te ispiri alla dritta via; acciohe si esegua il suo evangelico detto, che si faccia una ovile, e uno pastore, e te figliuolo di carita. Te priego che examini te bene, la brieve, fragile, e caduca vita umana, e te faccia, lasciando le mondane pompe, nel tabernaculo suo si fatto albergo che delle diaboliche tentazioni avendo in questa vita vittoria, nell' altra tu stia chon lui in gloria. Amen.

NUMÉRO 8.

Lettre où est narrée la conjuration de Stefano Porcaro, ms. de la bibliothèque de Nimes. Cette lettre a été publiée avec des notes, en 1843, par M. A. Germain.

Hæc scripsi ad te, idibus Januariis, qua die sanctissimus D. N.

(Dominus Nicolaus) affigi jussit in arce sancti Angeli facinorosum civem romanum, Stephanum Porcarium, equestris ordinis virum haud meritum. Cujus necis causam subjecti audi perhorrescens. Seditiosissimus homo, ignentis audaciæ atque dicacitatis non incomposite, pessimarum molitor rerum, ab summo pontifice n° (Nicolao), propter turbulentum ingenium et conatus importunos, relegatus fuerat Bononiam. Rediit ausu nefandissimo Romam clanculum, hicque tris dies, ut postea compertum est, delatuit, atque latrunculorum magna manu comparata, ad cccc hominum numerum, aut plurium, ut est opinio, die ipso Epifaniæ in æde Sancti Petri, quando missam pontifex erat celebraturus, assistente sacro kardinalium collegio, celebrantem papam cum omnibus cardinalibus erat trucidaturus, curiales reliquos direpturus ac deinde tirampnidem invasurus. Nemini est dubium qui modo aliquid sapiat, viro quin illi conatus succederent. Inopinatos primùm atque imparatos agressus foret: tum multæ copiæ in urbe aderant, aut in proximis locis. Ad prædam et res novas plebs, ut nosti, excita præsto advolat. Dominus noster Jesus Christus optimus maximus ecclesiæ suæ sanctæ et pastori clementissimo opem tulit. Jam erant parata omnia, latrones agglobati, arma in duas domos conventa; unus tantum intererat dies qui spurcissimum facinus moraretur. Reverendissimus Dominus meus D. Ludovicus Trivisanus, cardinalis, camerarius pontificis, Aquileiensis patriarcha, omnium virorum prudentissimus quos quidem ego cognitos habeo, semper solers et sagax hujusmodi periculorum, quæ, pleraque ab simulatis amicis inhimicisque et hostibus astu sæpissime effugit atque animo singulari, is vir, inquam sedulo ante hac operam dedit, ut furunculos et adularetur atque ambiret, cum munusculis et affabilitate, tum et gratia atque auctoritate, haud oblitus doriani illius præcepti, debere regem et principantem quemdam non minus iis sese præbere comem ac blandum qui mali sunt improbique, quam illis, qui sunt boni atque innocentes, hi ut semper prosint, illi ne aliquid obsint. Ergo cum a talibus quoque diligatur, quoniam malorum hominum aliquis est minus sceleratus, vel potius quod infida est omnis factiosorum conspiratio, ex in-

felici conjuratorum turba unus noctu ad eum venit, et rei futuram atrocitatem indicavit. At ille, ut est in capiendo consilio acer, e vestigio mittit ad pontificem qui nuncient ingens ac periculosum imminere discrimen, ni attutum providatur. Collegit deinde sese et familiam omnem suam ad hominum sexaginta florentem juventa : ut ardore commouit vigilandum esse, et arma si expediret, induendum : ita facto opus esse. Ex armamentario deinde suo, nam est semper instructissimus et ad omnes casus paratissimus, depromi jubet ad tegendum corpus et ad propugnandum arma. Nos moniti inservimus, non multi si quid accidat, aut ipsi perituri, aut Dominum nostrum præstantissimum ac munificentissimum deserturi nunquam, honestius perituri, aut denique res nostras per dedecus et ignaviam minime amissuri. Hæc fiebant a nobis noctu, quæ nox antecedebat vigilias Epiphaniæ. Eam cum insomnem ad lucem traxissemus, haudquaquam hebetati pervigilio, multo jam die ad palatium pontificis Dominum nostrum reverendissimum cardinalem deduximus. Papa et curialium plerique, ne dicam omnes miserrimo metu ex rerum novitate oppleti erant, nec de communi salute quicquam poterant cogitare. Ergo mussantibus cæteris aut aliena consilia afferentibus, facturus sum verba haut paventis hominis. Camerarius inquit, sera remedia cum pernicie nostra disquiremus ; imparatis et adhuc incipientibus occurrendum est. Tali hortatu et monitu, qui erant in arcis custodia quique pro curiæ foribus satellites diversabantur custodiendi ingressus palatini gratiâ evocantur. Lixæ utriusque hastatores ducuntur raptim armati ad latrones comprehendendos, et, si vim conentur, ulciscendos, ac de gurgurtiis extrahendos. Illi, ubi hos adventare resciscitum est, noctem natam taciti operiebantur, tenebrarum occasionem arrepturi ; et ante actam horam quinque et viginti confluxerant ; sese invicem adhortantur animo audaci ac viribus resistendum ; evasuros victores, si pauxillum modo restiterent. Neque eos fefellit opinio : centum nam lixas nostros armatos ac scutatos lanceisque ac scorpionibus pluribus instructos impetu facto quinque viri fuderunt, et pro medio eorum cuneorum virtute singulari pugnando evaserunt. Quidam ex ipsis meticulosiores, latitantes in

sion du concile. — Le pape hérétique. — Cette conclusion décrétée. — Colères impuissantes de la minorité. — Son inconséquence. — Logique puissante de la majorité. — Déposition d'Eugène IV. — Peste à Bâle et dispersion momentanée du concile. — Indignation d'Eugène. — Il condamne et dissout définitivement le concile de Bâle.... 191 à 253

LIVRE CINQUIÈME. — Election de Félix V. — Jugement sur cette élection. — Acceptation et couronnement de Félix V. — Consternation de la cour d'Eugène IV. — Assemblée de Bourges relativement à l'élection de l'antipape. — Le roi et le clergé se prononcent contre le schisme. — Diètes de Mayence et de Francfort. — Neutralité de l'Allemagne. — Refus d'y admettre les nonces de Félix. — On demande un nouveau concile général. — Refus des Pères de Bâle. — Voyage de l'empereur Frédéric à Bâle. — Situation de la chrétienté pendant le schisme. — Inhabileté de Félix V. — Son infériorité en face du concile de Bâle. — Ouverture du concile de Ferrare. — Premières conférences. — Secondes conférences. — Docteurs latins et grecs choisis pour disputer publiquement. — Marc d'Ephèse, Gemiste Pléthon, Isidore de Kiow, Bessarion. — Discussion sur le *Filioque*. — Le concile transféré à Florence. — Cosimo Médicis. — Reprise du concile. — Les Grecs renoncent à la discussion. — Bessarion et Isidore se rangent du côté des Latins. — Négociations relativement à l'union. — Le patriarche grec se déclare pour la doctrine latine. — Sa mort. — Union solennelle des Grecs et des Latins. — Union des Arméniens, des Jacobites. — Eugène IV veut assurer l'effet de ces réunions par une croisade. — L'Orient répond à l'appel du pape. — Wladislas II, roi de Hongrie. — Huniady. — Mission du cardinal Césarini en Hongrie. — Une expédition contre les Turcs est résolue. — Neutralité de l'Allemagne. — Victoires de Wladislas et d'Huniady. — Joie de l'Europe. — Politique d'Amurath pour rompre la ligue chrétienne. — Traité de Szégédin. — Inopportunité de la paix. — Efforts du cardinal Césarini pour rompre le traité de Szégédin. — Il y réussit. — Seconde expédition de Wladislas et d'Huniady contre les Turcs. — Bataille désastreuse de Varna. — Mort de Wladislas, de Césarini..... 255 à 319

LIVRE SIXIÈME. — Lutte de René d'Anjou et d'Alphonse V dans le royaume de Naples. — Francesco Sforza embrasse le parti de René. — Visconti vient au secours d'Alphonse en arrêtant Sforza. — Eugène IV, poussé par Visconti, veut recouvrer la Marche d'Ancône sur Sforza et lui fait la guerre. — Funeste conséquence de cette guerre à l'égard de René. — Triomphe d'Alphonse. — Puissance de Vitelleschi, il trahit Eugène IV, poussé par Visconti. — Sa mort. — Eugène IV se réconcilie avec Alphonse et le reconnaît roi de Naples. — Alphonse prend l'engagement de réduire Sforza. —

Digitized by Google

Visconti prend le parti de Sforza et le sauve.—Eugène traite avec Sforza. — Visconti se brouille avec Sforza et se ligue avec le pape contre lui.— Le cardinal Scarampo. — Conjuration à Rome en faveur de Sforza. — Elle échoue. — Caractère de la politique d'Eugène IV. — Sa modération. — Besoin de cette modération dans les difficultés du temps. — Désir d'un troisième concile en France et en Allemagne. — Impossibilité de ce moyen pour arriver à l'union. — La France se rapproche de plus en plus d'Eugène IV. — Négociation de l'Allemagne pour mettre fin à la neutralité. — Embarras de l'empereur et des princes de l'empire à Rome.— Æneas Sylvius, commencements de ce personnage et son caractère. — Réunion de l'Allemagne. — Maladie d'Eugène IV, sa mort, et son caractère. — Conclave. — Election de Nicolas V. — Notice sur ce pontife. — Son couronnement..... 321 à 369

LIVRE SEPTIÈME—Situation de l'Europe. — Nicolas V annonce une politique pacifique.— Son caractère.— Mort de Philippe-Marie Visconti.—Contentions provoquées par la succession au duché de Milan.—Réconciliation de Sforza avec le Saint-Siége.—Il se rend maître du duché de Milan. — Efforts de Nicolas V pour l'extinction du schisme.—Dissolution du concile de Bâle. — Charles VII s'emploie activement pour obtenir l'abdication de Félix V. — Ambassade et proposition à ce sujet.— Congrès de Lyon. — Difficultés qui surviennent de la part de l'antipape. — Soumission et abdication de Félix V. — Joie à Rome. — Dernières années du cardinal d'Arles. — Jugement sur le concile de Bâle. — Nicolas V essaie de pacifier la Hongrie. — Ladislas le posthume. — Entêtement de Frédéric III. — Voyage de ce prince en Italie pour s'y faire couronner empereur. — Il propose une croisade. — Pacification définitive de la Hongrie. — Mission infructueuse en France des cardinaux de Cusa et d'Estouteville.— Éléments en Orient pour une forte résistance aux Turcs. — Huniady et Georges Castriot dit Scanderbeg. — Ce dernier recouvre l'Albanie. — Difficultés en Occident à la croisade. — Lutte héroïque d'Huniady en Hongrie contre les Turcs. — Avènement de Mahomet II et de Constantin Paléologue Dracozez.— Constantinople est menacée.— Constantin se prépare à la guerre. — Mission du cardinal Isidore à Constantinople. — Tentative de réunion à l'Eglise romaine. — Georges Scholarius. — Scènes de désordres parmi le peuple. — Opposition de la noblesse.— État misérable des esprits à la veille de la guerre. — Apparition de Mahomet II. — Puissance des Turcs, faiblesse des Grecs. — Giustiniani. — Lutte héroïque de la garnison contre l'armée turque. — Mahomet introduit une partie de sa flotte dans le port de Constantinople. — Préparatifs du dernier assaut. — Prise de la ville. — Mort de

Constantin. — Épouvante de l'Europe à la nouvelle de la chute de Constantinople. — Projets des princes. — Nicolas V et Æneas Sylvius. — S. Jean de Capistran. — Tournoi du duc de Bourgogne, à Lille. — Diète de Ratisbonne. — Appréhension de Mahomet II. — Lettre de ce sultan à Nicolas V et réponse du pape. — Ses projets de croisade échouent..... 371 à 429

LIVRE HUITIÈME. — La renaissance littéraire. — Pétrarque. — Boccaccio. — Colluccio Salutato. — Giovanni da Ravenna et ses disciples. — Leur valeur scientifique. — Leur zèle pour la recherche des livres anciens. — Poggio Bracciolini. — Leonard Bruni d'Arezzo. — Cyriac d'Ancône. — Biondo Flavio. — Niccolo Niccoli. — Commencement des études grecques en Occident. — Bernard Barlaam et Léonce Pilate. — Emmanuel Chrysoloras. — Théodore Gaza. — Gemiste Plethon et les Grecs du concile de Florence. — Influence des Grecs sur la renaissance des lettres. — Influence des papes vers la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. — La cour romaine sous Martin V. — Eugène IV. — Ambrogio Traversari. — Nicolas V. — Il est le vrai père de la renaissance. — Ses rapports avec les savants. — Sa libéralité. — Origine de l'imprimerie. — Munificence de Nicolas V. — Ses constructions. — Son goût pour les arts. — Ses vastes projets. — Conjuration de Stefano Porcaro. — Impression funeste qu'elle produit sur le pape. — Derniers jours de Nicolas V. — Sa mort. — Jugement sur lui. — Conclave. — Election de Calixte III. — Notice sur ce pontife. — Son caractère..... 431 à 484

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1. — Sur le concile de Bâle..... 485
N° 2. — Portrait de Félix V..... 486
N° 3. — Conclusion du concile de Florence..... 486
N° 4. — Réception des députés du prêtre Jean..... 487
N° 5. — Note sur les histoires du Concile de Bâle, par Æneas Sylvius. 489
N° 6. — Copia della lettera mandata dal Gran Turcho ad papa Niccolo quinto, tradutta da rabicho in græcho, e di græcho in latino, e di latino in volghara..... 491
N° 7. — Copia della lettera di papa Nichola quinto rispose a quella di gran Turcho fata in linghua arabica, per Messer Gre-

gorio Castellano e poi in græcha, di græcha in latino e di latino in volghare per lui detto..... 494
N° 8. — Lettre où est narrée la conjuration de Stefano Porcaro, ms. de la bibliothèque de Nimes. Cette lettre a été publiée avec des notes, en 1843, par M. A. Germain..... 495
N° 3. — Portrait de Nicolas V..... 498

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

MAG 2000200

ERRATA.

Page 49, 1re ligne des Notes, au lieu de *cœlis*, lisez *sæcula*.

Page 406, ligne 17, au lieu de *Bâle*, lisez *Florence*.

Page 409, ligne 23, au lieu de *quelques-uns*, lisez *quelques-unes*.

Page 447, ligne 5, au lieu de *à l'honneur*, lisez *à honneur*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Lyon. — Imp. d'A. Vingtrinier

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

SOUTH

Digitized by Google